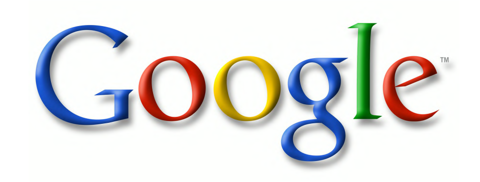
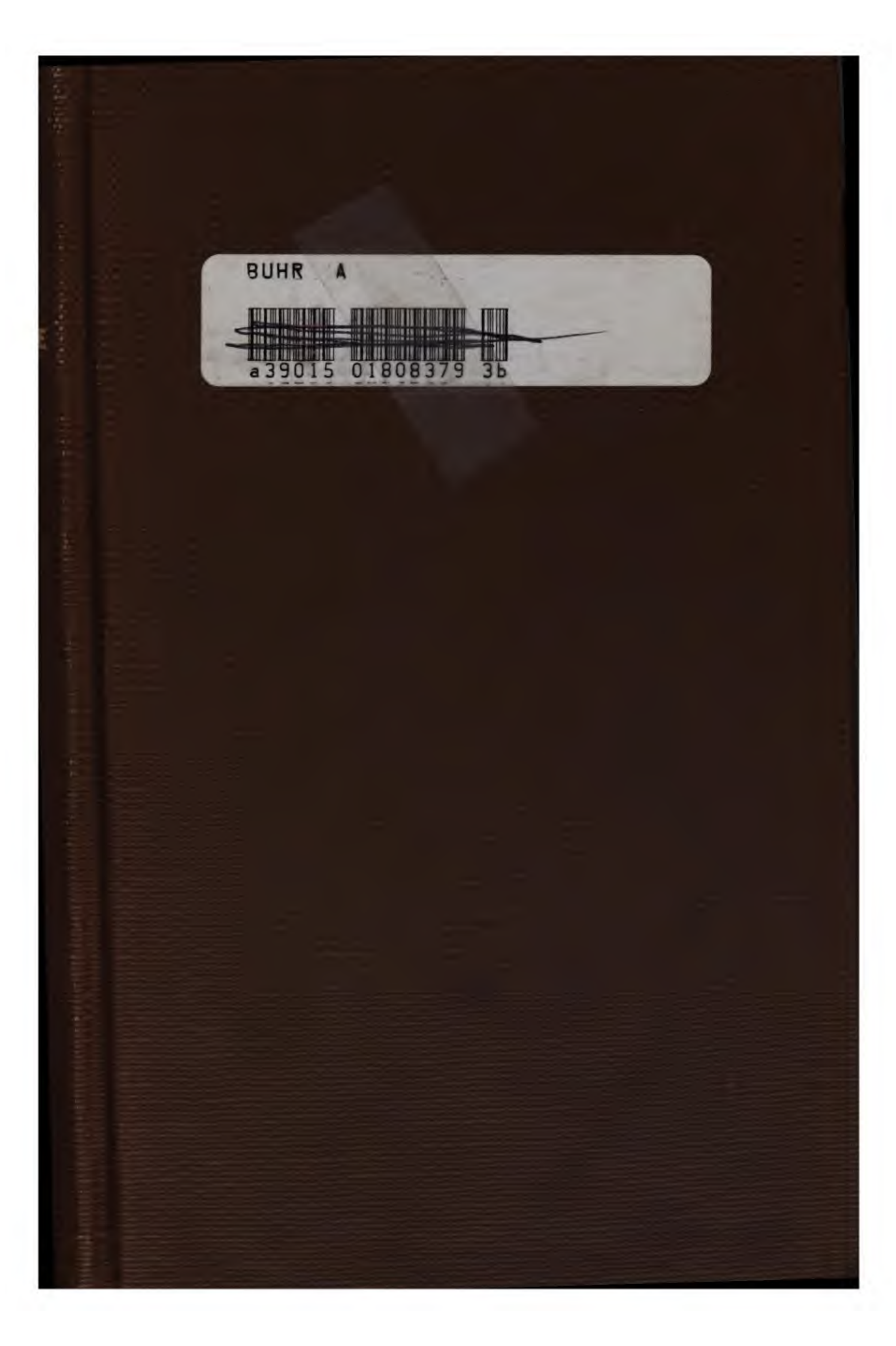



BUHR A
a39015 01808379 3b



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

1874-1875.

DIX-NEUVIÈME VOLUME.



DUNKERQUE:

TYPOGRAPHIE V[e] [illegible] RUE NATIONALE

[illegible]

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

1874-1875.

DIX-NEUVIÈME VOLUME.



DUNKERQUE.
TYPOGRAPHIE Ve B. KIEN, RUE NATIONALE, 26.

1876.

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

SÉANCE SOLENNELLE

DU 20 DÉCEMBRE 1875.

PRÉSIDENCE DE M. ZANDYCK.

Le 20 Décembre 1875, à 8 heures du soir, dans la vaste salle Ste-Cécile, que remplissait un public nombreux, comprenant,—outre un grand nombre de dames, de fonctionnaires, de représentants du commerce et de l'industrie, — une bonne partie du clergé de Dunkerque et du personnel de l'Institution Notre-Dame-des-Dunes, — la Société Dunkerquoise a tenu sa séance solennelle.

Grâce à l'obligeance de MM. Néerman et Bollaert, elle offrait un attrait irrésistible par l'annonce de morceaux symphoniques et de chœurs.

Au bureau étaient : M. Zandyck, président, ayant à sa droite M. Périn, sous-préfet ; MM. Bonvarlet, vice-président, Mordacq, secrétaire-général, Neudin, archiviste. Étaient aussi présents : MM. Bertein, Bollaert, Cavrois, Charlier, Choquet, Coorens, Delelis, Desmit, Éverhaert, Habar, de Maindreville, Paulmier, Terquem, A. Vandercolme et Vitse, membres titulaires. M. d'Arras, maire, avait bien voulu s'excuser, ainsi que MM. Hovelt, et Ribeire. M. Pérot, membre correspondant, avait exprimé, par dépêche, de Lille, ses regrets de ne pouvoir assister à la séance.

Après l'exécution de l'ouverture de la *Reine d'un jour*, M. Zandyck a lu une allocution où il a rappelé quelques-

uns des discours des présidents de la Société, et donné sur l'hygiène de l'enfance des conseils accueillis par de chaleureux applaudissements qui ont prouvé combien ils étaient cordialement appréciés.

M. Mordacq a fait connaître les travaux de la Société pendant l'année qui s'achève ; il a surtout fait ressortir les efforts de M. le Président pour donner de la vie aux séances mensuelles ; en applaudissant à plusieurs reprises, l'auditoire a montré qu'il sait gré à M. Zandyck de ce qu'il a tenté pour une Société qui est dunkerquoise par le cœur, l'institution et les travaux.

Après le chœur du *Départ* et l'ouverture *Le Dieu et la Bayadère,* vivement applaudis par un auditoire charmé, M. Everhaert a lu son rapport sur les envois de poésie, et M. Terquem son rapport sur le concours d'architecture; tous les deux ont su intéresser un public intelligent qui ne leur a pas marchandé ses bravos.

M. Mordacq a lu ensuite diverses poésies : *Le Chant du Printemps*, par M. Güthlin, membre honoraire ; deux allégories de M. Pérot, membre correspondant : *Le Vieillard et l'Araignée ; La Feuille ;* un envoi de M. Millien, aussi membre correspondant, *Les Plaideurs*, poésie jugée digne d'une médaille de vermeil. Ces lectures écoutées dans le plus profond silence ont été unanimement applaudies par un auditoire qui sait rendre justice au Beau et au Bon.

M. le secrétaire-général a fait connaître le nom des lauréats. M. DELANNOY, architecte à Dunkerque, est venu recevoir la médaille d'or, décernée à son groupe scolaire; M. VERCLYTTE, instituteur, la médaille de bronze accordée à sa notice sur Volckerinckhove. M. MILLIEN, auteurs des *Plaideurs*, et M. FAGANDET, auteur du *Lion de Belfort*, récompensé par une médaille d'argent, n'ont pu se rendre à la séance qui s'est terminée par l'admirable *Prière du Soir,* de Gounod, couverte d'applaudissements qui s'adressaient surtout à l'habile directeur, M. BoHaert.

La séance a été levée à 11 heures.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR LE Dr ZANDYCK, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Cuique suum.

Mesdames, Messieurs,

J'obéis aux traditions de notre Société qui a voulu, dans chacune de ses réunions annuelles, entendre affirmer, par l'organe de son Président, l'existence, les efforts, la vitalité de l'œuvre qu'elle poursuit. En rappelant à votre mémoire l'élévation, l'autorité que mes honorables devanciers ont apportées à cette tâche, je ne me dissimule pas le danger des souvenirs : aussi est-ce sous l'égide du devoir que j'abrite l'entreprise, où je me hazarde, de captiver quelques instants votre attention.

Si, contrairement aux précédents, une seule des questions principales proposées aux Concours général et d'arrondissement a été traitée, et si, cette fois, quelques-de nos brillants rapporteurs sont muets, il n'en faut point accuser, je me hâte de le dire, l'indifférence des hommes de labeur auxquels nous nous adressons d'ordinaire. Par suite de circonstances regrettables sans doute, mais indépendantes du Bureau, le programme des sujets à aborder n'a pas été expédié régulièrement et n'a pu parvenir, en temps utile, aux travailleurs de bonne volonté, dont il nous est toujours si agréable de proclamer le succès. Or, vous le savez, les études de l'importance de celles que recherche la Société Dunkerquoise ne s'improvisent pas... !

Cette explication donnée, sur une lacune qui certainement ne se reproduira plus, laissez-moi, Mesdames et Messieurs, vous exprimer mon embarras dans le choix d'un sujet de dissertation, digne de l'auditoire bienveillant qui a daigné répondre à notre invitation et honorer cette fête de l'intelligence et du travail.

Un coup d'œil retrospectif, à travers nos publications

passées, m'a montré, dans les allocutions de mes prédécesseurs, de graves problèmes de sciences, de littérature, d'histoire, d'archéologie. Mainte parole accréditée vous a entretenus successivement *de nos travaux spéciaux, de l'influence des Académies en général, de celles de la province en particulier, de l'alliance des sciences, des lettres et des arts pour le développement de l'intelligence et de la fortune publique. Leurs applications à l'industrie* ne pouvaient être omises, au sein de notre arrondissement commercial.

Dans un autre ordre d'idées, un de nos collègues, aussi érudit que disert et toujours regretté, développait, en 1855, l'*utilité* et le *charme* de l'*Etude*.

Vous n'avez pas, plus que moi, oublié l'impression sympathique éveillée par un noble langage, un accent pénétrant, l'entrain d'une conviction si sincère et si communicative de l'orateur qu'on écoutait encore alors qu'il avait cessé de parler. Derode, vous l'avez tous nommé, concluait ainsi : « L'étude seule forme le goût, épure » le jugement, rectifie la conscience. L'humanité lui » doit sa gloire et son bien-être matériel. »

Les sciences aussi, dans nos solennités, ont eu d'éloquents apologistes : témoin le professeur Terquem, qui prenait pour texte de son discours en 1864 : *Les progrès des sciences et leur association nécessaire au succès des grandes entreprises industrielles aussi bien que des recherches spéculatives des lois de la nature.* Ce n'était pas assez creuser le problème que s'appropriait si bien la puissante méditation du penseur, et l'année suivante, il en poursuivait le corollaire, en analysant les tendances qui, depuis la renaissance des lettres et des arts, ont pu se réaliser dans cette phase relativement courte de la vie des peuples.

Je me reprocherais, Mesdames et Messieurs, d'avoir passé sous silence le non moins remarquable discours, prononcé en 1868 par M. Lhôte, sur : *La décentralisation au point de vue scientifique, artistique et littéraire ;* « thème » à jamais fécond qui, en proclamant comme nécessaire

» à la civilisation, la diffusion des lumières de l'esprit, » tend à assurer à un plus grand nombre d'individus, la » participation aux jouissances les plus pures que l'homme » puisse conquérir... »

Après cette énumération rapide des excursions déjà tentées dans le domaine littéraire, scientifique, philosophique et artistique, il me sera permis peut-être, sans fausse modestie, de décliner ma compétence en des matières si intelligemment explorées, étrangères d'ailleurs aux habitudes de ma carrière professionnelle.

Médecin, par vocation et par tradition de famille, c'est à la médecine, objet de mon culte, de mes études préférées, de mes préoccupations de chaque jour, que je demanderai le prétexte de cette communication d'idées que l'honneur, aussi inattendu qu'immérité, de présider cette séance, m'autorise à vous faire.

Que ce mot de *médecine* ne vous effraie pas, Mesdames! Je ne prendrai à la science médicale ni ses aphorismes sybillins, ni ses gloses transcendantes, ni sa métaphysique scabreuse, ni son vocabulaire souvent intraductible pour des oreilles heureusement peu familiarisées, comme les vôtres, avec les racines grecques et latines. Aussi bien, je n'ai nullement l'intention de vous initier aux problèmes ardus, aux lourdes responsabilités de ce difficile art de guérir, qui me semblent peu appropriés aux attributs charmants comme à la délicate sensibilité de votre aimable faiblesse. Pour dire tout de suite ma pensée entière, je suis de ceux qui, s'ils rendent hommage à l'estimable exception de la *Doctoresse*, ne croient pas à l'opportunité non plus qu'à l'avenir de la *Femme-Médecin.*

Mais, autant je voudrais, à tout jamais, voir éloigner de vos lèvres gracieuses cette coupe si souvent amère de notre professisn, autant je me plairai toujours à célébrer bien haut l'utile et inappréciable concours que nous trouvons en votre assistance, au chevet de nos malades et de nos infirmes. Nul ne sait plus que moi le baume consolateur que vous versez charitablement à ceux qui souffrent et que vous soulagez encore quand nous devenons impuissants à les guérir, la sollicitude persuasive, les

soins efficaces qu'épouses et mères vous transportez si généreusement, du foyer dont vous êtes l'amour et l'honneur, dans la demeure du pauvre, particulièrement sur ces frêles berceaux dont vous êtes les anges gardiens, les déléguées de la Providence. C'est que pour atteindre à ces bienfaits, moins de force et moins de science sont largement compensées par plus de persévérance et de dévouement : Le cœur prime l'esprit ! Ce n'est pas nous, Mesdames, qui avons fait la répartition ! Dieu a bien fait ce qu'il a fait, et s'il vous a donné le meilleur lot, n'aurions-nous pas tort de nous plaindre, quand nous tirons profit de ce que nous vous envierions volontiers !

Aidez-nous donc dans cette partie de notre ministére qui s'accommode par excellence à vos dons spéciaux, où vous pouvez tant et certainement beaucoup plus que nous : j'entends parler de *l'hygiène de l'enfance*. L'hygiène ! Le mot vous est connu, on le prodigue et, à vrai dire, on ne se soucie guère des préceptes qu'il synthétise. Chaque âge l'a, d'ailleurs, un peu entendu à sa manière. Souffrez que je résume, sous ce point de vue, quelques considérations rétrospectives.

Jusque vers la fin du XVIIIe siècle, l'hygiène, cette branche la plus importante peut-être de la philosophie médicale, puisque son application est de tous les instants, n'avait point été traitée. Quelques auteurs, parmi les plus remarquables législateurs de notre art, avaient bien donné, dans des ouvrages particuliers, d'excellents préceptes sur l'influence qu'ont sur l'homme les choses physiques et morales ; mais on n'avait point fait de cette science un corps de doctrine, et l'on donnait encore le nom de *non-naturelles* aux choses qui nous sont le plus *naturelles* et le plus indispensables, c'est-à-dire à l'air, aux aliments, aux boissons, au sommeil, à la veille, aux passions, etc., etc.

Il importait donc de réunir tous les matériaux épars, et de former, de leur ensemble, un système de connaissances hygiéniques.

C'est ce que le premier, le Dr Tourtelle a tenté avec succès. Il ne s'est pas contenté de prendre l'homme sor-

tant du sein de sa mère, de le suivre dans les différentes époques de la vie, de le considérer sous les latitudes les plus opposées ; de faire remarquer les modifications qu'ont exercées non-seulement sur notre organisation, mais encore sur nos facultés mentales, le climat, le gouvernement, la religion, le régime, etc., etc.

Remontant à des époques sur lesquelles la tradition seule nous a transmis des enseignements, son livre va chercher quelle a été sur l'homme l'influence des révolutions qu'a essuyées le globe et de la dépravation qu'ont subie les mœurs.

« Les anciens habitants de la terre, dit ce médecin,
» vécurent sains de corps et d'esprit, et parvinrent à l'âge
» le plus avancé, comme l'atteste l'histoire. On en dé-
» couvre aisément la raison en remontant à ces siècles
» heureux que les poëtes ont appelé *l'âge d'or*, où
» l'homme vivait dans l'inconnu, uniquement soumis
» aux lois de la nature et sous un ciel doux et clément.
» Outre que la terre, encore vierge, prodiguait ses fruits
» sans culture, les hommes ne connaissaient point, dans
» ces premiers temps, l'irrégularité et l'inclémence des
» saisons, source féconde des maladies; le globe terrestre
» gravitait également dans les deux hémisphères, et l'axe
» de l'équateur était parfaitement parrallèle au plan de
» l'écliptique. Il n'y avait à proprement parler qu'une
» saison : le printemps était perpétuel, et les jours
» constamment égaux aux nuits. »

Je me borne à signaler le plan de l'œuvre entreprise par ce médecin. Depuis la première apparition de son livre jusqu'à nos jours, de très-nombreux matériaux ont été apportés à l'hygiène, et quand on songe au haut intérêt que cette branche de la médecine a inspiré aux nations de tous les âges, on ne peut s'étonner que d'une chose : c'est qu'elle ait pu être, un moment, délaissée.

Dans l'impossibilité d'analyser, d'indiquer même sommairement les principaux travaux publiés depuis les soixaute dernières années, je dirai, en quelques mots, l'esprit qui les a dirigés.

L'hygiène, la connaissance des choses utiles et nuisibles à l'homme, ayant pour but la conservation de la santé, a dû subir les fluctuations de la théorie, des doctrines médicales, et elle a reflété invariablement l'esprit général de l'époque.

Quelques courtes citations suffiront comme exemples.

L'ouvrage de Tourtelle renferme des chapitres consacrés aux *forces vitales* et au *principe vital.* Il est à l'hygiène ce que la *Nosographie philosophique* de Pinel est à la médecine. Le livre de Rostan n'est autre que l'organisme appliqué à l'hygiène. Londe, au jugement sobre et droit, déblaya les erreurs et les vérités accumulées sur le terrain de l'hygiène, mais son livre ne dénote pas moins la tendance dogmatique de ses études. Enfin Michel Lévy, le dernier venu en la carrière, a publié, vers la moitié de ce siècle, une œuvre considérable. « Il n'y a » qu'un moyen, dit-il, de soustraire l'hygiène à toute » influence systématique : c'est de la circonscrire dans » la limite rigoureuse des faits et de laisser aux faits » leurs liaisons naturelles. Établir les conditions qui font » varier la puissance réactionnelle de l'organisme, déter» miner la nature et les effets des modificateurs ; déduire » ensuite, de cette double notion, les règles conservatrices » de l'individu et des hommes réunis en société, tel est » le plan que nous essaierons de remplir sous les fermes » auspices de l'expérience et de l'observation. »

Un tel plan comporte, on le conçoit, des divisions, des subdivisions très-nombreuses. Ainsi, les grandes divisions relatives à l'hygiène privée sont, d'après ce savant, 1° les différences individuelles, 2° les modificateurs, leur action et leur emploi. L'hygiène publique comprend : 1° les différences collectives, 2° les modificateurs et leur emploi.

Reproduire ici la nomenclature classique des objets que les subdivisions comprennent, les énumérer en détail serait superflu. Puis, nous arrêter davantage à ces questions générales ou particulières outrepasserait la tâche que nous nous sommes imposée.

Occupons-nous donc tout de suite de l'hygiène de la première enfance, des soins à donner aux enfants en bas-âge.

L'hygiène de la première enfance est généralement peu connue par la classe moyenne et par la classe ouvrière, par conséquent très-négligée par la grande majorité des mères de famille. C'est cependant au berceau qu'il faut prendre l'enfant pour bien diriger son développement, modifier sa constitution quand elle porte l'empreinte d'un vice héréditaire, et lui permettre de résister, si des accidents morbides, très-fréquents à ce jeune âge, viennent altérer la santé, ou si une influence épidémique dans les divers milieux d'une localité, compromet son développement.

On le voit donc, c'est dans la première enfance que s'impose l'observation sévère des lois de l'hygiène.

Les âges, jusqu'à l'époque de la puberté, ne peuvent être établis en réalité d'une façon aussi tranchée que les divisions formulées par les principaux hygiénistes pourraient le faire supposer, parce que leurs gradations se confondent : aussi limiterai-je mon étude de l'hygiène de la première enfance à cette période initiale de la vie, d'un jour à trois ans. Et, en effet, jusqu'à cette échéance, la vie n'est-elle pas un problème toujours pendant? Vous la voyez s'affirmer dans les deux ou trois années qui suivent ; enfin à six ou sept ans l'enfant est plus sûr de résister qu'on ne l'est à tout autre âge.

Permettez-moi, Mesdames, Messieurs, d'interrompre un instant mon exposition pour y intercaler quelques chiffres. Leur inexorable logique vous prouvera assurément, mieux que tous les raisonnements, combien veut être rigoureuse l'application des soins hygiéniques que réclament les petits enfants.

Vous avez certes encore bien présente à l'esprit la cruelle épidémie de rougeole qui a sévi à Dunkerque, pendant les mois de Janvier — Février — Mars — Avril de cette année, et surtout la mortalité exceptionnelle qui en a été la conséquence. Eh bien! j'ai voulu non-seule-

ment étudier quelle a été la partie de la population la plus maltraitée, mais encore comment cette mortalité s'établissait d'après les âges. D'un relevé, fait avec le plus grand soin, sur les documents authentiques, et de mes recherches personnelles, complétées par les communications de mes confrères, il résulte que la population ouvrière, indigente surtout, a été la plus décimée; en effet, la statistique de la mortalité s'établit ainsi :

D'un jour	à 1 an . .	114 décès	184
D'un an	à 2 ans . .	52 »	
De deux ans	à 3 » . .	18 »	
De trois »	à 4 » . .	4 »	
De quatre »	à 5 » . .	3 »	
De cinq »	à 6 » . .	2 »	
De six »	à 7 » . .	1 »	
	à 10 » . .	1 »	
	à 14 » . .	1 »	
	à 19 » . .	1 »	
	à 22 » . .	1 »	
	à 23 » . .	1 »	
	TOTAL .	199 décès.	

Ainsi, sur 199 décès, 184 sont fournis par les enfants d'un jour à trois ans. Proportion effrayante !!!!

Et quant aux causes de cette mortalité extraordinaire, mes investigations m'ont prouvé que l'inobservance, l'ignorance des règles les plus élémentaires de la préservation dans la classe ouvrière, indigente, ont été les principales. Elles ont eu des conséquences d'autant plus désastreuses que les rigueurs d'un hiver exceptionnel venait contrarier, entraver l'évolution d'une affection d'ordinaire si bénigne, et la compliquer gravement.

Afin de contribuer autant qu'il est en moi, afin de prévenir désormais, si c'est possible, d'aussi grands malheurs, je formulerai quelques conseils, et je n'aurai certes point fait un vain appel, Mesdames, à votre charité, à votre intervention fréquente dans la demeure des artisans, des pauvres, pour y faire entendre, par l'oreille des mères, combien par l'absence de soins, par leur négli-

gence, elles compromettent la santé, l'existence de leurs enfants en temps ordinaire, et surtout en temps d'épidémie.

Dans ce saint ministère de dévouement et d'humanité, ai-je besoin de vous dire que j'ai compté pour vous montrer le chemin, vous guider, vous soutenir, sur les Dames de Charité et de St-Vincent-de-Paul ?

La nature a spécialement confié les soins physiques de la première enfance aux femmes : ces soins sont, pour les mères, une obligation sacrée dont elles ne peuvent s'affranchir sans crime : car c'est l'observance de ces lois ou leur infraction qui décide principalement du sort heureux ou malheureux des hommes.

« Du soin des femmes, dit J.-J. Rousseau dans son
» Émile, dépendent la première éduéation des hommes,
» ses passions, ses goûts, ses plaisirs, son bonheur
» même....

» Ainsi élever les hommes, tandis qu''ils sont jeunes
» et les soigner quand ils sont grands, les conseiller, les
» consoler, leur rendre la vie agréable et douce ; voilà les
» devoirs des femmes dans tous les temps. »

Mais, Mesdames, « pour bien diriger les enfants, pour
» vaincre les difficultés sans nombre que vous rencon-
» trerez dans l'accomplissement de cette importante et
» délicate mission, le grand secret est de les aimer...,
» de les aimer beaucoup..., de les aimer de tout votre
» cœur.

» Pour les aimer, il faut les connaître, et je ne sais
» aucune façon de vous mettre à même de les connaître
» mieux, que de vous montrer quels soins délicats, atten-
» tifs, il faut leur donner avant l'heure à laquelle ils
» sont appelés à venir recueillir l'enseignement qui leur
» sera délivré dans les écoles.... »

Ainsi s'exprimait à Paris, en 1868, avec ce charme tout particulier qui n'appartient qu'à la femme de cœur, Madame Pape-Carpentier, dans une conférence sur l'hygiène.

Accordez-moi, Mesdames, pendant quelques moments

encore, votre bienveillante attention, et je résumerai rapidement les principales règles générales que vous pourrez traduire aux mères de famille.

La nourriture de l'enfant doit d'autant plus vous préoccuper, que la négligence d'une bonne diététique suffit à provoquer les maladies qui sont souvent la cause de l'énorme mortalité du premier âge.

L'allaitement maternel est le seul mode d'alimentation à adopter, il répond le mieux au but de la nature. Il doit être continué, autant que possible, jusqu au neuvième ou douzième mois. Si le lait de la mère manque tout-à-fait, faites prévaloir l'allaitement par une nourrice; s'il est insuffisant, conseillez l'allaitement mixte, mais avec toutes les précautions que comporte le jeune âge. Enfin, le sevrage devra toujours se faire par degrés.

Il faut habituer les enfants, même dès leur bas-âge, à l'influence de l'air extérieur, en ayant soin toutefois de les couvrir, en raison de la température chaude ou froide.

Pendant les premiers mois de son existence, l'enfant partage son temps entre l'alimentation et le sommeil, et l'on doit respecter cet instinct; un peu plus tard, il faut tacher de concilier le sommeil du jour avec les heures de la promenade.

Intervenez activement pour proscrire les sirops calmants, notamment ces soporifiques dangereux, les préparations de pavot, par exemple, si fréquemment administrées dans ce pays, à la campagne et chez les femmes d'ouvriers qui, par ce moyen coupable, s'assurent un repos égoïste, trop souvent payé de larmes amères et de tardifs remords... !

Un maillot, durant les premiers temps qui suivent la naissance, est le meilleur habillement. Puis, quand on costume l'enfant, avec des vêtements ajustés, ils doivent l'être dans des conditions à ne gêner ni la circulation, ni le jeu des poumons, ni les mouvements des membres.

Il est très-important de surveiller la toilette, les soins de propreté, de recourir fréquemment aux lotions d'eau

tiède remplacée plus tard par l'eau froide, et de donner souvent des bains.

Telles sont les bases essentielles de l'hygiène de la première enfance. Certes, elles comporteraient de nombreux et minutieux détails que la circonstance et le cadre de ce travail m'interdisent aujourd'hui, mais que la femme intelligente comprend déjà.

Recommandez surtout, Mesdames, recommandez aux mères l'appel de l'homme de l'art au moindre dérangement dans les fonctions de leurs chers enfants, et répétez leur, sans vous lasser, combien est vaine et souvent fatale la réputation de ces mille remèdes soi-disant populaires, vulgarisés par la routine et l'ignorance.

Si enfin vos conseils n'étaient pas réalisables à domicile, par cela seul que les mères pauvres doivent, pour améliorer leur intérieur, travailler hors de chez elles; si vous en rencontrez, comme il ne s'en trouve que trop souvent encore, confiant leurs enfants à des étrangères, ou bien n'hésitant pas à les abandonner, pendant le jour, dans des dépôts mercenaires, où tout manque, air, lumière, surveillance, nourriture et jusqu'à la propreté; rappelez à ces malheureuses que Dunkerque possède, depuis 1862, une Crèche bien dirigée, déjà acceptée par un grand nombre d'entr'elles.

L'enfant, dès sa naissance, y est reçu. Il trouve là une sollicitude constante et éclairée, sous l'œil assidu des inspectrices et l'assistance du médecin. Là, rien n'est laissé au hazard, au caprice: si la mère ne peut s'y rendre pour allaiter son enfant à des heures régulières, le choix et la quantité des aliments y ont été indiqués, dès le principe, par un médecin et par l'expérience des dames patronesses, selon l'âge et la constitution du sujet. En un mot, la Crèche garantit à l'enfant jusqu'à trois ans, âge de son admission à l'Asile, l'éducation physique, l'éducation morale, l'éducation intellectuelle.

Je terminerai par une dernière considération. Pendant le premier âge une hygiène bien dirigée, bien exécutée rend les jeunes enfants moins impressionnables aux

troubles fonctionnels, aux variations atmosphériques: viennent la maladie, voire la redoutable épidémie, les malheureux petits êtres, voués à ces terribles et souvent inéluctables épreuves du début de la vie, les subiront du moins dans des conditions meilleures de résistance, avec des chances supérieures d'indemnité.

Si les enfants de nos ouvriers, de nos pauvres, avaient été élevés ainsi que l'exige l'hygiène, l'affreuse mortalité du commencement de l'année, pendant notre dernière épidémie de rougeole, ne m'eût pas fourni le thème de cette conférence: je n'y eusse pas puisé, je le dis avec conviction, l'argument douloureux après lequel, vous penserez comme moi, que je n'ai pas à insister davantage sur sa triste portée.

J'ai d'ailleurs à remplir un devoir plus doux et je ne saurais tarder plus long-temps à m'en acquitter. La présence à cette solennité d'élite de nos concitoyens, le concours distingué de nos amateurs et artistes pour en relever l'importance, sont à nos yeux des témoignages d'estime et de bienveillance dont la Société Dunkerquoise se plait à enregistrer l'inappréciable prix, et dont elle aime à proclamer la plus reconnaissante réciprocité.

Maintenant, vous tous, Mesdames, Messieurs, recevez mes remerciements pour avoir daigné assister à notre Séance solennelle, merci surtout d'une indulgente attention dont je voudrais être sûr de n'avoir pas abusé. Puissent mes conseils, faibles échos de préceptes consacrés par l'expérience du temps et l'autorité des maîtres, être reportés par vous, à ceux qui les ignorent ou les dédaignent. Moi, parlant au nom de l'art et de la raison, vous, Mesdames, au nom de la charité divine et du cœur maternel, peut-être ensemble, aurons-nous fait *un peu de bien!!!*

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTE,

Par le secrétaire-général, M. Mordacq.

Mesdames et Messieurs,

J'éprouve aujourd'hui plus de gêne que jamais à prendre la parole devant un auditoire que je sais pourtant bienveillant. Cette espèce de crainte qui doit paraître tardive puisqu'elle arrive à la fin de trois années d'un secrétariat laborieux — sinon bien rempli ; — m'est inspirée par un travail que j'ai eu la hardisse de commencer sans savoir si j'aurais le courage de le conduire à fin, me contentant peut-être de dire, comme La Fontaine :

« J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris. »

Ce travail, c'est l'histoire de la Société Dunkerquoise depuis sa fondation jusqu'à ce jour. J'ai dû, en conscience, — et le plaisir que j'ai trouvé m'a bien récompensé des heures que j'y ai données, — j'ai dû lire les comptes-rendus faits par les secrétaires qui m'ont précédé. Eh bien ! je le dis sans fausse modestie, et avec toute la sincérité d'une conviction qui a grandi à mesure que j'avançais dans mes recherches : il y a, de ma part, presque de l'impudence à venir parler après ces orateurs à l'esprit fin, aux aperçus profonds, à la parole élégante et facile; aux allusions délicates, qui savaient si bien reconnaître et relever le mérite de leurs collègues sans effaroucher leur modestie. C'est un véritable régal de l'esprit que les comptes-rendus de MM. Pérot, Derode, Charles, Delye, Göthlin.

Nous, au contraire, si nous sommes assez téméraire pour porter la main à cette sorte d'arche sainte, n'avons-nous pas à craindre que notre gaucherie ne fasse penser à deux fables dont il est inutile, ici, de rappeler les titres,

et ne nous exposons-nous pas à entendre murmurer à notre intention :

> Ne forçons point notre talent,
> « Nous ne ferions rien avec grâce.
> » Jamais un lourdaud, quoi qu'il fasse,
> » Ne saurait passer pour galant? »

Ou bien :

> « Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami? »

Par bonheur, nous pouvons présenter une excuse: c'est que nous avons hérité d'un titre,—pour lequel nous avons déclaré ne pas nous sentir fait,—dans un moment difficile, alors qu'il ne tentait personne; qu'il fallait un certain courage pour le prendre, et qu'il fallait bien pourtant que quelqu'un acceptât l'héritage, même *sans* bénéfice d'inventaire.

On pourrait, il est vrai, objecter que, depuis trois ans, l'occasion ne nous a pas manqué de nous décharger d'un fardeau qui n'allait pas à nos épaules, et laisser cette besogne à l'un des nouveaux venus parmi nous, plein d'ardeur et de bonne volonté, ayant ces heureuses hardiesses de pensées et de style qui ne conviennent plus à notre âge; mais,—notre confession sera complète, et nos francs aveux nous vaudront sans doute l'indulgence d'un tribunal qui ne nous a pas habitué à des sévérités,—nous avons craint, alors, qu'on ne nous accusât de déserter un drapeau que nous nous étions engagé du moins implicitement, à porter pendant un temps déterminé, et, au risque d'être étouffé sous ses plis, nous avons essayé de le tenir jusqu'au bout. Heureusement pour vous, Mesdames et Messieurs,—surtout heureusement pour moi,—le terme est presque atteint, et, l'an prochain, vous serez mieux servis. Soyez donc, je vous prie, encore un jour indulgents pour le rapporteur.

J'ai eu l'honneur de vous dire les difficultés que nous avons rencontrées, au sein même de la Société, à la suite

de nos désastres; vous savez combien péniblement notre Compagnie a vécu pendant les années qui ont suivi une date néfaste. L'an dernier, j'ai exprimé les espérances que faisait naître l'arrivée dans nos rangs des membres jeunes, actifs, aimant l'étude, voulant ardemment le bien, et qui, si leur modestie ne leur a pas toujours permis d'alimenter nos lectures mensuelles, ont au moins fait preuve de bon vouloir et, par leur exactitude, ont placé l'année qui s'achève parmi celles où les séances ont été le plus régulièrement suivies.

Il faut dire que l'excitation au travail n'a pas manqué, et M. Zandyck qui, malgré ses occupations accablantes, a bien voulu accepter, l'honorable, mais lourde charge de la présidence, a fait de sérieux efforts pour que nous n'eussions pas à rédiger des procès-verbaux de carence. Comme c'est sur sa proposition que les comptes-rendus de nos réunions figureront désormais à la fin de chaque volume de nos Mémoires, il a eu à cœur qu'ils vinssent prouver que nous n'étions pas restés inactifs. Aussi, soit en public, soit en particulier, il a constamment fait appel au bon vouloir et au travail, il a, — qu'il ne trouve pas mauvais que je le dise,—harcelé les travailleurs, excitant l'un, rappelant une promesse à l'autre, obtenant ainsi des lectures dont j'aurai tout à l'heure à vous faire l'énumération. Je saisis avec bonheur cette occasion d'une séance solennelle, pour prier notre président de me laisser le remercier, au nom de la Société, du zèle qu'il a déployé afin d'animer nos séances, de donner un vif intérêt à ces réunions qui sont le foyer où vient s'entretenir le feu précieux de l'étude, où le zèle se réchauffe, où l'activité se maintient.

L'un des mieux disants parmi les secrétaires perpétuels, M. Derode, dont le nom revient si souvent dans nos annales, dont le souvenir est ineffaçable parmi nous, — demandait un jour à l'auditoire la permission de ne plus suivre le sillon tracé devant lui et il ajoutait : « Dans les comptes-rendus ce n'est pas l'homme qui parle et dit sa pensée, c'est le registre aux procès-verbaux qui se déverse sur l'auditoire. Dans cette pièce officielle, le procès-ver-

bal prend forme et se condense à la vue de l'assistance terrifiée, comme ces spectres exploités depuis quelques années aux théâtres des boulevards. »

M. Derode avait acquis le droit de sortir de l'ornière; force nous est, à nous, d'y rester, et c'est aux procès-verbaux des séances qu'il nous faut avoir recours pour nous acquitter de notre tâche. Franchement, nous n'en sommes pas attristé, car c'est là un chemin battu, bien frayé, et nous pourrions nous égarer si nous voulions, à l'exemple du fondateur de notre Société, chercher des voies nouvelles.

Avant de vous faire connaître les travaux de cette année, je désire payer un tribut de reconnaissance envers un homme qui, pendant près de vingt ans, — depuis l'origine de la Société,—a géré nos modestes finances avec toute l'attention d'un père de famille soigneusement économe du patrimoine qu'il laissera à ses enfants; je désire dire quelques mots d'un homme à qui Dieu donna une des plus vertes vieillesses qu'il soit possible d'admirer, et qui, jusque dans un âge très-avancé, a été l'un de nos collègues les plus assidus, l'un des membres les plus dévoués, l'un des travailleurs les plus courageux : vous avez nommé M. ALARD. Que les jeunes gens qui parfois dépensent si follement leurs belles années, me permettent de rappeler que M. Alard dont le cœur restait jeune et l'esprit actif malgré ses dix-sept à dix-huit lustres, — pour parler comme autrefois, — avait, à force de volonté, d'énergie, de courage persévérant, fait par lui-même une éducation que les difficultés du temps de sa jeunesse n'avaient point laissée se compléter, comme l'eût désiré sa famille. Sait-on comment cet infatigable traducteur de Byron travaillait les strophes de son Childe Harold? — C'était en se rendant pédestrement à sa ferme de Looberghe, le livre et le crayon à la main. Et voyez où peut conduire cet ardent désir de savoir! Presque sans guide, à peu près sans conseils, il était arrivé à posséder cinq langues vivantes. Banquier, consul des Pays-Bays, membre de la Société française d'archéologie, trésorier et souvent délégué de la *Société Dunkerquoise* aux congrès et

aux réunions des Sociétés savantes, M. Alard a montré dans nos mémoires et dans les deux volumes qu'il a publiés, la variété de ses aptitudes, de son talent, de ses connaissances : poésie, histoire, archéologie, questions scientifiques, industrielles, agricoles, rien ne lui était étranger.

Il recherchait dans l'étude une de ses plus grandes, de ses plus vives consolations. La mort frappa bien souvent autour de lui, fauchant les personnes qui lui étaient les plus chères. Dans les deux branches de sa famille il y eut des pertes terribles, des deuils écrasants : d'un côté sa petite fille, unique enfant arrachée à la fleur de l'âge à l'affection des siens ; de l'autre un petit-fils tout l'espoir d'un père vénéré, et tombant en défendant le sol de la patrie ! Et lui, comme ces chênes séculaires, autour desquels s'abattent les arbres dans toute leur vigueur, il restait debout, trouvant sa force dans la religion, un adoucissement à sa douleur dans des travaux littéraires ! Que cette existence, Messieurs, soit pour nous un exemple, et n'oublions pas que le travail intellectuel n'a pas d'âge quand une grande régularité de vie a permis au cœur et à l'intelligence de ne point vieillir.

J'arrive maintenant aux travaux de la Société, car d'autres membres, imitant notre regretté trésorier, ont essayé de montrer la même ardeur, la même activité.

Le volume qui va paraître contiendra :

1° Le compte-rendu des séances solennelles du 22 décembre 1873 et du 11 janvier 1875, avec les discours de MM. Bonvarlet et Hovelt, présidents, le travail du secrétaire général, les rapports des concours par MM. Everhaert, Terquem, Leclercq ;

2° *Analectes et documents pour servir à l'Histoire de Dunkerque*, par M. Dasenbergh, publiés par M. Bonvarlet ; notes très-curieuses offrant la physionomie de notre ville pendant cette période difficile qui s'étend de 1790 à 1796.

3° *Quelques mots sur la question ouvrière*, par M. de Laroière, étude qui, à côté de sa donnée religieuse et

morale, a des détails très-intéressants sur la valeur des salaires au XVe et au XVIe siècle;

4° *Étude sur la liberté testamentaire et le droit de propriété*, par M. Édouard Hovelt; travail consciencieux où l'auteur s'appuie sur les notabilités de la science du droit et de l'économie;

5° *Notice historique, biographique, anecdotique, sur Jean-Jacques Fockedey*, par M. J.-J. Carlier, membre correspondant dont nous avons, ici, déploré la perte. M. Carlier n'a pu voir imprimé un travail qu'il considérait comme un devoir, et qu'il consacrait, comme il le dit lui-même, « à la mémoire d'un parent dont la longue carrière fut toute remplie de dévouement au soulagement des misères humaines et qui, à un jour mémorable, sut courageusement proclamer les droits de l'éternelle justice en face de l'iniquité triomphante »;

6° Deux *Allégories* de M. Pérot, où l'on retrouve l'esprit fin et profond de l'ancien Secrétaire de la Société;

7° Une *Notice historique sur la commune de Petite-Synthe*, travail qui a valu une médaille d'argent à M. Verbeke, instituteur;

8° *Notice sur une comédie grecque moderne*, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, qui sait, tout en faisant preuve d'une profonde érudition et d'une connaissance sûre de la langue grecque, intéresser le lecteur par de curieux détails, un style coloré, des aperçus d'une grande sagacité;

9° *Poésies* de M. Pieters qui, déjà, a enrichi nos volumes de pièces remarquées;

10° *Biographie du docteur Vital*, de Dunkerque, par M. le docteur Bertherand. La Société ne néglige aucune occasion de montrer son empressement à recueillir les documents qui peuvent le mieux faire connaître notre cité ou les hommes remarquables qu'elle a produits;

11° *Expériences agricoles et chimiques* sur des plantes saccharifères, par M. Landron. C'est la suite d'un travail apprécié dans des réunions savantes, et qui a valu, à l'auteur, de hautes approbations;

12° *Procès-verbaux des séances mensuelles de la Société.*

Outre ces travaux qui ont fourni matière au XVIIIme volume de nos Mémoires, et dont la plupart ont été lus dans nos réunions de chaque mois, nous y avons entendu — ce qui prouve l'ardeur et le bon vouloir d'un certain nombre de titulaires :

1° de M. Hovelt, son allocution à l'occasion de l'installation du bureau ;

2° de M. Zandyck, sa réponse à l'allocution précédente ; — une *Notice sur l'Eucalyptus globulus ;* — un éloge de M. Alard ; — une *Notice historique sur l'organisation et la distribution des secours médicaux aux malades indigents dans l'arrondissement de Dunkerque ;*

3° de M. Terquem, une conférence très-savante sur les *Courants de la Manche et de la rade de Dunkerque en particulier ; — une Notice sur les abordages de nuit à la mer ;* l'auteur a inventé, pour les empêcher, un instrument d'une remarquable simplicité, dont il nous a expliqué l'usage, et au moyen duquel, instantanément, presque sans réflexion, on connaît la direction du navire dont on aperçoit les feux ;

4° de M. Bonvarlet, des *Extraits* faits par M. Dasenbergh d'une histoire de Dunkerque, — manuscrit laissé par le dernier Faulconnier ; — six lettres autographes du célèbre historien Alexis Monteil ;

5° de M. Landron, le compte-rendu des séances des Délégués des Sociétés savantes, à Paris ; — une *Étude sur quelques plantes oléagineuses ;*

6° de M. Mordacq, une *Étude littéraire* et une imitation en vers du livre du prophète Habacuc ; — l'introduction à l'*Histoire de la Société Dunkerquoise ;*

7° de M. Éverhaert, un travail sur les *Fondations musicales et sur les hommes qui, de nos jours, ont honoré et maintenu le goût de l'art musical à Dunkerque ;*

8° de M. Paulmier, Rapport concernant *l'Étude sur les Chèques*, par M. Le Mercier ; — une *Étude sur l'hypothèque maritime ;*

9° de M. l'abbé Bertein, un compte-rendu de l'ouvrage du P. Liberatore : *du Composé humain ;*

10° de M. de Queux de Saint-Hilaire, membre correspondant, une étude très-savante sur *Nicolas Machiavel et les Écrivains grecs ;* — une lettre très-curieuse de Jean-Bart ;

11° de M. Güthlin, membre honoraire, le *Chant du Printemps ;*

12° de M. Pérot, membre correspondant, deux pièces de poésie, dont il vous sera donné lecture, ainsi que de l'envoi de M. Güthlin ;

13° de M. Galloo-Guilbert, une œuvre poétique : *Hommage à Ferdinand de Lesseps.*

Voilà notre réponse à ceux qui douteraient de l'utilité de nos réunions, de la multiplicité et de la variété de nos études et qui, voulant réduire notre action exclusivement à l'encouragement du travail des autres, croiraient qu'en dehors des concours, notre activité est nulle.

Depuis vingt-cinq ans des voix éloquentes et vivement applaudies ont bien des fois montré ce que veut la Société Dunkerquoise, le bien qu'elle se propose dans sa modeste sphère, le but qu'elle ne cesse de poursuivre : exciter au travail, sans doute, mais en donnant elle-même l'exemple du travail. Elle a marché devant ceux qui niaient qu'elle fût viable ; elle a produit, sinon des œuvres remarquables, du moins des œuvres utiles, et a prouvé qu'elle n'est point frappée de stérilité.

C'est avec une entière confiance que nous engageons amis et...... ennemis, s'il en est, — du moins les indifférents et les frondeurs, à parcourir les 18 volumes de nos Mémoires, à jeter un coup d'œil sur nos nombreux programmes où ils ne trouveront pas, — nous espérons du moins qu'ils nous rendront cette justice, — une seule question oiseuse. Ils pourront aussi s'assurer, — et j'emprunte pour le dire quelques mots d'un de mes prédécesseurs souvent applaudi, — que nous avons, nous aussi, cherché à propager « les lumières du Vrai, les ardeurs du Bien, les splendeurs du Beau. »

Ces nombreuses lectures, ces documents si variés de nos publications ont au moins prouvé à notre honorable président qu'il avait eu tort d'hésiter un moment à prendre les rênes. On doit voir que si la Société malade avait besoin d'un docteur habile et expérimenté, elle a été servie à souhait, puisqu'elle marche rapidement, non pas à la convalescence, mais à une robuste santé. Depuis longtemps nos réunions n'avaient été ni si régulièrement suivies, ni si utilement occupées qu'elles l'ont été pendant cette année. M. Zandyck est parfaitement en droit de s'attribuer, en grande partie, cet heureux résultat qui est pour celui qui le remplacera, — puisque les exigences de nos règlements le veulent, — l'assurance que quand une Société littéraire..... ou autre a un guide intelligent, zélé, plein d'ardeur et de dévouement, elle marche au progrès, elle réussit de mieux en mieux, et elle fait le bien d'autant plus facilement qu'elle se sent soutenue par d'honorables et nombreuses sympathies, — celles du Conseil Municipal, du Conseil Général, du Ministère de l'Instruction publique, — et par les flatteuses et précieuses marques d'intérêt d'un auditoire fidèle à nos séances solennelles.

RAPPORT SUR LES ENVOIS DE POÉSIE,

par M. Everhaert.

Mesdames et Messieurs,

Quoique les programmes du Concours général et du Concours d'arrondissement ouverts pour cette année n'aient rien réclamé aux littérateurs spécialement épris du culte de la poésie, six d'entre eux néanmoins profitant de la faculté de récompenser que s'est réservée la la Société dans les derniers articles de ses deux programmes, ont voulu tenter la fortune, ont voulu prouver une fois encore que la source de l'enthousiasme n'était pas tarie dans leur cœur, que, ni le goût des plaisirs, ni celui des affaires n'avaient pu étouffer chez eux l'admiration innée chez tout homme bien doué, pour les beautés de la nature et de l'art; qu'ils n'avaient pas renoncé aux brillantes manifestations fournies par la littérature et par la poésie pour traduire leurs sentiments intimes, pour protester contre une indifférence blâmable, par leur exemple, pour rappeler enfin à leurs judicieux approbateurs cette sage et louable maxime que nous a léguée notre inimitable fabuliste, notre sage et bon Lafontaine.

L'âme est un feu qu'il faut nourrir,
Et qui s'éteint, s'il ne s'augmente.

Si la Société avait pu, tant soit peu, partager des dispositions que tout dans son passé dément et désavoue, pouvait-elle oublier que sa mission essentielle est d'encourager les tentatives faites par des aspirants qui ont senti plus ou moins l'influence secrète du ciel; devait-elle comprimer de louables aspirations vers l'idéal, et porter le découragement à ceux même qui auraient rêvé prématurément le succès? Loin de là, elle s'est bien gardée de renier son passé et de commettre une telle

apostasie! Elle a persisté dans sa voie, et s'efforçant de louvoyer entre deux écueils, une sévérité excessive ou une indulgence exagérée; elle a adopté les conclusions motivées que lui a soumises sa commission après de sérieuses lectures, après de mûres délibérations sur les mérites des six pièces de poésie adressées hors concours à la Société Dunkerquoise.

La Commission et la Société craignant d'abuser de la bienveillante attention de l'auditoire qui, cette fois encore, les honore de sa présence, ont cru bien faire, en couvrant d'un prudent silence les deux pièces les plus faibles qui nous aient été adressées, l'une intitulée: « La Méditation, » l'autre: « La Saint-Nicolas. » Nous ne voudrions pas décourager les auteurs, mais nous croyons que de nouvelles études pourront, dans un avenir prochain, leur préparer un succès que nous sommes obligés d'ajourner.

En continuant dans l'ordre ascendant où nous vous présentons les pièces que nous avons reçues, nous arrivons à un sujet bien cher aux Dunkerquois, le combat du *St-Vincent*, ou la mort héroïque de Jean Jacobsen. Ce sujet traité pour la troisième fois au Concours actuel, a été couronné à sa première apparition sous la plume énergique et habile de M. Lesguillon de Paris, devenu depuis notre collègue.

Nous ne vous dirons pas que le poëte de 1875 ait fait oublier son devancier de 1857, loin de là! Ses meilleures strophes ont-elles rivalisé *avantageusement* avec celles de son prédécesseur, j'en doute; nous croyons bien faire néanmoins en vous en détachant quelques-unes où le choix des expressions nous a paru rehausser de généreux conseils adressés aux descendants de notre illustre ancêtre Jacobsen:

Dunkerque tu devrais, lorsque Dieu te les donne,
Grandir de tes héros le renom immortel,
Puisqu'ils sont les plus purs joyaux de ta couronne,
Montre les brillants sous le ciel!...

Elève à Jacobsen un monument austère,
Une statue ; alors ses combats triomphants
Modelés sur le bronze, ou gravés sur la pierre,
Seront connus de tes enfants.....

Après les scènes héroïques léguées à la postérité par Jacobsen et par son vaillant équipage, les martyrs de la science sont venus réclamer notre attention en faveur de ces fous sublimes auxquels l'humanité doit tant de conquêtes impérissables, en faveur de ces fous si dignement célébrés par notre immortel Bérenger, depuis Christophe Colomb qui nous a légué *un nouveau monde* jusqu'au CHRIST qui nous a légué un DIEU. L'auteur du *Zénith* a senti aussi s'éveiller sa verve poétique, devant les entreprises héroïques de ces nouveaux TITANS qui ont voulu escalader des régions inexplorées jusqu'à ce jour, dépasser les limites respectées par les aigles, et résoudre les plus redoutables problèmes !...

Une véritable inspiration, un lyrisme qui se dégage sans effort des idées rebattues, avec une juvénile énergie, signale tout d'abord cette pièce conçue, on peut le dire, sur le sujet le plus élevé (car le troisième chapitre est intitulé « le Drame dans l'espace. »)

Nous nous empressons cependant d'affirmer que malgré les *entraînements* de ce sujet, l'auteur bien loin d'isoler de leurs devanciers en toutes les carrières, les martyrs dont il a voulu immortaliser le dévouement, déclare au contraire, que :

..... Vers un même but les sources réunies,
Mêlant les volontés, unissant les génies,
Ne forment qu'un seul fleuve où tous les souvenirs
Roulent... appel fatal qui vers le gouffre attire
Les pionniers de l'Avenir !!...

Après ce loyal et après ce juste hommage rendu à tous les genres de génie, l'auteur revient immédiatement à ceux qu'il a voulu chanter, il s'écrie :

Parmi tant de revers, parmi tant de batailles,
Qui de vos fiers soldats mesurerait les tailles?
Qu'importe à l'ouragan d'où lui vient le vaisseau?

Après ceux qui nous préparent l'avenir, l'auteur nous transporte à travers les siècles vers nos bienfaiteurs, dans le passé!

Cherchons alors dans les épaves
De vingt siècles entre heurtés,
A qui nous, les anciens esclaves,
Nous les devons, nos libertés?...
Sur le front des vagues passées,
Comptons nos gloires dispersées,
Que chaque nom soit un drapeau,
Qu'il représente une phalange
Et que chaque martyr s'y range
Selon la part du grand, du beau!!

On a regretté que l'auteur qui a disposé si nettement des catégories ouvertes à tous les genres de gloire connus sur notre terre, une fois lancé dans des régions inconnues, ait trop rapidement, peut-être, improvisé des descriptions et un style en rapport, sans doute, avec les espaces mystérieux où il nous entraîne; il faut bien avouer du reste qu'il ne fut jamais plus difficile à un auteur d'éviter le danger signalé, avec tant d'autorité, par ce vers de l'art poétique :

« Il craignait de ramper, il se perd dans la nue!! »

Nous espérons néanmoins que si l'auteur tentait, après la description fantastique de ce voyage aérien, une seconde épreuve, revue et corrigée, il éviterait avec plus de succès quelques écueils, quelques passages obscurs, quelques pensées trop vagues, il nous donnerait enfin la joie de remarquer des changements amenés par l'étude, et par le temps, et suivant les heureuses prévisions de ces sages paroles :

« *Amo in juventute quod resecari possit.* »

Le *Lion de Belfort* nous ramène des plaines éthérées vers la terre, vers le monde réel, au milieu d'infortunes dont le souvenir trop récent s'illumine de glorieux exploits, et nous transporte parmi des tombes à peine fermées et entourées de *cyprès* funèbres, mais qui ont la splendeur des *lauriers*. Les strophes suivantes nous disent éloquemment les intentions du poëte :

Patriotisme saint, que ton souffle m'anime,
Que m'importe ces cris, qu'importait ton véto
Sous l'œil des alliés, censeur pusillanime,
Au chantre Messénien célébrant Waterloo ! !

Après l'avoir vidé, faut-il briser le verre ?
J'irai plutôt, criant d'une voix de Stentor,
Oui nous l'avons gravi, ce douloureux Calvaire,
Que Wissembourg commence, et que finit Belfort !

Nous avons constaté avec une vive satisfaction que ces invocations au patriotisme n'avaient pas été vaines, et que des citations et des allusions historiques empruntées soit à l'histoire romaine, soit aux poésies du Dante, avaient éloquemment témoigné du respect enthousiaste de l'auteur inspiré par un si noble sujet, et par l'ardent désir de contribuer à la glorification de nos frères ! ! Avouons toutefois que le poëte a semé sur une terre merveilleusement préparée, reconnaissons qu'en France, comme ailleurs, il était bien difficile à tout homme bien doué de ne pas s'émouvoir au récit de pareils malheurs et de pareil patriotisme. La Société a partagé les sentiments de sa commission, elle a décerné au chantre inspiré de Belfort, une mention honorable consignée sur une médaille d'argent, avec le nom de Fagandet, Alfred, de Paris.

On nous pardonnera, je l'espère, si un sincère regret nous entraîne à reproduire les strophes suivantes que la crainte d'abuser de votre attention, Messieurs, nous avait engagés à supprimer, mais la mention des honneurs de la guerre décernés par le vainqueur, n'est-ce pas la plus

belle récompense, le plus bel hommage rendu au courage malheureux ?...

D'un douloureux traité nantissement stoïque,
Aux mains des Allemands, Belfort, quand tu restas,
Laissant sortir alors ton armée héroïque,
Treskow fit par les SIENS SALUER TES soldats!!...

La tête haute, au son de leurs clairons sonores,
Regardez-les passer, ces vaincus triomphants,
La France qui revoit le drapeau tricolore
En sanglotant, s'écrie : « O mes braves enfants ! ! »

Du sujet que nous abandonnons à regret, nous arrivons à la dernière pièce du Concours intitulée : « Les Plaideurs. » Ce sujet, quoique moderne, par l'époque où l'auteur a placé ses personnages, est néanmoins renouvelé des Grecs... En effet, depuis des siècles, Aristophane, auteur grec, bien connu par la liberté avec laquelle il traitait tous les sujets, avait égayé le peuple athénien par ses guêpes, lorsque notre illustre tragique, lorsque le grand Racine vit dans cette production grecque une mine féconde à exploiter, et pour attaquer la manie des plaideurs, et pour essayer de faire passer dans notre langue les bons mots d'un auteur en possession d'une vogue difficile à obtenir chez un peuple qui se doutait, suivant toute apparence, de ce qu'était le *sel attique!!* Le succès qui vous est connu, et qui dure encore, vous dit éloquemment : si Racine a encouru le blâme de ses contemporains ou de la postérité pour son unique infidélité à Melpomène, pour avoir enfin, un seul jour, emprunté le masque de Thalie, afin de traduire en action sa maxime favorite :

« *Castigat ridendo mores.* »

Voici venir un auteur qui, animé comme ses devanciers des plus louables intentions, n'a pas eu recours au ridicule, mais a voulu tout simplement donner à ses lecteurs une leçon de morale, de sagesse et de charité, et

cela avec une bonhomie, avec une simplicité bien faites pour atteindre un but éminemment désirable : la haine des procès substituée à cette déplorable passion si commune dans une partie de la France, dont le nom est dans toutes les bouches. Un style d'une merveilleuse clarté, un enchaînement d'idées et de faits parfaitement exposés révèle, dès les premiers vers, l'heureuse habitude de parler, sans effort, cette langue privilégiée de la poésie ; une grande concision fait paraître courte une pièce à laquelle on a donné néanmoins tout le développement qu'elle comportait ; enfin l'histoire émouvante de deux plaideurs acharnés, mais réconciliés dans les dernières années d'une extrême vieillesse, nous indique péremptoirement les incalculables bienfaits de la charité évangélique, de la loi d'amour substituée par le Divin Maître à l'esprit de malveillance et de haine ! !

La Société accueillant par un vote unanime les conclusions proposées par ses mandataires, a décerné au poëte qui fait de son talent un si noble emploi, la plus haute récompense dont elle puisse disposer en faveur d'une pièce qui lui est adressée hors concours, c'est-à-dire une mention très-honorable consignée sur une médaille en vermeil, avec le nom du littérateur déjà fréquemment couronné par la Société Dunkerquoise, et par bien d'autres, c'est, vous l'avez deviné, Monsieur Millien, Achille, dont l'éloquente prédication, que vous entendrez, dans un instant, tout entière, a déjà ramené, sans doute, dans le chemin de la Charité, plus d'un frère malheureusement égaré ! ! . . .

RAPPORT SUR LE CONCOURS D'ARCHITECTURE

par M. Terquem.

Messieurs,

Il est dans l'existence des sociétés, des époques où l'on voit tout d'un coup une idée surgir et s'imposer : sous son influence mystérieuse, tous les esprits s'émeuvent et se précipitent vers ce qu'ils regardent comme le port de salut. Alors il se produit de ces révolutions qui ne régénèreront souvent que les fils de ceux qui sont tombés dans la lutte de l'immobilité granitique contre le progrès.

Quand l'Empire Romain s'écroulait miné par la démoralisation et par sa religion, et que les philosophes cherchaient en vain, dans leurs discussions scholastiques, les moyens de consolider les ruines du présent, le Christianisme n'eut pour ainsi dire qu'à paraître pour prendre la place de toute cette tourbe de vices et d'hommes déifiés, de tout ce paganisme, dont les doctrines énervantes conduisaient la foule docile sous le joug éhonté de Césars qui lui jettaient en pâture de l'or et des jouissances.

Il y a un siècle à peine, les populations sentant que la loi de Dieu ne les avait pas faites la propriété de hauts et puissants seigneurs, mais des citoyens libres dans la société, s'émurent ; on vit alors la France fatiguée du despotisme et de l'intolérance du Roi-Soleil, dégoutée des orgies sans nom du Bien-aimé, demander la réunion des États-Généraux et toute une révolution égalitaire sortit inconsciente, d'un mouvement de réforme purement financier à son origine.

Aujourd'hui que l'idée du *Self-Governement* est admis par tout le monde et que la République, c'est-à-dire le gouvernement de tous, par le choix de tous, a pris sa place au soleil, tout le monde a compris que l'instruction est non-seulement un droit pour chacun, mais une nécessité impérieuse pour tous. Des nations voisines en

ont fait depuis longtemps une obligation légale. En France les idées nouvelles ont besoin du temps pour s'introduire dans nos mœurs.... Est-ce bien l'amour un peu platonique de l'autorité du père de famille, ou bien les dangers prétendus de l'instruction générale qui arrêtent les législateurs dans cette voie? Ou ne serait-ce pas, comme dirait La Rochefoucauld, qu'on trouve plus commode de primer les masses en les laissant croupir dans l'ignorance, plutôt que de s'élever au-dessus d'elles par le pouvoir incontesté de la science?

Il faut cependant le reconnaître, Messieurs, l'idée de l'instruction obligatoire est dans tous les esprits. Cette idée se fait jour partout et sous toutes les formes.

Aujourd'hui la Société Dunkerquoise obéissant à ce courant a mis au concours une question dont le sens ne peut vous échapper. Elle a demandé aux architectes un projet de groupe scolaire d'écoles laïques, pour une ville de 4,000 âmes. Un terrain de 50m de façade, 80m de profondeur et une dépense n'excédant pas 120,000 francs, telles sont les conditions du programme. C'était donc une œuvre éminemment pratique que nous demandions. Un plan tout fait, à pouvoir offrir à une population.

Un seul concurrent a répondu à l'appel. Son travail a été étudié avec soin. Nous ne parlerons pas du fini des dessins que vous avez sous les yeux, et nous ne ferons qu'analyser les dispositions des différents bâtiments.

L'auteur, en voulant donner à son établissement la forme d'une croix latine, s'est créé certaines difficultés d'aménagements intérieurs qu'il eût pu éviter. La maison d'habitation du personnel enseignant, ayant pignon sur rue, est partagée dans sa longueur en deux parties distinctes. A gauche, le logement de l'instituteur et de ses professeurs; à droite, celui de l'institutrice, de la directrice de la salle d'asile et de leurs adjointes. De chaque côté, deux larges cours entourées d'abris couverts et aboutissant à gauche à l'école des garçons et à droite à celle des filles : deux classes au rez-de-chaussée et deux au premier. Elles sont éclairées de chaque côté comme l'ordonnent les règlements. Entre ces deux cours se

trouve la cour de l'asile qui fait suite, en se divisant en classe à gradins, préau couvert avec une petite cuisine et un réfectoire pour les jeunes enfants qui pourraient rester là toute la journée. Derrière l'école des garçons une gymnastique, puis le jardin de l'instituteur, assez grand pour lui permettre des leçons d'horticulture et d'arboriculture. Derrière l'école des filles une salle servant d'ouvroir prise sur le jardin de l'institutrice.

La directrice de l'asile a aussi son jardin.

Les deux écoles sont séparées par un mur. Dans le projet, les enfants de l'asile ont leur entrée par l'école des filles. Pour notre part nous n'y voyons nul inconvénient. Les sœurs peuvent amener les jeunes enfants à l'asile en venant elles-mêmes à l'école. L'instinct de l'amour maternel est si tôt développé chez les jeunes filles, qu'il n'est pas mauvais de lui donner une satisfaction dont tous profitent.

Cependant, l'auteur pensant que, peut-être, on préférerait des entrées spéciales, a fait une variante dans la planche 4 et a tracé au milieu de l'habitation un couloir, un long couloir pour servir d'accès à l'asile, devenu par ce fait complètement indépendant de l'école des filles.

La maison d'habitation, par suite de sa position perpendiculaire à la rue, peut donner lieu à des critiques d'aménagements. Du côté de chaque école nous retrouvons la cuisine et le réfectoire des élèves restant toute la journée. Dans les villes de fabriques, tout le monde travaille, la femme comme le mari, et c'est à la hâte que l'on rentre prendre ses repas du jour : les enfants en souffrent. Et puis, avant de rentrer en classe, que de jeux sans surveillance dans les rues ! Triste école pour la morale et le langage ! Nous ne sommes pas encore arrivés à *l'Ouvrière* de Jules Simon, restant au foyer, où, tout en gagnant le pain quotidien, elle peut remplir ses devoirs de mère de famille. J'ai vu dans une noble cité que des fautes récentes ont jetée éplorée aux mains étrangères, réaliser ce vœu de cet écrivain profondément moral et religieux. J'ai vu, dis-je, à Mulhouse, dans tout un quartier où la fabrique se dissémine de maisons en maisons, la mère de

famille, sans quitter son foyer, travailler devant sa fenêtre, au métier mis en mouvement par un arbre tournant sous le trottoir. Voilà de la moralisation à haute dose! Mais ici nous ne sommes pas dans un pareil milieu, l'architecte a pensé à l'hygiène de l'enfant, c'est un progrès, tout en tournant le dos aux doctrines de Jules Jimon.

L'auteur, dans son désir de tout prévoir, a fait encore ici une variante à son projet primitif. Il transforme ses réfectoires en salle de dessin et de musique, qui sont certes les compléments indispensables de l'éducation primaire. Les beaux-arts sont les plus sûrs moyens de combattre l'influence néfaste du cabaret.

Des lavabos, des bains et des parloirs établis du côté de la rue complètent le rez-de-chaussée. Il me paraîtrait difficile de monter aux étages et de vous détailler les habitations du personnel enseignant, de critiquer les chambres à coucher, peut-être un peu exigües, les accès un peu contournés. Que l'architecte me permette de lui dire que, si abandonnant l'idée de sa croix latine il eût mis l'habitation prenant sa façade sur la rue, ses dispositions intérieures se simplifiaient grandement.

La vue extérieure indiquait mieux l'usage du monument que ce pignon flanqué de deux longs murs. De plus, tout en se conformant aux règlements sur la matière, l'auteur, par suite d'une erreur d'interprétation des textes, n'a supposé que 530 enfants, les décrets en veulent 668. Cette différence serait facilement gagnée, dans la modification de disposition que nous avons indiquée plus haut.

La dépense totale s'élève à 118,000 fr., quoique le manque de détails du devis rende le contrôle de ces chiffres difficile; d'après les avis de personnes compétentes qui ont bien voulu nous éclairer de leurs conseils, il paraît admissible.

Avant de conclure, nous ne voulons pas laisser passer inaperçu le travail de l'ameublement scolaire. On ne s'est pas contenté des formes banales des bancs, des

gradins et des tables. On a étudié ce qui existe pour en éviter les inconvénients. Que de défauts physiques on épargnerait à notre jeune population des écoles, si on pensait plus à l'hygiène de l'enfant assis, et surtout à l'éclairage des études qui laisse si souvent à désirer. La conscription est là pour nous dire le nombre de vues basses dues au travail des premières années.

L'auteur du projet que je viens d'analyser devant vous s'est donc livré à une étude sérieuse et réfléchie de la question mise au concours. Il l'a résolue d'une manière remarquable, malgré les critiques de détails que notre conscience nous a obligé de faire.

La Société Dunkerquoise, heureuse d'encourager les vaillants dans la lutte, a décerné la médaille d'or de 300 fr. à l'auteur du projet d'un groupe scolaire d'écoles laïques mis au Concours de 1875, à M. Delanoy.

XI.

LE CHANT DU PRINTEMPS,

Par M. Güthlin, membre honoraire.

Vita nova.

Que l'âme du poète
S'emplisse de bonheur,
Car la nature est prête
A célébrer la fête
De sa première fleur!

Au lieu de sombre mousse,
Si triste et morne à voir,
La teinte fraîche et douce
De l'herbe qui repousse
Revient parler d'espoir.

Tout a repris courage
Sous le rayon vermeil
Qui fixe, en doux présage,
Aux franges du nuage,
La gloire du soleil.

La perce-neige agite
Son carillon de fleurs,
Qui chante: « Marguerite,
» Jacinthe, Rose, vite
» Éveillez-vous, mes sœurs! »

Aussi, dans sa cachette,
A l'angle du vieux mur,
L'aimable violette
Découpe sa toilette
Dans un reflet d'azur.

Et la mésange alerte,
Au curieux regard,
Est à la découverte
De toute feuille verte
Qui s'ouvre quelque part.

Aux branches d'églantine,
Aux branches des ormeaux,
Partout elle examine,
En sa gaîté lutine,
Tous les bourgeons nouveaux.

Soudain sa note vive
Répète aux alentours :
« Allons, que tout revive !
» Le doux printemps arrive
» Sur l'aîle des amours. »

A cette voix sereine
Les airs sont palpitants,
Et leur sonore haleine
Propage dans la plaine
L'annonce du printemps.

Et tout devient promesse,
Tout vient parler au cœur,
Des fleurs de la jeunesse,
Des chants de l'allégresse,
Des rêves du bonheur.

La renaissance gagne
La terre et l'onde et l'air,
Et, loin de la campagne,
Aux rocs de la montagne
S'enfuit le sombre hiver.

Tandis que là se cache
La honte des frimas,
Le glorieux panache
Du renouveau s'attache
Aux branches des lilas.

Enfin partout se fonde
Le règne du soleil,
Dont la splendeur féconde
Nous rend l'éclat du monde
A son premier éveil.

Ah ! puisque en son domaine
Tout est si grand, si beau !
Que la famille humaine
Chez elle aussi ramène
Les jours du renouveau !

Qu'au monde refleurisse
La foi, la charité,
L'amour de la justice,
L'esprit de sacrifice,
La loi de liberté !

Que le divin spectacle,
Brillant autour de nous,
Devienne un tabernacle
Où l'éclat du miracle
Incline nos genoux !

Enfin, que Dieu consomme,
Au sein du monde en fleur,
Par les vertus de l'homme,
Le printemps qui se nomme
Le règne du Seigneur !

XLIII

LE VIEILLARD & L'ARAIGNÉE.

ALLÉGORIE

par M. PÉROT, membre correspondant.

Du colosse au ciron, tous dans notre ignorance,
Nous prions, invoquons et tourmentons le ciel,
Croyant avoir quelqu'influence
Sur les sublimes lois de l'ordre universel.

Oh! Si Dieu, quelque jour, trop faible en sa tendresse,
Exauçait tous les vœux dont il est accablé,
L'ordre de la nature, au même instant troublé,
Deviendrait un chaos sans règle ni sagesse.

Il n'en peut être ainsi ; non, des décrets divins
Rien ne peut altérer l'immuable existence ;
Autrement un atôme, au gré de ses desseins,
Ferait changer la Providence.

Un Vieillard respecté de quatre-vingts hivers,
Tout plié sous le poids de sa tête blanchie,
Cheminait en songeant aux souvenirs si chers
De la jeunesse de sa vie.

Un champ semé de fleurs se présente à ses yeux.
Il s'arrête un instant, le contemple..... et soupire,
Car il voit à regret dans ces fleurs qu'il admire,
Briller tous les trésors dont il est envieux.

« Hélas ! Que ne suis-je comme elles !...
Dit-il, aveugle en son désir !
Chaque année, au printemps, plus fraîches et plus belles,
Je les vois renaître et fleurir.
Tandis que, sur la route, où ma force succombe,
De l'avenir si j'ose évoquer les secrets,
Je n'ai, pour couronner de stériles regrets,
D'autre espérance que la tombe. »

Il accusait le ciel ; quand d'un buisson voisin
La hideuse Araignée, avide et sanguinaire,
Au Chef suprême du destin
Adressait en ces mots sa plaintive prière :

« O toi, sublime esprit, être mystérieux
Qui ranimes d'un mot la nature expirante,
Du haut de la voûte des cieux
Écoute les accents de ma voix suppliante !
Chaque jour, dans mes lacs, par des efforts nouveaux,
Je dois chercher ma nourriture,
Et quelques moucherons sont toute ma pâture,
Et le seul fruit de mes travaux.
Tandis que sur le sein de la plaine fleurie,
Mille insectes brillants d'éclat et de beauté
Pourraient m'apporter pour la vie
L'abondance et la volupté...... »

Elle allait achever sa plainte,
Quand, du bec d'un oiseau la douloureuse étreinte
Vint l'enlever à l'avenir ;
Et bientôt la brise légère,
Avec sa dernière prière,
Emporta son dernier soupir.

« Ainsi, dit le Vieillard, pour l'homme et pour la rose
Qui s'effeuille au souffle du soir,
L'univers a ses lois et nul n'a de pouvoir
Sur le dessein caché qui régit toute chose. »

XLV

Je vous le dis en vérité :
L'homme au cœur égoïste et jaloux de ses frères,
Qui fatigue le Ciel de vœux et de prières,
Méconnaît la Divinité.
Mais celui qui, content de son propre partage,
Élève sa voix vers le ciel,
Non pour lui demander, mais pour lui rendre hommage,
Sera béni de l'Éternel.

XLVI

LA FEUILLE.

ALLÉGORIE

Par M. Pérot, membre correspondant.

« Sur les dangers de l'ambition
et de l'inexpérience. »

« Où vas-tu, feuille verdoyante,
Sur l'aile de la brise errante,
Fuyant comme une ingrate amante,
L'arbre où tu puisas ta beauté. »

— « Je vais, libre enfin de ma chaîne,
Prenant l'espace pour domaine,
Parcourir les monts et la plaine,
Pour chercher la félicité. »

— « Ah! prends garde, feuille éphémère,
De profaner tes plus beaux jours
A suivre une folle chimère,
Un rêve égaré sur la terre,
Qu'on appelle et qui fuit toujours! »

— « Pourtant, au sein de l'étendue,
Maintenant, au gré de mes vœux,
Je puis m'élancer vers la nue,
Ou vers quelque route inconnue
Menant aux mystères des cieux? »

— « Non, telle n'est pas ta puissance;
Tout nous dit qu'il faut obéir
A la voix de l'expérience,
Et qu'on ne peut, sans imprudence,

Suivre l'attrait d'un fol désir.
Apprends quelle est ta destinée :
De ce jour, sans cesse entraînée
Au gré des vents capricieux,
Loin de l'arbre où, pour toi, la vie
Coulait en gouttes d'ambroisie,
Tu n'auras plus de jours heureux. »

Il en advint ainsi : Vomi par la tempête,
Un souffle impétueux l'emporte dans les airs,
Retombe en tourbillons, et fier de sa conquête,
Avec elle franchit et les monts et les mers ;
Puis bientôt, calmant sa furie,
Il délaisse sa proie à l'onde d'un torrent
Qui l'entraîne à son tour mutilée et flétrie
Dans le rapide essor de son cours dévorant

Maintenant, pauvre créature !
Combien tu dois gémir sur tes beaux jours passés !
Pour un instant d'erreur, oh ! c'est trop de torture !...
Non ce n'est pas encore assez.

Va, roule sans repos dans les flots de l'abîme !
Va perdre dans l'oubli ton fantôme flottant !
Quand tu ne seras plus qu'un lambeau de victime.
Le gouffre est là-bas qui t'attend...

Ainsi, chaque jour, sur la terre,
Que de gens échangent, hélas !
Un bien-être présent qu'ils ne connaissent guère,
Contre un fol avenir qu'ils ne connaissent pas !...

XLVIII

LES PLAIDEURS,

Par M. Achille MILLIEN, membre correspondant.

(MÉDAILLE DE VERMEIL, 1875).

Artem impedere vero.

I.

Dans un petit vallon, gardé du vent du Nord
Par un épais rideau de frênes, sur le bord
D'une onde toujours claire, alerte et gazouillante,
Comme deux nids cachés sous la feuille tremblante,
Deux maisons s'abritaient, deux maisons seulement.
En cet asile ombreux, en ce retrait charmant
Fait pour la paix constante, où le souffle des villes
N'apporta nul accent des querelles civiles,
Où se lisait, écrit mieux qu'en lettres de feu,
Ce mot visible à tous : *Providence de Dieu*,
Deux laboureurs aisés vivaient en guerre ouverte.
La cause du débat de mystère est couverte :
Comment prit-il naissance ? On n'en sut jamais rien.
Une parole en l'air, un fossé mitoyen,
Dans l'enclos du voisin une vache égarée,
Voilà, certes, de quoi plaider dans ma contrée
Comme ailleurs ! Le procès de nos deux paysans,
Sans cesse ravivé, durait depuis dix ans.
Par le menu la ville en connaissait l'histoire,
Et les plaisants disaient que l'écho du prétoire,
Si l'huissier par hasard de mémoire eût manqué,
A force d'habitude eût lui-même indiqué
La cause inévitable : André contre Jean-Pierre !

II.

André, pour qui surtout la justice était chère,
Battu presque toujours, payait les plus gros frais :

Enquêtes, jugements, sommations, arrêts !...
Mais il ne voulait point accepter sa défaite;
Sa rancune croissait, n'étant pas satisfaite.
Qui de nous ne connaît, jusqu'au fond des hameaux,
Un de ces villageois, sots chercheurs de grands mots,
Grotesques paysans qui cachent sous la blouse
Leurs doigts trop peu calleux et leur âme jalouse?
Peut-être ils auraient faits de très-forts avocats,
Mais de pareils fermiers, qu'on ne m'en parle pas !
Le sol ne peut manquer pour ceux-là d'être avare,
Et les voir au palais, ce n'est pas chose rare.
Tel n'était pas d'ailleurs le cas de maître André:
Plaideur plus qu'avocat, têtu plus que madré,
Sournois mais travailleur, chicanier et colère,
Mais sobre, mais content de pain noir et d'eau claire.
Resté veuf, il avait nourri de ses leçons
Trois enfants, une fille et deux rudes garçons,
Si malheureusement que l'on aurait pu dire:
Le père n'est pas bon, la géniture est pire!
Non moins âpres au gain, non moins durs au labeur,
Sans crainte ni respect, faux d'esprit, secs de cœur,
Envieux, toujours prêts à la basse vengeance,
La fille et les garçons, mauvaise et vile engeance,
Ne dissimulaient pas l'injurieux dessein
De nuire à tout propos et sans cesse au voisin.
Lui, Jean-Pierre, ouvrier de paisible nature,
Bornant ses grands désirs aux soins de la culture,
Veuf comme l'autre, avec trois enfants comme lui,
Ne voyait pas sans peur, sans peine et sans ennui,
Ce procès dont tout bas il souhaitait le terme.
Du reste, à l'audience, il parlait d'un ton ferme,
N'était pas l'agresseur, mais se défendait bien,
Conservait son droit strict et ne cédait en rien.
Il avait fait d'abord quelques avances vaines :
André lui répondit par des phrases hautaines
Et moqueuses. Jean-Pierre à bon droit offensé:
« Tu ne veux pas, dit-il, oublier le passé,
Tu refuses la paix? Eh bien ! soit, c'est la guerre ! » —
— On plaida.

III.

Le grief d'André contre Jean-Pierre,
Ce qui, de jour en jour, gonfle son cœur jaloux,
Le remplit d'amertume et double son courroux
D'un sentiment profond de véritable haine,
C'est moins son insuccès (pauvre nature humaine !)
Que la prospérité croissante du rival.
Pour obtenir quittance auprès du tribunal,
Il fallut vendre un champ, un de plus, un troisième !
Quel en fut l'acquéreur ? L'heureux voisin ; et même
Il osa le payer en beaux écus comptants.
André séchait d'envie. Encor plus mécontents,
D'une commune voix ses enfants l'accusèrent.
Le procès fît relâche. Au dedans commencèrent
Des débats non moins vifs : à l'unanimité
Convaincu d'incurie et d'incapacité,
Le père eut désormais à combattre à toute heure
Ses trois enfants ligués dans sa propre demeure.
Chacun de son côté gaspillait, empochait,
Et si, montrant les dents, le père se fâchait,
S'il voulait leur parler raison, c'était tout comme !
Tant qu'enfin, déjà vieux, fatigué, le bonhomme
De son bien écorné dut leur faire abandon ;
Pour les fils quelle joie ! et pourtant maigre don :
A peine si l'avoir équilibrait la dette !

IV.

Sans être clairvoyant à l'égal d'un prophète,
On pouvait à coup sûr prédire hautement
Que la maison d'André touchait au dénoûment
Voulu par la logique implacable des choses.
Au lieu de supprimer les effets par les causes,
Les nouveaux maîtres, fiers de leur autorité,
Reprirent le procès. On plaida tout l'été.
Peine perdue encor ! c'était un maléfice !
Quel pacte avait donc fait Jean-Pierre? La justice
Ne manquait plus un coup de lui donner raison.

Pour les autres, l'amende et les frais à foison.
La conséquence fut que chez eux la querelle
Eut vite remplacé l'union fraternelle,
Et ce fut un enfer ! Ils ne s'entendaient bien
Que pour jeter la pierre au père sans soutien.
Lui cependant, debout le premier dès l'aurore,
A l'Angelus du soir était à l'œuvre encore,
Oublié dans les champs; et nul ne lui parlait,
Sinon pour le traiter comme un méchant valet,
La flamme dans les yeux et le juron aux lèvres.
Au milieu de l'automne, André fut pris des fièvres ;
Il ne s'en releva qu'en mai, presque perclus,
Marchant péniblement et ne travaillant plus.
Vainement il voulut se remettre à l'ouvrage ;
Ses membres épuisés trahirent son courage.
Il tombait, engourdi par un pesant sommeil
Et demeurait longtemps sur la terre au soleil.
Qu'était-il désormais ? une bouche inutile.
Si l'hôpital n'eût rien coûté, c'est à la ville
Qu'on l'aurait emmené: mais payer l'hôpital,
Le remède était rude et pire que le mal.
Que faire ? Ses enfants, las de le voir sans cesse
Grelotter au foyer, l'accusant de paresse,
Décidés à tout prix à le séparer d'eux,
L'envoyèrent enfin loger avec les bœufs ;
C'était chaud, c'était sain !...

V.

Et c'était lamentable !
Sur un pauvre grabat, dans un coin de l'étable,
L'irascible vieillard, si farouche autrefois,
Sordide, à demi-nu, morne, inerte, sans voix,
Cachant sous ses cheveux sa figure amaigrie,
Ayant honte, ayant faim et, dans sa pénurie,
Privé même des soins qu'on donnait aux troupeaux,
Passait des jours d'angoisse et des nuits sans repos.
Craignant de s'attirer quelque autre violence,
André rongeait l'excès de sa peine en silence,

Méconnaissable à tous dans son affliction.
Il avait un instant de consolation
Quand le chien, ramenant le bétail las de paître,
Venait, vieux serviteur soumis à son vieux maître,
Se coucher à ses pieds en lui lêchant les mains.
Il pleurait... Mais ses fils, rendus plus inhumains
Par la torpeur d'André qui souffrait sans se plaindre,
N'y tenant plus, la rage au sein, cessant de feindre,
Lui dirent net qu'à moins de sentir le sapin,
Un vieillard, quel qu'il fût, pouvait gagner son pain
En gardant les moutons dans une métairie.
Il comprit; il franchit le seuil de l'écurie,
Il suivit le chemin, le cœur gros, le front bas:
« Ah! je voudrais mourir, criait-il; les ingrats!... »
Il s'arrêta, tremblant comme s'il était ivre,
Espérant qu'on allait l'appeler ou le suivre,
Ecouta, regarda longtemps... et fut déçu.
Là-bas, de sa maison, il vit le toit moussu:
Les rayons de juillet, tamisés par les branches,
Emaillaient le pignon de leurs rayures blanches.
— Comme il jetait au mur un suprême regard
De regret indicible, à son esprit hagard
Sa vie en un clin d'œil se déroula: — légère
Jusqu'au jour où la mort lui prit sa ménagère;
Si lourde maintenant, si triste à l'avenir.
Adieu, foyer natal!... Sans pouvoir contenir
Les sanglots qui gonflaient sa poitrine oppressée,
Il marchait au hasard le long de la chaussée
Du petit étang bleu dormant dans les roseaux.
Une douce fraîcheur montait des calmes eaux,
L'hirondelle en rasait la surface tranquille,
Tandis que le vieillard se disait, immobile
Et penché sur le bord du réservoir profond,
Que l'éternel repos était peut-être au fond...
Soudain il aperçut, relevant la paupière,
A quatre pas de lui, son ennemi Jean-Pierre!
Là, que se passa-t-il entre les deux plaideurs?
Sans doute ils n'avaient pas leurs anciennes ardeurs.
Quel fut leur entretien? Sans pudeur ni mesure,

Se prodiguèrent-ils la menace et l'injure?
Dieu le sait. L'entrevue avait lieu sans témoin.
Un pâtre qui passait sur le coteau, de loin
Entendit seulement quelques mots : « C'est ma faute »
Au moment où tous deux s'en allaient côte à côte.
Une heure après, Jean-Pierre arriva dans le champ
Où ses fils abattaient l'orge sous le tranchant.
Il vint près d'eux s'asseoir au pied d'un large frêne :
Il tombait, des rameaux sur sa tête sereine,
Un reflet de lumière, et le vieillard avait
Je ne sais quoi d'auguste. En silence il suivait
Du regard ses enfants empressés à l'ouvrage.
« Mes garçons, leur dit-il, à vous trois bon courage !...
Que de jours de fatigue et de nuits sans sommeil
Pour acquérir un peu de terrain au soleil !
Et pour le conserver, quel travail sans relâche !
Malheur à qui s'endort et faiblit à sa tâche !...
J'ai baigné tous ces champs des flots de ma sueur ;
Maintenant que mes mains fléchissent au labeur,
Que les moindres efforts me mettent hors d'haleine,
C'est à vous, mes enfants, à vous seuls qu'est la peine.
Eh bien ! je vous apporte une charge de plus.
Un vieillard comme moi, boîteux, presque perclus,
Qui ne sait sous quel toit abriter la misère
Des jours que Dieu l'oblige à passer sur la terre,
M'a conté sa détresse : enfants, qu'en dites-vous?
J'ai pensé bonnement à le prendre chez nous.
Ce qu'est le malheureux, de quel nom il se nomme,
S'il mérite son sort, n'importe ! C'est un homme,
Un chrétien comme nous. Ce pauvre abandonné... »
— « Père, où se trouve-t-il ? interrompit l'aîné,
Ce que vous avez fait est bien fait. Tout de suite
Je vais l'aller quérir et le guider au gîte. »
— « Va... » dirent aussitôt les autres à la fois.
Mais d'un œil attendri les couvrant tous les trois :
« O mes enfants, mes bons enfants, cria le père,
J'étais si sûr de vous que je n'hésitai guère
A le mener d'abord moi-même à la maison ! »
— « Bien, père ! »
Et tout fut dit.

VI.

L'hiver suit la moisson,
Les ans passent plus prompts que des coursiers sans rênes;
Le vallon garde encor son rideau de vieux frênes,
Ceux-ci morts à demi, ceux-là plus vigoureux :
Le temps, ainsi fatal ou bienfaisant pour eux,
Pour les enfants d'André n'a pas été prospère.
Il a fallu tout vendre et les fils de Jean-Pierre
Restent seuls possesseurs du paisible vallon.
Jamais plus riche blé n'a doré le sillon ;
L'abondance, l'espoir, le travail, l'harmonie
Transforment en Eden cette terre bénie.
Près des bâtiments neufs, en mars, sous le ciel clair,
Quand un pâle rayon de soleil rit dans l'air,
Deux vieillards, oubliant la brume et la froidure,
Vont voir naître aux coteaux la première verdure ;
Le bâton à la main, sous leurs longs cheveux blancs,
L'un sur l'autre appuyés, ils marchent à pas lents.
Plus tard, dans la saison où s'entassent les gerbes,
Au foyer du bon Dieu, s'asseyant dans les herbes
Et caressant de l'œil les épis jaunissants,
Tous deux réchaufferont leurs quatre-vingt-dix ans.
L'un ne pourra sans l'autre aller au cimetière.
Si l'on ne vous disait : c'est André, c'est Jean-Pierre,
Reconnaîtriez-vous dans ces deux grands amis
Les plaideurs d'autrefois, les voisins ennemis ?

HISTOIRE

de la

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

1851-1875

Par M. L. MORDACQ,

Secrétaire général de la Société Dunkerquoise.

La Société Dunkerquoise *pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts,* fondée en février 1851, a un quart de siècle d'existence. Son histoire est, en grande partie, écrite dans ses publications et dans les procès-verbaux de ses séances. Afin qu'on puisse se rendre compte de la route qu'elle a parcourue, du bien qu'elle a fait, des efforts qu'elle a tentés, et entrevoir ce qu'elle est appelée à faire, il a paru utile de résumer les principales phases de son existence, de faire connaître les hommes de cœur et de travail qui l'ont fondée, qui l'ont soutenue en lui accordant le concours de leurs sympathies ou de leurs œuvres.

La Société Dunkerquoise, acceptant l'idée émise par le Secrétaire Général, l'a autorisé à rechercher dans ses archives tout ce qu'il jugerait nécessaire pour faire comprendre l'esprit qui a présidé à sa création, à ses séances, à ses concours; tout ce qui mettrait à même d'apprécier le travail qu'elle s'est imposé depuis 25 ans, les questions de ses programmes ; de faire connaître les membres qui, à divers titres, ont concouru à son œuvre, les Sociétés françaises ou étrangères avec lesquelles elle échange ses publications, etc., etc.

Ce qui suit est le fruit de ces recherches.

INTRODUCTION.

« On doit des égards aux vivants, on ne doit
» que la justice aux morts. » — LAMOTTE-HOUDARD.

» L'utilité et le but des réunions scientifiques et littéraires, disait M. Pérot, le premier rapporteur des travaux de la Société Dunkerquoise, ressortent de leur histoire même. Ces sortes d'institutions remontent à la plus haute antiquité ; nous les apercevons partout où la civilisation a porté un rayon de la pensée humaine, comme pour prouver que les dons de l'intelligence sont les plus doux charmes de la vie et le présent le plus précieux que Dieu ait fait à l'homme (1). »

M. Derode (2) nous montre, à l'époque où la France était encore plongée dans la barbarie, les trouvères flamands chantant des ballades et des légendes dans les manoirs féodaux ou dans les veillées. « C'est, dit-il, entre Bruges et Dunkerque, c'est entre la Lys et le rivage de notre mer, que furent bégayés les premiers accents d'une civilisation nouvelle. » Mais trois siècles de guerres continuelles, de luttes sanglantes, forcèrent les lettres à se réfugier dans les monastères, et ce ne fut qu'au XV[me] siècle, sous la domination des ducs de Bourgogne, que les Sociétés littéraires s'organisèrent sur différents points de la Flandre ; c'est alors que Dunkerque eut ses *Chambres de Rhétorique* « où, malgré le fracas des armes et des inquiétudes toujours renaissantes, on trouvait moyen de s'occuper de littérature, de demander aux lettres et à la poésie, des consolations, un passe-temps. »

Sous la domination espagnole « la Société Dunker-

(1) 1[er] *Bulletin*, page 13.

(2) 2[me] *Bulletin*, page 48 et suiv.

quoise acquit une popularité nouvelle. Dans les grandes occasions, à la réception des princes, la Rhétorique était une des splendeurs de la fête. Les *compaignons* étaient à la fois écrivains et artistes ; ils composaient des mystères et ils les représentaient » (1). « Les pièces se jouaient tantôt en plein air, sur la place principale, devant la Maison de Ville, ou dans la rue des Pierres, qu'on avait soin de sabler ; tantôt en présence du magistrat, « de messieurs de la loi, à table, » le plus souvent dans une salle de cabaret ou d'auberge, sans grands frais de décors. L'engouement pour ces exercices était si général, qu'à peine la ville se relevait-elle de ses ruines, après le passage des terribles pillards de l'époque, que les jeux de Rhétorique reprenaient plus fréquents et avec un auditoire plus nombreux que jamais (2) ».

« Les Rhétoriciens s'occupaient de littérature nationale, composaient des pièces écrites dans le goût de l'époque, faisaient des vers sur les sujets proposés, des dissertations sur les points alors controversés (3) ». Mais la Réforme vint : au lieu de sujets purement littéraires, ce furent des controverses religieuses ; puis la politique agita au milieu de ces assemblées jadis exclusivement adonnées à la littérature, les questions les plus brûlantes, et au lieu de l'arène pacifique où l'on combattait avec les armes courtoises de la poésie, ce furent des réunions tumultueuses, inquiétantes pour les gouvernants. Aussi, en 1559, un messager du Conseil de Flandre apportait les placards défendant les jeux de Rhétorique. En 1584, le duc de Parme décrétait la suppression de cinq Chambres de Rhétorique de Dunkerque, « attendu, disait-il, que ces Chambres étaient en plusieurs villes non-seulement inutiles, mais aussi occasion d'oisiveté à plusieurs esprits légers, adonnés à nouvelles et pernicieuses opinions (pro-

(1) 2me *Bulletin* p. 50.

(2) L. Mordacq, *Histoire de Dunkerque*, p. 51.

(3) Derode, *Bribes historiques*, *Mémoires de la Société Dunkerquoise*, V. XIV, p. 215.

testantes) dont sont procédés plusieurs scandales, mauvaise édification et erronées doctrines » (1).

Malgré la défense, la Société se réorganisa bientôt sous le nom de *Collège* ou de *Corporation de St-Michel*, et brilla d'un assez vif éclat à l'époque du poète flamand dunkerquois, Michel de Swaen, « prince de la Rhétorique ».

En 1786, Fockedey, qui fut depuis député à la Convention, tenta de fonder une Société littéraire et scientifique. De concert avec une dizaine d'amis, il en jeta les bases, rédigea un Règlement ; un président et un secrétaire furent élus, la *Société de l'Amitié littéraire de Dunkerque* s'accrut de quelques membres, de quelques associés correspondants. « Déjà, dit-il dans ses mémoires manuscrits, nous avions une bibliothèque remarquable par le choix des ouvrages, et nous possédions un portefeuille garni de documents intéressants, fruits de nos travaux mensuels. Tout nous faisait espérer la prospérité d'une institution dont la ville aurait pu un jour s'enorgueillir ; lorsque survinrent les préludes de la révolution où les divergences d'opinions politiques modifièrent tous les rapports sociaux..... Finalement notre Société littéraire fut dissoute. » Elle n'avait duré que 7 ans, de 1786 à 1792 (2).

Dunkerque eut bien, en 1838, une Société dramatique, mais il fallut attendre 1851 pour trouver une réunion d'hommes s'occupant exclusivement de sciences, de lettres et d'art : c'est la SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE.

A ceux qui s'étonneraient que nous ayons tardé si longtemps (3) à suivre l'exemple d'un grand nombre de

(1) Cité par M. E. Bouchet, *Histoire populaire de Dunkerque*, page 80.

(2) *Mémoires de la Société Dunkerquoise*, V. XVIII, p. 181. — *Notice sur J.-J. Fockedey*, par J.-J. Carlier.

(3) Il y aurait peut-être injustice à ne pas rappeler, au moins dans une note, l'essai tenté en 1815 par MM. Pierre Simon, J.-J. Carlier et quelques-uns de leurs amis qui fondèrent « une association gastronomique et chantante » sous le nom de « *Le Petit Couvert de Momus.* » C'était bien une *Société littéraire* dans laquelle on ne se contentait pas de lire des chansons, des épi-

villes qui, depuis le commencement de ce siècle, ont créé des Sociétés littéraires et scientifiques, nous répondrons avec M. Pérot : « Dans les villes maritimes, les esprits trop absorbés par les pensées matérielles, les combinaisons positives des opérations commerciales, qui sont les occupations de la presque généralité des habitants, ont moins de loisir, et par cela même moins de propension à se livrer à la culture des beaux-arts que dans les villes de l'intérieur, où il se trouve beaucoup plus d'hommes inoccupés. » C'est sans doute à cette direction générale des idées vers l'industrie et le commerce qu'il faut attribuer les difficultés rencontrées au début par les fondateurs d'une Société dont nous allons esquisser l'histoire.

---

grammes, mais bien aussi des poésies sérieuses, odes, traductions, etc. Toutefois elle n'eut guère d'adeptes et fut de courte durée. M. J.-J. Carlier a publié sur cette Société et principalement sur *Pierre Simon*, un article très-intéressant et très-curieux dans les *Mémoires de la Société Dunkerquoise*, V. VIII, p. 264 et suiv.

1851.

Président, M. Derode (1); Secrétaire, M. Caux; Secrétaire-adjoint, M. R. De Bertrand (2); Trésorier, M. Alard (3).

Le dimanche 16 Février 1851 étaient convoquées à l'Hôtel-de-ville de Dunkerque les personnes qui avaient adhéré « à un projet de Société littéraire » projet dû à l'initiative de M. Derode, et élaboré par lui de concert avec MM. Cousin et De Bertrand.

Quelle avait été la pensée des auteurs du projet ? Nous

(1) Derode, Victor-Henri-Joseph, né à Lille le 27 Septembre 1797, négociant à Dunkerque depuis 1845, précédemment chef d'institution à Esquermes, membre d'un grand nombre de Sociétés savantes de France et de l'étranger, auteur d'un grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont l'*Histoire de Lille* et celle de *Dunkerque*. Ses publications embrassent l'histoire, la littérature, la philologie, la musique, les sciences, etc. M. Derode est mort le 6 Août 1867. — Voir, à la fin, ses publications dans les *Mémoires*.

(2) De Bertrand, Raymond, né à Dunkerque, le 19 septembre 1802, auteur d'un grand nombre de publications dont les principales sont : *Histoire de Mardyck ; Notice sur Zuydcoote ; Le Port et le commerce maritime de Dunkerque au XVIIIme siècle; Histoire des pauvres Clarisses anglaises de Gravelines ; Notice historique sur la Chapelle Notre-Dame-des-Dunes* ; mort en 1864. — Voir, à la fin, ce qu'il a publié dans les *Mémoires*. « M. De Bertrand possédait tout ce qu'il fallait pour écrire des ouvrages de ce genre, une patience rare pour les recherches, une foi vive et douce, une philosophie affectueuse. » — M. Bonvarlet, article nécrologique dans le *Bulletin du Comité Flamand de France*.

(3) Alard, Philibert-Marie-Charles, né à Dunkerque le 30 Octobre 1785, banquier, consul des Pays-Bas, pendant près de 25 ans Trésorier de la Société Dunkerquoise, auteur de différentes traductions, principalement de *Childe-Harold* ; mort le 22 Juin 1875.—Voir, dans la *Liste des Auteurs*, ses publications dans les *Mémoires*.

la verrons dans les publications qui ont prouvé la vitalité de la Société ; elle se trouve d'ailleurs dans l'appel fait aux hommes de bonne volonté, inscrit en tête du 1er Registre des séances, et, un peu modifié, à la 1re page du 1er *Règlement* de la Société : (1)

« A toutes les époques, y est-il dit, la ville de Dunkerque a compté, parmi ses enfants, des hommes amis de l'étude, des hommes qui cherchaient dans les choses de l'intelligence une jouissance épurée, une consolation puissante, une noble distraction qui leur fît oublier quelques instants les tristes réalités de la vie. L'histoire de la cité nous les montre réunis tantôt sous le titre de *Chambre de Rhétorique* ou de *Collége St-Michel*, tantôt sous celui de *Société littéraire*. Sous cette dernière dénomination, cette réunion avait acquis assez de renom pour que le savant dom Berthod, en signant ses ouvrages, mentionnât qu'il était de « la Société littéraire de Dunkerque » qu'il cite après celles de Grenoble et de Bruxelles.

» Par dignité personnelle, non moins que par piété filiale, nous voulons relever une ancienne institution. Les amis des lettres, des arts et des sciences veulent se grouper, s'unir, former un noyau autour duquel aimeront à se rencontrer les hommes d'étude, lorsque faisant trêve aux préoccupations de la politique ou des affaires, ils voudront s'entretenir de ce qui les intéresse tous également. »

M. Derode a raconté lui-même ce qui se rattache à l'origine de la Société Dunkerquoise :

« La Société des Antiquaires de la Morinie, dont le siége est à St-Omer, avait établi à Dunkerque un sous-comité (présidé par M. Cousin) ayant mission d'opérer dans le pays les recherches historiques que la savante compagnie suit avec un remarquable succès. Plus l'initiative de la Société des Antiquaires de la Morinie était large et généreuse, plus la position laissée à la ville de

(1) Règlement imprimé, 1851, chez Vanderest, place de la République, à Dunkerque.

Dunkerque semblait anormale. L'un des membres (M. Derode) en fut vivement frappé ; il entretint ses collègues, et fit ressortir l'opportunité de fonder en notre ville une Société Dunkerquoise. » (1)

De concert avec MM. De Bertrand et Cousin, il adressa alors une lettre pour obtenir des adhésions. Ni lui, ni ses collaborateurs ne se faisaient illusion sur les difficultés de l'entreprise. Qui, à Dunkerque, avait gardé souvenir des *Chambres de rhétorique*, du *Collège St-Michel*, de la *Société littéraire?* Qui s'inquiétait de savoir que l'érudit dom Berthod avait appartenu à cette dernière ? La proposition qu'ils lançaient dut faire lever bien des épaules, si tant est que beaucoup prirent la peine de la lire ; et parmi ceux qui la lurent combien en firent des gorges chaudes et se demandèrent ce que pouvaient avoir de commun une société littéraire et des armateurs, des négociants, des courtiers de commerce, des constructeurs de navires, des capitaines au long-cours, etc. ! La pêche d'Islande en irait-elle mieux ? Le chenal serait il plus accessible ? Les arrivages plus nombreux ? Le bassin plus promptement creusé ?

Et cette opposition sourde, taquine, n'osant agir au grand jour, devait se continuer longtemps encore après que la Société eut fait ses preuves, et ce n'est qu'à la séance publique du 23 juin 1857 que M. Derode signalait « la disparition successive de ces censeurs à outrance » non encore tous disparus alors, puisque dans une lettre du 30 octobre 1859, de M. Paillard, ancien sous-préfet de Dunkerque, nous trouvons : « Les adversaires les plus obstinés de la Société Dunkerquoise doivent reconnaître qu'elle est dans une excellente direction. » Mais, comme le disait spirituellement M. Delye à la séance solennelle du 27 juin 1859 : « Après le mariage, aucune institution n'a été autant en butte aux railleries de la malignité que

(1) *Mémoires de la Société Dunkerquoise, V. X*, p. 25. — La première idée fut émise le 20 octobre 1850. Voir dans les archives le procès-verbal du 28 janvier 1857, discours de M. Cousin, où il parle de l'origine de la Société.

les Académies. » Et nous ajoutons qu'on trouve partout cet esprit étroit, jaloux, tout-à-fait incapable de rien produire et toujours mécontent des productions des autres.

Longtemps donc la Société Dunkerquoise devait s'attendre aux tracasseries. « Bien des préventions ont accueilli vos débuts, » disait M. Paillard, à la séance du 7 mars 1852; et le 7 juin suivant, M. Derode: « On ne vous fera pas uue guerre ouverte, mais attendez-vous à des hostilités ténébreuses. »

Et pourtant ces impitoyables railleurs qu'on rencontre toujours à la création d'une œuvre d'utilité publique, devraient bien méditer ce passage de Voltaire, cité par M. Delye: « Les Académies de province ont produit des avantages signalés; elles ont fait naître l'émulation, porté au travail, accoutumé les jeunes gens à de bonnes lectures, dissipé l'ignorance et les préjugés de quelques villes, inspiré la politesse et chassé autant que possible le pédantisme. »

Nous nous sommes peut-être trop étendu sur les difficultés que la Société Dunkerquoise a rencontrées à ses débuts, mais nous avons voulu montrer combien parfois il est difficile de faire un peu de bien. Aujourd'hui encore, alors que la Société a 25 ans d'existence, qu'elle a publié 18 volumes, ouvert de nombreux concours, rédigé des programmes dont nul ne peut nier l'importance, elle ne récolte guère que ce dont on la menaçait à ses débuts « le dédain et l'indifférence ».

Cette indifférence faillit briser l'œuf avant l'éclosion. Au milieu d'une population de près de 30,000 âmes, (1) il ne se trouva que 28 adhérents ; c'étaient: MM. Derode, De Bertrand, Cousin, auteurs de la proposition, Develle, architecte, Lepreux, membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, Alard, banquier, consul des Pays-Bas, De Backer, avocat, Mollet, maire de Dunkerque, Philippe, négociant, Bomart, ancien professeur, Fontemoing, avocat, d'Arras, juge d'instruction, Quiquet,

(1) Le recensement de 1851 donne: population fixe, 26,067 habitants, — population générale, 29,080.

professeur, DAGNEAU, ALISSE et PÉROT, négociants, DE CLEBSATTEL, avocat, BOUTOILLE, principal du Collége, DELATTRE, MOREL Benjamin, TERQUEM, professeur d'hydrographie, VERQUELLE, SCHADET, avocat, MENEBOO, docteur en médecine, WAGUET, ancien notaire, CAUX, sous-bibliothécaire, DESMIT, professeur de peinture, CARLIER, Amand, négociant.

Ils étaient donc 28 qui voulaient bien fonder non pas une *société littéraire* comme le porte le procès-verbal de la réunion préparatoire, mais bien une *société littéraire, artistique, scientifique* qui comptait embrasser beaucoup dans sa sphère d'action. Elle voudra — c'est le préambule du Règlement qui le dit — outre le travail personnel des membres, outre les séances mensuelles, une séance publique annuelle, l'impression de ses travaux, des concours, des prix, des expositions, la création d'un musée formé « d'objets d'art ou autres intéressant la ville ou la contrée ».... quoi encore ?

Que ce premier élan ne nous surprenne pas : toute Société, au début, ne ressemble-t-elle pas au jeune homme qui commence la vie sérieuse et qui, comptant sur ses forces, son ardente bonne volonté, croit pouvoir tout embrasser, aspire à plusieurs buts à la fois, et, ne voulant pas voir les obstacles, ne redoutant ni fatigues, ni luttes, marche toujours, sans se douter que le découragement viendra, que les forces trahiront ses désirs, et qu'il s'arrêtera bien avant d'avoir parcouru la carrière que, dans sa bien excusable et naïve présomption, il croyait franchir rapidement ?

Des 28 adhérents, 13 seulement étaient présents à la réunion du 16 février 1851 : c'étaient MM. Alisse, Alard, Caux, Cousin, d'Arras, De Backer, De Bertrand, Derode, Lepreux, Mollet, Pérot, Quiquet, Terquem ; peu nombreux, mais ayant foi dans leur œuvre, et l'espoir du succès. M. Mollet, maire, qui préside, a le courage « de féliciter la ville de Dunkerque de posséder enfin, à l'exemple de tant d'autres villes, une Société littéraire et artistique. » (1) Il ajoute que la Société a toutes ses

(1) Procès-verbal du 16 février 1851.

sympathies, et il lui promet le concours de son administration.

C'étaient de bonnes paroles, elles soutenaient les courages.

On se met tout de suite à la besogne. Sur la proposition de M. Derode, on nomme une Commission,—MM. Derode, Cousin, De Bertrand, d'Arras, Waguet, — chargée d'élaborer un projet de Règlement; M. Mollet, qui n'en peut faire partie à cause de ses travaux administratifs, accepte le titre de président honoraire, et met une des salles de l'Hôtel de Ville à la disposition de la Commission. Deux jours après, le 18, elle se réunit; M. Derode, qui a développé ses idées, est prié « de formuler dans toutes ses parties un projet de Règlement complet; » les autres délégués étudieront les Règlements des Sociétés voisines. Le 27, M. Derode, l'âme, il faut le reconnaître, et, jusqu'à la fin de sa carrière, l'un des membres les plus actifs, les plus dévoués, les plus courageux de la Société, lit un projet « du rapport à faire aux fondateurs de la Société, en assemblée générale, et un projet de Règlement. » Le 1[er] mars, nouvelle réunion de la Commission qui discute le rapport et le projet; le 6 mars, la discussion continue et, le 9, a lieu l'assemblée générale.

Quand on connaît la lenteur, devenue un peu proverbiale, des projets dunkerquois, on ne peut qu'applaudir au choix de la Commission d'un président, M. Derode, qui, s'incarnant dans son œuvre, lui donnait une bonne partie de son temps, et marchait avec une ardeur toute juvénile à la réalisation d'une de ses plus chères idées. Bien que les séances de la Commission se fussent succédé rapidement, et qu'on fût encore bien près du 16 février, on ne pouvait reprocher au rapport une rédaction précipitée: à la fermeté des vues émises, à la sûreté des opinions exprimées, on sent bien que ce n'est pas là un travail improvisé; que l'auteur a longtemps étudié son projet, l'a vu sur toutes ses faces, a prévu les objections, deviné les critiques, mais qu'en habile athlète, il est préparé aux coups qui lui seront portés; il aura

réponse à tout. Les questions politiques divisent, — la Société veut au contraire de l'union : donc, interdiction à la politique. (1) Tous les sociétaires admis au même titre « seront sur le pied de la plus complète égalité » : donc, « pas de préséance » ; dans les procès-verbaux « pas de formules laudatives, pas de mesures votées par acclamation ; toutes les propositions sont soumises aux mêmes formalités d'examen et d'adoption ». Voulant « relever une institution locale, faire revivre de patriotiques souvenirs, ranimer à Dunkerque l'esprit d'étude et de travail intellectuel », (2) la Commission propose le titre de Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts. — Comme il est bon de prévenir la routine, d'empêcher les coteries, d'éviter les fautes commises, d'accomplir le bien ajourné, d'exciter l'émulation et le zèle, l'amour du travail, chaque année on procèdera au renouvellement du bureau, mais le Président ne sera pas immédiatement rééligible. — Les fondateurs, adhérents à la première réunion, formeront le noyau de la Société; les futurs candidats seront astreints à la formalité de la présentation par trois membres titulaires et devront jouir de l'estime publique, offrir des titres scientifiques, littéraires ou artistiques. Il y aura des membres titulaires résidants, titulaires non résidants, des associés libres. Et ici le rapporteur se faisait illusion : « Grand nombre de nos concitoyens, disait-il, sont disposés (en acceptant ce dernier titre et en payant une minime cotisation annuelle de cinq francs) à nous accorder cette preuve de sympathie. » Et le 1er Bulletin publié en 1852 ne donne aucun associé; le 1er volume des Mémoires, paru en 1853,

(1) Le Règlement intérieur, de 1852, porte, article 38 : « Dans l'intérêt de la bonne harmonie entre ses membres, la Société s'interdit toute discussion politique ou *religieuse*. »

(2) Ces citations sont empruntées au *Rapport de la Commission chargée d'élaborer un projet* de Règlement ; il est signé par M. Derode, président, et M. De Bertrand, mais la rédaction appartient exclusivement au premier.

en nomme 10 ; une seule année le chiffre a atteint 17, aujourd'hui il en reste 6 !

La Commission proposait de décerner le titre de Président honoraire à M. Mollet, « au magistrat municipal dont la bienveillance a facilité les premières démarches pour arriver à fonder la Société. »

Le 9 mars s'ouvrait la discussion du Règlement, continuée le 16 et arrêtée le même jour sous la signature de 25 membres, les mêmes que les premiers adhérents, à l'exception de M. Waguet, que la mort devait emporter peu de jours après, et de MM. Delattre et Schadet. Le bureau était élu : *président,* M. Fontemoing, Joseph, avocat, non acceptant, remplacé le 30 mars par M. Derode ;—*vice-président,* M. Derode, Victor, élu président; M. Fontemoing, nommé vice-président, n'accepte pas ;—*secrétaire*, M. Caux, Louis, sous-bibliothécaire;—*secrétaire-adjoint*, M. De Bertrand, Raymond, propriétaire;—*trésorier*, M. Waguet, François, décédé, et remplacé le 27 avril par M. Alard, Philibert.

Le 30 mars, chaque membre faisait choix du comité ou de la section à laquelle il lui convenait d'appartenir : sciences, lettres, arts. Ces *sections*, comme le porte le Règlement, « peuvent tenir leur séance particulière à leur convenance, mais toute action extérieure leur est interdite et ne peut avoir lieu que par le bureau et au nom de la Société elle-même. » La pensée de ces comités ou sections est parfaitement indiquée dans la lettre adressée le 14 octobre 1851 par M. Derode au rédacteur de *La Dunkerquoise :* (1) « Pour suivre la ligne qu'elle s'était tracée, la Société a d'abord constitué les trois comités que désigne son titre. De cette façon, elle peut appeler à elle tous les hommes d'intelligence, quelle que soit leur spécialité. Isolés, ils n'eussent pu former trois sociétés distinctes ; groupés, chacun selon son attrait, ils se sentiront fortifiés par le rapprochement, animés par l'émulation. »

La Société était définitivement constituée et officielle-

(1) Numéro du 16 octobre 1851.

ment reconnue par lettre signée du Ministre de l'Instruction publique, M. de Crouseilhes, le 19 août 1851. Mais elle n'avait pas attendu cette date pour se mettre résolument à l'œuvre, et, à partir d'avril, elle avait tenu régulièrement ses séances mensuelles, le plus souvent le dimanche, à onze heures, dans la salle de la Mairie mise à sa disposition.

Pendant toute l'année les membres se montrèrent assez assidus; les présences varient de 15 à 23. Des lectures sont faites à chaque séance: nous les résumons en suivant l'ordre chronologique.

MM.

27 Avril. De Baecker. — Notice historique sur la Flandre maritime, avant et pendant la domination romaine.

Alisse. — Introduction à sa tragédie de Padilla: Faits historiques, coutumes et mœurs politiques auxquels il est fait allusion dans cette tragédie.

25 Mai.(1) De Bertrand. — Episode de l'histoire de Mardick.

Pérot. — Allégories (poésie) *Le Ruisseau et la Tourterelle, le Soleil et le Nuage*, (Mémoires de la Société, V. 1).

Lepreux. — *Notice sur un manuscrit du XIIIe siècle, appartenant à la Bibliothèque de Bourbourg*, (id).

Derode. — Pièce de vers lue au banquet des Enfants du Nord, à Paris.

Id. — Historique de l'élection de Charles-Quint.

20 Juillet. Derode. — Mouvement archéologique à Dunkerque et dans le Nord de la France.

Ansiaux. — Scènes de sa tragédie de Fastrade.

9 Août. Cousin. — Note sur un cimetière gallo-romain découvert dans l'arrondissement de Boulogne.

Bobilier. — Mémoire sur la climatologie en général.

28 Sept. Cousin. — Rapport sur la proposition de M. Derode: Projet de création d'un musée historique. (2)

(1) A cette séance, M. Desmit avait exposé un tableau: « Rembrand occupé dans son atelier à peindre une Ste-Famille. »

(2) Dans son rapport, M. Cousin disait qu'il était question « de construire un vaste bâtiment pour le muséum de Dun-

KIEN.—Virginia, poésie, épisode de l'histoire romaine.

12 Octob. KIEN.— Voyage de Brindes, traduit d'Horace.

ALARD.—Fragment de sa traduction de Child-Harold.

ORTILLE.— *Analyse d'un manuscrit,* 22 *volumes in-4, de Salembié : Théâtre de l'Univers.* (Mémoires, V. 1).

30 Nov. ALARD.— Continuation de Child-Harold.

DERODE. — Epître dédicatoire en vers pour l'histoire de Dunkerque.

31 Déc. ORTILLE. — Rapport sur l'ouvrage de M. Delpit: Collection et documents français qui se trouvent en Angleterre.

Le 10 juin, M. Derode adressait une lettre circulaire aux présidents de quatorze sociétés savantes pour réclamer leurs publications, avec autorisation de les considérer comme correspondantes, et demandant le même titre auprès d'elles pour la Société Dunkerquoise. Avant la fin de l'année, neuf, dont une étrangère, avaient adressé leur adhésion.

A la demande de la Société, le Président essayait d'obtenir une subvention départementale. M. de Clebsattel rendait compte de ses démarches auprès du Conseil général qui ne subventionnait aucune Société savante sur l'exercice prochain; mais selon toute probabilité la Société Dunkerquoise serait comprise au budget à voter en 1852, si, au préalable, le Conseil municipal allouait une subvention. Malgré l'allocation communale, la Société devait attendre longtemps encore un encouragement du département.

M. De Baecker demandait que la Société se mît en

kerque. » Ce projet d'il y a 25 ans est à peu près réalisé; peut-être l'installation se fera-t-elle en 1876. La Commission, dont M. Cousin était le rapporteur, craignant « d'élever autel contre autel et de s'exposer à faire naître une fâcheuse rivalité,» n'adhérait point à la création d'un second musée, mais proposait « une collection des ouvrages, documents ou objets quelconques concernant l'histoire du pays. » Cette collection, déposée provisoirement dans la bibliothèque de la Société, serait ensuite placée dans une salle du musée de la ville, « de concert avec la commission administrative de ce muséum. »

rapport avec M. de Caumont pour être représentée à l'Institut des Provinces.

Des commissions étaient nommées pour résoudre diverses questions : 1° Sera-t-il formé, sous la direction de la Société, un musée historique dunkerquois ? 2° Sera-t-il fait collectivement ou individuellement des études pour une histoire de la Flandre maritime ? 3° Sera-t-il rédigé des éphémérides météorologiques ? 4° Sera-t-il nommé une Commission d'impression ? 5° La Société témoignera-t-elle ses sympathies pour les travaux exécutés à l'église St-Eloi, de Dunkerque ?

Pour la 1re question, la Société acceptait les conclusions du rapport de M. Cousin : « la Société formera une collection des ouvrages imprimés ou manuscrits, documents ou objets historiques concernant Dunkerque et la Flandre maritime. Les objets seront provisoirement déposés, soit dans la bibliothèque, soit dans le local actuel du Museum. La liste des donateurs sera imprimée. Le secrétaire, dans son rapport annuel, fera connaître les dons importants » (1).

La 2me question restait à l'examen de la Commission des lettres.

Pour la 3me, M. Bobilier se chargeait de la rédaction et réclamait des instruments. M. le Président obtenait de l'Observatoire de Bruxelles des instructions sur le système d'observations météorologiques ; il s'adressait à M. le Ministre de l'Instruction publique, et la Société acquérait des instruments de physique et d'hygrométrie.

Pour la 4me, la Société remettait la nomination au temps où ses ressources, bien restreintes alors, puisqu'elles ne se composaient que des cotisations de ses membres titulaires, lui permettraient de publier des travaux. En attendant, et pour qu'on ne la crût pas inactive, elle donnerait aux feuilles locales un résumé des procès-verbaux de ses séances.

(1) Lors de la discussion, séance du 28 7bre, M. Derode crut devoir protester contre la pensée d'avoir voulu fonder un musée historique en concurrence avec le musée communal.

Elle résolvait la 5me par un vote de sympathie.

Elle constituait des Commissions pour la préparation des programmes et arrêtait les questions suivantes qui, toutes, naturellement, concernent Dunkerque :

Manuel de statistique et de géologie de l'arrondissement de Dunkerque.

Quelle a été l'influence de Dunkerque sous le rapport politique et commercial depuis 1662 jusqu'à nos jours?

Éloge de Jean Bart (poëme d'au moins 300 vers).

Un marché couvert à Dunkerque.

Et elle dont le budget se soldait en fin d'année (recettes 788 fr., dépenses 705 f. 95) par un excédant de 82 f. 05, elle offrait, pour chaque question, une *médaille d'or !* Ajoutons toutefois qu'à la séance du 28 Septembre, il était décidé que, vu le peu de ressources, on ne déterminerait pas la valeur des médailles.

Enfin la Société avait élu 11 nouveaux membres titulaires résidants, 3 titulaires non résidants, 8 membres honoraires, 13 correspondants ; elle correspondait avec 9 Sociétés. Grâce à des dons déjà nombreux, principalement de son président, et aux envois de ces Sociétés, sa bibliothèque se garnissait, le musée avait déjà des plans, des vues, des cartes, des tableaux, des gravures ; ses archives se constituaient.

Comme elle avait perdu deux membres, que deux autres étaient démissionnaires, elle terminait l'année avec 35 membres titulaires dont trois non résidants. Son bureau était constitué pour 1852. Sur la demande de MM. Fontemoing et de Clebsattel, qui pensaient qu'il n'y avait pas lieu d'appliquer le règlement, vu le peu de temps d'exercice, M. Derode était maintenu à la tête de la Société. MM. Caux et De Bertrand qui tenaient à résigner leur mandat, avaient pour successeurs MM. Pérot et Ortille, M. Cousin était élu vice-président.

C'étaient trois trimestres bien remplis, et la Société méritait l'éloge que faisait d'elle deux mois plus tard M. Paillard, sous-préfet : « Peu de Sociétés littéraires ont vu se produire pendant des années entières autant

d'œuvres distinguées et sérieuses que vous n'en avez accomplies en quelques mois. Érudition, poésie, esthétique, dans tous ces domaines divers de la pensée, vous avez planté vos jalons ; toutes les promesses de votre programme, vous les avez tenues, et déjà, forts des premiers résultats, vous sentez le besoin de rayonner au dehors, d'ouvrir des concours, de proposer des prix, de créer autour de votre enceinte comme une pacifique et bienfaisante agitation littéraire » (1).

1852.

Président, M. Dérode ; Vice-Président, M. Cousin (2) ; **Secrétaire, M. Pérot** (3) ; **Secrétaire-adjoint-Archiviste, M. Ortille** (4) ; **Trésorier, M. Alard.**

1851 avait été une année d'organisation, de travaux

(1) 1er *Bulletin* de la Société Dunkerquoise (Typographie Vandalle, rue de l'Église).

(2) Cousin, Louis-Célestin, né à Boulogne-sur-mer le 8 mai 1803, avocat, substitut du Procureur du roi à Avesnes, Procureur le 20 Xbre 1829, considéré comme démissionnaire par suite de refus de serment en 7bre 1830 ; avocat à Boulogne, puis à Dunkerque en 1843 ; membre de plusieurs Sociétés savantes ; auteur de Notices, de Mémoires, de Rapports ayant surtout trait à l'archéologie et à l'histoire, décédé en 7bre 1872. — Voir à la fin, la liste de ses publications dans les *Mémoires*.

(3) Pérot, Jean-Marie-Albert, né à Dinan le 18 Janvier 1814, négociant à Dunkerque, puis banquier à Lille, auteur d'œuvres littéraires, d'*Allégories*, de *Mélodies Dunkerquoises*, correspondant de l'Institut historique de France, membre de plusieurs Sociétés savantes. — Voir ses publications dans la *Liste générale des Auteurs*, etc.

(4) Ortille, Antoine-François-Joseph, né à Armentières le 12 8bre 1808, professeur au collége de Dunkerque en 1835, officier d'académie, membre correspondant de l'Institut historique de France, auteur d'une étude historique sur *Lamoral, comte d'Egmont*, etc., mort le 4 Juin 1857. — Voir la *Liste générale des Auteurs*.

intérieurs ; les membres seuls avaient pu recueillir les bénéfices de l'association : liens d'amitié créés ou fortifiés, estime réciproque, plaisirs intellectuels, excitation au travail, désir de faire le bien. 1852 allait mettre la Société au grand jour de la publicité par l'impression de deux Bulletins et par une première séance solennelle ; cette année devait montrer clairement à tous le but auquel tendaient ces hommes qui dédaignaient les railleries des ignorants, les moqueries des sots, les objections des impuissants et qui, comme le sage de l'antiquité, ainsi qu'on le rappellera, marchaient devant ceux qui niaient le mouvement.

Mais la Société, en s'affirmant, ne rencontrait pas, même dans la partie intelligente, tout l'appui qu'elle était en droit d'espérer : un article du journal *La Dunkerquoise*, faisait savoir que le Comité du Musée de Dunkerque déclarait à l'unanimité qu'il repoussait l'idée de s'adjoindre à la Société, bien que M. Derode eût écrit dans *La Dunkerquoise* même (1) : « Il n'est pas question de faire concurrence ou opposition au Musée dont la ville est fière à juste titre ; non-seulement nous n'entendons pas aller à l'encontre de la Commission du Musée, mais nous comptons bien unir nos efforts aux siens. » Mais on prenait ombrage du projet de former sous la direction de la Société un *Musée historique dunkerquois*.—Désireuse de donner quelque relief à sa première séance publique, celle du 27 Juin, elle avait compté sur l'obligeance de la musique municipale, et celle-ci, par l'organe de son chef, *refusait son concours :* était-ce parce qu'une réunion de musiciens avait consulté la Société sur un projet de règlement ?—La presse locale était loin de se montrer sympathique à l'œuvre tentée : heureusement elle ne devait pas être longtemps dans le camp ennemi.

Mais qu'importe ? La Société vit et produit. Ses séances mensuelles continuent à être bien suivies, en moyenne par une vingtaine de membres, et des travaux sont fournis par un grand nombre. Voici les lectures qui sont faites :

(1) N° du 16 octobre 1851.

MM.

30 Janv. DERODE. — Origine présumée du nom : « Bourg de Guinée. »

BOBILIER. — Des climats en général et de celui de Dunkerque en particulier.

COUSIN. — Un mot sur les ruines de Saint-Bertin, à St-Omer.

MARGERIE. — Rapport sur deux ouvrages de M. Delpit : Taregua ;—Épisode de l'histoire de l'Académie de Bordeaux.

DERODE. — Réflexions sur une brochure de M. Delpit : Histoire du Blason et des Armoiries.

DERODE. — *Lettre de M. J.-J. Carlier sur quelques autographes* (Mémoires, V. I).

7 Mars. DERODE. — Siége de Dunkerque en 1793.

26 Mars. DE BERTRAND. — Rapport sur les Annales académiques de St-Quentin.

FLAMENT. — Exposé de la théorie des parallèles.

DERODE. — Deux pièces de poésie de M. P. Bernard : « Une sœur, — la Pipe. »

24 Avril LEBLEU. — Mémoire sur une opération césarienne.

ALISSE. — Rapport sur une tragédie « Chramme » par M. Arnould Ricquer.

QUIQUET. — *Considérations générales sur la littérature anglaise* (Mémoires, V. I).

23 Mai. PÉROT. — Rapport sur le concours de poésie.

ALARD. — Rapport personnel sur le projet de marché couvert.

18 Juin. MARGERIE. — Notes historiques et grammaticales sur la langue romane.

FLAMENT. — Rapport sur une notice traitant d'une nouvelle projection géographique, présentée par M. Donny.

COUSIN. — *Notice sur 94 Chartes inédites, concernant l'arrondissement de Dunkerque* (Mémoires, V. I).

6 Août. CHARLES. — Rapport sur deux volumes des Mémoires de la Société d'Agriculture, etc., de Lille.

ALARD. — Traduction du 3me chant du Pélerinage de Child-Harold.

24 Sept. PÉROT. — Travail sur la Physiologie.

Bobilier. — *Relation d'un Voyage en Morée en 1828* (Mémoires, V. I).

Derode. — Poésie : La mission du Poète.

[illegible] Oct. Cousin. — Étude sur l'emplacement de Quentovic.

Conseil. — Dangers qui menacent la navigation à voiles.

Ricour. — Rapport sur l'ouvrage : « le Siècle commercial. »

Derode. — *Note sur le blason* (Mémoires V. I).

26 Nov. Cousin. — *Rapport sur deux ouvrages adressés par le gouvernement belge* (Mémoires, V. I).

Louise. — L'Art sacré au moyen-âge.

Ortille. — Fragment de son Histoire du comte d'Egmont.

Alard. — id. de Child-Harold.

26 Déc. Bobilier. — Rapport sur un manuscrit relatif à l'extinction de la mendicité à Dunkerque.

Mais c'est dans la séance extraordinaire du 7 Mars, et dans la séance publique du 27 Juin qu'il faut chercher la pensée de la Société, ses aspirations, ses espérances, les développement de ses vues.

Séance extraordinaire du 7 mars. — A cette séance se trouvaient un certain nombre d'invités. M. Paillard, sous-préfet, membre honoraire, disait, dans un discours parfaitement pensé et écrit, qu'il venait « accomplir un acte de justice et remercier les membres d'avoir ajouté un nouveau fleuron à la couronne maritime et guerrière de la cité de Jean Bart, d'avoir... ouvert aux lettres un asile dont elles avaient été trop longtemps privées. » Après avoir énuméré ce que la Société a déjà fait, il formule l'espoir « que son rôle ne se bornera point à ces jeux de l'intelligence, que son action ne s'arrêtera pas à ces efforts individuels,... qu'elle sera bientôt le moteur qui donne l'impulsion aux tentatives de tous genres pour rendre aux arts et à la science des droits qu'ils avaient laissé prescrire à Dunkerque. » Et il trace à grands traits le rôle de la Société ; il la voit forte, compacte, administrant pour la ville le dépôt de ses richesses artis-

tiques; rassemblant les éléments d'un musée des antiquités de l'arrondissement; s'occupant d'améliorer la bibliothèque municipale; concourant par ses études archéologiques à la conservation et à la restauration des monuments anciens; par ses plans, à l'érection des monuments nouveaux; préparant le programme des fêtes; s'occupant de la création d'un jardin botanique, etc., etc.; et après avoir prouvé que c'est une étrange erreur de croire nécessaire le divorce de l'esprit du commerce et de l'amour des lettres, il terminait ainsi: « Nous ne sommes pas les héritiers de l'avide génie de Carthage: nous sommes les fils des Grecs de Périclès, et, comme ceux d'Athènes, les navires qui portent aux plages lointaines le pavillon de notre commerce, sont habitués à se charger des trophées de la guerre et des merveilles des beaux-arts! » (1)

Certes, cette parole éloquente, convaincue, vengeait bien les fondateurs des dédains, des sarcasmes, des préventions qui avaient accueilli leur œuvre. Elle avait peut-être un tort, c'était de vouloir trop grande, trop universelle leur action, et d'exciter ainsi des jalousies, d'augmenter des susceptibilités.

Ces vastes espérances se retrouvent dans la réponse de M. Derode qui, dans un style imagé dont nous verrons fréquemment l'emploi, disait: « Sous une impulsion puissante et chaleureuse la sève va circuler rapidement dans toutes les branches. La vigne portera des fruits qui mûriront, n'en doutez pas, aux rayons de l'astre qui s'est levé pour elle. » Et plus loin: « Les destins de la Société sont désormais fixés; son existence n'est plus un problème. Sa route se dessine, s'élargit, se déblaie; dès maintenant elle est vraiment une institution dunkerquoise! Elle a bien plus que la permission d'arriver à la vie, elle en a la puissance et les moyens. »

C'est bien l'enthousiasme qui convient aux Sociétés naissantes.

M. Pérot chargé du rapport sur les travaux de la

(1) 1er *Bulletin*, p. 4 et suiv.

Société depuis sa fondation, débute par des recherches historiques sur les Sociétés savantes en général et celles de Dunkerque en particulier. Il explique ensuite pourquoi, selon lui, Dunkerque a tardé à suivre l'exemple des villes qui ont des réunions littéraires ou scientifiques (voir plus haut l'INTRODUCTION). Il se félicite des travaux déjà accomplis ; il pourrait, dit-il, citer des villes voisines qui n'ont pu atteindre le même résultat qu'après des efforts de plus de quinze ans. Il indique les travaux de la Société, les Sociétés avec lesquelles elle correspond, les dons de toute nature qu'elle a reçus, et nomme les principaux donateurs. (1) Il entre dans le détail des lectures qui ont été faites, des sujets du concours, et termine par quelques notes biographiques sur deux titulaires décédés : MM. Bomart et Waguet.

SÉANCE PUBLIQUE DU 27 JUIN 1852.—Jusqu'à présent tout s'était passé, pour ainsi dire, en famille : cette fois la Société se présentait au grand jour, devant « un grand nombre de dames, le clergé, l'élite de la population. » La musique municipale avait refusé son concours, mais des artistes et des amateurs s'étaient prêtés de bonne grâce, « avec un généreux empressement » à donner quelque éclat à cette solennité, et commençaient la séance par l'ouverture d'Aladin, de Nicolo. Vingt-cinq membres titulaires et deux membres correspondants étaient présents, parmi eux M. Paillard, sous-préfet, et M. de Clebsattel, député. M. Mollet, maire, était empêché, et M. Besson, préfet, faisait exprimer par M. Paillard le regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. Derode se lève, et dès les premiers mots on sent percer toute sa joie de voir l'œuvre, qu'il peut regarder comme sienne, prendre place au soleil, et il ne craint pas d'appeler « un fait capital » ce qui se passe dans l'enceinte où il parle et il avance que « le 27 juin 1852 sera une de ces dates que les Dunkerquois aimeront à citer à leurs amis et à leurs ennemis. » « Il s'agit, dit-il, de ré-

(1) MM. Derode, Lepreux, Cousin, Leblond, Leys, Toussaint Debaecque, De Bertrand, Decalf, Bacquet, Conseil, etc.

clamer de notre patrimoine intellectuel, une part qu'on nous avait trop légèrement contestée! Il s'agit d'évoquer un glorieux souvenir, de relever une institution à demi effacée, de protester contre une opinion erronée que notre indifférence a laissée grandir dans le monde, il s'agit de montrer que nous ne sommes pas déshérités de la pensée!... Eh bien! venger ainsi l'honneur de nos pères, nous tracer à nous-mêmes une route digne, nous placer dans une région élevée où les intérêts et les passions n'ont point accès... et voir cette honorable assistance nous encourager, nous applaudir, je dis que c'est un fait dont chacun de nous aimera à se souvenir. » (1) Et plus loin : « De ces lueurs qui menaçaient de s'égarer dans les ombres d'un éternel oubli, la Société Dunkerquoise formera une auréole qui brillera sur le front de la cité, et que le temps jaloux ne pourra désormais lui ravir. » Puis, avec la sûreté de l'écrivain à qui les études historiques sont familières, il trace à grands traits l'histoire des Sociétés littéraires à Dunkerque ; il parle ensuite de la musique, et rappelle que « c'est à un de ses plus savants collègues (2) que la France doit ce qu'elle possède de documents à l'égard de la musique du moyen-âge. » Effleurant la question des concours, il est heu-

(1) 2e *Bulletin*, p. 46, 47.

(2) M. de Coussemaker, Charles-Edmond-Henri, né à Bailleul le 19 avril 1805, juge à Dunkerque, puis à Lille, correspondant de l'Institut, président de la Commission historique du Nord, du Comité flamand de France, associé de l'Académie royale de Belgique, etc, conseiller général, auteur d'un grand nombre d'ouvrages dont les premiers ont trait à la musique, entre autres : *Histoire de l'harmonie au moyen-âge ; Chants populaires des Flamands de France, avec les mélodies originales*, etc., etc., décédé le 10 janvier 1876.

M. Bonvarlet a pu dire sur sa tombe : « Archéologie, paléographie, beaux-arts, philologie, linguistique, tout a été pour lui le prétexte ou le cadre de travaux destinés à la glorification de notre terre natale. » M. de Coussemaker était chevalier de la Légion-d'Honneur et de plusieurs ordres étrangers. — Voir à la fin ce qu'il a publié dans les *Mémoires*.

reux des résultats obtenus, et promet que la Société, continuant sa marche, par ses programmes et ses travaux « mettra en lumière les points les plus saillants de l'histoire locale. Le diadème de la cité s'enrichira chaque année d'un nouveau joyau. »

M. Pérot était chargé du rapport sur le concours. Deux questions seulement ont été traitées : l'*Éloge de Jean Bart*, le *Projet d'un marché couvert à Dunkerque*. Pour ce dernier il n'y a qu'un envoi, et encore incomplet. Pour la poésie, 8 concurrents sont entrés en lutte; le rapporteur passe en revue leurs productions et proclame le nom du vainqueur, M. L. Jourdan de Seulle, directeur du télégraphe à Boulogne. M. Fontemoing lit la pièce couronnée que le rapport a jugé ainsi : « Œuvre sérieuse et bien pensée. Le plan en est clair, net et bien coordonné. C'est un tableau vivant et animé qui se déroule devant vos yeux en mettant successivement en relief les phases les plus remarquables de la vie du héros dunkerquois. Le style est noble, élevé, la poésie pure, les pensées claires et bien rendues. » Et M. Derode, en remettant la médaille d'or au lauréat, lui annonce que la Société lui décerne le titre de membre correspondant. Et cette bonne et belle séance se terminait par les applaudissements d'un nombreux auditoire.

Outre les lectures, les séances ordinaires avaient encore eu à s'occuper :

1° D'un Règlement intérieur en 83 articles, traitant des obligations des membres de la Société, de l'organisation et du travail des sections, de la marche et de la police des assemblées, du travail et des attributions des officiers du bureau, de la formation des Commissions.

2° Des dons de différente nature offerts pour la bibliothèque et le musée (1).

(1) Les dons arrivaient très-nombreux de MM. Alard, Leblond, Margerie (gravures), Conseil, Bacquet, Derode, Bertin (fer antique trouvé dans le canal de la Cunette), De Bertrand (50 pièces de monnaie d'Europe et d'Amérique), de Coussemaker, P. Bernard, Ortille (diverses pièces et médailles

3° De son programme des concours pour 1853.

4° De différentes commissions : d'impression, d'examen des concours, d'organisation de la séance solennelle.

5° Des travaux soumis par les auteurs à son appréciation : une tragédie de Chramme, de M. A. Ricquer, — un Mémoire sur l'extinction de la mendicité à Dunkerque, — le Siècle commercial, de M. Bonnier-Favier.

6° D'un questionnaire adressé aux fonctionnaires de l'arrondissement ayant pour but « de rassembler, pour l'histoire de la contrée, des renseignements dont le hasard fait souvent rencontrer de précieux vestiges. »

7° De démarches à faire auprès du Conseil municipal pour obtenir une allocation, démarches heureuses, car M. Mollet, à la séance du 26 novembre, annonçait une allocation annuelle de 200 fr.

8° Enfin de différentes propositions :

De M. Ortille : « Tout sociétaire qui déposera un objet quelconque sera tenu de joindre une note écrite et signée par lui, indiquant le nom du donateur, ou la mention de l'anonyme, la nature de l'objet déposé. » Adopté.

De M. Vandezande : création d'un musée naval dont il aurait la direction.

De M. Quiquet : « La Société imprimera tous les six mois au moins les bulletins de ses séances et y insèrera en abrégé les comptes-rendus faits par les membres de la

antiques), De Laeter, curé-doyen, Hovelt, Hercule Bourdon, Flament, Chamonin, Quiquet, Robyn, Pérot, Battur, Levasseur, Villiers (un buste de Choron), de Clebsattel, Schaepkens, Guilmot, Leys, Kesteloot, Coquelin, Vercier, (60 plantes recueillies par lui pour l'herbier de la Société), Cousin, Bergerot, 5 élèves du collége, de Herkenrode, E. de Busscher (de Gand), Thélu, Verly, (médaille en bronze), Le Glay, Deschamps de Pas, Jacquot, Lepreux, A. Lemaire, J. Delattre (modèle de la goëlette La Louise), Dumoulin fils, Duriau et Petit, Ricquer, Théroigne, Vandezande (modèles de constructions de navire, modèle d'une cale de construction pour les navires de guerre), le Ministre de l'Intérieur de Belgique, et divers anonymes.

Société, sur les travaux manuscrits ou imprimés qui lui sont envoyés. » (A la séance du 25 février 1853, la Société décida l'impression d'une publication annuelle après la séance publique de juin).

De M. de Coussemaker : Les dons manuscrits ou imprimés faits à la Société seront renvoyés aux sections qui les concernent pour rapports s'ils en sont jugés dignes. Les sections auront une séance régulière chaque mois. Adopté.

De M. Chamonin : Y a-t-il lieu d'augmenter le nombre des sociétaires fixé à 35 par le règlement ?—La Société, après le rapport d'une commission, maintient ce chiffre.

On pourrait se demander pourquoi cette limite que plus tard on n'a pas respectée, puisque les statuts de 1860 portent : « Le nombre des membres titulaires est illimité » ? Qui sait si ce ne fut pas, au début, la crainte d'atteindre à *quarante* et de permettre à quelque esprit frondeur de rééditer le mot de Piron : « Ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre ; » — ou de voir l'un des élus recevoir ce touchant témoignage de sympathie d'un des opposants :

« Quand N... se présente
Pourquoi tant crier haro ?
Pour faire un chiffre de quarante
Ne fallait-il pas un zéro ? »

On a tant d'esprit quand on fronde et qu'on ne sait pas faire autre chose ! Toutefois les frondeurs devaient y regarder à deux fois, car ces 35 comptaient un député, un magistrat, un maire, des avocats, un principal de collège, des professeurs, un capitaine du port, trois docteurs en médecine, un professeur d'hydrographie, deux architectes, un notaire, un professeur de peinture, des négociants, prouvant, pour la plupart, qu'ils savaient manier la plume et se servir de la parole, qu'il leur serait facile de mettre les rieurs de leur côté, et qu'ils n'étaient pas obligés de se cotiser pour produire une idée.

Décidément, 1852 avait été une bonne année.

1853.

Président, M. Cousin; Vice-Président, M. de Coussemaker; Secrétaire, M. Pérot; Archiviste, M. Ortille; Trésorier, M. Alard.

L'inflexible Règlement imposait le choix d'un nouveau président; ce choix tombant sur le vice-président, il fallut trouver un successeur à celui-ci, et, à ce moment où l'on semblait permettre à la Société de respirer, où les tracasseries sommeillaient, où la presse locale rentrait ses griffes, il ne fallait pas de choix médiocres: heureusement ils furent bons. Non pas qu'on pût facilement remplacer M. Derode, ni trouver tant d'ardeur unie à tant de savoir et d'éloquence entraînante; mais M. Cousin était aussi un homme d'études qui donnerait à ses nouvelles fonctions tout le temps désirable. Certes, ce n'était pas un orateur ni un écrivain brillant, et il pouvait, sans fausse modestie, confesser sous ce rapport son infériorité littéraire, et le *Journal de Dunkerque*, (1) caractérisant ainsi son discours de la séance solennelle: « absence totale de toute affectation, beaucoup de naturel, *trop de modestie* peut-être, *concision*, intelligence de son auditoire, » se montrait bon prince et critique indulgent; mais le nouveau président compensait ce don de la parole par un vif attachement à la Société, — à la tête de laquelle le vote de ses collègues devait le placer souvent, — par un désir sincère de la voir prospérer, par un amour du travail qu'il communiquait à ceux qui l'entouraient.

M. de Coussemaker, le vice-président, était déjà un écrivain d'une grande valeur, même en dehors du département; ses travaux révélant un musicographe de premier ordre, avaient attiré sur lui l'attention des savants et lui avaient valu une haute distinction: son récent ouvrage: *Histoire de l'harmonie au moyen-âge*, venait

(1) N° du 30 juin 1853.

d'être couronné par l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres (1).

Les choix étaient donc heureux et l'on était en droit d'espérer la prospérité croissante de la Société pendant une année qui s'ouvrait, séance du 9 janvier, par un discours de M. Cousin rendant un hommage mérité à son prédécesseur sur le concours actif duquel il pouvait compter. Il y exprimait l'espoir que les sections « se réuniraient plus souvent, et que des travaux élaborés avec soin en sortiraient pour venir alimenter et rendre de plus en plus intéressantes les séances générales. » C'était, pensons-nous, une illusion. Pouvait-on compter que les auteurs s'imposeraient double lecture de leurs travaux et que les auditeurs trouveraient grand plaisir à cette double audition ? Comptait-il qu'il en sortirait des travaux, dépouillant tout caractère individuel pour s'enrichir des remarques, des observations, des retouches de tous ? D'ailleurs y aurait-il toujours moyen d'alimenter ces séances ? Si M. le Président le croyait, il ne fut pas longtemps à être désillusionné par les plaintes des présidents de section sur le peu d'exactitude des membres. Plus tard, M. Derode essaiera aussi de les faire marcher disant, 7 janvier 1855 : « Leur action encore vague et peu définie trouvera dans une pratique plus suivie sa règle et son stimulant. » Après lui on voudra donner de la valeur à ces sections, y trouver un élément de prospérité, mais on n'arrivera pas à les faire fonctionner régulièrement et surtout avec fruit.

Au moins M. Cousin eut la satisfaction de voir affluer

(1) Le 10 avril 1853 fut fondé à Dunkerque le Comité flamand de France. On eût dit que la Société Dunkerquoise essaimait, car les six fondateurs étaient tous membres de la Société : MM. de Coussemaker, auteur de la proposition, et qui fut président, De Backer, ancien magistrat, à Bergues, R. De Bertrand, A. Ricourt, H. Bernaert, P. Meneboo. — Voir Mémoires de la Société, V. VI. *Monographie de la rue David-d'Angers*, p. 310 et suiv., par R. De Bertrand.

les dons pour la bibliothèque et le musée; (1) de faire imprimer le 1er volume des Mémoires, (2) de constater la large part prise par la Société à la première exposition dunkerquoise de septembre 1853; il put dire que sous sa présidence la séance solennelle fut brillante et que les séances mensuelles, suivies par de nombreux titulaires auxquels s'adjoignaient souvent des correspondants ou des associés libres, furent remplies par des lectures importantes:

MM.

9 Janv. Bobilier. — Rapport sur la vie et les ouvrages de Denys de Montfort, naturaliste, né à Dunkerque.

25 Févr. Pérot.— Rapport sur les travaux de la Société en 1852.

Bobilier. — *Observations météorologiques faites en* 1852 (Mémoires, V. I).

Paillard. — Rapport sur l'avenir de la navigation à voiles.

18 Mars Derode. — *Rapport sur les réponses faites au questionnaire au sujet des objets remarquables existant dans l'arrondissement de Dunkerque* (Mémoires, V. I).

Charles. — Rapport de la séance de la section des Lettres.

id. id. sur le travail de M. Bobilier concernant la température à Dunkerque.

Hovelt. — Réfutation de la brochure de M. Guillemot : De la prééminence de la femme sur l'homme.

(1) Principaux donateurs en 1853: Derode, De Bertrand, Cousin, Alard, Thélu, Hovelt, Bobilier, Paillard, Ricour, Bourdon, Pérot, Ortille, Ch. Paillard, Audrieu, Louise, Chamonin de St-Hilaire, Vandezande, J.-J. Carlier, De Backer, de Coussemaker, Conseil, Lepreux, Me Ve Méhu, Mlle Alard, Jacquot, Didron, Thurbet, Verly, Gillet, Correwynder, Neckebaert, de Herkenrode, Villiers, Choussy, P. Vanduysse, Drouillard, Darlay, Bacquet, de Busscher, Quenson, B. Stop, Woutermaertens, Couvelaere, de Linas, Hédouin, Dumey, Parenty, Paulmier, Pigault de Beaupré, Gourdin, Mignard, Le ministre de l'Intérieur de Belgique, Quételet, Vincent (de l'Institut), de Caumont, Villecourt, évêque de la Rochelle, des Elèves du Collége, des Anonymes.

(2) Chez Vandalle, rue de l'Eglise.

RICOUR. — *Notice sur l'appareil Méhu, servant à l'extraction de la houille et au transport des ouvriers dans les mines* (Mémoires, V. I).

24 Avril DE BERTRAND. — Procès-verbal de la section des Lettres.

CHARLES. — *Mémoire sur l'état de la civilisation au XIXe siècle* (Mémoires, V. I).

THÉLU. — *Rapport sur des cas d'hydrophobie à Dunkerque* (Mémoires, V. I).

ORTILLE. — *Note sur un météore igné, observé près de Dunkerque* (Mémoires, V. I).

ANSIEAUX. — 1er acte de Jeanne d'Arc, tragédie.

27 Mai. DE BERTRAND, PHILIPPE, CHARLES.—Rapports des sections Lettres, Arts, Sciences.

CHARLES. — Examen des pièces du concours.

17 Juin. Divers : lectures pour la séance publique.

15 Juill. ANSIEAUX. — Rapport de la commission d'impression.

5 Août. DE BACKER.— *Légendes sur Jean Bart* (Mémoires, V. II). — Pièce de poésie flamande.

RICOUR. — Traduction en vers d'une poésie flamande.

LOUISE. — *Tradurtion de quelques passages de Job* (Mémoires, V. II).

ANSIEAUX. — 2me acte de Jeanne d'Arc.

BOBILIER. — Rapport sur les ouvrages adressés par M. Quételet.

18 Sept. DERODE. — Compte-rendu de la mission des délégués au congrès d'Arras.

ALARD. — Child-Harold, 4me chant.

DE BACKER. — Traduction d'une poésie suédoise : « une Mère à son Enfant. »

B. KIEN. — Poésie « Le Pasteur du village. »

30 Oct. ORTILLE. — Procès-verbal de la section des Lettres.

ANSIEAUX. — 3e acte de Jeanne d'Arc.

DERODE. — Notice sur la chapelle Notre-Dame-des-Dunes, de M. De Bertrand.

TERQUEM. — Rapport sur un ouvrage traduit du flamand par Yvonnet, 1694 : « Le grand et nouveau miroir du flambeau de la mer. »

BOBILIER. — Considérations sur le climat de Dunkerque.

QUIQUET. — Rapport sur 4 bulletins de la Société des Antiquaires de la Morinie.

25 Nov. DE BERTRAND. — Procès-verbaux de 2 réunions de la section des Lettres.

ANSIEAUX, ALARD, PÉROT. — Trois pièces de vers en l'honneur de l'Espagnol Azara, demandées par le Président de l'Académie archéologique de Madrid.

ANSIEAUX. — 4me acte de Jeanne d'Arc.

FLAMENT. — *Problème sur une des propriétés de l'ellipse* (Mémoires, V. II).

DE BERTRAND. — Sur les mœurs des anciens peuples de la Morinie.

Voir son nom imprimé est déjà un bonheur pour le jeune élève, — faire paraître une première œuvre est une émotion indicible pour l'auteur,—publier des *Mémoires* est une satisfaction que la Société pouvait enfin se donner : son premier volume parut, et elle répondait ainsi à la proposition de M. Quiquet, après avoir enfin nommé une *Commission d'Impression !*

Elle pouvait d'ailleurs se permettre d'autres dépenses, car ses ressources grandissaient : outre la subvention communale de 200 fr., elle recevait une subvention ministérielle de 300 francs ; elle avait adopté la proposition de MM. Hovelt, Lebleu, Alard : « Tout membre admis paiera un droit de diplôme ou d'entrée de 12 fr. » Aussi accueillait-elle cette autre proposition de M. Develle : « Avant d'être envoyés à Paris, les travaux de peinture de M. Desmit seront exposés publiquement sous le patronage et aux frais de la Société Dunkerquoise dans la salle du Cercle de l'Harmonie. » Elle achetait un pluviomètre pour les observations météorologiques; elle prenait 200 billets à l'Exposition de Dunkerque qui lui fournissait une nouvelle occasion de déployer son zèle.

A la séance du 17 Juin, M. le Maire demandait le concours de la Société pour l'Exposition industrielle, artistique, agricole et horticole de Septembre : ce concours elle le donnait large et généreux ; qu'on en juge : M. Derode acceptait la lourde charge de Secrétaire-général. Au Comité supérieur de direction étaient appelés MM.

Cousin et de Coussemacker ; M. de Clebsattel présidait la section des Arts, avec M. Dagneau comme Vice-Président, et M. Flament, Secrétaire ; M. Cuel présidait la section d'Agriculture ; dans la section d'Industrie étaient MM. Carlier, Decharme, Lebleu, Audrieu, secrétaire ; dans celle des Arts, MM. Philippe, Desmit, Develle Le fauteuil de la Commission était occupé par M. Mollet, M. Paillard était président honoraire. « Ainsi dans le Comité supérieur sur 13 membres 8 sont choisis dans nos rangs, dans le comité des Arts 9 sur 10, dans le comité d'Industrie 4 sur 11, et finalement la présidence de la section d'Agriculture. Comme vous le voyez, dans l'idée première, dans les développements de sa réalisation, dans l'accomplissement de ses tendances, l'Exposition de Dunkerque se meut, progresse et se couronne par le travail, le zèle et le dévouement de la Société dunkerquoise » (1).

Ce dévouement se signalait encore sur un autre point.

M. Paillard, à l'une des séances, exprimait le vœu du Ministre de l'Instruction publique de voir les membres de la Société s'occuper individuellement de la recherche des légendes et de tous autres documents qui pourraient se relier à l'histoire locale. Or, comme nous l'avons vu, la Société avait pris l'initiative de ces recherches ; elle avait adressé dans chaque localité un questionnaire relatif à l'histoire de la commune, et dans la séance du 18 mars 1853, M. Derode faisait un rapport (2) sur les réponses adressées ; mais il exprimait le regret de voir les intentions de la Société « si peu comprises ou si mal secondées, bien que la moisson faite sur quelques points par plusieurs collègues eût été abondante. » Ce qu'on n'avait pu obtenir du bon vouloir d'autrui, on ferait en sorte de le trouver soi-même, et la Société partageait les cantons entre 17 de

(1) Lettre de M. Derode au Président de la Société Dunkerquoise (Mémoires, V. I).

(2) Mémoires, V. I, page 204 et suiv.

ses membres titulaires ou correspondants (1), les chargeant de recueillir dans chacune des communes « des renseignements sur ce qu'elles présentaient d'intéressant soit sous le rapport des souvenirs historiques, soit en ce qui concerne les monuments tant anciens que modernes, les usages ou les institutions. »

La Société s'occupait encore des questions à présenter au Congrés scientifique d'Arras, ce qui lui valait une lettre de remerciements de M. le comte d'Héricourt, secrétaire-général du Congrès; elle y déléguait MM. Cousin, de Coussemaker, Derode ; ce dernier, à la séance du 18 Septembre, faisait le compte-rendu de la mission des délégués et l'exposé sommaire du Congrès, entrant dans des considérations générales sur l'importance de ces assises savantes qui, quelques années après, devaient se tenir à Dunkerque.

Elle avait sa SÉANCE SOLENNELLE LE 27 JUIN.

Nous trouvons dans deux journaux de Dunkerque, le 21 *Novembre* et le *Journal de Dunkerque*, le compte-rendu détaillé, le dernier surtout (2), de cette solennité qui eut lieu dans la salle des Bals et Concerts « que la Commission avait fait parer de la manière la plus simple et la plus gracieuse. » Des arbustes, des guirlandes, des bouquets de fleurs, le buste de Jean-Bart entouré de drapeaux, surmonté de l'écusson de la Société, les riches parures des dames de la ville et de celles qu'attirait la fête locale, tout donnait de l'éclat « à ces Jeux Floraux du Nord » où l'on entendait d'abord l'ouverture d'*Haydée*,

(1) Pour les 2 cantons de Dunkerque, MM. Derode, Flament, Ortille et Thélu ;
pour celui de Gravelines, De Bertrand, Van Cassel ;
id. Bourbourg, de Coussemaker, Demeunynck, Develle.
id. Hondschoote De Laroière.
id. Bergues, De Backer, Herwyn, Lepreux ;
id. Wormhoudt, Alard, Bergerot, Cousin, Morael.

(2) Sous la signature de M. Vandalle ; n° du 30 Juin 1853.

par des artistes amateurs sous la direction de MM. Van herkel, Manotte, Néerman.

M. Cousin prend la parole. Rappelant la pensée qui a présidé à l'établissement de la Société : « Ne fallait-il pas, dit-il, à une cité de près de 30.000 âmes comme un centre pour imprimer et diriger le mouvement intellectuel, pour réunir nos vieilles chartes, nos documents historiques épars de divers côtés, pour propager les études sérieuses, utiles au pays, en un mot pour encourager les travaux scientifiques, littéraires ou artistiques, soit par des récompenses, soit par des publications » (1) ? Il fait l'éloge « avec autant de conviction que de convenance » des travaux de la Société ; il parle des dons pour la collection historique, des expositions, soit de tableaux, soit d'industrie, des inscriptions commémoratives à placer sur les maisons habitées par les hommes remarquables, de la création d'un jardin botanique. « La tâche de la Société Dunkerquoise, dit-il, s'agrandit en proportion de ce que réclame le bien du pays. Cette tâche est sans doute ardue, mais notre Compagnie a assez de zèle et de dévouement pour ne pas la décliner. »

Après lui M. Pérot rend compte des travaux de la Société, besogne ingrate, il faut le reconnaître, et dont on ne se tire avec honneur qu'à force de talent. M. Pérot était à la hauteur du travail, il avait « le mérite de rendre intéressants des thèmes arides, secs et partant fastidieux. » Son rapport, plein de documents, fait connaître les dons nombreux, qui permettaient déjà, en février, d'avoir dans la bibliothèque 397 volumes ou brochures, 354 imprimés divers, 73 manuscrits, pour le musée 386 objets, gravures, dessins, tableaux, bustes, plans de villes de Flandre, cartes, planches de musique, modèles de navires, pièces de monnaie, médailles, jetons, etc. Et ces richesses continuaient à arriver abondantes. Mais c'est surtout dans l'énumération des travaux des membres de la Société que se déploie le talent du rapporteur : « C'est

(1) Mémoires, V. I, page 3.

comme une espèce de panorama littéraire, scientifique, artistique, philanthropique même, déroulé par le judicieux et impartial secrétaire » (1) qui rappelle que sur 35 membres résidants, 25 ont fourni des travaux et ont fait des lectures dans le cours des séances. Il termine en donnant un souvenir aux membres que la Société a récemment perdus : MM. d'Arras (résidant), de Cuyper, d'Anvers (honoraire), Kesteloot, de Gand et Ch. Coquelin, de Paris (correspondants).

Puis venaient deux lectures (2), l'une de M. J-J. Carlier, qui, par la façon de dire, faisait oublier l'aridité des recherches historiques sur un personnage peu connu, don Louis de Velasco, lequel, selon Faulconnier, aurait été secrètement décapité à Dunkerque par ordre de l'archiduchesse Isabelle, assertion qu'essaie de détruire l'orateur;— l'autre de M. Charles sur l'état de la civilisation au XXIXme siècle, travail chaleureusement écrit où l'auteur veut venger notre siècle de cette accusation d'ennemi de la famille, de la propriété, de la Religion, terminant ainsi cette magnifique étude : (3) « Je me suis peut-être laissé aller à l'enthousiasme pour une époque qu'il est de bon goût de dénigrer ; mais en tout cas cet excès ne saurait nuire. Ce qui nous manque, c'est la conscience de notre valeur, sans laquelle il n'est pas de grandes choses; et au moment où l'affaissement moral et les découragements flétrissent tant d'âmes faites pour vivre et pour agir, il serait bon que de temps à autre, des voix plus autorisées que la nôtre pussent leur persuader qu'il faut s'honorer de vivre en ce siècle, comme on s'honore d'être français, d'être chrétien. Oui, un siècle est, pour tous ceux qui ont l'honneur d'y vivre et d'y penser, une véritable patrie, la patrie dans le temps ; celle-là n'est ni moins sainte, ni moins inviolable que l'autre. Il faut aussi l'aimer et la défendre, excuser ses faiblesses et voiler ses misères. C'est

(1) *Journal de Dunkerque* du 30 Juin 1853.

(2) Ces deux travaux figurent dans le 1er Volume des *Mémoires*.

(3) *Mémoires*, V. p. 88 et 89.

le signe visible, pour ceux qui viendront après nous, de notre passage sur cette terre. C'est notre drapeau ! Honte à qui le déserte ou l'outrage ; honte à qui ne voit que les tâches qui le souillent, et ferme volontairement les yeux devant la gloire dont il rayonne. »

Enfin venait le rapport de M. Derode sur les envois pour le concours. Aucun mémoire n'avait été adressé relativement aux questions scientifiques ; les poëtes seuls avaient répondu à un appel qui intéressait surtout ceux du pays : « *Le siége de Dunkerque en* 1793, » épisode que développait dans un style dithyrambique le rapporteur, au moins autant poëte qu'historien. Il se voyait pourtant obligé, malgré la magnificence du sujet, d'expliquer pourquoi, au lieu de la médaille d'or promise au vainqueur, la Société n'avait pu accorder que deux mentions honorables (1).

A la fin de l'année la Société reçut, de M. Paillard, une collection de journaux à laquelle s'ajoutèrent d'autres dons de MM. Derode, Lepreux et Conseil; cette collection, qui atteignit rapidement 8,000 numéros, continuée et complétée pouvait devenir une mine précieuse pour le futur historien de Dunkerque.

1853 était encore une bonne année et M. Cousin, dans son discours du 8 janvier suivant, avait le droit de dire : « La Société Dunkerquoise a marché dans la voie du progrès, et elle peut s'honorer de précieux résultats. »

(1) *Mémoires*, V, I, page 90 et suiv. Quelques passages du rapport ne sont parfaitement intelligibles que quand on sait que l'un des concurrents avait réclamé contre la décision, et, avec une modestie toute poétique, avait avancé que son poème méritait mieux qu'une médaille d'argent : delà cette phrase qui s'adresse à l'autre concurrent, lequel avait témoigné sa reconnaissance : « Sa lettre montre en lui deux qualités qui ne sont pas toujours réunies et qui l'honorent également : Le mérite et la *modestie.* »

1854.

Président, M. de COUSSEMAKER ; Vice-Président, M. DERODE ; Secrétaire, M. CHARLES (1) ; Archiviste, M. ORTILLE ; Trésorier, M. ALARD.

L'année s'ouvre par deux discours à la séance d'installation du nouveau bureau : celui de M. Cousin, qui quittait la présidence, et celui de M. de Coussemaker qui le remplaçait. Le premier se félicitait du fonctionnement des sections et de la marche progressive de la Société, il rappelait la part qu'elle avait prise à l'exposition de septembre, les dons précieux qu'elle avait reçus, les recherches historiques dont ces dons avaient suggéré l'idée et qui laissaient espérer la découverte, dans les Archives impériales d'une « mine riche et inexplorée » de documents pour l'histoire de la Flandre. — « La Société Dunkerquoise, disait le second, entre à peine dans la troisième année de son existence et déjà elle a conquis dans le monde savant une position des plus honorables. » Elle comptait déjà, en effet, bien des notabilités parmi ses membres honoraires ou correspondants (2). M. Paillard, sous-préfet, se montrait tout dévoué pour elle ; l'administration municipale, grâce à l'initiative de M. Mollet, encourageait ses efforts ; à ceux qui avaient nié la possibilité de son existence elle répondait par des signes de vie non équivoques, et ses travaux prouvaient surabondamment qu'elle n'était pas stérile. Le président ouvrait de nouveaux horizons à l'activité de ses collègues ; il appelait leurs investigations dans les archives de Dunkerque,

(1) M. CHARLES, Émile-Auguste-Edmond, né à Valenciennes le 9 septembre 1826, professeur à Caen, à St-Omer, de logique à Dunkerque, auteur d'une notice sur Malherbe, Laplace, etc., etc., aujourd'hui professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand, à Paris, membre correspondant, chevalier de la Légion-d'Honneur.

(2) Voir les listes générales à la fin de chaque volume des Mémoires.

de Bergues, de Bourbourg, d'Hondschoote, où ils trouveraient « les documents les plus curieux sur l'histoire de la Flandre maritime; » il indiquait comme travaux à entreprendre « l'étude comparative des coutumes des diverses localités de l'arrondissement et même de toute la Flandre maritime avec celles de la Flandre française et des autres parties de la France; » — des recherches sur la topographie ancienne, les renseignements précieux que pourraient fournir l'épigraphie et la numismatique; — les faits que révèlerait la géologie; — l'histoire littéraire de l'arrondissement, qui était entièrement à faire; — l'inventaire et la description des objets d'art des établissements publics, statues, gravures, bronzes, etc.; — l'archéologie du moyen-âge qui promettait une récolte abondante; — les chants populaires, etc. Et le savant orateur qui était loin, disait-il, d'avoir présenté tous les sujets dignes « d'inspirer leur méditation et de servir de base à leurs études, » demandait à tous de travailler à la prospérité de la Société. » Elle commença par voter l'impression immédiate des deux discours; (1) celui du nouveau président méritait surtout cet honneur. Tout faisait espérer que grâce à l'activité de M. de Coussemaker, au zèle du vice-président, M. Derode, la Société ne s'arrêterait pas dans la voie qu'elle s'était tracée.

Elle avait presque le droit de se montrer un peu difficile pour les admissions, et elle adoptait la proposition de M. Ortille: « A l'avenir toute candidature en remplacement d'un membre titulaire résidant... ne pourra être présentée qu'à la séance mensuelle qui suivra celle où le Président aura fait connaître officiellement à l'assemblée la place laissée vacante dans son sein. La Commission rappelle en outre que le Règlement donne la faculté de nommer une Commission pour examiner les candidatures, et émet le vœu qu'il soit procédé de cette manière dans tous les cas où il y en aura plusieurs. » Elle considérait donc, et elle avait raison, que les can-

(1) Imprimés chez Vanderest, à qui échut aussi la publication des Mémoires.

didats ne devaient pas croire qu'ils faisaient honneur à la Société, mais bien qu'elle leur faisait honneur en les recevant dans son sein. Si l'on avait maintenu cette décision et gardé l'esprit qui l'avait suggérée, on se fût épargné bien des ennuis, et à un moment donné, des déchirements qui ont fait craindre la dissolution.

Mais nous sommes loin de cette époque et, à ce moment, les travaux marchent avec un ensemble et une activité bien enviables. (1)

MM.

8 Janv. De Bertrand : Fragment de l'*Histoire de Zuydcoote*, (Mémoires, V. II).

Alisse : Pièce de vers en l'honneur de l'Espagnol Azara.

Ortille : Lettres sur les inexactitudes des traités de géographie. (V. dans les Mémoires, V. III, *Un coup-d'œil sur la vallée de la Lys*).

27 Janv. Delye : Discours de réception.

Thélu : Notice sur la concession des Moëres de 1615 à 1647.

Charles : Rapport sur les actes de l'Académie de Bordeaux.

(1) Les dons continuaient et à chaque séance on avait à en signaler de nouveaux ; nous relevons, dans l'ordre des séances, les noms des principaux donateurs :

MM. le baron de Stassart, le comte d'Héricourt, P. Bernard, Ministère de l'Instruction publique, Ministère de l'Intérieur Belge, Gaillard, Cousin, De Bertrand, de Coussemaker, Mignard, Seure, Verly, J.-J. Carlier, Derode, Hovelt, Audrieu, Vercier, Drouillard, Terquem, Quételet, Leroy, Ponchard, Chamonin de St-Hilaire, De Laeter, Pérot, De Rive, de Rycker, C. Elshoecht, Vasquez-Queypo, Le Glay, Schaepkens, Didron, Diegerick, de Linas, Parenty, Thélu, St-Quentin, Deschamps de Pas, Vanderest, Faudacq, P. Legrand, Tennstedt, G Loosdreght, Develle, C. Petit, Ortille, Mannier, Leclerc, De la Garde, Mancel, Bacquet, Deman, Dancoisne, Woets, Gœtschy, Vandezande, dont les dons étaient surtout pour le musée maritime en projet.

19 Fév. Ansieaux : 5e acte de Jeanne d'Arc.

De Backer : Traduction d'un conte suédois : « Voyage sur un glaçon. »

Alard : Rapport sur l'annuaire de l'Institut des Provinces et sur le volume des séances de la Société française pour la conservation des monuments, à Dijon.

17 Mars. Charles : Rapport sur la proposition de M. Ortille. (Voir plus haut).

Pérot : Deux allégories : « *Le Jugement de l'Aigle, — La mer et le château de Sable.* » (Mémoires, V. II).

Lebleu : Quelques faits chirurgicaux ; *Des faits et des doctrines en médecine.* (Mémoires, V. II.)

Derode : 1re partie du rapport sur les ouvrages donnés par le gouvernement belge.

7 Avril. Conseil : Considérations générales sur les moyens de sauvetage.

Cousin : *Rapport sur l'inventaire des Chartes du Comte de Flandre, du château de Rupelmonde.* (Mémoires, V. II).

Alard : Traduction « Mazeppa. »

23 Juin. » Comptes-rendus des secrétaires des Commissions à l'occasion des concours.

Lebleu : *Des faits et des doctrines en médecine* (suite). (Mémoires, V. II).

7 Juill. Hovelt : *Réflexions sur l'insuffisance de notre législation à l'égard des sourds-muets.* (Mémoires, V. II).

De Bertrand : *Notice sur Zuydcoote* (suite). Mémoires, V. II).

23 Juill. Conseil : Considérations sur la hauteur des marées, au port de Dunkerque, 1er semestre de 1853.

Alisse : Scènes d'une tragédie de Guillaume-Tell.

Charles : Essai sur l'organisation des sciences.

De Bertrand : Chapitres de la *Notice historique sur Zuydcoote.* (Mémoires, V. II).

Derode : Observations sur les gaz asphyxiants recueillis dans le puits du Minck, à Dunkerque. — Rapport sur la donation Elshoecht. (1)

(1) M. Carl Elshoecht avait exprimé l'intention de léguer à la Société Dunkerquoise, en original, en copie, en moulure, toutes les sculptures dont il était l'auteur.

25 Août. DE BERTRAND : Chapitre de la *Notice sur Zuydcoote*. (Mémoires, V. II).

THÉLU : Rapport sur les plantes données à la Société, par M. Vercier.

CONSEIL : *De l'état actuel du port de Dunkerque*. (Mémoires, V. II).

DERODE : Rapport sur les dons faits par M Chamonin.—Rapport sur les travaux des membres de la Société et les dons qui ont été faits.

20 Sept. BOBILIER : *Observation d'une pharyngo-laryngite*. (Mémoires, V. II, qui ont aussi du même auteur les *Observations météorologiques* de 1853).

DE BERTRAND : Chapitres de l'*Histoire de Zuydcoote*. (Mémoires, V. II).

13 Oct. CARLIER : *Notice historique sur le scel communal, les armoiries et les cachets principaux de la ville de Dunkerque* (Mémoires, V. II).

19 Nov. DE BERTRAND : Rapport de la Commission d'impression.

DE COUSSEMAKER : *Mémoire* de M. Le Glay, *sur les archives du chapitre des chanoinesses de Bourbourg*. (Mémoires, V. II).

24 Déc. DERODE : *Analectes historiques concernant la ville de Dunkerque*, par M. Diegerick. (Mémoires, V. II). (1)

DELYE : Rapport sur le travail de M. Hovelt (lu à la séance du 7 juillet).

La Société avait, de plus :

1° Désigné MM. de Clebsattel et Carlier aîné pour la représenter à la réunion des Sociétés savantes des Départements, à Paris ; (2)

2° Décidé qu'il n'y aurait pas de rapports sur les ouvrages offerts par les membres résidants et que les autres seraient soumis aux sections avant d'être lus en séance générale ;

(1) Le 2e volume des *Mémoires* a de plus, de M. Derode : *Statistique Dunkerquoise*, avec planches.

(2) M. Carlier fit, à cette réunion, un rapport sur les travaux et la situation de la Société Dunkerquoise.

3° Accepté les propositions de M. Paillard: « Demander à M. le Préfet l'autorisation de publier, avec commentaire, des registres qui se trouvent aux archives de la Sous-Préfecture, et renfermant les arrêtés des représentants du peuple en mission dans le département du Nord. (Autorisation accordée le 4 novembre). (1) — Aviser aux moyens de faire reproduire une suite de dessins représentant les anciens monuments de la ville et de l'arrondissement de Dunkerque, avec description des édifices. — Publier les *Œuvres Dunkerquoises* dans l'ordre chronologique avec notes biographiques et historiques. » (2)

Elle avait tenu, dans la salle Ste Cécile, sa SÉANCE SOLENNELLE, le 26 juin, séance à laquelle se trouvaient MM. Paillard, de Clebsattel, député, Quenson, président du tribunal civil de St-Omer, président de la Société d'Agriculture et de la Société des Antiquaires de la Morinie; don Manuel Rafaël de Vergas, grand d'Espagne, Pigault de Beaupré, De Backer, De Laeter, doyen de St-Eloi, Delelis, directeur de Notre-Dame des Dunes, etc. M. Vanherkel et plusieurs artistes exécutèrent une symphonie suivie du discours du Président.

M. de Coussemaker explique le motif des séances publiques: « Si nous recherchons la publicité, dit-il, c'est qu'elle est un des éléments de l'existence de notre association; c'est qu'elle a l'inappréciable avantage d'établir des relations entre le public et notre compagnie; c'est qu'encore elle sert, parmi nous, à encourager les efforts des uns, à soutenir le zèle des autres, et à entretenir dans l'âme de tous cette émulation louable qui fait

(1) Projet abandonné en 1855, à cause du peu de ressources de la Société, et du peu d'intérêt des documents.

(2) M. PAILLARD, qui avait témoigné tant d'intérêt à la Société, qui avait assisté fréquemment à ses séances pendant trois ans, et pris part à ses travaux, quitta Dunkerque en décembre 1854, appelé à la Préfecture du Cantal. Il avait, dans le courant de cette année, invité la Société à demander d'être reconnue comme établissement d'utilité publique.

faire les bonnes et belles choses. » (1) Selon lui, la pensée qui a présidé à la formation des sociétés des provinces, c'est « le besoin de rechercher tout ce qui était propre à chacune des anciennes divisions de la France ; on y a pris à cœur la recomposition de l'histoire nationale sur ses véritables bases, en faisant connaître à la génération présente la part que nos ancêtres ont prise à l'illustration de la patrie. » Il montre que la Société ne devait pas se borner à ouvrir des concours aux savants, aux poëtes, aux historiens ; les arts méritaient aussi de figurer dans ses programmes, car « si Dunkerque fut jadis l'une des villes maritimes les plus florissantes, si elle donna à la France l'un de ses plus illustres marins, s'il est sorti de son sein des guerriers célèbres, des savants et des poëtes, elle compte aussi parmi ses enfants Corbean, Elias, Descamps, de Reyn, » et il ajoute les noms des célébrités artistiques contemporaines. Il est heureux des résultats d'un concours qui permettait de décerner sept récompenses, dont trois médailles d'or ; de l'influence toujours grandissante de la Société, de ses relations avec de nombreuses sociétés savantes, des sympathies qu'elle trouve, surtout en Belgique d'où sont venus des dons importants et des renseignements historiques d'un grand prix. Il montre la sollicitude de la Société pour tout ce qui intéresse les faits mémorables du pays, les illustrations de la cité, et cite, en terminant, le don de M. Elshoecht : 200 sculptures en originaux, en copies, en moulures.

M. Charles s'était chargé de rendre compte des travaux de la Société qui, — « son bilan annuel accusant la prospérité de l'entreprise, — pouvait présenter son inventaire à ses amis comme à ses ennemis, si, par impossible, elle en avait encore. » Et il passe en revue tous les travaux, sciences, lettres et arts, qui se sont produits, soit dans les sections, soit dans les séances générales. Les collections grossissent au-delà de toute espérance : il existe maintenant 1384 objets ; il y a surtout à signaler le *Musée maritime* et la *Collection des journaux de*

(1) *Mémoires*, V. II, page 9 et suiv.

Dunkerque. Il rappelle différentes propositions que nous avons signalées plus haut, et qui ont motivé d'importantes décisions.

Il avait aussi accepté de faire le rapport sur le concours, et il annonçait au début que 26 concurrents, poètes, (1) peintres, musiciens, architectes, avaient brigué l'honneur des récompenses. (2) Il passait en revue tous les envois, distribuant avec indulgence pour le blâme, avec usure pour la louange, les critiques et les éloges, mais motivant toujours avec mesure les uns et les autres. La science seule, et cela se reproduira fréquemment, n'avait rien produit, mais un peintre, un architecte, un compositeur obtenaient la médaille d'or; l'une d'elle était méritée par un artiste belge, M. A. Tennsted, professeur à l'académie de musique de Louvain qui écrivait le 20 juillet : « Ce prix a fait ici le meilleur effet : outre deux sérénades que j'ai reçues, l'une des Etudiants dont je suis le président-directeur, l'autre d'une des Sociétés de chant de notre ville, la Régence m'a décerné en séance publique une médaille commémorative en vermeil : vous voyez que l'on estime ici à un prix très-élevé la distinction qu'accorde la Société Dunkerquoise. »

(1) Deux pièces de poésies, récompensées par une médaille d'argent : « *Poëtes, restez poëtes*, » de M. Jourdan de Seule, et « *La mer et ses dangers* » de M. P. Güthlin, figurent dans le 2e volume des Mémoires.

(2) Voir le tableau général des CONCOURS.

1855.

Président, M. Derode; Vice-Président, M. Delye; (1) Secrétaire, M. Pérot; Secrétaire-Adjoint, M. De Bertrand; Trésorier, M. Alard.

De tous les membres du bureau, un seul, M. Delye, juge au tribunal civil, était un nouveau venu; mais son discours de réception, ses observations sur la législation concernant les sourds-muets, sa position, la part active qu'il avait déjà prise aux travaux de la Société justifiaient un vote qui le plaçait sur les marches de la présidence; il devait y déployer, ainsi que le prouveront ses discours, toute la richesse d'un esprit cultivé, montrer toute la finesse de ses aperçus, toutes les ressources fournies par de sérieuses études et un commerce intelligent avec les grands maîtres de la littérature.

La Société venait de voir s'éloigner un membre honoraire bien dévoué, M. Paillard, mais le nouveau Sous-Préfet, M. Gérard, allait lui porter le même intérêt, mettre à sa disposition des connaissances variées et un véritable dévouement. Quand une Commission fut nommée pour étudier les sujets du concours, montrant combien il s'intéressait à Dunkerque, il présenta quatre sujets importants : 1° Histoire commerciale de Dunkerque, ayant trait non-seulement à son passé, mais encore à ses intérêts dans l'avenir; — 2° Une histoire de l'Instruction publique dans l'arrondissement de Dunkerque; — 3° L'historique des Sociétés de rhétorique de Flandre; — 4° L'histoire des troubles religieux à Dunkerque au XVIe siècle. (2) La première question, vu son

(1) M. Delye, Narcisse, juge au tribunal civil, quitta Dunkerque en 1863. Président de la Société académique de Boulogne-sur-mer, où il était juge de-paix, membre honoraire de la Société Dunkerquoise, il mourut en septembre 1866. —Voir la *Liste des auteurs*, pour ses publications dans les *Mémoires*.

(2) Commission du 20 juin 1855.

importance, devrait être la seule du concours de 1856, la 4e paraîtrait plus tard dans le programme.

Une des grandes préoccupations de cette année sera la question financière : la caisse présentera en effet en fin d'année un vide effrayant : pour une somme à payer de 595 fr. 91, l'avoir sera de 124 fr. 31, soit un déficit de 461 fr. 60 ! On allait donc, si un remède énergique n'était appliqué, se trouver dans l'impossibilité de faire face à ses engagements : ne plus publier de volume, c'était s'exposer au retrait de la subvention ministérielle ; supprimer les concours, c'était perdre toute la considération acquise. Que faire ? Bien des moyens furent proposés : réduire ou annuler la valeur des jetons de présence, — augmenter le nombre des titulaires, — supprimer le concours de 1856, — anticiper sur le paiement d'un semestre, — enfin imposer extraordinairement chaque membre de 15 francs. La Société pouvait-elle sérieusement songer à se priver, par l'absence de concours, d'un de ses meilleurs moyens d'action ? Sans doute en étendant ses programmes elle était peut-être entrée, comme le disait M. de Coussemaker, dans une voie périlleuse, puisque sa situation ne lui permettait pas d'être libérale ; mais n'était-ce pas tomber dans un excès contraire que d'accepter cette proposition : une seule question et une seule récompense annuelle ? — On dut regretter ce vote quand on vit, en 1856, un résultat absolument nul. Malgré la beauté du sujet à traiter, pas un concurrent n'abordera l'*Histoire commerciale et maritime de Dunkerque*. En restant dans cette voie, on s'exposait à perdre la position honorable que les concours avaient value à la Société.

Mais les points noirs ne devaient pas tarder à disparaître de l'horizon : déjà, comme témoignage d'estime et de sympathie, le Conseil municipal doublait l'allocation annuelle, d'autres ressources pouvaient être espérées, et l'avenir envisagé sans trop d'inquiétude.

On voulut, en 1855, donner une véritable valeur aux sections, et, en effet, elles fonctionnèrent régulièrement, à peu près chaque mois. Furent-elles réellement fruc-

tueuses? C'est une question qu'il est délicat d'aborder, et peut-être difficile de résoudre. Sans doute on y fit des lectures, surtout de nombreux rapports sur les ouvrages reçus, et l'on put ainsi avoir une idée des travaux des sociétés correspondantes et des richesses de la bibliothèque; on y agita bien des propositions; (1) on y montra beaucoup de bon vouloir; mais — et n'était-ce pas un résultat à prévoir? — les séances mensuelles semblèrent perdre de leur importance. Elles sont toujours bien suivies, souvent pas plus de vingt membres, mais les lectures, fréquemment fournies par des rapports et des comptes rendus, n'ont plus toujours l'intérêt que présente un travail original. Peut-être n'est ce pas trop avancer que de dire, acceptant toutefois la gêne financière qui obligeait à réduire le volume à 15 feuilles, qu'il y eut aussi pénurie de matières pour les Mémoires. Pourtant, pour faire la part plus large aux lectures, on avait accepté une bonne mesure en décidant que des *séances administratives* débarrasseraient les séances mensuelles des détails de la correspondance, de la liste des ouvrages adressés, de l'indication des dons, détails dont les sections pourraient aussi s'occuper.

Nous avons cru inutile de relever, dans les procès-verbaux, toutes les lectures faites dans les sections, les principales d'ailleurs reparaissent dans les séances mensuelles:

MM.

7 Janv. De Coussemaker : Discours d'installation du bureau.
Derode : Réponse à ce discours (2).

(1) Une Commission fut nommée à la suite de la proposition de M. Bonvarlet: « Constater l'existence des diverses ruines ou débris historiques à Dunkerque. »

Ce même membre proposait de publier en tête des Mémoires des extraits des procès-verbaux des séances. Cette proposition abandonnée sera, comme nous le verrons, reprise avec succès en 1875.

(2) A la section des arts du 13 janvier, M. Derode se chargea de rédiger un mémoire sur la topographie de Dunkerque au

De Backer : Mémoires sur les runes et la littérature runique.

23 Fév. Ortille, Philippe : Procès-verbaux de la section des lettres et de celle des arts.

Gérard : Discours de réception.

Derode : Réponse à ce discours.

30 Mars. Ortille, Flament : Procès-verbaux des sections.

Thélu : Rapport sur une brochure de M. Mignard : « Statistique sur la milice du Temple. »

Conseil : Relation d'un voyage en Californie.

Bobilier : Rapport sur un ouvrage de Raspail : « Histoire naturelle des Ammonites fossiles. »

Güthlin : ***Hymne des mers.*** (Mémoires, V. III).

Delye : Apologue en prose sur les dangers des passions.

29 Avril. Ortille : ***Une excursion archéologique à Fagny.*** (Mémoires, V. IV).

Bobilier : ***Observations météorologiques*** en 1854. (Mémoires, V. III, avec celles de 1855 et une ***Notice sur les influences des vents à Dunkerque***)

18 Mai. Ortille : Procès-verbal de la section des lettres.

Flament : Rapport sur un ouvrage de M. de Busscher « l'abbaye de St-Bavon, à Gand », suivi de ***Essai de la nomenclature des grandes productions de l'architecture, depuis la naissance de cet art jusqu'au XVIIe siècle.*** (Mémoires, V. IV.)

Conseil : Observations sur les progrès de la navigation moderne, tant sous le rapport de l'augmentation du tonnage que sous celui de la vitesse toujours croissante de la marche des navires ; sur les dangers qui peuvent en résulter pour les abordages et sur les moyens d'y remédier.

XVIe siècle ; il parut dans le 3e volume des Mémoires sous ce titre : ***Notice sur la topographie de Dunkerque depuis son origine jusqu'à nos jours et plus particulièrement sous la domination espagnole au XVIe et au XVIIe siècle,*** travail très-intéressant, accompagné d'un magnifique plan de la ville de Dunkerque au XVIe siècle, avec le tracé des enceintes successives, dessiné par M. Leblond, Noël, et lithographié chez Brasseur.

8 Juin. » Rapports et discours pour la séance publique.

COUSIN : Rapport sur la situation financière.

ORTILLE : *Note sur la découverte de vieux titres concernant Armentières.* (Mémoires, V. V.)

13 Juill. DERODE : Note de M. Hovelt en réponse à la lettre du Ministre de la Justice, relative au travail sur la législation concernant les sourds-muets.

Id. Extrait d'une histoire inédite de la Flandre maritime.

5 Août. DELYE : Rapport sur les œuvres de M. Gaillard, de Gand.

GÜTHLIN : Rapport sur les poésies de M. Coppens.

ALARD : Rapport sur des publications de sociétés savantes.

COUSIN : Mémoire de M. De Laroière, de Bergues, sur le *Droit d'Issue.* (Mémoires, V. III). Lettre de M. Morael, de Wormhoudt, relative aux médailles gallo-romaines découvertes à Ledringhem.

30 Sept. COUSIN : *Documents historiques concernant Dunkerque et le Nord de la France.* (Mémoires, V. IV).

BONVARLET : Rapport sur un volume des Mémoires des Antiquaires de la Morinie.

DE BACKER : Notice sur un couvent de l'ordre de St-Guillaume, à Eringhem.

BOBILIER : Des rapports de l'homme avec la nature.

28 Oct. DE BERTRAND : Notice sur le couvent des Pauvres Clarisses anglaises, à Gravelines.

COUSIN : *Rapport sur des fouilles faites en* 1855 *à Wissant.* (Mémoires, V. III.)

ORTILLE : Notice sur le Lupinus Angustifolius.

30 Nov. FLAMENT : Suite de l'*Essai de nomenclature des productions de l'architecture.* (Mémoires, V. IV.)

ALARD : Paris pendant l'exposition de 1855.

QUIQUET : *Coup d'œil sur la population spécifique d l'Europe.* (Vol. Mémoires, V. III.)

GÜTHLIN : *Ode au soleil.* (Mémoires, V. III.) (1)

(1) Ce volume contient encore une *Vie de St-Folquin,* par M. Bergerot.

La SÉANCE PUBLIQUE du 25 juin eut l'éclat accoutumé, même plus grand encore, car on s'intéressait enfin à cette Société qui, modestement, sans bruit, essayait de faire le bien ; on applaudissait à cette persévérance que rien ne rebutait, pas même les difficultés financières. « Des sympathies, comme le disait un journal de la localité, jusqu'ici timides et réservées, ne craignaient plus de se manifester. » On était aussi, il est vrai, attiré par le talent des artistes qui, sous les mêmes directeurs, MM. Vanherkel, Manotte, Néerman, prêtant encore leur précieux concours, allaient exécuter, outre « une large et savante symphonie, l'ouverture de Zampa, » la *Rencontre,* œuvre musicale, avec chœur, de M. Tennstedt, lauréat de 1854. (1) La salle Ste-Cécile s'était faite belle pour recevoir l'élite de la population ; « des arbustes, des fleurs, les armes de l'Empire, les drapeaux de France, d'Angleterre et d'Espagne, le tout surmonté de l'écusson de la Société Dunkerquoise, formait une ornementation à la fois imposante et gracieuse. »

Sur l'estrade sont MM. Gérard, sous-préfet, Mollet, maire, de Clebsattel, député, et au milieu du silence qu'interrompront de chaleureux applaudissements, M. Derode (2) prend la parole et ne craint pas, tant il peut compter sur un auditoire sympathique, d'aborder ce grave sujet, l'*Etude,* « plante délicate que la Société Dunkerquoise voudrait acclimater quelque part, sous le

(1) Nous trouvons dans *l'Autorité* du 30 juin 1855 le canevas de cette œuvre originale : « Des veilleurs de nuit font leur ronde, ils chantent en chœur, *mezza voce.* Minuit sonne, un soliste, sans soupçonner la présence des témoins qui l'accompagnent, roucoule une sérénade d'un fort bel effet, mais qui est vraiment hors de la portée de la plupart des voix. Il n'y a guère qu'un instrument qui puisse, sans fatigue, chanter ainsi. Survient un chœur de buveurs qui se soucient fort peu de ces mélodies amoureuses Les veilleurs veulent imposer silence : dispute, mêlée... et les tapageurs sont conduits au corps de garde. »

(2) *Mémoires*, vol. III, pag. 5 et suiv.

51e parallèle », et, en véritable amant, il trouve que cette étude qu'il aime de toutes les forces de son âme, bien loin de perdre sa fraîcheur est, chaque matin, plus aimable, plus attrayante. Il indique les progrès qu'on lui doit, les prodiges de la science, la gloire et le bien-être matériel de l'humanité, et les merveilles de l'Exposition universelle justement ouverte à ce moment. Dans un style toujours imagé et fleuri, il montre que sans l'étude la science resterait une Pompéia sous la cendre, l'histoire, une autre Ninive disparue, et, continuant ses spirituelles comparaisons, il trouve que le travail des chercheurs d'or donne une image de celui de l'explorateur des archives.

Un autre orateur a la parole : c'est M. Gérard ; il appuie d'abord sur l'utilité des séances publiques, puis abordant un ordre d'idées très-élevées, il cherche quel jugement sera porté « sur le caractère, les résultats probables de la civilisation contemporaine, ce qu'on doit en craindre, ce qu'on peut en espérer. » Et il arrive à cette conclusion que la vérité sur l'avenir n'est ni dans les illusions enthousiastes des uns, ni dans les amers découragements des autres. « L'immortel vaisseau qui porte l'incorruptible Vérité avance à la fois par les vents contraires comme par les vents favorables ; la civilisation morale marche dans les temps agités comme dans les temps calmes ; les grands vices et les grandes vertus, les bonnes et les mauvaises passions, les intérêts égoïstes et les sublimes dévouements servent également à ses progrès par des voies divines et mystérieuses. » Descendant des hauteurs où l'avait porté le vol de sa pensée et d'où il semblait planer sur l'humanité pour en voir les aspirations, les turpitudes, les élans généreux, les affaissements moraux, d'où il avait aperçu « l'horizon s'assombrir, la nuée lumineuse s'éclipser », d'où il avait entendu « des craquements sinistres » ; mais où aussi il avait vu le calme remplacer la tourmente, il s'adressait aux membres de la Société : « Honneur à vous, leur disait-il, Messieurs, qui ne jugez le progrès contemporain ni avec une aveugle confiance, ni avec un désolant et stérile

pessimisme, qui, dans cette cité commerciale qui honore vos efforts, qui les comprendra mieux encore dans l'avenir, n'avez pas hésité à renouer la chaîne des antiques et généreuses traditions de vos ancêtres, d'élever au milieu de nous un autel au culte désintéressé de la pensée. Vous avez traversé avec succès ces jours toujours pénibles d'incertitude, de tâtonnements, d'organisation et d'épreuve qui décident de la destinée d'une institution.»

M. Pérot lui succède pour rendre compte des travaux de la Société, travail dont il s'est déjà tiré plusieurs fois avec bonheur, mais dont il comprend la difficulté: « Quand le lit du fleuve est creusé, dit-il, quand des sources nombreuses sont venues l'alimenter, quand l'onde a pris son cours, baignant profondément ses rives et portant partout la vie, l'activité, la richesse et la civilisation, les espérances se sont changées en réalité, l'idée s'est matérialisée... Alors l'intérêt de la nouveauté a cessé, tout ce qui avait piqué la curiosité publique a disparu. » La Société Dunkerquoise est ce fleuve à la naissance duquel on s'est intéressé; on a apporté une vive attention à sa marche, à ses progrès; mais la Société est entrée « dans le domaine de l'histoire; » aussi le travail du rapporteur est devenu aride; mais il accomplit un devoir, il obéit au réglement: « *dura lex, sed lex.* »

On le voit, c'était un véritable et brillant tournoi où les orateurs apportaient leurs pensées les plus élevées, les phrases les mieux ciselées, étalaient l'écrin de leur riche et productive imagination, à côté des richesses d'une véritable érudition, sachant être éloquents et accessibles, trouvant moyen d'intéresser par des faits qui, sans le riche vêtement dont ils les couvraient, auraient paru d'une nudité désolante. M. Pérot, qui passait en revue toutes les productions de ses collègues, sciences, lettres et arts, constatait qu'on n'y trouvait que des œuvres sérieuses et félicitait son époque de la voie dans laquelle elle était entrée, montrant le XIX[e] siècle « comme un géant au-dessus de ses devanciers. »

Un quatrième orateur entrait dans la lice, M. Delye, avec le rapport du concours, concours moins brillant que

le précédent « dont le succès avait porté à multiplier les prix proposés ; » mais les concurrents n'avaient pas répondu à l'attente d'une Société qui, « dunkerquoise par le nom, par l'esprit et par le cœur, avait choisi tous sujets nationaux, voulant ainsi répondre aux sympathies des concitoyens et utiliser au profit de la cité les encouragements qu'elle en reçoit, se rendant ainsi l'auxiliaire de l'administration en mettant à son service ses ressources et ses lumières pour l'accomplissement des améliorations et des embellissements de la ville. » En effet, l'une des questions demandait l'analyse des eaux de la ville; (1)— une autre, la constitution géologique de son territoire;— d'autres le moyen d'augmenter et de distribuer l'eau potable convenablement filtrée;—un Manuel de sauvetage. Les questions des beaux-arts étaient une esquisse représentant la mort héroïque de Jean Jacobsen, — une fontaine monumentale et jaillissante à élever au milieu de la place Jean Bart, — un chœur sans accompagnement, — enfin le sujet de poésie était un poème sur la pêche d'Islande (2).

Aucune médaille d'or n'avait pu être accordée, mais l'on espérait que l'unique question du concours suivant, l'Histoire commerciale et maritime de Dunkerque, ferait vivement disputer la plus haute récompense décernée par une Société qui se voyait enfin appréciée sans prévention par la presse locale. L'un des journaux disait : « On commence à comprendre son but élevé ; peu à peu elle prend racine, et le jour viendra bientôt où son absence serait un vide dans les habitudes, dans les légitimes affections des Dunkerquois qui adoptent lentement, mais savent maintenir ce qu'ils ont une fois adopté. » (3) M. Paillard l'avait déjà dit: « C'est la faiblesse du génie flamand que la défiance où le jettent les choses nouvelles. Il veut fortement; engagé dans une voie il ne recule plus,

(1) *De l'eau en général*, par M. Thélu fils (Mémoires) V, III.

(2) L'œuvre de M. de Courmaceul figure au 3e volume des Mémoires.

(3) *L'Autorité* du 30 juin 1855.

mais avant de se décider, il doute, il hésite » (1). Ceux qui avaient assisté à cette belle séance ne pouvaient au moins douter du mérite des orateurs : avec des membres de cette valeur la Société continuera sans crainte sa marche en avant.

1856.

Président, M. Delye; Vice-Président M Cousin; Secrétaire, M. Pérot; Archiviste, M Thélu; (2) Trésorier, M. Alard.

L'installation du bureau fournissait presque obligatoirement l'occasion de deux discours, du président qui quittait le fauteuil et du nouvel élu; et bien que cette séance se passât absolument en famille, les orateurs faisaient autant de frais que pour la séance publique; il est vrai que ces discours étaient reproduits ordinairement par les journaux. Ils sont une source précieuse pour l'histoire de la Société, car on y trouve aussi la pensée intime de ceux qui dirigent les travaux, on y voit les progrès de la Société, ses moyens d'action; la ligne qu'elle suit se dessine de plus en plus nette. Ainsi dans la séance du 13 janvier, M. Derode, qui faisait honneur de la bonne situation de la Société au concours cordial et éclairé des membres et à la bienveillance des magistrats, acceptait comme conditions expresses d'existence: « *l'attraction* qui groupe autour des Sociétés la sympathie publique, *l'expansion* qui les fait rayonner et exercer sur tout ce qui les entoure, l'action qui leur est propre. » Puis montrant ce que la Société est et veut être, il appuie sur ce mot *encouragement ;* il demande qu'elle continue à éviter la morgue, l'esprit de coterie, de dénigrement, que dans ses concours elle soit judicieuse et bienveillante; qu'elle ne soit pas exclusive dans ses programmes, tout en

(1) 1er *Bulletin*, p. 4.

(2) Thélu, Constant-Jacques-Alexandre, né à Dunkerque le 28 janvier 1796, ex-chirurgien aux armées impériales, mort le 6 avril 1863. Voir la *Liste des auteurs.*

faisant cependant une large part au pays, parce que ce n'est ni en Alsace, ni en Provence qu'on s'enquerra le plus des choses de Flandre. Et sur ces choses il appelle un travail collectif et jette les bases d'un programme général de l'histoire locale comprenant : « 1° Topographie, Hydrographie, Géologie, Géographie ; — 2° Philologie ; — 3° Ethnographie ; — 4° Histoire religieuse, politique, scientifique, littéraire, artistique, commerciale, agricole, médicale, statistique. financière, anecdotique, biographique ; — 5° Institutions locales, administrations diverses, institutions de religion, de charité, de bienfaisance, de prévoyance, d'instruction, d'amusement ; — 6° Bibliographie, livres, journaux, traités, manuscrits. » Il y avait appel à toutes les aptitudes, à tous les goûts ; c'était un vaste terrain à explorer « une terre vierge, disait l'orateur, ou du moins depuis longtemps en friche. » Et il terminait par ces conseils : « Tracez vos sillons, bouleversez cette surface productive, hersez, semez, sarclez, sarclez surtout ! La moisson vous récompensera de vos labeurs. »

M. Delye montre, dans sa réponse faite en excellents termes, comment il comprend l'action de la Société : « Notre titre, *Société pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts*, détermine notre mission. Deux moyens, selon moi, nous sont offerts pour la remplir : le premier, encourager et mettre en lumière des talents inconnus, par des récompenses honorifiques et publiques ; le second, prouver par nos œuvres que nous avons acquis le droit de juger et de récompenser. Les couronnes que nous offrons n'auraient aucun prix si elles ne venaient de mains expérimentées. Aux preux seuls appartient d'armer les chevaliers. » On ne pouvait mieux dire. Faisant appel au travail, il dit encore : « Si la foi n'est rien sans les œuvres, la science qui se tait et se cache devient stérile et produit l'oubli. Vous le savez, l'épigramme la mieux fondée qu'on lance contre le fauteuil académique, est le reproche qu'on lui fait de se changer trop souvent en lit de repos. » Traçant d'une main sûre le rôle des différentes sections, il demande à celle des

sciences « de tenir la Société au courant des progrès par l'analyse des documents nombreux qui lui parviennent ; » — aux membres de la section des arts « de communiquer leurs jugements sur les produits artistiques, de rechercher les monuments et les œuvres d'art de l'arrondissement; » — à celle des lettres, « qui a dans son domaine tous les travaux de l'esprit » d'aborder l'histoire, l'archéologie ou les sujets poétiques et philosophiques. Répondant à ceux qui ne veulent voir dans Dunkerque qu'une ville exclusivement adonnée au commerce : « Athènes, dit-il, si célèbre par le culte qu'elle rendait aux beaux-arts et par les chefs-d'œuvre qu'elle a vus naître, était aussi renommée pour son commerce ; et les Médicis, ces protecteurs si éclairés et si magnifiques des lettres, étaient en même temps de grands commerçants. »

Pour retrouver cette parole éloquente et fine, ces sentiments vrais et élevés, ces aperçus si sûrs, nous passons immédiatement à la SÉANCE SOLENNELLE du 23 juin, (1) à cette salle de S[te]-Cécile, ornée comme les années précédentes, ayant de plus cette grande page de l'histoire du héros dunkerquois,—le vaste tableau de M. Desmit représentant Jean Bart s'emparant d'un vaisseau, — avec des bannières indiquant ses grades successifs, et d'autres portant les noms des amiraux et des vice-amiraux dunkerquois; — les écussons des divers cantons, — un véritable musée naval dû à MM. Sagary et Vandezande; — une petite machine à vapeur, œuvre de M. Ziegler; — des poulies brévetées de M. Herrebrecht, etc. Après l'ouverture du *Cheval de Bronze,* exécutée sous l'habile direction de MM. Néerman et Manotte, M. Delye commence par regretter que le concours, réduit à une seule question, n'ait donné aucun résultat; il annonce que celui de 1857, montrera que la Société a toujours principalement en vue l'intérêt et l'illustration de Dunkerque, « patrie de héros et d'artistes, dont la destinée a été d'exciter tant de convoitises et de jalousies, objet d'amour et d'orgueil de Charles Quint et de Louis XIV, théâtre de

(1) ***Mémoires***, V, IV, page 5 et suiv.

tant de luttes sanglantes, exemple de la plus grande prospérité et des plus cruelles infortunes » qui a mérité le surnom de *Venise du Nord*, et à qui il désire celui d'Athènes. Et revenant à l'idée émise en janvier : « Le commerce, dit-il, ne répond pas à tous les besoins de l'âme, n'assure pas à lui seul le bonheur et la gloire d'une cité. Les œuvres de l'art, les productions de l'esprit, animées du souffle divin de l'âme, peuvent seules immortaliser les hommes qui les produisent et les cités qui les honorent. Rien ne reste des cités jadis célèbres comme centres de commerce et dépôts des richesses de l'antiquité. Athènes, Corinthe, Rome vivent encore, vivront toujours dans le souvenir des siècles. » Et prenant un exemple moderne, il montre le Hâvre pouvant perdre ses bassins, ses docks, son crédit, mais échappant à l'oubli par Bernardin de St-Pierre et Casimir Delavigne. Qui sait si la Société Dunkerquoise n'éveillera pas quelque vocation qui assurera la gloire à la ville bien-aimée? Puis il fait un rapide aperçu des travaux des membres et montre que tout ce qui est exposé ou sera produit dans la séance est exclusivement dunkerquois : la cantate, (1) deux pièces de poésie, (2) un travail historique, (3) le tableau de Jean-Bart, les modèles de constructions navales, la machine à vapeur, des plans de Dunkerque, tout est dû à des membres titulaires, correspondants ou associés libres. Après avoir nommé les principaux donateurs, MM. Derode, Chamonin, De Bertrand, Ottmann, St-Quentin, Vandezande, Jacquot, il annonce qu'une médaille de bronze sera décernée à ces deux derniers, afin de stimuler et de récompenser ces élans généreux.

M. Pérot sait de nouveau rendre intéressante, à propos des travaux de la Société, une énumération presque for-

(1) La *Venise du Nord*, parole de M. Pérot, musique de M. Manotte.

(2) *Le Poëte et la Muse*, par M. Derode; — *La Poésie des Dunes*, par M. Güthlin. (Mémoires, V. IV).

(3) *Notice sur les monuments anciens de l'hippodrome de Constantinople*, par M. Petit. (Mémoires, V. IV).

cément fastidieuse. Il a de justes éloges pour deux célèbres correspondants que la Société vient de perdre : David-d'Angers, qu'il suffit de nommer pour évoquer tout un peuple de statues, et dont il rappelle le refus patriotique d'un monument à Londres pour perpétuer le souvenir du désastre de Waterloo ;—Elshoecht, né à Bergues, mais depuis longtemps Dunkerquois, « généreux jusqu'au dévouement, désintéressé jusqu'à l'imprudence, » qui a fait don à la Société de la copie de ses œuvres ; qui, juste envers un rival d'un mérite supérieur au sien, s'est hâté de retirer le Jean Bart qu'il avait modelé, en apprenant que David préparait l'œuvre monumentale qui orne la principale place de notre ville.

La séance s'achevait par la lecture du programme qui comprenait deux questions scientifiques, trois questions littéraires, une question artistique : la Société voulait échapper, quand même, à l'ennui de n'avoir personne à couronner, et, dussent ses finances la jeter dans un nouvel embarras, elle multipliait ses récompenses.

Bien qu'elle n'eût pas eu de travaux de concurrents à juger, elle n'était pas restée inactive ; je ne jurerais pas toutefois que les séances des sections eussent été bien régulières : les procès-verbaux oublient de les mentionner ; M. Cousin, en 1857, essaiera de nouveau d'en obtenir des travaux sérieux.

La Société avait délégué MM. de Clebsattel, Carlier aîné et Bergerot au congrès des Sociétés savantes, à Paris. — Elle avait décidé, bien que la dépense fût plus grande, que ses Mémoires s'imprimeraient à Dunkerque et non à Lille. — Elle avait accédé au désir de M. le Maire de Roubaix qui demandait ses publications et les ouvrages en double dont elle pourrait disposer. — Elle avait autorisé son Président à s'entendre avec la famille Elshoecht pour la mise en loterie d'un médaillon de la Vierge. — Elle avait décidé que chaque année des médailles seraient remises aux personnes étrangères à la Société qui lui auraient fait des dons jugés dignes de cette récompense ; qu'elle mettrait en vente, au prix de 6 francs, 50 exemplaires des volumes II et III de ses

Mémoires. — Elle avait invité le secrétaire à ouvrir un registre pour les nominations et les mutations de son personnel, titulaires, correspondants, etc. — Elle avait sollicité du Conseil général une subvention pour ses travaux, et une autre pour la création d'un musée d'architecture navale. — Elle avait demandé que les procès-verbaux eussent quelques développements pour les lectures. — Elle avait accepté les propositions de M. Delye : le secrétaire continuera indéfiniment ses fonctions avec le titre de secrétaire perpétuel; (1) les fonctions d'archiviste seront séparées de celles de secrétaire adjoint et aussi indéfiniment continuées. Elle avait enfin entendu les lectures suivantes :

MM.

13 Janv. DERODE : Discours d'installation du bureau.

DELYE : Réponse à ce discours.

DE LAROIÈRE : Traduction d'une satire flamande contre les femmes.

DE BACKER : Note iconographique sur la Vierge.

OBTILLE : Poésie. « Episode de la campagne de Russie en 1812. »

ALARD : Traduction d'une poésie de Chaucer.

8 Fév. BONVARLET : Note sur un ouvrage : « Corpus Chronicorum Flandriæ. »

DERODE : Recherche sur l'origine du sobriquet « Mangeurs de lapin », donné aux Dunkerquois.

GÜTHLIN : *Le chœur des Francs*. (Mémoires, V. IV).

14 Mars. BOBILIER : *Notes météorologiques pour* 1855. (Mémoires, V. III).

(1) M. DELYE nous semble avoir été en contradiction avec les idées émises lors du projet de Règlement. La Société trouvera plus tard des inconvénients à cette perpétuité de fonctions, et elle nommera un *secrétaire général* pour trois ans. M. Delye avait-il été poussé par l'esprit d'imitation ? Il avait pourtant trop d'esprit et de bon sens pour mettre en parallèle la Société Dunkerquoise avec les grandes académies de Paris ; et avec une population mouvante comme celle de la Société, le mot *perpétuel* s'accordait peu.

DERODE : Traduction d'une satire flamande sur le tabac. — Exposé d'un procès criminel intenté en 1602 contre le curé de Dunkerque.

PETIT : *Notice sur l'hippodrome de Constantinople*. (Mémoires, V. IV).

GÜTHLIN : Un sonnet « *Au bord de l'Océan.* » (Mémoires, V. IV.)

13 Avril. ORTILLE — *Une page de l'Histoire d'Armentières* (Mémoires, V. IV).

DERODE. — *Notice sur St-Gilles*, *St-Éloi*, *Dunkerque* (Mémoires, V. IV).

COUSIN. — *Notice historique sur les anciens seigneurs de Capple* (Mémoires, V. IV).

DELYE. — Suite du rapport sur les Opuscules offerts par M. Gaillard, de Gand.

2 Mai. DERODE. — *Notice sur Jean Jacobsen* (Mémoires, V. V).

6 et 21 Juin. » — Lectures pour la séance publique.

18 Juill. ORTILLE. — *Une année d'herborisation à Dunkerque* (Mémoires, V. IV).

ALARD. — Partie de sa traduction de Child Harold.

DERODE. — Travail sur la philologie.

3 Août. ORTILLE.— *Note sur une tige phénoménale de betterave* (Mémoires, V. IV).

BONVARLET. — Projet de programme d'une histoire des communes de l'arrondissement de Dunkerque.

DERODE. — Chapitre de « l'Hôpital des fous. »

EVERHAERT. — Travail sur les divers objets exposés à la séance solennelle.

31 Oct. DE BERTRAND.— Rapport sur le manuscrit de l'Histoire de Gravelines, de M. Waguet.

BONVARLET. — Note sur un article de M. le baron de St-Génois relatif au lieu de naissance de Cornille Shepper.— Notice sur la famille de Jean Bart.

23 Nov. DERODE. — Extrait d'un recueil de notes historiques offertes par M. Jacquot.

ORTILLE. — Travail de M. Ottman : *Une habitation gallo-romaine* (Mémoires V. IV) (1).

Nota. Nous n'avons pas indiqué quelques rares lectures de procès-verbaux de la section des lettres.

(1) Le volume IV des *Mémoires*, outre les travaux qui seront indiqués dans les lectures de 1857, contient encore :

1857.

Président, M. Cousin; Vice Président, M. de Coussemaker; Secrétaire perpétuel, M. Derode; Secrétaire-adjoint, M. Güthlin (1); **Archiviste, M. Thélu; Trésorier, M. Alard.**

Puisqu'on avait décidé qu'il y aurait un secrétaire perpétuel, qui pouvait l'être mieux que M. Derode, l'ancien secrétaire général de la Société des sciences et des arts de Lille? Aussi eut-il toutes les voix, ainsi que M. Güthlin, secrétaire adjoint, un des héritiers du titre accordé à M. Derode.

M. Cousin reprenait le fauteuil de la présidence avec d'autant plus de joie qu'il retrouvait comme second M. de Coussemaker et un bureau selon son cœur: c'est dire qu'il y aura incitation continuelle au travail, que les sections se réuniront bon gré mal gré, que la commission administrative sera régulièrement convoquée, qu'il sera fait un constant appel à des lectures, à des productions, à des rapports sur les ouvrages reçus. M. Cousin, travailleur lui-même, et ayant des loisirs, n'était

Observation sur un cas de circultaion veineuse anastomotique supplémentaire, par MM. V. Petit et F. Duriau.

Disposition anomale des colonnes charnues du cœur donnant lieu aux signes d'un retrécissement des orifices auriculo ventriculaires, par M. Duriau.

Requête des Dunkerquois à la Dame de Vendôme, avec introduction et notes, par M. Derode.

Sur le mouvement commercial du port de Dunkerque, de 1755 ***à*** 1855, avec planche, par M. Derode.

(1) M. Güthlin, Philippe, d'abord instituteur en Alsace, s'était fait connaître à la Société par des poésies: ce fut la cause de son arrivée à Dunkerque où il fallait un professeur d'allemand. Il a fourni plusieurs travaux aux *Mémoires;* secrétaire-perpétuel en 1867, il a quitté Dunkerque en 1870, appelé comme professeur d'allemand à Évreux, puis au lycée de Rouen. — Voir la *Liste des auteurs des publications dans les Mémoires*, etc. — M. Güthlin est membre honoraire de la Société Dunkerquoise.

heureux qu'autant qu'il voyait les séances très-suivies, les lecteurs trouvant à grand peine leur tour de parole; il excitait en public, il harcelait en particulier et, ma foi ! la Société marchait, et si bien qu'à la séance du 23 juin il constatait avec bonheur que, *depuis janvier*, on n'avait pas trouvé « assez de temps pour entendre toutes les lectures à l'ordre du jour ! »

A la séance de janvier il fit l'historique des débuts de la Société qui était maintenant en rapport avec 30 sociétés savantes, comptait 30 membres honoraires, 70 correspondants et possédait 4021 objets, livres, manuscrits, mémoires, etc. Il émit alors l'idée d'un congrès international coïncidant avec une nouvelle exposition que devait faire désirer et espérer le succès de la première, et il voyait déjà Dunkerque envahie par une foule de notabilités françaises et étrangères. — M. Mollet, qui assistait à cette séance, exprima ses vives sympathies pour la Société, la félicita des résultats obtenus et la remercia d'avoir ravivé le goût des travaux intellectuels.

De nouvelles voies allaient s'ouvrir à son activité.

M. Gérard faisait appel au zèle et au talent des membres pour créer à Dunkerque des cours publics destinés à répandre dans la population les bienfaits des connaissances utiles: c'était là une œuvre bien digne de la Société, un puissant moyen de faire le bien. Mais aussi, à des époques troublées comme la nôtre, où rien ne semble assis, il était bien difficile que ces cours s'ouvrissent sans soulever de nombreuses objections: la Religion n'aurait-elle pas à souffrir de certaines données scientifiques en contradiction réelle ou apparente avec les livres saints? Les questions d'histoire ne seraient-elles pas brûlantes, et la politique ne s'y mêlerait-elle pas? S'adressant à des masses d'autant plus impressionables qu'elles sont ignorantes, ne ferait-on pas facilement œuvre de parti? — Hélas ! répétons-le, et les preuvres abondent, qu'il est parfois difficile de faire le bien ! Que de susceptibilités à ménager, de méfiances à vaincre, d'hostilités sourdes ou ouvertes à combattre, d'entraves à briser !

Un travail plus facile et pourtant très-utile était l'objet d'une autre proposition également adoptée: Recueillir chaque année et insérer dans les Mémoires sous le titre d'*Annales Dunkerquoises* tous les faits historiques relatifs à Dunkerque et à son arrondissement. M. Derode se chargeait de les coordonner : bonne idée, mais, paraît-il, assez vite abandonnée, ou du moins peu productive.

La Société adoptait encore d'autres propositions : Création d'une collection d'autographes importants ou curieux ;—Achat de psychromètres pour observations météorologiques;—Communication des volumes ou imprimés quelconques de la Société aux personnes qui en feront la demande par écrit au Président, et aux conditions indiquées par les articles de la décision du 9 Août;—Impression d'un volume des Mémoires, de 30 feuilles, à 250 exemplaires.—Elle déléguait, pour la représenter au congrès de Grenoble, MM. Alard, Cousin, De Laroière, de Bergues;—le Président écrivait à Courtray, à Bruges, à Gand, etc., pour demander l'inventaire des pièces qui concernaient Dunkerque et la Flandre maritime ;—elle recevait de M. le Directeur des Archives de l'Empire Français une lettre qui lui faisait savoir que les documents qu'elle croyait déposés à Simancas (1) étaient dans les archives de l'Empire.

Enfin, outre de fréquentes lectures, des discussions relatives aux propositions, des comptes-rendus qui avaient occupé les sections, elle avait entendu dans ses séances mensuelles :

MM.

18 Janv. Derode. — Deux épîtres à Victor Hugo.

Ortille. — Essai sur les différentes races qui ont occupé successivement ou simultanément le Nord de la France.

(1) Ville d'Espagne dans la Vieille-Castille, dont le château-fort conserve, depuis 1563, les Archives de la Castille. On pensait qu'il s'y trouvait les documents relatifs à la possession du pays par les Espagnols.

13 Févr. COUSIN. — *Mémoires sur les Archives de l'Abbaye de Beaupré*, par M. le dr Le Glay (Mémoires, V. IV).

DE COUSSEMAKER. — *Document inédit pour servir à l'histoire des guerres de Flandre et à celle de la ville et de la châtellenie de Bourbourg au XVIIe siècle* (Mémoires, V. IV).

DERODE. — *Naufrage du navire « les Trois Sœurs »* (Mémoires, V. IV).

id. — *Statistique dunkerquoise, Recensement de 1856* (Mémoires, V. IV).

DE BERTRAND. — Notice sur le péristyle de St-Éloi.

GÜTHLIN. — *Le Chant du dernier Barde Gaulois* (Mémoires, V. IV).

27 Févr. DE COUSSEMAKER. — Suite de la lecture du 13 févr.

ÉVERHAERT. — Histoire de la Télégraphie électrique.

DERODE. — Manuscrit de M. Audrieu sur la fermentation appliquée au rouissage des plantes textiles.

27 Mars. DELYE. — Rapport sur trois ouvrages d'archéologie de M. l'abbé Cochet.

26 Avril. COUSIN. — *Notice historique sur les seigneurs de Capple* (Mémoires, V. IV).

15 Mai. COUSIN. — *Notice sur une découverte de médailles à Wormhoudt* (Mémoires, V. IV).

DE BERTRAND. — Sur l'histoire de Sainte Bertille, de l'abbaye de Marœuil, de M. Parenty.

» — Lectures des commissions des concours.

29 Mai. COUSIN. — Lecture du rapport fait par M. Charles à la réunion des Sociétés savantes à Paris, sur les travaux de la Société Dunkerquoise.

ALARD. — Rapport sur l'annuaire de l'Institut des provinces et des congrés scientifiques.

12 Juin. COUSIN. — *Le Vieillard de Vérone*, par M. Hercule Bourdon (Mémoires, V. V).

DELYE. — Étude de mœurs contemporaines : « La 4me page du Journal. »

GÜTHLIN. — *Poésie de l'Océan* (Mémoires, V. V).

ÉVERHAERT. — *Rapport du concours* (Mémoires, V. V).

ALARD. — Une page de l'histoire de Dunkerque, chronique en vers.

19 Juin. DERODE. — *Compte-rendu des travaux de la Société* (Mémoires, V. V).

9 Août. BONVARLET. — Compte-rendu et extrait de l'Analyse de l'inventaire des Archives d'Ypres par M. Diegerick.

DERODE. — Revue rétrospective de son Histoire religieuse.

28 Août. DE BERTRAND. — Rapport sur l'Histoire des Parlements de Flandre, par M. Pillot.

DE LAROIÈRE, d'Hondschoote. — *De la liberté et de la fatalité* (Mémoires, V. V).

DE CAUSANS. — *Épître à mon fils sur la Religion* (Mémoires, V. V) (1).

DERODE. — Pièce de vers à l'occasion du banquet des anciens élèves du collége et du lycée de Lille.

27 Sept. ALARD. — Compte-rendu du congrès scientifique tenu à Grenoble.

DE BERTRAND. — Petite excursion dans le vieux Dunkerque.

COUSIN. — Rapport sur une livraison des Annales de la Société d'Archéologie de Belgique.

30 Octo. DERODE. — Lecture d'une traduction de M. Foort de la *Gacetta*.

BONVARLET. — Rapport sur les ouvrages donnés par M. Diegerick.

ALARD. — Coup d'œil agricole sur l'arrondissement de Dunkerque.

DE BERTRAND. — Rapport sur trois volumes de la Société historique et littéraire de Tournay.

29 Nov. BOCAVE. — Note sur la manière de tracer l'ellipse par points et au moyen de cercles.

CONSEIL. — Considération sur l'avenir maritime de Dunkerque et sur les progrès futurs de la navigation à vapeur.

DE BERTRAND. — Excursion dans le vieux Dunkerque.

21 Déc THÉLU. — Rapport sur les dons faits par don Manuel Rafaël de Vergas.

(1) Le 5me Vol. des *Mémoires* contient encore *Henry d'Oisy*, fragment d'études historiques sur les seigneurs de Dunkerque, par J.-J. Carlier.

Le travail que nous avons entrepris n'est pas un panégyrique : fidèle à notre épigraphe, nous ne pouvons hésiter à dire que toutes ces lectures ne furent pas également goûtées ; il en est de même des discours lus aux séances solennelles, et ceux qui les revoient doivent trouver bien incolore l'allocution prononcée le 23 Juin par le Président devant la foule qui remplissait la salle Ste-Cécile. Elle était attirée, il est vrai, par l'excellente musique du 16[e] régiment de ligne et l'espoir d'entendre, sous la direction de M. L. Manotte, les artistes et les amateurs dunkerquois exécuter deux chœurs d'un lauréat parisien dont le nom sera souvent cité, M. E. d'Ingrande, qui avait conquis la médaille d'or pour « Le Guet » et « Minuit. »

Si le concours précédent avait été négatif, celui-ci, en faisant une large brèche au budget, montrait au moins que la Société avait bien fait de multiplier les questions: c'était donc un brillant concours à côté du discours assez terne de M. Cousin qui, sans en rompre la monotonie par quelques traits heureux, par quelques bonnes citations, empiétant sur le compte-rendu du Secrétaire perpétuel, passait en revue les travaux de la Société : publication de trois volumes, matériaux du quatrième, collection d'autographes, dons nombreux, rapports avec les Sociétés correspondantes, trouvailles de manuscrits, etc., etc. ; et tout cela dans un style terre à terre que ne relevait pas même la chaleur du débit.

Heureusement M. Derode lui succédait et l'on ne pouvait trouver contraste plus marqué : idées originales, phrases coupées, fréquemment exclamatives, style un peu déclamatoire. nombreuses excursions dans le domaine de l'histoire, appel chaleureux à la jeunesse studieuse, tout cela faisait oublier la longueur d'un rapport de 24 pages in-8°, mais ne faisait pas oublier les rapports plus concis et peut-être plus corrects de M. Pérot qui s'éloignait de Dunkerque et ne pouvait plus apporter aux travaux de la Société un concours aussi actif. M. Derode visait à l'esprit et son rapport fourmille de preuves de cette préoccupation incessante. Au début il fait allusion à son nou-

veau titre en disant que si le devoir d'un rapporteur est pénible « il est effrayant pour celui qui est chargé de ces travaux *à perpétuité.* » Nous ne le suivrons pas dans ses pérégrinations historiques, ni dans le compte-rendu des séances, ce serait nous répéter. Il jetait ensuite quelques fleurs sur des tombes récemment ouvertes et rappelait les travaux de MM. Dubois-Leys, Gaillard, avocat à Gand, le docteur Escallier, membres correspondants. Il racontait avec une émotion vraie la cause probable de la mort de M. Ortille qu'une pleurésie avait attaqué à la suite d'un incendie : pour porter secours au loin, « il s'était attelé, lui quatrième, à une pompe, et, au pas de course, tous les quatre s'étaient dirigés vers le point désigné. » Après l'énumération des travaux des membres titulaires ou correspondants il ajoutait : « Voilà pourquoi la Société dunkerquoise a sa raison d'être, voilà pourquoi elle compte sur vos sympathies ! Voilà pourquoi vous les lui avez données et pourquoi vous les lui accorderez encore. Jeunes gens, vous ferez comme elle, vous ferez mieux qu'elle ; elle l'espère, elle le désire, elle vous y convie ! Ce sera le plus beau fleuron de sa couronne. »

Un orateur que l'on entendait ici pour la première fois, mais qui dorénavant devait accepter fréquemment la parole dans les séances solennelles, M. Everhaert rendait compte des concours, et dans un rapport très-succint, dix pages dont trois de citations, trouvait moyen de parler du concours de 1856 qui n'avait pas tenté les concurrents malgré la beauté et l'importance du sujet; de rappeler les questions du concours de 1857 laissées sans solution ; de faire apprécier le mérite des œuvres couronnées, les compositions musicales de M. d'Ingrande, de Paris, celle de M. Wattier, de Lille, et l'*Ave verum* d'un enfant de la cité, M. Bollaert, élève du Conservatoire de musique religieuse, qui devait plus tard entrer dans la Société comme membre titulaire; — enfin de permettre de juger de la valeur des envois sur un sujet qui se prêtait bien aux élans de la poésie : *La mort de Jacobsen.* (1)

(1) Mémoires, V. V. *La mort héroïque de Jean Jacobsen,* par J. Lesguillon.

La pièce qui obtenait la médaille d'or, et dont l'auteur est M. J. Lesguillon, est belle en effet, et mérite bien cette distinction; un des concurrents, M. Paul Blier, d'Argentan, qui avait préféré la disposition par strophes, a aussi de magnifiques pensées, parfaitement rendues.

En somme c'était un beau concours et une bonne séance où l'on entendait encore, outre la pièce de vers couronnée et les deux chœurs de M. d'Ingrande, — deux œuvres poétiques, *Le Vieillard de Vérone*, traduit de Claudien, par M. Hercule Bourdon, membre correspondant à Lille; *La Poésie de l'Océan*, par M. P. Güthlin; — où l'on décernait comme témoignage de gratitude pour dons d'autographes, de livres, de cartes, etc., des médailles de bronze à MM. Coffyn-Spyns, ancien maire, ancien député, ancien sous-préfet, De Laeter, doyen de St-Eloi, Lantsheere, doyen de Gravelines.

1858.

Président, M. De Coussemaker; Vice-Président, M. Decharme; (1) Secrétaire-perpétuel, M. Derode; Secrétaire-adjoint, M. Güthlin, Archiviste, M. Thélu; Trésorier, M. Alard.

Était-ce déjà lassitude? La Société se fatiguait-elle vite pour avoir voulu entreprendre beaucoup? N'éprouvait-elle pas déjà quelques tiraillements intérieurs que semblent révéler des démissions (celle de M. De Bertrand, retirée, celle de M. Bocave), et des séances parfois peu suivies? Avait-on épuisé déjà les sujets de lecture ou était-on moins excité à les produire? Pour 1858 le relevé ne donne

(1) M. Decharme, Pierre-Théodore, né à Paris le 12 mai 1808, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, chevalier de la Légion-d'Honneur le 29 avril 1847; a quitté Dunkerque en janvier 1859. Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées à Bologne (Italie), puis à La Rochelle. — Membre honoraire de la Société, M. Decharme est ingénieur du chemin de fer Nantais, à Nantes.

qu'un nombre très-restreint, et encore s'y trouve-t-il bien peu d'œuvres originales :

MM.

10 Janv. Delye. — Compte-rendu du 1er volume des Annales de l'Académie archéologique de Belgique.

de Causans. — 2e *Épître à mon fils* (Mémoires, V. V).

De Bertrand. — Notice sur M. Dewulf et la rue des Vieux-Quartiers.

5 Fév. Cousin — Rapport de la Commission chargée d'examiner la proposition relative aux objets à déposer au Musée de la ville.

Flament. — Poësies : Souvenir à un ami d'enfance ;— l'Enfant et les Fleurs.

5 Mars. De Bertrand. — Notice sur l'avocat Poirier, de Dunkerque.

Quiquet. — Compte-rendu du 1er volume de la Société des Antiquaires de Londres.

18 Avril. Derode. — Rapport de la Commission chargée de recueillir les renseignements archéologiques sur Dunkerque et l'arrondissement.

Id. *Notice historique sur les Ghildes dunkerquoises* (Mémoires, V. V).

Delye. — Rapport sur les Mémoires de l'Académie de Metz.

Bonvarlet. — *Chronique de l'Abbaye des Dames de St-Victor, à Bergues* (Mémoires, V. V).

Flament. — Poësie : Mon Clocher.

7 Mai. Bocave. — Rapport sur les puits artésiens

de Coussemaker. — Rapport de M. Carlier à la réunion des Sociétés savantes, à Paris.

23 Juin. Id. — *Discours et rapports* pour la séance solennelle (Mémoires, V. V).

Flament. — Allégorie.

Alard. — Rapport sur les Mémoires des Antiquaires de Londres.

Id. — Traduction en vers d'une épître espagnole.

30 Juill. Cousin. — Rapport sur le congrès archéologique de Cambrai.

27 Août. Id. — Rapport de M. A. Legrand sur le monastère de Térouanne.

3 Oct. PIGAULT DE BEAUPRÉ.—*Reconnaissance des voies locales existantes au Ve siècle.* (Mémoires V. VI).

5 Nov. Id. — Suite du travail : *Reconnaissance*. etc.

5 Déc. DE BACKER. — Notice historique sur le vice-amiral Gérard Van Meckeren.

Ces lectures ne représentaient guère plus de la moitié de celles de l'année précédente. La Société semblait éprouver un malaise dont les causes nous échappent. Les sections après avoir fonctionné les premiers mois, semblent s'arrêter tout à coup à la suite de la malencontreuse question des *puits artésiens,* question finalement écartée par la crainte de froisser l'administration municipale. Voici, en peu de mots, l'historique de cet incident.

A la section des sciences du 13 novembre 1857, M. Bocave, rappelant que la question des eaux de Dunkerque venait de recevoir une solution administrative, demandait qu'on recherchât les documents connus sur le creusement des puits artésiens à Dunkerque et dans les environs, et qu'un rapport fît apprécier les chances de succès que présenterait un nouvel essai. Le 29 novembre une Commission était nommée: MM. Bocave, Decharme, Terquem, Bobilier, Plocq, Pigault de Beaupré, Flament, Derode. Elle se réunissait le 11 Décembre, décidait que chacun des membres recueillerait des renseignements que coordonnerait M. Bocave, chargé du rapport. Le 15 Janvier 1858, M. Bocave demandait communication officielle des essais faits à Dunkerque , et le 1er mai il lisait son rapport, y joignant un état comparatif des dépenses à faire pour amener à Dunkerque les eaux de l'Aa, et de celles qu'entraînerait un puits artésien. A cette dernière partie du rapport la Commission objectait que « la Société ne pouvait juger la question d'intérêt local qu'au point de vue scientifique, et qu'il n'entrait pas dans ses attributions d'établir une comparaison entre ses travaux et ceux qui étaient soumis au Conseil municipal et approuvés par lui. » Le 7 mai, après lecture du rapport, la Société l'envoyait à M. le Maire et à la Commission d'impression. Celle-ci, le 26 Août, considérant que M. Bocave se refusait à tout changement de titre, et à toute

réduction dans le texte, qu'il lui enlevait ainsi toute liberté d'examen et de discussion, proposait de ne pas faire imprimer le travail : M. Bocave donnait sa démission (1).

La Société pouvait se consoler en pensant à la part qui lui revenait dans la création de l'*Orphéon Dunkerquois* (2).

Depuis quelques années, M. Manotte poursuivait l'idée de fonder à Dunkerque, sa ville natale, une Société chorale. En 1855, sur la proposition de M. Éverhaert, la Société demandait le concours d'artistes amateurs pour exécuter la *Rencontre* qu'elle venait de couronner, M. Éverhaert leur proposa alors de s'organiser en Société ; en 1856, ces mêmes amateurs exécutèrent avec chœur et orchestre la cantate *La Venise du Nord*, musique de M. Manotte : nouveaux efforts de MM. Éverhaert et Manotte pour arriver à une association permanente. Enfin, en 1857, les artistes chantèrent les deux chœurs : *Minuit* et *le Guet*, qu'ils interprétèrent, assurait l'auteur, M. d'Ingrande, aussi bien qu'on ne l'eût fait à Paris. C'était un succès décisif. Grâce aux efforts persévérants de MM. Manotte et Éverhaert, la Société des Orphéonistes dunkerquois était fondée le 28 Juillet, et comme hommage indirect à la Société dunkerquoise, le Président élu de la Section chorale était M. Derode, le vice-président, M. Éverhaert, le secrétaire, M. Leblond, tous trois titulaires ; le dernier devait mourir peu après, bien jeune, le 15 Juin 1858.

Il eût été fâcheux que la Société se décourageât au moment où, en haut lieu, on comptait sur son activité et ses lumières : en février, M. le Recteur de Douai demandait qu'elle contribuât au grand travail proposé par l'Empereur sur la Topographie de la Gaule avant le 5e siècle, et elle nommait une Commission formée de MM. Bocave, Bonvarlet, De Bertrand, Cousin, Decharme, de Coussemaker,

(1) Tous les détails sont puisés dans les Procès-verbaux.

(2) Voir dans les Mémoires, V. VI, page 316 et suivantes, l'article *Orphéon Dunkerquois*, dans la *Monographie de la rue David d'Angers*, par M. De Bertrand.

Derode, Leblond, Pigault de Beaupré, Terquem. Elle déléguait au Congrès des Sociétés savantes, à Paris, MM. de Coussemaker, Bergerot, J.-J. Carlier, et au Congrès archéologique de Cambrai MM. de Coussemaker et Cousin. Elle recevait, en octobre, une lettre du Ministre de l'Instruction publique demandant sa collaboration pour la préparation d'un Dictionnaire géographique de la France et, pour répondre à cette invitation, elle nommait encore une Commission dans laquelle entraient MM. Pigault de Beaupré, Derode, Bonvarlet, Quiquet.

Elle avait encore à se préparer au Congrès archéologique projeté à Dunkerque, pour 1860, au sujet duquel M. de Caumont lui écrivait en Novembre, et son Secrétaire perpétuel s'adressait à M. le Maire pour solliciter de l'administration municipale le subside que les villes où se réunit le Congrès, ont l'habitude de voter.

Ne devait-elle pas d'ailleurs répondre au vœu si bien exprimé par son Président à la Séance Solennelle du 28 Juin : « Entretenons le feu sacré des études dans ce moment surtout où tant d'autres préoccupations détournent de la vie intellectuelle, pour lui préférer une existence agitée, fébrile, qui ne donne le plus souvent que des déceptions...... Cherchons par notre exemple à inspirer l'amour du beau, du grand, du vrai. » Et il rappelait ces magnifiques paroles d'Augustin Thierry, aveugle et souffrant : « Il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que la santé même, c'est le dévouement à la science. »

Cette séance solennelle était tout aussi brillante que les précédentes ; elle avait encore le concours de la musique du 16e régimemt de ligne, et vraiment, ces réunions, comme le disait M. de Coussemaker, « avaient leur place marquée dans la fête de la cité. » Du reste, il y a plaisir à entendre de bons discours, et l'on était servi à souhait ; celui du Président, qui montrait les efforts et les travaux de la Société, renfermait une heureuse citation de deux pages, qui pouvait s'appliquer à quelques esprits frondeurs : « Nous avons entendu quelquefois dans des réu-

nions qui se croyaient élégantes, et qui n'étaient que dédaigneuses, faire des plaisanteries, sans doute fort piquantes, sur ces modestes associations vouées dans la plupart de nos villes de province, à la recherche des monuments de l'histoire et des arts de la France, et nous avons vu des sourires passer sur les lèvres au seul nom de l'Académie de Carpentras ou de l'Institut de La Ferté-sous-Jouarre. Ces sourires avaient tort et ces plaisanteries se trompaient d'adresse..... » (1)

Le compte-rendu de M. Derode, 25 pages ! n'était tolérable qu'à force d'esprit. Uu dilettante pourrait dire que c'était un air varié sur ce thème : « Persévérez ! » mot par lequel débute et finit cette longue analyse. M. le Secrétaire perpétuel s'était sans doute aperçu que la Société avait besoin de ce conseil. Il énumérait tous les sujets proposés pour le concours et qui prouvaient « que Dunkerque était le point central autour duquel gravitaient toutes les évolutions de la Société, » et il ajoutait avec un orgueil bien légitime : « Vous avez imprimé trois brochures et cinq volumes de vos Mémoires ; ces publications comprennent les travaux de 30 de vos membres, 18 titulaires et 12 correspondants. A l'exécution de tout cela vous avez consacré 9 à 10.000 francs. Voilà ce que votre Société a fait en sept ans ! » Et plus loin, vengeant la Flandre de ce préjugé qui semble la comdamner à l'obscurité : « Géologues, Agriculteurs Linguistes, Ethnologues, Littérateurs, Poëtes, Historiens, sachez que la Flandre ne manque que d'une chose qu'il ne tient qu'à vous de lui donner : la lumière ! et déjà la lumière se fait ! » Il faisait connaître la part prise par la Société à ce travail ; il appelait de nouveau les dons (2) pour les collections historiques commencées et il montrait que Valenciennes et

(1) L. Perrin, *Revue Contemporaine*, n° du 22 Février 1858.

(2) Une médaille de bronze était encore accordée à M. De Laeter, doyen de St-Éloi, pour dons de nombreux ouvrages, et une autre à M. Manuel Rafaël de Vargas, à Ténériffe, pour un envoi de spécimens d'histoire naturelle provenant de l'Afrique centrale.

Lille avaient obtenu, dans cette voie, de magnifiques résultats.

Restait encore à entendre un ciseleur de bonnes phrases : M. Delye s'était chargé du rapport sur le concours. Il regrettait qu'on eût délaissé les questions de science et d'histoire. Plus heureuse pour les beaux-arts, la Société accordait deux médailles ; plus heureuse encore pour les lettres, elle donnait une médaille d'or et trois médailles d'argent aux poëtes (1). Et, répondant au thème de M. Derode, il finissait ainsi : « Oui, nous persévèrerons tant que nous aurons foi dans notre mission, tant que les dames, si bons juges des œuvres de l'esprit, tant que les hommes éclairés viendront chaque année, comme aujourd'hui, nous honorer de leur présence et de leur bienveillante attention. »

Il ne pouvait prévoir qu'à la prochaine fête, le public serait attiré par l'espoir de l'entendre : la Société qui perdait M de Coussemaker, appelé à Lille, nommait président M. Decharme, et celui-ci, avant d'avoir présidé une seule séance, quittait Dunkerque en laissant le fauteuil présidentiel à M. Delye.

1859.

Président, **M. Decharme** (quitte Dunkerque); **M. Delye**; **Vice-Président**, **M. Cousin**; **Secrétaire perpétuel**, **M. Derode**; **Secrétaire adjoint**, **M. Güthlin**; **Archiviste**, **M. Thélu**; **Trésorier**, **M. Alard**.

Veut-on apprécier le titulaire au goût fin et délicat qui prenait le fauteuil laissé vacant par MM. de Coussemaker et Decharme? Qu'on lise le charmant discours, tout pétillant d'esprit, de M. Delye, à la séance solennelle du 27 juin 1859. On nous pardonnera facilement

(1) Voir le tableau général des Programmes. — *Mémoires*, V. VI « *Vingt ans*, » poésie par M. J. Lesguillon qui obtint la médaille d'or.

les emprunts que nous lui faisons, et nous voudrions citer ces dix pages qui, comme le sonnet dont parle Boileau, valent seules.., « un long poëme ».

Ecoutez-le faisant l'historique des Sociétés littéraires, sans toutefois « remonter au déluge » et débutant par ceci : « Lors même que j'aurais autant de savoir que ne le fait supposer le titre dont je suis honoré, je ne le montrerais pas ici : à Dieu ne plaise que je craigne de n'être pas compris de vous, Mesdames ; je crois au contraire à votre vive intelligence ; mais j'aurais peur de vous ennuyer, et je doute qu'il y ait une seule de vous disposée à faire ce que Marguerite d'Ecosse fit autrefois à Alain Chartier, par admiration pour l'éloquence, et ce que Philaminte fit à Trissotin pour l'amour du grec. » Il ne parlera pas des sociétés littéraires chez les anciens et il laisse sous-entendu ce vers de Berchoux :

« Qui me délivrera des Grecs et des Romains ! »

Mais il trouve moyen de dire que si, comme aux vaincus dans les concours d'éloquence établis à Lyon par l'empereur Caïus, on obligeait les concurrents modernes à effacer leurs pièces avec la langue sous peine d'être punis de la férule, ou jetés dans le Rhône, tout concours serait impossible. Il passe en revue les Sociétés qui ont vu le jour depuis la Renaissance, et après avoir dit qu'en Italie des académies prirent les titres les plus bizarres : des Capricieux, des Insensés, des Irrités, des Stériles, des Stupides, des Obtus, etc., il ajoute que ce ne serait « qu'avec la plus noire malignité et la plus inique mauvaise foi qu'on les donnerait même en sobriquets à quelques-unes de nos sociétés littéraires. » — Vraiment, on est tenté de s'écrier : « le bon apôtre ! » — « Il surgit aussi, dit-il, des sociétés bachiques et gastronomiques, dans lesquelles si l'esprit n'était pas le seul dieu du temple, il était du moins exigé comme condiment indispensable du vin et de la bonne chère. » Il rappelle que les académies ont été souvent en butte aux railleries et les venge en citant un passage de Voltaire que nous avons repro-

duit plus haut. (V. 1851). Pour dérider les fronts au milieu de cette excursion savante et à propos d'archéologie, il prétend réconcilier les dames avec cette science en assurant qu'elle fournit un argument « contre les assommantes plaisanteries dont on poursuit les cerceaux qui donnent une si vaste ampleur au vêtement » ; et appelant à l'aide Juvénal et Suétone, il montre que « les dames romaines portaient une robe de prix, de forme circulaire, nommée *cyclas*, traduction fidèle: crinoline. »

Les dames purent se dire que l'érudition a du bon ; mais les hommes durent trouver bien digne et bien beau ce passage sur la civilisation : « J'appelle civilisation le respect de la foi et du culte de nos pères, l'esprit de famille, la vénération pour la vieillesse, l'autorité, les talents et les services rendus, l'admiration des hommes et des œuvres qui ont illustré la patrie depuis les temps reculés jusqu'à nos jours ; le culte envers les femmes, la bienveillance et la politesse pour tous, le respect des convenances sociales, sauvegarde de la dignité de chacun ; enfin l'enthousiasme pour le beau et l'amour du bien. » Et comme pour se faire pardonner d'être monté si haut, l'orateur, descendant bien vite au style familier, disait tout de suite après : « A ce point de vue on peut rencontrer dans le monde des barbares en gants jaunes et en crinoline. » — Et, comme toutes les pensées de la Société étaient à ce moment dirigées vers le Congrès scientifique et archéologique qui devait se tenir à Dunkerque en 1860, l'orateur, qui possédait à fond l'art des transitions, trouve encore moyen de parler de cette solennité et aussi de Jean Bart « dont la statue, ornée de lauriers nouvellement cueillis par nos soldats et des palmes du congrès, tressaillera de plaisir et d'orgueil pour la gloire de sa patrie et l'honneur de sa ville natale. »

M. Derode qui parlait après M. Delye, tenait, paraît-il, à ses vingt-cinq pages pour le rapport sur les travaux de la Société : c'est encore la mesure qu'il lui donne et il a la bonhomie de l'appeler « une rapide analyse. » Soyons juste toutefois, et disons qu'il y a englobé le compte-rendu des concours, passant en revue les envois de

poésie, de musique, d'architecture et d'histoire, et de plus traitant, ainsi que l'indique le sommaire, « de l'insuccès de certaines tentatives et des motifs qui doivent porter tous les éléments intelligents existants en ville à se grouper et s'unir. »

Le concours, en somme, était satisfaisant et permettait de donner une médaille d'or à M. De Laroière, de Bergues, pour son *Histoire des troubles religieux de la Flandre au XVI*[me] *siècle ;* — une autre médaille d'or à M. d'Ingrande, pour trois chœurs dont l'un *Les Forgerons* était exécuté par l'Orphéon Dunkerquois, dirigé par M. Manotte; — une médaille d'argent à M. Lambert, architecte à Paris, pour le projet de monument commémoratif des opérations géodésiques entreprises à Dunkerque (1).

M. Everhaert avait eu l'heureuse idée, adoptée par la Société, d'organiser pour cette séance publique, une exposition dans une salle attenante à celle de la séance: on avait répondu à l'appel et M. Derode félicitait dans son compte-rendu M. Vandercolme « le propagateur du drainage dans nos campagnes flamandes » de l'envoi de plans; M. Malo, qui exposait les machines provenant de ses usines; M. Ziegler, des plans de machines, un dragueur, une grue à vapeur. La Société leur adressait ses vifs remerciements, ainsi qu'à MM. Dickson, Pensuet, Vanrycke, Broquant, qui avaient envoyé des produits de leur industrie.

Dans les *desiderata* de M. Derode figure l'union de toutes les forces intellectuelles éparses dans Dunkerque, et qu'il voudrait grouper pour en faire une puissance: Comice agricole, Commission du Musée, Commission de la Bibliothèque, Société Dunkerquoise, Comité flamand de France, Orphéon, Société Dramatique, tous devraient concourir, avec ensemble, au but commun: il les voit formant un Institut Dunkerquois « dont les diverses classes se réuniraient en séance générale et offriraient au

(1) M. Jacquot obtenait une nouvelle médaille de bronze pour les dons faits à la Société.

public un faisceau d'hommes d'intelligence et de travail, n'ayant d'autre émulation que celle du bien commun, et apportant à leur pays le tribut de leurs fraternels efforts. »

C'était un rêve, mais, reconnaissons-le, le rêve d'un esprit élevé et d'un excellent cœur.

Un autre esprit d'une haute portée, c'était M. Gérard, sous-préfet, qui dans cette même séance trouvant « utile et honorable qu'au milieu d'une population envahie par les calculs, les soucis légitimes mais absorbants des affaires, des voix amies vinssent rappeler les droits de l'intelligence », osait aborder ce grave sujet, « cet important problème » : *De l'éducation des femmes*. (1)—Après lui, M. Güthlin lisait sa pièce de poésie : *La Tour de Dunkerque*, (2) et la solennité, assurément l'une des plus belles de la Société, se terminait par la remise des récompenses.

Une des grandes préoccupations de la Société pendant cette année, c'est la question du Congrès de Dunkerque : il semblait qu'on n'eût guère d'autres pensées, et les lectures mensuelles se ressentent, comme on peut en juger, de ces préoccupations :

MM.

9 Janv. DE BERTRAND : Partie de sa ***Monographie de la rue David-d'Angers***. (Mémoires, V. VI).

COUSIN : Mémoire sur l'emplacement du Portus Itius.

DE CAUSANS : *Epitres à mon fils*. (Mémoires, V. VI).

30 Janv. (3) DERODE : Appréciation raisonnée de deux productions de la statuaire, qui se trouvent dans l'église St-Jean-Baptiste.

(1) Mémoires, V. VII, page 40 et suiv.

(2) Mémoires. V. VII page 56 et suiv.

(3) A cette séance, M. BOBILIER, dont la vue s'était affaiblie, demandait à être remplacé pour les *Observations météorologiques* qu'il avait faites jusqu'à la fin de 1858, Mémoires V, VI. La Société lui votait des remerciements bien mérités, et M. ZANDYCK acceptait de continuer le travail.

TERQUEM : ***Eléments de trigonométrie loxodromique, suivis d'applications à la navigation.*** (Mémoires, V. VI).

ALARD : Compte-rendu du Calendrier musical espagnol.

27 Fév. DE BERTRAND : Suite : ***La rue David-d'Angers.*** (Mémoires, V. VI).

25 Mars. COUSIN : ***Notice sur trois voies romaines du Boulonais.*** (Mémoires, V. VI).

ALARD : Traduction en vers français de deux poésies espagnoles. — (On décide l'impression de l'***Esquisse archéologique et historique de l'église Notre-Dame d'Arioth***, avec planches, par M. Ottmann. (Mémoires, V. VI).

15 Avril. DERODE : Notice sur une maquette, projet de fontaine par Elshoecht — Notice sur un bloc de sel trouvé dans les démolitions d'une maison de la rue de Hollande.

13 Mai. ALARD : Rapport sur la réunion du Congrès des Sociétés savantes à Paris où M. Cousin a lu son rapport sur les travaux de la Société en 1858.

27 Mai. — Rapports sur les envois du concours.

17 à 24 Juin. DERODE : ***Compte-rendu des travaux de la Société.*** (Mémoires, V. VII).

DELYE : ***Discours pour la séance publique.*** (Mémoires, V. VII).

15 Juill. THÉLU : ***Promenade archéologique***, avec 31 planches. (Mémoires, V. VI).

ALARD : Compte-rendu du congrès de Limoges. (La Société y avait délégué MM. Alard, Cousin, Carlier).

7 Oct. CONSEIL : Détails sur un appareil de sauvetage, le scaphandre, de son invention.

18 Nov. COUSIN : Rapport sur divers documents offerts par M. Hovelt, avoué.

BONVARLET : 1er Rapport sur un manuscrit : Voyage en Flandre, par le P. Meunier, provincial des Capucins.

16 Déc. GASSMANN : Discours de réception.

En résumé, lectures peu nombreuses, peu de travaux originaux. Il est vrai que plusieurs membres étaient très-sérieusement occupés par des demandes du Ministre.

L'excellent travail de M. Pigault de Beaupré: *Reconnaissance des voies locales existantes au Ve siècle,* une autre savante étude de M. Cousin: *Trois voies romaines du Boulonais*, semblaient avoir mis en goût la haute administration, et M. le Ministre, tout en remerciant chaleureusement de ces envois, en désirait d'autres : ainsi, en mai, arrivait une circulaire du Ministre de l'Instruction publique demandant la collaboration de la Société pour le Répertoire archéologique de France. Cette circulaire était renvoyée à la Commission de la Topographie des Gaules afin qu'elle formulât une proposition sur la manière dont la Société pourrait entreprendre ce travail. En décembre, uue lettre-circulaire du Ministre réclamait instamment qu'on fît connaître quelle part la Société se proposait d'accepter dans cette œuvre nationale. La section des lettres et des arts était invitée à rédiger une proposition sur la meilleure manière de satisfaire à la demande ministérielle. Nous verrons bientôt plusieurs membres, surtout MM. Derode et Bonvarlet, travailler activement à cet important Répertoire.

Mais, nous l'avons dit, ce qui préoccupait surtout, c'était le Congrès : recueillir des souscriptions, des adhésions, tant parmi les membres qu'en dehors de la Société, s'assurer le concours des savants, déterminer la Société d'Agriculture à organiser une exposition agricole qui coïnciderait avec la réunion des célébrités qu'on espérait bien voir à Dunkerque, engager la Société française d'archéologie à avoir une session à l'époque des assises scientifiques, préparer les questions qui y seraient discutées, tout cela demandait beaucoup de temps, de soins, de démarches. (1)

(1) La Société s'entendit avec la Commission du Musée pour la remise des différents objets qu'elle avait collectionnés avec tant de soins et de peines, et le Musée s'enrichit grâce aux appels fréquents et à la générosité des membres titulaires et autres.

1860.

Président, M. Cousin; Vice-Président, M. Pigault de Beaupré; (1) Secrétaire perpétuel, M. Derode; Secrétaire-adjoint, M. Gœthlin; Archiviste, M. Thélu; Trésorier, M. Alard.

M. Cousin retrouvait la présidence et pour lui 1860 devait être la *grande année* tant il avait fait sienne la question du congrès archéologique et scientifique. Nature excellente, mais froissant, — sans le savoir, peut-être, — de très-légitimes susceptibilités, il se fût volontiers, semble-t-il, proclamé seul organisateur du congrès. Et l'*Annuaire de l'Institut des Provinces* le croit si bien qu'il commence son compte-rendu du congrès archéologique en le déclarant « *organisé* avec un talent et un dévouement remarquables par M. Cousin » sur lequel, plus loin, il donne une notice dont les documents ont dû être fournis par M. Cousin lui-même, qui se laisse deviner par le style et par un relevé très-méticuleux et très-exact de ses œuvres. (2) Qu'il se fût donné beaucoup de peines pour arriver à cette réunion de savants à Dunkerque, personne ne le conteste; mais pour être seul en lumière, ne reléguait-il pas trop dans l'ombre M. Derode, à qui, du reste, cette année réservait d'autres froissements? Aussi quand, le 8 décembre, celui-ci se démettra de ses fonctions de secrétaire perpétuel, il se posera franchement au premier plan, par cette phrase que nous n'avons pas lue sans un peu d'émotion :... « En dehors du bureau, comme lorsque j'en faisais partie, je ferai des vœux pour cette chère Société qui, il y a dix ans, *a pris naissance par mon initiative*, *comme l'a fait le Congrès de Dunkerque*

(1) M. Pigault de Beaupré, Louis-Antoine-Gaspard, membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, ingénieur des ponts-et-chaussées, chevalier de la Légion d'Honneur, auteur de la *Reconnaissance des voies locales existantes au Ve siècle*, quitta Dunkerque en 1861; membre correspondant, à Paris.

(2) Annuaire de l'Institut des Provinces, 1861, p. 483 et suiv.

en 1860. » On comprend que le procès-verbal n'ait pas cité ce passage, il dit : « M. le Secrétaire perpétuel expose que ses nombreuses occupations et le besoin de repos ne lui permettent pas de continuer plus longtemps ses fonctions. D'unanimes marques de regret accueillent cette démission. M. le Président... exprime à M. Derode combien sa retraite cause de peine à tous, et combien aussi tous auraient souhaité le voir longtemps encore à ce poste dont il avait relevé l'éclat... par son zèle, ses talents, son activité. » (1)

Etait-ce parce qu'Achille se retirait sous sa tente que Patrocle... je veux dire M. Güthlin, secrétaire-adjoint pendant les quatre années de secrétariat de M. Derode, cessait aussi de faire partie du bureau, à la fin de 1860 ? Le procès-verbal est muet sur ce point.

Peut-être M. Derode vit-il aussi avec peine les modifications réglementaires, apportées dans le courant de cette année, ou plutôt la refonte du Règlement qui perdit même son nom pour prendre celui de *Statuts*. (2)

L'idée de révision appartient à M. Bonvarlet qui, dans sa proposition du 8 mars 1860, rappelant que déjà la

(1) A la date du 11 février 1860, MM Derode et Cousin avaient signé comme secrétaires généraux du *Congrès archéologique* le programme des questions en tête duquel se trouve un éloquent appel où l'on sent la rédaction de M. Derode. Il montre combien Dunkerque et ses environs doivent avoir d'attrait pour « les amis de l'étude et du progrès intellectuel. » Les Sociétés savantes, les Bibliothèques, les Archives communales ; — les riches campagnes, « l'admirable système d'irrigation des Waeteringues », le dessèchement des Moëres ; — des tourbières, des fossiles curieux ; — des voies romaines, des maisons seigneuriales et féodales, les monuments publics, les souvenirs historiques attirerent les savants, les agronomes, les géologues, les archéologues, les historiens, etc. Il ajoute : « Dunkerque offre à nos voisins un attrait que ne présente au même degré aucune des villes de nos départements septentrionaux. »

(2) *Statuts de la Société Dunkerquoise*, approuvés le 31 août 1860 par M. Rouland, ministre de l'Instruction publique.

Société a décidé quelques modifications, trouve au Règlement des lacunes, et demande des amendements. Il s'attaque surtout à la non-rééligibilité du Président et à la limite fixée au nombre des titulaires; il obtint que ce dernier soit indéterminé et que le Président puisse être réélu indéfiniment. Pourtant ce qui semblerait donner raison à M. Derode, c'est qu'en 1870, on sentira le besoin de revenir à sa manière de voir, et le nouvel article 27 portera : « Le Président... en sortant d'exercice, n'est rééligible qu'après une année d'intervalle. » On n'acceptera donc plus alors que « la non-rééligibilité du Président tarisse une des sources les plus assurées, une des causes les plus efficaces de la prospérité de la Société, » comme le dit M. Bonvarlet. Il nous paraît mieux inspiré quand il demande que le nombre des titulaires ne soit plus fixé, et que les délibérations sur les sujets à l'ordre du jour se fassent à la majorité des membres présents, sans exiger, comme le portait le Règlement, « la présence du tiers des membres titulaires inscrits. » Cette exigence, toutefois, fut maintenue pour toute question d'intérêt majeur. (1)

Ce qui semblait presque d'un intérêt secondaire, c'étaient les lectures des séances mensuelles; elles furent toutefois plus nombreuses qu'en 1859 :

(1) Voici quelques autres modifications : Les membres titulaires habitant Dunkerque ou l'un des cantons de Dunkerque paient une cotisation annuelle de 24 fr. et 6 fr. pour droit de diplôme ; les titulaires non résidants, une cotisation de 12 fr. et 6 fr. de diplôme. — Au ***Règlement intérieur*** on supprime le paragraphe relatif au discours à prononcer par le récipiendaire. — La Société s'interdit toute discussion politique ou religieuse et tout ce qui pourrait amener ou soulever une question de cette nature. — Les mentions honorables seront sur médailles d'argent. — La Société n'assume nullement la responsabilité des opinions ou des systèmes émis dans les écrits et dans les publications de ses membres. — Autant que possible il y aura au moins une lecture par séance. (Les ***Statuts*** et le ***Règlement*** furent tirés à 300 exemplaires.)

MM.

13 Janv. COUSIN : *Discours d'installation du bureau.* (Mémoires, V. VII).

ALARD : Rapport sur des publications de l'Académie royale d'histoire, de Madrid.

DERODE : Introduction pour le Dictionnaire géographique de la Flandre maritime, ouvrage important et complet préparé par une Commission spéciale.

5 Fév. DURIAU : *Etude sur la scrofule à Dunkerque.* (Mémoires, V. VII).

DE BERTRAND : *Biographie du docteur Thibault, de Dunkerque.* (Mémoires, V. VII).

9 Mars. ALARD : Notice sur les faux portraits de Christophe-Colomb.

ID. : Mémoire sur les guerres de Ferdinand et d'Isabelle-la-Catholique contre les Maures.

25 Mars. ZANDYCK : *Observations météorologiques en* 1859. (Mémoires, V. VII).

27 Avril. ALARD : Compte-rendu des travaux de la Société présenté au congrès des sociétés savantes, à Paris.

MILLET : Rapport sur un volume de la Société impériale des sciences, etc., de Douai.

TERQUEM : *De la détermination de la déclinaison de l'aiguille aimantée, à Dunkerque.* (Mém. V. VII). (1)

DE BERTRAND : Rapport sur les ouvrages de M. Aldrick Caumont.

20 Mai. QUIQUET : Rapport sur un volume des Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai.

22 Juin. HOVELT : Rapport sur les modifications à introduire au Règlement.

GASSMANN : Rapport sur un volume des Annales de l'Académie de Bruxelles.

BONVARLET : Compte-rendu d'une excursion archéologique à Estaires par une commission de la Société.

13 Juill. HOVELT : Rapport sur les modifications du Règlement.

(1) Voir *Suite des observations magnétiques à Dunkerque.* Mémoires, V. VIII, p. 226 et suiv.

10 Août. DERODE : Travail sur la Géographie de la Flandre maritime étudiée au point de vue de la philologie et de l'histoire.

BONVARLET : Lecture d'un compte-rendu inséré au au Bulletin du Comité Impérial des travaux historiques et des sociétés savantes sur un volume des Mémoires de la Société Dunkerquoise. — Notes manuscrites sur d'anciens impôts et sur diverses coutumes flamandes au moyen-âge.

ALARD : Compte-rendu d'un volume de l'Académie royal de Madrid. (1)

7 Sept. DEQUEUX DE ST-HILAIRE : ***Essai historique sur le sujet de l'Amphitryon.*** (Mémoires, V. VII).

COUSIN : ***Petite chronique pour l'histoire d'Estaires,*** par M. Arnould-Detournay. (Mémoires, V. VII).

14 Oct. ALARD : Traduction d'un article de la gazette officielle de Turin où M. Baruffi, professeur de physique à l'Université de cette ville, rend compte du congrès archéologique de Dunkerque.

DE LAROIÈRE : ***Chronique de Bergues St-Winoc,*** de la bibliothèque de Bruxelles. (Mémoires, V. VII).

16 Nov. BONVARLET : 2[d] rapport sur le Voyage fait en Flandre en 1720 par le P. Meunier.

Outre les études qu'indique ce relevé, la Société, qui ajournait à 1861 sa séance publique et les récompenses du concours, avait encore à répondre aux demandes du Ministère. Grâce au zèle, au savoir, aux recherches de MM. Derode et Bonvarlet, les travaux du *Dictionnaire géographique* et du *Répertoire d'archéologie* de la Flandre maritime marchaient rapidement. M. le Ministre demandait encore le concours de la Société pour le *Dictionnaire scientifique de la France*, et voici le nom des membres qui voulaient bien coopérer à cette œuvre après avoir toutefois reconnu l'impossibilité de faire un travail complet sur la géologie : MM. le docteur Duriau, pour la zoologie, l'anthropologie et les eaux minérales ; le docteur Dutoit, pour la botanique ; le docteur Zandyck,

(1) M. le comte de Ripalda, délégué de l'Académie royale de Madrid, au congrès de Dunkerque, assistait à cette séance.

pour la météorologie; le docteur Chappuy et Bessat, pour la statistique.

La Société acceptait les propositions de M. Chamonin.: Solliciter du gouvernement la reconnaissance de la Société comme établissement d'utilité publique;—faire une collection spéciale de dessins, de gravures, etc., représentant les costumes de tous les pays tant anciens que modernes. Elle faisait appel, par la voie des journaux, aux dons des particuliers. Elle accordait la collection de ses Mémoires 1° à M. Bergerot, qui fondait une bibliothèque à Esquelbecq; 2° à la bibliothèque du cercle de l'Ancienne Harmonie, à Dunkerque.

Restreint par les limites que nous voulons garder à ce travail et obligé pourtant de parler avec un peu de détails du CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE, et des ASSISES SCIENTIFIQUES de Dunkerque, en août 1860, nous ferons en sorte d'obéir à ces deux nécessités qui semblent contradictoires.

Comme nous l'avons vu, (1) dès 1859 la Société s'occupait de ce congrès et dans les premiers mois de 1860, elle recevait bon nombre de lettres d'adhésions qui arrivaient à 475, chiffre que n'avait encore atteint aucun congrès. De France, de Belgique, d'Angleterre, d'Italie, de Suède et d'Espagne affluaient des demandes d'inscriptions « de fonctionnaires éminents, de vénérables prélats, d'illustres savants. » Dans son discours d'installation du 13 janvier, M. Cousin, déjà sûr du succès, se félicitait des vives sympathies que rencontrait cette œuvre, et exprimait le désir que ses collègues préparassent des mémoires, des notices, etc. Et en effet il y eut de nombreuses études et l'on redoublait d'ardeur à mesure

(1) Nous indiquons ici les sources où nous avons puisé pour ce qui concerne le Congrès : Procès-verbaux de la Société ; — Mémoires, V. VII et VIII ; — Annuaire de l'Institut des Provinces et des Congrès scientifiques, années 1860, 61 et 62 ; — le journal l'*Autorité*, nos du mois d'août et de septembre, articles dus à M. Derode et à M. Gassmann. L'*Autorité* était à ce moment le seul journal publié à Dunkerque.

qu'on approchait de ce que M. Cousin appelait « un événement heureux pour la cité et pour toute la Flandre maritime. »

Enfin les *Assises scientifiques* s'ouvrent *le* 17 *août*, sous la présidence de M. Gérard, sous-préfet; MM. Derode et Cousin y remplissent les fonctions de secrétaires généraux. — M. de Caumont, directeur de l'Institut des Provinces, fait connaître les 21 questions formulées par cet Institut pour les assises scientifiques du Nord, et prend la parole sur celle-ci: « Quelles sont les conséquences sociales de l'émigration des habitants de la campagne vers la ville? Y aurait-il lieu de prendre quelques mesures à ce sujet; en quoi consisteraient-elles? » La discussion est soutenue par MM. Lestiboudois, conseiller d'Etat; Walter James, de la Société archéologique du comté de Kent; le comte d'Héricourt, de l'académie d'Arras; Goffin-Delrue, de Mons; le comte de Ripalda, délégué de l'Académie de Madrid; Ch. Gomart, de l'Institut des Provinces; Cox, de la Société archéologique du comté de Kent; le marquis Dequeux de St-Hilaire; Walter Sterling, baronnet anglais; Challe, sous-directeur de l'Institut des Provinces. M. de Caumont résume l'opinion du congrès dans un vœu en faveur de l'enseignement agricole, obligatoire dans les écoles normales primaires et dans les écoles communales, et fait appel aux efforts personnels des agriculteurs pour l'initiative, et à la surveillance des associations agricoles.

Séance du 18 *août*. M. E. Gassmann, de la Société Dunkerquoise, remplit les fonctions de secrétaire.—M. Gérard ouvre la discussion sur cette question: « L'agriculture a-t-elle intérêt à demander l'importation en franchise: 1° du sel destiné soit à l'engraissement des bestiaux, soit à l'amendement des terres; 2° du guano et autres engrais commerciaux; 3° des grains et graines de semences? » La discussion est soutenue par MM. Carlier, Gomart, Lestiboudois, Baruffi, professeur à la faculté dés sciences de Turin. La question semble être résolue par l'affirmative. Puis vient cette question intéressante: « Qu'y a-t-il à faire pour les eaux du pays sous le triple

rapport de l'alimentation, de la salubrité et des dessèchements. » — M. Vercoustre, secrétaire de la Société d'Agriculture de Bourbourg, et conducteur des waeteringues, lit un long mémoire où il indique tous les travaux qu'il croit nécessaires, et, après les observations de M. Carlier, on aborde cette autre question: « Quel mode est à préférer pour l'exploitation des dunes de la limite maritime du département du Nord? » M. De Backer démontre, dans un mémoire, la possibilité de féconder les dunes par des irrigations, moyen qui lui paraît moins coûteux et plus avantageux que celui des plantations.

Séance du 19 *août*. Président, M. de Caumont. —Elle est consacrée à une question d'anthropologie très-importante: « Indiquer l'horizon géologique du diluvium dans lequel on a trouvé des haches en pierre et autres objets fabriqués. Peut-on conclure que l'homme existait en même temps que les grands animaux dont les débris sont contenus dans les mêmes couches? » Après avoir entendu MM. Baruffi, Boucher de Perthes, président de la Société d'émulation d'Abbeville, Reischensperger, conseiller à la cour de Cologne, M. de Caumont, qui résume les débats, pense que la question n'est pas suffisamment éclaircie.

Séance du 20 *août*. Présidence de M. Kühlmann, membre de l'Institut des Provinces. M. Derode remplit les fonctions de secrétaire. —La 13e question porte : « La pisciculture peut-elle être appliquée au repeuplement des cours d'eau et des côtes maritimes du département du Nord? » On entend MM. le capitaine Cox, de Caumont, Baruffi, Carlier, de Coussemaker, Derode, Kühlmann, Gérard, Conseil. Puis vient cette question: « L'emploi du phosphate de chaux produit-il de grands avantages pour l'agriculture dans la Flandre maritime et dans le Boulonais? » question traitée par M. Kühlmann qui passe ensuite à cette autre : « Quelle est l'influence de l'oxide de fer et du plâtre sur la fertilisation des terres?» Le savant chimiste croit cette influence avantageuse. MM. de Caumont et Bergerot établissent dans quelles conditions les essais doivent être dirigés. M. le capitaine Cox traite encore cette question : « Quels sont les insectes

les plus nuisibles aux arbres d'ornement de nos parcs, et quels sont les moyens de les détruire? » MM. Lestiboudois et le comte de Ripalda, délégué de l'Académie de Madrid, indiquent des moyens.

Journée du 21 *août*. Une excursion est faite à Cassel, après une visite à l'église et au beffroi de Bergues. La séance solennelle est présidée par M. de Monnecove, sous-préfet d'Hazebrouck, ayant à ses côtés M. De Smyttère, maire de Cassel, de Caumont, de Coussemaker, Boucher de Perthes, de Ripalda et de Laplane. M. de Caumont parle des fouilles à faire tant sur le plateau que sur les pentes. M. Wyckeham-Martin, vice-président de la Société archéologique du comté de Kent, appuie cette manière de voir. M. de Laplane exprime le désir qu'il y ait une promenade commémorative des événements nombreux dont Cassel a été le théâtre ; M. Carlier répondant à cette question : « Doit-on élever un monument sur le champ de bataille? » se prononce vivement pour la négative. M. le docteur De Smyttère dit qu'il n'est pas question d'un monument de victoire, mais d'une simple pierre commémorative. (1) M. Gérard demande, et le congrès émet le vœu, que le Conseil général vienne en aide à la ville de Cassel pour la continuation des fouilles. Le soir, une visite est faite au château d'Esquelbecq où le congrès est reçu par M. Bergerot, membre de la Société française d'archéologie, et titulaire non résidant de la Société Dunkerquoise.

Séance du 22 *août*. Président, M. le comte de Ripalda, M. E. Gassmann, secrétaire.—Sur cette question : « Quelle a été de 1850 à 1860 la constitution météorologique et médicale de Dunkerque? » M. le docteur Zandyck lit un important mémoire qui lui vaut les félicitations de l'Assemblée. M. Gérard traite cette question: « Quelle est aujourd'hui la situation morale et matérielle de la popu-

(1) Le 21 septembre 1873 un monument historique a été érigé au square du Mont Cassel par les soins et aux frais de M. le docteur De Smyttère. Voir le supplément donné par le XVIIe volume des Mémoires de la Société Dunkerquoise.

lation maritime de la France, et quels seraient les moyens les plus efficaces pour l'améliorer sous ce double rapport? » M. De Laroière lit un mémoire pour répondre à cette partie du programme: « Déterminer l'influence de la religion chrétienne sur la législation pénale despeuples. »

Séance du 23 *août*. Président, M. Gérard; M. E. Gassmann, secrétaire.—M. le marquis De Queux de St-Hilaire traite à son tour la question qui a fait l'objet du mémoire de M. De Laroière. M. l'abbé Güthlin, professeur à Colmar, lit un discours sur la philosophie de l'archéologie.

Nous n'avons parlé que des séances générales, mais il y eut d'autres réunions de sections qui, pour n'avoir pas peut-être un public aussi nombreux, n'en furent pas moins suivies avec un vif intérêt, et donnèrent lieu à d'importantes communications de la part des membres de la Société Dunkerquoise: ainsi, de M. Bonvarlet, *sur les principaux monuments funéraires des Flamands de France*; — de M. Carlier, sur un grand nombre des questions du programme d'histoire et d'archéologie; il y lut en outre une intéressante *biographie de M. Petit-Genet*, professeur d'hydrographie, à Dunkerque;—de M. Conseil, sur son invention d'une *télégraphie nautique à l'aide de bras;* sur une découverte de deux navires, ayant la forme de deux pirogues, trouvés à une assez grande profondeur à l'ouest du port de Dunkerque; — de M. De Bertrand, sur les *carrelages muraux de faïence* et les tapisseries des Gobelins, à Dunkerque; — de M. P. Güthlin, *hommage poétique au congrès de Dunkerque*. (1)

(1) M. Baruffi, dans un article de la Gazette officielle de Turin, traduit par M. Alard (voir *Œuvres diverses*, page 409 et suiv.), cite les questions suivantes parmi celles qui l'ont le plus intéressé: « La question de savoir où Jules-César s'est embarqué pour ses expéditions en Angleterre, et où il a débarqué, est-elle définitivement résolue?—Quel est définitivement le lieu de naissance de Godefroy de Bouillon? » Il signale surtout le travail de M. Boucher de Perthes sur les antiquités celtiques et antédiluviennes.—M. Baruffi est membre honoraire de la Société Dunkerquoise (il habite Turin).

A la fin de la session la Société française d'archéologie décerna des médailles aux hommes qui avaient rendu, en 1859, des services à l'archéologie. Nous relevons celles qui concernent directement la Société Dunkerquoise :

Médailles d'argent : M. Cousin, pour ses recherches sur Wissant et d'autres localités anciennes du pays ; — M. Pigault de Beaupré, pour les fouilles dirigées à Cassel ; M. De Backer, pour sa Grammaire comparée des langues de la France ;

Médaille de bronze : M. Bonvarlet, pour son recueil des inscriptions tombales.

Elle accordait encore, à Dunkerque, 50 fr. pour l'inscription de M. Petit-Genet ; — 100 fr. pour le monument commémoratif des opérations géodésiques ; — 500 fr. pour la restauration de l'église St-Éloi ; — à MM. Cousin et de Beaupré 200 fr. pour fouilles à Cassel, etc.

1861.

Président, M Cousin ; Vice-Président M Gojard (1) **; Secrétaire perpétuel, M. Delye ; Secrétaire-adjoint, M. Gassmann** (2) **; Archiviste, M. Thélu ; Trésorier, M. Alard.**

« Les traditions et l'esprit de suite ne s'acquièrent que par une pratique de plusieurs années. Le Président personnifie, en quelque sorte, le corps qui l'a élu, et le résume dans ses rapports avec les Sociétés voisines comme avec l'autorité. Dans ses fonctions délicates il a souvent besoin des leçons de l'expérience.... » (3) Telles avaient

(1) M. Gojard, Louis, ingénieur en chef des ports du département du Nord, Officier de la Légion d'Honneur. M. Gojard quitta Dnnkerque en 1866 ; ses fonctions l'appelaient à Orléans. Il est membre honoraire de la Société et Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

(2) M. Gassmann, Émile, membre de la Société archéologique de Belgique, employé des Contributions indirectes, avait, aux *Assises scientifiques* de Dunkerque, rempli les fonctions de Secrétaire. Il quitta Dunkerque en 1862.

(3) Proposition du 8 mars 1860, de M. Bonvarlet.

été quelques-unes des raisons alléguées pour modifier le Règlement en ce qui concernait la rééligibilité du Président, et la Société, partageant l'avis de M. Bonvarlet, avait réélu M. Cousin. Elle lui donnait comme second un collègue « à l'élocution facile et élégante, » d'une grande valeur par la science et la position, qui, plus tard, à la tête de la Compagnie, prouvera qu'une Société ne peut péricliter quand elle s'appuie sur des hommes d'un mérite incontesté qui veulent bien lui donner une partie de leur temps et l'éclairer de leurs vives lumières.

La retraite de M. Derode était regrettable (1), et il fallait une forte dose de courage et de dévouement pour accepter sa succession. Par bonheur M. Delye était là ; il s'était pris d'attachement pour l'œuvre entreprise, et déjà plusieurs fois Président ou Vice-Président, il ne se récusait pas devant la lourde charge que lui imposait le titre de Secrétaire perpétuel ; non pas qu'il acceptât à la lettre le mot *perpétuel*. Si, comme il le disait à la séance du 13 Janvier, il ne pouvait, par reconnaissance, reculer devant l'obligation d'accepter ces fonctions, il n'y avait pas à craindre qu'il se prévalût de la perpétuité qui y était attachée ; il était bien résolu « à en déposer le fardeau dès que le réclamerait l'intérêt de la Société ».

Celle ci continuait, sans accident, sa marche assez paisible; mais il manquait à ses séances mensuelles un des lecteurs les plus diserts, celui dont l'intelligence se pliait à tous les travaux : les procès-verbaux ne relèvent, dans le courant de cette année, aucune lecture de M. Derode. Était-il trop occupé des études demandées par le Ministre pour la rédaction d'un Dictionnaire géographique des Gaules et le Répertoire archéologique de la France ? Voulait-il, par son absence, montrer son mécontentement au président réélu qui, à propos du congrès, l'avait laissé au second plan ?

Quoi qu'il en soit nous ne pouvons le nommer dans le relevé suivant :

(1) Pendant toute l'année M. Derode ne parut pas aux séances.

MM.

13 Janv. COUSIN : Discours d'installation du bureau.

ZANDYCK : *Histoire météorologique et médicale de Dunkerque de* 1850 *à* 1860 (1) (Mémoires, V. VII).

HÜGELMANN : poésie : Dunkerque.

COUSIN : Rapport sur le naufrage du schooner hollandais le Thorbeck.

16 Fév (2) LABBÉ : *Discours de réception* (Mémoires, V. VIII).

17 Mars. ALARD : Rapport sur le 8me vol. de la Société royale de Madrid.

18 Avril. LABBÉ : Poésie : *Les Phares* (Mémoires, V. VIII).

24 Mai. DELYE : Mémoire de M. Saint-Joanny sur la conservation et la publicité des actes notariés antérieurs à 1790.

id. Mémoire de M. de Montessuy relatif aux observations astronomiques faites à Dunkerque en 1818.

ARMAND : *Rapport sur le concours scientifique* (Mém. V. VIII).

LABBÉ : *Rapport sur le concours de poésie* (Mém. V. VIII).

13 à 20 Juin Rapports des concours et lectures pour la séance publique

2 Juil. HOVELT : Rapport sur le mémoire de M. St-Joanny.

26 Juil. BONVARLET : Procès-verbal de la section des lettres.

ÉVERHAERT : Procès-verbal de la section des sciences.

2 Août. QUIQUET : *Étude sur le refroidissement de la terre* (Mém. V. VIII).

BODART : Procès-verbal de la section des sciences.

COUSIN : Projet de programmes de concours.

30 Août. CONSEIL : *Des naufrages et des moyens de les prévenir ou d'en atténuer les conséquences* (Mém. V. VIII).

27 Sept. ÉVERHAERT : Suite du mémoire de M. Conseil.

25 Octob. HOVELT : Rapport sur des modifications demandées au Règlement.

(1) Ce travail a obtenu une médaille d'argent de l'Académie impériale de médecine.

(2) A la section des sciences M. Terquem lisait : *Note sur les observations faites sur la côte d'Islande pour déterminer la route des bancs de morues* (Mémoires, V. VIII).

De Bertrand : ***Relation du naufrage de l'Élizabeth dans la rade de Dunkerque*** (Mém. V. VIII).

Everhaert : Fin du mémoire de M. Conseil.

17 Nov. Alard : Quelques pages de l'histoire de Dunkerque, chronique rimée.

20 Déc. Gervoson : ***Discours de réception ; Esquisse sur Bernardin de St-Pierre*** (Mémoires, V. VIII).

La Société n'avait pas eu de séance solennelle en 1860, à cause des Assises Scientifiques ; en 1861 , elle ne publiait pas de volume : manquait-elle de documents ? On ne peut arguer de l'insuffisance du budget, car le Ministre accordait une subvention plus élevée, et M. le Préfet, appuyant la demande d'une allocation, obtenait 500 fr. du Conseil général qui se décidait enfin, après dix ans, à montrer ses sympathies pour la Société Dunkerquoise. Les démarches de son Président lui permettaient d'étendre ses relations avec les autres Sociétés, et elle en comptait 80 parmi ses correspondantes, 62 en France, 18 à l'étranger : elle avait donc intérêt à ne pas laisser supposer qu'elle s'endormait sur ses lauriers, et nous ne comprenons pas le moment d'arrêt, très-court, il est vrai, dans la publication des Mémoires. Au moins ses travaux intérieurs ne s'arrêtaient pas ; elle accueillait diverses propositions. Elle décidait, sur la demande de M. Everhaert, et avec l'espoir d'un auditoire plus nombreux encore, qu'à partir de 1862 la séance publique aurait lieu le dernier dimanche de Juillet. Plus tard on cherchera encore une époque plus favorable et, à dater de 1863, on la portera vers la fin de l année.

Répondant au mémoire de M. Saint-Joanny, avocat à Thiers, elle adoptait lés conclusions du rapport de M. Hovelt, et exprimait les vœux que « dans l'intérêt de l'histoire et de l'archéologie, on établit dans chaque arrondissement un dépôt public des minutes des actes notariés antérieurs à 1790, qui n'auraient pas un caractère essentiellement privé ; et que l'accès de ce dépôt fût facilité à toutes personnes qui voudraient consulter les archives dans un intérêt historique, et cela, sous des

précautions nécessaires pour prévenir les abus et les détournements ».

A la séance solennelle du 24 Juin, M. Hügelmann avait lu une pièce de vers intitulée *Le Retour* ; elle avait donné lieu à des observations du nouveau Sous-Préfet, M. le baron Pétiet ; M. De Bertrand obtint des modifications au Règlement, entr autres celles-ci : « Aucune lecture n peut être faite dans une séance publique sans avoir été approuvée en entier par la Société ou par son bureau délégué spécialement à cet effet. — Nul ne peut prendre la parole dans une séance quelconque sans la permission du Président qui peut la refuser ou la retirer. » C'était souvent toucher au Règlement. Il était donc bien difficile de s'entendre complètement dans cette « famille des intelligences, » comme l'appelait un titulaire récemment admis, M. Labbé, (1) professeur au collége ? Pourtant si tous partageaient la manière de voir de ce nouvel élu, on ne devait y trouver que des hommes « s'intéressant aux progrès de l'art et de la science, contribuant aux mouvements de la pensée » ; que « des frères par la communauté des mêmes travaux et des mêmes études ». Mais M. Labbé savait aussi, et il le dit, que « dans cette famille des intelligences tout n'est pas toujours fraternité et concorde ».

N'importe ; la Société comptait un orateur de plus, M. Labbé, que nous allons retrouver à la Séance Publique du 24 juin, où nous voyons MM. le baron Pétiet, Mollet, de Coussemaker, correspondant de l'Institut, président de la Société impériale de Lille, De Backer, correspondant du Ministère de l'Instruction publique ; Hügelmann, directeur de la *Revue des races latines*, etc. M. le colonel Adam avait mis à la disposition de la Société la musique du 17e Régiment de ligne.

M. Cousin, président, rappelle pourquoi la Société n'a

(1) M. Labbé, Ernest, licencié ès-lettres, professeur de seconde, quitta Dunkerque en 1862. Il est aujourd'hui membre correspondant, professeur de philosophie au lycée du Hâvre. Voir la *Liste des Auteurs*, etc.

pas eu de grande séance en 1860 ; il parle du Congrès, « devenu international », et comme « il a été dû à la Société Dunkerquoise, l'année 1860 sera celle dont elle pourra se féliciter le plus. » L'objet principal de son discours est de parler des « illustres astronomes qui ont séjourné à Dunkerque » à différentes époques, et il donne des détails sur Philippe de Lahire, Jacques Cassini, François Cassini, l'abbé de La Caille, Jacques-Dominique Cassini, Legendre, Méchain, Delambre, Biot, Mathieu, Arago, Mudge, Colby, Gardner.

M. Delye, qui a la parole comme secrétaire perpétuel, fait un juste éloge de son prédécesseur qui « savait rattacher avec art au compte-rendu une thèse philosophique et littéraire, et dissimuler, par le charme du style, l'aridité naturelle du sujet. » Il montre que la Société a contribué puissamment aux travaux du congrès ; il énumère avec des éloges délicats qui n'effarouchent pas la modestie, les travaux de ses collègues et des membres correspondants ; il dit avec émotion les pertes récentes de la Société, M. Bobilier, (1) M. Gérard, sous-préfet, dont il apprécie la haute intelligence, les fortes études, le zèle, la sincère amitié. « Il fut mon ami, dit-il, il m'honora de ce titre ; l'amitié pour moi ne finit pas au seuil de la tombe : le cœur a sa mémoire, et le regret est encore un culte. » La Société a perdu encore parmi les membres honoraires M. Niedermeyer, directeur du Conservatoire de musique religieuse à Paris, et parmi les correspondants, M. Petit, chirurgien aide-major. Pour réparer ses pertes elle a appelé à elle des jeunes gens studieux, et le rapporteur, exprimant une idée qu'émettra

(1) M. Bobilier, Pierre, né à Cuisia (Jura), le 2 septembre 1784, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien chirurgien-major en chef d'hôpitaux militaires, membres de plusieurs sociétés savantes, chargé des *Observations météorologiques* qui ont paru dans les Mémoires, auteur de divers écrits ainsi que des *Souvenirs de Morée*, etc, etc., mort à Douai le 26 janvier 1860. *Voir la liste des auteurs des Mémoires*, etc.

aussi plus tard un secrétaire général, il ajoute que « la Société a voulu soutenir son activité, son esprit progressif par l'infusion d'un sang jeune et généreux. »

Venaient ensuite trois lectures : M. Hügelmann, sa pièce de vers *Le Retour*; — M. Gassmann, une Notice sur l'imprimeur Plantin; — M. Güthlin, *La naissance de la Poésie.* (1)

Au nom de la commission scientifique, M. Armand fait un rapport « très-intéressant par le style, et pour les faits qu'il résume, » (2) sur la question des *Causes de la décroissance du produit de la pêche d'Islande.* (3)

M. Labbé, dont le discours de réception avait mérité cette flatteuse appréciation de M. Delye : « Solide par les pensées et brillant par le style, » rend compte du concours de poésie. Il débute par une idée très-gracieusement rendue : « On pourrait dire des poëtes ce que Fontenelle disait des femmes : « Je les aime beaucoup sans y rien comprendre. » ... « Avez-vous vu parfois un enfant prêt à saisir un papillon ! Il s'avance doucement sur la pointe du pied, retenant sa respiration. Un pas encore, il est maître de sa précieuse conquête. Il entr'ouvre la main, soudain la referme, et... le papillon s'envole ! Telle est à peu près l'image de l'audacieux critique qui voudrait emprisonner le poëte, ce papillon céleste, dans les limites étroites d'une formule abstraite, exacte et sèche. »

Et ne faut-il pas être poëte pour parler comme il le fait du poëte : « Il est comme un miroir immense, où les objets et les idées, les phénomènes et les lois viennent d'eux-mêmes se réfléchir, se diviser, se recomposer : son âme est le prisme du monde. Avec une merveilleuse puissance d'intuition, elle embrasse à la fois le passé, le présent et l'avenir, pénètre l'essence même des choses,

(1) Mémoires, V. VIII.

(2) M. Quiquet, Mémoires, V. VIII, page 101.

(3) Voir le mémoire de M. Helland, ancien magistrat à Mortain, qui a mérité la médaille d'or. Mémoires, V. VIII.

voit la vérité presque face à face, converse avec elle, et dégagée, pour ainsi dire, des entraves du corps, immatérielle avant l'heure, s'élance aux voûtes éternelles pour venir tomber aux pieds de Dieu, palpitante, éperdue, toute rayonnante de lumière, de désir et d'amour. »

Ah! si la Société pouvait toujours compter sur des orateurs aussi entraînants, elle devrait quitter la salle Ste-Cécile, et chercher un théâtre plus vaste pour un nombreux auditoire. L'orateur est bien obligé de descendre de ces sublimes sommets, car que feraient auprès de lui la plupart des concurrents, et quels encouragements pourraient-ils en attendre? S'ils se trouvaient dans la salle, ils durent d'abord se dire : « Que restera-t-il de nos vers exposés à cette flamme ardente? » Mais ils se rassurèrent bientôt en écoutant ce langage mesuré, cette critique douce, ces conseils d'un frère en poésie dont les éloges gagnaient grandement de prix en passant par une bouche qui savait si bien dire, si bien encourager, et qui pour prouver que tous n'adorent pas « le dieu Million », leur jetait ce brûlant appel: « Allons, jeunes gens, c'est nous qu'on accuse; levons-nous donc et montrons qu'on nous calomnie! Allons, l'heure est venue, à l'œuvre, à l'œuvre! Ecrivains, poëtes, artistes, tout n'est pas dit encore; cherchez et découvrez des horizons inconnus. *Tentanda via est!* » (1)

Il était difficile de se faire écouter après M. Labbé. Mais M. Everhaert qui avait accepté d'être rapporteur du concours de musique, n'était pas homme à redouter le public, et d'ailleurs il avait à rendre compte de productions d'une grande valeur, et de plus il savait que son auditoire n'hésiterait pas à le suivre dans une excursion à travers l'histoire, voyage fait pour prouver que la faveur dont jouit la musique n'est pas un « caprice passager. » Entendez-vous retentir ces noms si harmonieux,

(1) Mémoires, V. VIII. M. Dauriac, ouvrier tailleur à Toulouse, obtint une médaille d'or pour sa pièce : *Travail et Poésie*, insérée dans le volume VIII.

Pindare, Homère, Hésiode, Amphion? Vous êtes dans le pays aux cieux si purs, aux aspects si variés, aux intelligences si brillantes, dans la Grèce, et l'orateur va vous conduire aux fêtes d'Athènes, aux Panathénées. Mais il ne s'agit plus de fêtes : voici Miltiade, Aristide, Thémistocle ; écoutez les hymnes guerriers de Tyrtée. Sûr de vous charmer, l'orateur vous conduit en Judée, à Rome, et, soudain, comme pour laisser un regret, il arrête ses citations, mais pas avant d'avoir nommé les grands maîtres de l'art musical. Il entre alors dans le détail des huit compositions adressées, et la Société est heureuse de couronner des auteurs dont la réputation ne s'arrête pas aux limites de notre pays : MM. d'Ingrande et Laurent de Rillé. (1)

1862.

Président, M. Gojard ; Vice-Président, M. Terquem ; (2) Secrétaire perpétuel, M. Delye ; Secrétaire-adjoint, M. Güthlin ; Archiviste, M. Thélu ; Trésorier, M. Alard.

La Société ne pensait pas qu'il fût nécessaire de continuer la présidence à M. Cousin ; elle semblait revenir déjà à l'opinion de M. Derode, qui allait enfin sortir de sa tente et reprendre... ses lectures. Elle plaçait à sa tête M. Gojard qui méritait cet honneur à tous les titres, et donnait la vice-présidence à un savant dans toute la portée du mot, président-né de la section des sciences, un des membres fondateurs dont les rangs s'étaient bien éclaircis déjà par la mort et les déplacements. Homme

(1) Voir le *Tableau général des programmes de concours.*

(2) M. Terquem, Paul-Augustin, né à Paris le 22 mai 1821, professeur d'hydrographie, officier d'académie, chevalier de la Légion d'honneur, auteur de divers écrits : *Mémoire sur le développement en série de l'intégrale* $\int \frac{dz}{\cos z}$; *Observations magnétiques; Eléments de trigonométrie loxodromique ; Mémoires sur la télégraphie maritime de nuit*, etc. Voir la *Liste des auteurs des publications*, etc.

d'un vaste savoir, aux vues nettes et sûres, tout dévoué aux intérêts de la Société, M. Terquem, dont les discours présidentiels joindront la solidité des fortes études scientifiques à l'élégance des travaux purement littéraires, prouvera facilement qu'on faisait bien de l'appeler au bureau ; — M. Güthlin y reprenait son titre de secrétaire-adjoint.

Dans l'allocution prononcée à l'occasion de l'installation du nouveau bureau, M. Cousin se réjouissait des progrès de la Société. En 1861, elle avait étendu sa correspondance à vingt-et-une sociétés nouvelles ; elle était en rapport avec presque tous les départements français et les principales nations de l'Europe; elle voyait même l'Amérique lui tendre la main, par l'Institut Smithsonien de Wasinghton. Sa bibliothèque, constamment grossie par les dons, avait des richesses telles que la place manquait; le budget était sorti de ces crises qui avaient si fortement préoccupé pendant les années précédentes.

M. Gojard, nouveau président, rendait pleine justice à son prédécesseur, au zèle et aux démarches duquel on devait, en grande partie, l'état prospère de la Société. Il constatait que les sympathies s'accentuaient davantage, que l'empressement du public à assister « à la fête des intelligences » était de plus en plus vif. Les subventions municipales, départementales et de l'Etat permettraient de continuer la publication des Mémoires, (1) et d'offrir de nombreuses récompenses aux concurrents. Toutefois à ce brillant tableau il y avait des ombres, et M. Gojard n'hésitait pas à dire que les séances mensuelles pourraient être plus attrayantes, les lectures plus nombreuses, les travaux des membres moins rares, les comptes-rendus des ouvrages reçus beaucoup plus fréquents. Il faisait un pressant appel au travail, appel qui sera souvent répété, car le travail est le principe vital de toute société savante qui est sérieusement en péril, non

(1) On éleva à 400, au lieu de 300, le tirage du 8e volume.

pas quand les concurrents font défaut, mais quand les séances sont à peu près désertes ou les travailleurs absents.

Malgré ce désir vivement exprimé de M. le Président, quelques-unes des réunions mensuelles furent peu chargées, bien que la décision suivante eût été prise en mars : « Les procès-verbaux reproduiront succinctement les lectures ; les auteurs sont invités à fournir le sommaire au secrétaire, et la Société statuera sur la rédaction. »

MM.

10 Janv. COUSIN : Discours d'installation du bureau.

GOJARD : Réponse à ce discours.

BONVARLET : Notice sur les anciens scels de la châtellenie de Cassel, par M. Wackernie.

DERODE : Essai de monographie de la Flandre maritime.

BONVARLET : Lettre adressée à la Société des Antiquaires de la Morinie sur la présence à la croisade de St-Louis d'Elenard de Seninghem.

14 Fév. LABBÉ : La poésie et l'analyse au XIX[e] siècle personnifiées dans M. Taine.

14 Mars. DERODE : Suite de la lecture de Janvier.

GOJARD : Rapport sur un volume de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1861.

LABBÉ : Compte-rendu d'un bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.

11 Avril. HUBERT : *Discours de réception.* (Mémoires, V. IX).

ALARD : *Mémoire sur le lieu de débarquement de Jules-César dans la Grande-Bretagne*, traduit de l'anglais. (Mémoires, V. VIII).

COUSIN : Mémoire sur l'emplacement de Quentovic.

CONSEIL : Réflexions au sujet du combat entre le Merrimac et le Monitor.

QUIQUET : Rapport sur divers bulletins de la Société des Antiquaires de la Morinie.

9 Mai. MILLET : Rapport sur un volume de la Société impériale d'Agriculture, etc., de Douai.

ZANDYCK : *Observations météorologiques en* 1860. (Mémoires, V. VIII).

BONVARLET : *Notice historique sur Périer de Salvert*, par M. De Bertrand. (Mémoires, V. VIII).

COUSIN : Rapport sur le congrès des Sociétés savantes à Paris (1)

6 Juin. DE BERTRAND : Suite de sa *Notice sur Périer de Salvert.*

BONVARLET : *Biographie de Pierre Simon*, par M. J.-J. Carlier. (Mémoires, V. VIII).

COUSIN : *Fragment historique sur les pères Récollets de Cassel*, par M. De Smyttère. (Mémoires, V. VIII).

10 Juill. ARMAND : *Rapport sur le concours scientifique.* (Mém. V. VIII, 309 et suiv.)

LABBÉ : *Rapport sur le concours de poésie.* (Mémoires, V. VIII, 401 et suiv.) — On décide à cette séance l'impression des *Note et document inédits sur François-Corneille Bart*, fournis par M. De Bertrand. (Mémoires, V. VIII).

14 Nov. (2) GERVOSON : De la destinée des mots, par M. Labbé.

COUSIN : Rapport sur des fouilles faites à Wissant.

12 Déc. ARMAND : Rapport sur la proposition de M. Quiquet pour la publication de bulletins trimestriels, reproduisant les procès-verbaux des séances et l'analyse des lectures.

Cette question de publication de bulletins trimestriels et de reproduction des procès-verbaux, qui semblait enfin décidée, puisque la Société adoptait les conclusions favorables, n'était pourtant pas complètement résolue; on y reviendra à plusieurs reprises, on essaiera de divers moyens de publicité, et vers la fin de la période que nous présentons, on s'arrêtera, — en dehors du compte-rendu sommaire des séances par les journaux de la localité, — à cette idée qui paraît la plus simple et la meil-

(1) M. Cousin remit, à cette séance, un exemplaire en bronze de la médaille d'or offerte à M. de Caumont. La Société avait souscrit à cette médaille et avait délégué à la réunion du congrès MM. Cousin, Alard, J.-J. Carlier, De Queux de St-Hilaire.

(2) A la séance d'octobre fut nommée une commission de trois membres, MM. Terquem, Plocq, Develle, pour examiner un manuscrit de M. Emile Lavezzari, sur un *mode de construction, économique, salubre, rapide, solide.*

leure, pour faire connaître aux Sociétés correspondantes la vie intime de la Société Dunkerquoise : reproduction in-extenso, à la fin de chaque volume des Mémoires, des procès-verbaux des séances mensuelles.

Ainsi qu'on l'avait décidé, la SÉANCE SOLENNELLE eut lieu le 27 juillet 1862. On avait, cette fois, le concours de la musique municipale, et un autre attrait, des bas-reliefs sculptés par un artiste dunkerquois, M. Flajolet.

Le discours de M. Gojard a pour objet l'alliance des sciences, des lettres et des arts. Quand même on ne saurait pas les titres du Président, on sent sa prédilection pour les sciences, bien qu'il appelle les lettres « leurs sœurs aînées. » Parmi les littératures, c'est à l'ancienne qu'il donne la préférence, à cause de « sa forme plus logique et plus parfaite » et qu'elle lui semble « plus propre à former le goût et le jugement. » Pour prouver que la culture simultanée de la littérature et des sciences exactes n'est pas impossible, il cite Biot, l'illustre savant récemment enlevé par la mort, et que l'académie française, comme l'académie des sciences, se glorifiait de posséder.

M. Delye rend compte des travaux de la Société de manière à laisser regretter à l'auditoire de ne pas l'entendre plus longtemps, et à désespérer ses successeurs dans cette tâche ingrate. Avec quel à-propos il cite Bossuet et Charron ! avec quel talent il énumère les travaux de ses collègues, et comme il prouve bien qu'il aurait pu dire, modifiant la phrase de Térence : « Je suis écrivain, et rien de ce qui touche aux écrits ne m'est étranger ! »

M. Armand, comme à la séance précédente, s'occupait du concours scientifique. Le sujet proposé était « un des plus vastes où puisse se perdre l'esprit de l'homme, mais aussi l'un des plus intéressants » : l'existence de l'homme durant la période connue en géologie sous le nom de diluvium. « L'homme a-t-il pu assister aux grands bouleversements de la nature qui ont précédé le déluge de Noé, sans voir éteindre sa famille. A-t-il été contempo-

rain des grandes espèces de mammifères dont la race est perdue? » Bien que le rapporteur dise qu'il ne peut « couvrir de fleurs d'arides explications, » il sait pourtant les présenter d'une manière attrayante, et on le suit volontiers à travers des routes déblayées, du reste, par le savant M. Boucher de Perthes, que, paraît-il, l'auteur du mémoire analysé a oublié de prendre pour guide: ce qui n'empêche pas la Société d'accorder à M. Helland, de Mortain, lauréat du dernier concours, une médaille de vermeil.

A côté des sentiers parfois abrupts de la science, voici le parterre de la poésie, et pour cicérone M. Labbé qui, devant l'abondance et la variété des envois, ne craint pas d'appeler ce jardin poétique un petit Eden, mais « Eden sans le démon tentateur, et sans le serpent dans l'herbe, un paradis terrestre sans le fruit défendu. » C'est faire, d'une ligne, l'éloge des pièces, au moins au point de vue moral. M. Labbé dut être heureux de l'appel qu'il avait fait à ses frères » : Ils y avaient répondu. Avec quelle finesse il console ceux dont les productions sont arrivées après le terme fixé: « Ce sont des fleurs venues trop tard, quand la corbeille était pleine, la gerbe liée et le bouquet terminé » ! Et tout ce rapport, que personne ne dut trouver long, bien qu'il tînt plus de 30 pages, est écrit d'un bout à l'autre avec une élégance toujours spirituelle, jamais maniérée, une chaleur communicative, avec âme et conviction: c'est bien un poëte qui dit: « La poésie n'est pas seulement dans les vers que je vous ai lus ; elle est aussi dans cet auditoire bienveillant qui les a écoutés et compris, dans ces cœurs émus par le céleste frisson de l'idéal, dans cette irrésistible contagion de l'enthousiasme que j'ai essayé de vous communiquer, comme je le sentais... » (1)

M. Everhaert venait ensuite dire les regrets de la Société de l'insuccès du concours de peinture qui n'avait donné qu'une toile et encore cette œuvre ne méritait pas

(1) Voir les auteurs des pièces couronnées dans le *Tableau général des programmes des concours.*

de récompense. Mais il terminait son rapport par cette bonne nouvelle : les causes probables de l'abstention ont été étudiées ; on a trouvé le moyen de les combattre, et le futur rapporteur sera heureux d'en indiquer les résultats.

La séance se terminait par une lecture de M. Derode, sur *Le Café*, (1) travail plein d'humour, d'esprit, de détails curieux et qui fut écouté avec un vif plaisir témoigné par d'unanimes applaudissements.

1863.

Président, M. GOJARD ; Vice-Président, M. TERQUEM ; Secrétaire perpétuel, M. DELYE, (2) puis M. DERODE ; Secrétaire-adjoint, M. GERVOSON, (3) puis M. DURIAU ; (4) Archiviste, M. THÉLU, (5) puis M. CHAPPUY ; (6) Trésorier, M. ALARD.

La Société se recrutait alors, comme aujourd'hui, parmi les membres du tribunal, les professeurs du collége, les fonctionnaires, tous gens exposés à des changements assez fréquents de résidence. Ces changements peuvent présenter un côté avantageux, en ce qu'ils amènent de nouveaux titulaires, désireux de faire leurs premières armes dans une Société scientifique, littéraire

(1) Mémoires, V. VIII, page 436 et suiv.

(2) M. Delye quittait Dunkerque en mai, pour se rendre à Boulogne.

(3) M. GERVOSON, Jules, commis principal des douanes, né à Hazebrouck, en 1827, auteur de nouvelles et de poésies publiées dans l'*Autorité* et le *Pilote Dunkerquois*, quittait Dunkerque en avril 1863, en mission au Mexique.—Membre correspondant de la Société, chevalier de la Légion-d'Honneur, contrôleur des douanes, à Caen.

(4) M. DURIAU, Frédéric, docteur en médecine, démissionnaire en janvier 1867. Voir la *Liste des auteurs*, etc. M. Duriau a obtenu le prix Corvisart à l'école de médecine.

(5) M. THÉLU, mort en avril 1863.

(6) M. CHAPPUY, Jean-Baptiste-Léon, né à Mirecourt, 11 mai 1809, ancien médecin, démissionnaire en 1864.

et artistique, — et déjà la Société Dunkerquoise en avait profité: M. Labbé, pour citer l'exemple le plus récent, s'était courageusement dépensé; — mais ils avaient le grave inconvénient d'enlever subitement au bureau des hommes sûrs, capables, connaissant les besoins de la Société, la dirigeant dans la meilleure voie, facilitant sa marche progressive. L'année 1863 est désastreuse sous ce rapport. Coup sur coup l'on va perdre M. Gervoson, qui avait à peine pris place au bureau et qui partait pour le Mexique; M. Thélu, depuis longtemps archiviste et que la mort enlevait; M. Delye, enfin, appelé à Boulogne, l'une des colonnes de la Société, un des membres les plus précieux et qui avait, toujours avec bonne grâce, accepté les plus lourdes charges.

Pour consolation, M. Derode reprenait des fonctions qui lui étaient chères; un savant docteur en médecine, M. Duriau, lauréat du prix Corvisart à l'école de médecine, auteur de plusieurs mémoires, voulait bien du titre de secrétaire-adjoint, et les archives étaient confiées, mais non pour longtemps, à M. Chappuy, ancien médecin.

On l'a vu, M. Gojard aurait voulu donner aux séances plus d'animation, plus de vie. Pendant la première année de sa présidence, il avait réussi, au moins en partie; pendant la seconde il fera de nouveaux efforts, peu couronnés de succès. Dès la première réunion de 1863, il semble vouloir frapper à une autre porte et donner de l'importance aux sections; il « engage fortement les présidents à réunir leurs collaborateurs, à stimuler leur zèle, à les inviter à fournir des travaux qui puissent être reproduits, soit dans les bulletins, soit dans le volume des Mémoires. »

On paraît avoir peu répondu à son attente, car à la séance du 24 avril il pose ces deux questions: « Doit-on publier un volume?—Doit-on avoir une séance publique?» Eh quoi! la Société ne pouvait-elle fournir annuellement la matière d'un in-8° ordinaire? M. Derode avouait que les matériaux manquaient: à la séance solennelle il donnera indirectement une des causes du peu de productions de ses collègues dont « plusieurs ont été soumis à

de cruelles épreuves qui les retiennent absorbés dans leur douleur. » Quant à la séance, il y tenait, et il avait raison, dussent les concours ne point donner matière à rapport; on y suppléerait par des lectures qui prouveraient au public que la Société ne se mourait pas. A défaut de volume, il proposait la publication d'un *bulletin semestriel;* il s'adressait au dévouement des membres, et insistait pour qu'une lecture, quelque courte qu'elle fût, figurât à chaque réunion : c'était d'ailleurs un moyen d'alimenter les séances, de leur donner de l'attrait, de faire naître des discussions auxquelles s'intéresseraient les titulaires.

La Société était donc bien malade, qu'on avait peine à s'entendre sur la nature des remèdes? Etait-il possible qu'on revînt encore sur la question de volume à publier, lorsque, avec un effrayant déficit dans le budget, on avait quand même publié des mémoires! — Et ce bulletin trimestriel ou semestriel qu'on semblait vouloir substituer au volume, que pouvait-il être? — La reproduction des procès-verbaux? Mais les séances étaient peu suivies, peu intéressantes, le compte-rendu le serait il davantage?

On sentit le péril qui menaçait la Société, et tous promirent de répondre au désir de M. Derode. Toutefois le bulletin ne parut pas, on en revint au volume, mais le IX[e] ne fut publié qu'en 1864.

Ce qui arrêtait peut-être les travaux, c'était l'état des archives et de la bibliothèque : archives non classées, livres et brochures entassés dans des armoires et introuvables quand on voulait les consulter. On avait laissé s'accumuler sans ordre de véritables richesses, et maintenant on ne pouvait exploiter ces mines précieuses. M. Conseil demande un catalogue : il était facile de le promettre, et ce fut fait; mais il était moins facile de tenir, et ce catalogue, on l'attendra longtemps. Il eût fallu au moins des rayons pour placer les volumes et l'on ne s'y décidera qu'en 1864, quand un nouvel archiviste, M. Muotz, qui voudra pénétrer dans ce dédale et qui sera effrayé du pêle-mêle, proposera une

dépense d'absolue nécessité. Ajoutons que le local était tout-à-fait insuffisant, et que chaque mois voyait affluer de nouveaux dons, de nombreuses publications des sociétés correspondantes, et que le tout ne faisait qu'augmenter l'embarras. Ce qui ne devait pas tenir une grande place dans les archives, c'était la collection, proposée par M. Derode, et acceptée, des portraits photographiques de tous les membres de la Société.

« Le moindre *manuscrit*
Serait bien mieux son affaire. »

Quant à la SÉANCE SOLENNELLE, on décida qu'elle se ferait comme les années précédentes, et elle eut lieu le 9 novembre, à une heure mieux choisie, le soir, dans la salle Ste-Cécile brillamment éclairée, et où étaient exposés divers objets des concours antérieurs, un médaillon en marbre d'Elshoecht, le dessin de M. Lambert pour le projet de monument géodésique, etc. La musique municipale et l'orphéon donnaient leur précieux concours à cette solennité.

Le discours du président est comme le corollaire de celui de la séance précédente; mais il rentre davantage dans la spécialité de l'orateur; il traite des sciences au point de vue de leurs applications dans l'industrie. En homme du monde qui sait qu'un auditoire où les dames sont en majorité n'est guère disposé aux spéculations de la science, M. Gojard est très-bref, et toute son allocution tient en six pages; il ne prend que quelques minutes pour essayer « de faire rendre à l'étude des sciences exactes la justice qu'elle mérite pour les présents continuels qu'elle fait à la civilisation et à l'humanité. » Et il s'empresse de laisser la parole à M. Derode qui, craignant aussi l'ennui, résume en trois pages les travaux de ses collègues. Mais, comme dit Destouches:

« Chassez le naturel, il revient au galop. »

M. Derode tient son auditoire et il ne le lâchera pas de

sitôt. Il lui parlera du concours, il dira tous ses regrets de n'avoir pas vu traiter une question qui était bien sienne : *l'Histoire de Dunkerque racontée à la jeunesse*, il trouvera occasion de développer ses idées sur cette question ; il rappellera les vides qui viennent de se faire dans la Société, les membres que la mort a frappés : le chanoine Carton, président de la Société d'émulation de Bruges, le docteur Le Glay, archiviste du département, M. Thélu, Constant, archiviste de la Société, sur lequel il donne de nombreux détails biographiques. Il le montre ardent propagateur de la vaccine, méritant de nombreuses médailles, réservant surtout aux pauvres son dévouement de tous les instants, exerçant son zèle à l'époque du choléra, et recevant de la *Société humaine* une médaille d'or grand module, comme expression de la reconnaissance publique : « âme aimante, cœur généreux, esprit désintéressé. »

M. Zandyck avait un rôle ingrat à remplir, et l'on comprend son hésitation, car il ne pouvait que « communiquer un rapport négatif sur une question scientifique », l'histoire de l'industrie linière. Il dit en peu de mots ce que valent les deux mémoires adressés, justifie la décision de la Société qui n'accorde pas de récompense, et montre toute l'importance du sujet proposé qui reste maintenu pour 1864.

M. Güthlin a dans son lot la partie poétique, lui qui a prouvé qu'il sait bien forger le vers, est tout naturellement désigné pour rendre compte du concours de poésie auquel des poëtes ont pris part. Mais que ceux-ci se rassurent : ils n'ont affaire ni à un Juvénal, ni à un Boileau — j'entends comme malignité de critique ; — les coups de fouet ne sont pas de son goût, et les victimes, au lieu de se plaindre, auraient plutôt à s'étonner d'être si grandement épargnées. L'un d'eux pourtant, l'auteur de *La Carnavalade*, dut comprendre qu'il y a des limites à respecter : « L'auteur de ce pastiche se figure-t-il que la Société Dunkerquoise se voue à l'encouragement des muses licencieuses ?... En tout cas l'orthographe barbare de son œuvre, les apparences de plagiat et les banalités

grivoises qui la caractérisent ne lui ont valu qu'un blâme bien mérité. » (1)

M. Everhaert avait à parler des six œuvres musicales pour l'appréciation desquelles on avait eu recours aux lumières de MM. Néerman, Manotte, Vanherkel, ces amis de la première heure : il s'agissait d'un chœur, avec accompagnement, sur les paroles fournies par M. Derode, *Le départ des pêcheurs*. Le compte-rendu relève, avec une parfaite entente, les défauts et les qualités des compositions et montre avec quel soin ont été portés les jugements qui accordent une médaille d'or à M. J. Liagre, organiste et compositeur à Loos, et une médaille de vermeil à M. Wattier, compositeur à Lille.

On entendait encore deux fables de M. Romieu, secrétaire perpétuel de la Société académique de La Rochelle, membre correspondant : *Le Mouton, la Chèvre et le Mulet, — Les Deux Loups*. (2)

Dans les séances mensuelles on avait lu :

MM.

23 Janv. Gojard : Discours d'installation du bureau.

— Derode : Etude critique du traité sur l'harmonie de M. Loquin.

27 Fév. Bonvarlet : Compte-rendu de la séance de la section des lettres.

Id. : Analyse des travaux publiés par la Société d'archéologie de Soissons, tome VIII.

Chappuy : Rapport de la section des sciences.

Derode : *Des poids et mesures en Flandre*. (Mémoires, V. IX).

Quiquet : Compte-rendu des tomes 26 et 27 de la Société d'émulation de Cambrai.

27 Mars. Gojard : Lecture d'une lettre de M. Chappuy à propos de l'explosion qui a détruit les égoûts de plusieurs rues de Dunkerque. — Lettre renvoyée à la section des sciences.

(1) Voir les lauréats dans le tableau général des concours.

(2) Mémoires, V. IX.

HUBERT : Rapport sur le tome VI des Mémoires de la Société d'Agriculture, séance et arts de Douai.

24 Avril. COUSIN : Rapport lu au congrès des Sociétés savantes, rapport de M De Laroière sur les travaux de la Société Dunkerquoise. (1)

DERODE : Fragment d'un ouvrage : La charité à Lille.

5 Juin. CONSEIL : Un épisode aux Antilles.

QUIQUET : Sur la nécessité d'un enseignement spécial et professionnel à Dunkerque.

DE BERTRAND : *Note sur les Brochery, graveurs à Dunkerque.* (Mémoires, V. IX).

COUSIN : Rapport sur deux volumes de l'Académie d'Arras.

28 Juin. LEBEAU : Travail sur l'inauguration de Louis XI, à Avesnes.

ZANDYCK : *Observations météorologiques en 1861.* (Mémoires, V. IX).

24 Juill. CHAPPUY : Travail de la section des sciences, à propos du concours.

DERODE : *L'agriculture dans la Flandre* (Mémoires, V. IX). — Ode à la Pologne.

COUSIN : *Eclaircissements sur l'emplacement de Quentovic.* (Mémoires, V. IX).

1er Août. GOJARD : Deux fables de M. Romieu : *Les deux Loups, — Le Mulet, la Chèvre et le Mouton.* (Mém., V. IX).

EVERHAERT : *Rapport de la commission de musique.* (Mémoires, V. IX).

GÜTHLIN : *Rapport de la commission de poésie.* (Mém., V. IX).

9 Oct. GOJARD : *Allocution pour la séance publique.* (Mém., V. IX).

DERODE : *Compte-rendu des travaux de la Société.* (Mémoires, V. IX).

23 Oct. BONVARLET : Rapport de la section des lettres.

EVERHAERT : Rapport de la section des arts.

27 Nov. ALARD : Traduction d'un mémoire sur les maisons et châteaux au moyen-âge, en Angleterre.

(1) MM. Cousin et De Laroière avaient été délégués à ce congrès.

1864.

Président, M. Terquem; Vice-Président M Cousin; Secrétaire perpétuel, M. Derode; Secrétaire-Adjoint, M. Duriau; Archiviste, M Chappuy, puis M Muotz; (1) Trésorier, M. Alard.

Décidément la longue prolongation des fonctions présidentielles semblait condamnée. M. Gojard, à la dernière séance de 1863, disait: « Ne pensez-vous pas qu'il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à perpétuer trop longtemps la présidence dans les mêmes mains? Pour moi, Messieurs, c'est mon opinion... elle est basée sur ce que je crois l'intérêt bien entendu de la Société. » Et la Société se rangeait à cet avis en appelant M. Terquem, « ce savant collègue, » à la présidence que « nul n'était à tous égards, — c'est son prédécesseur qui le proclame, — plus digne d'occuper que lui. »

Veut-on se faire une idée des vastes horizons que le nouveau président découvre à ses collègues, de l'immensité du théâtre des investigations de la science et de l'histoire? Qu'on lise ces quelques pages si substantielles de l'allocution du 15 janvier, qui mériterait à tant de titres de figurer dans les Mémoires et qu'on ne trouve qu'au Registre des procès-verbaux. Nous devons malheureusement nous borner à quelques courtes citations. « En regardant autour de soi ce qui se passe dans le monde intellectuel, on est frappé de l'esprit investigateur de notre époque; tout est remanié, remis en question, tant qu'on n'a pas trouvé une solution qui satisfasse l'esprit un peu positif, trop positif parfois de notre siècle. Dans les arts on veut saisir la nature sur le fait... Quand Ovide disait que l'homme fut créé debout, les yeux au ciel, il semblait, en ce peu de mots, résumer

(1) M. Muotz, Jules-Antoine, né à Dunkerque le 19 août 1841, employé de l'administration des Douanes, a quitté Dunkerque en 1868.

toutes les aspirations de la société du XIXe siècle. Entraîné par une activité dévorante que lui permet peu le repos. qui lui crie sans cesse : « Avance, avance ! » elle semble croire que s'arrêter c'est reculer »... Et parlant de l'histoire : « Voyez quelle recrudescence dans cette partie de la littérature. Ecrivains ou académies, tous prenant corps à corps quelque point historique, veulent lui faire dire son dernier mot, veulent suivre l'enchaînement des causes avec ceux des effets pour demander au passé une expérience qui servira pour le présent... peut-être. L'histoire est maintenant un monde : celui qui voudrait en embrasser l'ensemble n'aurait plus le temps d'en scruter les détails. Chacun doit se faire sa tâche : celle de sociétés littéraires de la province est toute marquée par l'histoire et la géographie locales. » Puis il montre l'entraînement vers les applications de la science « qui semblent vouloir mettre le monde entier dans un creuset pour en analyser le dernier atome. » Il parle de l'analyse du spectre solaire, de celle des rayons de Sirius, des observations météorologiques qui tiennent une bonne place dans les Mémoires où il signale pourtant une lacune regrettable, l'absence de l'histoire naturelle. Il effleure encore la théorie de l'équivalent mécanique de la chaleur, et demande que « chacun apporte sa parcelle au foyer commun. »

Du reste les occasions de travail ne manquaient pas : il y avait alors à la tête du Ministère de l'Instruction publique, un homme qui voulait donner une impulsion nouvelle aux études de tous les degrés ; qui, de la moindre école de hameau, comme de la plus haute chaire de faculté, voulait obtenir le plus possible et qui n'oubliait pas que les Sociétés savantes, dont il était tout le premier à reconnaître la légitime influence, pouvaient lui venir grandement en aide pour la réalisation de son magnifique programme. Ainsi, cette année, la Société Dunkerquoise sera consultée sur le choix et la nature des volumes que M. Duruy se propose d'adresser aux bibliothèques scolaires de l'arrondissement, et MM. Derode, Terquem, Bonvoisin (inspecteur primaire),

Bonvarlet et Develle formeront une commission chargée de répondre au Ministre. (1)

Mais une plus grave affaire ce sera l'invitation de donner des *lectures publiques*. C'était là une question importante ; elle fut l'objet des plus vives sollicitudes du Président, grand partisan de cette œuvre de propagande littéraire et scientifique. Aussitôt la réception de la circulaire ministérielle, il avait fait une démarche auprès de M. le Maire, lui exposant que dans les localités où les ressources communales le permettaient, on appelait les professeurs des facultés voisines : M. le Maire, qu'effrayaient peut-être les dépenses, mettait à la disposition de la Société la salle des séances de la mairie qu'on appropriait à ce nouvel usage tous les jours demandés. M. Terquem devait bien s'attendre à quelque opposition, mais il prouvait à la Société l'impossibilité de se désintéresser de cette question sans manquer à son programme ; il priait le Principal du collége de faire appel au dévouement des professeurs, et MM. Studler, Thoué, Epinay s'empressaient d'offrir leur concours, et dans la Société qui, devant les excellentes raisons de son président, avait décidé à l'unanimité qu'elle seconderait les vues du Ministre, MM. Terquem, Derode, Everhaert, Duriau acceptaient de faire des lectures.

Celles des réunions mensuelles, que nous allons relever, étaient encore peu nombreuses, et M. Bonvarlet, voyant des séances peu suivies, peu intéressantes, où le temps se perdait aux affaires intérieures, proposait — ce qui du reste avait déjà été décidé, mais qu'on avait oublié sans doute, — que toutes les questions d'intérieur fussent traitées avant les séances, ou dans des séances supplémentaires, et que les réunions de chaque mois fussent exclusivement consacrées aux communications scientifiques et littéraires : ce qu'on accepta ; l'avenir nous dira si la mesure était efficace, et si l'on y tint longtemps.

(1) Au commencement de 1865 cette commission adressa à M. le Ministre la liste demandée.

exposé des produits industriels, grâce aux envois de MM. Malo, Vandezande, Derycke, Wackernie, Markey, Herbart, Grandy et Queulain, Marchand frères, Seetenaey, Th. Thélu, Vanhoutte et Paquet-Flament. — La musique communale devait se faire entendre et l'Orphéon Dunkerquois chanter *Le Matin* de Gounod et *Avant la Bataille* de Laurent de Rillé.

M. de Jessaint, Sous-Préfet, membre honoraire, assistait à la séance ouverte par une courte mais très-substantielle allocution dont le mérite eût triplé, pour le public, « par la grâce et la facilité du débit » comme dit Saint-Simon. M. Terquem semble accorder peu de valeur à la manière de débiter un discours ; selon nous, il a tort, surtout quand l'auditoire n'est pas composé exclusivement de savants. Beaucoup d'œuvres perdent à être lues, au lieu d'être écoutées; celles de M. Terquem gagnent beaucoup à la lecture : pas de phrases parasites, chaque mot à sa place, chaque idée clairement rendue et parfaitement liée à ce qui suit et à ce qui précède : il y a sept à huit pages que d'autres délaieraient en un demi-volume, mais on les relit plusieurs fois, trouvant des beautés nouvelles. On ne peut guère parler de la science plus savamment ni plus éloquemment : l'analyse est impossible, il faudrait tout citer; contentons-nous de dire que c'est à notre avis une des meilleures allocutions qu'ait produites une Société savante..

M. Derode demandait à ne plus suivre « le sillon tracé devant lui » et à ne plus se contenter de verser « le registre aux procès-verbaux sur l'auditoire. » Et, supposant la permission accordée, il donne ses idées sur le progrès, et montre par l'énumération des travaux, que le véritable progrès a été voulu par la Société, « sans fracas, sans ostentation, avec cette allure modeste qui accompagne souvent le mérite et en relève la valeur. » Il parle avec détails de M. De Bertrand, enlevé par la mort, et qu'il dit « chroniqueur estimable, infatigable dans les recherches, consciencieux jusqu'au scrupule dans l'énonciation des faits, aimant sa patrie flamande d'une affection vive et profonde. » M. Derode était inépuisable, et il parlait avec

11 Mars (1) BONVARLET : Procès-verbal de la section des lettres et des arts.

COUSIN : Fragment de *Le port et le commerce maritime de Dunkerque au XVIIIe siècle*, par M. De Bertrand (Mémoires, V. IX et X, environ 700 pages).

DERODE : Sur l'Exposition agricole faite à Lille en 1863.

COUSIN : *De l'influence de l'art sur l'intelligence et le moral des nations*, par M. De Laroière (Mém. V. IX).

10 Avril. DE LAROIÈRE : Continuation de la lecture précédente.

BONVARLET : *Victor Dourlen*, par M. J.-J. Carlier, (Mémoires, V. IX) (2).

COUSIN : Compte-rendu du Congrès des Sociétés savantes.

20 Mai. BONVARLET : Rapport de la commission d'impression.

MILLET : Sur la philosophie positive.

3 Juill. EVERHAERT : Classement des envois du concours de poésie.

6 id. BONVARLET : Rapport sur le concours d'histoire.

5 Août. ALARD : Traduction d'un mémoire de M. Wyckeham-Martin sur une hache de bataille et une épée de bois.

MUOTZ : Lettres relatives aux archives.

COUSIN : Compte-rendu d'une excursion archéologique à Tubersent.

LEBEAU : Sur la découverte, faite à Avenelles, d'objets de l'époque mérovingienne.

9 Sept. COUSIN : Excursions à Loo (Belgique) et à Merckeghem.

23 id. *Lectures pour la séance publique* (Discours du Président, compte-rendu du secrétaire) (Mém. V. X).

11 Octob. *Rapports des concours pour la séance publique* (Mémoires, V. X).

Le 7 Novembre eut lieu la SÉANCE SOLENNELLE, dans la salle Ste-Cécile, où les commissaires de la Société avaient

(1) MM. Vincent, de l'Institut, Carlier, De Queux de Saint-Hilaire, furent délégués à la réunion des Sociétés savantes des départements, à Paris.

(2) Le IXe Volume des Mémoires a encore : *Résumé des observations magnétiques faites à Dunkerque*, par M. Terquem.

exposé des produits industriels, grâce aux envois de MM. Malo, Vandezande, Derycke, Wackernie, Markey, Herbart, Grandy et Queulain, Marchand frères, Soetenaey, Th. Thélu, Vanhoutte et Paquet-Flament. — La musique communale devait se faire entendre et l'Orphéon Dunkerquois chanter *Le Matin* de Gounod et *Avant la Bataille* de Laurent de Rillé.

M. de Jessaint, Sous-Préfet, membre honoraire, assistait à la séance ouverte par une courte mais très-substantielle allocution dont le mérite eût triplé, pour le public, « par la grâce et la facilité du débit » comme dit Saint-Simon. M. Terquem semble accorder peu de valeur à la manière de débiter un discours ; selon nous, il a tort, surtout quand l'auditoire n'est pas composé exclusivement de savants. Beaucoup d'œuvres perdent à être lues, au lieu d'être écoutées; celles de M. Terquem gagnent beaucoup à la lecture : pas de phrases parasites, chaque mot à sa place, chaque idée clairement rendue et parfaitement liée à ce qui suit et à ce qui précède : il y a sept à huit pages que d'autres délaieraient en un demi-volume, mais on les relit plusieurs fois, trouvant des beautés nouvelles. On ne peut guère parler de la science plus savamment ni plus éloquemment : l'analyse est impossible, il faudrait tout citer; contentons-nous de dire que c'est à notre avis une des meilleures allocutions qu'ait produites une Société savante..

M. Derode demandait à ne plus suivre « le sillon tracé devant lui » et à ne plus se contenter de verser « le registre aux procès-verbaux sur l'auditoire. » Et, supposant la permission accordée, il donne ses idées sur le progrès, et montre par l'énumération des travaux, que le véritable progrès a été voulu par la Société, « sans fracas, sans ostentation, avec cette allure modeste qui accompagne souvent le mérite et en relève la valeur. » Il parle avec détails de M. De Bertrand, enlevé par la mort, et qu'il dit « chroniqueur estimable, infatigable dans les recherches, consciencieux jusqu'au scrupule dans l'énonciation des faits, aimant sa patrie flamande d'une affection vive et profonde. » M. Derode était inépuisable, et il parlait avec

tant de bonheur qu'il avoue naïvement qu'il « cède non sans regret » à son collègue, le rapporteur du concours, le plaisir d'en dire les heureux résultats.

M. Güthlin rend compte du concours de poésie dont le sujet était *Les Aérostats* ; il montre les différents points de vue auxquels se sont placés les concurrents pour traiter ce sujet « à la fois vaste et beau » et suivant une route qu'on acceptera volontiers après lui, parce qu'elle réunit les meilleurs morceaux pour la fin ; il prend les poésies dans leur ordre de valeur ascendante, ce qui lui permet de réserver pour le bouquet final ses plus chaudes louanges et de dire qu'il est heureux du succès remporté par deux femmes : une médaille de vermeil à Mlle Mélanie Bourotte, (1) à Guéret; une médaille d'argent à Mme H. Lesguillon, à Paris.

Quelqu'un d'heureux aussi, c'est M. Everhaert, lui si triste en 1862 des résultats du concours de peinture, et qui vient, tout rayonnant, annoncer le succès inespéré de ce nouvel essai. « Vingt toiles venues de Paris, de Gand, de Besançon, de Bruxelles, de Nîmes, pour l'inauguration du régime exceptionnel organisé en faveur de la peinture (2), alors que les deux derniers concours avaient produit chacun une toile jugée indigne de toute récompense ! » Et cette fois, sept médailles, une en or à M. Schampheler, de Bruxelles, une en vermeil à M. L. Goethals, de Lille, 3 médailles en argent, deux médailles en bronze ! Aussi avec quelle complaisance le rapporteur détaille ces toiles qui lui ont donné raison ! Son rapport a 14 pages écrites par un amateur passionné des beaux-arts.

Celui de M. Bonvarlet sera moins long ; il dira en

(1) *Les Aérostats*, Mémoires, V. X, p. 47.

(2) En 1863, M. Everhaert avait fait décider que le premier prix aurait une valeur qui ne pourrait être inférieure à 300 fr. et pourrait aller à 500. — Il mit à la disposition de la Société, — qui eut recours aux lumières de MM. Trochaud, Dagneau, Renouard, Bourdon, — un vaste local pour l'exposition des envois de peinture.

trois pages l'insuccès du concours d'histoire, montrera aux futurs concurrents la bonne manière de traiter le sujet, leur signalera les lacunes à combler les erreurs à éviter, leur demandera, en un mot, autre chose « qu'une compilation froide dans laquelle la vérité historique n'est pas toujours respectée » (1).

1865.

Président, M. Terquem ; Vice-Président, M. Cousin ; Secrétaire-perpétuel M. Derode ; Secrétaire-adjoint, M. Duriau ; archiviste, M. Muotz ; Trésorier, M. Alard.

Pour la première fois le bureau restait identiquement le même que celui de l'année écoulée.

La Société avait, en 1865, une belle occasion de prendre profondément racine dans le pays ; de montrer qu'il suffisait qu'on indiquât une route où elle pût rendre service pour qu'elle la prît résolument : cette occasion, elle ne la laissa pas s'échapper. Elle avait du reste à sa tête un Président qui aurait plutôt tenté seul d'organiser ces *Conférences* ou *Lectures* dont il s'était montré le chaud partisan. Mais il trouva des auxiliaires zélés soit parmi ses collègues, soit parmi les professeurs du Collége qui déjà faisaient ou allaient faire partie de la Société Dunkerquoise ; et à la Séance solennelle il pourra dire (2) : « Lorsque au commencement de cette année, la Société Dunkerquoise a prêté son concours aux idées si larges et si généreuses du Ministre de l'Instruction publique, elle a voulu surtout faire voir que la volonté persistante peut vaincre tous les obstacles dont on ne se rend compte qu'au moment de l'exécution. La présence bienveillante des auditeurs, l'empressement des personnes qui se sont mises au service de l'œuvre, sont un engagement pour

(1) Voir, pour toute cette séance, Mémoires, vol. X, pages 5 à 69.

(2) Mémoires, Vol. XI, p. 12 et 13.

l'avenir. Cette année, avec le concours éclairé de l'administration municipale, nous verrons se coordonner ces conférences qui, n'allant plus à l'aventure, pourront prendre un sujet déterminé et le conduire jusqu'à la fin. Ce qui a été fait jusqu'aujourd'hui n'est qu'une préface. Abordons résolument l'œuvre : son passé nous rassure sur son avenir. » — Et M. Derode (1) constatera, d'une part « l'empressement le plus cordial » de la Société à correspondre aux idées du Ministre, grâce à l'initiative de son Président, et, d'autre part, l'empressement « autour de la tribune improvisée » d'un public si nombreux que les locaux mis à la disposition des Conférences sont insuffisants. Mais l'administration communale veut encourager ce mouvement scientifique et littéraire : « la préface » promet un excellent volume. Aussi, à la fin de 1865, le Conseil municipal, sur le vu de deux lettres où M. Terquem montre le succès des Conférences, et prouve l'impossibilité de les continuer sans instrument de physique et de chimie, votera 1,500 fcs. pour l'appropriation d'une vaste salle, au Collége, et 400 fcs. pour achats d'instruments et de produits chimiques.

Les sujets (2) durent être traités avec un attrait dont

(1) Sur la proposition de M. Derode, fut consignée au Registre des procès-verbaux une mention spéciale aux Conférences (séance du 7 mai), afin de rappeler la part prise par le Président et la Société.

(2) MM.

1 — 9 Janv. STUDLER : Sur l'air atmosphérique.
2 — 16 —. TRACOL (*) : La Télégraphie.
3 — 23 — THOUÉ : Détermination de la loi morale (1re partie).
4 — 30 — DERODE : Les Flamands aux Croisades.
5 — 6 Févr. TERQUEM : La chaleur.
6 — 13 — EPINAY : Richelieu et son ministère.
7 — 20 — DURIAU : Hygiène des bains de mer.
8 — 6 Mars. STUDLER : De l'eau.
9 — 13 — THOUÉ : Détermination de la loi morale (2e partie).

(*) M. Tracol, directeur du service télégraphique à Dunkerque.

quelques titres ne paraissent pas susceptibles, car l'affluence alla toujours grandissant : au début on fut bien attiré par la curiosité ; mais la persistance prouva encore une fois que la population dunkerquoise « n'est pas insensible à ce qui n'est que littéraire et scientifique ». « Votre assiduité dans cette enceinte, disait M. Terquem à la dernière conférence d'avril, a répondu mieux que tous les raisonnements ne l'eussent pu faire à ces esprits d'une autre époque qui prétendaient que toute œuvre d'intelligence avait peu de chance de réussite à Dunkerque...... Il est maintenant connu de tous les esprits droits et pratiques que les sciences pures sont la lumière et le flambeau de la civilisation, comme la mécanique en est la force, comme les arts en sont la richesse et la beauté. » Et il terminait l'expression de ses espérances en rappelant cette phrase : « Maintenant, Messieurs, que chacun fasse son devoir ! »

Une innovation que, dans un des rapports des concours, M. Develle n'hésitera pas à qualifier heureuse, ce fut celle qui, sur la proposition de M. Quiquet, organisa les *Concours d'Arrondissement*. Jusqu'ici la Société, faisant un appel général, n'avait pas pensé à encourager spécialement les travailleurs qu'elle avait près d'elle. M. Quiquet crut, et la Société avec lui, qu'il serait bon qu'un programme particulier, embrassant aussi sciences, lettres et arts, assurât des récompenses à ceux qui, peut-être par modestie, n'oseraient point lutter contre des concurrents venus des grandes villes de France et de l'étranger. Société d'encouragement, elle comprit enfin, et l'on peut même s'étonner qu'elle ait attendu si longtemps, qu'il fallait surtout encourager ceux qui ne pouvaient aspirer aux palmes des grandes académies, et dorénavant, à côté du concours général il y aura un programme tout exprès

10 — 20 Mars. QUIQUET : Refroidissement de la Terre.
11 — 27 — TERQUEM : La chaleur [suite].
12 — 3 Avril. STUDLER : L'électricité.
13 — 10 — TRACOL : Télégraphie électro-marine.
14 — 24 — TERQUEM : La machine à vapeur.

pour les concurrents nés ou domiciliés dans l'arrondissement de Dunkerque.

La Société ne s'arrêtait donc pas dans la voie du progrès; elle étendait son cercle d'action, acceptait toute idée qui lui permettait de faire mieux, et voyait avec bonheur des membres jeunes, zélés, venir la seconder tout en profitant eux-mêmes de cet exercice salutaire de la parole, dans les Conférences ou dans les séances ordinaires, animées, peut-être un peu trop rarement, par d'intéressantes discussions. Les lectures, malgré tout, n'étaient pas encore assez nombreuses, au gré de ceux qui voulaient que la Société prouvât son existence par des travaux originaux.

Une des discussions avait encore une fois porté sur l'opportunité de la publication d'un volume des Mémoires, et il avait fallu de nouveau, pour obtenir un vote favorable, rappeler que l'allocation ministérielle était surtout attachée à cette publication. D'ailleurs, on avait, dans le 9e Volume, commencé le grand travail de M. De Bertrand, il fallait l'achever et le 10e Volume, publié en 1865, sera en grande partie, rempli par *Le Port et le commerce maritime de Dunkerque au XVIIIe siècle.*

Voici les principales lectures :

MM.

13 Janv. DERODE : Sur la Commune chez les Flamands de France.

BONVARLET : Recherches sur les mangeurs de lapins, à Dunkerque, par M. De Smyttere.

ALARD : *Notice sur le peintre espagnol Goya*, traduction (Mémoires, V. XI).

Id. Explication de 18 eaux-fortes du même peintre.

10 Fév (1) GOUTIER-DONCKER : Mémoire sur l'emplacement du Portus Itius.

(1) A cette séance, MM. Güthlin et Muotz furent délégués à la réunion des Sociétés savantes des Départements à la Sorbonne, et à la séance d'Avril, M. De Queux de St-Hilaire, au congrès des Sociétés savantes.

10 Mars. COUSIN : Observations critiques sur le mémoire de M. Goutier-Doncker.

7 Avril. LEBEAU : Fouilles faites à Avesnelles.

7 Mai. DERODE : Les invasions normandes en Flandre.

COUSIN : Rapport sur des fouilles archéologiques, adressé à la Société française d'Archéologie qui avait fait une allocation à ce sujet (Mém. V. XI : *Notice sur des antiquités celtiques ou gallo-romaines du nord de la France).*

2 Juin. HOVELT : *Conseils pratiques pour les contrats de mariage* (Mémoires, V. XI).

7 Juill. HOVELT : Continuation du travail précédent.

DERODE : Sur la Commune chez les Flamands de France (suite).

ALARD : 1er Chant de Child Harold, traduction.

BONVARLET : Communication sur la Société *l'Amitié littéraire* de Dunkerque (1786-1792), fondée par Fockedey.

4 Août. DERODE : *La marine dunkerquoise avant le XVIIe siècle* (Mémoires, V. XI).

HOVELT : Fin des *Conseils pratiques.*

17 Oct. TERQUEM : *Discours pour la séance solennelle* (Mém. V. XI).

DERODE : *Compte-rendu des travaux de la Société* (id).

DEVELLE : *Rapport sur le concours d'architecture* (id).

ZANDYCK : *Rapport sur le concours scientifique* (id) (1).

5 Nov. QUIQUET : Rapport sur un manuscrit anonyme d'une méthode mnémotechnique.

ÉVERHAERT : *Rapport sur les œuvres musicales et le concours de poésie* (Mémoires, Vol. XI).

Le 20 Novembre eut lieu la SÉANCE SOLENNELLE. Cette fois les beaux-arts étaient venus en aide à la décoration de la salle : l'*Entrée du Port de Dunkerque*, tableau de M. Conseil fils ; la *Bataille des Dunes en* 1658, de M. Norie ; différents sujets de M. Desmit ; on s'était aussi assuré du concours de la musique communale qui exécuta l'ouverture couronnée par la Société et dont l'auteur était le

(1) Le XIe volume des Mémoires contient les *Observations météorologiques* de M. Zandyck, 1863-1864.

chef même de cette musique M. Néerman ; — et de l'Orphéon Dunkerquois qui interpréta magistralement le chœur de Laurent de Rillé, *Une Révolte à Memphis*.

M. le Sous-Préfet, vicomte de Jessaint, était à la droite du Président, et à la gauche M. Delelis, maire, qui ouvrit la séance par une allocution où il rendait justice à la Société : « Honneur, disait il, à ceux qui, par leur initiative, ont su doter la ville d'une institution qui ne laisse pas de répandre de l'éclat sur elle, et dont l'utilité morale est de plus en plus appréciée de tous ». Il annonce, que « comme premier gage de sa sollicitude, la nouvelle administration municipale se fera un devoir de proposer à la sanction du Conseil de la Commune l'ouverture d'un crédit nécessaire » aux conférences hebdomadaires. Il est heureux aussi d'applaudir « au couronnement de cinq enfants du pays » (1).

M. Terquem continue « cet examen à vol d'oiseau dans le monde civilisé » pour en découvrir les nouvelles tendances. Il commence par déclarer que « pour l'homme comme pour les nations, regarder en arrière pour y puiser autre chose que des leçons pour l'avenir, c'est se condamner d'avance à une mort lente et sans honneur. » Le travail est une loi divine dont l'homme « ne peut s'affranchir qu'au prix du rang que son intelligence lui assigne dans la création. » Et il montre partout, en Europe, les nations « demandant à l'éducation et à l'industrie des secours pour accomplir l'évolution civilisatrice. » Cette éducation, il la veut sérieuse et forte pour la femme « à qui il est donné d'ouvrir à la génération

(1) M. Néerman, médaille de vermeil au concours général de musique ; dans le concours d'arrondissement M. Comignan, de Dunkerque, médaille d'argent, pour sa poésie *Marine* ; médaille de bronze à M. Francq, Instituteur à Mardyck, pour son *Histoire de Grande-Synthe* ; médaille d'argent à M. Delannoye, de Dunkerque, pour son *Projet d'École rurale avec Pensionnat* ; médaille d'argent à M. H. Leduc, de Dunkerque, pour le chœur, avec accompagnement de piano, *La Cloche du Leughenaer*.

actuelle les horizons nouveaux qu'elle cherche instinctivement à découvrir. » Il fait voir que les Conférences et les Lectures sont un bon moyen d'initiation à des connaissances que la mère rapportera au foyer domestique.

M. Derode qui, l'an dernier, traitait du progrès, débute par ce vieil adage : « Nul n'est prophète dans son pays » ; mais il ne le cite que pour avoir le plaisir de le trouver en faute, en appuyant ses preuves par le résultat des conférences, et les succès des concours. Naturellement, il parle avec quelques développements de cette question, *L'Histoire de Dunkerque*, dont il trace le cadre désiré ; mais « le vœu de la Société n'a pas encore été rempli » et ce sujet restera au concours. Après avoir passé en revue les travaux de la Société, il entretient l'auditoire de deux grandes pertes : M. Vallon, préfet du Nord ; M. De Laroière, d'Hondschoote, dont il développe surtout la pensée religieuse et philosophique dans l'ouvrage *Traité analytique de l'Etre en général et de l'homme en particulier*.

La question scientifique de l'*Industrie linière* a fourni deux mémoires importants que M. Zandyck s'est chargé de faire connaître de façon à prouver que l'un et l'autre méritent récompense. Il montre d'abord que la Société a bien fait de maintenir pendant plusieurs années cette question dans ses programmes. Nous n'analyserons pas ce rapport qui tient quinze pages dans les Mémoires ; nous nous contentons de dire que le rapporteur sut faire écouter une lecture qu'il était difficile de ne pas laisser ardue. (1)

M. Everhaert rend compte du concours de musique : deux envois pour le concours général; cinq, pour le concours d'arrondissement. La Société avait fait appel

(1) L'*Industrie linière en* 1864, par M. E. Delesalle, Mém., V. XI, p 97 et suiv. ; l'auteur obtint une médaille de vermeil. L'autre mémoire est de M. L. de Ridder, de Waereghem (Belgique), récompensé par une médaille d'argent. Voir *Extraits* de son mémoire. Mém., V. XI, p. 145 et suiv.

aux lumières de MM. Lavainne, Bauman et Bénard, de Lille. M. Everhaert, nous l'avons déjà dit, est un amateur des beaux-arts et peut être serait-il difficile, pour lui-même, de dire ce qu'il préfère de la peinture, de la sculpture ou de la musique ; en lisant ses rapports, on pourrait ajouter la poésie. Il est donc, suivant l'occasion, peintre, sculpteur, musicien ou poète ; mais toujours plein de souvenirs classiques; aussi chez lui les citations d'auteurs anciens ou modernes coulent comme de source. Aujourd'hui il a accepté lourde mais agréable besogne. Vous l'entendez parlant d'une symphonie pour musique militaire, puis d'un chœur pour voix d'hommes avec accompagement de piano. (1) Laissez-le respirer pendant que M. Develle fera un court et substantiel rapport sur le concours d'architecture, traitant un sujet où il est passé maître : la construction d'une école rurale avec pensionnat ; et nous le retrouverons détaillant les beautés ou les défauts des nombreux envois poétiques, ayant l'occasion bien naturelle de citer deux de ses poëtes familiers, Horace et Boileau. Impossible, on le comprend, de donner l'abrégé du rapport (2) de M. Everhaert : notre cadre n'est pas pour si grande toile.

(1) Voir les récompenses aux *Programmes.*

(2) Ce rapport donna lieu à un incident que nous croyons devoir relater, ne serait-ce que pour montrer que la Société, justement jalouse de ses prérogatives, sut les faire respecter dans une circonstance délicate. Nous puisons nos renseignements au Registre des procès-verbaux, année 1866, séances du 12 janvier et du 15 avril. On comprendra que nous taisions des noms.

A la suite de la séance solennelle, une lettre fut écrite au Président, demandant des modifications au rapport du concours de poésie. Mais la Société avait adopté le rapport tel qu'il lui avait été présenté, on ne pouvait donc satisfaire à la demande. M. Everhaert s'étant rendu à l'imprimerie, constata avec surprise que, sans l'en prévenir, on avait, sur son manuscrit, fait des ratures qui rendaient illisibles toute une citation, et cela au mépris d'une décision de la Société. M. Everhaert s'en plaignit en pleine séance ; après une discussion

M. Gojard lut la principale œuvre poétique de chaque concours : Le *Secret de Vichnou* (1) qui valut à M. Lesguillon une médaille d'or ; et *Marine*, (2) œuvre de M. Comignan, récompensée par la plus haute récompense des concours d'arrondissement, une médaille d'argent.

1866.

Président, M Cousin ; Vice-Président, M. Gojard, puis M. Zandyck ; (3) Secrétaire perpétuel, M. Derode ; Secrétaire-adjoint. M. Duriau ; Archiviste, M. Muote ; Trésorier, M. Alard.

La Société s'était interdit toute discussion politique ou religieuse, elle avait bien fait ; mais était-il possible qu'en entrant dans la salle des séances, on laissât à la porte ses opinions et ses espérances ? qu'on déposât toute rancune, toute antipathie ? qu'on ne témoignât jamais ses répulsions ni par un mot, ni par un vote ? Une étincelle provoque l'incendie, le point noir à l'horizon peut se changer en lourd nuage. Cette Société, poursuivant sa carrière sans bruit, sans ostentation, calme et digne, pouvait être bouleversée par des orages intérieurs, et cette année devait éclater une véritable tempête dont

quelque peu orageuse et différentes propositions, on accepta cet ordre du jour : « La Société, considérant qu'il y a abus de pouvoir dans le fait d'une suppression dans un rapport adopté par elle, passe à l'ordre du jour. » On écarta la proposition émise par un membre de rechercher l'auteur de l'*abus de pouvoir*.

(1) *Le secret de Vichnou*, Mémoires, V. XI, p. 88 et suiv.

(2) *Marine*, Mémoires, V. XI, p. 85 et suiv.

(3) M Zandyck, Charles-Henri, né à Dunkerque, le 21 octobre 1817, docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, de la Société des Sciences, de Lille, etc., auteur de diverses publications, médecin en chef de l'hôpital de Dunkerque, a publié dans les Mémoires *Histoire météorologique et médicale de Dunkerque*, et depuis 1860 jusqu'à ce jour ses *Observations météorologiques*. Voir la *Liste des auteurs*, etc.

l'incident que nous venons de relater fut le signe précurseur. On reviendra sur cette affaire et deux représentants des courants contraires qui se partagent la Société se trouveront en lutte et... mais n'anticipons pas sur les événements et ne troublons pas les sentiments de joie de M. Cousin, si heureux de prendre pour la cinquième fois la présidence laissée par M. Terquem qui, en installant le nouveau bureau, pouvait se féliciter « d'avoir mené la Société dans la voie de l'eseignement public. Le succès toujours croissant des Conférences prouvaient la reconnaissance de la population pour l'œuvre si courageusement entreprise par la Société ». Dès le 15 Janvier reprenaient ces Lectures qui valurent, à la suite du rapport adressé au Ministre, une lettre de félicitations de M. Duruy « pour le zèle et le dévouement dont avaient fait preuve » les conférenciers, surtout MM. Güthlin et Studler. Elles furent exclusivement faites par sept membres titulaires (1). D'ailleurs l'idée de travailler

(1) Une Commission formée de MM. Bonvarlet, Bonvoisin, Güthlin, Studler, Terquem, Barthe, organisa ces nouvelles conférences, qui eurent lieu dans l'ordre suivant :

MM.

1 — 15 Janv. Studler : De l'électricité en mouvement.

2 — 22 — Derode : *De la littérature dramatique, Molière et Scribe* (Mémoires, Vol. XIV).

3 — 29 — Güthlin : Esquisse sur l'histoire et le caractère de la Littérature allemande.

4 — 5 Févr. Barthe : Le Beau dans les Arts.

5 — 19 — Studler : Propriétés physiques et chimiques du carbone.

6 — 26 — Quiquet : Tableau de la Littérature anglaise depuis le XV[e] siècle jusqu'à nos jours.

7 — 5 Mars. Güthlin : Goëthe considéré comme poëte dramatique.

8 — 12 — Barthe : Le Beau dans les arts.

9 — 19 — Studler : Histoire géologique du globe terrestre.

10 — 26 — Gambier : Prévision des tempêtes et des orages par les indications du baromètre.

à l'enseignement populaire n'était pas neuve dans la Société. A la séance solennelle, M. Derode rappellera qu'un membre, M. Éverhaert, a fondé depuis longtemps, chez lui, des cours publics et gratuits pour les adultes, qu'un autre (M. Derode ?) a demandé les premiers subsides pour les cours du soir faits chez les Frères des Écoles Chrétiennes ; a ouvert au sein d'une Société d'ouvriers un cours de Géométrie pratique, bientôt accompagné de cours de Musique vocale, de Mécanique et de Physique. Il prouvera que l'idée du Ministre a été, longtemps avant sa circulaire, émise au sein même de la Société (1).

M. Cousin, tout en applaudissant au succès des Conférences, travaillait aussi à obtenir des lectures mensuelles arrêtées vers la fin de l'année par un grave incident dont nous parlerons.

Voici les principales lectures :

MM.

12 Janv. Cousin : Allocution à l'installation du bureau.

Derode : Notice nécrologique : M. De Laroière, d'Hondschoote.

26 Janv. Quiquet : Rapport de la commission d'impression.

Studler : *Recherches sur la résolution des équations du degré supérieur.* (Mém., V. XI.

18 Fév. (2) Studler : Suite de sa lecture du 26 janvier.

11 — 16 Avril. Güthlin : *Schiller considéré comme poëte lyrique* (Mémoires, Vol. XIV).

12 — 23 — Terquem : Astronomie populaire.

13 — 30 — Id. id. id.

(1) Mémoires, V. XII.

(2) De nombreuses délégations furent faites en 1866, pour les Congrès ou les Réunions de Sociétés savantes, ainsi MM. Muotz, Terquem, Cousin, De Laroière, de Godefroy Menilglaise, De Queux de St-Hilaire, furent délégués pour les réunions de la Sorbonne ou celles du Congrès des Sociétés savantes, à Paris ; — MM. Cousin, Derode, Nys, De Laroière, au congrès d'Anvers ; — M. Cousin, au congrès de Douai ; — MM Cousin, Terquem, L'Hôte, au congrès d'Amiens.

COUSIN : *Notice sur des antiquités celtiques ou gallo-romaines du Nord de la France*. (Mém., V. XI).

ALARD : Traduction d'un conte de Chaucer, Janvier et Mai.

9 Mars. L'HÔTE : *Discours de réception*. (Mém., V. XII).

COUSIN : Réponse à ce discours.

BONVARLET : Conclusions de la commission d'impression.

BARTHE : Critique de la Théodicée moderne.

15 Avril. COUSIN : Compte-rendu du congrès des sociétés savantes, à Paris.

TERQUEM : Sur une brochure : La célèbre théorie des parallèles de Mathieu Ryan.

6 Mai. GAMBIER : Discours de réception.

COUSIN : Réponse à ce discours.

DERODE : *Etude linguistique*. (Mém., V. XII).

DE LAROIÈRE : *Etude sur la dignité de la femme*. (Mém., V. XII).

8 Juin. COUSIN : Lettre du Ministre félicitant les conférenciers.

ÉPINAY : Étude sur Colbert.

L'HÔTE : *La philosophie de l'art*. (Mém., V. XII).

6 Juill. GAMBIER : La nutrition des plantes et des animaux.

MUOTZ : Compte-rendu de M. Marty-Laveaux des volumes IX et X des Mémoires, inséré dans la Revue des Sociétés savantes.

3 Août. MUOTZ : On est parfois heureux de savoir chanter la messe, par M. Conseil.

ALARD : *Fragment de Child-Harold*. (Mém., V. XII).

BONVARLET : Extraits de manuscrits concernant Dunkerque.

21 Sept. DERODE : *Etude sur le sol de la Flandre maritime*. Mém., V. XII).

18 Oct. MUOTZ : Procès-verbal de la section des sciences.

26 Oct. DERODE : Deux pièces de vers, dont l'une, *Le Chant de l'Atelier* (Mémoires, V. XII) est adoptée pour le chœur du concours.

TERQUEM : *Rapports pour la séance publique* (Mém. V. XII).

DERODE : *Compte-rendu des travaux de la Société* (id).

COUSIN : *Discours pour la Séance solennelle* (id).

4 Nov. ÉPINAY : *Rapport sur le concours d'histoire* (id).

DERODE : Deux fables de M. Romieu.

Nous résumons cette SÉANCE SOLENNELLE du 19 Novembre, qui devait être la cause indirecte de sérieux débats.

La Salle de Ste-Cécile était décorée par deux aquarelles de M. Norie, la *Bataille des Dunes ;* — *Une Sortie au Siége de Dunkerque en* 1793 ; — un tableau de M. Desmit, représentant un zouave blessé ; — une esquisse, *Le Simoun*, de M. L. Labanhie, qui a obtenu une médaille de bronze ;—une machine à vapeur en miniature, et une machine électro-magnétique, de M. Wesemaele, mécanicien à Dunkerque.

M. de Jessaint, sous-Préfet, et M. Delelis, maire, sont au bureau. Après une ouverture exécutée par la musique communale, M. Cousin rappelle le sujet qu'il a traité dans sa précédente allocution : Les Astronomes venus à Dunkerque pour faire des observations géodésiques ; il parle du monument élevé dans l'arrière-port en commémoration de ces observations ; de M. Yvon Villarceau, qui, en 1862, a fait à Dunkerque des travaux trigonométriques ; des services rendus par la télégraphie électrique, et, revenant à un sujet qui lui est plus familier, il trace rapidement les progrès des études historiques ; il montre ce que la Société tente pour répandre ces études ; ses succès dans les Conférences publiques, ses nombreuses lectures dans les séances mensuelles « où jamais l'on n'en a entendu davantage que depuis Janvier ». Il exprime le vœu d'une exposition artistique et industrielle à Dunkerque en 1868 ou 1869, pour laquelle il promet tout le concours de la Société. Il exprime les regrets unanimes causés par le départ de M. Gojard, appelé à Orléans, de M. Quiquet, (1) qui se retire à Avesnes, et par la mort de

(1) M. QUIQUET, Pierre-François, né à Dunkerque le 8 Xbre 1799, Instituteur à Paris, puis chargé de l'Ecole professionnelle annexée au collége de Dunkerque, auteur d'une ***Grammaire Française***, d'une ***Géographie de la France***, d'une ***Géographie du département du Nord***, de ***Problèmes d'arithmétique***, etc. Officier d'Académie, il a quitté Dunkerque en 1866. Membre honoraire, à Hazebrouck. Voir la ***Liste des Auteurs***, etc.

M. Delye, Président de la Société Académique de Boulogne, où l'on sut, comme à Dunkerque, « si bien apprécier son exquise urbanité, son instruction et toutes les qualités du cœur et de l'esprit dont il était doué ».

M. Derode lit l'exposé des travaux de la Société C'était son dernier rapport comme secrétaire perpétuel, le chant du cygne. Et comme s'il pressentait que sa fin était proche, c'est surtout dans la Bible qu'il semble chercher ses méditations : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, « dit-il au début, et il établit que si le travail est imposé comme châtiment, il est en même temps « un magnifique privilége.... le sceptre de la supériorité de l'homme sur tous les êtres qui peuplent la terre » ; il lui « apparaît comme cette échelle mystérieuse que Jacob aperçut en songe, partant de la terre pour s'unir au ciel.» Le travail, tel qu'il l'entend « c'est presque le bonheur... Région calme, terre bénie où l'on ne rencontre plus ces ronces qui, partout ailleurs, blessent nos pieds dans les sentiers de la vie. » On ne peut se défendre d'un certain attendrissement en lisant ces quelques pages où l'auteur, abandonnant ce style haché, ces formes déclamatoires, ces interjections, ces interrogations répétées, peint si bien le charme des travaux intellectuels. Il montre ensuite ce que la Société a fait pour les conférences, ses efforts persévérants et souvent heureux pour obtenir des concurrents des travaux d'une véritable valeur ; l'aide qu'elle a trouvée pendant quinze ans dans un de ses membres les plus laborieux et les plus dévoués, M. Quiquet, dont elle reconnaît les importants services par le don d'une médaille de vermeil qui porte : TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE POUR QUINZE ANNÉES DE DÉVOUEMENT. Il termine par des conseils et des encouragements paternels à ses jeunes compatriotes qui, grâce aux concours d'arrondissement « entrent dans la voie d'un travail sérieux. »

M. Cousin, dans une proposition qui visait le travail de M. Everhaert, avait demandé de confier à une seule personne le rapport des divers concours ; il donnait un motif qui ne paraît guère solide, éviter la longueur des séances publiques. Si le rapport général entrait dans les dévelop-

pements des rapports particuliers, on ne voit pas le bénéfice du temps; c'était, de plus supposer bien des aptitudes chez l'unique rapporteur. Par esprit de conciliation, la Société réduisit à deux le nombre des rapports. M. Épinay rendit compte du concours d'histoire ; il le fit brièvement, en moins de trois pages ; le prix proposé pour l'*Histoire de Dunkerque racontée à la jeunesse*, n'avait pas été mérité, et la question restait encore sans solution. Toutefois il signale le mérite de l'un des mémoires, œuvre de deux jeunes Dunkerquois « qui consacrent à l'étude de nos annales les loisirs que leur laissaient leurs fonctions. » « Quoique la Société ne puisse couronner leur œuvre, elle déclare qu'ils ont composé un ouvrage intéressant, qui sera consulté avec fruit, et contribuera à répandre parmi les jeunes générations la connaissance du passé de notre ville. » (1)

M. Terquem était rapporteur des concours d'arrondissement : musique, peinture, architecture. Si M. Cousin voulait de la briéveté, il était servi à souhait : en moins de quatre pages M. Terquem félicitait la Société d'être entrée, par ses concours d'arrondissement, « dans l'ordre d'idées libéral et fécond qu'offre la décentralisation appliquée aux arts, aux sciences et aux lettres » ;—constatait l'insuccès du concours de musique, échec qu'il espérait bien voir réparer glorieusement par les artistes ; — appréciait les envois de peinture, — et à propos de la question d'architecture, projet de ferme modèle, dont deux envois étaient mis en relief, il émettait sur le travail, sur la solidarité, quelques-unes dé ces idées élevées qu'on retrouve dans chacun de ses discours ou de ses rapports.

Après l'exécution d'un morceau d'harmonie, composé par M. De Lannoy, de Mons, — mention honorable du concours de 1865, — M. Derode lit deux fables de M. Romieu, de La Rochelle, membre correspondant : *Le*

(1) MM. L. De Rycker et P. Carat, qui obtinrent une mention très-honorable sur médaille d'argent.

Renard et le Loup, — A Railleur, Railleur et demi, et M. Güthlin, une pièce de vers intitulée l'*Étoile* (1).

Qui pensait en entendant M. Cousin à la séance publique du 19 novembre, que quelques jours plus tard il donnerait sa démission de président et que le procès-verbal n'aurait pas même un mot de regret?

« La roche tarpéienne est près du capitole. »

L'orage va éclater et il ploiera celui qui croyait « braver l'effort de la tempête. »

Nous allons résumer brièvement cette affaire qui tient une grande place dans les archives. Nous espérons prouver notre impartialité par l'énoncé pur et simple des faits tels qu'ils se dégagent pour nous de la lecture attentive des pièces; nous disons tout de suite que dans ces débats la Société, n'épousant aucune haine personnelle, désirant sauvegarder sa dignité, la liberté de ses discussions, la responsabilité de ses actes, se montra jalouse de ses droits, ne voulant laisser croire à personne « qu'elle fût à la discrétion de quiconque aurait ou se croirait la force de la dominer. »

L'Orphéon avait accepté de faire entendre deux chants à la séance solennelle: « *Le Carillon de Dunkerque,* » — « *Les Mineurs.* » Le 18 novembre, il se disposait à les répéter pour la dernière fois et... le 19, il s'abstenait. Qu'était-il arrivé? — M. De Laeter, doyen de St-Éloi, trouvant que le chant des *Mineurs* renfermait une hérésie et des paroles immorales, fit, le 18, des démarches pour en empêcher l'exécution. Il se rendit chez M. Cousin, et avec M. Cousin, chez M. Leroy, président de l'Orphéon, à qui on fit savoir que si le chœur était chanté, il serait défendu aux chantres de l'église de prêter leur concours. A l'Orphéon on crut davantage, et l'on supposa que si la défense était enfreinte, force serait aux chantres de renoncer à l'Orphéon ou de perdre leur position. Ne voulant

(1) Mémoires de la Société, V. XII, p. 34, 36 et suiv.

pas exposer ses utiles auxiliaires à cette pénible alternative, l'Orphéon ne chanta pas.

M. Cousin voulait-il se substituer à la Société? Déjà le 12 il avait prévenu M. le président de l'Orphéon que, sans modification, « il était impossible que la Société permît l'exécution du chœur des *Mineurs* » ; selon lui, deux strophes et deux vers scandaliseraient l'auditoire. A l'unanimité l'Orphéon s'était refusé au plus petit changement, et, le 15, le bureau de la Société lui écrivait : « La Société Dunkerquoise entendra avec intérêt les chœurs que vous aurez désignés pour la séance solennelle. » Les démarches du 18 avaient tout arrêté et l'Orphéon expliquait son silence par sa lettre du 23, lettre blessante pour le président, même par la suscription : « A Monsieur le *Vice-Président*, à Messieurs les Membres, etc. »

M. Éverhaert, dont l'antipathie pour M. Cousin n'était un mystère pour personne, avait mis l'Orphéon, auquel il appartenait, au courant des décisions du bureau, et il semblait vouloir charger son collègue de la Société Dunkerquoise de toutes les iniquités d'Israël.

Des explications étaient nécessaires; elles eurent lieu à la séance du 24 novembre à laquelle se trouvaient 21 membres et qui, vraiment solennelle, s'ouvrit par un exposé impartial de l'excellent M. Derode, ce Nestor de la Société, comme il se nommait lui-même. Elle accueillit ses conseils avec toute la déférence que méritaient ses grands services, et chercha consciencieusement la vérité. M. Cousin développa longuement ses moyens de défense : il n'y avait pas de sa part abus de pouvoir; président de la Société, il avait le droit et le devoir de faire exécuter le règlement qui veut que rien ne soit dit en séance sans avoir été approuvé, et de veiller à ce que toutes les convenances fussent respectées. Il repoussait l'assertion émise par la lettre de l'Orphéon, d'avoir promis de soumettre à un examen sévère les discours, les rapports, les paroles des chœurs, etc.; il accusait M. Éverhaert, selon lui rédacteur de cette lettre, d'abus de blanc seing, d'assertions mensongères, d'influence sur l'Orphéon pour le

refus de toute concession; il montrait l'inconvenance, pour une séance académique où étaient des membres du clergé, des passages attaquant le dogme et la morale. Il n'avait pas été l'instigateur des démarches de M. le Doyen, et opposait de formelles dénégations aux assertions de M. Duriau (1), avançant que M. Cousin s'était rendu auprès de M. Manotte, directeur de l'Orphéon, pour obtenir des modifications, et auprès de M. Derode, pour arriver à enfreindre la décision du bureau.

La Société repoussa un ordre du jour qui la déclarait satisfaite des explications de son président; elle nomma une commission, MM. Terquem, Güthlin, Studler, Zandyck, Choussy,—M. Derode, membre de droit,—chargée de faire un rapport qu'elle entendit le 2 décembre, et dont elle adopta les conclusions suggérées, on peut le croire, par le rédacteur, le secrétaire perpétuel. Malgré les affirmations de M. Éverhaert, elle écarta son mémoire, « tant pour la forme que pour le fond » et tout en rendant justice « à la sincérité, aux bonnes intentions, au zèle persévérant et bien connu de M. Cousin, » elle exprima le regret que le bureau n'eût pas été consulté le lundi matin, 19, et saisi de la décision négative de l'Orphéon sur laquelle il eût délibéré.

Avant cette séance, M. Cousin s'était démis de ses fonctions de président (2).

Malgré tous les efforts de M. Derode, l'union n'existait plus; il restera entre les deux groupes qui se sont formés,

(1) M. Duriau se démit de ses fonctions de secrétaire-adjoint.

(2) M. Alard donna sa démission de trésorier, M. De Laeter, de membre titulaire. Ces deux démissions furent retirées, mais la dernière après une correspondance où MM. Zandyck et Derode, nouveau président, maintinrent fermement et avec convenance les droits de la Société. A la séance du 16 décembre, M. Derode se démit de ses fonctions de secrétaire perpétuel : « Plusieurs collègues, écrivait-il, ayant émis l'opinion que, dans les circonstances présentes, la présence au bureau d'un officier permanent, n'était pas sans inconvénient, je viens déposer ma démission de secrétaire perpétuel. »

une ligne de démarcation difficile à franchir; les causes d'agitation ne sont pas détruites; aussi des membres vont se retirer, d'autres ne reparaîtront de longtemps aux séances, en un mot la Société est ébranlée. Elle le sera encore, quelques années plus tard, au moins aussi violemment, et nous retrouverons les mêmes adversaires.

1867.

President, M. Derode, puis M. Terquem; Vice-Président, M. Terquem, puis M. L'Hôte; (1) Secrétaire perpétuel, M. Gœthlin; Secrétaire-adjoint, M. Epinay; (2) Archiviste, M. Bonvarlet; (3) Trésorier, M. Alard.

A part le trésorier, le bureau était complètement renouvelé: c'était le contre-coup des séances de Novembre et de Décembre. Un ciel bouleversé par des orages ne reprend pas immédiatement toute sa sérénité; la Société ne retrouvera que peu à peu le calme si nécessaire à ses travaux. Malgré tout le dévouement de M. Derode, élu président, et qui travaillera de toutes ses forces à l'apaisement, au rétablissement du bon accord, les premières

(1) M. L'Hôte, Edouard, inspecteur principal des douanes, né à Laon en 1810, auteur de différentes publications en vers et en prose, a enrichi les Mémoires de nombreux articles, a quitté Dunkerque en janvier 1869; membre honoraire, receveur principal des douanes à Toulon. Voir la *Liste des auteurs*, etc.

(2) M. Epinay, Jules-Ernest-Alfred, né à Mennessis (Aisne), le 2 février 1838, licencié ès-lettres, professeur de rhétorique au collége de Dunkerque, a été appelé en 1872 au lycée de St-Brieuc comme professeur d'histoire. Il est membre honoraire de la Société.

(3) M. Bonvarlet, Alexandre-Jacques, né à Dunkerque, le 23 septembre 1826, négociant, consul de Danemark, président du Comité flamand de France et du Sous-Comité de la Commission historique du Nord, a publié de savants articles dans les *Annales du Comité flamand.* Voir pour ses publications dans les Mémoires la *Liste des auteurs*, etc.

réunions se ressentiront de l'état des esprits: ainsi il faudra s'y prendre à trois fois pour nommer trois membres de la commission d'impression, tant les voix auront peine à se grouper. Si les choix des membres du bureau avaient été malheureux, c'en était sans doute fait de la Société. Mais le président fut M. Derode, que la mort allait frapper au milieu de ses travaux, comme si Dieu avait voulu qu'il emportât dans la tombe un titre que nul autre ne méritait mieux; le vice-président fut M. Terquem, dont les services lui valaient, au commencement de cette année, la décoration de la Légion d'honneur; le secrétaire perpétuel était M. Güthlin, qui devait inaugurer ses fonctions par l'éloge funèbre, suivi d'une notice importante, de M. Derode; le secrétaire-adjoint était M. Epinay, professeur de rhétorique, que les récentes conférences avaient mis en lumière, et qui allait, cette année encore, prendre part aux lectures publiques; l'archiviste était M. Bonvarlet, « ce membre si studieux, ce chercheur infatigable dans les profondeurs et les obscurités du moyen-âge, » comme l'avait dit M. Delye, juste appréciateur du mérite.

En acceptant dans ce moment critique la difficile mission de diriger les travaux de la Société, M. Derode témoignait d'un vif attachement à cette Compagnie qu'il avait fondée. Il ne se faisait pourtant pas illusion, et dans son allocution du 25 janvier il disait: « A mon âge, on ne songe plus à devancer ses amis, c'est déjà beaucoup que de les suivre. Les suivre, c'est déjà bien assez pour moi quand le sentier est aplani et sans obstacle! Que serait-ce si j'allais rencontrer des ornières profondes, des fondrières infranchissables! » Et plus loin: « Pour prêcher la concorde vous vous serez peut-être dit que celui-là y serait apte chez qui l'âge a amorti les passions.» Mais l'âge ne l'empêchait pas de défendre avec une dignité ferme les prérogatives de la Société, nous n'en voulons pour preuve que sa réponse à M. le doyen De Laeter qui retirait sa démission: «... Le vote est la loi de la Société, c'est ce qui la constitue assemblée délibérante. Si l'opposition d'un membre isolé ou d'une mi-

norité quelconque pouvait, à priori, déterminer ses actes, et rendre toute délibération superflue, la Société Dunkerquoise perdrait son caractère fondamental et renverserait sa constitution... Notre Compagnie, en vous exprimant tous ses regrets de ne pouvoir modifier votre opinion qui nie ses droits comme société, alors qu'elle proclame le vôtre comme sociétaire, se voit forcée d'accepter la démission que vous lui avez offerte. »

Malgré son âge, il participait encore aux *Conférences*. « Il se détournait des travaux qu'il avait hâte de finir pour prendre la parole devant un auditoire qui venait encourager ces essais timides de cours publics. » (1) Le Ministre récompensait ses efforts par les palmes d'Officier de l'Instruction publique.

Ces conférences devaient se clore en 1867. (2) De sdifficultés d'emplacement les arrêtèrent, au grand déplaisir

(1) Discours de M. Terquem : *Mémoires*, V. XIII, p. 11.

(2) Les CONFÉRENCES de 1867 furent au nombre de 15 :

MM.

GAMBIER, 1 conférence : Etude de la composition du sang.

ID., 1 id. : Théorie de la circulation du sang.

ID., 1 id. : Théorie de la respiration.

DERODE, 1 id. : Sur la commune en Flandre avant le XIXe siècle.

TERQUEM, 2 id. : Sur la mer et ses mouvements.

CHARLIER, 1 id. : Sur l'analyse chimique des eaux potables à Dunkerque.

ID., 1 id. : Sur le soufre et ses divers composés.

GÜTHLIN, 1 id. : Sur le théâtre de Schiller.

ID., 1 id. : Sur *Michel de Swaen, poëte dunkerquois du siècle de Louis XIV*. (Mémoires, V. XII).

EPINAY, 1 id : Sur l'administration de Colbert.

DELÈGUE, 2 id. : Blaise Pascal, savant, philosophe et moraliste.

DANEL, 2 id. : Méthode simplifiée pour l'enseignement populaire de la musique vocale.

Tous les conférenciers, excepté M Danel, de Lille, étaient membres de la Société Dunkerquoise.

ceux qui voulaient le progrès intellectuel, entr'autres M. Terquem qui en exprimera son regret à la séance ennelle. Il est en effet regrettable que ces essais n'aient se continuer et rendre de véritables services à Dun-'que, à sa jeunesse studieuse. Plus tard M. Terquem aiera de reprendre, sous un autre nom, cette œuvre ; conférences à laquelle il conviera de nouveau la :iété, mais celle-ci refusera de le suivre et l'essai ne se ouvellera pas.

.es lectures des séances mensuelles furent assez nom-uses aussi longtemps que M. Derode put présider; mais ı mort, 6 août 1867, comme si la Société était incon-able de cette perte, les réunions furent désertées, les tures très-rares.

MM.

Janv. DERODE : Allocution pour l'installation du bureau.

ID. : Projet de réponse à M. De Laeter.

CHOUSSY : Sur l'*Importance des intérêts matériels au point de vue de la civilisation.* (Mém., V. XII).

Fév. (1) L'HÔTE : *Improvisateurs français au XIVe siècle.* Mém., V XII).

COUSIN : Mémoire pour la Commission de la topographie des Gaules.

DELÈGUE : Discours de réception.

Mars. RIBEIRE : Discours de réception.

GÜTHLIN : *Un épisode judiciaire du XIVe siècle.* (Mém., V. XIII). (2)

Avril. GÜTHLIN : Fin du travail précédent.

DELÈGUE : 1er acte d'un drame inédit de Jeanne d'Arc.

COUSIN : Fin du mémoire pour la Commission de la topographie des Gaules.

BONVARLET : Etude sur le philosophe Taurus, par M. B ziers.

1) La commission proposa le 19 mars l'impression des *rtes inédites concernant Dunkerque et Gravelines*, communi-ées par M. de Godefroy Ménilglaise. (Mém., V. XII).

2) Mémoire lu à la Sorbonne, à la réunion des délégués des iétés savantes.

10 Mai. GÜTHLIN : Rapport sur la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne.

ID. : Procès-verbal de la commission d'impression.

14 Juin. L'HÔTE : ***Philosophie de l'art.*** (Mém., V. XII et V. XIII).

BONVARLET : Fin du travail de M. Béziers.

ALARD : ***Etude sur la théorie du prix*, *traduit de M Wykeham-Martin.*** (Mém., V. XIV).

5 Juill. BONVARLET : Note de M. Millet sur des documents relatifs à Dunkerque et qui se trouvent à la bibliothèque de Clermond-Ferrand.

ALARD : Fin de la ***Théorie du prix.***

BONVARLET : ***Étude historique sur l'ancienne rivalité entre Bergues et Dunkerque***, par M. J.-J. Carlier. (Mém., V. XII).

16 Juill. GÜTHLIN : Travail de M. Conseil sur une ***Cuirasse de sauvetage.*** (Mém., V. XII).

2 Août. GÜTHLIN : Fin du travail précédent.

7 Août. GÜTHLIN : Discours à l'occasion de la mort de M. Derode.

18 Août. GÜTHLIN : Pièce de vers de M. Lesguillon sur la mort d'un fils de M. Derode.

25 Août. TERQUEM : Testament de M. Derode.

GÜTHLIN : ***Michel de Swaen, poète dunkerquois.*** (Mém., V. XII). (1)

6 Sept. L'HÔTE : Travail sur les poésies de M. N. Martin.

25 Oct. EVERHAERT : ***Rapport de la commission de musique.*** Mém., V. XIII).

TERQUEM : Rapport de la commission des sciences.

DELÈGUE : Rapport de la commission des lettres.

1er Déc. DELÈGUE : ***Rapport sur le concours scientifique.*** (Mém., V. XIII).

EVERHAERT : ***Rapport sur les concours d'histoire et de poésie.*** (Mém., V. XIII).

MORDACQ : ***Dunkerque***, poésie. (Mém., V. XIII).

GÜTHLIN : 4 pièces de vers de M. L'Hôte.

(1) Le 12e volume des Mémoires contient encore les ***Observations météorologiques***, 1864-1865, par M. Zandyck, et le 13e celles de 1865-1866.

La Société ressentira longtemps le coup funeste qui lui enlevait son fondateur, celui qui pendant près de dix-sept ans s'était montré l'un des membres les plus dévoués, les plus actifs, les plus travailleurs; et quand elle manquera de matériaux pour ses Mémoires, c'est encore à ses manuscrits qu'elle ira puiser. Il y aura dorénavant peu de séances publiques où l'on ne rappelle les services « d'un de ces esprits d'élite qui savait comprendre, comme le dira M. Terquem, les devoirs imposés à l'homme, sous les trois points de vue du Créateur, de lui-même, de la Société. » M. Güthlin montrera « l'écrivain honoré de récompenses flatteuses et bien méritées, le caractère élevé du digne citoyen, du fondateur et du protecteur de tant d'œuvres de bienfaisance, de moralisation, de propagation des lumières du Vrai, des ardeurs du Bien, et des splendeurs du Beau. » Il rappellera que M. Derode a été « honoré de la confiance de ses concitoyens, entouré de sympathies des corps savants, vénéré de ses collègues et de ses amis, adoré de sa famille et béni de Dieu. » Et dans une *Notice sur sa vie et ses travaux*, (1) il dira que c'est un devoir et un honneur pour la Société de proclamer « tout ce qu'elle doit à l'homme qui, depuis sa fondation, n'a pas cessé de se dévouer pour elle, comme président ou comme secrétaire perpétuel; (2)

(1) Mémoires, V. XIII.

(2) Des notes retrouvées dans ses papiers donnent une idée du vaste champ d'investigations qu'il désirait ouvrir; nous ne pouvons que les résumer :

Avantages ou inconvénients du projet de musée, de bibliothèque, etc., dans la maison de M. B. Morel; — Conférences et lectures publiques; — Notice sur les sociétés de rhétorique;— Id. sur la bibliothèque de Dunkerque; — Id. sur le château de la Dame Vendôme; — Inventaire des objets trouvés dans les fouilles faites dans la Flandre Maritime;— Conseils pour l'alimentation;—Notice sur les Ghildes;—Id. sur les archives communales de l'arrondissement de Dunkerque;—Id. sur les hospices de Dunkerque;—Question du Portus Itius;—Causes de la peste à Dunkerque; — Franchises des ports; — Des emprunts municipaux à longs termes;—Proposition de récompenses hors

au donateur qui a enrichi ses archives, sa bibliothèque et ses collections ; au collaborateur qui a fourni tant de travaux importants à sa publication de Mémoires ; au collègue qui a toujours si bien compris et servi le mandat de l'institution, a été l'exemple de tous les sociétaires et l'ami de chacun d'eux. Honneur donc à lui, et que son esprit préside à nos destinées futures, comme son image vénérée, qu'il nous a léguée, va présider à nos réunions fraternelles! »

M. Derode laissa, par testament, une peuve de son affection pour la Société, et sa générosité, accrue encore de celle de sa famille, la dota d'objets d'arts et de publications relatives à l'histoire de la Flandre maritime. Aussi « voulant témoigner sa reconnaissance pour les services rendus par M. Derode et les dons importants faits spontanément par sa famille, » elle décerna dans sa SÉANCE SOLENNELLE du 16 décembre 1867, une médaille en vermeil portant cette inscription : LA SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE | A LA MÉMOIRE DE VICTOR DERODE | FONDATEUR-ADMINISTRATEUR-DONATEUR. | A Me Ve DERODE ET A SA FAMILLE | TÉMOIGNAGE DE SYMPATHIE.

Dans la salle Ste-Cécile avaient été « exposés et groupés avec goût tous les dons si nombreux et si importants légués à la Société par M. V. Derode et dont la vue rappelait à tous les sentiments de gratitude et de respect que la Société conservait pour l'honorable donateur. » Après un morceau d'harmonie exécuté par la musique communale, M. Terquem, qui avait à côté de lui M. Delelis, maire, fit un de ces discours où l'on ne sait ce

concours ;—Passé, présent, avenir de Dunkerque sous le point de vue maritime ;— Jansenius et le Jansénisme ;—Notice sur les phénomènes de mirage à Dunkerque ; — Troubles à Bruges en 1487 ;—Dunkerque, ville de bains ; — Utilisation des fontaines, etc., au profit de l'art, de l'histoire, de la reconnaissance nationale ; — Établissements industriels à créer à Dunkerque ; — Musée historique à Dunkerque ;—Influence des cercles tabagiques ; –Cours gratuits pour les ouvriers ;— Mesures à prendre pour les nouveaux quartiers de Dunkerque ; — Projets de fontaines monumentales à Dunkerque.

qui faut le plus admirer, de la richesse de l'expression, ou de la justesse et de la profondeur de vues. Entendez-le déplorer l'aveuglement de la multitude qui repousse toute idée neuve : « Lorsqu'il se trouve un homme qui, quelquefois avant l'heure, secoue hardiment devant les yeux de la multitude une idée nouvelle, une découverte capitale, on voit, le plus souvent, la foule, guidée malheureusement par des savants du jour, se précipiter, tête baissée, contre ce paria qui veut en savoir plus qu'il n'est permis de savoir. » Faut-il se décourager? Non ; et l'orateur vous dit : « Faisons comme ces valeureux guerriers qui, arrivés à planter leur étendard sur les remparts ennemis, ne se retournent pas pour compter les morts. La conscience du devoir accompli est la première des récompenses. » Il s'élève avec force contre ce manque d'initiative personnelle, laquelle est pourtant « le contrepoids indispensable à notre civilisation. C'est rendre service à la société dont on fait partie que de lutter contre cette espèce d'engourdissement qui saisit un individu absorbé dans ce tout compacte. » Et naturellement est amené l'éloge de M. Derode qui, « sous la neige des ans, avait conservé le feu sacré qui est le plus bel apanage de l'homme. »

M. Güthlin donne ensuite l'énumération des travaux de la Société. Il dit les pertes qu'elle a faites : le baron de Saint-Génois, membre de l'Académie Royale de Belgique ; l'éminent archéologue Didron, de Paris, tous deux membres honoraires ; — et parmi les correspondants, le chevalier Le Bidart de Thumaide, président du conseil de salubrité de la province de Liége ; M. Lemaistre d'Anstaing, archéologue à Tournay ; M. Cabaret, président de la Société archéologue d'Avesnes ; M. Souquet, d'Étaples ; M. l'abbé Bloeme, curé de Roquetoire ; enfin M. Delye dont il rappelle le zèle, le talent, le tact, les lumières et la sagesse. « Vous n'avez pas oublié, dit-il, avec quel style plein d'urbanité, plein de grâce et d'esprit, l'aimable orateur savait captiver tous les suffrages. » Mais ses regrets les plus vifs, ses phrases les plus émues sont pour M. De-

rode qu'il pouvait d'autant mieux apprécier qu'il l'avait connu pendant plusieurs années et dont il avait dû compulser les écrits pour la remarquable notice qu'il lui consacrait.

M. Mordacq payait sa bienvenue dans la Société par une pièce de poésie intitulée *Dunkerque*. Puis l'Orphéon Dunkerquois qui prêtait encore son obligeant concours, exécutait, sous l'habile direction de M. Manotte, le *Chant de l'Atelier*, de M. d'Ingrande, récompensé, ce jour même, par une médaille d'or.

Une autre médaille d'or était méritée par M. de Ridder, (de Waereghem, Belgique) pour son mémoire *De l'Industrie Cotonnière* (1). Le rapport montrait les recherches consciencieuses, l'étude approfondie du sujet faites par M. Delègue. Dans un langage révélant le savant professeur de philosophie, l'écrivain aux vues larges qui avait déjà donné l'idée de son mérite dans les Conférences, qui devait produire des travaux remarquables à la Sorbonne, lors des réunions des Sociétés savantes, il analysait le mémoire, faisait connaître la marche d'une filature, les transformations de la matière première, et suivait surtout volontiers le lauréat dans la seconde partie : « L'auteur, dit-il, y apprécie dans un style animé et avec une élévation de pensée remarquable, la condition matérielle et morale que le régime des manufactures fait à l'ouvrier. » Il terminait son rapport par l'appréciation d'un autre mémoire, malheureusement incomplet, sur la Faune de la Flandre maritime.

M. Éverhaert que n'avaient pas découragé l'incident de 1865 et les débats orageux de la fin de 1866, avait dans son lot le compte-rendu des envois littéraires et artistiques. En histoire il jugeait le travail sur la commune de Wylder ; — une nouvelle *Histoire de Dunkerque* qui lui fournissait l'occasion de conseils clos par un vers d'Horace ; — en poésie, l'envoi pour le concours d'arrondissement ne méritait aucune récompense : deux poëtes

(1) *Mémoires*, Vol. XIII, pages 65 et suiv.

seulement avaient osé, dans le concours général, aborder cet important sujet : *La Télégraphie océanique,* et encore n'obtenaient-ils qu'un encouragement...... en paroles. — En architecture, rien ; — en peinture, rien ; — en musique...... Ici l'orateur est plus heureux, et ce n'est pas sans raison qu'il a gardé cette partie pour la fin. Avec quelle complaisance il détaille les beautés des chœurs, *le Chant de l'Atelier !* Sa vive satisfaction se traduit par d'heureuses citations françaises et latines, et c'est avec bonheur qu'après avoir parlé du zèle, de la persévérance et du talent de l'Orphéon et « de son énergique directeur, M. Manotte, » il annonce que pour la quatrième fois « la palme est conquise par une œuvre dont le rare mérite rejaillit et sur notre ville et sur notre Société elle-même, puisqu'il élève évidemment le niveau et l'importance de ses concours de composition musicale ».

Ce rapport avait été scindé par la lecture de deux poésies de M. L'Hôte, dites par M. Güthlin : *La Fille de l'Hôtesse ; — Dernier Jour de Pompéï* (1).

1868.

Président, M. Terquem ; Vice-Président, M. L'Hôte ; Secrétaire-perpétuel, M. Güthlin ; Secrétaire-adjoint, M. Épinay ; Archiviste, M. Bonvarlet ; Trésorier, M. Alard.

Dans la vie des Sociétés comme dans celle des individus, il y a des moments où l'activité semble sommeiller, l'énergie perdre de son ressort, où le travail n'est plus aussi productif. L'année 1868 marquerait-elle le commencement d'une de ces périodes critiques pendant lesquelles on ne sait comment imprimer le mouvement, exciter aux productions, combattre cette espèce d'affaissement ou de torpeur si nuisible à l'activité littéraire ? On a dit : « Heureuses les nations qui n'ont pas d'histoire ! » mais on ne saurait dire : Heureuses les Sociétés savantes dont on ne peut faire l'histoire ; car pour elles la vie ce sont les travaux. La Société Dunkerquoise éprouvait un malaise dont les causes étaient multiples, mais difficiles

(1) *Mémoires*, Vol. XIII, p. 40 et 41.

à définir. La composition du bureau n'y était pour rien : M. Terquem, successeur de M. Derode, conservait la présidence pour 1868 ; le vice-président était M. L'Hôte, un littérateur ayant fait ses preuves, écrivain distingué, poëte, qui dès 1834 avait publié les *Primevères*, qui enrichissait les Mémoires, de travaux remarquables sur la *Philosophie de l'art*, sur l'*Art romain dans les Gaules*, etc. Grand partisan de la décentralisation intellectuelle, dans son discours de réception, en mai 1866, il avait fait connaître ses vues et, trouvant que « Paris n'est plus qu'un bazar affairé, qu'un immense caravansérail où le penseur perd l'envie et le loisir de se replier sur lui-même, » il croyait que « c'est des extrémités vers la tête que va refluer désormais le mouvement des idées ; que c'est la province qui prononcera le mot de ralliement de l'esprit français ». On ne pouvait donc choisir un vice-président plus attaché à une Société artistique et littéraire. — M. Güthlin était toujours secrétaire-perpétuel ; en un mot le bureau était composé de façon à ne pas laisser déchoir la Société. Et cependant, si l'on en juge par le peu d'assiduité des membres, par le petit nombre de lectures, même par la médiocrité des résultats du concours, on se demande si la Société est malade.

Le relevé des lectures est un des moins chargés de tous ceux que nous avons donnés jusqu'ici :

MM.

10 Janv. BONVARLET : Documents concernant l'histoire de Dunkerque, et en particulier l'acte officiel de la capitulation de 1646.

31 id. Id. Rapport sur un ouvrage de M. Michaux, indiquant les circonscriptions ecclésiatiques de l'arrondissement d'Avesnes.

6 Mars (1) MUOTZ : Projet de loi sur le travail des ouvriers dans les manufactures.

(1) De nombreux membres furent délégués pour la réunion des Sociétés à la Sorbonne et pour le congrès de l'Institut des Provinces : MM. COUSIN, DELÈGUE, GAMBIER, L'HÔTE, ÉPINAY, ALARD, GÜTHLIN, ÉVERHAERT, CARLIER, DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE, DE LAROIÈRE, DE GODEFROY MÉNILGLAISE.

L'Hôte : *L'Art romain dans les Gaules. — Les Bains antiques. — Quelques basiliques de Saintonge* (Mémoires, V. XIII)

22 Mars. Délègue : *Étude sur la dernière conversion de Pascal* (Mémoires, V. XIII).

Muotz : Étude sur le travail des ouvriers dans les fabriques.

3 Avril. Muotz : Procès-verbal de la commission d'impression.

Alard : Quelques extraits de Child-Harold.

Mordacq : Un Orgue de Barbarie, poésie.

5 Juin. Conseil : Notice sur la foudre.

4 Sept. Güthlin : *Notice sur la vie et les travaux de M. Derode* (Mémoires, V. XIII.)

23 Oct. Mordacq : Rapport de la commission pour les concours littéraires.

1er Nov. Éverhaert : *Rapports sur les concours de peinture et de musique* (Mém. V. XIV).

Develle : Rapport sur le concours d'architecture.

Zandyck : *Rapport sur le concours scientifique* (Mém. V. XIV).

15 id. Mordacq : Note relative à l'histoire de Dunkerque.

27 id. L'Hôte : *Discours pr la séance publique* (Mém. V. XIV)

4 Déc. Güthlin : *Compte-rendu des travaux de la Société* (id.)

Délègue : *Rapports sur les concours d'histoire et de poésie* (Mémoires, V. XIV).

Pourtant quelques questions étaient venues animer les séances.

A cette époque, M. G. Lambert ce voyageur intrépide qui voulait explorer les mers du pôle Nord, recueillait des souscriptions pour une importante entreprise...... qu'il ne devait point commencer : une balle ennemie le frappera à Buzenval. Il faisait alors, dans les principaux centres de la France, des conférences où il exposait ses idées, développait ses vues et ses projets La Société Dunkerquoise crut, avec raison, que Dunkerque devait s'intéresser à cette œuvre, et, malgré la modicité de son budget, malgré les craintes émises par son Trésorier, elle

prit part à la souscription (1) et chargea son Président de faire des démarches pour que M. Lambert vînt à Dunkerque. Il y vint, et ceux qui ont assisté, dans la Salle de spectacle, à la réunion du 26 Juin, ont gardé un souvenir ineffaçable de cet homme à conviction ardente, véritable apôtre de la science, qui savait, tant il mettait de feu et de force persuasive, faire passer dans ses auditeurs la foi qui l'animait.

Un incident assez singulier se produisit à propos du concours d'histoire. Deux mémoires furent envoyés, tous deux jugés œuvres sérieuses. Après s'être entendue sur la récompense à accorder au second, la Commission ne put arriver à conclusion pour le premier. Elle était composée de cinq membres ; l'un d'eux, qui connaissait l'auteur, s'abstint de voter ; deux demandaient la médaille d'or, les deux autres la médaille de vermeil. La Société s'arrêta à cette dernière ; mais le billet cacheté ne renfermait aucun nom. On ne fut guère plus heureux pour le second, ouvrage d'un des hommes les plus considérables de Dunkerque, qui demanda que son nom ne fût pas livré au public. Ainsi cette question d'*Histoire de Dunkerque*, tant de fois mise au concours et qui semblait être enfin arrivée à solution, était remise à 1870.

Les Concours semblaient aussi frappés d'atonie, non-seulement les œuvres produites étaient généralement médiocres, mais bon nombre de questions n'étaient même pas abordées. N'était-ce pas un tort de les multiplier ? Sans doute on l'avait fait avec l'espoir que si quelques-unes étaient négligées, d'autres donneraient des résultats satisfaisants ; mais outre qu'on s'exposait à épuiser le budget par de nombreuses récompenses, si elles étaient

(1) Souscription bien minime, 50 fr., et encore fut-il décidé que cette somme serait couverte par les jetons de présence qui seraient retenus jusqu'à concurrence de cette valeur. — La Société souscrivit aussi 100 fr., pour la publication du *Cartulaire du Nord*, par M. Desplanque, archiviste du Département, et 50 fr. pour enrichir le volume des *Mémoires* du portrait de M. Derode.

méritées, on éloignait les travaux réellement remarquables par la modicité des prix accordés. La Société comprit le danger que couraient ses concours ; elle décida de restreindre les questions, et de décerner, à tour de rôle, à chacune des grandes divisions de ses programmes un prix d'une valeur exceptionnelle. C'était bien ; mais elle ne devait pas pour cela s'attendre à des envois bien importants, car les Sociétés voisines trouvaient des ressources qui leur permettaient d'offrir des récompenses bien supérieures à celles de la Société Dunkerquoise : un prix de 2 à 3,000 francs peut tenter les travailleurs, mais qu'attendre d'une médaille de 300 f.? Toutefois 1869 prouvera qu'il est encore des hommes qui se contentent de l'honneur, et le brillant succès du concours de peinture montrera que M. Everhaert avait raison de le demander et de faire repousser la manière de voir du Trésorier qui craignait une trop grande brèche dans les finances.

Si les réunions mensuelles avaient eu peu d'auditeurs et de lectures, la SÉANCE SOLENNELLE du 14 Décembre n'en eut pas moins un éclat peut-être plus vif encore que les précédentes. Il est vrai que les deux musiques communales et l'Orphéon devaient se faire entendre. L'Orphéon avait oublié les débats de 1866, et, sous l'habile direction de M. Manotte, il chantait la *Chapelle*, chœur de Becker, et l'*Orphéon*, paroles de Béranger, musique de Laurent de Rillé. M. Everhaert qui pensait avec raison qu'il faut surtout encourager, avait demandé et obtenu le concours des élèves de l'École communale de musique qui exécutèrent l'ouverture du *Voyage en Chine*.

Les orateurs étaient nombreux. M. Terquem qu'un deuil récent mettait dans l'impossibilité de prendre la parole, était remplacé par M. L'Hôte. M. le vice-président reprenant son thème favori, la *Décentralisation littéraire*, captivait l'auditoire par l'originalité du style et des vues. Il suit le mouvement littéraire de la croisade de 1828, qu'il appelle « sainte » parce que sa mission « semblait être d'appliquer le sceau de l'énergie et de l'audace aux œuvres contemporaines, et de réaliser dans le monde intellectuel comme dans le monde moral dont les deux

pôles se touchent, ce triple caractère de croyance, de force et de grâce qui constitue le type d'une Société accomplie.» Il montre 1830 mettant le désordre à la place de la discipline dans les rangs des écrivains : « Chaque soldat, dit-il, frappé soudainement de vertige, déserta et battit la campagne. » Et alors se produisirent « une multitude d'œuvres malsaines. » Il n'hésite pas à s'attaquer aux principaux représentants de la littérature contemporaine et à leur reprocher des ouvrages « pour la plupart faux, excentriques, exagérés, dont la portée s'étendant jusqu'au domaine des arts, n'eut pas de peine à vicier la partie la plus saine d'une génération déjà ruinée dans sa moelle par les théories philosophiques les plus hasardées. » Il appuie ses accusations de preuves accablantes en passant en revue les œuvres les mieux accueillies par le public. Il espère que d'autres écrivains, « guidés par l'amour du vrai et du juste indiqueront ce qu'il faut faire pour reconstituer parmi nous l'esprit et le goût publics, pour raviver le sens moral si complétement éteint chez un grand nombre ; ils voudront peut-être régénérer par des inspirations plus pures et par des formes nouvelles, par leurs livres et par le théâtre, une société que le théâtre et les livres ont si profondément troublée. »

On le voit, M. L'Hôte est un littérateur doublé d'un philosophe ; il est très-regrettable pour la Société que ce premier discours ait aussi été le dernier. Car, comme le disait M. Blanquart de Bailleul, sous-préfet, ces paroles étaient « des paroles d'adieux. »

M. le sous-préfet en exprimant les regrets que causait le départ de M. L'Hôte, trouvait l'occasion de faire l'éloge de la Société Dunkerquoise, de cette « réunion d'hommes studieux, phalange laborieuse, auprès desquels le culte des lettres, des arts et des sciences est toujours sûr de rencontrer un temple modeste, mais hospitalier. » Et après avoir montré que « dans tous les temps et dans tous les âges, l'étude des lettres a passionné les natures d'élite, et souvent suffi à elle seule à marquer l'apogée de la grandeur des peuples, » il terminait ainsi : « Pour moi, nouveau venu dans une réunion où je ne me consi-

dère que comme un simple surnuméraire, je croirais avoir manqué à un devoir impérieux si je n'étais venu payer un éclatant tribut de remerciements à ceux qui m'en ont indulgemment favorisé l'accès. » (1)

M. Güthlin fait ensuite le compte-rendu des travaux de la Société et donne quelques détails sur deux membres correspondants, MM. Morand, de Montreuil-sur-Mer, Wackernie, de Cassel; sur deux membres honoraires, M. le comte de Kerckhove, d'Anvers, et M. Vincent, de l'Institut, tous les quatre récemment enlevés par la mort. Il fait voir que pendant dix-sept ans la Société a prouvé sa « féconde existence par la production de 350 travaux divers, par la distribution de plus de 80 médailles d'encouragement, et surtout par une association de plus en plus intime à ce grand mouvement intellectuel qui, sur tous les points de la France, reconstitue, par la division du travail studieux, l'ensemble de l'histoire nationale, ce véritable panthéon des gloires de la patrie. » (2)

M. Zandyck était chargé du rapport sur le concours scientifique qui proposait « un *Manuel d'hygiène populaire* pour les classes ouvrières, applicable aux industries du Nord de la France, y compris l'industrie maritime. » On ne pouvait choisir rapporteur plus expert, mieux entendu et plus à même de juger le mérite du mémoire adressé. Certes, l'auteur, M. de Ridder, docteur en médecine, dut être heureux de rencontrer dans un collègue un juste appréciateur d'un travail consciencieux que la Société jugeait digne d'une médaille de vermeil.

Elle avait maintenu pour sujet de poésie la *Télégraphie océanique*. Le rapporteur, M. Delègue, exprimait le regret de la commission de n'avoir pu, malgré « des vers bien venus, des idées aussi hardies que poétiques, » proposer, à cause de défauts graves, une récompense pour l'un des concurrents qu'il encourageait en disant de son œuvre : « l'étincelle s'y fait sentir ; ce feu supé-

(1) Mémoires, V. XIV, page 20.

(2) Mémoires, V. XIV, p. 28.

rieur qui court à travers les âmes et qu'on pourrait comparer à l'électricité qu'il nous a si bien représentée fécondant le monde, a allumé chez lui un foyer; qu'il l'entretienne; notre dernier salut sera le mot qu'il a choisi pour épigraphe de son poëme: « En avant! »

En dehors du concours quatre œuvres s'étaient produites, et il était facile à M. le rapporteur de montrer que deux d'entre elles, *La Légende de l'air* et *la Neuvaine de St-Joseph* étaient des productions d'hommes habitués à forger le vers: la Société récompensait, la première par une médaille de bronze, la seconde par une médaille d'argent.

M. Delègue avait encore à parler du concours d'histoire qui avait donné ce singulier résultat: deux œuvres de mérite dont le public ne pouvait connaître les auteurs, l'une écartée comme sortant des conditions imposées, l'autre jugée digne d'une médaille d'argent à laquelle renonçait le lauréat.

M. Develle rendait compte de deux envois répondant à cette question du concours général: « Une cité ouvrière à ériger à Dunkerque sur un terrain de deux hectares et destinée à 50 familles. » Les deux auteurs, architectes parisiens, sans avoir produit des œuvres hors lignes, avaient présenté des projets qui n'étaient pas sans mérite et que la Société récompensait par la médaille d'argent. (1)

L'infatigable M. Everhaert s'était chargé de l'appréciation des concours d'arrondissement, musique et peinture. La musique n'avait produit qu'une marche religieuse pour fanfare, et encore ne méritait-elle aucune récompense; M. Everhaert n'en trouvait pas moins l'occasion de faire remarquer qu'avec des éléments exclusivement dunkerquois l'auditoire venait d'entendre trois genres de musique bien distincts, harmonie militaire, musique chorale, orchestre symphonique, et cela « sans lacune regrettable sous le rapport du nombre ou du talent des exécutants. »

(1) Le rapport de M. Develle n'est point dans les *Mémoires*.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

GÜTHLIN : Extraits de la Revue des Sociétés savantes rendant compte du V. XI des Mémoires.

5 Mars (1) COUSIN : *Derniers éclaircissements sur l'emplacement de Quentovic.* (Mémoires, V. XIV.) (2).

DELÈGUE : *Essai sur les travaux de Pascal touchant la géométrie infinitésimale.* (3) (Mémoires, V. XIV.)

10 Avril. COUSIN : Allocution à l'occasion de la mort de M. Morael.

DELÈGUE : *Démonstration de la formule du binome de Newton, d'après Pascal.* (Mémoires, V. XIV.).

2 Mai(4) MORDACQ : Rapport de la commission nommée pour la question des cours d'adultes.

TERQUEM : Compte-rendu des séances scientifiques de la Sorbonne.

6 Juin. COUSIN : *Excursions et fouilles archéologiques faites en 1868 dans l'arrondissement de Boulogne-sur-mer.* (Mémoires, V. XIV.)

9 Juill. (5) MORDACQ : Rapport de la commission d'impression (6).

(1) Délégués à la Sorbonne : MM. COUSIN, ÉPINAY, GÜTHLIN, DELÈGUE, GAMBIER, TERQUEM ;—au Congrès des Sociétés savantes : MM. COUSIN, DE LAROIÈRE, DE GODEFROY MENILGLAISE.

(2) Mémoire lu à la Sorbonne.

(3) Id. id.

(4) M. Derode avait laissé manuscrite une nouvelle édition de son *Histoire de Dunkerque* La société nomma le 2 mai, une commission composée de MM. Bonvarlet, Mordacq, Delègue, chargée de l'examiner et d'arriver à la publication de cet important travail. Les malheurs de 1870 ont fait oublier cette œuvre qui doterait Dunkerque d'une histoire vraiment digne de ce nom.

(5) A cette séance M. Bonvarlet fut chargé d'examiner de nombreux plans de Dunkerque dont la communication avait été offerte par M. le Maire de la part de M. le Commissaire de la Marine. M. Everhaert offrit un local pour exposer ces plans.

M. Cousin lut aussi une lettre de M. Coorens, associé libre, qui s'était occupé de l'arrangement des archives.

(6) On décida l'impression, dans le volume XIV, des *Bribes historiques*, de M. Derode ; — d'un *choix d'impromptus*, de M. Everhaert; des *Observations météorologiques*, de M. Zandyck.

1er Août. MOLLET : Rapport de la commission de musique.

MORDACQ : *La Tour de Dunkerque*, poésie. (Mémoires, V. XIV.)

13 Août. MORDACQ : Extraits de *Les Femmes de l'antiquité, Cléopatre* ; — *Voyages, les Ardennes françaises* ; — *Erreurs et préjugés historiques*, par M. L'Hôte. (Mémoires, V. XIV.)

EVERHAERT : *Appréciation d'une composition musicale de M. Néerman fils*, par MM. Everhaert et Herwyn. (Mémoires, V. XIV.)

MORDACQ : *De l'improvisation en vers*. (Mémoires, V. XIV.) (1)

31 Octob. MORDACQ : *Rapport sur le concours de poésie*. (Mémoires, V. XV.)

14 Nov. EVERHAERT : *Rapport sur le concours de peinture*. (Mémoires, V. XV.)

21 Nov. COUSIN : *Discours pour la séance solennelle*. (Mémoires, V. XV.)

GÜTHLIN : *Compte-rendu des travaux de la Société*. (Mémoires, V. XV.)

TERQUEM : *Rapport sur les concours d'arrondissement*. (Mémoires, V. XV.)

Une des premières questions que la Société eut à discuter en 1869, fut la proposition de M. Terquem demandant l'organisation des conférences et des cours d'adultes. C'était une grave question, et pour l'examiner on nomma une commission composée de MM. Ribeire, Delègue, Zandyck, Everhaert, Mordacq. M. Terquem renonça vite à l'idée des conférences, mais pour s'attacher plus fortement à celle des *cours d'adultes*. Ce qu'il veut, ce sont des cours sérieux, donnant aux jeunes gens les moyens de développer et d'augmenter leurs connaissances, de sortir des rangs d'ouvriers pour devenir des contre-maîtres intelligents et capables ; ce n'est

(1) Le vol. XIV contient encore *Philosophie de l'art* (suite). *Les Maîtres naïfs. Cimabüe et Giotto. Raphaël Sanzio*, par M. L'Hôte ; de M. Sauvage, associé libre, *Bulletin bibliographique*. A la séance du 17 octobre, on vota 40 fr. pour l'érection d'un monument à Lamartine, à Mâcon.

point une coucurrence aux cours faits par les Frères, c'est quelque chose de plus élevé, le complément de ces cours forcément élémentaires. « La Société, disait-il, en prenant l'initiative, ferait acte de dévouement et remplirait un devoir, car elle n'a pas seulement à encourager l'étude des lettres, des sciences et des arts, mais aussi à venir en aide à l'instruction et à la moralisation des masses. » La question était prise de haut, mais les objections ne firent pas défaut ; M. Terquem s'y attendait bien. C'était, disait-on, une œuvre gigantesque qui absorberait tous les moments de la Société ; on pouvait craindre les susceptibilités de la municipalité ; on trouverait difficilement des professeurs ; on ne pourrait rémunérer leurs services ; la Société, sans se désintéresser complètement d'une œuvre à laquelle on voulait bien reconnaître une grande importance, devait se contenter d'un patronage tout moral; dégager sa responsabilité et n'accorder que ses sympathies.

C'étaient toujours les deux courants contraires : d'une part, ceux qui, fermant peut-être les yeux pour ne pas voir les difficultés, crient quand même : « En avant ! » d'autre part, ceux qui, d'une prudence peut-être excessive, craignent toute voie nouvelle. Ainsi qu'on devait le prévoir, la discussion traîna. M. Terquem, qui voyait dans ces lenteurs une véritable fin de non-recevoir, tenta un dernier effort et demanda la nomination d'une commission « chargée d'étudier la question des cours d'adultes par rapport aux programmes, voies et moyens, etc. » Cette commission fut formée de MM. Terquem, Mordacq, Delègue, Gambier, Everhaert. On l'attaqua d'abord comme renfermant des membres qui ne pouvaient en faire partie, parce que déjà ils appartenaient à d'autres commissions ; et comme, en somme, la majorité semblait hostile ou du moins très-indifférente, il ne sortit absolument rien d'une proposition qui pouvait donner une grande force morale à la Société.

Une autre discussion fut relative aux publications. M. Zandyck, formulant une proposition qu'il reprendra plus tard avec succès, demandait l'insertion dans les

Mémoires des procès-verbaux des séances. M. Terquem rappelait que déjà la Société avait décidé la publication d'un Bulletin mensuel; il exprimait l'idée de publier le volume par fractions, afin de faire lire des travaux trop souvent accueillis avec indifférence à Dunkerque même. On repoussa cette idée, on accepta l'impression d'un résumé des procès-verbaux, mais cette décision resta sans effet.

On s'occupa encore d'un projet de Règlement demandé par M. le Recteur : il s'agissait de prix à décerner, entre les Sociétés savantes de l'Académie, aux meilleurs travaux d'histoire, d'archéologie ou de science. M. Cousin fut délégué à Douai « pour prendre part aux travaux du jury d'examen, chargé de décerner le prix de 1,000 fr. destiné, par l'Empereur, au meilleur ouvrage d'histoire, composé dans le ressort académique par un membre de Société savante. »

Le calme des délibérations si vivement réclamé par M. Cousin, faillit être troublé de nouveau par l'élection d'un vive-président. M. L'Hôte avait quitté Dunkerque, et dans la séance du 14 février, une médaille d'argent, à titre de bon souvenir, lui avait été votée. Il fallait le remplacer. MM. Ribeire et Carlier déclinèrent l'honneur de lui succéder; on dut attendre au mois de mai pour compléter le bureau, et encore par un scrutin de ballotage. Le mot de *coterie* fut prononcé et vivement relevé. On perdait bien du temps à des propositions qui n'aboutissaient guère, à des discussions parfois irritantes, et pour grossir le volume en cours de publication il fallait recourir aux manuscrits laissés par M. Derode, ou faire appel à l'obligeance de M. L'Hôte. Les travaux des titulaires étaient donc rares encore, et les sections auxquelles, jadis, M. Cousin avait voulu donner une grande importance, ne fonctionnèrent même plus.

Une seule chose réussit complètement cette année, ce fut le concours de peinture auquel furent envoyées 27 toiles qui ornèrent le salon de Ste-Cécile le 6 décembre, jour de la SÉANCE SOLENNELLE. Un public nombreux était attiré par l'espoir d'entendre les élèves de l'école com-

munale de musique qui allaient donner l'ouverture d'*Horatius Coclès*, de Méhul; l'association chorale de la Jeune-France, avec deux chœurs de Laurent de Rillé, *Le Départ des Compagnons et Les Batteurs de blé*; le corps communal de musique, qui devait exécuter une fanfare militaire. Il y avait un autre attrait: une loterie proposée par M. Terquem au bénéfice des concurrents heureux et dont les lots étaient sept des meilleurs tableaux envoyés au concours.

M. Cousin, ayant à ses côtés MM. Blanquart de Bailleul, sous-préfet, et Delelis, maire, rappelle d'abord le discours de M. L'Hôte, « si remarquable par le style, par d'ingénieuses pensées et de sages appréciations, » et, avec une modestie méritoire, il parle du « contraste trop grand entre le talent littéraire manifesté avec éclat, et quelques pages qui n'y ont aucune prétention. » Le discours, — le dernier qu'il devait prononcer en séance publique, — tient en quatre pages, et encore ne sont-elles qu'un empiètement sur le compte-rendu du secrétaire perpétuel : indication des matières du XIVe volume des Mémoires, envois pour le concours, accroissement de la Société, part prise aux réunions académiques, détails sur un membre correspondant, M. Hédouin.

M. Güthlin, dont la besogne est allégée, rappelle d'autres pertes : M. Morael, de Wormhoudt, membre titulaire; Sir Henry Ellis, président de la Société des Antiquaires de Londres, membre honoraire; M. de la Fons, baron de Melicoq, membre correspondant. Il indique les travaux de l'année, les envois des membres titulaires, honoraires, correspondants; il montre comment, par les concours, la Société s'est occupée « des intérêts scientifiques, littéraires et artistiques à Dunkerque et dans le Nord de la France, » et il termine par ces vœux : « Que la Société Dunkerquoise continue son fidèle dévouement au programme de ses principes; qu'à l'intelligence judicieuse de son rôle multiple, elle joigne une expérience pratique de jour en jour plus complète; qu'elle puisse conserver et développer encore les sympathies qui l'honorent... et, s'il plaît à Dieu, elle vivra,

elle grandira, avec la noble cité qui l'abrite. » L'auditoire qui applaudissait l'orateur ne se doutait pas que c'était la dernière fois qu'il entendait M. Güthlin : son mérite allait l'appeler à un poste plus élevé.

M. Mordacq, chargé de faire connaître les résultats du concours de poésie sur cet important sujet *Ode à Dunkerque, son Passé, son Présent, son Avenir*, disait au début : « Ils pronostiquent mal ceux qui assurent qu'il n'y a plus de beaux jours pour la poésie... Il est encore des cœurs jeunes, ardents, enthousiastes, qui, s'élevant au-dessus de la fange terrestre, trouvent d'ineffables délices à contempler les œuvres divines, à joindre leurs voix à l'hymne universel d'amour et de reconnaissance que chante la nature autour d'eux, à réveiller ou exciter les sentiments d'amour de la patrie, d'amour de l'humanité, en un mot, à élever et améliorer les cœurs. » Passant en revue les sept envois, il distribuait les critiques et les éloges, et, par de nombreuses citations, il permettait à l'auditoire de juger si les unes et les autres étaient mérités. Il annonçait avec bonheur qu'une médaille de vermeil était accordée à M. Henri Galleau, à Paris ; une autre médaille de vermeil à M. H. Comignan, de Dunkerque, et, hors concours, une médaille de bronze à M. Millien, de Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), pour un petit poëme : *Histoire de mon village*.

M. Everhaert lisait ensuite son rapport sur les envois de peinture, heureux de rappeler que le succès du concours était dû « à un ensemble de conditions nouvelles soigneusement étudiées dans le but d'attirer les artistes qui s'étaient abstenus de prendre part à nos épreuves précédentes. » Et, avec la patience d'un véritable amateur qui cherche à détailler toutes les beautés, parfois les imperfections des œuvres, il raconte, pour ainsi dire, ces nombreuses toiles dont le public peut apprécier la valeur ; il relève cette énumération qui pourrait paraître fastidieuse, par d'heureuses citations poétiques, et, à propos de deux Marines, il jette l'émotion dans l'auditoire dont il a provoqué les fréquents applaudissements,

en rappelant les actes d'héroïsme accomplis par les sauveteurs dunkerquois.

Il est douteux que la Société retrouve jamais un concours méritant 8 récompenses : une médaille d'or de 300 fr., une médaille de vermeil, 4 médailles d'argent et 2 de bronze (1).

M. Terquem rendait compte des concours d'arrondissement, musique et peinture : les deux quatuors, pour instruments à cordes, ne méritaient pas de récompense, les envois de peinture n'avaient offert qu'une aquarelle digne d'une médaille de bronze, et le rapporteur disait en terminant : « Espérons que cette porte ouverte au concours de famille, au développement des beaux-arts dans notre cité prendra enfin son essor, et que nous n'aurons plus à enregistrer que les difficultés vaincues, les compositions hardies et les triomphes des émules d'Apollon. » Hélas ! on allait entrer dans l'année 1870 !

(1) Voir les noms des lauréats dans le tableau général des Concours.

1870 - 1871.

1870 : Président, M Cousin ; Vice-Président, M. Épinay ; Secrétaire-perpétuel, M. Güthlin, puis **M. Épinay ; Secrétaire-adjoint, M. Charlier ; Archiviste, M. Bonvarlet ; Trésorier, M. Alard.**

1871 : Président, M. Terquem ; Vice-Président M Éverhaert (1) ; **Secrétaire-général, M. Épinay ; Secrétaire-adjoint, M. Pieters** (2) ; **Archiviste, M. Neudin** (3) ; **Trésorier, M. Alard.**

Les deux années que nous inscrivons en tête de ce chapitre sont deux années malheureuses. Nous avons, dans un compte-rendu des travaux de la Société, tâché de rendre la tristesse, le découragement qui s'emparèrent d'elle et qui faillirent amener sa dissolution. Qu'on nous permette d'y reprendre ce passage : « Notre Compagnie a été presque frappée à mort par le contre-coup de nos désastres. Pour les travaux de l'esprit il faut ou l'enthousiasme du triomphe ou le calme d'une paix glorieuse ; il faut l'estime de soi et des autres. Comment travailler alors que nous étions la risée de l'Europe se vengeant ainsi d'une supériorité qui longtemps l'avait rendue jalouse de nous?.... Comment se livrer aux études, aux publications intellectuelles, comment s'occuper de sciences et d'arts, quand de tous côtés retentissaient les imprécations, les cris de désespoir, les sanglots, expression de la

(1) M. Éverhaert, Auguste-François-Charles, né à Louvain le 22 Avril 1814, avocat ; fréquemment chargé des rapports sur les concours de peinture, de musique, etc. Voir la *Liste des Auteurs*, etc.

(2) M. Pieters, Julien, licencié ès-lettres, professeur de Rhétorique au collége de Dunkerque, a quitté la ville en 1871. Auteur de nombreuses poésies, etc. Membre correspondant, professeur de Rhétorique à Avignon. Voir la *Liste des Auteurs*, etc.

(3) M. Neudin, Joseph-Napoléon, propriétaire, ancien pharmacien.

plus profonde douleur qu'un peuple ait jamais éprouvée? Combien alors nos séances étaient mornes ! Quels vides effrayants s'y faisaient ! Et dans ces réunions où naguére régnait la plus franche cordialité ; où d'une conversation animée jaillissaient, comme des éclairs, des pensées brillantes ; où s'élaboraient avec entrain les questions de nos programmes ; où chacun apportait avec plaisir, avec empressement, son idée, son projet, le résultat de ses recherches,... on se serrait silencieusement la main, on jetait un coup d'œil distrait sur les envois des Sociétés correspondantes, on ne se sentait même pas le courage d'examiner les questions du concours, et l'on abrégeait bien vite des séances qui pesaient à tous et où l'on éprouvait la gêne de ne pouvoir s'entretenir de ce qui préoccupait uniquement les esprits. » (1)

Si la Société résista à ce choc terrible, si enfin elle sortit d'une torpeur qui pouvait devenir mortelle, elle le dut, reconaissons-le, snrtout à son président ; aussi à la séance du 5 Janvier 1871, M. Everhaert, qui n'avait point gardé rancune à son ancien adversaire, proposa de voter des remerciements à M. Cousin « dont le zèle et l'énergie avaient ranimé la Société abattue par les malheurs de la patrie ». Sous sa présidence, qui s'était continuée en 1870, et même dans le dernier trimestre, alors que le pays était consterné par la marche victorieuse des Allemands et que Dunkerque se préparait à la défense, les séances mensuelles se tinrent régulièrement, on y fit des lectures, on entendit les rapports du concours, on accorda des récompenses, bien que de Paris bloqué on ne pût faire venir les médailles et qu'il fût impossible de songer à donner quelque solennité à une séance publique. Ce ne sera qu'en Mai 1871 que M. Terquem, Président, proposera « de ne plus fixer le jour de la prochaine réunion, d'attendre, pour convoquer les membres, que le calme soit rétabli, et que ses collègues ne soient plus détournés par les malheurs de la patrie de leurs modestes mais utiles travaux. »

(1) Mémoires, Vol. XVIII, p. XVIII.

Le cœur se serre quand on parcourt les procès-verbaux de ces séances si vides, si peu suivies. En Janvier et en Mai 1871, cinq membres ! Le relevé des lectures de ces deux années en dira plus, par sa briéveté même, que nous ne pourrions l'exprimer :

1870 MM.

3 Fév. GÜTHLIN (1) : Compte-rendu de la séance solennelle.

BONVARLET : *La Famille Tugghe, de Dunkerque*, par MM. J.-J. Carlier et A. Bonvarlet (Mémoires, V. XV).

ÉPINAY : Étude sur la Féodalité.

COUSIN : *Le monastère de Steneland* (Mém., Vol. XV).

6 Mars (2) ÉPINAY : Les Origines, par M. L'Hôte.

19 Mai. COUSIN : *Le monastère de Steneland* (suite),

10 Juin. HOVELT : *Jean Bart, son influence, son époque*, étude par M. A. Lebleu. (3) (Mémoires, V. XV.)

BIDART : Rapport sur les modifications proposées pour le Règlement.

8 Juill. EPINAY : *Notice sur une comédie grecque moderne : le Pouvoir des femmes*, par M. Dequeux de St-Hilaire. (Mémoires, V. XV.)

5 Août. NEUDIN : Rapport sur les œuvres musicales envoyées au concours.

PIETERS : Discours de réception. — *La vie humaine*, poésie (Mémoires, V. XV.) (4)

(1) M. GÜTHLIN fut appelé peu après à Évreux, et la Société reconnaissante de ses services, lui vota une médaille de vermeil (Juillet 1870).

(2) Délégués au Congrès des Sociétés savantes, à Paris : MM. COUSIN, ALARD, DE LAROIÈRE, ; - délégués à la Sorbonne : MM. COUSIN, TERQUEM, GAMBIER, DE LAROIÈRE.

(3) M. le docteur A. LEBLEU demanda, en janvier 1871, l'autorisation de publier son étude, offrant 100 francs à prélever sur le produit de la vente, pour la caisse de secours aux blessés. Son offre fut, on le comprend, acceptée avec reconnaissance.

(4) Le 15e volume des Mémoires contient encore, de M. L'HÔTE : *Histoire et philosophie de l'art* (suite). Du *sentiment critique dans les arts.—Histoire littéraire*, *histoire de l'art.—Les royaumes intellectuels. Weimar, Coppet, Fernet, Munich.*

30 Sept. ALARD : Pièce de vers sur les présages atmosphériques des derniers évènements.

PIETERS : Strophes écrites sous l'impression des malheurs du moment.

10 Oct. ALARD : La procession de la Fête-Dieu, à Wormhoudt, poésie.

25 Nov. EVERHAERT : *Rapport sur les concours de musique et de peinture.* (Mémoires, V. XVI.)

22 Déc. EPINAY : Rapport sur le concours d'histoire.

PIETERS : Rapport sur les envois de poésie.

1871

20 Juill. COUSIN : *La Commanderie de Caestre.* par M. Mannier. (Mémoires, V. XVI.)

4 Août. COUSIN : Compte-rendu d'un n° du Messager des Sciences historiques, de Gand.

Comme on le voit, et comme le dira M. Terquem à la séance publique du 3 décembre 1871, « les esprits n'étaient portés ni aux recherches scientifiques, ni aux travaux littéraires. »

Le départ de M. Güthlin montra que dans une Société qui se recrute en partie parmi les fonctionnaires, le mot *perpétuel* est presque une dérision, à cause de la mobilité inévitable nécessitée par les besoins du service et les avancements. D'ailleurs, en admettant même la stabilité, n'est-il pas préférable qu'un même membre ne soit pas de longues années chargé d'un compte-rendu qui se prête si difficilement à variété, même quand il est dû à la plume d'un nouveau secrétaire ? C'est cette pensée, sans doute, qui engagea M. Hovelt à demander, le 6 mars 1870, la suppression du titre de *secrétaire perpétuel*, remplacé par celui de *secrétaire général*, accordé pour trois ans, avec faculté de réélection. Une autre modification parut également utile : Etait-il bon que le président fût indéfiniment rééligible ? L'activité si nécessaire pour remplir bien ces fonctions ne s'use-t-elle pas par un long exercice ? Pourquoi ne pas laisser la porte ouverte à tous et faire en sorte que des changements fréquents amènent

à la présidence des hommes nouveaux, désireux de signaler leur court passage à la tête de la Société par quelque heureuse innovation, du moins de leur permettre de déployer un zèle qui n'a même pas le temps de se ralentir? Une commission composée de MM. Bonvarlet, Bidart, Epinay, de Maindreville, Terquem, fut chargée d'examiner les modifications à introduire dans le Règlement; le rapport fut présenté par M. Bidart, et les deux principaux changements furent ceux que nous venons d'indiquer: Secrétaire général nommé pour trois ans; Président sortant non rééligible avant une année d'intervalle.

Il avait été impossible, en 1870, d'avoir une séance solennelle. La tristesse générale de 1871 ne permettait pas non plus de donner à la remise des récompenses l'attrait ordinaire. On se contenta d'une SÉANCE PUBLIQUE, le 3 décembre, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, réunion à laquelle voulurent bien assister M. de Songeons, sous-préfet, et M. d'Arras, maire. M. Terquem, dans une très-courte allocution, trouvait encore occasion de faire appel, appel plus pressant que jamais, aux travaux intellectuels. « C'est en République surtout, disait-il, qu'il ne faut pas que l'étranger ait le droit de nous jeter à la face cette parole sinistre comme l'éclair jaillissant de l'épée du bourreau: Les peuples n'ont que le gouvernement qu'ils méritent; c'est en République plus que jamais que tout le monde doit méditer cette parole profonde de Bossuet: « L'ignorance est la plus terrible des maladies de l'âme, parce qu'elle engendre toutes les autres. » Rendant compte du concours d'histoire, il jugeait ainsi les deux mémoires envoyés sur l'*Histoire de Dunkerque racontée à la jeunesse*: « Cette année enfin, deux mémoires parfaitement écrits sont venus jouter pour le prix. L'un et l'autre se recommandent aux suffrages par le tour heureux de l'exposition. Le n° 1, cependant, a une entente plus complète de la forme, une exactitude plus grande dans le récit historique; mais la Société, tout en donnant la médaille d'or à ce premier

mémoire, (1) a voulu récompenser par une médaille de vermeil le jeune auteur du second mémoire, (2) dont le style limpide avait tout d'abord frappé les juges du concours. »

Cette histoire de Dunkerque, depuis si longtemps et tant de fois proposée au concours, obtenait enfin la haute récompense promise, et cet heureux résultat justifiait « l'insistance mise par la Société à maintenir certains sujets. »

M. Terquem faisait encore connaître que, dans le concours d'arrondissement, une notice sur Wormhoudt avait mérité une médaille d'argent, et que des envois poétiques avaient été récompensés par trois médailles d'argent et une médaille de bronze. (3)

M. Everhaert, vice-président, parle des concours de musique et de peinture. Il explique d'abord que « les malheurs qui frappaient la patrie, le deuil général de tous les esprits et de tous les cœurs ne permettaient pas (en 1870) même une réunion modeste comme celle d'aujourd'hui. » Il dit ensuite que trois œuvres ont été envoyées pour répondre à cette question du concours général : « Marche triomphale pour orchestre symphonique. » MM. Lavainne, Bauman, Bénard, professeurs au Conservatoire de Lille, avaient été consultés sur le mérite des envois, et une médaille de vermeil est accordée à M. De Bret, de Neuilly.

Pour le concours d'arrondissement un seul envoi a répondu à cette partie du programme : « Chœur pour quatre voix d'hommes, avec accompagnement d'instruments à cordes, paroles : *La Poésie des Dunes :* » il est

(1) *Histoire de Dunkerque*, par M. L. Mordacq. (*) (Mémoires, V. XVI, p. 21 à 206), avec plan historique de Dunkerque et carte de l'arrondissement.

(2) *Histoire populaire de Dunkerque*, par M. E. Bouchet.

(3) Voir la liste générale des concours.

(*) Aucun titulaire ne peut concourir ; pour avoir le droit de prendre part au concours, l'auteur s'était retiré de la Société pendant l'année 1870.

jugé digne d'une médaille d'argent accordée au Frère des écoles chrétiennes, François d'Assise. En dehors du concours, la Société récompense par une médaille de bronze une œuvre musicale de M. A. Herwyn, professeur à Dunkerque. Le concours de peinture, pour l'arrondissement, permet de donner une médaille d'argent à M. Labanhie, de Dunkerque, et une médaille de bronze à Mlle M. Gilling.

1872.

Président, M. Cousin; Vice-Président, M. Bonvarlet; Secrétaire général, M. Epinay; Secrétaire-adjoint, M. Mordacq; (1) **Archiviste, M. Neudin; Trésorier, M. Alard.**

La Société, malgré tous les efforts, semblait toujours en désarroi, comme allant à la dérive et sur le point d'échouer. Elle avait plus besoin que jamais d'un président ferme, mais prudent, conciliant, n'irritant en rien cette Société malade que son malaise même rendait si facilement irritable; il fallait bien se garder d'aigrir les esprits dans un moment difficile où le pays qui n'était pas remis des terribles secousses qui l'avaient agité, cherchait à se rasseoir et avait surtout soif de tranquillité, de conciliation.

On ne nous accusera pas de préventions à l'égard de M. Cousin; nous avons dit publiquement ce que nous pensons de lui et nous répétons volontiers ici: «... Donnant à tous l'exemple du travail, enrichissant nos Mémoires d'articles profonds qui prouvent des recherches longues, minutieuses, pleines de conscience et d'amour de la vérité, encourageant, stimulant ses collègues, d'une

(1) M. Mordacq, Louis-Joseph, né à Brebières (Pas-de-Calais), le 25 novembre 1823. Directeur de l'école primaire supérieure de Béthune, puis inspecteur primaire à Béthune et à Dunkerque, officier de l'Instruction publique, auteur d'un *Cours de langue française*, d'une *Histoire de Dunkerque*, etc. Voir la *liste des auteurs*, etc.

activité dévorante qu'il voulait communiquer aux autres... il essayait de redonner à notre Société l'éclat de ses premières années, il désirait plus de publicité pour nos modestes efforts, une importance plus grande pour nos publications, il tâchait par tous les moyens d'attirer à nos concours. » (1)

Malgré cela était-il l'homme du moment? Certes, c'était pour lui un grand honneur d'être élu président pour la huitième fois, et nul ne doutait qu'il ne mît beaucoup de zèle au service d'une Société qui lui accordait toute sa confiance; il la justifiera par des propositions nombreuses, voulant, comme il le disait à la séance d'installation du 12 janvier, « réparer les pertes. » Ce moyen, paraissait excellent, et il sera justement la cause d'un des orages les plus violents qui soient tombés sur la Société. A cette même séance du 12 janvier, il exprime « l'espoir qu'après les terribles épreuves que la France a traversées et qui ont paralysé toutes les réunions savantes, la Société Dunkerquoise va reprendre une vie nouvelle et que par leur concours les membres voudront bien montrer qu'elle reste à la hauteur de son passé et digne de la mission qu'elle s'est donnée. » (2) Mais comment pouvait-il compter sur une bonne entente générale quand le vote récent pour la nomination des membres du bureau avait donné lieu à une exception tout-à-fait inusitée? Bien que ce ne fût pas écrit, il était implicitement admis que la vice-présidence était le marche-pied de la présidence, et maintenant que le président n'était plus rééligible, son successeur tout désigné était le vice-président: on venait de déroger à cette règle tacitement consentie. Sans doute la Société est libre de ses votes, elle n'a ni à en rendre compte, ni à les expliquer, mais elle ne peut empêcher qu'ils ne soient parfois blessants pour quelques-uns, et, nous le répétons, à ce moment difficile il fallait écarter toute cause, même futile, de division.

(1) Mémoires, V. XVIII, p. XVII.

(2) Procès-verbaux.

Nous sommes obligé de raconter brièvement la séance orageuse du 10 mai.

M. Cousin, fidèle à l'engagement qu'il avait pris, avait présenté de nouveaux titulaires et tous avaient été accueillis sans la moindre opposition; d'ailleurs les Annales de la Société ne présentent, pensons-nous, jusqu'à ce jour, qu'un seul vote défavorable. A tort ou à raison, quelques membres virent dans les choix du Président le résultat d'une combinaison politique, et pour contrebalancer l'influence des nouveaux admis, ils présentèrent à leur tour trois candidats. A la séance du 10 mai se trouvèrent 18 membres présents, alors que, depuis longtemps, le plus haut chiffre avait eu peine à atteindre onze. On vote: 11 boules noires repoussent le premier des trois candidats; les deux autres candidatures sont immédiatement retirées par les deux principaux parrains. M. Everhaert, ne pouvant maîtriser son indignation, quitte la salle, après avoir prononcé quelques mots qui paraissent blessants à un certain nombre de membres. M. Terquem donne sa démission. Le secrétaire général, signataire des présentations, et le secrétaire adjoint, — qui, par esprit de conciliation et d'apaisement, avait assez rapidement passé, dans le procès-verbal, sur les faits de la séance du 10 et qui, pour cela, s'était vu accusé de partialité ou d'oubli, — se démettent également de leurs fonctions. M. Cousin, vu les services que ces deux membres ont rendus, demande à la Société de ne pas accepter, mais ils maintiennent leur démission. M. Terquem retire la sienne: « Je sais, — dit-il dans une lettre, — que nommé Président dans des circonstances difficiles, ces marques de confiance doivent me déterminer à revenir sur une décision qui n'était, comme toujours, qu'une protestation contre la voie fatale où l'on voulait engager la Société, contrairement aux vœux de ses fondateurs, contrairement à son Règlement. » M. Cousin, ne pouvant laisser cette lettre sans réponse, disait: « M. Terquem se trompe, car le vœu de la Société a toujours été qu'on votât au scrutin secret. Nos statuts consacrent de la manière la plus formelle la

liberté du vote. » — Sans doute, mais pourquoi tant de titulaires présents à la séance du 10 mai ? — N'appuyons pas : il serait inutile d'expliquer cette espèce d'ostracisme.

La mort qui frappait M. Cousin peu de temps après faisait taire les rancunes, oublier les motifs de plainte ; elle étouffait toute note discordante dans le concert de louanges, tout trait disparate dans le tableau des qualités du président qui, lui aussi, comme M. Derode, le travailleur de la première heure, emportait un titre qu'il avait toujours accepté avec bonheur, et dont il avait rempli les obligations avec un zèle ardent.

Ces séances orageuses, cette mort inattendue, ces tiraillements intérieurs, cette division qui semblait s'accentuer de plus en plus n'étaient pas de nature à donner des lectures aux séances mensuelles. Voici celles de cette année :

	MM.
12 Janv.	Cousin : Discours d'installation.
	Alard : Compte-rendu d'un volume de l'Institut Smithsonien.
2 Fév.	Mordacq : Rapport de la commission d'impression. (1)
	Hovelt : Compte-rendu d'une brochure de M. Audrieu, sur l'alcoolisme.
	Mordacq : Id. du XIe vol. des Bulletins de la commission historique du Nord.
	Cousin : *Un Itinéraire au Xe siècle.* (Mém., V. XVI).
1er Mars.	Epinay : *Un Itinéraire*, suite, de M. Cousin.
	Alard : Suite du compte-rendu du 12 janvier.
12 Avril.	Epinay : Les Académies de provinces, par M. L'Hôte.
	Cousin : Rapport sur la réunion des sociétés savantes à Paris. (2)
10 Mai.	de Mazug : *Rapport de la commission chargée de classer les projets de monuments à la mémoire de M. Fr. Tixier.* (Mémoires, V. XVII).

(1) On décida l'impression des *Observations météorologiques*, 1867-68, de M. Zandyck. Mémoires, V. XVI.

(2) Délégués : MM. Epinay, Cousin, Landron, Blanckaert.

EPINAY : *Poésies diverses* de M. Pieters. (1) Mém., V. XVI).

MORDACQ : Compte-rendu d'un article du Messager des sciences historiques de Belgique, 1871 : Les Francs avant l'année 418.

12 Juill. COUSIN : Lecture de documents concernant Dunkerque, offerts par M. Vianne.

2 Août. LANDRON : Analyse chimique de l'or gaulois.

COUSIN : Voyage dans le Boulonnais.

10 Nov. MORDACQ : *Rapport sur le concours des lettres.* (Mém., V. XVII).

20 Déc. BONVARLET : *Allocution à l'occasion du concours de* 1872. (Mém., V. XVII).

ID. : Notes de M. Alard, sur deux volumes de l'Institut Smithsonien.

Les difficultés qui avaient surgi rendaient impossible une séance solennelle. On avait espéré avoir au moins une séance extraordinaire pour la remise des récompenses, mais les membres titulaires mêmes ne s'y étaient pas trouvés ! Le Secrétaire-général ne fit pas de compte-rendu ; démissionnaire à la réunion de mai, il n'avait repris ses fonctions, ainsi que le secrétaire-adjoint, que vers la fin de l'année, et la Société n'ayant pas de séance publique, il avait cru inutile de résumer les travaux d'une année du reste peu brillante et peu productive.

Dans son allocution du 20 décembre, M. Bonvarlet rappelle les noms des membres qui ont donné le plus de valeur à la Société : MM. Derode, Delye, de Coussemaker, De Bertrand, Güthlin, Thélu, Charles, L'Hôte, Quiquet, Delègue, Epinay ; il parle des services et des travaux de M. Cousin ; il exprime les regrets de voir des questions importantes des programmes restées sans solution et manifeste « l'espoir que le prochain concours sera plus fructueux et que notre Compagnie verra,

(1) Le vol. XVI contient encore de M. PIETERS une *Etude littéraire et morale à propos des Poésies évangéliques de M. de Laprade.*

comme précédemment, de nombreux concurrents rechercher les modestes distinctions dont elle dispose. »

M. Mordacq rendait compte du concours de poésie. « Aux concurrents, dit-il, était donné un magnifique sujet, d'une actualité poignante, où le sentiment de la patrie trompée, affaiblie, ruinée, conduite vers l'abîme, devait faire naître de belles inspirations, de généreux élans, des pensées patriotiques rendues dans un langage allant droit au cœur. L'Invasion ! quel thème pour de jeunes intelligences, pour de fraîches imaginations, pour des cœurs ardents qui aspirent à redonner à la France son rang parmi les nations! Quels sombres et terribles tableaux se déroulent rien qu'à ce mot qui rappelle un déluge de Barbares tombant des hauteurs des Vosges sur les riches plaines, les belles cités, les intelligentes et industrieuses populations convoitées avec toute la farouche jalousie, toute l'ambition sans mesure d'un peuple qui fait primer le droit par la force ! » Mais quatre concurrents seulement avaient osé abordé ce sujet. Le rapporteur montre en quoi les trois premiers ont péché et pourquoi la Société n'a pu récompenser leurs efforts ; il détaille le poëme du quatrième « dont elle a trouvé le plan heureux, le style varié suivant les personnages mis en scène, l'étendue suffisante. » (1) Un moment indécise entre la médaille d'or et la médaille de vermeil, elle n'a, à regret, accordé que cette dernière à M. Millien, qu'à cause « d'une exécution laissant parfois à désirer, et annonçant une rapidité de travail qui prouve combien l'auteur manie facilement le vers, mais qui l'empêche de lui donner la trempe, la solidité, le fini désirables. »

En dehors du concours la Société accorde une médaille d'argent à M. H. Galleau pour un conte en vers : « *A quoi souvent tient le bonheur*. » (2) Le rapporteur donne aussi une appréciation sur cette question du concours d'arrondissement : *Géographie de l'arrondissement de*

(1) L'Invasion, par M. Millien Mémoires, V. XVII, page 26 et suiv.

(2) Mémoires, V. XVII, p. 262 et suiv.

Dunkerque, qui vaut à l'auteur d'un mémoire, M. Maës, une médaille d'argent.

M. le colonel de Mazug, au nom de la commission chargée de classer les projets de monuments à la mémoire de M. F. Tixier, passe en revue les six envois, il indique avec tact les côtés défectueux, et en relève les qualités. La commission considérant que « la médaille d'or n'a jamais été décernée que pour des travaux d'une réussite incontestée, » n'a demandé qu'une médaille de vermeil pour M. Clémancet, architecte à Paris. Le même rapporteur constate en quelques mots « le résultat presque stérile » des envois de peinture. La Société ne peut accorder qu'une médaille d'argent, à titre d'encouragement, à M. Belet, de Dunkerque.

1873.

Président, M. Bonvarlet; Vice-Président M Zandyck; Secrétaire général, M. Mordacq; Archiviste, M Neudin; Trésorier, M. Alard.

M. Bonvarlet qui n'avait fait que continuer pendant quelques mois la présidence de M. Cousin, était maintenu, pour l'année 1873, à la tête de la Société qui nommait M. Zandyck, vice-président, et M. Mordacq, secrétaire général. M. Epinay quittait Dunkerque, appelé comme professeur d'histoire au lycée de St-Brieuc. La Société semblait avoir si peu de chance de vivre qu'on ne crut pas nécessaire d'élire un secrétaire adjoint. M. Zandyck, titulaire depuis 1858, dont les *Observations météorologiques*, et les rapports sur les concours scientifiques avaient montré tout l'attachement qu'il portait à la Société et la part active qu'il prenait à ses travaux, avait déjà été un moment, en 1866, vice-président au départ de M. Gojard. Il s'était depuis constamment défendu contre tout titre qui l'eût attaché au bureau, et il n'acceptait que par « raison » cette vice-présidence que sa modération, l'aménité de son caractère, sa position et ses connaissances lui permettaient de remplir si bien.

Quant au nouveau secrétaire général, lui aussi avait voulu se soustraire à des fonctions qui lui semblaient bien lourdes ; il eût désiré ne pas se charger d'un fardeau « qui n'allait pas, dira-t-il, à ses épaules » ; mais comme « il fallait bien pourtant que quelqu'un acceptât l'héritage, même *sans* bénéfice d'inventaire, » (1) il avait fait ce sacrifice à la Société.

M. Bonvarlet ne se faisait pas illusion ; il savait dans quel triste état était la Société : « L'absence de la plupart des membres à la séance extraordinaire, l'indifférence complète du public, le peu d'importance des réunions mensuelles, tout fait croire que la Société mourra d'atonie, si chacun n'apporte un peu de bon vouloir, de travail, d'exactitude » ; (2) et dès le 7 février il exprimait franchement ses craintes sur l'avenir de la Compagnie. Lui aussi s'imagine qu'un remède ce serait la réunion des sections : « A l'origine, dit-il, elles se réunissaient tous les mois ; ces réunions resserraient les liens qui doivent exister entre tous les membres ; plus elles étaient fréquentes, plus vif était le désir de se voir, d'échanger des idées, de coopérer à la prospérité de la Société. » Mais ce moyen réussirait-il ? Faut-il poser la question de dissolution ? Le 7 mars, cette dissolution est discutée. M. Hovelt ne croit pas à un péril imminent ; ce mot de dissolution qu'à prononcé M. Terquem, il le repousse parce qu'il a confiance dans l'avenir de la Société. M. Terquem reconnaît qu'il n'a laissé tomber ce mot que pour éveiller des craintes, appeler l'attention sur l'état de la Société, et chercher les moyens de lui redonner la vie ; il voudrait qu'on se fît un honneur d'en faire partie ; il voudrait pour ses travaux une publicité plus grande, la publication des procès-verbaux dans les journaux de la localité, etc.

Une commission — on serait presque tenté d'écrire une consultation — est constituée pour étudier les voies

(1) Compte-rendu lu à la séance solennelle du 20 décembre 1875.

(2) Procès-verbaux.

et moyens de rendre à la Société son activité première; elle se compose de MM. Hovelt, Terquem, de Maindreville, Zandyck et Mordacq; ce dernier nommé rapporteur, fait connaître, le 4 avril, les propositions suivantes: 1° Publication chaque mois du procès-verbal de la séance; 2° Circulaire du président faisant un suprême appel à tous les membres; 3° Impression dans les Mémoires des comptes-rendus et des rapports ayant un mérite réel; (1) 4° Séance d'affaires chaque trimestre; 5° Reconstitution des sections.

La Société accepta ces moyens et sur la demande du président, elle l'autorisa à s'entendre avec le secrétaire général à qui fut confiée la rédaction de la circulaire qui parut le 24 avril. « Il y a, disait-elle, dans la vie des sociétés savantes des moments de halte; il y a aussi, surtout à la suite de calamités publiques, des heures de découragement: tout entiers aux difficultés du présent et aux inquiétudes de l'avenir, nous négligeons ces études, ces travaux qui avaient tant de charme quand rien ne semblait nous menacer, mais que nous ajournons quand d'autres questions brûlantes attendent une solution. Ne sont-ce pas, en effet, les terribles épreuves par lesquelles nous venons de passer qui expliquent, en partie, l'état d'atonie dans lequel végète notre Société, après une période brillante? » Et la circulaire faisait connaître les propositions de la commission, exprimant l'espoir que le concours de tous « redonnera à la Compagnie la valeur de ses belles années, la rendra digne des nombreuses Sociétés avec lesquelles elle correspond, et lui permettra de faire, dans sa modeste sphère, tout le bien possible. »

Et la Société continua de végéter avec des réunions de huit à dix membres, des lectures assez rares: on aurait dit d'un malade qui avait vu la mort de près, et qui ne revenait que difficilement, très-lentement à la santé, et l'année s'achevait sans qu'on se fût entendu sur le choix d'un président; à la dernière séance de 1873 il y avait

(1) Une décision antérieure ne permettait pas la publication de ces documents, et voulait des œuvres entièrement originales.

13 membres, et les voix se répartissaient sur six! On arriva pourtant à une majorité en faveur de M. Terquem, mais il refusa, et l'on comprend ce refus quand on se rappelle la séance du 10 mai 1872. Il fallut attendre 1874 pour trouver un président.

On s'explique que dans cet état de malaise, de souffrance même, les lectures aient été peu nombreuses :

MM.

13 Janv. BONVARLET : Discours pour l'installation du bureau.

4 Avril. MORDACQ : Rapport de la commission chargée d'étudier les moyens de faire revivre la Société.

ALARD : Compte-rendu du congrès scientifique de Grenoble, en 1857.

4 Mai. BONVARLET : Manuscrit anonyme trouvé dans les papiers de la famille Faulconnier. — Relation d'une visite faite à Dunkerque en 1741, par le duc de Chartres.

ID. : Poésie de M. Galloo : « La Légende du feu. »

6 Juin. BONVARLET : Poésies de M. Galloo : « A Gustave Lambert. — La Hollande. — Mater Dolorosa. »

ID. : Compte-rendu de M de Barthélemy des vol. XIII et XIV des Mémoires de la Société.

ALARD : Fragment de sa traduction de Child-Harold.

1er Août. BONVARLET : Poésie de M. Galloo : « La légende de l'eau. »

ID. : Documents manuscrits laissés par Faulconnier.

26 Sept. BONVARLET : Compte-rendu de M. Marty-Laveau des vol. XIII et XIV de nos Mémoires.

ZANDYCK : *Priviléges de la ville de Dunkerque.* (Mémoires, V. XVII).

10 Oct. MORDACQ : *Notes pour servir à l'histoire de l'instruction primaire dans le département du Nord.* (Mémoires, V. XVII)

BONVARLET : *Analectes et documents pour servir à l'histoire de Dunkerque*, par M. Dasenbergh, publiés par M. Bonvarlet. (Mém., V. XVII).

14 Nov. BONVARLET : Les loisirs de la campagne, par M. Alard.

28 Nov. BONVARLET : *Allocution pour la séance solennelle.* (Mémoires, V. XVIII).

TERQUEM : ***Rapport sur la Faune malacologique.*** (Id)

EVERHAERT : ***Rapport sur le concours des lettres et celui des arts.*** (Id).

12 Déc. BONVARLET : ***Guillaume Beauvais***, par M. Bouchet. (Id).

MORDACQ : ***Compte-rendu des travaux de la Société.*** (Id).

EVERHAERT : Fin de son rapport.

Enfin la Société retrouvait une véritable SÉANCE SOLENNELLE le 22 décembre; elle avait de nouveau le concours de la musique communale dirigée par M. Néerman père. M. d'Arras, maire, siégeait à côté du président qui ouvrait la séance par une allocution savante où il montrait les desiderata des travaux historiques concernant Dunkerque. Il déployait dans cette étude une érudition qui ne pouvait étonner que ceux qui ignorent les infatigables recherches du savant secrétaire du Comité Flamand de France, du président du Sous-Comité historique du Nord; ceux qui ne savent pas quel trésor de documents ses patientes investigations lui ont amassé, et qui n'ont pas lu ces productions où, — quoi qu'il en dise, — l'art de bien dire s'unit à la solidité du fond et à l'exactitude scrupuleuse des faits. Un regret bien naturel s'empare de celui qui revoit ce discours si substantiel : c'est que l'auteur n'essaie pas pour « sa chère ville » un travail pour lequel nul ne semble mieux préparé.

M. Mordacq, chargé du compte-rendu des travaux de la Société sut échapper à la monotonie d'une sèche énumération ; il préféra rappeler les services rendus par des membres enlevés par la mort ou éloignés de Dunkerque, retracer l'existence de la Société pendant la crise qu'elle venait de traverser, et faire un appel chaleureux à tous les hommes de bonne volonté, à tous ceux « qui veulent la marche en avant de notre pays et qui, parmi les moyens les plus sûrs de rénovation et de progrès, placent les travaux consciencieux, les efforts persévérants, les études sérieuses et fortes de notre jeune génération, et sont disposés à lui accorder des encouragements et des récompenses. »

M. Everhaert donnait le rapport sur le concours des lettres et des arts, où il fallait, en parlant des toiles adressées, ne pas se répéter et intéresser l'auditoire aux descriptions. Mais M. Everhaert était sorti déjà, lors d'un concours de peinture qui avait donné 27 envois, d'une besogne tout autrement hérissée de difficultés; d'ailleurs il se plaît aux descriptions, et grâce à son imagination, les tableaux qu'il décrit lui disent bien des choses auxquelles les auteurs mêmes n'ont peut-être pas songé. Cette fois, d'ailleurs, le rapporteur, encore sous le coup de nos désastres, se montre très-sobre, et les sept envois pour le concours général de peinture ne lui ont fourni que quatre ou cinq pages. Deux récompenses sont accordées: une médaille d'argent à M. Ginoux, de Toulon, une médaille de bronze à M. Bavoux, de Besançon.

M. Everhaert parle ensuite de deux mémoires relatifs à la biographie du peintre dunkerquois Jean de Reyn, biographies incomplètes que la Société regrette de ne pouvoir couronner. Passant aux envois poétiques, hors concours, il montre que *La Légende du charbonnier*, *La Taverne de Metz*, de M. Millien, *La Loterie du marquis de Coutinges*, de M. Galleau, méritent aux deux auteurs une médaille d'argent. — Abordant le concours d'arrondissement, il fait ressortir la valeur de deux notices historiques fournies par deux instituteurs, celle de St-Pierrebrouck, récompensée par une médaille de bronze, celle de *Petite-Synthe*, (1) qui permet d'accorder à l'auteur une médaille d'argent et l'honneur de l'insertion dans les Mémoires. Dans la section des arts, il appelle l'attention sur une aquarelle et sur un dessin à la mine de plomb, deux envois de Mme la comtesse de Brandis à qui la Société décerne une médaille d'argent et une médaille de bronze.

M. Terquem rend compte en deux pages d'un envoi relatif à une question qu'avait posée plusieurs fois le

(1) *Notice sur Petite-Synthe*, par M. Verbeke, Mémoires, V. XVIII.

programme du concours général : la Faune de la Flandre maritime. Il fait voir d'abord combien il est difficile « d'approfondir une seule science dans tous ses développements », il en conclut la nécessité pour les travailleurs « de se spécialiser dans chacune des subdivisions. » Il reconnaît du mérite au Mémoire adressé, mais il ne le considère que « comme un cadre étudié avec soin qui, complété un jour, comblera une lacune regrettable dans nos connaissances locales. » La Société accorde à l'auteur, M. Dolfus, une médaille d'argent.

1874.

Président, M **Hovelt** ; (1) **Vice-Président**, M. **Zandyck** ; **Secrétaire général**, M. **Mordacq** ; **Secrétaire adjoint**, M. **Dodanthun** ; **Archiviste**, M. **Neudin** ; **Trésorier**, M. **Alard**.

L'année s'ouvrait sans que la Société eût pu, — dans la réunion de décembre pour les élections, — organiser son bureau. Il semblait qu'on craignît de prendre le gouvernail d'une barque qui, presque disloquée par les vents contraires et l'agitation des flots, menaçait à chaque instant de chavirer. On pensa un moment à laisser dormir le Règlement et à demander à M. Bonvarlet de continuer, en attendant des temps meilleurs, une présidence qu'il avait su garantir des écueils dont la route était semée. Evidemment, ce n'était pas pour la Société une existence bien brillante que celle qu'elle avait eue depuis la mort de M. Cousin, mais enfin elle avait vécu ; la dissolution, suspendue comme une épée de Damoclès, avait été éloignée, sinon complètement écartée, et il était désirable que de nouvelles secousses,

(1) M. Hovelt, Edouard-Louis, né à Dunkerque le 12 mai 1806, notaire et juge-suppléant au tribunal civil, fondateur de Sociétés charitables, directeur et secrétaire de la Caisse d'épargne sur les opérations de laquelle il a publié des rapports, a donné dans les *Mémoires* des travaux de législation, etc. Voir la *Liste des auteurs*, etc.

résultats de votes sans effets, ne vinssent pas de nouveau mettre tout en péril.

Heureusement, il se trouva un homme de dévouement qui ne repoussa pas la présidence, bien qu'il ne se crût pas fait pour ce poste, et qu'il se fût gardé de le briguer, quand même sa modestie et les exigences de sa charge ne lui eussent pas donné le droit de décliner cet honneur. Mais M. Hovelt, beau-frère de M. Cousin, accepta « comme un sacrifice à l'intérêt de la Société, comptant sur l'indulgence de tous les membres, dans l'exercice de fonctions qui ne lui étaient nullement familières. » (1) M. Zandyck était maintenu à la vice-présidence. M. Bonvarlet, en quittant le fauteuil, témoignait d'une confiance qui devait être bien peu partagée. « Grâce, — disait il à la séance d'installation, — grâce au bon accord qui règne dans nos réunions, comme à l'absence complète de préoccupations étrangères à l'esprit de notre institution, de beaux jours luiront encore pour la Société Dunkerquoise. » (2)

Quant à M. Hovelt, profondément religieux, il basait tout véritable progrès sur Dieu même; il disait: « J'honore et j'admire toutes ces émanations de la pensée planant au-dessus de notre sphère terrestre pour remonter à leur source qui est Dieu ! Mais je crois que sans cet élément vital et régénérateur, toute science n'est que stérilité, et je ne reconnais aux travaux de l'esprit quelque utilité réelle et quelque efficacité pour le bonheur du genre humain que lorsqu'ils offrent un but direct de moralisation ! Donc en l'absence du principe religieux qui est le fondement même de la morale, il n'existe pas, selon moi, de véritables progrès pour la civilisation, j'en suis profondément convaincu. » (3)

C'étaient là d'austères paroles qui furent écoutées avec recueillement et qui annonçaient que le nouveau prési-

(1) Procès-verbaux, séance du 6 février 1874.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

dent se dévouerait aux intérêts de la Société, mais chercherait à lui redonner la vie surtout par l'adjonction de membres partageant ses convictions religieuses. Le fait saillant de cette année fut l'élection de dix titulaires ; aucune autre année n'avait atteint ce chiffre ; aussi, à la séance solennelle, M. le secrétaire général aura-t-il le droit de dire : « Grâce à l'activité, aux démarches, au zèle de notre Président, nous avons vu se joindre à nous bon nombre d'hommes jeunes, instruits, ardents au bien, et désireux de redonner à notre Société tout l'éclat de ses premières années...... Par une application heureuse au point de vue intellectuel, des procédés de la science moderne, nous avons, nous aussi, essayé du moyen de la transfusion : nous comptons avoir rendu à une Société déjà vieille toute la vigueur de ses jeunes années par l'adjonction de membres qui ont à cœur de lui faire tenir un rang honorable parmi les Sociétés rivales. » (1)

M. Hovelt, d'une grande sévérité de principes, mais aussi d'une grande modération, sut garantir la Société de tout heurt qui eût pu la compromettre : cette année n'eut aucun orage à enregistrer, et la Compagnie marcha doucement à la convalescence.

Les seules choses qui méritent mention sont :

1° Les démarches de MM. Hovelt et Bonvarlet auprès de M. le Maire de Dunkerque, pour l'acquisition, par la ville, dans la vente de la bibliothèque du numismate M. Dancoisne, de volumes, brochures, plans, gravures, etc., concernant Dunkerque et le pays environnant. Ces démarches eurent un plein succès et M. Bonvarlet fut chargé de faire un rapport sur les objets acquis.

2° Différentes souscriptions : l'une au Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais ; — une autre (50 fr.) pour le monument à élever à la mémoire de M. de Caumont, directeur général de l'Institut des Provinces ; — une (de 25 fr.) pour le monument destiné

(1) Mémoires, Vol. XVIII.

à rappeler M. Quételet, directeur de l'Observatoire de Bruxelles, tous les deux membres honoraires.

3° Question d'un catalogue pour la bibliothèque à laquelle M. Coorens avait déjà accordé bien des heures, ainsi qu'au classement des archives. La Société possède, grâce à des dons très-nombreux, aux envois des Sociétés correspondantes, un grand nombre de volumes, de brochures, de plans, de cartes, etc. ; mais les recherches sont difficiles et longues. M. Terquem exposa un système consistant principalement en un casier, avec cartes mobiles portant les indications nécessaires et retenues par une tige de métal. La grosse difficulté c'est de trouver un homme ayant des connaissances à peu près encyclopédiques et surtout beaucoup de loisir, qui veuille bien donner ses soins à ce travail fastidieux. On fut d'ailleurs arrêté par cette considération que probablement la Société serait prochainement installée dans le local acquis par la Ville pour la bibliothèque communale et le musée.

4° Délégations aux réunions savantes : MM. Terquem et Landron, à la réunion des délégués des Sociétés, à la Sorbonne ; — MM. Zandyck, Terquem, Landron, aux réunions de l'Association française pour l'avancement des sciences, dont la 3me session devait se tenir à Lille.

Voici le relevé des principales lectures :

MM.

6 Fév. Bonvarlet : Allocution pour l'installation du bureau.
Hovelt : Discours comme nouveau Président.

1er Mars. Landron : ***Expériences agricoles et Essais chimiques.*** (Mém , V. XVII).
Terquem : ***Mémoire sur la Télégraphie maritime de nuit.*** (Mém., V. XVII).

17 Avril. Mordacq : Poésie de M. Galleau, membre correspondant.
Bonvarlet : ***Souvenirs des Espagnols à Dunkerque.*** par M. J.-J. Carlier. (Mém., V. XVII). (1)

(1) Le 17e vol. des Mémoires contient encore les ***Observations météorologiques*** (1868-69), par M. Zandyck, et une ***Récapitulation générale des Observations météorologiques*** (1859-1869).

LANDRON : *Expériences agricoles et Essais chimiques.* (Suite).

Id : Compte-rendu des séances de la Sorbonne.

17 Mai. BONVARLET : Description des dessins, plans, etc., récemment achetés par la ville de Dunkerque.

MORDACQ : *Quelques mots sur la Question ouvrière*, par M. Ch. De Laroière. (Mém , V. XVIII).

12 Juin. HOVELT : *Etude sur la liberté testamentaire et sur le droit de propriété.* (Mém., V. XVIII).

BONVARLET : Suite de la lecture du 17 mai.

17 Juill. LANDRON : *Expériences agricoles, etc.*, suite.

BONVARLET : Histoire des journaux et des écrits périodiques à Dunkerque, par M. J.-J. Carlier.

9 Août. ZANDYCK : Analyse d'un volume, Les éléments du bonheur, par M. Davaine.

BONVARLET : Notes bibliographiques sur les volumes et brochures récemment achetés par la ville.

18 Sept. HOVELT : *Etude sur la liberté testamentaire, etc.*, fin.

LANDRON : *Expériences agricoles*, suite.

9 Oct. BONVARLET : *Notice historique, etc., sur J.-J. Fockedey*, par M. J.-J. Carlier. (Mém., V. XVIII).

13 Nov. LECLERCQ : *Rapport sur les envois de poésie.* (Mém., V. XVIII).

18 Déc. MORDACQ : Le Carillon du nouvel an 1875, par M. Galleau.

HOVELT : *Discours pour la séance solennelle.* (Mém., V. XVIII).

MORDACQ : *Compte-rendu des travaux de la Société.* (Id).

EVERHAERT : *Rapport sur le concours de musique et de dessin.* (Id).

La SÉANCE SOLENNELLE, qui devait avoir lieu en Décembre, fut remise au 11 Janvier 1875. M. Périn, Sous-Préfet, et M. d'Arras, Maire, assistaient à cette réunion. M. Périn « nouveau venu parmi nous, put voir que Dunkerque n'est pas toute entière à son commerce et à son industrie et qu'elle sait cultiver tout ce qui élève l'âme et ennoblit les sentiments. » (1) Il le put d'autant mieux

(1) Journal *l'Autorité*, compte-rendu de la séance solennelle, n° du 14 Janvier 1875.

que les dispositions artistiques des Dunkerquois lui furent révélées par l'exécution des morceaux joués par la musique communale, sous la direction de M. Néerman, et par les deux chœurs *En Avant*, de M. d'Ingrande, et *L'Appel*, de M. Certain, du Hâvre, qui obtenait une médaille d'argent. Ces deux chœurs, — exécutés par des artistes réunis un peu à la hâte mais qui prouvèrent que « le temps ne fait rien à l'affaire » quand surtout leur mérite est réel, et qu'un chef comme M. Bollaert, maître de chapelle, sait les électriser,—excitèrent de vifs et chaleureux applaudissements.

M. Hovelt, dans son discours, exprime le regret, déjà bien souvent formulé, de voir délaissées de très - importantes questions des concours. Il fait un pressant appel à tous les hommes de bonne volonté ; il montre la Société Dunkerquoise s'efforçant « par tous les moyens en son pouvoir, d'encourager les travaux de l'intelligence et d'en développer le goût, soit parmi ses membres, soit au dehors. C'est là, ajoute-t-il, une noble tâche, et le but en est louable. Comment se fait-il qu'elle ne soit pas mieux comprise ni plus secondée par la population de Dunkerque, et que, dans une ville aussi importante que la nôtre, il y ait si peu d'hommes disposés à se dévouer à cette œuvre de civilisation et de progrès ? » Et il fait voir que la France « autrefois si puissante, aujourd'hui si malheureuse, ne s'est placée à la tête des autres nations de l'Europe que par sa civilisation plus avancée, et par la supériorité de ses productions intellectuelles. » Il s'adresse « à la générosité des sentiments et à l'élévation des esprits » de ses concitoyens et termine par la citation du toast de M. Brock, de Christiania, toast porté au banquet d'adieu des membres du Congrès de la Société française pour l'avancement des sciences, tenu à Lille en août 1874 : c'est l'éloge extrêmement flatteur de la France, fait par un étranger, et M. Hovelt y ajoute : « Sachons le mériter, en aimant notre patrie d'un amour vrai et désintéressé, et en réunissant tous nos efforts pour travailler ensemble d'une manière utile et efficace, à sa régénération intellectuelle et morale. »

mouvement sympathique pour entrer dans notre Compagnie, disait-il, répondant à M. Hovelt, à la réunion du 5 mars, s'accentue de plus en plus, et la vitalité de la Société Dunkerquoise est désormais un fait accompli. Comment en serait-il autrement avec les éléments anciens et nouveaux qui la composent ? Magistrats, membres du sacerdoce, militaires, professeurs, administrateurs, avocats, notaires, médecins, artistes, industriels, négociants, tous avec leurs aptitudes diverses, avec leur instruction supérieure, n'assurent-ils pas la vie nécessaire pour nos séances mensuelles ? » (1)

Pour que les Sociétés correspondantes puissent juger de l'importance de nos travaux, pour que le public qui lit nos Mémoires, sache si nos réunions sont bien remplies, pour que les titulaires, surtout, se décident à un travail plus suivi, à une fréquentation plus régulière, il fait décider que les procès-verbaux des séances figureront désormais in-extenso dans les mémoires, et grâce à ses démarches, comme le dira le secrétaire-général, on n'aura pas « à rédiger des procès-verbaux de carence. En public, en particulier, le Président fera constamment appel au bon vouloir et au travail, il harcellera les travailleurs, excitant l'un, rappelant une promesse à l'autre, obtenait ainsi des lectures » variées, comme l'indique le relevé suivant :

MM.

17 janv. (2) Hovelt : Propositions de la commission d'impression.

5 Mars. Mordacq : Lecture de l'allocution de M. Hovelt (empêché) pour l'installation du bureau.

Zandyck : Réponse à cette allocution.

19 id Mordacq : 2 Allégories de M. Pérot : *L'Arbre et la Plante ; la Glycine et le vieux Chêne* (Mém. V. XVIII).

Id. : *Biographie du docteur Vital*, par le docteur Bertherand (Mémoires, V. XVIII).

(1) Procès-verbaux.

(2) A cette séance on vota une médaille d'argent à M Bollaert, comme témoignage de reconnaissance de la Société pour les soins qu'il avait accordés à l'exécution de deux chœurs à la séance solennelle.

sant à fond son sujet (2) ». — La séance s'est terminée par la distribution des récompenses : médailles d'argent : M. Certain, du Hâvre, pour le chœur *L'Appel*, — MM. Mercier, Galleau, Millien, pour des œuvres poétiques ; — médailles de bronze : M. L. Gillet, pour le chœur *Regina Cœli* et MM. Provensal et A. Leys, pour des poésies.

1875.

Président, M. Zandyck ; Vice-Président, M. Bonvarlet ; Secrétaire-général, M. Mordacq ; Secrétaire-adjoint, M. Leclercq ; Archiviste, M. Meudin ; Trésorier, M. Alard, puis M. Hovelt.

Pour nous les lectures des séances mensuelles sont un peu le baromètre de la Société : nombreuses, elles signifient calme, beau temps ; rares, tempêtes ou accalmie entre deux bourrasques. Si cette observation météorologique, qui semble du domaine du nouveau président, est fondée, l'année 1875 peut compter parmi les meilleures de la Société Dunkerquoise, car, comme le dira le secrétaire-général à la séance solennelle, les réunions n'avaient été depuis longtemps ni aussi régulièrement suivies, ni aussi utilement occupées qu'elles ne l'ont été pendant cette année. Et le rapporteur attribue, en grande partie, cet heureux résultat à M. Zandyck. « Si la Société malade, dit-il, avait besoin d'un docteur habile et expérimenté, elle a été servie à souhait, puisqu'elle marche rapidement, non pas à la convalescence, mais à une robuste santé. »

M. Zandyck « homme d'étude et de science, d'un jugement sûr, d'un caractère naturellement doux, mais ferme au besoin, » ainsi que le disait M. Hovelt, en installant le nouveau bureau, était bien décidé à faire de sérieux efforts pour maintenir la Société dans la voie du travail. Lui aussi envisageait l'avenir sans crainte : « Le

(2) Journal l'*Autorité*, n° du 14 Janvier 1875.

mouvement sympathique pour entrer dans notre Compagnie, disait-il, répondant à M. Hovelt, à la réunion du 5 mars, s'accentue de plus en plus, et la vitalité de la Société Dunkerquoise est désormais un fait accompli. Comment en serait-il autrement avec les éléments anciens et nouveaux qui la composent ? Magistrats, membres du sacerdoce, militaires, professeurs, administrateurs, avocats, notaires, médecins, artistes, industriels, négociants, tous avec leurs aptitudes diverses, avec leur instruction supérieure, n'assurent-ils pas la vie nécessaire pour nos séances mensuelles ? » (1)

Pour que les Sociétés correspondantes puissent juger de l'importance de nos travaux, pour que le public qui lit nos Mémoires, sache si nos réunions sont bien remplies, pour que les titulaires, surtout, se décident à un travail plus suivi, à une fréquentation plus régulière, il fait décider que les procès-verbaux des séances figureront désormais in-extenso dans les mémoires, et grâce à ses démarches, comme le dira le secrétaire-général, on n'aura pas « à rédiger des procès-verbaux de carence. En public, en particulier, le Président fera constamment appel au bon vouloir et au travail, il harcellera les travailleurs, excitant l'un, rappelant une promesse à l'autre, obtenait ainsi des lectures » variées, comme l'indique le relevé suivant :

MM.

17 janv. (2) Hovelt : Propositions de la commission d'impression.

5 Mars. Mordacq : Lecture de l'allocution de M. Hovelt (empêché) pour l'installation du bureau.

Zandyck : Réponse à cette allocution.

19 id Mordacq : 2 Allégories de M. Pérot : *L'Arbre et la Plante ; la Glycine et le vieux Chêne* (Mém. V. XVIII),

Id. : *Biographie du docteur Vital*, par le docteur Bertherand (Mémoires, V. XVIII),

(1) Procès-verbaux.

(2) A cette séance on vota une médaille d'argent à M Bollaert, comme témoignage de reconnaissance de la Société pour les soins qu'il avait accordés à l'exécution de deux chœurs à la séance solennelle.

Id. : *Notice sur une comédie grecque moderne, LA TOUR DE BABEL*, par M. le marquis Dequeux de St-Hilaire (Mémoires, Vol. XVIII).

BONVARLET : Extraits faits par M. Dasenbergh, d'une Histoire de Dunkerque, restée manuscrite, par le dernier Faulconnier.

16 Avril. BONVARLET : 6 lettres autographes d'Alexis Monteil.

MORDACQ ; Suite de la *Notice sur une comédie grecque moderne.*

TERQUEM : *Des courants de la Manche et de la plage de Dunkerque* (Mémoires, V. XVIII).

LANDRON : Compte-rendu des séances de la Sorbonne.

14 Mai. MORDACQ : Proposition relative à l'*Histoire de la Société Dunkerquoise.*

ÉVERHAERT : Sur les fondations musicales et sur les hommes qui, de nos jours, ont honoré et maintenu le goût de la musique à Dunkerque.

BONVARLET : Suite de la *Notice sur J.-J. Fockedey* par M. J.-J. Carlier.

PAULMIER : Rapport sur une publication de M. Lemercier : « Étude sur les Chèques. »

11 Juin. MORDACQ : *Poésies* de M. Pieters (Mém., V. XVIII).

ZANDYCK : *Notice sur l'Eucalyptus Globulus* (Mémoires, V. XVIII).

ÉVERHAERT : Suite de la lecture du 14 mai.

16 Juill. ZANDYCK : Éloge de M. Alard.

LANDRON : *Étude sur quelques plantes oléagineuses* (Mémoires, Vol. XVIII).

ZANDYCK : *Notice historique sur l'organisation et la distribution des secours médicaux aux malades indigents dans l'arrondissement de Dunkerque.*

20 Août MORDACQ : Étude littéraire : Le prophète Habacuc.

ZANDYCK : Suite de la *Notice historique.*

24 Sept. LANDRON : *Expériences agricoles sur des plantes saccharifères* (Mém., V. XVIII).

MORDACQ : Introduction à l'*Histoire de la Société dunkerquoise* (Mémoires, V. XIX).

DEQUEUX DE St-HILAIRE : « Nicolas Machiavel et les écrivains grecs. » — Lettre de Jean-Bart.

TERQUEM : *Notice sur les abordages de nuit à la mer* (Mémoires, Vol. XVIII).

29 Oct. MORDACQ : Imitation en vers du Livre du prophète Habacuc.

PAULMIER : Étude sur l'hypothèque maritime.

BERTRIN : Compte-rendu de l'ouvrage du P. Liberatore : « Du Composé Humain. »

19 Nov. ÉVERHAERT : Compte-rendu des envois de poésie.

PAULMIER : Suite de l'Étude sur l'hypothèque maritime.

MORDACQ : *Le Chant du Printemps*, poésie par M. Güthlin (Mémoires, Vol. XIX).

10 Déc. MORDACQ : Poésies de M. Pérot, *La Feuille*, — Sapho (Mém., V. XIX).

ID. : Poésie de M. Galloo : Hommage à Ferdinand de Lesseps.

ZANDYCK : *Discours pour la séance solennelle* (Mém., V. XIX)

MORDACQ : *Compte-rendu des travaux de la Société* (id).

ÉVERHAERT : *Rapport sur les envois de poésie* (id).

TERQUEM : *Rapport sur le concours d'architecture* (id).

On voit qu'il faut remonter bien haut dans l'existence de la Société pour retrouver des lectures aussi nombreuses et aussi importantes. Parmi celles qui furent écoutées avec le plus d'intérêt, on peut citer la véritable conférence faite par M. Terquem sur les *Courants de la Manche*, et celle où il traite des *Abordages de nuit* et où il explique l'usage d'un instrument d'une grande simplicité, inventé par lui, pour les éviter ou du moins pour les rendre beaucoup plus rares.

Voilà donc une année calme, sans la moindre commotion, sans questions irritantes, une véritable année de travail, avec des séances suivies, en moyenne, par une quinzaine de membres, une de ces années comme il en faut pour assurer l'existence de la Société qui a eu tant de peines à vivre, dont les racines, semblables à celles des plantes végètant sur le roc, pénètrent difficilement, mais qui, on peut l'espérer, comme ces arbres robustes vainquant tous les obstacles pour puiser la

sève à de grandes profondeurs, montrera enfin qu'elle, aussi, est définitivement assise et prospère.

Comme couronnement de cette bonne année, la SÉANCE SOLENNELLE du 20 décembre peut figurer parmi les plus brillantes et avec un des auditoires les plus sympathiques qu'elle ait eus. L'orchestre symphonique, dirigé par M. Néerman, donna *La Reine d'un jour* et *Le Dieu et la Bayadère*. Environ 80 chanteurs, dont 50 enfants ou adolescents, rendirent aux applaudissements répétés de l'auditoire le *Départ*, de Mendelssohn, et la *Prière du soir*, de Gounod ; une bonne part des bravos revenait de droit à M. Bollaert qui avait réuni et exercé les artistes. M. le Maire avait exprimé ses regrets de ne pouvoir assister à la séance, et M. Périn, Sous-Préfet, témoignait de nouveau, par sa présence, de son vif attachement à une Société dont il tenait à être membre titulaire.

M. Zandyck, en prenant pour épigraphe cet aphorisme *Cuique suum*, semblait prévenir que « médecin par vocation et par tradition de famille » c'était « à la médecine, objet de son culte, de ses études préférées, de ses préoccupations de chaque jour, » qu'il demanderait un sujet à développer. En effet, après avoir rappelé quelques-uns des discours présidentiels, il traitait avec toute l'autorité d'une grande expérience une question bien intéressante pour les nombreuses dames qui l'écoutaient : *De l'Hygiène de la première enfance*, et il terminait en leur exprimant ce vœu : « Puissent mes conseils, faibles échos de préceptes consacrés par l'expérience du temps et l'autorité des maîtres, être reportés par vous à ceux qui les ignorent ou les dédaignent. Moi, parlant au nom de l'art et de la raison, vous, Mesdames, au nom de la charité divine et du cœur maternel, peut-être ensemble aurons-nous fait un peu de bien ! »

M. Mordacq — arrivé à la fin des trois années des fonctions de secrétaire général qu'il n'avait acceptées que par dévouement à la Société, — rendait justice aux efforts de M. Zandyck pour « donner un vif intérêt à ces réunions qui sont le foyer où vient s'entretenir le feu précieux de l'étude, où le zèle se réchauffe et l'activité

se maintient. » Il faisait l'éloge de M. Alard, trésorier de la Société pendant près de vingt-cinq ans, dont le cœur « était resté jeune et l'esprit actif, » malgré un grand âge; qui avait presque seul, « à force de volonté, d'énergie, de courage persévérant, fait par lui-même une éducation que les difficultés du temps de sa jeunesse n'avaient pas laissée se compléter comme l'eût désiré sa famille. » Il le citait lui, à qui « Dieu avait donné une des plus vertes vieillesses qu'il soit possible d'admirer, » comme exemple à la jeunesse « qui dépense si follement ses belles années, » il le montrait, malgré « ses dix-sept à dix-huit lustres; » comme un des membres titulaires les plus assidus et les plus dévoués. Il faisait ensuite l'énumération des travaux de la Société qui n'oubliait jamais son but : « exciter au travail, mais en donnant elle-même l'exemple du travail. »

M. Everhaert, toujours disposé à être utile à la Société, rendait compte des envois de poésie, il relevait surtout le mérite de deux pièces: *Le Lion de Belfort*, de M. Fagandet de Paris, récompensé par une médaille d'argent, et *Les Plaideurs*, de M. A. Millien, habitué à récolter des récompenses, et qui obtenait une médaille de vermeil, la plus haute distinction accordée hors concours.

M. Terquem avait à parler de l'envoi d'un *Projet de groupe scolaire*, répondant à l'une des questions du concours général. Il montrait combien les idées sont portées vers les améliorations par l'instruction primaire ; la Société, selon lui, n'avait fait qu'obéir au courant général en posant une question qui se rattache à celle qui prime toutes les autres : l'éducation des masses. Il établissait les études sérieuses faites par l'auteur du projet pour répondre aux conditions du programme; il indiquait quelques parties laissant à désirer, mais qui n'empêchaient pas la Société de décerner à M. Delannoye, architecte à Dunkerque, une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Une médaille de bronze, pour une notice sur Volckerinckhove, était accordée à M. Verclytte, instituteur.

M. Mordacq terminait cette séance remarquable par

la lecture de pièces de poésies, accueillies avec reconnaissance par la Société, et vivement applaudies par l'auditoire: *Le retour du Printemps*, de M. Göthlin, membre honoraire; *Le Vieillard et l'Araignée, La Feuille*, allégories de M. Pérot, membre correspondant; enfin *Les Plaideurs*, de M. A. Millien, membre correspondant et lauréat. (1)

Nous sommes arrivé à la fin d'une œuvre entreprise dans le but de donner une idée des travaux d'une Société qui a fait constamment de louables efforts pour se rendre utile et qui, elle aussi, a voulu *faire un peu de bien*. Nous l'avons vue d'abord chercher assez péniblement sa place au soleil; mais grâce à l'énergie, à la tenacité de ses principaux fondateurs, MM. Derode et Cousin, au talent, au mérite réel de bon nombre de ses membres, traverser cette période difficile du début. Nous l'avons montrée se heurtant parfois aux passions politiques et nous laissant presque craindre la dissolution, alors qu'elle n'avait encore que quelques années d'existence. Les désastres de 1870 et de 1871 ont amené un moment de prostration, de léthargie qui a fait presque croire à la mort. Puis quand les douleurs de la patrie ont été un peu calmées, quand les dangers, éloignés, ont laissé respirer et permis de reprendre les travaux intellectuels, la vie ne revenant pas, malgré le calme relatif du pays, le mot de dissolution a été prononcé. Ajoutons bien vite qu'il a suffi de l'entendre pour sortir d'une torpeur qui pouvait devenir mortelle. La Société réveillée, mais non

(1) Mémoires, V. XIX.

guérie, a marché, lentement d'abord, à la convalescence, puis reprenant complètement courage, voyant des hommes actifs et pleins d'ardeur lui apporter leur concours, elle a repris sa marche en avant, et elle peut maintenant affronter de nouveaux périls : il y a en elle assez de force, de bon vouloir et d'énergie pour résister à la tempête, si la tempête vient encore l'assaillir.

Nous ne résumerons même pas très-brièvement les travaux de la Société : ses 18 VOLUMES dont les matériaux sont indiqués dans les lectures que nous avons relevées chaque année, disent assez qu'elle ne s'est pas contentée d'appeler les autres au travail, qu'elle a su en montrer le chemin et tracer aussi son sillon dans le vaste champ des travaux intellectuels. (1)

Ses PROGRAMMES montrent toute la variété des questions artistiques littéraires et scientifiques qu'elle a proposées et que nous avons groupées ci-après. Toutes ont un cachet d'utilité ou d'opportunité qui n'échappera à aucun lecteur consciencieux ; elles prouvent que sa plus constante préoccupation, — qu'elle ait eu en vue les sciences, les lettres ou les arts, — a été la ville où elle s'abrite et l'arrondissement de Dunkerque : il est bien naturel qu'elle ait songé à « la petite patrie », sans jamais négliger de contribuer suivant ses forces « à servir avec sollicitude et à fortifier la grande. »

Les cotisations de ses membres titulaires, les allocations du Conseil municipal, du Conseil général et du Ministère de l'Instruction publique lui ont permis de publier des Mémoires, de couvrir les frais des séances solennelles annuelles, d'encourager les concurrents à qui elle a donné 124 médailles, sans compter celles qu'elle a accordées, à titre de souvenir ou de reconnaissance, à des membres qui s'éloignaient de Dunkerque, ou à des donateurs.

(1) Voir ci-après la liste générale des auteurs des publications insérées dans les MÉMOIRES. Des 80 auteurs qui ont pris part à ces travaux, 50 sont ou ont été membres titulaires.

		MÉDAILLES				
		d'Or.	de Vermeil	d'Argent	de Bronze	TOTAL
Concours général.	Sciences	2	3	2	»	7
	Lettres	7	8	18	2	35
	Arts	11	7	19	5	42
		20	18	39	7	84
Concours d'arrondissemt.	Sciences	»	»	»	»	
	Lettres	»	»	4	4	8
	Arts	»	»	6	4	10
		»	»	10	8	18
Hors concours.	Sciences	»		1	»	1
	Lettres	»	1	11	5	17
	Arts	»	»	1	3	4
		»	1	13	8	22
Total général:		20	19	62	23	124

Les questions scientifiques, comme on le voit par les récompenses décernées, et aussi par le petit nombre des envois qu'indique le tableau général des concours, sont celles qui, malgré leur importance pratique et leur portée morale, ont le moins tenté les concurrents. Il n'y a pas à s'étonner que les lettres aient donné lieu à de nombreux envois et à grand nombre de récompenses; elles comprennent l'histoire, la biographie, la monographie, la poésie, etc. Il en est de même pour les arts, peinture, sculpture, architecture, dessin, musique, etc. Aussi tandis que le concours général n'a donné lieu qu'à

7 récompenses pour les sciences, il y en a 35 pour les lettres et 42 pour les arts.

Les programmes ont posé 95 questions ainsi réparties :

Concours général :	sciences, 23,	lettres, 22;	arts, 22,	**Total,** 67
Concours d'arrondissement :	id. 8,	id, 7,	id. 13,	**id.** 28
				95

Des questions ont été maintenues, même plusieurs fois.

La Société, pour établir des relations nombreuses, utiles, qui permissent d'espérer des travaux des uns, des communications ou des dons des autres, de tous une sympathie dont les Sociétés, comme les individus, éprouvent un impérieux besoin, a étendu ses rapports dans presque tous les départements de France ; en Europe avec les grandes Sociétés d'Amsterdam, d'Anvers, de Bruxelles, de Christiania, de Gand, de Kent, de Leyde, de Liège, de Luxembourg, de Madrid, de Manchester, de Namur, de Nuremberg, de Turin, de Vienne ; en Amérique, avec l'Institut Smithsonien de Wasinghton. Elle correspond avec 20 Sociétés étrangères, 5 de l'Alsace-Lorraine, et 80 de France, total 105 SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Les célébrités artistiques, littéraires, scientifiques de France et de l'étranger ne dédaignent pas le titre de MEMBRE HONORAIRE qu'elle leur décerne et qu'elle a aussi volontiers accordé à quelques-uns de ses membres, quittant Dunkerque, après lui avoir rendu de grands services. La liste comprend encore les noms de Préfets, de Recteurs, de Sous-Préfets qui lui ont témoigné de l'intérêt : la dernière liste publiée a plus de 50 noms parmi lesquels figurent des savants et des littérateurs étrangers et des membres de l'Institut de France. La liste des MEMBRES CORRESPONDANTS est bien plus longue ; elle comprend d'anciens membres titulaires, des écrivains ou des artistes qui ont désiré correspondre avec elle, ou dont elle a récompensé les travaux par un titre que ne refusent pas des hommes dont la réputation ne s'arrête pas à la limite de leur province : MM. Corblet, Conscience, Cochet, De Baecker, Dequeux de St-Hilaire, d'Ingrande, Ribeyre,

Servaux, Van Drival, etc., etc. La dernière liste a environ 140 noms français ou étrangers, Belgique, Espagne, Angleterre, Allemagne, Portugal.

Et maintenant que nous sommes arrivé à la fin d'un travail qui demandait une plume plus exercée, nous tenons à affirmer que nous n'avons jamais pensé à en faire une œuvre de parti ; que nous avons toujours suivi l'impulsion de la conscience, critiquant parfois, mais avec les plus grands ménagements, respectant toutes les convictions sincères, nous faisant un devoir rigoureux de la plus grande impartialité ; jugeant sans passion et après étude sérieuse les actes d'une Société à laquelle nous nous faisons honneur d'appartenir ; n'oubliant jamais les égards qu'on doit aux vivants, la justice qu'on doit aux morts.

Nous terminons par les vœux les plus sincères pour la prospérité de la Société Dunkerquoise, à laquelle nous dédions ce résumé succinct de son existence pendant vingt-cinq ans.

Liste générale des auteurs des publications insérées dans les Mémoires de la Société Dunkerquoise.

(NOTA. = Les Chiffres entre parenthèses indiquent les volumes)

ALARD. — Documents historiques concernant Dunkerque et le nord de la France (4). — Mémoire sur le lieu de débarquement de Jules César dans la Grande-Bretagne (8). — Notice sur le peintre espagnol Goya (11). — Extraits du Pélerinage de Child-Harold, traduction (12). — Essai sur la Théorie du prix, traduit de Wykeham-Martin (14).

ARMAND. — Rapport de la Commission scientifique sur le Concours de 1861 (8) ; — id. de 1862 (8).

ARNOULD-DETOURNAY (H). — Petite chronologie pour l'histoire d'Estaires (7).

BERGEROT. — Vie de Saint Folquin (3).

BERTHERAND. — Le docteur Auguste Vital (18).

BLANQUART DE BAILLEUL. — Discours à la séance publique du 14 décembre 1868 (14).

BOBILIER. — Souvenirs de Morée (1). — Notice sur le climat de Dunkerque et observations météorologiques (1). — Observations météorologiques (2) ; — id. en 1854 (3) ; — en 1855 (3) — en 1856 (4) ; — en 1857 (5) ; — en 1858 (6). — Observation d'une pharyngo-laryngite (2). — Influence des vents à Dunkerque (3).

BONVARLET. — Chronique de l'abbaye des dames de St-Victor à Bergues (5). — Rapport sur le concours d'histoire (10). — La famille Tugghe de Dunkerque (15). — Allocution sur les concours de 1872 (17). — Annotations des Privilèges de la ville de Dunkerque (17). — Publication des Analectes et Documents pour servir à l'histoire de Dunkerque, par M. A. Dasenbergh (17-18). — Allocution à la séance solennelle du 22 décembre 1873 (18).

BOUCHET, E.—Guillaume Beauvais, notice bibliographique sur ses ouvrages (17).

BOURDON (Hercule). — Le Vieillard de Vérone (5).

BOUROTTE (Mlle). — Les Aérostats (10).

CARLIER (J.-J.)—Notice sur don Louis de Velasco (1).—Lettre sur quelques autographes (1). — Notice historique sur le scel communal, etc (2). — Henri d'Oisy, fragments d'études historiques sur les seigneurs de Dunkerque (5). — Biographie de Pierre Simon, de Bayeux (8). — Victor Dourlen, profes-

Notice biographique sur le docteur Thibault (7). — Notice historique sur Périer de Salvert (8). — Notice et documents inédits sur François-Corneille Bart (8). — Relation du naufrage de l'*Elizabeth* (8). — Note sur les Brochery, graveurs à Dunkerque (8). — Le Port et le Commerce maritime de Dunkerque au XVIIme siècle (9-10).

DE COUSSEMAKER. — Discours à la séance solennelle du 26 juin 1854 (2). — Discours à l'installation du bureau en janvier 1854 (2). — Documents inédits pour servir à l'histoire des Guerres de Flandre et à celle de la ville et de la châtellenie de Bourbourg (4). — Note relative à une chanson populaire sur Jean-Bart (4). — Discours à la séance du 28 juin 1856 (6).

DE LAROIÈRE (Charles). — Droit d'Issue (3). — Chronique de Bergues-Saint-Winoc (7). — De l'influence de l'art sur l'intelligence et le moral des nations (9). — Quelques mots sur la question ouvrière (18).

DE LAROIÈRE (Jean). — Vers écrits au Lazareth de Semlin (5). — De la Liberté et de la Fatalité (5). — Etude sur la dignité de la femme (12).

DELÈGUE. — Rapport sur le concours scientifique en 1867 (13). — Etude sur la dernière conversion de Pascal (13). — Essai sur les travaux de Pascal touchant la géométrie infinitésimale (14). — Démonstration de la formule du binome de Newton, d'après Pascal (14). — Rapport sur le concours de poésie, 1868. — Id. d'histoire (14).

DELELIS. — Discours à la séance solennelle du 10 novembre 1865 (11).

DELESALLE. — L'Industrie linière en 1864 (11).

DELYE. — Rapport sur le concours de 1855 (3). — Discours à la séance du 23 juin 1856 (4). — Rapport sur le concours de 1858 (6). — Discours à la séance du 27 juin 1859 (7). — Compte-rendu des travaux de la Société, 24 juin 1861 ; Id., 27 juillet 1862 (8).

DEQUEUX DE ST-HILAIRE. — Essai historique sur le sujet d'Amphitryon (7). — Notice sur une comédie grecque moderne « Le Pouvoir des femmes » (15). — Notice sur une comédie grecque moderne « La Tour de Babel » (18).

DERODE. — Discours à la séance du 7 mai 1852 (Bulletin 1). — Id. à la séance du 27 juin 1852. (B. 2). — Rapport sur les pièces envoyées au coucours de 1853 (1). — Notice sur le blason (1). — Rapport sur les questions adressées aux

maires, etc., de l'arrondissement de Dunkerque (1). — Lettre sur l'exposition de Dunkerque en 1853 (1) — Statistique Dunkerquoise (2) — Note relative aux documents sur Jean-Bart et sa famille (2) — Extrait de l'inventaire des Archives des Chambres des Comptes de la Belgique (2). — Discours à la séance du 25 juin 1855 (3). — Notice sur la topographie de Dunkerque au XVI[e] et au XVII[e] siècle (3). — Le Poëte et la Muse (4). — St-Gilles, St-Eloi, Dunkerque (4). Requête des Dunkerquois à la Dame de Vendôme (4). — Sur le mouvement commercial du port de Dunkerque de 1755 à 1855 (4). — Naufrage du navire *Les Trois Sœurs* (4). — Compte-rendu des travaux de la Société, 23 juin 1857 (5). — Id., 28 juin 1858 (6). — Id. et des concours de 1859 (7). — Id. et des concours de 1863 (9) — Id. et des concours de 1864 (10). — Id. de 1865 (11). — Id. de 1866 (12). — Quelques mots sur les Jacobsen (5). — Les Ghildes Dunkerquoises (5). — Le Café (8). — Des poids et mesures en Flandre (9). — L'agriculture dans la Flandre (9). — La marine dunkerquoise avant le XVII[e] siècle (11). — Le sol de la Flandre maritime (12). — Etude linguistique (12). — La littérature dramatique en 1866, son influence, Molière, Scribe (14) — Bribes historiques : De quelques fonctionnaires et agents publics à Dunkerque (14).

De Smytere. — Fragments historiques sur les Pères Récollets de Cassel (8).

Develle. — Rapport sur les plans envoyés au concours d'arrondissement de 1865 (11)

Diegerick. — Analectes historiques concernant la ville de Dunkerque (2).

Dubois-Leys. — Note relative aux documents sur Jean-Bart et sa famille (2).

Duriau. — Observation sur un cas de circulation veineuse anastomotique supplémentaire (4). — Disposition anomale des colonnes charnues du cœur (4). — Etude sur la scrofule à Dunkerque (7).

Epinay. — Rapport sur le concours d'histoire (12).

Everhaert. — Rapport sur le concours de 1857 (5). — Id. de musique en 1861 (8). — Id. de peinture (8). — Id. de musique en 1863 (9). — Id. de peinture en 1864 (10). — Id. sur les œuvres musicales, 1865 (11). — Id. sur les pièces de poésie (11). — Id. sur les concours littéraires et artistiques

de 1867 (13). — Id. de musique et de peinture, 1868 (14). — Id. de peinture, 1869 (15). — Id. de 1873 — de 1874 (18). — Appréciation d'une composition musicale de M. Néerman, fils (14). — Impromptus (14).

FLAMENT. — Problème sur l'une des propriétés de l'ellipse (2) Essai sur la nomenclature des grandes productions de l'architecture (4).

GALLEAU. — A quoi souvent tient le bonheur, poésie (17).

GÉRARD. — Discours à la séance du 25 juin 1855 (3). — De l'Education des femmes (7).

GERVOSON. — Discours de réception (8). — Esquisse sur Bernardin de St-Pierre (8).

DE GODEFROY MÉNILGLAISE. — Chartes inédites concernant Dunkerque et Gravelines (12).

GOJART. — Discours à la séance du 27 juillet 1862 (8). — Id. du 9 novembre 1863 (9).

GÜTHLIN. — La mer et ses dangers, poésie (2). — Ode au soleil. — Hymne des mers (3). — La poésie des Dunes. — Chœur des Francs. — Le chant du dernier barde gaulois. — Au bord de l'Océan (4). Poésie de l'Océan (5). — La Tour de Dunkerque (7). — La naissance de la poésie (8). — Rapport sur le concours de poésie en 1863 (9). — Id. en 1864 (10). — L'Etoile, poésie (12). — Michel de Swaen, poëte dunkerquois (12). — Compte-rendu des travaux de la Société en 1867 (13). — Id. en 1868 (14). — Id. en 1869 (15). — Un épisode judiciaire au XIVe siècle (13). — Victor Derode, notice sur sa vie et ses travaux (13). — Etude sur Schiller, poëte lyrique (14).

HELLAND. — Mémoire relatif à la pêche d'Islande (8).

HERREWYN. — Appréciation d'une composition musicale de M. Néerman, fils (14).

HOVELT. — Réflexions sur l'insuffisance de notre législation à l'égard des sourds-muets (2). — Conseils pratiques pour les contrats de mariage (11). — Etude sur la liberté testamentaire et le droit de propriété (18). — Discours à la séance du 11 janvier 1875 (18)

JOURDAN DE SEULLE. — Eloge de Jean-Bart (Bulletin 2). — Poëtes, restez poëtes (2).

LABBÉ. — Rapport sur le concours de poésie, 1861 (8). — Discours de réception (8). — Les phares, poésie (8). — Rapport sur le concours de poésie, 1862 (8).

Lys (3). — Une année d'herborisation à Dunkerque (4). — Une page de l'histoire d'Armentières (4). — Notes sur Fagny (4). — Notes sur quelques vieux titres concernant Armentières (5).

OTTMAN. — Notes sur Fagny (4). — Une habitation gallo-romaine (4). — Esquisse archéologique et historique de Notre-Dame d'Avioth (6).

PAILLARD.—Discours à la séance du 7 mars 1852 (B. 1).

PEROT. — Rapport sur les travaux de la Société, 7 mars 1852 (B. 1).—Id. sur les concours littéraires, 27 juin 1852 (B. 2).—Id. sur les travaux de la Société, 27 juin 1853 (1). — Id. 25 juin 1855 (3).—Id. 23 juin 1856 (4). — Allégories : Le Ruisseau et la Tourterelle ; — Le Soleil et les Nuages (1) ; — Le Jugement de l'Aigle ; — La Mer et le Château de sable (2) ;—La Glycine et le Vieux Chêne ; — L'Arbre et la Plante (18).

PETIT (Victor).—Notice sur les monuments anciens de l'hippodrome à Constantinople (4). — Observation sur un cas de circulation veineuse anastomotique supplémentaire (5).

PIETERS. — La Vie humaine, poëme (15). — Poésies diverses (16).—Poëmes évangéliques de M. de Laprade (16).—Poésies diverses (18).

PIGAULT DE BEAUPRÉ. — Reconnaissance des voies locales existantes au Ve siècle (6).

QUIQUET. — Considérations sur l'importance de la langue anglaise envisagée sous le rapport littéraire (1).—Coup-d'œil sur la population spécifique de l'Europe (3). — Étude sur le refroidissement de la terre (8).

RICOUR. — Notice sur l'appareil Méhu pour l'extraction de la houille (1).

DE RIDDER. — Extrait de son Mémoire sur la question linière (11).—De l'Industrie cotonnière (13).

ROMIEU. — Fables : Le Mouton, La Chèvre et Le Mulet ; — Les deux Loups (9) ;—Le Renard et Le Loup ;— A Railleur, railleur et demi (12).

STUDLER.—Recherches sur la résolution des équations du degré supérieur (11).

TERQUEM. — Éléments de trigonométrie loxodromique suivis d'applications à la navigation (6). — De la détermination de la déclinaison de l'aiguille aimantée à Dunkerque (7). — Note sur les observations à faire à la côte d'Islande pour déterminer la route des bancs de morue (8). — Suite des

observations magnétiques, à Dunkerque (8). — Résumé des observations magnétiques (9). — Discours à la séance du 7 novembre 1864 (10). — Id. le 20 novembre 1865 (11). — Rapport sur le concours de peinture et d'architecture, 1866 (12). — Discours à la séance du 16 décembre 1867 (13). — Id. 3 décembre 1871 (16).—Mémoires sur la télégraphie maritime de nuit (17).—Rapport sur la Faune de la Flandre maritime (18).—Note sur les abordages de nuit à la mer (18).

THÉLU (Constant). — Note sur plusieurs cas d'hydrophobie observés à Dunkerque (1). — Promenade archéologique dans la ville de Dunkerque (6).

THÉLU (Max.) — Analyse chimique des eaux de Dunkerque (3).

VERBEKE. — Notice historique sur Petite-Synthe (18).

ZANDYCK.— Histoire météorologique et médicale de Dunkerque, 1850 à 1860 (7). — Observations météorologiques à Dunkerque, 1860 (8). — Id., 1861 (9). — Id., 1861-1862 (9). — Id., 1862-1863 (10). — Id., 1863-64 (11). — Id., 1864-1865 (12). — Id., 1865-1866 (13). — Id., 1866-1867 (14). — Id., 1867-1868 (16). — Id., 1868-1869 (17). — Récapitulation des observations météorologiques de 1859 à 1869 (17).—Rapport sur le concours scientifique en 1863 (9). — Id., en 1865 (11). — Id., en 1868 (14). — Un arbre merveilleux, l'Eucalyptus globulus (18).

1855	Güthlin (Philippe), professeur d'allemand au Collége communal.	Quitte Dunkerque en 1870 (M. H.)

SOCIÉTÉ

Membres

	VICE-PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE, puis secrétaire perpétuel et secrétaire général	Secrétaire adjoint
	MM.	MM.	MM.
	»	Caux	De Bertrand
	Cousin	Pérot	id.
	de Coussemaker	Pérot	id.
r	Derode	Charles	id.
	Delye	Pérot	id.
	Cousin	Pérot	id.
	de Coussemaker	Derode (S. P.)	Güthlin
r	Decharme	id.	id.
	Cousin	id.	id.
	Pigault de Beaupré	id.	id.
	Gojard	Delye	Gassmann
	Terquem	id.	Güthlin
	Terquem	Delye Derode	Gervoson Duriau
	Cousin	id.	id.
	Cousin	id.	id.
	Gojard Zandyck	id.	id.
	Terquem L'Hôte	Güthlin	Epinay
	L'Hôte	id.	id.
	Epinay	id.	id. Charlier
	Epinay	Güthlin Epinay (S. G.)	id.
	Everhaert	id.	Pieters
	Bonvarlet	id.	Mordacq
	Zandyck	Mordacq	»
	Zandyck	id.	Dodanthun
	Bonvarlet	id.	Leclercq

DUNKERQUOISE.

du Bureau.

ARCHIVISTE	TRÉSORIER	
MM.	MM.	
»	Waguet (mort en avril) Alard	M. Fontemoin ni la vice pr est chargé
Ortille	id.	
id.	id.	
id. De Bertrand	id.	M. Charles qu et est suppl
id.	id.	
Thélu	id.	
id.	id.	M. Derode a l donne sa dé partir de 18 et un *archi*
id.	id.	
id.	id.	M Decharme 1859.
id.	id.	
id.	id.	
id.	id.	
id. Chapuy	id.	M. Delye quit M. Gervoson
id. Muotz	id.	M. Thélu mo M. Chappuy,
id.	id.	M. Muotz
id.	id.	M. Gojard qu
Bonvarlet	id.	M. Terquem décédé, et
id.	id.	dent par M
id.	id.	MM. Ribeire pas la vice
id.	id.	M. Güthlin c
Neudin	id.	le titre de successeur
id.	id.	
id.	id.	
id.	id.	
id.	Alard Hovelt	M. Hovelt i décédé.

Date de l'entrée	NOMS, PRÉNOMS, FONCTIONS, &a.	MOTIFS DE LA CESSATION.
1854	Delye (Narcisse), Juge au Tribunal civil.	quitte Dunkerque en 1863 (M. H.) mort en 7bre 1865.
1855	Güthlin (Philippe), professeur d'allemand au Collége communal.	Quitte Dunkerque en 1870 (M. H.)

	Pigault de Beaupré (Louis-Antoine-Gaspard), ingénieur ordinaire des Ponts-et-Chaussées.	Quitte Dunkerque janvier 1861 (M. C.)
	Plocq (Alexandre-Alfred), ingénieur du port, plus tard ingr en chef.	
	Bonvarlet (Alexandre), négociant.	
1856	Millet (Joseph-Stanislas), professeur de logique au Collége communal.	Quitte Dunkerque novembre 1864 (M. C.) Mort en 1870.
	Leblond (Noël-Charles), conducteur des Ponts-et-Chaussées.	Mort juin 1858.
1857	Bocave (Jacques-Thomas), chef d'escadron d'artillerie.	Démission octobre 1858.
	Mathorez (Victor-Adolphe), ancien professeur de logique.	Démission octobre 1864.
	de Causans (Adhémar-Joseph-Bernard de Vincens, comte), propriétaire.	Quitte Dunkerque en 1861.
1858	Zandyck (Henri-Charles), docteur en médecine.	Démission en 1861.
	Fournier (Pierre-Jean), sous-commissaire de la marine.	
	Morel (Dominique-Alfred), propriétaire.	Démission en 1858.
1859	Duriau (Frédéric), docteur en médecine.	Démission janvier 1867.
	Gojard (Louis), ingénieur en chef des ports du département du Nord.	Quitte Dunkerque août 1866 (M. H.)
	Gassmann (Emile), employé des contributions indirectes.	Quitte Dunkerque en 1862.
1860	Dussaussoy (Paul-Antoine-François), propriétaire, ancien garde général des forêts.	Démission février 1865.
	Derode (Victor-Henri-François), propriétaire.	Démission février 1861.
	Chappuy (Jean-Baptiste-Léon), ancien médecin.	Démission en 1864.
	Armand (Alfred), Substitut du Procureur impérial.	Quitte Dunkerque en décembre 1862 (M. C.)
1861	Labbé (Ernest), professeur au Collége communal	Quitte Dunkerque octobre 1862 (M. C.)
	de la Gorce (Maurice), Juge au Tribunal civil.	Quitte Dunkerque en 1861 (M. C.)
	Nys-Boudin (Michel-Dominique-Romain), propriétaire.	Démission janvier 1871.
	Bodart (Amédée-Louis-Joseph), chef du bureau central du Chemin de fer du Nord.	Quitte Dunkerque novembre 1861 (M. C.)
	Muotz (Jules-Antoine), employé de l'administration des Douanes.	Quitte Dunkerque décembre 1868.
	Gervoson (Jules), commis principal des Douanes.	Quitte Dunkerque avril 1863 (M. C.)
1862 n. r.	Lernout (Emile) docteur en médecine, à Wormhoudt.	
	Hubert (Gustave), propriétaire.	Démission juillet 1864
	Morel (Joseph), professeur au Collége communal.	Démission en 1862.

1863	Bouvart (Gustave), professeur de rhétorique au Collége communal.	Démission en 1863, quitte Dunkerque (à Lille)
n. r.	Lebeau (Rupert-François-Hyacinthe), receveur des contributions indirectes, à Wormhoudt.	Mort en 1871.
	Pillet (Maurice) professeur au Collége de Dunkerque.	Démission août 1863.
1864	Bonvoisin (Antoine-Jean-Marie), Inspecteur primaire.	Quitte Dunkerque en 1867 (M. C.)
1865	Studler (François-Antoine), profr de mathématiques au Collége comnal.	Quitte Dunkerque en 1867.
	De Laeter (Charles), doyen-curé de St Éloi.	Mort en 1873.
	Thoué (Henri-Désiré), professeur au Collége communal.	Démission en 1865.
n. r.	Vernaelde (Henri), propriétaire à Bergues.	Démission juillet 1866.
1866	Delelis (Jules), maire de Dunkerque.	
	Barthe, professeur de philosophie au Collége communal.	Quitte Dunkerque mai 1866 (M. C.)
	L'Hôte (Édouard), Inspecteur principal des Douanes.	Quitte Dunkerque janvier 1865 (M. H.)
	Épinay (Jules-Ernest-Alfred), profr de rhétorique au Collége communal.	Quitte Dunkerque 1872 (M. H.)
n. r.	Outters (Auguste-Victor), architecte à Bergues.	
	Gambier (Edmond), profr de mathématiques au Collége communal.	Démission mai 1870.
	Robinet (Charles), directeur de la Poste aux lettres.	Démission août 1870.
	Choussy de Lassaigne, Juge-de-paix.	Démission janvier 1868.
	Habar (Honoré), rédacteur-gérant de l'*Autorité*	
1867	Delègue (Jules-César-Honoré), profr de philosophie au Collége comal.	Quitte Dunkerque octobre 1869 (M. C.)
	Belval (Léopold), typographe, rédacteur-gérant du *Pilote*.	Démission avril 1868.
	[illegible]	

Date de l'entrée	NOMS, PRÉNOMS, FONCTIONS, &a.	MOTIFS DE LA CESSATION
1870	Neudin (Joseph-Napoléon), propriétaire.	Quitte Dunkerque mars 1872 (M. C.)
	[illegible]	[illegible]

	Frigault de Beaupré (Louis-Antoine-Gaspard), ingénieur ordinaire des	
	Bidart (Léon-Augustin), substitut, docteur en droit.	
	Pieters (Julien), professeur de rhétorique.	Quitte Dunkerque juin 1871 (M. C.)
1872	De St-Généroux (Charles-Louis-Ferdinand), profes^r de mathématiques.	Démission mars 1873.
	Landron (Désiré-Aimé-Jérémie), pharmacien.	
	Dodanthun (Alfred-Charles), professeur.	
	Ingelet (André), capitaine du génie.	
n. r.	Galloo-Guilbert (François), propriétaire à Bergues.	
1873	Vitse (Désiré-Alphonse), doyen-curé de St-Éloi.	
1874	Choquet (Émile), négociant.	
	Leclercq (Gustave), professeur à Notre-Dame-des-Dunes.	
	Coorens (Jean-Baptiste), secrétaire du Conseil des Prud'hommes.	
	Metzger, docteur en droit, professeur d'histoire au Collège communal.	
	Poutrin, licencié ès-lettres, prof^r de rhétorique au Collège communal.	
	Bertein (abbé) (Charles), prof^r de philosophie à Notre-Dame-des-Dunes.	
	Flahault (abbé) (René), trésorier du Comité Flamand de France.	
	Deman (Jules), notaire.	
	Cavrois (Georges), avocat.	
	Paulmier (Fernand), avocat.	
1875	Périn, sous-préfet de Dunkerque.	
	Bollaert, professeur de musique, maître de chapelle de l'église St-Éloi.	

Concours Général.

Programmes des Sujets mis au Concours :

1° Sciences.

Années	SUJETS	Nombre de mémoires	NOMS DES LAURÉATS	OBSERVATIONS
1852	1 Manuel de statistique et de géologie de l'arrondissement de Dunkerque.	»		(1) M. O. signifie *médaille d'or ;*
1853	2 Quels sont les moyens d'amener à Dunkerque des eaux de sources propres à tous les usages domestiques.			M V. id. *médaille de vermeil.*
	3 Château d'eau à ériger à Dunkerque et moyen de distribuer l'eau dans tous les quartiers de la ville par des pommes bornes-fontai-	»		M A. id. *médaille d'arg·nt.*
				M B. id. *médaille de bronze*

Années	SUJETS	Nombre de mémoires	NOMS DES LAURÉATS	OBSERVATIONS
1857	9 Reconnaître l'influence du fer contenu dans [illegible]			
1872	21 De l'alcool, de ses effets sur l'econ[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

1870	12 ***Musique.*** Un chœur pour voix d'hommes (premier et second ténor, baryton et basse) avec accompagnement d'instruments à cordes (deux violons, alto et basse), sur paroles de M. Güthlin.	1	M. A. Frère François d'Assises, Dunkerque.	Hors concours M. R. A. Herwyn, œuvre musicale.
	— ***Peinture.*** Question n° 8	2	M. A. L. Labanhie, à Lille.	« L'Heure du dîner » Hors concours M. R. Mlle Gilling, peinture : « Paysage. »
	— id. 11			
1872	— ***Musique.*** Même question que le n° 7.	1		
	— ***Peinture.*** id. 8	»		Hors concours : M. A. A. Bulot.
	— id. id. 11	»		
1873	— id. id. 8	3	M. A Mlle de Brandis, à Dunkerque	
	— id. id. 11	1	M. B. Mlle de Brandis, à Dunkerque	
1874	— id. id. 8 (m. vermeil)	2		
	— id. id. 11			
1875	13 ***Sculpture.*** Un bas-relief pouvant servir à orner l'une des faces du socle de la statue de Jean-Bart (médaille de vermeil.	»		

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DES PERSONNES.

Nª. — Les noms des ***Membres titulaires*** de la Société Dunkerquoise sont en petites majuscules.

A

B

C

D

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

W

Y

Z

COLBERT, LOUVOIS ET VAUBAN A DUNKERQUE,

Par M. E. BOUCHET, membre correspondant.

Dans une lettre qu'ils écrivaient pour exposer des griefs et pour défendre des priviléges qu'ils croyaient enfreints, le bourgmestre et les échevins de Dunkerque disaient, le 18 Octobre 1668, à Colbert : « Monsei-
» gneur, nous prenons nostre secours à Vostre Excellence
» comme nostre protecteur et bienfaicteur ordinaire et la
» supplions en toute humilité d'avoir la bonté pour cette
» ville et tous les habitans d'icelle de la maintenir en la
» franchise ordinaire » (1). Certes, les échevins de Dunkerque, interprètes ici de tous leurs administrés, ne se trompaient pas en donnant à Colbert ce titre de « protec-
» teur et bienfaicteur ordinaire » de la ville ; personne ne contribua plus que ce grand ministre de Louis XIV à la prospérité commerciale et maritime de Dunkerque, aussi avons nous pensé qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt de rechercher la part qu'il prit à l'histoire de Dunkerque pendant plus de vingt ans.

Une semblable histoire serait, si l'on pouvait la traiter dans tous ses détails, un tableau complet de l'administration française pendant la période la plus brillante du règne de Louis XIV, car, le ministère de la guerre excepté, où Louvois domina en maître et celui de la justice dont il s'occupa peu, Colbert porta dans tous les services de l'époque son activité dévorante et féconde ; selon le

(1) Bibliothèque nationale. *Volumes verts de Colbert* cités dans la *Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France*. Depping : *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*. Section : *Finances*, pièce 49.

mot bien juste du Père Rapin, le grand ministre du grand roi dans un « vaste projet de réforme universelle donna, » en quelque sorte, une autre face à l'État » (1). En effet, marine, commerce, industrie, finances, beaux-arts, travaux publics, rien n'échappa à Colbert. Nous ne le suivrons pas dans tous les actes de sa longue carrière ; nos prétentions ne sont pas si élevées ; nous voudrions seulement recueillir ici dans diverses publications ceux qui peuvent intéresser Dunkerque, les réunir, les relier entre eux et y rattacher ensuite quelques documents émanés de Louis XIV, de Louvois, de Vauban ou de Seignelay, afin de tracer un aperçu de l'administration française à Dunkerque pendant une partie du XVII[e] siècle. D'autre viendront ensuite qui compléteront le tableau avec les abondantes richesses que contiennent encore la Bibliothèque nationale, le Dépôt de la Guerre, les Archives de la Marine et le Dépôt des Fortifications.

I.

Du jour où le cardinal de Richelieu eût réussi à donner une marine à la France, il tourna les yeux vers Dunkerque, dont la possession lui aurait été doublement précieuse, car cette ville était non seulement un grand port sur la mer du Nord où ses vaisseaux eussent trouvé un asile assuré, mais aussi une forteresse importante placée au milieu même des territoires de cette Maison d'Autriche qu'il poursuivait de sa haîne patriotique.

Pour abattre l'Espagne on le vit lui, cardinal, qui en France luttait avec tant d'acharnement contre les Huguenots, on le vit, à plusieurs reprises, s'allier avec les hérétiques de Hollande et, deux fois, leur prêter le concours d'auxiliaires français à condition que Dunkerque lui serait livrée.

Dès 1634, en effet, Richelieu s'engagea par un traité secret à fournir à la Hollande un subside annuel de deux

(1) *Mémoires.*

millions, à condition que Dunkerque et Gravelines seraient pris et remis entre ses mains (15 Avril). Le but du cardinal était surtout de rompre par cette alliance avec la Hollande les négociations depuis longtemps entamées entre les États-Généraux et les « provinces obéissantes » des Pays-Bas » pour arriver à la conclusion d'une trève qui eût été préjudiciable à la France. (1) Mais les deux nations avaient, à cette époque trop d'intérêts communs pour que ce traité ne se transformât pas bientôt en une alliance publique. Effectivement un an ne s'était pas encore écoulé lorsque, le 8 Février 1635, futsigné à Paris un traité dans lequel il était dit :

« Le roi fera entrer dans lesdites provinces (2) une armée de » vingt-cinq mille hommes de pied et cinq mille chevaux avec » le canon et attirail nécessaire à un tel corps et les Sieurs des » États feront la même chose. Il a été en outre convenu entre » sadite Majesté et lesdits Sieurs des États que si, pendant la » guerre qu'ils feront sur la côte de Flandre ou ensuite d'icelle, » leurs ennemis communs ou leurs adhérens, quels qu'ils puis- » sent être, attaquoient par mer les États de Sa Majesté en » quelque lieu que ce puisse être, en ce cas lesdits Sieurs des » États mettront une puissante armée sur mer pour, jointe » aux forces navales de Sa Majesté, l'opposer coinjointement » aux mauvais desseins des ennemis et faire contre eux tout » ce qui sera jugé plus convenable (3). »

Les stipulations relatives à la marine s'expliquent par les articles suivants en vertu desquels la France devait avoir la côte de Flandre depuis Gravelines jusqu'à Blankenberghe, sur une profondeur de deux lieues, ainsi que Namur et Thionville ; le lot des Provinces-Unies devait se composer de Hulst et le Waes, Bréda, Gueldre et Stephensweert ; le reste de la Belgique serait invité à se constituer en pays indépendant et, dans le cas où elle refuserait, elle devait être partagée : à la France revien-

(1) Henri Martin : *Histoire de France*, t. XI, p. 401.

(2) Appartenant à l'Espagne.

(3) Capefique : *Richelieu, Mazarin et la Fronde*, t. II, p. 57.

draient alors le Luxembourg, Namur, le Hainaut, l'Artois, la Flandre et le Cambrésis ; à la Hollande, Anvers, le Brabant et la côte de Flandre au-dessus de Blankenberghe (1). On le voit, si ces conditions eussent été suivies d'un plein effet, Dunkerque serait devenue française douze ou treize ans plus tôt ; mais il n'en fut pas ainsi.

Les Français, commandés par les maréchaux de Châtillon et de Brézé, avaient donné pour le 12 Mai rendez-vous aux troupes hollandaises, sous les ordres du prince d'Orange, aux environs de Rochefort-en-Ardennes. Le prince n'arrivant pas, l'armée se porta en avant, remporta, le 20 Mai, près du village d'Avein, une brillante victoire sur les Espagnols et rejoignit les Hollandais à Maestricht. Richelieu s'était bercé de l'espoir d'un soulèvement des populations ; mais les excès commis par les confédérés à la prise de Tirlemont changèrent complètement les dispositions des habitants des Pays-Bas espagnols primitivement favorables aux Alliés. Le cardinal-infant et Piccolomini profitèrent de ce revirement inattendu. Les armées, parties au printemps pleines d'enthousiasme à la conquête de la Belgique, en étaient réduites, lorsque l'hiver survint, à couvrir la Hollande.

Les opérations navales ne réussirent pas mieux et furent tout-à-fait insignifiantes. En vertu du traité du 8 Février, les flottes française et hollandaise devaient, de concert, bloquer les côtes de Flandre et nettoyer la Manche des bâtiments ennemis. On avait compté sans l'Angleterre. Charles Ier, qui avait jusqu'alors gardé la neutralité, arma une escadre pour maintenir « les prétentions imaginaires qu'il a d'être roi de la mer, » dit Richelieu (2). Il voulait que les étrangers reconnussent sa souveraineté sur le détroit et obliger leurs vaisseaux à saluer les siens. Les Hollandais étaient assurés que la France n'accepterait jamais les prétentions britanniques; comme ils ne voulaient pas rompre avec Charles Ier, ils

(1) Dumont : *Corps Diplomatique*, t. VI. p. 80.
(2) *Mémoires* de Richelieu, 2me série, t. VIII, p. 606-622.

se retirèrent et la flotte française, réduite à l'impuissance par cet abandon, dut rentrer dans les ports. C'était la première fois que l'intervention inattendue de l'Angleterre empêchait la France de s'emparer de Dunkerque ; plus tard encore, en 1652, elle jouera le même jeu pour empêcher Louis XIV de conserver cette ville et enfin, en 1656, on sait le prix qu'elle mit à son alliance quand Mazarin réclama le concours de ses troupes et de ses vaisseaux. Ne dirait-on pas que Roi ou Protecteur, le chef du gouvernement anglais prévoyait ce que Dunkerque devait devenir entre les mains de la France lorsqu'elle aurait à sa tête un Louis XIV servi par un Colbert et un Louvois ? Un jour cependant, malgré tous ces efforts, Dunkerque, par la faute même d'un prince anglais besoigneux et frivole, devait devenir définitivement française ; mais ce temps était loin encore et Richelieu, qui ne le devait pas voir, travaillait pourtant avec toute la tenacité de sa puissante énergie à donner ce port à la France.

En effet, sans jamais se laisser éblouir par le succès ou abattre par la mauvaise fortune, le grand ministre de Louis XIII poursuivait sans relâche l'exécution des projets qu'il avait une fois arrêtés. La campagne contre les Espagnols fut reprise en 1636, mais durant cette année, Richelieu eut mieux à faire qu'à songer à la conquête de Dunkerque. En 1635, l'armée française avait porté la guerre en pays ennemi ; en 1636, au contraire, les Espagnols envahirent la Picardie ; on craignit même pour la capitale, mais à la panique qui avait d'abord paralysé tous les courages succéda bientôt un élan universel de patriotisme : la situation, un moment si critique, se raffermit, partout l'ennemi fut repoussé et, à son tour, Richelieu porta vers le nord le principal effort de la campagne de 1637. Dunkerque devait être un des objectifs des opérations militaires. D'après le plan d'attaque soigneusement arrêté avec les Hollandais, au prince d'Orange incombait la mission de descendre par mer jusqu'à cette ville et de l'assiéger de concert avec un corps de troupes françaises placées sous les ordres du grand-

maître de l'artillerie La Meilleraie ; un autre corps commandé par le maréchal de Châtillon s'avancerait, pendant ce temps, dans le Luxembourg, afin de barrer le passage aux secours qui pouvaient venir d'Allemagne et de Belgique; enfin, le cardinal de La Valette avec la principale armée devait envahir le Hainaut et s'emparer du cours de la Sambre. Les dispositions paraissaient donc bien prises, mais si, en 1635, on s'était heurté contre l'opposition de l'Angleterre, en 1637, les projets de Richelieu sur Dunkerque échouèrent devant le mauvais vouloir des Hollandais. Tandis, en effet, que le cardinal de La Valette perdait un temps précieux au siège de Landrecies, les Hollandais, sous prétexte que leur flotte était gênée par des vents contraires, refusèrent de bloquer Dunkerque devant laquelle l'amiral Tromp croisait cependant depuis longtemps. Ils préféraient alors prendre Bréda pour leur compte au lieu de s'emparer de Dunkerque pour la France qui, avec un port important si proche de leur territoire, eût été pour eux un voisinage incommode. Du moment qu'il n'était plus possible d'obtenir pour l'expédition sur Dunkerque l'appui de la flotte alliée, il fallait y renoncer ; La Meilleraie fut donc dirigé vers l'armée de La Valette. Une fois encore Richelieu se voyait contraint de remettre à d'autres temps le projet qu'il avait caressé de donner à la France un port sur la Mer du Nord. Il n'eut plus le loisir de le reprendre. Pendant plusieurs années ses efforts eurent pour but la conquête de l'Artois et il mourut en 1642 avant d'avoir pu mettre à exécution son patriotique dessein. Son successeur et son élève devait le réaliser.

II.

Richelieu ne tarda pas à être suivi dans la tombe par Louis XIII (14 Mai 1643). Son successeur était un roi de moins de cinq ans. Anne d'Autriche, chargée de la Régence, confia les fonctions de premier ministre à un Italien parce que, en sa qualité d'étranger, il ne pouvait avoir d'autre intérêt que celui de son maître.

Tandis que Mazarin se débattait à l'intérieur contre les résistances factieuses de la noblesse et des Parlements, il poursuivait avec succès à l'extérieur l'exécution des projets que lui avait légués son prédécesseur et son maître. Les premiers jours du règne de Louis XIV étaient illustrés par les victoires du duc d'Enghien; celui que l'histoire salue du nom de Grand Condé gagnait, en 1643, les batailles de Rocroi (19 Mai) et de Fribourg-en-Brisgau (3 Août). L'année suivante, le principal effort se porta vers la Flandre: le duc d'Orléans, jaloux des lauriers que Condé avait recueillis, obtint le commandement nominal d'une armée que dirigeaient en réalité La Meilleraye, Rantzau et Gassion. Avec le concours d'une flotte hollandaise, il vint assiéger Gravelines qui lui ouvrit ses portes le 28 Juillet; enfin, en 1645, sous le même général, « on vist toutte l'armée de » France marcher droict au fort de Mardicque qu'ils » prirent en peu de jours. » (1)

C'est en 1644 que nous pouvons, pour la première fois, citer le nom de Colbert au sujet de Dunkerque. A peine âgé de vingt ans, Colbert était, par la protection d'un oncle, entré dans les bureaux de la guerre; il n'avait pas tardé à attirer par son intelligence et son activité l'attention du secrétaire d'Etat de ce département, le père de Louvois, Michel Le Tellier, qui le nomma commissaire aux revues dès 1640. Il y a tout lieu de croire que le futur ministre de Louis XIV remplit ses fonctions à la satisfaction complète de son chef, car nous voyons celui-ci le charger, en 1644, d'une mission délicate. La prise de Gravelines donnait à penser que Dunkerque, à son tour, ne tarderait pas à tomber au pouvoir de la France, mais on prévoyait que le siège en serait long et difficile; il était donc nécessaire d'avoir aux environs un centre d'approvisionnements et un solide point d'appui.

(1) ***Relation du Progrès et Décadence de la ville et Chastellenie de Bourbourg***, etc., ***depuis*** 1635 ***jusqu'à*** 1685 publiée dans les ***Mémoires de la Société Dunkerquoise***, en 1856, par M. de Coussemaker, p. 176.

Gravelines devait jouer alors dans les opérations militaires le rôle que Condé, en 1646, réserva à Furnes. Il fallait sur les lieux un homme sûr: Le Tellier désigna Colbert. « Se confiant en sa capacité et fidélité, » il l'envoya à Gravelines pour faire une revue sévère de la garnison et prendre les mesures qu'il jugerait utiles. (1) Il n'est pas douteux que Colbert ne borna pas sa mission aux seuls termes de son mandat : il dut s'occuper aussi de Dunkerque qui tenait (Août 1644) une place importante dans les préoccupations militaires et politiques du gouvernement français. Le futur ministre ne pouvait alors prévoir, il est vrai, la haute fortune qu'il atteindrait dans l'avenir, mais rien ne nous interdit de penser que les renseignements qu'il prit et que les impressions qu'il rapporta de son voyage ne furent pas sans influence sur les brillantes destinées réservées à Dunkerque pendant qu'il occupa le pouvoir. Quoi qu'il en soit, tandis que tout semblait indiquer pour la campagne suivante la prise de cette ville par la France, une circonstance imprévue vint reculer le dénouement; le gouverneur de Dunkerque, Ferdinand de Solis, prévenu du peu de soin que les Français mettaient à garder leur conquête, surprit la garnison du fort Mardick dont il reprit possession le 5 Décembre 1645. On voulut, l'année suivante, réparer cette perte. La principale armée française, dirigée par le duc d'Orléans, oncle du roi, s'avança vers le Nord, s'empara de Bergues, puis, de nouveau, assiégea Mardyck par terre, tandis que l'amiral Tromp le bloquait par mer. Les opérations furent, cette fois, longues et sérieuses; la place ne capitula que le 24 Août, après vingt jours de siège. Lorsque le fort Mardick eut ouvert ses portes, le duc d'Orléans, déjà fatigué de la campagne, remit le commandement au duc d'Enghien et se retira. Ce dernier s'empara de Furnes, puis conçut l'audacieux

(1) Voir ***Histoire de Colbert et de son Administration***, par Pierre Clément.—Didier, 1874, t. 1, p. 7; voir aussi ***Dépôt de la Guerre***, vol. 59, pièces 187 et 321 bis; vol. 65, pièce 393; vol. 74, pièce 265; vol. 75, pièce 53.

dessein de se rendre, avant l'hiver, maître de Dunkerque.

Le siège de 1646 a déjà été maintes fois raconté; Sarrazin et un grand nombre d'historiens ou d'auteurs de *Mémoires* en ont rapporté avec détail toutes les émouvantes péripéties. (1) Ce ne serait pas ici le lieu de les rapporter de nouveau. Il suffira de rappeler que la place, investie le 19 Septembre, fut forcée, faute de secours, d'ouvrir ses portes le 11 Octobre suivant. Les termes de la capitulation étaient, d'ailleurs, des plus honorables pour la garnison qui sortit « avec armes et » bagages, mêche allumée, balle en bouche, drapeaux » volants, tambours battants. » (2) Le maréchal de Rantzau fut nommé gouverneur et, quand il mourut, cette charge échut au comte d'Estrades, le même qui, en 1662, ambassadeur de France en Angleterre, déploya une si grande habileté dans la conclusion du traité par lequel Louis XIV acheta Dunkerque à Charles II. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Des capitulations particulières en date des 7 et 13 Octobre 1646 furent accordées « aux ecclésiastiques, » nobles, magistrats, corps et communauté de la ville et » port de Duncquerque par le ducq d'Angien (3) » puis confirmées par le roi le 30 Janvier suivant; elles portaient pour les habitants « la confirmation de leurs » franchises et privilèges tant généraux que particu- » liers... sans aucunes charges ou impositions nou- » velles, spécialement dans l'exemption de logement des » gens de guerre, de la gabelle et du sel et autres im- » positions. » (4) De plus le Magistrat fut confirmé dans

(1) Parmi ces derniers, nous citerons particulièrement Monglat et Grammont.

(2) Derode, *Histoire de Dunkerque*, chap. X, p. 204.

(3) Id, *id.*, id., id.

(4) *Privilèges de Dunkerque* publiés par MM. Zandyck et Alex. Bonvarlet. *Mémoires de la Société Dunkerquoise*, t. XVIII, p. 66 et suiv. — Il doit y avoir dans le passage cité une faute d'impression, car il est dit que la confirmation royale est du 30 Janvier 1646. On doit probablement lire 1647.

sa juridiction, et enfin un arrêt du Conseil attribua, le 9 Octobre 1647, au Parlement « la connoissance de tous » les procès civils concernant les privilèges de Dun- » kerque. »

Anne d'Autriche et Mazarin pratiquaient déjà, on le voit, la politique que, plus tard, Louis XIV suivit constamment à l'égard des villes ou des provinces conquises qu'il désirait annexer définitivement à la France. Ils avaient soin de confirmer tous leurs privilèges et souvent même ils en accordaient de nouveaux. Cette conduite présentait, il est vrai, de sérieux inconvénients, car les charges dont on était ici exempté retombaient sur ceux à qui la même faveur faisait défaut ; mais, il faut aussi le reconnaître, ces inconvénients étaient contrebalancés par de grands avantages : les villes conquises, rattachées d'abord à la France par leur intérêt particulier, ne tardaient pas à se lier à elle par des attaches que rien ensuite ne pouvait briser, et si alors, plus encore qu'aujourd'hui, *la force primait le droit,* la force essayait de se rendre *aimable*. C'est ainsi qu'un parti français se forma à Dunkerque : les deux gouverneurs s'appliquèrent à le rendre plus puissant ; Rantzau établit des religieux français dans la ville, il donna une maison aux Minimes ; mais il y a tout lieu de croire que les bons Pères mirent trop d'ardeur dans leur propagande française, car, à la reprise de Dunkerque par les Espagnols, le marquis de Leyde les expulsa : ils ne revinrent qu'en 1656.

Pendant la domination française à Dunkerque, de 1646 à 1652, les gouverneurs mirent également leurs soins à réparer les fortifications de la ville et, malgré la situation précaire des finances de l'Etat, y consacrèrent des sommes relativement considérables. C'est ce que prouve clairement une lettre adressée à Mazarin, le 8 Novembre 1652, par Colbert qui avait quitté les bureaux de la guerre pour devenir l'intendant et l'homme de confiance du ministre ; il lui disait en effet : «... Vous » devez encore avoir beaucoup de récépissés pour les for- » tifications de Dunkerque... Prenez la peine de me » les envoyer avec tous les autres papiers de cette

» nature. » (1) Ces lignes montrent une fois de plus que le trésor public et la caisse de Mazarin étaient trop souvent une seule et même chose; au milieu d'embarras sans nombre et par suite de la détresse financière de l'Etat, on puisait indifféremment dans l'une ou dans l'autre. C'eut été parfait si Mazarin n'eut pas, quand il s agissait d'argent, placé son intérêt personnel avant celui de la France, et s'il se fût résigné à courir quelques risques en échange des facilités extraordinaires qu'il trouvait à s'enrichir Malheureusement il n'en était pas ainsi.

La marine française créée par Richelieu n'avait pas été entretenue après sa mort. Comme le nombre des navires était insuffisant pour les besoins, Mazarin trouva profitable d'en acheter quelques-uns et de les mettre à la disposition du gouvernement; mais, par contre, il n'aimait pas que l'on confiât aux bâtiments qui étaient sa propriété des missions dangereuses. Aussi, lorsque, en 1651, l'amiral de Beaufort désigna un des navires du cardinal, l'*Anna*, pour porter des approvisionnements à Dunkerque, Colbert, dans l'intérêt de son maître, protesta : « Je n'ay
» pu m'empêcher, lui disait-il dans une lettre du 23 Dé-
» cembre, d'escrire mon sentiment à la cour sur cette
» affaire puisqu'on pouvoit bien prendre un autre vais-
» seau que celuy-là pour aller l'hazarder seul au secours
» de Dunkerque » (2) ; et. en effet, il y avait de grandes chances pour que l'*Anna* fût capturée par les flottes espagnoles qui croisaient dans la Manche et le Pas-de-Calais; mais on comprend combien était aléatoire pour la France la possession de Dunkerque si elle était subordonnée à

(1) Bibliothèque Nationale *Mss Baluze—Papiers des Armoires, vol.* 363, *fol.* 83, *cité* dans les *Lettres, Instructions et Mémoires* de Colbert, publiés par Pierre Clément: section *Correspondance avec Mazarin*, pièce 67.

(2) Bibliothèque Nationale *Mss Baluze — Papiers des Armoires*, vol. 363, fol. 94 ; document cité par Pierre Clément *Lettres* etc. *de Colbert :* section *Correspondance avec Mazarin*, pièce 77.

des considérations semblables. Sa nouvelle et importante conquête ne devait pas tarder, d'ailleurs, à lui être enlevée.

Depuis quelques années de graves événements s'étaient rapidement succédé à la cour de France. A Paris, les habitants, excités par le Parlement et quelques grands seigneurs, s'étaient révoltés pour obtenir le renvoi de Mazarin et la suppression des abus : ce fut la première Fronde ; mais, grâce à l'appui de Condé, les Parisiens avaient été vaincus et avaient dû traiter. Malheureusement Condé, enorgueilli par les services qu'il avait rendus, voulut se faire payer un prix tel que la régente fut obligée de le lui refuser et comme il se joignit alors aux mécontents, Mazarin le fit emprisonner ainsi que le duc de Longueville son beau-frère. Aussitôt leurs partisans se soulevèrent : pour arrêter la guerre civile Anne d'Autriche fit remettre les prisonniers en liberté, et Mazarin, qui avait été le prétexte de toutes ces intrigues, se retira à Cologne (1) d'où il continua, il est vrai, à gouverner la France. Condé était libre, mais mécontent de tout le monde ; il voyait ses ennemis entourer et guider la reine, il crut que le seul moyen de reconquérir son influence était de s'imposer et de dicter ses conditions après avoir remporté quelques victoires dans une guerre civile. Ainsi l'habile général qui avait couvert de gloire les premières années de Louis XIV, celui qui, peu de temps auparavant disait encore aux Frondeurs qui le voulaient gagner « Je m'appelle Louis de Bourbon et ne veux point ébranler les couronnes , » (2) celui-là ternit sa gloire et se démentit en levant l'étendart de la révolte. Sa tentative fut, comme l'a très-bien dit Bossuet « le dernier effort d'une liberté remuante qui alloit céder la place à l'autorité légitime (3) » ; mais, si cet effort fut infructueux

(1) Ce fut pendant cet exil que Colbert, resté à Paris, adressait à Mazarin les lettres citées plus haut.

(2) *Histoire populaire de la France*. t. III, p. 115.

(3) *Oraison funèbre de la princesse Palatine*.

dans ses conséquences immédiates, il n'en coûta pas moins indirectement fort cher à la France. Condé, vaincu à Bléneau et au combat de la Porte St-Antoine, franchit la frontière et alla offrir, lui le vainqueur de Rocroi, son épée aux Espagnols.

A la faveur des divisions intestines auxquelles la France était en proie, ceux-ci n'avaient pas tardé à regagner tout le terrain qu'ils avaient perdu en Flandre les années précédentes. Ils s'emparèrent successivement de Ypres, de Furnes, de Bergues, de Gravelines et du fort de Mardick ; puis, quand Dunkerque fut, pour ainsi dire, cernée, ils s'apprêtèrent à l'attaquer à son tour. L'Angleterre qui, à cette époque, suivait d'un œil attentif tous les événements dont le continent était le théâtre, crut le moment opportun pour intervenir. Olivier Cromwell pensa qu'il pourrait convaincre le comte d'Estrades (1) de lui livrer la ville dont il était gouverneur, moyennant un don de deux millions ; celui-ci, indigné, refusa de trahir son pays ; mais comme le Protecteur, jugeant qu'il ne pouvait payer trop cher une conquête qui eut été pour la Grande-Bretagne un nouveau Calais, offrait à Mazarin revenu depuis peu « au secours du roi, » de mettre, en échange de cette place, cinquante vaisseaux et quinze mille hommes à la disposition de la France, d'Estrades pressa le cardinal d'accepter. Les scrupules n'avaient jamais gêné Mazarin ; il était disposé à conclure le traité lorsqu'Anne d'Autriche se refusa à contracter une alliance avec celui qu'elle considérait comme le meurtrier de son beau-frère.

Cromwell devait bientôt se venger de ce dédain.

Comme le comte d'Estrades l'avait prévu, la situation des Français à Dunkerque était excessivement critique.

(1) Geoffroy, comte d'Estrades, né en 1607, avait été nommé conseiller d'état en 1639, ambassadeur en Hollande en 1646 ; il devint lieutenant-général et gouverneur de Dunkerque en 1650. Plus tard ambassadeur en Angleterre (1662-1663), en Hollande (1666), il fut nommé maréchal de France en 1675 et mourut onze ans après.

L'archiduc Léopold était venu bloquer la place ; peut-être, cependant, n'eût-elle pas été prise sans une inqualifiable agression de l'Angleterre.

A la nouvelle du péril dont Dunkerque était menacée, le duc de Vendôme reçut l'ordre de prendre la mer avec une quinzaine de vaisseaux chargés de porter des secours et des renforts au comte d'Estrades. Il faisait voile vers sa destination lorsque Cromwell, jugeant que Dunkerque était encore moins dangereuse pour la Grande-Bretagne entre les mains de l'Espagne qu'entre celles de la France, fit attaquer, sans déclaration de guerre, la flotte de Vendôme par l'amiral Blake à la tête de forces supérieures. Au moment où quelques-uns des vaisseaux français rentraient à Brest désemparés, Dunkerque ouvrait ses portes à l'archiduc Léopold (11 Septembre 1652). De nouveau le marquis de Leyde en était nommé gouverneur.

III.

Peu après cet événement, la France était pacifiée. Mazarin, sorti une seconde fois du royaume, après la fuite de Condé, pour dissiper les préventions auxquelles il était en butte, avait vu, enfin, l'opinion lui revenir, et avait pu rentrer à Paris presque en triomphateur. Mais si la situation intérieure s'était améliorée, la position, si brillante à l'extérieur quelques années auparavant, avait bien déchu.

La France était affaiblie, elle avait perdu ses précédentes conquêtes ; son meilleur général, car Turenne n'avait pas encore montré toute sa valeur, était passé à l'ennemi et, cependant, il fallait continuer la guerre. Sur ces entrefaites, Cromwell, qui avait su habilement demeurer neutre entre la France et l'Espagne, tout en violant, lorsqu'il attaqua la flotte française, le droit des gens quand son intérêt le lui conseillait, Cromwell fit proposer à Mazarin le concours de sa flotte et celui de six mille hommes commandés par lord Lockhart son neveu, à condition que Dunkerque et Mardick seraient pris et remis à l'Angleterre. Une telle alliance à de si dures conditions

répugnait au cardinal ; avant de la conclure, il se tourna vers l'Espagne ; mais les exigences des négociateurs espagnols au sujet du prince de Condé furent si excessives que l'affaire ne put aboutir. Il fallut donc écouter de nouveau le Protecteur. On accepta ses propositions qui furent converties en un traité valable pour un an et prolongé ensuite pour une durée égale (3 Novembre 1656).

On aurait tort de croire que Mazarin se décidât sans lutte et sans hésitation à une alliance avec Cromwell, lui qui écrivait avec raison « si mon langage n'est pas français, mon cœur l'est, » (1) ne se faisait pas illusion sur la sévérité avec laquelle le public jugerait sa conduite; mais il comptait sur l'avenir : « *le temps est à moi* » voilà sa devise, et il espérait bien profiter des circonstances favorables que les événements lui offriraient plus tard. En attendant il se mit en mesure d'exécuter scrupuleusement les engagements qu'il avait pris. Cependant on ne put songer encore en 1657 à attaquer Dunkerque ; il fallut se contenter de prendre le fort de Mardick qui fut livré à l'Angleterre. La France tout entière s'émut à la nouvelle de cette remise, aussi Colbert, chargé par Mazarin de lui rendre compte de l'esprit public, lui écrivait de Paris le 20 Octobre de cette année :

« Les malintentionnés et les dévôts (2) font ici courir des » bruits préjudiciables au service du Roy et contraires à la vé- » rité, entre autres que l'on a mis entre les mains des Anglois » la ville de Bourbourg, qu'ils ont chassé les prestres et les re- » ligieuses et abattu les églises et les couvents Quoique les » bien intentionnés s'efforcent de faire connaistre la fausseté » de ces bruits, il seroit toutefois bien important d'estre un » peu informé du détail de ce qui se passe pour le faire mettre » dans les gazettes et rendre la vérité plus publique et plus » connue..... (2) »

(1) *Lettre au comte Servien* (Correspondance d'Angleterre), vol. 59.

(2) Le manuscrit portait d'abord *bigots*.

(3) Bibliothèque Nationale.—*Papiers des Armoires Mss Baluze, vol.* 176, *fol.* 361; document cité par P. Clément : *Lettres* etc. *de Colbert*, section *Correspondance avec Mazarin*, pièce 156.

L'alliance de la France avec des hérétiques et des régicides avait offert aux ennemis de Mazarin une occasion de lui nuire ; ils l'avaient saisie avec empressement et Colbert s'inquiétait de leurs manœuvres. Mazarin se montrait plus calme parce qu'il n'était pas influencé comme lui et qu'il était persuadé que le traité serait utile à la France. Il répondit donc, comme il en avait l'habitude, dans une note en marge de la lettre :

« Il seroit à souhaiter qu'il n'y eût point de mal-intentionnés » et de ceux qui, sous prétexte de dévotion, sont pires que les » autres : mais ce sont des gens qu'on ne déracinera jamais et » il faut se mettre l'esprit en repos de toutes leurs extrava- » gances, tâchant de punir celles qu'on pourra. Le roi n'a remis » aux Anglois que le fort de Mardick où il n'y a personne et, » pour Bourbourg, S. M. le fait fortifier et le garde. L'on a » pris deux mille hommes de pied de toute l'armée et quatre » régiments de cavalerie qu'on y a déjà établis ; peut-être y » mettra-t-on cinq cents Anglois de ceux qui sont à la solde du » roi qui y demeureront en la même manière que firent les » autres dans le Boulonnais et ailleurs. » (1)

Élevant alors le ton, Mazarin défendait sa politique générale en invoquant l'exemple de ce qui s'était passé autrefois quand Henri IV et Richelieu avaient, comme lui, contracté des alliances avec des hérétiques, il ajoutait :

(1) La *Relation du Progrès et Décadence de la Ville et Chastellenie de Bourbourg* déjà citée (*Mémoires de la Société Dunkerquoise* 1856) vient fortifier le témoignage de Mazarin. « L'armée de France, y est - il - dit, siégea d'abord le fort de » Mardicq et le S[r] comte de Somber (Schomberg), lors lieute- » nant-général (et présentement Marissal de France) prist poste » à Bourbourcq avecq quatre à cincq mille hommes, fist de lé- » gères fortifications pour s'y maintenir pendant l'hyver lequel » passa en fort bon ordre et tenoit la millice en très-bonne dis- » cipline quoyque la moitié de la guarnison estoit des Anglois. » Il y eust fort peu de maisons abatues parmy une telle foulle » de troupes et confusion de logement dans une petytte place » pendant un hyver des plus rudes que l'on sauroit ymaginer et » en l'absence des hostes qui estoient presque tous désertés. »

« Voilà la vérité que l'on ne peut cacher et il est étrange
» que, la guerre s'étant faite près de cent ans conjointement
» avec les Hollandois, la France ait continuellement assisté
» ceux-ci pour leur faciliter la conquête de tant de places sans
» que personne en ait murmuré et qu'on crie à présent à cause
» des Anglois qui n'ont encore rien et qui sont obligés par un
» traité à des conditions plus avantageuses pour les Catholi-
» ques qu'on n'avait jamais songé à en exiger des Hollandois ni
» des Suédois en cas qu'on prît et qu'on leur donnât Dunkerque,
» comme il est aisé de le voir dans le même traité » (1).

Sans donc s'arrêter aux récriminations des « malinten-
» tionnés et des dévôts, » Mazarin ordonna à Turenne dont l'armée avait été renforcée par un corps de troupes anglaises sous les ordres de lord Lockhart, de venir attaquer Dunkerque. On sait comment cette place, investie le 26 Mai 1658, fut forcée de se rendre après que don Juan d'Autriche et le prince de Condé, venus au secours du gouverneur, eurent été vaincus à la bataille des Dunes (14 Juin) : elle ouvrit ses portes aux Alliés le 25 et Louis XIV, qui attendait à Mardick l'issue des événements, vint assister le lendemain à la sortie de la garnison. En même temps, il recevait lord Faucomberg, gendre de Cromwell, qui lui présenta, au nom du Protecteur, des félicitations au sujet de sa nouvelle conquête. N'était-ce pas là une cruelle ironie ? On ne peut certes nier que l'alliance anglaise n'ait été utile à la France dans les circonstances où elle se trouvait ; c'était néanmoins un étrange spectacle que de voir Louis XIV félicité par Cromwell d'un succès éclatant, il est vrai, mais dont il ne tirait immédiatement aucun avantage et dont l'Angleterre profitait seule. Peut-être eût-il été plus politique de la part du Protecteur d'éviter au jeune roi cette espèce d'humiliation. Louis XIV dissimula, mais avec le caractère qu'on lui connait, on doit présumer qu'il n'oublia rien et qu'aux puissants motifs qui, quatre ans plus tard,

(1) Document cité par M. Chéruel : ***Histoire de l'Administration monarchique en France*** (Paris - Dezobry, 1855), tome II, chapitre II, p. 45 et 46.

le décidèrent, malgré de lourds sacrifices financiers, à acheter Dunkerque, se joignait le désir d'effacer par un coup d'éclat l'humiliation qu'il avait subie. Il eut d'autres motifs encore, mais nous laisserons à Colbert, quand le moment sera venu, le soin de les énumérer.

Quoiqu'il en soit, Dunkerque fut immédiatement remise aux Anglais, mais, comme l'avait dit Mazarin, « à » des conditions plus avantageuses pour les Catholiques » qu'on n'avait jamais songé à en exiger des Hollandais » ni des Suédois. » En effet, « M. Lockaert, au nom du » Protecteur d'Angleterre, ayant assemblé le Magistrat » et les notables habitants à l'Hôtel-de-Ville, leur dé- » clara l'intention où était S. A. S. Mgr le Protecteur de » conserver et maintenir la ville et ses habitants dans » leurs privilèges et franchises, lesquels il confirma en » son nom et notamment dans le maintien et conserva- » tion de la Religion Catholique, Apostolique et Romaine, » dans l'exemption du logement des gens de guerre, de » la gabelle et le Magistrat dans l'exercice et conservation » de sa juridiction. (1) »

Les Anglais ne se faisaient aucune illusion sur les sentiments avec lesquels ils étaient accueillis à Dunkerque. Il pouvait y avoir dans la ville un parti espagnol ; l'Espagne possédait la contrée depuis trop longtemps pour que les habitants n'y fussent pas rattachés par une foule d'intérêts communs, par les souvenirs, par l'affection, la défense héroïque des Dunkerquois pendant les deux sièges de 1646 et de 1658 en était la preuve ; il pouvait y avoir un parti hollandais, car nos ancêtres, outre qu'ils avaient, pendant un temps, été sujets des États-Généraux, avaient avec leurs voisins de nombreuses affinités de mœurs, de langage : leurs relations commerciales et maritimes étaient également les mêmes ; enfin la France pouvait aussi compter des partisans dans la place où le maréchal de Rantzau et le comte d'Estrades s'étaient ap-

(1) *Privilèges de Dunkerque* déjà cités. — *Mémoires de la Société Dunkerquoise*, tome XVII, p. 75.

pliqués à se faire des amis ; mais tout éloignait les Dunkerquois de l'Angleterre. Celle-ci le savait bien du reste et cela paraît lui avoir importé assez peu. En prêtant à Louis XIV le concours de ses forces militaires et maritimes, Cromwell, de même que Mazarin en acceptant cette alliance, avaient, l'un et l'autre, un but immédiat et pratique : le premier voulait, par la possession de Dunkerque, avoir un pied-à-terre sur le continent, une citadelle qui pût, avec avantage, remplacer Calais perdu : le second espérait bien pouvoir, avant peu, retirer des mains de la Grande-Bretagne une place que la pression des circonstances l'avait seule contraint de lui céder. Ils se fiaient tous deux au temps ; mais, en 1658, l'Angleterre avait pour elle tous les avantages : Cromwell s'appliqua à les lui conserver.

Le Protecteur n'essaya pas de s'attirer les sympathies des habitants ; il se contenta de ne pas se les aliéner, car sa conquête était encore trop récente pour ne pas soulever dans les cœurs de tous une hostilité sourde mais profonde, attisée chaque jour par le clergé. Il appliqua ses soins d'un autre côté ; sachant que Dunkerque était un joyau envié par la Hollande, par la France et par l'Espagne, il pensa que le plus pressé était d'augmenter les défenses de la place et, en effet, pendant toute la durée de la domination anglaise à Dunkerque, on n'épargna rien pour rendre la ville inexpugnable. Le corps de la place fut amélioré; en avant du point par où la ville avait été prise, c'est-à-dire à l'Est, on établit de nombreux ouvrages extérieurs ; enfin on commença une citadelle sur l'emplacement du fort Léon détruit pendant le dernier siége. Toutes les précautions que la prudence pouvait commander avaient donc été bien prises ; mais pendant que les travaux étaient en cours d'exécution la Grande-Bretagne fut le théâtre d'événements importants.

Cromwell était mort en 1658 emportant dans la tombe les vastes desseins qu'il avait conçus pour la grandeur de sa patrie; son fils Richard qui lui succéda dans la dignité de Protecteur était incapable et timide ; au bout de quelques mois il abdiqua, et l'Angleterre, lasse de la Répu-

blique, rappela sur le trône de ses ancêtres le fils de Charles Ier (1660). Moins de deux ans après le prodigue et frivole Charles II était à bout de ressources ; il ne savait comment fournir aux dépenses de l'État et à ses dissipations personnelles. Ce fut alors que son chancelier, lord Clarendon, lui proposa de vendre Dunkerque à la France (1662).

IV.

Du jour où, à la mort de Mazarin, Louis XIV avait déclaré vouloir gouverner la France par lui-même, il avait donné une attention toute particulière au développement de la marine (1). Aussi avait-il plus d'une fois regretté le traité de 1656 et l'abandon de Dunkerque à l'Angleterre. Il accueillit donc avec empressement les premières ouvertures de Charles II. Toutefois l'opération eût été impossible si le roi de France n'avait eu alors à ses côtés un ministre qui, bien qu'au pouvoir depuis peu de temps, avait cependant réussi à mettre de l'ordre dans les finances de l'État et à lui fournir ainsi les sommes nécessaires pour l'achat de la ville importante qu'il convoitait. Ce ministre était Colbert.

Colbert, que nous avons vu commissaire aux revues en 1644, intendant et confident de Mazarin en 1657, avait été recommandé par le cardinal mourant à Louis XIV (2).

(1) On en voit une preuve frappante dans une lettre écrite le 17 Juin 1662 par Louis XIV à l'amiral de Beaufort et au vice-amiral de Neuchêse : « Vous êtes bien informés...... combien » j'ay à cœur, dit-il, le rétablissement de mes forces maritimes » et avec quel soin et quelle application j'y travaille. » [Archives de la Marine. — *Recueil de diverses Lettres*, fol. 4. — Document cité dans les *Lettres*, etc., *de Colbert*, par P. Clément, Section : *Marine et Galères*, pièce 3.]

(2) « Colbert, dit l'abbé de Choisy dans ses *Mémoires*, se vantoit que Mazarin mourant avoit dit à Louis XIV : Je vous dois » tout, Sire, mais je crois m'acquitter en quelque manière en » vous donnant Colbert. »

Le jeune roi qui avait une perspicacité extrême pour juger les hommes, l'apprécia bientôt à sa valeur. Le fils d'un marchand de Rheims devint le conseiller le plus écouté du souverain pour les matières de finances. Instigateur du procès de Fouquet, par les poursuites contre des dilapidateurs et d'autres mesures comme les réductions de rentes, il rétablit la situation du Trésor de manière à ce qu'il fût possible de traiter de l'achat de Dunkerque. Le confident de Mazarin avait su, mieux que personne, combien la remise de cette place à l'Angleterre avait coûté au patriotisme du cardinal et à l'orgueil de Louis XIV, il avait bien souvent entendu dire au premier ministre qu'il espérait, un jour, établir l'autorité royale sur cette partie de la Flandre ; l'occasion qu'offrait Charles II était trop belle pour qu'il la laissât échapper. Louis XIV et Colbert la saisirent et appliquèrent tous leurs soins à cette affaire.

Dès que lord Clarendon eût proposé au gouvernement français de lui vendre Dunkerque, vers la fin de Juillet 1662, le comte d'Estrades, ambassadeur extraordinaire de Louis XIV près de la cour de Saint - James fut averti de pousser activement les négociations. Charles II demandait douze millions de livres tournois (7 Août) tandis que Louis XIV en offrait deux. On marchanda ; Clarendon abaissa ses exigences à sept millions, Colbert monta jusqu'à quatre, et en définitive l'affaire fut réglée à cinq (11 Septembre) ; mais Charles II voulait que le payement fût fait comptant tandis que la France ne consentait à acquitter la somme qu'en plusieurs termes. La patience du comte se lassa, il se préparait à partir lorsque Colbert, prévenu, lui écrivit la lettre suivante :

« Paris, 3 Octobre 1662. »

« L'affaire que vous traitez est assurément la plus difficile à » faire réussir qui ayt jamais passé par vos mains. En l'estat » où nous sommes pour ce qui concerne les finances, je vous » assure qu'il n'y a rien de plus difficile que de trouver 2 millions de livres d'argent comptant, et encore plus de trouver » des gens qui se meslent de banque et de marchandise qui » s'obligent pour 3 millions de livres, moitié dans un an et

» moitié un an après. Aussy quelque expédient que j'aye pu
» proposer aux sieurs Simmonet, (1) ils n'ont jamais voulu y
» entendre. A leur défaut, après avoir tenté tous les moyens
» possibles, le sieur Herinx qui est, comme je crois, connu de
» vous et qui a quelque créance en moy depuis longtemps,
» moyennant les assurances que je luy ay données, est enfin
» convenu de se charger de nos affaires et de donner à M. le
» Chancelier d'Angleterre telles assurances qu'il en sera con-
» tent, soit par le moyen des mesmes banquiers de Londres qui
» ont esté nommés par mondit sieur le Chancelier, soit par le
» moyen d'autres qui seront aussy bons et mesme meilleurs. Et
» luy ayant mesme fait connaistre que le roy d'Angleterre pour-
» roit peut-estre avoir besoin qu'on luy avançast quelque par-
» tie de cet argent, il m'a dit qu'il chercheroit, par le moyen du
» crédit qu'il a icy et à Amsterdam à le satisfaire. »

« Pour exécuter toutes ces choses j'ay engagé ledit sieur
» Herinx de faire le voyage de l'Angleterre et vous aller trou-
» ver, pour convenir avec vous du tout, ne doutant point que,
» par son moyen, vous ne terminiez facilement toute cette
» affaire. »

« Je vous prie de luy donner créance sur tout ce qu'il vous
» dira sur ce sujet. En attendant je travaille à trouver les 2
» millions de livres, ce qui n'est pas trop facile. J'espère néan-
» moins y réussir en sorte que cela ne retardera pas un mo-
» ment la conclusion. » (2)

Cette lettre indiquait au comte d'Estrades la conduite qu'il avait à tenir ; elle lui recommandait de patienter et lui enseignait l'expédient qu'il devait proposer : offrir deux millions comptants et le reste en deux termes à intervalles égaux mais en billets immédiatement exigibles moyennant un escompte. C'est ce qu'il fit, et comme Charles II ne convoitait pas moins le prix du marché que Louis ne convoitait Dunkerque, le traité fut conclu le 14 Septembre. Henricx, bourgeois et banquier de la ville de Paris, vint à Londres, porteur de l'argent, comme Colbert l'annonçait, et offrit d'avancer la somme qui restait à ac-

(1) Banquiers.

(2) Document cité par M. Pierre Clément : *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Finances, Impôts, Monnaies*, pièce 200.

quitter. Henricx était un agent de Louis XIV, aussi celui-ci a-t-il pu dire dans ses Mémoires : « Je gagnai sur ce » marché 500,000 livres sans que les Anglais s'en aper» çussent. Le banquier était un homme interposé par moi » qui, faisant le payement de mes propres deniers, ne » profitait pas de la remise. » (1) Appréciant cette négociation, le célèbre historien Lingard s'écrie : « Le mo» narque français se montra trop adroit à l'égard de son » frère d'Angleterre » (2) C'est là l'expression du mécontentement général qu'éprouverènt les Anglais à la nouvelle du traité qui venait d'être conclu et des regrets que leur fit éprouver longtemps la perte de Dunkerque, car on ne pouvait blâmer la conduite du roi de France : Louis XIV était parfaitement dans son droit en spéculant sur l'impatience de Charles II.

Le marché, au moment où il se concluait, était encore presqu'ignoré du public ; pourtant l'arrivée à Londres du banquier français, le départ subit du comte d'Estrades nommé gouverneur de Dunkerque avaient éveillé l'attention des Anglais. Charles II, qui voyait s'amonceler un orage, n'eût pas été fâché de rompre le traité et, pour y parvenir, il cherchait à Henricx une foule de chicanes. Un jour le banquier se lassa, il se plaignit à Colbert des commissaires anglais et celui-ci se hâta de lui répondre à la date du 26 Novembre 1662 :

« Il est de très grande importance qu'au lieu de leur (3) tes» moigner du chagrin de toutes leurs chicanes, et de ce qu'ils » prétendent examiner tous les écus blancs les uns après les » autres, vous les invitiez vous-mesme à vérifier toutes les es» pèces parceque, si vous faisiez connaistre que vous eussiez » de l'aversion pour cette vérification, vous leur feriez naistre » encore plus d'envie de la faire d'un bout à l'autre, au lieu » qu'en la proposant vous-mesme, il est à présumer qu'eux, à

(1) *Œuvres de Louis XIV*, t. I, p. 176.

(2) *Histoire d'Angleterre*, trad. de Roujoux, t. IV, p. 34-35. — (Paris — Parent-Des Barres, 1844.)

(3) Aux commissaires.

» leur tour, s'en lasseront et qu'ainsy on pourra terminer cette
» affaire promptement. (1)

La promptitude était, en effet, plus que jamais nécessaire. Lorsque le traité fut connu du public, il se produisit dans toutes les classes une explosion de colère. Le Parlement qui, s'il eût été prévenu plus tôt, n'eût certes pas hésité à accorder à Charles II une somme de cinq millions de livres pour conserver Dunkerque, essaya d'arrêter l'exécution du traité. Il dépêcha, en toute hâte, un navire à Dunkerque pour empêcher la garnison d'abandonner la place. Heureusement il était trop tard, car ce bâtiment rencontra en mer les vaisseaux porteurs de troupes qui revenaient en Angleterre. Cependant ce n'était pas sans peine que le comte d'Estrades, nommé gouverneur de Dunkerque où il s'était aussitôt rendu, avait obtenu l'évacuation. Plus patriotes que Charles II, les soldats anglais avaient d'abord refusé d'obéir aux ordres étranges qu'ils recevaient ; il fallut pour les y décider avoir recours à une somme d'argent, « pour la » répandre entre le gouverneur et les autres officiers » majors (2) ; » mais l'argent manquait ; par patriotisme le comte d'Estrades et le grand-bailli, Pierre Faulconnier, se le procurèrent sur leur fortune personnelle.

La vente de Dunkerque par Charles II « eut le malheur » de n'être approuvée d'aucun parti et, dit Hume, fut » regardée au contraire comme une des plus fausses » mesures ou même des plus grandes taches de son rè- » gne (3) ; » mais l'homme qui eut surtout à supporter le poids de la haine générale fut le chancelier Clarendon. Les Anglais exaspérés l'accusèrent, malgré son intégrité

(1) Archives de la Marine. *Recueil de diverses Lettres*, fol. 164. Document cité par P. Clément, *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section *Finances, Impôts, Monnaies*, note de la pièce 200.

(2) Faulconnier : *Description historique de Dunkerque*, tome II, page 55.

(3) *Histoire d'Angleterre*, trad. Campenon, tome IV, p. 149, Paris — Furne, 1839.

bien connue, de s'être laissé gagner par la France : « Un » édifice qu'il entreprit de faire bâtir dans ces circons- » tances, plus magnifique qu'il ne semblait convenir à sa » maigre fortune, l'exposa beaucoup..... à la malignité » du public, comme si la corruption seule eût pu l'enri- » chir. Cette nouvelle maison fut nommée par la popu- » lace l'hôtel de Dunkerque. (1) » Ce n'est pas tout encore lorsque plus tard (1667), Charles II, cédant à la pression de l'opinion, disgràcia son chancelier malgré les services éminents qu'il avait rendus à la cause des Stuarts, Clarendon, banni à perpétuité et privé de toutes ses charges, se réfugia en France ; mais la haine populaire le poursuivit jusqu'en exil. A Évreux « des matelots anglais » l'assaillirent dans sa maison, le blessèrent dangereu- » sement et ce ne fut qu'avec peine qu'on l'arracha des » mains de ces assassins (2) ».

Nous venons de voir quels sentiments de colère et de haine éprouvèrent les Anglais à la nouvelle de la vente de Dunkerque, il est temps maintenant de montrer quelle fut l'impression produite en France lorsqu'on y apprit l'issue de la délicate négociation si habilement conduite par le comte d'Estrades et Colbert. Celui-ci, dans un important travail intitulé : *Mémoire sur les Affaires de Finances de France pour servir à l'Histoire*, qui fut rédigé en 1663, expose longuement toute l'affaire et montre combien la conquête pacifique de Dunkerque remplit la France d'orgueil, l'Europe entière d'admiration et d'étonnement. Laissons-lui la parole :

« Au mois d'Aoust de la mesme année (1662) l'ambassadeur » de Sa Majesté en Angleterre ayant vu quelque apparence » d'introduire une négociation avec le roy de la Grande-Bre- » tagne pour l'achat de la place de Dunkerque, cette négocia- » tion fut conduite si heureusement et avec tant de bonheur » pour Sa Majesté qu'enfin elle fut conclue moyennant 5 mil-

(1) Hume : *Ouvrage cité*, t. VI, p. 185.

(2) *Biographie Universelle*, t. IX, p. 609-611, art. *Clarendon*, par Walkenaer. Michaud --- Paris, 1819.

» lions de livres, et quoyque cette somme fust prodigieuse et
» qu'il parust mesme impossible de la trouver après une dissi-
» pation si extraordinaire que celle qui avait esté faite pendant
» les dernières années, nonobstant la perte du crédit intérieur
» que tout le monde publioit et assuroit, par les recherches de
» la Chambre de Justice (1) et par la suppression des rentes (2)
» et de toutes les aliénations (3), le Roy, ayant donné, par une
» conduite constante et réglée, une assurance entière à tout ce
» qu'il promettoit, trouva la somme entière qu'il avoit promise
» en payant seulement les intérests à l'avance au denier 18 (4) ;
» mais mesme refusa 1.600.000 livres qu'on luy offroit de toutes
» part outre les sommes dont il avoit besoin (5). Le roy d'An-
» gleterre ayant mis en condition que cette somme lui seroit
» payée en argent, Sa Majesté fit porter les cinq millions entiers
» en quarante - six charettes qui partirent du Louvre et furent
» escortées par les mousquetaires de Sa Majesté. (6) »

« Ce traité et son exécution a donné de l'étonnement à toute
» l'Europe et peut-estre qu'aucune action n'a tant augmenté le

(1) Tribunal extraordinaire créé en 1661 pour poursuivre les traitants ou financiers et leur faire rendre gorge. Ce fut lui qui condamna Fouquet.

(2) On sait qu'en 1662 Colbert remboursa une partie des rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Paris et pour le reste réduisit l'intérêt au denier 20 c'est-à-dire à 5 %.

La même opération fut répétée en 1664.

(3) Vers la même époque le ministre fit rentrer dans le domaine les parties qui avaient été usurpées et racheta celles qui avaient été aliénées par les administrations précédentes.

(4) 5,55 p. %.

(5) Une fois l'opération financière accomplie, Colbert, ébloui par le résultat, ne se rend plus très-bien compte de la difficulté qu'il eut à trouver de l'argent. Nous verrons tout-à-l'heure, quand nous parlerons de ses négociations avec les Etats du Languedoc qu'il eut plus de mal qu'il ne le dit à compléter la somme nécessaire.

(6) Ce passage se trouve en désaccord avec l'extrait cité plus haut des *Œuvres de Louis XIV*. Les détails dans lesquels nous sommes entrés prouvent que c'est Colbert qui se trompe ici puisque tous les témoignages disent que deux millions seulement furent payés comptant.

» respect et la vénération du nom de Sa Majesté que celle—cy.
» Aussy n'a-t-elle point d'exemple dans tous les siècles passés.
» Toute l'Europe avoit vu cette place prise en 1658, remise en-
» tre les mains des Anglais en conséquence d'un traité fait avec
» eux et quoyque tout le monde en jugeast d'une autre ma-
» nière (1), le Roy qui avoit fait faire ce traité par M. le cardinal
» Mazarin (2), jugeoit bien qu'en l'estat où estoit la maison
» d'Autriche il estoit impossible de l'obliger à faire la paix à
» des conditions raisonnables [autrement] que par la force,
» parceque l'exemple de 1648 et de 1652 luy donnoit la patience
» dans ses pertes au moins pour vingt années ; que pour par-
» venir à ce but, rien ne pouvoit tant contribuer que l'alliance
» avec l'Angleterre à laquelle l'Espagne avoit travaillé avec
» toute son application et son industrie et par des offres beau-
» coup plus avantageuses que celles que Sa Majesté pouvoit
» faire (3). Mais le bonheur du Roy, accompagné d'une excel-
» lente conduite, furent cause que l'Angleterre préféra son al-
» liance à celle de l'Espagne. En conséquence de quoy les armées
» navales, avec quelque secours de troupes qui passa en France,
» agissant de concert, donnèrent lieu à la prise de Dunkerque,
» mais mesme à beaucoup d'autres conquestes qui contraigni-
» rent enfin l'Espagne de demander et de consentir à la paix,
» et c'est chose surprenante que, dans le mesme temps que le
» premier traité avec l'Angleterre fut conclu, le roy de ce
» royaume et la reyne sa mère (4) ayant fait de grandes plaintes
» de ce traité, le cardinal Mazarin leur dit qu'il produiroit le
» restablissement dudit roy parce que la jonction des armées

(1) Nous avons vu par la lettre de Colbert du 20 Octobre 1657 et par la réponse de Mazarin quelle opposition rencontra le traité avec l'Angleterre.

(2) Colbert, par une habile flatterie, attribue ici à Louis XIV adolescent les vues politiques de Mazarin quoiqu'il sût bien que cela n'était pas.

(3) L'Espagne avait proposé à Cromwell de prendre Calais pour le compte de l'Angleterre s'il voulait conclure avec elle un traité d'alliance ; il y avait eu aussi d'autres offres moins importantes.

(4) Henriette d'Angleterre et ses fils alors réfugiés en France protestèrent contre ce traité avec les meurtriers de leur époux et père.

» dés deux nations feroit la paix avec l'Espagne et qu'ensuite la
» prétendue République d'Angleterre tomberoit d'elle-mesme et
» ne pourroit jamais soutenir la crainte qu'elle auroit des forces
» des deux roys (1) et ce pronostic qui paroissoit si esloigné de
» vraisemblance n'a pas laissé d'estre trouvé bien véritable par
» l'événement. »

« Par [suite de] la remise de cette importante place entre les
» mains des Anglois, la religion et Rome et tous les Estats ca-
» tholiques avoient blasmé cette action, et quoyqu'on conçust
» fort bien qu'elle avoit produit la paix et que tout ce bien
» qu'elle avoit causé surpassoit infiniment tout le mal qui en
» estoit arrivé ; néanmoins Sa Majesté avoit toujours un regret
» intérieur de ce préjudice qui avoit esté fait à la véritable reli-
» gion et une grande envie, quoyque sans espérance, d'y appor-
» ter quelque remède, quand Dieu, ne voulant pas qu'il manquast
» rien à sa satisfaction, donna la pensée au roy d'Angleterre
» de se défaire de cette importante place » (2).

Colbert célèbre à juste titre, dans les termes qu'on vient de lire, l'achat de Dunkerque. L'acquisition de cette ville termine, pour ainsi dire, la première période brillante du règne de Louis XIV. La paix était générale, le roi jouissait du fruit des labeurs de Richelieu et de Mazarin, il avait, depuis peu, pris lui - même la haute direction de l'État, il venait enfin, sans verser de sang, de rendre à la France une place forte qui, par son importance et sa situation, devait nécessairement lui appartenir et qui, depuis un demi-siècle, excitait la convoitise des plus grandes nations de l'Europe. Mais le Contrôleur - Général des Finances dissimule trop la difficulté qu'il eut à se procurer l'argent nécessaire pour opérer cette conquête pacifique ; les documents publiés jusqu'à ce jour ne nous permettent pas

(1) Colbert apprécie en homme du XVII[me] siècle la restauration des Stuarts.

(2) Bibliothèque nationale, ***Mss S F*** 3695 cité par P. Clément; ***Lettres***, etc., ***de Colbert***, Section ***Finances***, ***Impôts***, ***Monnaies***, pièce 14. Ce document a été également donné par M. Chéruel (ouvrage cité, t. II, p. 188 et suiv). Nous lui avions nous-même emprunté le dernier paragraphe, chap. XIII, p. 156 de l'***Histoire populaire de Dunkerque*** — Dunkerque, Liénard 1871.

de connaître en détail toutes les mesures qu'il prit, cependant nous pouvons suivre dans sa corespondance les négociations qu'il entama à ce sujet avec les États du Languedoc.

Il nous faut pour cela revenir un peu en arrière.

V.

Sous l'ancienne monarchie, les provinces de France se divisaient en deux catégories, les Pays d'États et les Pays d'Élections. « Par suite des annexions successives qui, » dit M. Pierre Clément (1), avaient fait de la France un » des royaumes les plus considérables et pourtant les » plus homogènes de l'Europe, deux régimes très-dis- » semblables étaient en vigueur dans les provinces. » D'une part les Pays d'Élection ne connaissaient de » règle que les édits royaux et de volontés que celles dont » les gouverneurs, les intendants et les autres officiers » étaient les interprètes. Plus favorisées, les provinces » annexées, grâce à des conditions plus ou moins fidèle- » ment observées, s'administraient en partie par leurs » États, chargés, de temps immémorial, de fixer l'impôt, » d'en assurer la perception, de prendre soin des routes, » des canaux, des rivières et de veiller enfin aux détails » des affaires locales. » Quels que fussent les efforts, souvent couronnés de succès, que le roi fit pour réduire les représentants locaux à l'état d'instruments entre les mains des gouverneurs, des intendants ou des commissaires royaux, il fallait néanmoins compter avec eux, surtout dans les grandes et riches provinces du midi.

Le Languedoc, en particulier, se montrait fier de ses privilèges. Ses États étaient composés des trois ordres ; les députés de la Noblesse et du Clergé auxquels on donnait le nom de *Messieurs des Hauts-Bancs*, ceux du Tiers-État, appelés peu respectueusement *Messieurs du Parterre*, s'assemblaient soit sur un point de la province, soit sur

(1) *Histoire de Colbert et de son administration*, t. I, p. 17.

un autre ; le gouverneur et les commissaires du roi indiquaient la somme d'impositions demandée par le gouvernement ; généralement elle était votée sans grand débat, mais il n'en était pas de même quand il s'agissait de fixer ce qu'on appelait le *don gratuit* qui s'ajoutait au montant des tailles ; comme les trois ordres contribuaient à l'acquittement de ce *don gratuit*, ils s'accordaient habituellement pour qu'il fût le moins élevé possible. La correspondance de Colbert nous fait assister à la négociation qu'il poursuivit activement avec les États du Languedoc en 1662 pour obtenir un *don gratuit* plus élevé que de coutume afin de payer les millions dûs aux Anglais. Ce qu'il écrivait au prince de Conti, à l'intendant Bezons et au cardinal de Bonzy, archevêque de Toulouse, il dut également le mander aux fonctionnaires du roi dans les autres Pays d'États, en Bretagne, en Bourgogne et ailleurs; il suffira donc de montrer par un seul exemple quelle ardeur il mit à se procurer les ressources nécessaires.

Le 24 Novembre les États du Languedoc se réunirent pour leur session de 1662. Les négociations relatives à l'achat de Dunkerque se terminaient alors et, comme Colbert savait bien qu'il faudrait demander d'importants sacrifices pécuniaires, il avait ordonné de les convoquer dans la petite ville de Pézénas ; là les députés seraient, pensait-il, mieux dans la main du roi, moins disposés à résister que s'ils siégeaient à Toulouse, cité d'opposition qui avait, plus que toute autre, en même temps que des traditions municipales, conservé un esprit d'indépendance. Le jour même de l'ouverture des États, le ministre écrivit à l'intendant de la province, qui était alors M. de Bezons, une lettre où on lisait :

« Le Roy part après demain pour s'en aller à Dunkerque
» donner les ordres nécessaires en suite de la remise de la
» place entre ses mains, le roy d'Agleterre en usant le plus
» obligeamment du monde et avec une civilité singulière envers
» Sa Majesté, ne voulant mesme pas qu'on délivre l'argent en
» mesme temps que l'évacuation de la place se fera, ce qui est
» une circonstance bien particulière et qui marque assez la

» déférence que les princes estrangers ont pour la personne du « Roy (1).

» J'estime estre inutile de vous répliquer les mesmes choses » que je vous ay cy devant écrites touchant l'importance de » cette acquisition (2) pour les respandre parmy l'assemblée et « disposer ceux qui la composent par des raisons si valables à » concourir unanimement pour donner au Roy des marques de « leur zèle et de l'intérest qu'ils prennent à la réunion de cette » place à l'Estat par une assistance qui puisse ayder Sa Majesté » dans la nécessité pressante de ses affaires. Vous me permet- » trez néanmoins de vous dire encore qu'elle a considéré sur » toutes choses en cette occasion le bien de la Religion en res- » tablissant l'exercice de la Catholique dans une ville où celui » de l'Hérésie n'avoit jamais esté introduit, l'ostant, pour ainsy » dire, de la terre ferme pour le renvoyer dans les isles.

» Cette considération a prévalu sur le mauvais estat où les » finances du Roy sont réduites, tant par l'épuisement d'une » longue guerre, par les dissipations du passé, que par la » stérilité qui a esté presque universelle dans toutes les par- » ties du royaume depuis que Sa Majesté a pris elle-mesme la » conduite et l'administration de ses affaires, ce qui l'a obligée » de faire un effort extrême plutost que de ne pas rendre un » service signalé à l'Église.

. . . .

. . . . . . » Je ne doute pas que vous vous serviez utile- » ment de tous ces motifs pour faire convenir ceux qui ont du » crédit dans les États d'accorder les 2 millions de livres que » Sa Majesté leur demande dont il y a 200,000 écus comptant. » Je remets cette affaire et les autres qui regardent son ser- » vice à vostre bonne conduite et à vostre prudence ordi- » naire. (3) »

(1) Nous connaissons la valeur de cette allégation et ce qu'il faut penser de la *civilité singulière de Charles II :* le ministre parle ainsi pour éblouir les États : une fois la version en circulation il dut la soutenir, de là les termes du *Mémoire* de 1663.

(2) Nous n'avons pas à ce sujet de lettre à Bezons antérieure à celle-ci.

(3) Archives de la Marine. *Recueil de diverses Lettres, folio* 177 : document cité par P. Clement : *Lettres*, etc., *de Colbert,* Section *Administration provinciale,* pièce 5.

Colbert était tellement préoccupé de se procurer les fonds dont il avait besoin et d'obtenir des États du Languedoc l'intégralité de la somme qu'il leur demandait que, six jours après (le 12 Décembre), il adressait au gouverneur de la province, le prince de Conti (1), la lettre suivante :

« Le Roy partant ce matin pour aller visiter sa nouvelle con-
» queste de Dunkerque m'a ordonné d'escrire à Vostre Altesse
» sérénissime qu'à présent que cette affaire est complétement
» achevée, que ses troupes sont dans la place et que les 5 mil-
» lions de livres ont été délivrés au roy d'Angleterre, Sa
» Majesté ayant esté obligée de retirer tous les fonds qu'elle
» avoit destinés pour ses troupes, pour les mois de Décembre,
» Janvier et Février, pour l'entretenement des maisons royales
» et pour les autres dépenses qui se payent indispensablement
» par mois (qu'elle a mieux suspendre que de laisser échapper
» une occasion si avantageuse à l'Église et si glorieuse à
» l'Estat) ; elle désire que Votre Altesse sérénissime fasse bien
» connaistre, s'il luy plaist, la grandeur et l'importance de
» cette action et la nécessité où elle réduit ses finances afin de
» convier MM. les Estats à luy accorder les 2 millions de livres
» qu'elle demande, dont il y auroit 500,000 livres comptant (2)
» pour réparer et, pour mieux dire, afin de pouvoir fournir aux
» dépenses cy dessus specifiées.

» Il me semble, Monseigneur, que si jamais les Estats ont
» eu un motif qui les ayt obligés de donner quelque marque
» extraordinaire de leur zèle et de leur passion pour le service
» du Roy; il ne peut jamais entrer en comparaison avec celuy-
» cy qui a des circonstances si grandes et si puissantes, estant
» certain qu'il n'est jamais sorty tant d'argent en une fois des
» coffres de l'Épargne ni esté fait une conqueste si utile pour
» une infinité de considérations tant au dedans qu'au dehors

(1) Frère du grand Condé, fut mêlé comme lui à tous les événements de la minorité de Louis XIV. Rentré en grâce, il devint gouverneur de Guienne, puis du Languedoc. Il mourut à Pézénas le 24 Février 1664 ; on dit que des austérités abrégèrent ses jours.

(2) Dans la lettre précédente on demandait 200,000 écus, soit 600,000 livres.

» du royaume, ainsy que Vostre Altesse en scaura beaucoup
» mieux juger que moy... » (1).

Colbert, on le voit, ne négligeait aucun détail; il faisait connaître toutes les raisons qu'on avait à faire valoir pour obtenir une somme plus importante que de coutume à cause des besoins du trésor et de l'achat de Dunkerque; quoiqu'il eût déjà estimé inutile de répéter les choses qu'il lui avait ci-devant écrites, (pour se servir de ses propres expressions), le ministre écrivait encore à l'intendant une lettre datée également du 1er Décembre et où on lisait :

« Le Roy, en partant ce matin pour aller visiter sa nouvelle
» conqueste de Dunkerque, m'a commandé de nouveau de vous
» faire scavoir de sa part que Sa Majesté s'assuroit que vous
» feriez tous vos efforts pour disposer l'assemblée à accorder
» les 2 millions demandés dont il y ayt 500,000 livres comp-
» tant, faisant connaistre à tous les députés de quelle impor-
» tance est l'acquisition d'une place si considérable, soit pour
» la Religion, soit pour la gloire et l'avantage de l'Estat; à
» quoy vous pouvez ajouster des circonstances bien particu-
» lières : que le Roy, pour fournir au roy d'Angleterre les 5
» millions de livres qu'il estoit obligé de payer par le traité de
» la remise de cette place, a non seulement employé tous les
» fonds nécessaires pour la subsistance de ses troupes, l'en-
» tretement des maisons royales et pour les dépenses indispen-
» sables auxquelles il faut pourvoir sur le champ, mais mesme
» épuisé tout le crédit qu'il pouvoit avoir.

» Il sera bon, mesme, que vous insinuiez aux députés que
» dans une occasion si utile à la Religion, si glorieuse à l'Estat
» et qui doit convier tous les sujets de Sa Majesté à luy donner
» le plus grand secours qu'ils aient jamais fait, M. le Prince (2)
» a obligé les Estats de Bourgogne à faire une avance de
» 100,000 écus comptant, ce qui est sans doute considérable
» pour une province comme la Bourgogne qui n'est pas de

(1) Archives de la Marine. *Recueil de diverses Lettres, fol.* 185; document cité par P. Clément: *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section: *Administration provinciale*, pièce 6.

(2) Le grand Condé qui était gouverneur de Bourgogne.

» l'estendue ni n'a pas en soy les avantages et les commodités
» que le Languedoc possède.... » (1)

Ni le prince de Conti, ni l'intendant n'avaient besoin de recommandations aussi pressantes pour s'efforcer de faire exécuter les ordres de la cour. Depuis que l'on était parvenu à comprimer toute indépendance dans les provinces, les gouverneurs suivaient aveuglément les ordres du roi, quant même, comme dans le cas présent, l'affaire n'aurait pas été d'une conséquence extrême. Aussi, le 8 Décembre, M. de Bezons s'empressait-il de rendre compte de ses démarches dans les termes suivants :

« Pézénas, 8 Décembre 1662.

» Hier Son Altesse (2) entra aux Etats et, après leur avoir,
» en général, demandé un secours pour le Roy, j'expliquay les
» circonstances de ce qui estoit contenu dans l'*Instruction* (3)
» et fis la demande de 2 millions 500 mil livres dont il y aurait
» 200 mil écus payables comptant. M. l'archevêque de Thou-
» louse (4) respondit fort bien et par un discours plein de
» respect pour le Roy et avec des sentiments pour la province
» qu'un homme qui est dans sa place est obligé d'avoir. Dans
» la semaine prochaine on y délibérera et cependant nous tra-
» vaillerons avec toute l'application possible à mesnager les
» choses le plus avantageusement qu'il se pourra pour la sa-
» tisfaction de Sa Majesté. » (5)

(1) Archives de la Marine. *Recueil des diverses Lettres, fol.* 188; document cité par P. Clément : *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Administration provinciale*, pièce 7.

(2) Le prince de Conti.

(3) Mémoire envoyé de Paris aux agents du gouvernement près des Etats contenant un résumé des demandes à leur adresser.

(4) L'archevêque de Toulouse qui présidait les Etats en 1662 était le cardinal Bonzi. Il occupa successivement les siéges de Béziers, de Toulouse, puis de Narbonne et, selon l'expression de St-Simon, dans ses *Mémoires*, « fut longtemps roi du Languedoc par l'autorité de sa place, son crédit à la cour et l'amour de la province. »

(5) Bibliothèque nationale. *Volumes verts de Colbert* contenant les lettres adressées à ce ministre ; document donné par Depping : *Ouvrage cité*, Section : *Etats provinciaux*, pièce 31.

Tandis que M. de Bezons rendait compte à Colbert de la séance des Etats tenue la veille et donnait les éloges qu'on vient de lire au cardinal de Bonzi, celui-ci, écrivant le même jour au ministre n'était pas en reste de compliments avec l'intendant et disait : « Mgr le prince entra » hier avec M. de Bezons et firent la demande de 2 mil- » lions 500 mil livres en termes si beaux et si obligeans » qu'ils vallent l'argent qu'ils demandent. » Puis, craignant sans doute que Colbert ne prît prétexte de la facilité avec laquelle les Etats feraient droit à la demande royale pour réclamer encore davantage, il ajoutait : « Je feray mon devoir pour porter l'affaire le » plus haut qu'il se pourra, mais la disette d'argent est » très-grande en ce pays et les denrées ont très-peu de » débit dans ce Bas Languedoc. Dans le Haut [Langue- » doc], depuis que le port de Bordeaux est ouvert, la » débite va un peu mieux. » (1)

L'affaire du don gratuit était, le président le savait bien, ce qui tenait le plus au cœur de Colbert ; aussi le voyons-nous revenir sur ce sujet trois jours plus tard et écrire à peu près dans les mêmes termes, le 11 Décembre :

« ...... J'espère qu'au plus tard Jeudy on délibérera sur l'af- » faire du Roy et j'estime, suivant les dispositions que je vois » au *parterre* que nous ferons pour le premier pas la mesme » chose que l'année passée, c'est-à-dire 1 200 mil livres. Le » grand effort sera à la seconde délibération pour les faire » passer (2) au-delà de l'année passée ; nous y ferons les der- » niers efforts. Il est vrai que le peu de débit que les denrées » ont en ce Bas-Languedoc leur est fort contraire, mais la con- » jecture d'une si belle conqueste qu'est Dunkerque pour la » Religion et pour la tranquillité publique de l'Estat mérite » bien qu'on franchisse les plus grandes difficultés..... » (3)

(1) Bibliothèque nationale. *Volumes verts de Colbert ;* document donné par Depp ng : *Ouvrage cité*, Section : *Etats provinciaux*, pièce 32.

(2) Les députés.

(3) Bibliothèque nationale, *Volumes verts de Colbert* ; document donné par Depping : *Ouvrage cité*, Section : *États provinciaux*, pièce 32.

Il faut croire que la misère était bien réelle dans la province, car Colbert qui, non content des avis donnés par les Commissaires royaux, se renseignait aussi près d'autres membres des États, recevait peu après une lettre écrite de Pézénas, par l'évêque de Mende, le 22 Décembre, et dans laquelle ce prélat disait :

« Nous opinerons demain matin pour la seconde fois sur le » don gratuit et nous le porterons à 1.600 mil liv., scavoir : » 1.400 pour le don et 200 mil pour l'achat de Dunkerque. La » province espère que S. M. se contentera de cet offre et, pour » moy, je croy que c'est tout ce qu'elle peut faire et, comme les » advis s'y sont portés sans barguigner et sans chicaner, ils » ont (1) sujet de croire que le Roy les voudra traitter avec » bonté et générosité, se contentant de leur offre et du zèle » qu'ils font paroistre pour l'honneur de son service..... »

« Je ne dois pas laisser de vous dire que M. le prince de » Conti a pris tous les soins imaginables pour faire réussir » l'affaire du don gratuit et pour le faire monter à la somme de » 1.600 mil livres en deux seules fois que l'on a opiné ; M. de » Bezons a fait aussy de son costé tout ce qu'il est accoustumé » de faire pour bien servir Sa Majesté » (2).

Le lendemain, un député de la Noblesse, le comte de Grammont, adressait à Colbert des renseignements en pleine concordance avec ceux que lui avait envoyés l'évêque de Mende. La lettre du comte était ainsi conçue :

« A Pézénas, ce 23 Décembre 1662. »

« Nous avons délibéré ce matin sur l'affaire du Roy auquel » on a accordé de la meilleure grâce qu'il est possible 1400 mil » francs pour le don gratuit et 200 mil pour Donkerque. Il fau- » dra imposer le tout, la province n'ayant plus des expédiens » pour s'aider à payer cette somme que par cette voye. Elle est » en la dernière pauvreté ayant pourtant beaucoup de denrées » qu'on ne scauroit débiter chès les estrangers, le commerce

(1) Les députés.

(2) Bibliothèque nationale. *Volumes verts de Colbert* ; document donné par Depping : *Ouvrage cité*, Section : *États provinciaux*, pièce 39.

» estant entièrement destruit. Nous espérons pourtant qu'il se
» restablira sous vostre ministère. Mgr le prince de Conti a agi
» en cette affaire de toute sa force de mesme que M. l'intendant.
» Je vous asseure que M. nostre président a tout-à-fait bien
» remply sa place et qu'on ne peust pas mieux agir qu'il a
» faict..... » (1)

A la même date du 23 Décembre le cardinal Bonzi s'empressa de rendre compte de la séance du matin, il lui écrivit :

« Nous avons fini de délibérer pour la seconde fois sur l'af-
» faire du Roy en laquelle je vous peux dire que, si vous fustes
» content du bon procédé de l'année passé, je crois que vous le
» devez estre beaucoup plus de celuy de cette année, tant parce
» que l'affaire s'est faite encore avec plus grande plénitude de
» voix, comme je vous écrivis il y a huit jours, que parce que
» des 13 qui ont manqué pas un n'alla à moins d'un million au
» lieu que l'an passé tous les opinans allèrent à 1,200 ou à 800
» mil livres seulement.

» Dans cette dernière délibération ils ont (2) partagé les 400
» mil livres d'augmentation ; ils en joignent 200 au don et 200
» qu'ils octroyent pour contribuer en quelque chose à l'acquisi-
» tion si utile et si importante de Dunkerque. La raison de
» cela est qu'il estait entré dans la teste du parterre et de quel-
» ques-uns des hauts-bancs qu'il seroit dangereux d'aller deux
» fois de suitte à 1500 mil livres de peur que la Cour ne prist
» de là occasion de se fixer tous jours à la mesme somme » (3).

Ce n'était là qu'une précaution sans importance prise par les Etats qui, impuissants à sauvegarder leur indépendance dans les grandes choses, chicanaient sur les mots, et bien que les députés n'eussent pas accordé toute la somme demandée par Colbert, laquelle était primitive-

(1) Bibliothèque nationale. *Volumes verts de Colbert* ; document donné par Depping : *Ouvrage cité* Section : *États provinciaux*, pièce 40

(2) Les députés.

(3) Bibliothèque nationale. *Volumes verts de Colbert* ; document donné par Depping : *Ouvrage cité*, Section : *États provinciaux*, pièce 42.

ment de deux millions dont cinq cent mille écus comptant, le ministre et le cardinal avaient lieu de se féliciter de la réussite de leurs efforts. Ils connaissaient parfaitement l'un et l'autre la misère de la province et ils savaient qu'elle ne pouvait pas donner plus d'un million six cent mille livres dont cent mille écus comptant et le reste en dix sommes égales avant la fin de Décembre.

Colbert, en demandant aux pays d'États des dons aussi élevés, avait, avec raison, compté sur leur patriotisme; c'est grâce à ces sacrifices qu'il put remplir promptement les obligations qu'il avait contractées vis-à-vis de l'Angleterre; mais ce n'était là qu'une partie de sa tâche: il fallait maintenant rendre Dunkerque française de cœur comme elle l'était de droit. On y parvint facilement, grâce aux mesures importantes et libérales que Louis XIV prit à l'instigation de son ministre.

VI.

A peine les troupes françaises eurent-elles pris possession de Dunkerque que Colbert indiquait déjà dans une lettre adressée à M. de Châtillon, (1) intendant des fortifications des divers projets de Louis XIV sur le port et la ville; il lui annonçait la déclaration de franchise accordée au même moment. Sa lettre, en date du 26 Novembre 1662, était ainsi conçue :

« J'ay esté bien ayse de recevoir le plan des fortifications de
» Dunkerque que vous m'avez envoyé; mais j'ay esté surpris
» de voir qu'il n'y a point de citadelle, ni même de moyen d'y
» en faire une de la manière que le plan est dressé. (2) Je vous

(1) Pierre de Louvigny de Châtillon fut d'abord ingénieur, puis intendant des fortifications des provinces d'Artois, de Picardie, de Flandre, de Champagne, de Luxembourg et des Trois Evêchés. Etant mort en 1668, son neveu lui succéda dans sa charge.

(2) Le plan devait être mal fait puisqu'une citadelle avait été construite sur l'emplacement du fort Léon.

» prie d'examiner le plus diligemment que vous pourrez à
» combien se monteroit l'achèvement des ouvrages qui sont
» commencés et d'en faire des plans fort exacts avec des devis
» et estimations d'ouvrages.

» Aussytost que le Roy sera arrivé à Dunkerque, Sa Majesté
» vous fera raisonner sur toute cette fortification et il vous
» importe beaucoup de la bien satisfaire sur toutes les ques-
» tions qu'elle vous fera.

» Le Roy a désiré que j'y envoyasse (1) M. Nacquart, non-
» seulement pour y estre juge de l'Amirauté, mais mesme
» pour y prendre soin de toutes les dépenses à faire pour les
» fortifications. Le sieur Blondeau (2) y sera aussy et assuré-
» ment, lorsqu'on aura bien concerté toutes choses et que le
» Roy aura pris résolution de ce qu'il y aura à faire, vous
» pourrez vous confier de (3) l'exécution à ces deux personnes,
» vous conjurant de faire un plan topographique des environs
» de Dunkerque pendant que vous y séjournerez. »

» Le Roy donnera de l'argent pour commencer à acheter de
» bonne heure les matériaux nécessaires afin de continuer les
» fortifications.

» J'ay fait escrire au sieur Renier-Jausse d'Amsterdam, (4)
» afin de se rendre (5) diligemment à Dunkerque et que vous
» examiniez ensemble tout ce qui se pourra faire tant à la
» Fosse de Mardick qu'au hâvre de Dunkerque, lequel il faut
» rendre, s'il se peut, un des meilleurs ports de l'Océan, à
» quoy il est nécessaire que vous vous appliquiez avec votre
» zèle ordinaire.

» Le Roy a résolu d'affranchir le port et la ville de Dun-
» kerque de toutes sortes de droits et imposts afin d'y attirer
» le commerce. » (6)

On voit par cette lettre importante à quel point Colbert

(1) A Dunkerque.

(2) Ingénieur.

(3) Pour.

(4) Ingénieur.

(5) Qu'il se rende.

(6) Archives de la Marine : *Recueil de diverses Lettres, fol.* 181 ; document cité par P. Clément : *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Fortifications*, pièce 3.

se préoccupait de Dunkerque et comment, dès les premiers jours de la domination française, il avait déjà arrêté au sujet de la ville tous les projets qu'il ne fit que développer plus tard. Il était d'ailleurs certain d'obtenir toujours à cet égard l'assentiment de Louis XIV qui ne cessa de considérer l'achat de Dunkerque comme une des actions les plus glorieuses de son règne, car elle effaçait une des taches les plus fâcheuses de sa minorité.

Le roi voulut jouir lui-même de son triomphe; il partit le 1er Décembre « pour aller visiter sa nouvelle » conquête de Dunkerque, » où il arriva le lendemain. Il était porteur d'une déclaration promulguée quelques jours auparavant et bien faite pour justifier l'enthousiasme réel avec lequel les habitants accueillirent leur souverain. Par un acte de haute politique, Louis XIV leur accorda la franchise de leur port, ainsi que Colbert, qui, du reste, fut l'instigateur de cette mesure libérale, l'avait annoncé à Chatillon. (1)

(1) La déclaration de franchise est certainement due à Colbert, ainsi qu'on peut s'en convaincre en comparant aux lettres déjà citées du ministre le passage suivant :

« Nous avons été obligés, est-il dit dans la déclaration, de » joindre nos armes à celles d'Angleterre et en conséquence de » livrer en leurs mains [celles des Anglais] la ville de Dunkerque conquise par nos communes forces. Nous avons » depuis estimé que nous ne pouvions rien faire de plus glorieux pour nous, de plus considérable pour le bien de la » chrétienté, l'affermissement de la paix entre les couronnes, » le repos et la tranquillité de nos sujets, la sûreté et le rétablissement du commerce que de retirer cette importante » place des mains de l'étranger et en même temps y établir le » seul exercice de la Religion Catholique, Apostolique et » Romaine, et y rendre le commerce plus florissant et plus » abondant qu'il n'a jamais été... et comme l'un des plus grands » fruits que nous nous sommes promis de cette acquisition » consiste au rétablissement du commerce et qu'il importe, à » cet effet, de rendre à cette place, autrefois si fameuse parmi » les négociants, son ancienne réputation, à convier toutes les » nations d'y venir trafiquer, nous avons résolu de la remettre

Nous sommes en droit de croire que l'accueil fait à Louis XIV toucha profondément ce monarque, car, après être demeuré deux jours dans la ville, il était résolu, en partant pour Calais le 4 Décembre, à accorder d'autres faveurs encore aux Dunkerquois. L'effet de la munificence royale ne se fit pas longtemps attendre, et si la franchise du port fut le plus important des priviléges de Dunkerque, ce ne fut pas le seul, d'autres vinrent bientôt le compléter.

Citons quelques-unes de ces mesures libérales.

Dès son incorporation à la France, Dunkerque fut immédiatement placée au nombre des *Pays de franc salé*, c'est-à-dire de ceux qui étaient exempts de gabelle ; un peu plus tard, au moment où Colbert, par son tarif de 1664, essayait de ramener quelque uniformité dans les droits de douane, la ville, en vertu de sa franchise, fut mise parmi les *Provinces réputées étrangères*. Les pays que comprenait cette catégorie « étaient, en effet, com-
» plètement assimilés aux pays étrangers avec lesquels
» ils commerçaient librement sans payer aucun droit.
» Par la même raison, les marchandises qu'ils expé-
» diaient dans les autres provinces étaient considérées
» comme venant de l'étranger, et celles qu'ils y ache-

» non-seulement dans tous les priviléges dont elle a cy devant
» joui, mais encore de lui accorder toutes les autres franchises,
» exemptions et immunités dont jouissent les villes les plus
» florissantes.

» A ces causes... nous avons maintenu et gardé et par ces
» présentes signées de notre main maintenons et gardons
» ladite ville de Dunkerque, port, hâvre et les habitants
» d'icelle en tous les droits, priviléges, franchises, exemptions
» et libertés dont ils jouissaient auparavant et depuis la décla-
» ration de guerre. Voulons et nous plait que tous, marchands,
» négociants et trafiquants, de quelque nation qu'ils soient, y
» puissent aborder en toute sûreté et décharger, vendre et
» débiter leurs marchandises franchement et quittement géné-
» ralement de tous droits d'entrée, foraine, domaniale, et tous
» autres de quelque nature et qualité qu'ils soient sans aucuns
» excepter ni réserver. »

» taient acquittaient en entrant sur leur territoire le
» même droit que si elles eussent été apportées de l'étran-
» ger. » (1) Enfin le roi renonça sur le territoire de Dunkerque au *droit d'aubaine*, d'après lequel il pouvait saisir l'héritage de tout étranger mort en France (2) ; plus tard, lors de l'organisation du *système des classes*, les marins dunkerquois, par un privilége spécial qui était, en même temps, un hommage aux services qu'ils rendaient, ne furent pas portés sur les registres de *l'inscription maritime*.

On le voit, le voyage de Louis XIV à Dunkerque en 1662 eut pour la ville les plus heureux résultats, car le roi conserva toujours de cette première visite une impression favorable qui ne fit que se fortifier dans ses voyages subséquents. On peut dire avec raison que Dunkerque fut le port préféré du grand roi. Si, plus tard, il fut, malgré lui, obligé de porter atteinte aux priviléges qu'il lui avait accordés, il chercha toujours à atténuer ces coups et il resta fidèle aux Dunkerquois dans sa bonne comme dans sa mauvaise fortune. Ceux-ci ne se montrèrent pas ingrats, et il est difficile de voir une ville où l'administration française s'établit plus aisément. La politique habile de Louis XIV et de ses ministres, mais surtout de Colbert, ne fut pas sans influence sur ce résultat. C'est au développement de cette politique qu'il nous faut maintenant assister.

VII.

Au moment de son incorporation à la France, Dunkerque et son territoire se trouvaient, pour ainsi dire, isolés en pays ennemi. Furnes, Bergues, Lille, Douai, appartenaient à l'Espagne. On fut donc contraint d'établir pour la nouvelle conquête une administration spé-

(1) P. Clément : *Histoire de Colbert et de son Administration*, t. I, chap. XIII, p. 291-292.

(2) En 1669.

ciale. Colbert remit la direction des affaires civiles à un sieur Nacquart qui, sous le titre modeste de juge de l'Amirauté, fut revêtu d'attributions fort étendues, ainsi qu'on a pu le voir dans la lettre adressée à l'intendant des fortifications de Châtillon. Ce Nacquart fut l'homme de confiance de Colbert qui l'avait vu à l'œuvre près de lui lorsqu'il était au service de Mazarin. Le choix était heureux, car nous verrons ce personnage faire toujours preuve d'intelligence et de zèle, malgré les difficultés nombreuses qui venaient souvent bien moins des habitants eux-mêmes que des autorités militaires placées plus directement sous la dépendance de Louvois.

Une des premières affaires importantes que Nacquart eut à traiter souleva un conflit avec le Magistrat. En dépit de la Franchise, il avait été perçu sur certaines denrées des droits dont le montant était destiné pour les deux tiers à l'entretien du port, conformément à des lettres patentes données par le roi d'Espagne à la date du 30 Novembre 1640 et pour le dernier au payement d'une rente de 11,700 livres. Cet octroi portait une atteinte sérieuse aux avantages du port-franc, Nacquart voulut le supprimer ; mais le Magistrat, contrairement à ses propres intérêts, se plaignit et écrivit à Colbert la lettre suivante :

« Dunkerque, 5 Février 1663.

» Comme nous venons d'apprendre que S. M. seroit inten-
» tionnée, pour bénéficier cette ville, de faire diminuer les
» droicts d'octroy et des accises de la ville, nous nous trou-
» vons obligez de remonstrer à V. Exc. que lesdicts droicts
» sont les unicques moyens que la ville at pour subvenir à
» touttes ses necessitez, tant pour réparer l'hâvre, les testes
» de mer, les écluses, la caye [le quai] et aultres ouvrages de
» la ville qui sont maintenant en si pauvre estat et en si
» grande ruine que les susdits droicts ne seront capables
» pour les réparer que pour payer les rentes que la ville doibt
» en grand nombre à plusieurs personnes (1) et lesquelles sont

(1) Il faut lire : « Que les susdicts droits ne seront *pas capables de suffire tant* pour les réparer que pour etc. »

» spécialement affectées et hipotéquées sur lesdicts droicts,
» comme aussy pour rembourser nostre présent trésorier,
» lequel a desjà déboursé de ses propres deniers à la nécessité
» de la ville plus de 9,000#, et plusieurs de ses prédécesseurs
» doibvent avoir de la ville pour closture de leur compte plus
» de 40,000#, par dessus plusieurs manouvriers qui doibvent
» avoir de la ville, tant pour leur travail que pour livraison
» de matériaux, plus de 30,000# et que la ville est derechef en
» débours [de] plus de 5,000# pour l'achat de licts, draps, cou-
» vertes, couches, tables, bancqs et aultres ustensiles pour la
» fourniture des soldats de cette garnison qui sont à présent
» tous logez ès baraques des quartiers, de sorte que ladicte
» diminution desdicts droicts n'apporteroit aulcun bénéfice à
» la ville ni aucune augmentation au commerce, mais au con-
» traire (soubz très-humble correction) mettroit icelle du tout
» hors de crédit et en totale ruine, car, puisque le total desdicts
» droicts n'a esté bastant ni suffisant pour satisfaire auxdictes
» charges et nécessitez inexcusables de ladicte ville, comment
» vouldroit-on à présent satisfaire [à ces nécessités en le ré-
» duisant à] la moitié? Et par-dessus ce, est notamment à con-
» sidérer que ledict droict d'octroy ne rend à présent, par
» faulte de commerce, quasi rien et pas la 10e part qu'il a
» rendu cy devant et que lesdictes accyses ne rendent à pré-
» sent aussy que le tiers de ce qu'elles ont rendu au temps des
» Anglois à cause de la petite consomption [consommation] et
» [le faible] débit des breuvages nommement de la bière et
» pour laquelle faire augmenter (1) [nous] avons diminué les
» dictes accyses sur la bière d'un quart pour tant plus accom-
» moder tous les habitants de la ville ; et, nonobstant ce, s'il
» plairoit [plaisait] à S. M. par forme d'assay [essai] et par pro-
» vision, de faire diminuer les droicts d'octroy d'un tiers pour
» tant plus attirer le commerce et rendre ceste hâvre recom-
» mandable aux traficquans, nous voulons espérer que, par
» l'abondance de marchandises, sera suppléée la petitesse des
» dicts droicts en cas d'augmentation de commerce. Ce que
» prions en toute humilité V. Exc. de vouloir considérer fa-
» vorablement et en informer S. M. afin que lesdicts droicts
» d'accise ne soient pas diminués, mais que la ville puisse
» jouir desdicts droicts comme à présent et de toute anchien-
» neté elle a jouy pour subvenir à touttes ses necessitez inex-
» cusables et que, par provision et jusques à aultre ordre de

(1) La consommation.

» S. M., ledict droict d'octroy puisse estre diminué d'un tiers » au plus grand service de S. M. et du publicq et maintien de » ladicte ville... (1) »

Cette lettre peint sous les plus sombres couleurs la situation financière de Dunkerque, mais les échevins faisaient le tableau plus noir encore qu'il n'était en réalité, puisqu'ils affirmaient dans les premières lignes de leur missive que toute diminution du droit d'octroi amènerait irrévocablement une banqueroute et qu'ils proposaient ensuite de le réduire d'un tiers. Colbert, bien renseigné par Nacquart, tint bon; le Magistrat ne cédait pas non plus; les négociations furent donc fort longues. Enfin le 7 Mai 1665, le roi rendit un arrêt ordonnant « qu'à l'avenir, dit un document sur les privi- » lèges de Dunkerque, il ne sera fait aucune levée de » deniers sur les marchandises entrant et sortant du » port de Dunkerque soit par forme d'octroy ou autre- » ment et, pour remplacer le fonds qui étoit affecté sur » ledit octroy pour l'entretien des jettées dudit port et » quay de Dunkerque, veut S. M. qu'il soit imposé et » levé annuellement sur chaque mesure de terre des » villages du territoire une taxe de 12 sols et les deniers » qui en proviendront employés à l'entretenement dudit » port et hâvre et autres dépenses, ainsi qu'il sera or- » donné par S. M. » (2)

Si, toutefois, Colbert résistait dans cette affaire aux prétentions inadmissibles du Magistrat et ne cédait à quelques-unes de ses demandes qu'après de longues négociations, d'autre part il n'épargnait rien pour accroître la prospérité de Dunkerque et favoriser ses habitants quand il jugeait que leurs réclamations n'étaient pas en désaccord avec la franchise. Par exemple, et conformé-

(1) Bibliothèque nationale, *Volumes verts de Colbert*; document donné par Depping : *Ouvrage cité*, Section : *Affaires municipales et communales*, pièce 29.

(2) *Privilèges de Dunkerque* déjà cités. *Mém. de la Société Dunkerquoise*, t. XVII, p. 77.

ment à d'anciens priviléges de la ville, les étrangers continuèrent à pouvoir se faire admettre au nombre des bourgeois après avoir habité Dunkerque un an et un jour; non-seulement on chercha à y fixer ainsi définitivement ceux que le commerce y attirait, mais encore Colbert s'efforçait d'en amener de nouveaux. Lorsqu'il s'agissait de développer le commerce, le ministre ne partageait pas les passions de ses contemporains contre les Juifs et les hérétiques; ce fut lui qui conçut le premier la pensée, mise seulement à exécution, bien plus tard, par Louis XVI, d'autoriser douze cents anabaptistes, la plupart pêcheurs de morues et de harengs, à s'établir à Dunkerque: « Sa Majesté, disait-il dans une lettre du » 23 Juin 1663, ordonnera s'il lui plaît, si on écoutera » cette proposition. » (1) Il ne paraît pas que l'affaire ait eu de suite.

Colbert savait combien il était important, pour affermir la domination française dans les villes nouvellement conquises, d'empêcher toutes les vexations et surtout l'arbitraire dans la levée des impôts, arbitraire d'autant plus facile à exercer que dans les premiers temps, les attributions des différents fonctionnaires n'étaient pas parfaitement définies. On le voit sans cesse préoccupé d'affaires de ce genre. Ainsi dans une note en date du 26 Juin 1663 et intitulée : *Mémoire de différentes affaires dont Monsieur veut parler au Roy*, on lit : « Le sieur Nacquart » écrit qu'il seroit nécessaire que Sa Majesté ordonnast à » M. Courtin (2) avant qu'il parte, de s'informer exacte- » ment des levées que les gouverneurs de Dunkerque et

(1) P. Clément, *Histoire de Colbert et de son Administration*, t. II, chap. XXX, p. 398.

(2) Honoré Courtin, d'abord Conseiller au Parlement de Rouen, accompagna le comte d'Avaux au congrès de Munster, puis fut Intendant d'Artois, province à laquelle Dunkerque fut d'abord rattachée. Il venait d'être envoyé en Danemark pour conclure un traité de commerce. A son retour Courtin reprit ses fonctions d'Intendant et fut ensuite chargé de plusieurs missions diplomatiques importantes. Il mourut en 1685.

» de Gravelines font dans l'estendue des dits gouverne-
» ments soit sur les personnes, soit sur les fonds et mar-
» chandises et mesme d'interdire auxdits gouverneurs la
» connoissance de la levée d'aucuns deniers soit en cette
» qualité soit comme baillis ou chefs de justice. » (1)

La châtellenie de Bourbourg placée entre Dunkerque et Gravelines était particulièrement écrasée. Un arrêt d'abonnement, c'est-à-dire un traité qui fixait à forfait le taux annuel d'une imposition, avait été conclu pour son territoire et comme les gouverneurs de Dunkerque et de Gravelines prétendaient avoir tous les deux mission de le défendre, ils exigeaient l'un et l'autre une part importante des impôts perçus. Nacquart prit en main la défense des habitants de la châtellenie et se plaignit à Colbert; mais comme le marquis de Montpezat, gouverneur de Gravelines, (2) était très-puissant à la cour, Nacquart redouta, si l'on faisait connaître l'auteur de ces plaintes, de s'attirer l'inimitié du marquis et il pria Colbert de ne pas le nommer. Le ministre répondit aussitôt (3 Avril 1663) : « L'on empeschera par des voyes qui ne vous
» commettront en aucune manière avec M. de Montpezat
» qu'il ordonne des levées dans la chastellenie de Bour-
» bourg pour les réparations de Gravelines..... » (3)

Le 24 Avril, Colbert, revenant encore à la charge et pressé de faire rendre justice aux habitants de Bourbourg écrivait de nouveau à Nacquart qui est qualifié de Lieutenant général de l'Amirauté de Dunkerque :

« Quant à l'arrest d'abonnement dont vous me parlez qui a
» esté rendu à l'esgard de la chastellenie de Bourbourg et au
» mauvais usage qui se fait des deniers levés en conséquence

(1) Archives de la Marine. *Recueil de diverses Lettres*, fol. 75; document cité par P. Clément. *Lettres* etc. *de Colbert*, Section: *Commerce*, pièce 8 (note).

(2) Il fut tué au siége de Luxembourg.

(3) Archives de la Marine. *Recueil de diverses Lettres*, fol. 5; document cité par P Clément. *Lettres* etc. *de Colbert*, Section: *Commerce*, pièce 8 (note).

» dudict arrest, il est préférable de m'en envoyer une copie et » mesme de la répartition qui a esté faite de ces impositions » l'année dernière afin que je puisse pareillement éclairer cette » matière et faire exécuter la résolution prise par le Roy de ne » laisser, en quelque manière que ce soit, l'administration de » ces sortes de deniers ni au gouverneur de Gravelines ni à » celui de Dunkerque. » (1)

On voit par ce passage avec quelle vive sollicitude Colbert surveillait la gestion financière dans les provinces. Aimant l'ordre et la justice, il mettait surtout ses soins à poursuivre activement les percepteurs d'impôts qui abusaient de leurs fonctions pour s'enrichir aux dépens des populations et de l'Etat ; mais il y mettait une ardeur encore plus vive lorsque les délits avaient été commis sur les frontières et que les plaintes des habitants colportées à l'étranger pouvaient nuire hors du territoire à la réputation de Louis XIV. On voit un exemple de sa sévérité à cet égard en 1664. Un élu de Roie s'était rendu coupable de concussion. L'intendant Courtin reçut l'ordre de punir et Nacquart lui fut adjoint, moins peut-être pour l'assister que pour qu'il put, en connaissance de cause, vanter, à son retour, aux Dunkerquois la justice du roi. Le 11 Juin, l'intendant rendait compte de sa mission dans une lettre datée d'Arras. Il s'exprimait en ces termes :

« ..... Le voyage que j'ai fait à Roie sera suivi, comme je » l'espère, d'un exemple qui sera d'un grand éclat dans toute » la Picardie et qui fera connaistre aux peuples que S. M. veut » qu'on leur rende justice à l'advenir. (2)

De son côté, à peine revenu à Dunkerque, Nacquart écrivait au ministre le surlendemain :

« Pour vous rendre compte de mon voyage, je suis passé à

(1) Archives de la Marine, *Recueil de diverses Lettres*, fol. 16; document cité par P. Clément : *Lettres* etc. *de Colbert*, Section : *Commerce*, pièce 8.

(2) Bibliothèque nationale. *Volumes verts de Colbert ;* document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Justice*, pièce 16.

» Roye où M. Courtin avoit esté informer avec M. le lieutenant
» particulier d'Amiens contre le lieutenant général et un esleu,
» lesquels ont fait quantité de concussions. C'est beaucoup
» que de commencer; l'espérance qu'ont les peuples d'en voir
» la punition faict desjà beaucoup de bruict en Picardie » (1)

Il y avait un autre moyen d'influence que l'administration sous le règne de Louis XIV n'avait garde de négliger. Quoiqu'elle fit tous ses efforts pour réduire les priviléges municipaux des différentes villes dès qu'ils lui semblaient gênants, elle affichait pour ceux qui subsistaient encore la plus grande déférence. Il ne restait plus presque partout que l'ombre des antiques libertés municipales, restreintes pour la plupart à des cérémonies d'apparat, mais auxquelles les bourgeois tenaient d'autant plus qu'ils étaient plus près de les perdre. Le gouvernement leur laissait ainsi une satisfaction d'amour-propre et cette politique habile lui attirait bien des sympathies. Les ménagements pour les priviléges locaux étaient particulièrement fréquents dans les provinces frontières. On en voit une preuve dans le passage suivant d'une lettre de Courtin datée d'Arras le 21 Mai 1664. Cet intendant disait à Colbert :

« J'ay fait icy de nouveaux magistrats selon l'usage qui
» s'observoit avant la déclaration de la dernière guerre. Tout
» le peuple de cette ville en a témoigné une extrême joie et je
» vous peux asseurer qu'il a crié Vive le Roy de très-bon
» cœur. J'ay fait la chose avec tout l'esclat qui estoit néces-
» saire pour un exemple qui produira sans doute de très-bons
» effets dans toutes les villes des Pays-Bas... » (2).

Si l'on se conduisait de la sorte au sujet de vieilles coutumes sans importance, comment agissait-on donc lorsque des priviléges récents accordés par Louis XIV

(1) Bibliothèque nationale. *Volumes verts de Colbert;* document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Justice*, pièce 17.

(2) Bibliothèque nationale. *Volumes verts de Colbert;* document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Affaires communales et municipales*, pièce 43.

lui-même étaient mis en question? Alors Colbert intervenait en personne, surtout lorsque l'atteinte portée à ces privilèges pouvait être nuisible au commerce. C'est ce qui arriva en 1663 au sujet de Dunkerque. Quoique cette ville fût devenue française, les préposés de la *Prévôté de Nantes* continuaient à vouloir considérer les bâtiments dunkerquois comme navires étrangers et à exiger d'eux, en conséquence, un droit de 50 sols par tonneau. Nacquart se fit l'interprête des plaintes de ses administrés près du ministre qui lui répondit aussitôt dans une lettre du 23 Avril 1663 dont nous avons déjà cité un fragment :

« Pour ce qui est de la plainte que vous avez faite pour le » Magistrat que l'on fait payer à Nantes le droit de 50 sols par » tonneau aux vaisseaux de Dunkerque, c'est assurément » contre l'intention du Roy, puisqu'elle est que les habitants » de Dunkerque jouissent des mesmes privilèges que ses » autres sujets. Pour éviter de pareils inconvénients à l'avenir, » il sera à propos que les patrons des vaisseaux dunkerquois » portent des certificats comme [prouvant que] lesdits vais- » seaux leur appartiennent. Quant à la restitution de ce qui a » esté exigé pour ce droit par le passé, il n'y a pas lieu de le » prétendre ; si à l'avenir cela arrivoit encore, il faudroit pré- » senter une requeste au conseil où lesdits marchands trouve- » roient toute sorte de faveur et de protection. » (1)

Colbert, dans sa sollicitude, ne se bornait pas seulement à favoriser tel ou tel port. Il faisait tout ce qu'il dépendait de lui pour que tous vissent leurs relations commerciales s'étendre et se développer. C'est pour atteindre ce but de ses constants efforts qu'il chargea, en 1664, le meilleur ingénieur que possédât alors la France, le chevalier de Clerville, de faire la revue générale de toutes les côtes du littoral. La réputation du chevalier de Clerville a été éclipsée par la grande renommée de Vauban ; mais alors que Vauban était encore presque

(1) Archives de la Marine. ***Recueil de diverses Lettres, fol.*** 16; document cité par P. Clément : ***Lettres***, etc., ***de Colbert***, Section : *Commerce*, pièce 8.

inconnu, Clerville avait rendu, soit comme officier du génie, soit comme ingénieur, d'importants services dont il fut mal récompensé. Commissaire général des Fortifications avant Vauban, il essaya longtemps de lutter contre l'influence toujours croissante de son jeune rival; ayant dû céder à la fin, il se retira mécontent à l'île d'Oléron dont il était gouverneur, et mourut en 1677, à l'âge de soixante ans. Les papiers de Colbert contiennent, ainsi que le Dépôt de la Guerre et celui des Fortifications, un grand nombre de lettres et de mémoires du chevalier de Clerville; nous citerons particulièrement un *Discours des causes du siège de Dunkerque et de ce qui s'y est passé de notable*. (1) Ce mémoire est inédit. Il en est de même, en grande partie du moins, d'un rapport que Clerville adressa à Colbert en 1664, à la suite de la mission dont il avait été chargé (2) Il ne nous est donc pas possible de mentionner ici l'opinion du Commissaire général des Fortifications sur Dunkerque, mais, à défaut de détails circonstanciés qui nous manquent, un fragment de lettre de Clerville prouve que les Dunkerquois étaient tout disposés à rendre plus fréquentes et plus nombreuses les relations commerciales de la France avec les contrées septentrionales de l'Europe. Dans cette lettre

(1) Ce *Discours* dont la publication présenterait le plus grand intérêt pour notre histoire locale se trouve à la Bibliothèque nationale. *Papiers de Colbert*. Mss S F 135.

(2) La partie du rapport qui regarde Rouen a été publiée par M. Dareste de la Chavanne dans son *Histoire de l'Administration en France* (Paris. — Guillaumin, 1848), t. II, p. 373 et suiv. aux pièces justificatives. Le titre exact de ce mémoire est ainsi conçu : *Rapport que faict le chevalier de Clerville des observations générales et particulières qu'il a faictes dans le voyage qui lui a été ordonné par le roy pour la visite des ports et costes maritimes de Picardie et de Normandie aussy bien que pour les choses qui regarderoient le restablissement du commerce*. Il se trouve à la Bibliothèque nationale. *Fonds des Cinq Cents de Colbert*, n° 204. *Avis sur le commerce*. On voit par là quelles abondantes richesses contiennent encore pour les historiens locaux les archives des ministères et les bibliothèques publiques. C'est une source à laquelle on n'a pas assez puisé.

écrite, durant sa tournée d'inspection à Rouen, le 18 Mai 1663, Clerville disait :

« ...... Mais comme j'ay remarqué dans tout le cours de mon
» voyage que les marchands et les maistres des navires de cha-
» que port ont de certains commerces particuliers pour lesquels
» ils sont plus ou moins portés, ou plus enclins, ou plus atta-
» chés par quelques intérests qu'ils n'ont pas pour les autres ;
» je prendray la liberté de vous dire..... que je n'ay pas ren-
» contré (à la réserve d'un nommé Deslandes habitant Dieppe)
» aulcuns négocians bien disposés au commerce du Nord que
» ceux de Dunkerque, de Calais et de Boulogne..... (1) »

C'est un renseignement que Colbert n'oubliera pas et qu'il mettra plus tard à profit car, lorsqu'il s'agira de fonder, en 1669, la Compagnie du Nord, Dunkerque deviendra un des dépôts les plus importants de cette Société commerciale, inaugurée sous de si brillants auspices, et qui échoua, comme tant d'autres, si misérablement. D'ailleurs, en attendant que l'on entreprît les grands travaux qui devaient s'exécuter bientôt à Dunkerque, cette ville était déjà l'objet des préoccupations des ingénieurs. Ainsi Châtillon qui avait accompagné Clerville dans sa tournée, écrivait à Colbert, le 26 Décembre, de Rouen :

« Nous arrivâmes avant-hier icy ayant visité très-exactement
» toutte la coste depuis Dunkerc sans rien obmettre de ce qui
» se pourroit faire au desseing d'avoir des hâvres. Jusqu'ici
» nous n'avons rien trouvé de mieux préparé que Dunkerc, les
» autres ports de Calais, Boullogne, Dieppes estant à main-
» tenir par des ouvrages ordinaires comme aussy le Hâvre de
» Grâce..... » (2)

(1) Bibliothèque nationale, *Volumes verts de Colbert* ; document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Commerce*, pièce 1.

(2) Bibliothèque nationale, *Volumes verts de Colbert* ; document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Travaux publics*, pièce 7. — Quand on voit ce que le Hâvre est devenu aujourd'hui, il est curieux de connaître ce que Châtillon pensait de ce port. Passant en revue tous ceux de la côte, il disait : « Ledit

Deux hommes également experts dans leur art engageaient donc Colbert à faire de Dunkerque une place militaire et maritime de premier ordre. Il y était assez porté de lui-même et Louis XIV partageait à cet égard tous ses sentiments lorsque des événements pleins de gravité et qui en présageaient de plus graves encore vinrent détourner leur attention.

« Sous les formes de gouvernement les plus opposées, » sous Charles II comme sous Cromwell, ainsi que l'a » très-bien dit M. Camille Rousset, (1) l'Angleterre » avait les mêmes intérêts commerciaux et maritimes ; » royaliste ou républicaine, elle se rencontrait sur tous » les marchés du monde et sur toutes les mers avec la » Hollande qui ne voulait pas souffrir de partage. » De là des conflits perpétuels qui aboutirent, en 1665, à une déclaration de guerre ; mais au moment de l'ouverture, pour ainsi dire, officielle des hostilités, le 22 Février, les Anglais, toujours prudents et habiles à servir leurs intérêts, avaient déjà enlevé cent trente navires à la Hollande.

Les Etats-Généraux, conformément à un traité d'al-

» Hâvre sera tousjours bon pour des vaisseaux marchands et » quelques frégattes au-dessouz de 300 tonneaux. Sa situation » et proximité de Rouen et Paris sur l'embouchure de la Seine » nous a fait estudier tout ce qui se peut sans pouvoir trouver » matière suffisante d'hazarder de la dépense extraordinaire » que pour des réparations et entretenements pour en esloigner » la ruine. » Par contre Le Tréport, si oublié aujourd'hui, avait attiré particulièrement l'attention des ingénieurs. Châtillon, dans la même lettre, en parle en ces termes : « Le Tres- » port a esté remarqué pour le lieu le plus propre à un nou- » veau desseing ; la vallée est comprise entre deux montagnes » de 500 à 600 toises de largeur, à peu près comme la situation » de Dieppe, et une petite rivière de mesme de 13 ou 1400 toises » de la ville d'Eu ; le fond de la prairie [est] propre pour creu- » ser un bassin avec une chambre au bout. La proximité de » l'Angleterre et des grands caps n'y seront point contraires. »

(1) *Histoire de Louvois* (4e édition.— Didier, 1872). Première partie, chap. II, t. I, p. 83-84.

liance et de garantie mutuelle conclu, en 1662, avec la France, réclamèrent aussitôt l'assistance de Louis XIV ; mais le roi se souciait peu de rompre ouvertement avec l'Angleterre, il préférait assister, sans y prendre part, à une lutte qui mettait aux mains les deux grandes nations commerciales de l'Europe, espérant, avec raison, que la France profiterait de leurs débats et s'élèverait sur leurs ruines. Il ne refusa pas cependant de prêter aux Provinces-Unies un secours indirect en réunissant ses troupes aux leurs contre l'évêque de Munster qui, sous prétexte de défendre contre la Hollande certaines prétentions féodales, s'était allié aux Anglais. Il est facile de comprendre l'émotion que la conduite de Louis XIV causa en Angleterre où personne n'avait oublié la vente de Dunkerque. En représailles les Anglais résolurent de faire tout le mal imaginable au commerce français, ce qui était facile, nos négociants employant souvent les navires hollandais pour le transport de leurs marchandises. Dès que Colbert apprit ces circonstances, il se hâta de prendre des précautions et de prévenir les échevins des villes maritimes. Voici la lettre qu'il adressa aux maire et jurats (magistrats municipaux) de Bayonne. (1)

Paris, 16 Février 1665.

« Le Roy qui est le protecteur du commerce en toutes occa-
» sions n'ayant pu apprendre les prises qui ont esté faites par
» les Anglois depuis la rupture d'entre l'Angleterre et la
» Hollande, tant de divers vaisseaux françois que des mar-
» chandises qui appartiennent à ses sujets, lesquelles se sont
» trouvées sur des vaisseaux hollandais menés dans les ports
» d'Angleterre, sans penser en mesme temps aux moyens de
» leur procurer une prompte justice, a aussy tost fait faire de
» fortes et fréquentes instances par son ambassadeur à Lon-
» dres sur ce sujet. Outre cette diligence qu'il continue tous
» les jours, Sa Majesté a estimé que la matière étoit d'une
» assez grande conséquence pour envoyer sur les lieux une
» personne expresse afin de s'enquérir soigneusement de tout

(1) Une lettre identique qui se trouve aux Archives communales de Dunkerque fut adressée le même jour au Magistrat.

il faut le reconnaître, depuis tantôt un siècle que les provinces espagnoles des Pays-Bas avaient été, pour ainsi dire, le champ de bataille des grandes nations de l'Europe, depuis qu'elles avaient, tour à tour et à plusieurs reprises, passé, suivant les fortunes de la guerre, sous la domination de l'Espagne, de la France et de la Hollande, les sentiments patriotiques de leurs habitants s'étaient quelque peu émoussés. Ceux-ci étaient surtout attachés à leurs intérêts, et Colbert qui ne reculait pas, le cas échéant, devant les petites habiletés, mettait tous ses soins à faire luire à leurs yeux le bonheur des sujets du roi très-chrétien ; dans le même but il témoignait une sollicitude particulière aux villes frontières pour que le bruit de la bonté de Louis XIV se répandît au dehors. (C'était alors au roi que l'on attribuait tout, les ministres n'étaient que les instruments de la volonté royale, fussent-ils Colbert ou Louvois). Dunkerque, par sa situation isolée au milieu d'un territoire étranger, par les nombreuses relations qu'elle entretenait avec le dehors, devait être, et fut en effet, l'objet de la sollici-

» temps-là que de la bonté que le Roy a pour ses peuples et » je crois que rien ne pouvoit être fait plus à propos pour » rompre les mesures du marquis de Castel-Rodrigue [gouverneur des Pays-Bas espagnols]. Il veut faire un fond de 3 » millions de livres pour l'entretien des troupes et les Estats » de toutes les provinces qui sont de son gouvernement sont » présentement assemblés. J'ay écrit à St-Omer, en Flandre, à » Lille, dans le Haynaut et à Bruxelles sous divers prétextes » aux personnes avec qui j'entretiens commerce et je leur ai » fait savoir cette nouvelle parmi d'autres, afin qu'elle se » répande pendant la tenue des Estats et que la comparaison » du bon traitement que les peuples d'Arthois reçoivent de » S. M. avec le mauvais que les Espagnols leur font puissent » les dégouster de l'obéissance qu'ils leur rendent et les pré» parer à se soumettre à S. M., s'il plaist à Dieu de lui donner » un titre légitime... »

[Bibliothèque nationale. *Volumes verts de Colbert;* document donné par Depping. *Ouvrage cité,* Section : *Affaires communales et municipales,* pièce 43.]

tude de Colbert. Elle n'avait jamais, du reste, eu plus besoin de marques de bienveillance.

La peste avait, à maintes reprises, pendant le XVIe siècle fait d'affreux ravages à Dunkerque et une épidémie de la « soudaine malladie, » comme l'appelle un vieux document, s'y déclara encore dans les années 1666 et 1667. Trois mille personnes périrent et un bien plus grand nombre, soit dans la ville, soit parmi la garnison, fut atteint. Colbert, Louvois, Louis XIV lui-même, se préoccupaient vivement des phases diverses de la maladie. Louvois se faisait renseigner par M. de Chambellé, lieutenant du gouverneur de Dunkerque (1), Colbert recevait des avis de son fidèle Nacquart. *La Correspondance administrative sous le Règne de Louis XIV* (2) contient une lettre et deux fragments de lettres de ce dernier qui sont fort intéressants à plus d'un titre. Outre les renseignements curieux sur la marche de la maladie, sur le dévouement des religieux récollets et capucins, ils nous montrent encore le secret dédain que les hauts fonctionnaires français concevaient à cette époque pour leurs administrés flamands et nous dévoilent aussi la rivalité qui divisait ces fonctionnaires eux mêmes quand ils dépendaient les uns de Colbert, les autres de Louvois. C'est ce que prouve la lettre suivante de Nacquart à son chef :

« A Dunquerque, ce 4 Aoust 1866.

» A l'heure que je me donne l'honneur de faire réponse à » celle de laquelle il vous a plu m'honorer du dernier passé, » nous voyons une notable augmentation de peste : il y avoit » hier 28 maisons et 10 de ce jourd'hui ; voilà en tout 38 mai- » sons bourgeoises et plus de 60 mortz ! Tout cela n'est que » canaille excepté un marchand français nommé Tivernet qui

(1) Aux Archives communales dans le registre 1er de la *Correspondance*, « il existe, dit M. V. Derode (*Histoire de Dunker- » que*, p. 236, *note* 1) des lettres du marquis de Louvois et du » roi sur les précautions à prendre pour préserver l'armée » des atteintes de la peste. » Il serait très-intéressant de publier ces documents.

(2) Section des *Affaires municipales et communales*, pièce 75.

» est frappé de la peste. La cause de cette augmentation est » visible : il n'y a encore que 4 maisons desquelles on ayt mis » hors ceux qui y sont restés; des 34 autres on a seulement » sorty les mortz et laissé les vivants, lesquels, la nuit, se » communiquent. Si j'avois esté le maistre tout seroit sorty » aussytost et les maisons fermées. M. de Chambellé n'a pu se » résoudre encore à se servir de la force quoyque je me sois » donné l'honneur de luy conseiller parce qu'il dit qu'il ne » veut pas qu'on l'accuse de violeuce. Je luy ay représenté que » tout se perdoit, que la douceur estoit cruauté ; il m'a ré- » pondu qu'il en avoit escrit à M. le marquis de Louvois et » qu'il en attendoit l'ordre. A la fin il m'a promis d'user de » force si les magistratz ne font leur devoir : nous verrons ce » soir ce qu'il fera. Il faut de nécessité que nous périssions » tous s'il n'y a plus d'ordre. Il est nécessaire d'en escrire for- » tement à mondict Sieur de Chambellé (1). Cecy n'est pas un » jeu de ma part : je feray ce que je dois, je vous dis tout cecy, » Monseigneur, avecque beaucoup de douleur. Je ne peux attri- » buer nostre malheur à aultre chose sinon que Dieu nous veut » affliger puisqu'il nous oste le bon sens et le jugement. M. » de Chambellé a bon dessein et il se fait assez bien obéir de » la part des gens de guerre; mais il ne veut pas chocquer le » Magistrat qui est très-peu zélé (2) à l'exception d'un seul [mem-

(1) Il est probable que Nacquart, l'homme de Colbert était depuis longtemps en conflit avec de Chambellé, l'homme de Louvois, ce qui explique l'aigreur de ses récriminations. Son mécontentement avait dû s'accroître encore lorsqu'il s'était vu retirer quelque temps auparavant les fonctions de commissaire de la marine, ainsi que le prouve l'extrait suivant d'une lettre de Colbert à Duquesne en date du 26 Février 1666 : « *L'Hiron-* » *delle* doit demeurer à Dunkerque où le Sieur de Beaulieu est » à présent estably commissaire pour y servir au lieu de M. » Nacquart... » [Bibliothèque nationale *Mss de Dépêches de* 1666, *vol.* 126, *fol.* 16*;* document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Marine et Galères*, pièce 39]. Nacquart avait, croyons nous, des raisons de penser que l'autorité militaire n'était pas étrangère à sa disgrâce; elle ne fut pourtant pas grave puisqu'il resta à Dunkerque comme subdélégué de l'intendant.

(2) Il ne faut accepter, ce nous semble, cette assertion que jusqu'à plus ample informé.

» bre] qui est le Sieur Soyes (1), lequel ne peut pas seul touttes
» choses. Le Magistrat le fait par malice voulant qu'on lui pro-
» mette que tous ceux qui en sont ne sortiront pas s'ils sont
» frappez.

» Le mal est grand parmi les soldats ; il y en a plus de 70
» malades de peste sans ceux qui font quarantaine ; le chirur-
» gien de santé espère que les deux tiers en guériront (2).
» Quand l'air sera infecté ce sera bien pis. Il faut se résoudre
» à ce qu'il plaira à Dieu.....

» Les religieux Récolletz flamands et françois aussy avoient
» d'abord offert de servir les pestifferez, mais comme leur cou-
» vent fut fermé on a admis 2 Capucins flamands ; l'un desdicts
» Capucins est mort ce matin de peste ; l'autre est malade et
» croit qu'il en guérira ; les bons Pères Capucins ont baillé
» un autre Père. Dieu lui donne plus de force pour résister !
» car le travail est grand.

» Les Récolletz flamands offrent encore deux des leurs, ils y
» viendront à leur tour ; pour les Récolletz françois un des
» leurs mourut avant-hier de peste ; ils sont enfermez, ils ont
» besoin d'assistance, je ne leur manqueray point.

» Les PP. Jésuites ont aussy offert 2 des leurs ; ils seront
» [requis] à leur tour ; à présent il n'y a plus de trafficq. Ces
» bons religieux reçoivent peu de charitez ; une aumosne à
» chaque couvent seroit bien employée. » (3)

On voit par cette lettre combien les ravages de la peste et l'aspect funèbre de la ville, encombrée de morts, de mourants, de malades, avaient jeté d'effroi dans les âmes les mieux trempées ; tout le monde en était venu à se dire avec Nacquart : « Il faut se résoudre à ce qu'il » plaira à Dieu ». Colbert de Croissy (4) frère du ministre

(1) Il fut bourgmestre en 1663, 1664, 1665, 1670 et 1671.

(2) On remarqua que les Suisses n'étaient pas atteints du mal qui décimait le reste de l'armée (Victor Derode — *Histoire de Dunkerque*, p. 236.)

(3) Nous ne savons s'ils reçurent l'aumône réclamée ici pour eux.

(4) Charles Colbert de Croissy fut d'abord Intendant du Poitou, puis de 1666 à Décembre 1667 Intendant de Picardie et

et Intendant d'Amiens, qui avait sous sa dépendance le territoire de Dunkerque, (1) vint visiter la ville ; sa présence et aussi une diminution d'intensité dans la maladie relevèrent un peu les courages. Le 11 Août le subdélégué écrivait de nouveau au Ministre :

« ..... La peste n'augmente pas et depuis 8 jours il n'y a pas » plus de 8 maisons [atteintes] ; il n'y a pas de gens infectez » qu'on seache par la ville......... Quant à ce qu'on a dit de la » caramesse *(sic)* M. vostre frère y estoit et scait que, hors le » festin de l'Hostel-de-Ville et la procession, il n'y a pas eu

d'Artois. Il fut remplacé par Louis Robert de Fortille lorsqu'il fut nommé, à cette époque, ambassadeur en Angleterre. Il devint ensuite Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères par l'appui de son frère et mourut en 1696.

(1) En vertu du vieil adage : *Amicus Plato, sed magis amica veritas,* relevons ici plusieurs erreurs de M. V. Derode. Cet écrivain a dit dans son *Histoire de Dunkerque* (p. 131) « Comme » l'Espagne était encore maîtresse des Pays-Bas et de la Flandre » Wallonne (en 1662), Dunkerque fut annexée à la province de » Picardie; Colbert, le grand Colbert en était l'intendant. Il » vint à Dunkerque et, ayant fait sonner la cloche de l'Hôtel- » de-Ville, il réunit le Conseil Échevinal qui prêta serment de » fidélité au Roi. Ce fut alors que fut constitué ce que l'on » nommait le *Territoire de Dunkerque*, circonscription qui » comprenait environ 10 mille mesures du pays..... »

Il est étrange qu'un historien aussi consciencieux et aussi bien informé que M. Derode ait accumulé plusieurs erreurs en quelques lignes : 1° Colbert, le grand Colbert, n'a jamais été, pas plus en 1662 qu'à une autre époque, Intendant de Picardie. Il était alors Contrôleur-Général des Finances. L'intendance d'Artois et de Picardie fut occupée de 1663 à 1665 par Honoré Courtin, en 1665 et 1666 par Louis de Machault et seulement alors, non par le ministre, mais par son frère de Croissy. M. Derode a confondu Jean-Baptiste Colbert avec son oncle Colbert de St-Pouange qui fut effectivement envoyé à Dunkerque en mission à l'époque indiquée ;

2° En 1662 également la circonscription dite *Territoire de Dunkerque* ne comprenait que cette ville, Mardick et leurs dépendances, elle n'embrassa 10 mille mesures que plus tard.

» grande réjouissance. Il y avoit 48 jours que nous estions
» exempts de peste et les portes furent fermées durant la
» procession, mesme gardées par des bourgeois affin qu'aucun
» estranger n'y fust présent, ce qui s'est fait exactement. » (1)

Après avoir diminué pendant quelque temps, l'épidémie ne tardait pas à reprendre une nouvelle vigueur et, en effet, sept jours après, Nacquart envoyait encore une fois un tableau fort sombre de la situation ; il disait à Colbert le 18 Août :

« Le mal est grand ici : je fais faire 30 tentes pour mettre
» les bourgeois et soldatz quand nous manquerons de bar-
» raques affin qu'il n'y ait plus de prétextes pour ne pas sortir.
» Le pauvre M. Soyes, cy-devant bourguemestre, a esté malade
» 8 jours ; en son absence le Magistrat n'a point agy : sa
» guérison leur donne la vigueur. Cet homme fait au-delà de
» ce qu'on peut souhaiter : les autres sont flamands et peu
» agissans, tousjours grondans à cause de la prétendue
» infraction de leurs priviléges..... J'ay porté ce matin les
» Magistrats à donner leurs gages courants pour la nourriture
» des pauvres pestifférez. A présent il n'y a point de gens
» infectez dans la ville, on les fait sortir à fur et à mesure
» qu'on les découvre. » (2)

La peste continua ainsi ses ravages, le 23 Août, Colbert, alors à Amiens, manda au Magistrat qu'il lui envoyait « un sieur Le Comte, homme expérimenté » dans le traitement de la maladie. Le conflit entre Nacquart et le lieutenant-gouverneur, M. de Chambellé, durait toujours et s'envenimait. Colbert entretint Louvois des plaintes de son agent : Louvois voulut écrire lui-même à Nacquart une lettre où il rendait justice à ses efforts et où il l'engageait à ne tenir qu'un médiocre compte de l'opinion de ses inférieurs : « Il n'y a rien de
» si important au service de Sa Majesté, lui disait-il, que
» de conserver l'autorité de celui qui commande ; elle

(1) On exigeait un billet de santé de ceux qui se présentaient aux portes.

(2) Bibliothèque nationale. *Volumes verts de Colbert.*

» est ordinairement enviée par ceux qui sont obligés de » la reconnoitre et comme il n'y a personne sans défaut, » les subalternes embrassent avec joie les occasions » qu'on leur présente de censurer les actions de ceux » qu'ils doivent révérer. » (1)

Quoiqu'il en soit, l'année se passa tristement à Dunkerque ; il ne se trouvait pas une famille qui n'eût été frappée dans ses affections. Tant à cause de la peste que par suite de la peur, tout commerce avait cessé ; seuls les corsaires donnaient, en revenant avec des prises riches et nombreuses, un peu d'animation au port. En effet, la France, après avoir gardé d'abord une apparente neutralité entre l'Angleterre et la Hollande, s'était enfin alliée ouvertement avec cette dernière, moins peut-être pour soutenir contre les Anglais une lutte où, de part et d'autre, on ne montra pas grand acharnement, que pour augmenter sa marine avec le secours des Hollandais. (2)

(1) Louvois à Nacquart, 30 Août 1666 — *Dépôt de la Guerre*, vol. 202, cité par M. Rousset. *Histoire de Louvois*, Ire partie, chap. II, t. I, p. 89.

(2) C'est ce que prouve l'extrait suivant d'une lettre de Colbert à son cousin Colbert de Terron, commissaire de la marine à Rochefort :

Paris, le 1er jour de l'an 1666.

« Pour ce qui concerne les achapts de vaisseaux et des » marchandises à faire en Hollande, je suis assez en peyne de » qui je puis me servir à cet effet. J'avois quelque pensée de » me servir du Sr Jeannot, mais je ne voy personne qui veuille » me garantir sa fidélité, en sorte que je pense fort me servir » du Sr Dumas que le Roy fait repasser d'Angleterre en » Hollande et duquel vous m'avez rendu bon tesmoignage et » j'envoyeray le Sr Forant pour le joindre afin de visiter tout » ce qu'il y a dans les ports et ensuite travailler à faire le » marché pour quelque nombre de vaisseaux qui se trouveront » bâtis.

» Pour les nouveau bastiments à faire de voicy les deux » pensées qui me sont venues dans l'esprit : l'une de me » servir d'un nommé Blot, marchand français et catholique » d'Amsterdam qui sert la Compagnie des Indes Orientales et

Cette guerre prit fin au traité de Bréda signé le 31 Juillet 1667. A ce moment se passaient en Flandre et dans les Pays-Bas de graves événements sur lesquels nous devons nous arrêter.

VIII.

Toute l'année 1666 s'était passée de la part de la France en préparatifs militaires pour la guerre que Louis XIV était résolu d'entreprendre contre l'Espagne et, pendant l'hiver, on avait rassemblé dans les places fortes de la Picardie une masse considérable de vivres et munitions; les troupes, elles aussi, s'étaient acheminées par détachements sur la ligne de la Somme où cinquante mille hommes se trouvèrent réunis à la fin d'Avril. Aussitôt Louis XIV leva le masque; il déclara la guerre à l'Espagne, tout en protestant dans une lettre qu'il écrivit, le 8 Mai 1667, à la Reine-régente de sa volonté d'entretenir « très religieusement la paix, n'entendant pas que ladite » paix soit rompue de notre part par notre entrée dans » les Pays-Bas, quoique à main armée, puisque nous » n'y marcherons que pour tâcher de nous mettre en » possession de ce qui nous est usurpé » (1).

Au moment où cette lettre parvenait à Madrid, les hostilités étaient ouvertes. Turenne prit le commandement de l'armée le 10 Mai, le 16, Louis XIV quitta St-Germain

» duquel on m'a dit assez de bien ; l'autre seroit de faire faire » instance par Mr d'Estrades à Mrs les Estats de faire bastir » dans leurs Amirautez à communs frais des vaisseaux pour » le Roy en mesme temps qu'ils en feroient bastir pour eux, » en sorte que S. M. eust tousjours le choix et, en cas qu'ils » l'accordassent, tenir prest l'un de nos plus habiles capitaines » de marine pour passer en Hollande pour en observer les » constructions. »

Bibliothèque nationale, *Volumes verts de Colbert* ; document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Commerce*, pièce 22.

(1) Mignet, t. II, p. 60.

pour la France, avait rappelé à lui ses deux lieutenants et pris toutes les précautions que commandait la prudence. Vauban, encore peu connu et que les opérations de ce siége devaient, tout d'abord, mettre hors de pair, dirigeait les travaux. Le 10 Août une première ligne de contrevallation entoura la place, le lendemain on exécuta des fortifications volantes destinées à couvrir l'armée assiégeante contre toute attaque venue du dehors, puis, ces ouvrages préparatoires achevés, on ouvrit la tranchée le 18; dix jours après, Lille capitulait (27 Août au soir.)

Cet important succès termina, pour ainsi, dire la campagne. (1) « Louis XIV rentrait en France ayant fait le » métier de la guerre en brave et vigoureux soldat; avait- » il appris l'art de la guerre? Il faut bien le reconnaître, » malgré l'importance de ses résultats, la promenade » triomphale qu'il venait de faire en Flandre, la campa- » gne royale, selon l'expression magnifique des panégy- » ristes, ne sera jamais un sujet de fécondes études pour » ceux qui ont le goût de la science militaire. Cinq villes » occupées sans résistance, six places investies et réduites » entre trois et cinq jours, un seul siège un peu sérieux, » celui de Lille, et, pour toute bataille, un combat de » cavalerie, tel est le précis exact de cette expédition qui » n'en porta pas moins Louis XIV au premier rang des » monarques guerriers. (2) » Au point de vue militaire, la campagne de Flandre n'est peut-être pas digne d'une étude approfondie, mais au point de vue de la politique générale elle eut des conséquences fort graves.

Le roi, dans cette rapide expédition, n'avait vu la guerre que par son côté brillant et glorieux. Louvois et Colbert avaient assumé sur eux les embarras et les difficultés. L'administration militaire n'avait pas encore atteint le degré de perfection auquel elle arriva plus tard; les soldats se plaignirent; ils étaient décimés par

(1) On ne prit plus, le 11 Septembre, qu'Alost dont les fortifications furent rasées.

(2) Rousset. *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. II, t. I, p. 111.

Il est facile de comprendre quel enthousiasme cette brillante campagne excita en France; les Dunkerquois le partagèrent non toutefois sans qu'il fût mélangé d'un certain sentiment de crainte. Ils redoutaient que, par suite de la prise de Furnes et de Bergues, on ne réduisît la juridiction du Magistrat au profit de ces deux villes. Les *Gouverneurs* de Dunkerque, pour employer une expression qui se retrouve parfois dans les documents français adressés à nos échevins, firent part de leurs appréhensions à Colbert qui leur répondit la lettre suivante :

« Au camp devant Douay, 6 Juillet 1667.

» J'ay reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire
» le 3 de ce mo i, et je ne manqueray pas de représenter au
» Roy tout ce qui est de vos intérests, mais je vous puis dire
» par avance que vous ne devez point du tout appréhender que
» le Roy fasse aucun démembrement des villages qui ont esté
» annexés à vostre juridiction. Bien au contraire, je vous puis
» assurer que le Roy est dans le dessein de l'augmenter, s'il
» se peust, et de procurer en toute manière des avantages à
» vostre ville et il n'y a personne de ceux qui ont l'honneur
» d'approcher de Sa Majesté qui ne soit bien dans ce sentiment.
» Je ne manqueray pas en mon particulier de contribuer en ce
» qui peut dépendre de moy pour vostre satisfaction » (1).

Les opérations militaires, un moment ralenties par la présence de la reine à l'armée, reprirent bientôt une nouvelle vigueur. Oudenarde attaqué le 29 Juillet ne tint que deux jours; une expédition tentée contre Dendermonde échoua, le marquis de Castel-Rodrigo ayant eu le temps de jeter des renforts dans la place et de faire ouvrir les écluses; mais à l'instant où l'ennemi se félicitait déjà de ce succès relatif, il fut frappé, comme d'un coup de foudre, par la nouvelle de l'investissement de Lille. Turenne, sachant que la ville était importante, la garnison nombreuse et la population fort mal disposée

(1) Archives communales de Dunkerque; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Administration provinciale*, pièce 28.

pour la France, avait rappelé à lui ses deux lieutenants et pris toutes les précautions que commandait la prudence. Vauban, encore peu connu et que les opérations de ce siége devaient, tout d'abord, mettre hors de pair, dirigeait les travaux. Le 10 Août une première ligne de contrevallation entoura la place, le lendemain on exécuta des fortifications volantes destinées à couvrir l'armée assiégeante contre toute attaque venue du dehors, puis, ces ouvrages préparatoires achevés, on ouvrit la tranchée le 18; dix jours après, Lille capitulait (27 Août au soir.)

Cet important succès termina, pour ainsi, dire la campagne. (1) « Louis XIV rentrait en France ayant fait le » métier de la guerre en brave et vigoureux soldat; avait- » il appris l'art de la guerre? Il faut bien le reconnaître, » malgré l'importance de ses résultats, la promenade » triomphale qu'il venait de faire en Flandre, la campa- » gne royale, selon l'expression magnifique des panégy- » ristes, ne sera jamais un sujet de fécondes études pour » ceux qui ont le goût de la science militaire. Cinq villes » occupées sans résistance, six places investies et réduites » entre trois et cinq jours, un seul siège un peu sérieux, » celui de Lille, et, pour toute bataille, un combat de » cavalerie, tel est le précis exact de cette expédition qui » n'en porta pas moins Louis XIV au premier rang des » monarques guerriers. (2) » Au point de vue militaire, la campagne de Flandre n'est peut-être pas digne d'une étude approfondie, mais au point de vue de la politique générale elle eut des conséquences fort graves.

Le roi, dans cette rapide expédition, n'avait vu la guerre que par son côté brillant et glorieux. Louvois et Colbert avaient assumé sur eux les embarras et les difficultés. L'administration militaire n'avait pas encore atteint le degré de perfection auquel elle arriva plus tard; les soldats se plaignirent; ils étaient décimés par

(1) On ne prit plus, le 11 Septembre, qu'Alost dont les fortifications furent rasées.

(2) Rousset. *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. II, t. I, p. 111.

la maladie, enfin l'argent manquait; Louvois se tournait vers Colbert, qui ne pouvait lui en fournir. On résolut donc de demander les sommes nécessaires à des contributions levées sur la Flandre. Les moines étaient fort nombreux et fort riches, ils furent atteints les premiers. « Comme ce sont gens inutiles et pour la plupart fort » affectionnés à nos ennemis, écrivait, le 23 Septembre, » Louvois à l'intendant Charuel, il faut tirer d'eux tout » le plus de choses que vous pourrez pour, par ce moyen, » les faire servir le Roi malgré qu'ils en aient. » (1) Les autres habitants durent payer aussi des contributions, et pour encourager le gouverneur de Charleroi, le comte de Montal, à se montrer rigoureux, Louvois l'autorisait à s'approprier le douzième des sommes perçues. « Vous » pouvez désormais, lui disait-il, le 6 Octobre, prendre » ce droit là sans nulle difficulté et vous appliquer autant » que vous pourrez à étendre la contribution et la faire » monter à la plus grande sômme qu'il vous sera possi» ble; je vous assure qu'en augmentant votre bénéfice » vous ferez parfaitement bien votre cour auprès de notre » maître. » (2) On n'était plus au temps où les intendants des provinces frontières n'épargnaient rien pour augmenter la sympathie des Flamands pour la France et pour que « la comparaison du bon traitement que les » peuples reçoivent de S. M. avec le mauvais que les » Espagnols leur font puisse les dégouster de l'obéissance » qu'ils leur rendent et les préparer à se soumettre à S. M. » Plus d'un des conseillers de Louvois étaient d'avis qu'il fallait agir avec moins de rigueur envers des populations destinées, selon toute apparence, à être annexées à la monarchie. Louvois ne partageait pas ce sentiment. Ceux qui penchent pour la clémence, répondait-il à l'intendant Charuel, le 25 Novembre, « sont gens malinten» tionnés qui nous croyent encore malades d'un mal

(1) *Dépôt de la Guerre*, vol. 208; document cité par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. II, t. I, p. 120.

(2) *Dépôt de la Guerre*, vol. 206; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. II, t. I, p. 120.

» dont on a été fort entaché pendant les trois ou quatre
» dernières années ; c'est le qu'en dira-t-on et l'opinion
» de gagner la Flandre sans troupes ni canons en négo-
» ciant avec des moines et accordant des privilèges. Pré-
» sentement l'expérience nous a fait sages à nos dé-
» pens. » (1) Le marquis de Bellefonds qui s'était attiré une réponse analogue y répliqua avec une ironie hautaine qui sent son grand seigneur du XVII[e] siècle. « Je
» vois bien par votre dépêche, disait-il, le 27 Septembre,
» que je devrois comprendre que je n'ai pas raisonné
» juste, qu'il est utile au service du Roi de choquer les
» Flamands et de ne leur laisser aucune ombre de
» liberté ni nulle espérance de traitement favorable.
» J'avoue que j'ai l'esprit un peu bouché et que j'aurois
» suivi des maximes toutes contraires, ainsi, pour ne
» point passer d'une extrémité à l'autre, je ne me mêle-
» rai de rien du tout. » (2)

Pendant que la Flandre était écrasée de la sorte par les troupes françaises, on négociait : l'Espagne avait profité de la réunion des plénipotentiaires à Bréda afin de conclure la paix entre la France, la Hollande et l'Angleterre. Louis XIV, cédant à l'insistance générale, « voulut bien
» faire connaître les conditions qu'il mettait au rétablis-
» sement de l'entente avec l'Espagne ; il offrait à la
» régente le choix ou d'abandonner purement et sim-
» plement à la France les places qu'il venait de con-
» quérir ou de lui céder, comme *équivalent*, soit la
» Franche-Comté, soit le duché de Luxembourg, et, avec
» l'une ou l'autre, Cambrai, Douai, St-Omer, Aire,
» Bergues et Furnes ; l'Espagne s'engageait en outre à
» démanteler Charleroi. Voilà ce qu'on appelait l'*alter-*
» *native*. » (3) Cet ultimatum était véritablement par

(1) *Dépôt de la Guerre*, vol. 208 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1[re] partie, chap. II, t. I, p. 122.

(2) *Dépôt de la Guerre*, vol. 209 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1[re] partie, chap. II, t. I, p. 221.

(3) C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1[re] partie, chap. II, t. I, p. 124.

trop dur; les négociations furent rompues, mais l'orgueil du roi effraya l'Europe. La Hollande, la Suède et l'Angleterre signèrent, le 23 Janvier 1668, le traité dit de la Triple Alliance par lequel ces puissances s'engageaient à contraindre la France à accorder des conditions raisonnables à l'Espagne. Louis XIV, il est vrai, s'emparait pendant ce temps, et en plein hiver, par un coup d'audace de la Franche-Comté que le prince de Condé envahissait et prenait en quelques semaines; mais ce nouveau succès ne fit qu'augmenter l'irritation des signataires du traité de la Triple Alliance et alors que, le printemps venu, tout se préparait pour la conquête des Pays-Bas espagnols, Louis XIV, pour éviter une con flagration générale, dut conclure avec l'Espagne le traité d'Aix-la-Chapelle (2 Mai 1668). La Franche-Comté nous était enlevée, mais nous gardions la plus grande partie de nos conquêtes en Flandre.

Malgré les avantages que ce traité accordait à la France, Louis XIV avait été trop cruellement blessé dans son orgueil, l'Espagne trop complètement abattue pour qu'on ne se demandât pas combien de temps la paix serait maintenue. « Tout autant qu'il conviendrait au roi de » France ou au roi d'Espagne, répond avec raison » M. Camille Rousset à cette question; pour Louis XIV » le temps de dissoudre la Triple Alliance; pour l'Espa- » gne le temps de se refaire, s'il était possible. En » vérité, dans ce traité, disons mieux, dans cette trève » d'Aix-la-Chapelle, tout était prétexte à rupture. Qu'on » veuille bien jeter les yeux sur la carte; quel enche- » vêtrement de villes et de territoires! on ne voit point » où est la frontière; on voit seulement où elle n'est pas. » Bergues, Furnes, Armentières, Lille, Douai, Tournai » sont dans des conditions raisonnables; les deux pre- » mières se relient à Dunkerque, les autres, bien grou- » pées, se prêtent un mutuel appui; mais que dire de » Courtrai, d'Oudenarde, d'Ath, de Binche, de Char- » leroi qui font pointe dans les Pays-Bas, si on ne les » considère comme autant d'avant-postes, d'ouvrages » avancés pour une invasion prochaine? Que dire aussi

» des places espagnoles, les unes enclavées, noyées au
» milieu des populations de l'Artois, comme Aire et
» St-Omer; les autres comme Cambrai, Bouchain,
» Valenciennes et Condé commandant le cours de
» l'Escaut et coupant en deux le territoire français.
» Evidemment, l'Espagne veut recouvrer tout ce qu'elle
» a perdu, de même que Louis XIV veut achever la con-
» quête qu'il n'a pu faire tout d'un coup. Très-claire est
» la pensée de la France et de l'Espagne, très-logique
» leur détermination; pour elles, on ne saurait trop le
» redire, la paix n'est qu'une trève et la guerre de 1672
» la suite naturelle et nécessaire de la guerre de 1667.»(1)

Cela est si vrai que les ministres se mirent aussitôt à l'œuvre pour réorganiser tous les services. L'un, Colbert, donna tous ses soins à la création de la marine militaire et au développement du commerce, car il pensait avec raison que l'activité des transactions commerciales en augmentant les richesses du pays accroissait aussi ses ressources. L'autre, Louvois, établit pendant les années qui s'écoulèrent, de 1667 à 1672, les grandes réformes qui transformèrent l'armée et qui sont pour la postérité son plus beau titre de gloire; tous deux rivalisèrent enfin de zèle et d'activité pour créer des ports, des places fortes, et franciser, si l'on peut ainsi parler, les provinces nouvellement conquises. Il est donc tout naturel que, dans ces circonstances, Dunkerque ait attiré l'attention particulière des deux ministres, et, chose à noter, tandis que partout ailleurs Colbert et Louvois se trouvaient en rivalité, ils tombèrent d'accord au sujet de Dunkerque. Louvois y voyait une place forte de premier ordre à créer non loin de la Hollande, Colbert un grand port de commerce et, quoiqu'il n'aimât pas la guerre, la haine qu'il portait aux Hollandais lui faisait envisager favorablement les projets de Louvois pour son port de prédilection. C'est au concours de ces deux puissantes volontés, c'est à leur union et à leur entente tem-

(1) *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. II, t. I, p. 159-160.

poraires que Dunkerque dut sa haute fortune sous le règne de Louis XIV.

Voyons-les donc à l'œuvre.

A la suite de la campagne de 1667, Dunkerque ne se trouvait plus isolée en pays ennemi et comme entourée de villes espagnoles; on résolut d'en faire le siège d'une intendance, l'*Intendance de la Flandre sur mer et de Dunkerque*, comprenant, d'après M. Pierre Clément, huit subdélégations: Dunkerque, Bourbourg, Bailleul, Cassel, Gravelines, Hazebrouck et Bergues-St-Winoc. Les limites de cette circonscription administrative ont d'ailleurs varié plusieurs fois; St-Omer en fit plus tard partie pendant quelque temps, ensuite Ypres y fut annexée. L'intendance comprenait alors cinq villes fortes, quatorze villes ou bourgs, deux cent trente-six villages. En attendant que l'on eût construit, rue du Jeu-de-Paume, un hôtel digne du premier fonctionnaire de la province, l'intendant résida à Bergues et ne se fixa à Dunkerque qu'en 1669.

Le premier Intendant de la Flandre sur mer et de Dunkerque s'appelait Louis Robert, sieur de Fortille. C'est un personnage qui, à tous égards, mérite, quelques instants, notre attention.

Louis Robert se fit remarquer de bonne heure par Le Tellier et par Louvois; il devint bientôt un des agents auxquels ils témoignèrent le plus de confiance et qu'ils chargèrent des missions les plus difficiles. Robert se montra toujours à la hauteur des situations les plus délicates, fit partout preuve dans ses relations avec les grands d'intelligence, de tact et de mesure; mais, dans d'autres circonstances il montra vis-à-vis des vaincus et durant la campagne de Hollande, par exemple, une dureté et une rigueur dont on a peu d'exemples, même de la part des intendants du règne de Louis XIV qui cependant ne firent pas souvent preuve de mansuétude et de bienveillance lorsque leurs fonctions les appelaient aux armées.

Louis Robert fut d'abord envoyé en Allemagne près de

M. de Coligny, pendant la guerre entreprise de concert par la France et l'Empire contre les Turcs en 1664. Le ministre n'eut qu'à se louer de lui dans cette mission délicate où il avait à se débattre entre Monteculli et le comte de Coligny, entre les Allemands et les Français ; il s'en tira à son avantage et, lorsque l'Intendance de Flandre fut créée, on ne jugea personne plus capable que lui d'administrer cette province nouvellement conquise. Robert fut Intendant de Flandre pendant cinq ans, de Décembre 1667 à 1672. Sa position était délicate, il fit preuve d'une grande habileté et d'une intelligence peu commune ; mais il ne paraît pas qu'il ait montré, pendant ce temps, la rigueur, on pourrait dire la cruauté, qu'il déploya plus tard lorsqu'il fut désigné, en 1672, pour accompagner l'armée française qui envahit la Hollande. Pendant deux ans, il fut alors l'impassible exécuteur des ordres impitoyables de Louvois. Il écrasa de contributions les habitants des provinces occupées et l'on aurait peine à croire les récits des historiens si la propre correspondance de l'intendant ne les venait confirmer. Le duc de Luxembourg, fort peu délicat lui-même lorsqu'il s'agissait d'exactions, n'avait pas trop d'admiration pour Robert : « M. Robert, écrivait-il à Louvois, le 28 Mars » 1673, fait le diable à quatre ; il vend de méchants » meubles des confiscations dont je ne donnerois pas un » sol de grosses sommes et je pense qu'il en tirera des » Etats [d'Utrecht] ce qui me paroissoit comme de tirer » de l'huile d'un mur. » (1) Et Louvois était satisfait de Robert car il lui avait écrit précédemment le 27 Avril de la même année : « J'ai reçu l'état des contributions. La » somme totale a dépassé mes espérances. Je vous prie » de ne vous point lasser d'être méchant et de pousser les » choses à cet égard avec toute la rigueur imaginable. » (2)

(1) *Dépôt de la Guerre*, vol. 333 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, Ire partie, chap. VI, t. I, p. 435.

(2) *Dépôt de la Guerre*, vol. 305 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, Ire partie, chap. VII, p. 441.

Robert n'obéissait que trop bien et pourtant cet homme si dur, si impitoyable pour les vaincus se sentait ému de pitié par les souffrances des soldats et déployait une activité infatigable, une intelligence éclairée lorsqu'il fallait veiller aux besoins de l'armée. Lorsqu'on lit certaines lettres adressées par lui à Louvois on est étonné d'y trouver des accents de pitié quand il parle des pertes cruelles subies par les Français à la bataille de Seneffe où Condé eut plus de 3000 morts et près de 4000 blessés : « J'ai cru, écrivait Robert le 19 Août, qu'il valait mieux » risquer de faire un peu trop de dépense que de manquer » de rien pour assister les blessés. J'ai distribué deux » cent trente et tant de chirurgiens dans trois villages » où j'ai établi aussi d'autres officiers d'hôpital et des » gens pour aviser à la nourriture des blessés. » (1) Ce contraste n'est-il pas un trait de caractère qui explique comment Robert, détesté en Hollande, sut administrer avec prudence et sagesse l'Intendance de Dunkerque. Au retour de la compagne de Hollande où, tout en faisant les affaires de l'État, il n'avait pas manqué de faire les siennes, il fut nommé Président à la Cour des Comptes, mais il se livra à un jeu effréné, perdit rapidement le produit de ses exactions et mourut dans la misère. Il dut à cette circonstance d'être désigné par La Bruyère dans son chapitre des *Biens de la Fortune*.

On le voit, Louis Robert, sieur de Fortille, Intendant de la Flandre sur la mer et de Dunkerque était, comme on l'a fort bien dit, « véritablement un type » des administrateurs sous le règne de Louis XIV en même temps qu'un « collaborateur du plus grand mérite (2). » C'est à ce titre que nous avons cru pouvoir nous étendre quelque peu sur un personnage qui, pendant un séjour de cinq

(1) *Dépôt de la Guerre*, vol. 406 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, Ire partie, chap. VII, t. II, p. 52-53.

(2) M. Camille Rousset. *Ouvrage cité*, Ire partie, ch. VI, t. I, p. 435.

ans à Dunkerque, assista à la tranformation de cette ville et souvent la dirigea. (1)

Jusqu'en 1667, on avait continué à travailler aux fortifications de Dunkerque d'après les plans laissés par les Anglais en y ajoutant la couronne de la Basse-Ville, mais, après la paix d'Aix-la-Chapelle, on résolut de fortifier complètement les places de Flandre. « Je me » dispose l'esprit, disait Louvois à son père pendant les » négociations de la paix, je me dispose l'esprit à voir » arriver la chose du monde que je souhaiterois le moins » et à chercher les expédients de plaire au roi autant » en paix que j'ai eu dessein de le faire pendant la » guerre. (2) » Il fut bientôt fixé sur la conduite à tenir; pour cela, il suffisait de cultiver les goûts militaires de Louis XIV ; ce fut alors que le jeune ministre entreprit la réforme de l'armée et la construction de cette ligne de places fortes qu'on a appelée *la Frontière de Fer*. Mais à qui fallait-il confier l'exécution des travaux projetés? Un seul nom s'imposait presque à Louvois, celui du meilleur ingénieur connu, le chevalier de Clerville; mais Clerville était déjà âgé et n'aurait peut-être pas été disposé à admettre dans la construction des places certaines transformations que Louvois, sans trop savoir quels étaient les changements à introduire, jugeait néanmoins nécessaires, de plus Clerville était dévoué à Colbert et il voulait un homme qui fût complètement à sa disposition; ce fut alors qu'il jeta les yeux sur Vauban.

Vauban venait de se faire connaître dans la dernière campagne, mais jusqu'alors n'avait été, comme il le dit lui-même, que le « diacre de M. de Clerville. » Quoiqu'il servît depuis longtemps déjà puisque dès l'âge de dix-sept

(1) Voir pour plus de détails sur l'Intendant Robert un article de M. G. Depping : *Louvois d'après sa Correspondance* dans la *Revue Nationale* du 10 Septembre 1860 et l'*Histoire de Louvois* de M. Camille Rousset, t. I, p. 435 à 442 — 484, t. II, p. 13 — 52.

(2) *Dépôt de la Guerre*, vol. 213 ; document donné par M. C. Rousset. *Ouvrage cité*, Ire partie, chap. IV, t. I, p. 274.

ans, en 1650, il portait les armes, il n'avait pu percer encore. C'était donc un homme nouveau et, de plus, il n'était pas aimé de Colbert. En effet Vauban avait, en 1665, été chargé de la direction des travaux entrepris à Brisach. Il avait eu le malheur de déplaire à Charles Colbert de St-Marc qui, lorsque l'entrepreneur eût manqué à ses engagements, accusa Vauban de malversations. Le Contrôleur-Général eut le tort d'accepter trop légèrement les accusations de son cousin l'Intendant d'Alsace et lorsque, plus tard, il revint à d'autres sentiments, lorsqu'il reconnut la valeur réelle du grand ingénieur, il lui fit des avances ; mais le mal était fait. Colbert et Vauban surent s'apprécier sans toutefois qu'une certaine froideur cessât de subsister entre eux. Louvois se trouvait donc heureux de défendre un homme mal jugé par son collègue et de réparer une injustice involontaire de son rival.

C'est ainsi que Vauban fut chargé de diriger la construction des places fortes de la Flandre. Dès 1667 il se mit à l'œuvre à Lille dont on l'avait nommé gouverneur, puis à Arras et enfin à Dunkerque. Au sujet des deux premières de ces villes le chevalier de Clerville, désespéré de se voir supplanté dans la faveur du ministre malgré son titre de Commissaire-Général des Fortifications, avait présenté des plans qui n'avaient pas été acceptés. Il en fut de même pour la troisième, mais la lutte dura plus longtemps.

Clerville avait déjà vu, à deux reprises, ses plans repoussés; lorsqu'il fut question de Dunkerque; il voulut combattre encore une fois. Les deux rivaux firent appel à toute leur science et à toute leur habileté. Clerville proposa la construction d'une citadelle ; Vauban fut d'avis d'élever une ligne de fortifications rasantes et de bastions inondés, puis, pour bien montrer l'importance qu'il attachait à l'adoption de ses plans, il dit dans une lettre adressée à Louvois quelques jours après les avoir envoyés, (18 Octobre 1668) : « Ce n'est pas ici un jeu » d'enfants et j'aimerois mieux perdre la vie que » d'entendre dire un jour de moi ce que j'entends dire

» de ceux qui m'ont devancé. » (1) Deux jours après Louvois écrivait à Vauban une lettre qui aurait dû le tranquilliser; le ministre répondait :

« Je viens de rendre compte au Roi du contenu de vos mé-
» moires en présence de tous MM. les maréchaux de France
» qui sont ici. Le fort a eu de grands défenseurs, mais Sa
» Majesté ayant eutendu vos raisons, elle a trouvé bon que l'on
» s'appliquât l'année qui vient à la citadelle et à la tête de
» Nieuport, se réservant, dans le voyage qu'elle prétend faire,
» l'année qui vient, sur les lieux, de décider pour les bastions
» ou pour le fort. » (2)

Attendre pour connaître le sort de ses projets un voyage problématique de Louis XIV dans le courant de l'année qui vient, ce n'était pas l'affaire du grand ingénieur qui répliqua d'un ton fort vif :

« J'ai reçu les trois lettres qu'il vous a plu de m'écrire les
» 7 et 10 de ce mois; (3) par la première vous me faites l'hon-
» neur de me dire beaucoup de douceurs; par la seconde vous
» m'en dites encore davantage, et par la troisième je vois que
» vous ne faites pas grand cas de tout ce que j'ai pris tant de
» peine à vous démontrer sur l'établissement des bastions
» inondés et du fort projeté par M. de Clerville. Je vous avoue
» que je ne m'attendois nullement à tant de belles choses et
» qu'au lieu de cela j'étois assez fol pour me flatter d'un grand
» éloge de votre façon sur le projet que je me suis donné
» l'honneur de vous adresser, duquel je vous confesse être
» encore tellement infatué que si vous n'avez la charité de me
» détromper en me faisant voir que je ne suis qu'un sot en ce
» rencontre, je cours risque de mourir dans l'opinion d'avoir
» fait inutilement le plus grand et le plus beau dessin de for-

(1) Les ingénieurs qui avaient précédemment dirigé les travaux de Dunkerque.— *Dépôt de la guerre*, vol. 228; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1[re] partie, chap. IV, t. I, p. 282.

(2) *Dépôt de la Guerre*, vol. 228; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1[re] partie, chap. IV, t. I, p. 282-283.

(3) D'Octobre.

» tification du monde, et c'est ce qui m'oblige à appeler par-
» devant vous, retiré dans votre chambre et à loisir, du peu de
» justice que vous et ces messieurs lui avez rendu. J'espère
» qu'une seconde audience nous mettra hors de cours et de
» procès. Je ne vous dirai donc rien davantage là dessus et je
» m'en vais retracer encore une fois ce prétendu fort que
» j'avois déjà demarqué avec d'autant plus de déplaisir que
» l'espérance que vous me donnez d'un voyage du Roi en ce
» pays me fait espérer que la vision de sa figure me vengera
» par le reproche tacite qu'elle vous fera de votre erreur et
» par celui que les bastions vous feront du peu de chaleur que
» vous avez eu à défendre leur bon droit. » (1)

Un autre se serait fâché, Louvois eut l'esprit de faire la part de la mauvaise humeur et de répondre sur un ton où le sérieux se mêlait au badinage :

« Vous aviez assurément prêté, lui disait-il, votre esprit au
» chevalier de Clerville lorsque, lisant une lettre du 10 de ce
» mois, vous vous êtes imaginé que j'étois pour le fort contre
» les bastions. Ce n'étoit pas qu'il n'y ait eu de ces Messieurs
» qui y étoient lorsque le roi examinoit cette affaire qui aient
» défendu le fort ; mais ce n'a pas été par raison, ce n'est seu-
» lement que parce que le chevalier de Clerville l'avoit dit. »(2)

(1) *Dépôt de la Guerre*, vol. 228; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. IV, t. I, p. 283-284.

(2) *Dépôt de la Guerre*, vol. 228; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. IV, t. I, p. 285. — Vainqueur en haut lieu, Vauban voyait ses projets traversés par les ingénieurs sous ses ordres, qui, de même que certains dignitaires de l'armée, étaient partisans de Clerville; il s'en plaignait et protestait; ainsi le 23 Septembre précédent il avait écrit à Louvois : « S'il faut que toutes les fois que j'aurai le dos
» tourné on change ce que j'aurai réglé, il vaudrait autant
» pour moi et bien mieux de ne m'en point mêler, car cela ne
» me fait que me discréditer parmi les ouvriers et ceux sur
» qui j'ai commandement. » A cela Louvois répondait aussitôt (26 Septembre) : « J'ai mandé à tous ceux qui m'ont écrit que
» le roi s'étant absolument remis à vous de toutes les fortifi-
» cations des places de mon département, je les priais de ne
» pas souffrir que vos subalternes raisonnassent en votre

Du reste, quelques jours après, Vauban, à la vue des travaux commencés, des ouvriers à l'œuvre, se reprenait à avoir courage et à prédire à Dunkerque les plus brillantes destinées. Le 18 Octobre il écrivait à Louvois avec un véritable enthousiasme :

« Tout est rectifié à la ville et à la citadelle et les piquets » enfoncés jusqu'à la tête et je suis sûr que ce qui est ici est » ce qu'on peut appeler le plus beau et le meilleur dessin de » la place selon l'art qui soit dans l'Europe, pourvu qu'on n'y » change rien; il en coûtera pour tout parfaire près de deux » millions au roi, mais aussi il aura une place qui sera l'ad- » miration des siècles à venir, qui munie d'hommes et des » autres munitions nécessaires lui assurera, en quelque temps » que ce soit, la tête de ce pays-ci, et il est certain qu'il ne » faudra que du bon sens pour faire périr et perdre toute une » campagne à une armée qui s'y voudrait opiniâtrer. Enfin » tous les autres dessins que j'ai faits ci-devant ne me pa- » raissent rien à côté de celui-ci. » (1)

Parler ainsi de son propre ouvrage eut été présomptueux pour tout autre que pour Vauban; mais on doit pardonner le mouvement de légitime orgueil qui dicta cette lettre au grand ingénieur. On dirait d'ailleurs qu'il a comme pressenti le jugement de la postérité, car, de l'avis des hommes les plus compétents, la place de Dunkerque est son chef-d'œuvre; mais ce chef-d'œuvre coûtait cher à élever ; on discute donc dans les conseils du roi la question de savoir si, pour se procurer des ressources, il ne serait pas opportun, malgré la franchise du port, de frapper certaines marchandises entrant ou sortant de quelques droits légers. Aussitôt qu'ils furent avertis, les bourgmestre et échevins adressèrent à

» absence sur les choses que vous aviez une fois réglées. Ma » réponse a été si sèche que je suis persuadé que ce sera la » dernière fois que l'on m'écrira de pareilles affaires. » [*Dépôt de la Guerre*, vol. 228 et 223; documents donnés par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. IV, t. I, p. 285].

(1) *Dépôt de la Guerre*, vol. 228; document donné par C. Rousset, *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. IV, t. I, p. 284-285.

Paris une vive protestation qu'il est curieux de comparer avec la lettre écrite à Colbert le 5 Février 1663. Dans l'une le Magistrat affirme que la suppression des octrois « n'apporteroit aulcun bénéfice à la ville ni aulcune » augmentation au commerce, mais mettroit icelle du » tout hors de crédit et en totale ruine, » dans l'autre, il ne veut entendre parler d'aucune charge fiscale. Pourquoi ce changement? Depuis cinq ans les Dunkerquois avaient pu apprécier tous les avantages que leur procurait la franchise. Après avoir montré peu d'empressement à l'accepter en 1662, ils ne voulaient plus souffrir en 1668 qu'on y portât la moindre atteinte, et c'est pour cela que le Magistrat adressa à Colbert une lettre dont voici un extrait:

« Dunkerque, le 18e Octobre 1668.

» Comme l'on veut mettre quelque droict à la charge de tout
» ce qui sort d'icy vers les quartiers et districts du roy catho-
» lique et qu'on prétend lever ledict droict à la charge des
» sujects du Roy, lorsqu'ils envoyent en [de] cette ville leurs
» marchandises ou denrées dans le plat pays vers la jurisdic-
» tion d'Espagne, l'on a jugé estre de nostre debvoir de re-
» monstrer à Votre Excellence le grand intérest et ruyne que
» l'imposition dudict droict causera à cette ville; car Dunker-
» que commençant un peu présentement à se remettre et à dé-
» biter son vin, sel et autres marchandises dans le plat pays
» comme à Cassel, Baïeul, Steenworde, Hazebrouck et autres
» lieux circonvoisins, lesquels tirent leurs subsistances de
» cette ville par cette considération seulle qu'elle est un port
» francq et libre de tous droicts et que, par ce moyen, ils peu-
» vent avoir leur subsistance à plus bon marché que des lieux
» et villes du roy catholique, sera, à la fin, délaissée et déser-
» tée si l'on permet l'imposition d'aucun droit à la sortie des
» marchandises, si petit et si menu qu'il peut être. Chascun
» est toujours porté de [à] favoriser son pays quand il n'y a
» aulcune considération au contraire. Les sujets d'Espagne,
» voyant un droict imposé de part et d'autre, seront, en ce cas
» plus inclinés de [à] favoriser leur partie que la nostre et se
» pourvoiront plus facilement de tout ce qu'il leur est néces-
» saire par la voye de Bruges, Nieuport, Ostende et Ypres que
» par celle de Dunkerque. La situation de la ville d'Ypres est
» plus propre et plus commode pour débiter ses marchandises

» dans le plat pays que celle de Dunkerque, c'est pourquoi il
» faut que Donkerque soit favorisée de l'exemption ou fran-
» chise du droict de sortie, autrement elle ne sera considéra-
» ble. C'est le seul avantage qui attire les marchands et qui
» rend les villes plus marchandes, car cette franchise, oultre
» l'avantaige qu'elle donne aux marchands, apporte encore
» une facilitation au négoce ; car il n'y a rien de plus fascheux
» à un marchand que de debvoir acquitter sa marchandise et
» estre suject aux comptes de la doane ; le négoce ne desmande
» que la liberté, et par l'imposition des bureaux elle seroit
» destruicte. On void desja par expérience que les fermiers
» taschent de faire payer aulcun droict à nos billandres qui
» vont chercher la provision de bois dans le plat pays pour le
» débiter en cette ville. Ainsy ils veulent exiger un droict à la
» charge de ceux qui transportent de cette ville le poisson frais
» de mer vers le district du roy catholique, [ce] qui est chose
» innouye et contre l'intention de Vostre Excellence, comme on
» croit fermement ; mesme ce seroit un attentat contre les pri-
» viléges du Roy que S. M. a eu la bonté d'octroyer à cette
» ville du temps de sa glorieuse entrée qui portent une fran-
» chise entière de tous droicts à l'égard des marchandises tant
» à leur entrée que sortie. C'est pourquoy, Monseigneur, nous
» prenons nostre secours à Vostre Excellence comme nostre
» protecteur et bienfaicteur ordinaire et la supplions en toute
» humilité d'avoir la bonté pour cette ville et tous les habitans
» d'icelle de la maintenir en la franchise ordinaire et de ne
» permettre qu'aucun nouveau droict soit mis ou imposé à la
» charge des sujets du Roy au regard de leur marchandise
» qu'ils débitent et envoyent de cette ville par le plat pays vers
» les quartiers, terres, villes ou pays du roy catholique... (1) ».

Cette double requête fut entendue, aucun droit d'entrée ou de sortie ne fut levé sur les marchandises arrivant à Dunkerque ou en sortant, et les fermiers reçurent l'ordre de ne porter atteinte à la franchise par la perception d'aucune somme. D'ailleurs Dunkerque fut, à vrai dire, la ville de prédilection de Louvois et de Colbert ; outre les grands priviléges qu'ils s'empressèrent à l'envi, de lui

(1) Bibliothèque nationale. *Volumes verts de Colbert ;* document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Affaires des Finances*, pièce 49.

accorder, ils ne cessaient de lui témoigner leur intérêt par des attentions qui, sans avoir grande importance en elles-même, n'en flattaient pas moins l'amour-propre des habitants.

Louvois avait obligé les colonels à habiller les soldats d'une manière uniforme; dans la pensée qu'il ne serait peut-être pas inutile pour augmenter le prestige de Louis XIV dans une ville comme Dunkerque où les étrangers affluaient, un des premiers corps de troupes dont les hommes eussent un uniforme, le régiment de Furstemberg, y fut envoyé pour tenir garnison. Le ministre vint l'inspecter en 1669. Dans une lettre qu'il écrivit le 24 Mai à Le Tellier, il vanta la belle tenue des Allemands qui le composaient et qui étaient « tous vêtus » de drap bleu doublé de jaune (1) ». De son côté Colbert voulut, pour honorer le courage que nos ancêtres déployaient sur mer, qu'un des vaisseaux de la marine royale s'appelât *le Dunkerquois*. (2) Mais la mesure qui flatta peut-être le plus les habitants fut celle par laquelle le ministre agrandit le territoire placé sous la juridiction du Magistrat, en lui donnant une étendue d'environ dix mille mesures du pays embrassant huit paroisses. Cette décision déplut vivement aux villes voisines. Bergues surtout fut ardente à protester contre une extension qui l'amoindrissait, ses échevins, quoique toujours sans succès, ne cessèrent de se plaindre; ainsi le 4 Février 1669 ils écrivaient à Colbert :

« Monseigneur, lorsque M. de Seryère estoit en ces quar» tiers, nous lui avons fait voir le déplorable estat de nos » affaires, et donné, veu sa bonté et promesse de vous la faire » voir, une ample requeste à S. M. de toutes nos charges.

(1) *Dépôt de la Guerre*, vol. 241; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1re partie, chap II, t. I, p. 186.

(2) Archives de la Marine. *Ordres du Roy pour la Marine*, 1669, *fol.* 132. Liste des vaisseaux armés pour la guerre de Candie donnée par P. Clément : *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Marine et Galères*, pièce 99.

» Nous espérons, Monseigneur, qu'il vous aura pleu y passer
» les yeux et concevoir de la pitié pour un peuple si zélé et
» afidé au Roy nostre sire, et venons ensuitte derechef vous
» supplier très-humblement nous vouloir accorder les mesmes
» exemptions qu'ont nos voisins, le peuple estant dans la
» dernière affliction voïant ceux de Bourbourg et Dunkerques
» affranchiz des droicts cy devant levez par les Quatre Membres
» de Flandre (1) et eux obligez de les païer quoiqu'ayant cy-devant
» encore deux fois esté sujets de S M., elle ne les [leur] ayt
» demandé le soulz [rien], estant véritablement fascheux de
» voir dans un mesme village les sujets d'un mesme seigneur
» payer divers droicts et impositions. D'ailleurs, Monseigneur,
» lesdicts de Dunkerque ont détaché de cette châtellenie
» plusieurs villages et branches à nostre grand tort et [contre
» notre] intérest. Prévoyant la ruine totale d'un corps si con-
» sidérable et qui a rendu et souhaitte avec passion donner
» encore de plus grandes marques de zèle et de fidélité pour
» le royal service, nous sommes obligez, Monseigneur, de vous
» en rendre compte et supplier en toute souzmission en vou-
» loir éclairer S. M. et nous donner sous [sur] tous lesdicts
» poincts, et notamment cette requeste, favorable réponse
» dont nous n'avons aucun sujet de doute, veu vostre bonté
» ordinaire et les marques qu'en reçoivent incessamment tous
» les bons et fidèles sujets de S. M... » (2)

Colbert n'accueillit pas cette requête des échevins de

(1) Les échevins de Bergues doivent se tromper ici à propos de Bourbourg, car on lit dans la *Relation du progrès et décadence*, etc., déjà citée: « M. de Robert estoit doué de cette nou-
» velle charge [d'intendant] qui d'abord introduisit (soubz titre
» des domaines du roy) le payement des accyses sur les vins,
» bières, eau-de-vie, vaclage, triage, mologes et aultres droicts
» que les quatre membres de Flandre avoyent jadis institués
» pour trouver les aydes et subsides ordinaires que la province
» debvoit contribuer aux Espagnols, lesquels sont exactement
» collectés. Ce dont les habitans se plaingnent sensiblement
» et avecq beaucoup de raison, tant à cause des excès qui
» s'exercent en quelques endroicts que pour considération que
» ces droicts du passé estoient tort mitigés et modérés. »

(2) Bibliothèque nationale. *Volumes verts de Colbert;* document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section: *Affaires municipales et communales*, pièce 81.

Bergues plus favorablement que les précédentes, et elle ne l'empêcha nullement de continuer à favoriser Dunkerque de tout son pouvoir. Cela lui fut encore plus facile par suite de sa nomination aux fonctions de Secrétaire d'Etat en 1669. Depuis quatre ans le Contrôleur général était chargé officieusement de l'administration de la marine, mais, d'après les règles de l'ancienne monarchie, il fallait que toutes les ordonnances fussent contresignées par un ministre. Quoiqu'on laissât la plus grande latitude à Colbert, les mesures prises par lui devant passer sous les yeux du ministre de Lyonne dont la signature était nécessaire pour les rendre exécutoires, il n'avait pas toute son indépendance. La nomination du Contrôleur Général à la charge de Secrétaire d'Etat vint mettre fin à cet état de choses incommode. Les villes maritimes en reçurent aussitôt avis par la circulaire suivante :

« Messieurs, le Roy, ayant eu la bonté de me pourvoir de la
» charge de Secrétaire d'Estat, a bien voulu en mesme temps
» joindre à mon département les soins de tout ce qui peust
» concerner le commerce tant en dedans qu'en dehors le
» royaume (1). C'est ce qui m'oblige de vous escrire ces lignes
» pour vous en donner part et pour dire en mesme temps que
» S. M. ayant ordonné d'en faire ma principale application,
» vous devez vous mettre en estat de profiter en toutes occa-

(1) Les attributions de Colbert comprenaient alors : la correspondance avec le duc de Beaufort, avec les commandants des galères, les commissaires généraux de la marine, les intendants, avec les ambassadeurs à l'étranger pour le fait de la marine et des achats, la direction des constructions maritimes telles que manufactures d'armements, fonderies, arsenaux, magasins, l'entretien des ports, l'administration des chiournes, la direction générale du commerce de terre et de mer, celle des colonies, celle des compagnies formées par l'Etat, la correspondance avec les consuls pour toutes les affaires de la marine et pour le rachat des esclaves. — Tiré des ***archives de la marine*** en 1669. [Note de l'***Histoire de l'Administration en France***, par M. C. Dareste de la Chavane, t. II, chap. XV, p. 338].

» sions de l'extrême bonté que S. M. a pour vous en me don-
» nant particulièrement advis de tous les moyens que vous
» estimerez pouvoir estre pratiquez pour le conserver et pour
» l'augmenter et mesmes de tous les troubles qui seront
» apportez et dedans et dehors le royaume, tant au commerce
» général qu'en celuy des particuliers de vostre ville, afin que,
» sur le rapport que j'en feray à S. M., vous puissiez ressentir
» les marques advantageuses de la puissante protection qu'elle
» veut bien vous donner. (1) »

La nomination de Colbert aux fonctions de Secrétaire d'Etat de la Marine lui donna, outre la mission de s'appliquer à « tout ce qui peut concerner le commerce tant dedans que dehors le royaume, » celle de diriger dans les ports la construction des ouvrages de fortifications exclusivement maritimes. On sait que, sous l'ancien régime, les quatre Secrétaires d'Etat se partageaient l'administration de telle manière que chacun avait dans son domaine une partie du royaume ; ainsi le département de Colbert comprenait, avec les ports et les fortifications maritimes, les routes, les ponts, les canaux et toutes les places de Picardie, Champagne, Trois Evêchés, Bourgogne, Dauphiné, Provence, Languedoc, celles des Pyrénées et des côtes de l'Océan ; Le Tellier avait dans ses attributions la Flandre, le Hainaut, l'Artois et l'Alsace. C'était, sur certains points, comme en Flandre, une source inépuisable de conflits, puisque dans plusieurs localités maritimes les travaux de fortifications étaient, du côté de la terre, ordonnés par Le Tellier ou Louvois et du côté de la mer par le Secrétaire d'Etat de la Marine ; mais, heureusement pour Dunkerque, les ministres, partout ailleurs en lutte, mettaient tous les deux leurs soins à faire de cette place une forteresse et un port de premier ordre ; ils rivalisent de zèle. Ainsi Louvois, à la vue de l'œuvre de Vauban, écrivait, le 25 Mai 1665, à son père avec un véritable enthousiasme :

(1) Archives de la Marine. *Registres des dépêches commerciales concernant la marine*; document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Commerce*, pièce 43.

« Les ouvrages des Romains qui leur ont tant donné de
» réputation n'ont rien de comparable à ce qui s'est fait ici,
» ils ont autrefois aplani des montagnes pour [faire] passer
» des grands chemins, mais ici l'on en a rasé plus de quatre
» cents. A la place où étaient tous ces sables on n'y voit
» présentement qu'une grande prairie. Les Anglois et les
» Hollandois envoient souvent des gens ici pour voir si ce
» que l'on dit est vrai. Ils s'en retournent tout remplis
» d'admiration du succès du travail et de la grandeur du
» maître qui l'a entrepris. » (1)

Colbert faisait moins de phrases, mais se préoccupait au moins tout autant des besoins de chaque port. On n'en n'a pas de meilleure preuve que l'instruction qu'il dressa à Saint-Germain le 5 Décembre 1669 pour son parent Pierre Chertemps, sieur de Seuil, (2) chargé, en sa qualité de Directeur des places de Picardie et de Champagne, d'une inspection générale et d'une mission à l'étranger. Après avoir passé à Ostende, Chertemps devait se rendre en secret en Hollande et revenir à Paris par le Hâvre. Au sujet de Dunkerque, Colbert disait :

« Après avoir achevé la visite de toutes ces places, (3) il (4)
» ira à Dunkerque où il conférera avec le sieur Gravier (5) sur
» tout ce qui peut servir à l'instruire tant de l'estat de son
» port que de tous les autres travaux qui se sont faits et qui
» se font pour la fortification de cette place et, en son
» particulier, il fera toutes les observations qui pourront

(1) *Dépôt de la Guerre*, vol. 241 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, Ire partie, chap. IV, t. I, p. 288.

(2) Pierre Chertemps, sieur du Seuil, fut directeur des places fortes de Picardie et de Champagne jusqu'en Mars 1671, commissaire de marine à Brest en 1669, puis intendant au même port de 1674 à 1684.

(3) Calais, Rocroi, Corbie, etc.

(4) Chertemps.

(5) Ce sieur Gravier avait, en 1669, été nommé commissaire général de la marine à Dunkerque, en remplacement de Bodart ; il y résida jusqu'en 1672.

» contribuer à le rendre tout-à-fait capable de bien servir
» Sa Majesté dans les fonctions de son emploi. » (1)

Ainsi, tandis que Louvois comparait Dunkerque aux ouvrages élevés par les Romains, Colbert envoyait dans cette ville un homme honoré de sa confiance, moins avec mission d'instruire un fonctionnaire récemment établi que pour qu'il pût, en étudiant sur place le chef d'œuvre de Vauban, se rendre lui-même « tout-à-fait capable de bien servir Sa Majesté dans les fonctions de son emploi. »

Colbert et Louvois étaient donc entièrement d'accord lorsqu'il s'agissait de Dunkerque, mais sur tous les autres points ils étaient continuellement en lutte. C'est ainsi qu'en 1669 Colbert suggéra à Louis XIV la pensée de « former un corps fixe de marine dans ses principaux » établissements. » Le but du ministre était d'avoir sous sa dépendance directe quelques troupes qu'il pût embarquer sans avoir besoin de recourir à Louvois, ce qu'il avait été obligé de faire jusqu'alors. L'idée était excellente et il s'était appliqué à l'exécuter avec cette ardeur qu'il mettait à toute chose. Il ne voulait d'ailleurs créer que deux régiments d'infanterie et deux d'artillerie.

Le Roi, disait le ministre dans une lettre où il exposait son dessein à Colbert du Terron, le roi « veut mettre sur pied » deux régiments d'infanterie de marine ; l'un sera appelé » régiment ***Royal de Marine***, l'autre régiment, ***Amiral***, (2) de » vingt compagnies chacun, de cent hommes chacune compa- » gnie.

» Au régiment ***Royal de Marine*** il y aura toujours douze » compagnies faisant 1,200 hommes pour servir à Rochefort ; » et comme Sa Majesté désire avoir aussy 1,200 hommes à Brest » il y aura huit compagnies du mesme régiment et quatre de

(1) Archives des Ponts et Chaussées. — ***Correspondance de Colbert***, 1669, fol. 136 ; document cité par P. Clément. ***Lettres*** etc., ***de Colbert***, Section : ***Fortifications***, pièce 16.

(2) On l'appela aussi ***Vermandois***, du nom du comte de Vermandois, fils de Louis XIV et de Mlle de La Vallière.

» l'*Amiral* ; quatre du mesme (1) au Hâvre et deux à Dunkerque
» et les dix autres compagnies en Levant.

. . . .

» Outre le corps d'infanterie contenu au mémoire cy-joint ma
» pensée seroit de former pour la marine un corps d'artillerie
» qui seroit composé de 1000 ou 1200 ou mesme 2000 canonniers
» divisés comme l'infanterie dans tous les principaux arsenaux
» de marine.

» Sur le pied de 2000, qui seroit la moitié des soldats, il en
» faudroit mettre 600 à Rochefort, 600 à Brest, 200 au Hâvre,
» 100 à Dunkerque et 500 à Toulon. Ce corps seroit composé
» d'un officier principal en Ponant et en Levant qui comman-
» deroit toute l'artillerie et qui seroit toujours embarqué sur
» le vaisseau amiral.

. . . .

» Celuy de Ponant auroit sous luy 30 capitaines et 30 lieu-
» tenants d'artillerie sans enseignes ; chacune compagnie
» composée de 50 canonniers qui seroient à la solde conti-
» nuelle du Roy, feroient toujours l'exercice du canon, servi-
» raient toujours sur les vaisseaux ou seroient gardés sur les
» mesmes vaisseaux lorsqu'ils seroient dans le port et seroient
» toujours logés dans l'arsenal de marine. » (2)

Comme le dit fort bien un contemporain, l'amiral d'Estrées, en parlant de ce projet, « on a sujet de croire » que, si les choses fussent demeurées sur ce pied-là, la » marine eût été en état de tenter les plus grandes entre- » prises. » Effectivement, nous savons aujourd'hui que de services éminents les troupes de la marine rendent au pays ; mais Louvois et son père virent moins dans ce projet une mesure utile qu'un empiétement du Secrétaire d'État de la Marine sur des attributions qui donnaient à eux seuls le droit de lever des troupes et d'accorder des commissions aux officiers. Ils se mirent à la traverse.

« M. Colbert, ajoute l'amiral d'Estrées, par un esprit de

(1) De l'*Amiral*.

(2) Archives de la Marine, *Dépêches concernant la Marine*, 1669, fol. 516; Lettre du 2 Décembre 1669 citée par P. Clément. *Lettres* etc. *de Colbert*, Section : *Marine et Galères*, pièce 124.

» déférence pour M. Le Tellier et de modestie dans toutes les
» choses qui le regardent, supplia lui-même le roi de remettre
» les commissions au Secrétaire d'État de la Guerre ce qui fut
» exécuté ensuite. Les régiments ne laissèrent pas d'être destinés à servir sur les vaisseaux, les commissions qui avaient
» été délivrées par M. Colbert, au nombre de huit à dix, subsistèrent, mais comme ces officiers reconnurent le Secrétaire
» d'État de la Guerre et qu'ils furent séparés du corps de la
» marine où ils étoient entrés avec beaucoup d'avantages, s'en
» trouvant déchus, ils servirent avec dégoût et prirent un
» esprit tout contraire à la discipline et au service de la mer.
» Ils vivoient avec licence dans les bords, (1) et toujours avec
» peu de déférence pour les capitaines de vaisseaux. Il y eut
» quelques compagnies embarquées pour les Indes, dans
» l'escadre que commandait M. de La Haye. Le régiment
» Royal de Marine servit en Ponant et celui de Vermandois
» dans la Méditerranée ; mais les démêlés et les difficultés
» dans les deux campagnes de 1670 qui ne finirent qu'en Mars
» 1671 obligèrent le roi de remettre ces régimens entièrement
» au service de terre et de faire lever les soldats pour les
» vaisseaux comme il s'était pratiqué jusque-là à chaque
» armement. » (2)

Colbert, en cette rencontre, fut vaincu complètement par son rival; mais celui-ci voulut pousser trop loin ses avantages. Il confirma Louis XIV dans la pensée que le roi avait conçue depuis longtemps de visiter les places de France et spécialement Dunkerque pour inspecter les travaux qu'on y exécutait. Ici Colbert se retrouvait sur son terrain, car si Louvois pouvait, à juste titre, s'énorgueillir des travaux exécutés dans cette ville par Vauban, le ministre de la marine pouvait se faire près de Louis XIV un titre de gloire de l'arsenal et des autres ouvrages maritimes. Les chances étaient donc égales entre eux ; si Dunkerque était une place forte de premier ordre, elle

(1) A bord des navires.

(2) Archives de la Marine — Extrait des *Dépêches du comte d'Estrées*, mémoire autographe non signé placé en tête du volume, fol. 3, cité par P. Clément. *Histoire de Colbert et de son Administration*, t. I, chap. XVII, p. 432-433.

était aussi un port de guerre important. A cette date de 1670, Colbert écrivant à Colbert de Terron exprimait l'espoir que l'on serait dans peu en état d'armer une demi-escadre à Dunkerque en attendant qu'on fût en mesure d'en armer une entière dans ce port, car, disait il encore, il faut toujours éviter d'armer une flotte dans deux arsenaux différents (1).

Si Colbert activait de tout son pouvoir les travaux maritimes, Louvois ne montrait pas moins d'ardeur à faire achever les fortifications dans toutes les villes de Flandre, mais surtout à Dunkerque. Dans ce but il demanda pour l'année 1670 un crédit plus élevé que jamais; sur un total de 2,808,696 livres, 2,658,696 furent affectées aux provinces du nord, et sur cette somme il en revint 534,500 à la ville et à la citadelle de Dunkerque (2). Le Roi pouvait venir, Colbert et Louvois étaient en état de se mesurer sous ses yeux.

Au mois de Mars, Colbert reçut du secrétaire d'État de la Guerre une lettre pour l'avertir que le roi séjournerait trois jours à Dunkerque avec toute sa cour et toute sa maison, escortées par 2,000 chevaux de gendarmerie, il le prévenait en même temps que M. de Langlée était parti pour aller marquer les lieux de campement (3).

Le roi se mit en route pour le Nord dans les premiers jours de Mai. « La pompe et la grandeur des anciens » rois d'Asie, dit M. Mignet, n'approchaient pas de » l'éclat de ce voyage.... Le Roi qui voulait gagner les

(1) Archives de la Marine. *Dépêches concernant la marine;* lettre du 27 Janvier 1670, citée par P. Clément. *Lettres,* etc., *de Colbert*; Section : *Marine et Galères*, pièce 187.

(2) Les autres villes reçurent : Bergues, 177,850 #; Lille, 393,966 #; Tournai, 170,000 #; Ath, 690,000 #; Philippeville, 80,000 #; Charleroi, 130,000 #; Le Quesnoy, 227,080 #; Saint-Venant, 35,000 #; Arras, 220,300 #. La livre valait à cette époque environ 1 fr. 84 c. de notre monnaie.

(3) *Dépôt de la Guerre, vol.* 246. Voir C. Rousset; *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. IV, t. I, p. 292, note 3.

» les cœurs de ses nouveaux sujets répandait partout ses » libéralités ; l'or et les pierreriés étaient prodigués à » quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. » Mais écoutons ici un témoignage plus précieux encore ; Mme de Montespan a, dans une lettre au duc de Vivonne, raconté ce voyage pendant lequel elle ne fut pas la reine la moins adulée.

« Que j'aurois eu tort de suivre votre avis, dit elle au duc, et » de rester à Paris où l'on doit s'ennuyer depuis le matin jus- » qu'au soir, la grande majorité des gens aimables ayant suivi » la cour en Flandre !

» Vous croyez peut-être que nous éprouvons ici les terreurs » attachées à l'état de guerre, que nous politiquons, que nous » sommes entourés de morts et de blessés Non, mon frère, » non, rien de tout cela ne trouble la joie qui ne nous a pas » quittés depuis notre départ. D'abord nous avons fait la route » très-commodément : il n'y avait dans le carosse du roi que la » reine, *Madame* et moi. Les acclamations les plus flatteuses » précédoient et suivoient Leurs Majestés. Madame qui possède » toutes les grâces du corps et de l'esprit, avoit sa part des » acclamations. Je pourrois aussi vous confier, tout bas, que » je crois qu'il y avoit quelques petites choses pour moi, car » depuis, étant sortie seule, j'ai été accueillie je dirois presque » avec enthousiasme. Le roi a poussé la bonté jusqu'à me » donner des gardes. J'ai ai toujours quatre aux portières de » mon carosse. (1)

» Dans chaque ville nous avons un bal paré et masqué. M. » le dauphin est arrivé avec toute sa cour, *Mademoiselle* l'a » suivi de près ; elle jouit en silence de la faveur de son » amant (2), qui est à la tête de la compagnie des gardes et,

(1) « On avoit placé des gardes du corps chez Madame de » Montespan, et c'étoit raisonnable, car le roi étoit nuit et » jour dans ses appartements ; il y travailloit avec ses minis- » tres. Mais comme l'appartement étoit fort grand et se com- » posoit de beaucoup de chambres, la dame pouvoit bien faire » ce qu'elle vouloit. Quand elle sortoit en voiture, elle avoit » des gardes, de peur que son mari ne lui fît quelque affront. »

(2) Le duc de Lauzun.

» en cette qualité, ne quitte jamais le roi. Les belles Fla-
» mandes sont venues visiter cette cour qui fait des con-
» quêtes en chantant et en dansant. Rien n'était comparable
» au dernier banquet donné à Dunkerque. Madame étoit
» rayonnante de joie : la reine avoit aussi un air de fête. La
» belle, la superbe Mademoiselle de Keroual étoit à côté de
» Madame qu'elle accompagne en Angleterre. Je crois que
» toutes les plus belles femmes s'étoient réunies pour orner
» cette fête. Jamais je n'ai vu le roi aussi beau. L'on n'eût
» osé penser que d'aussi grands intérêts l'occupoient : galant
» avec toutes les femmes, respectueux au-delà de ce qu'on
» peut dire avec la reine. Enfin tout le monde a sujet d'être
» fort content de son voyage. » (1)

Jamais, cependant, au milieu des fêtes et des plaisirs, on ne s'occupa davantage d'affaires sérieuses. A ce moment même, Madame Henriette, s'embarquant à Calais, se rendait à Douvres près de son frère Charles II et obtenait de lui que l'Angleterre s'alliât à la France contre la Hollande. De leur côté, et sur un théâtre moins étendu, Louvois et Colbert n'épargnaient rien pour plaire au roi et pour servir les intérêts dont ils avaient la garde. Ainsi, le 16 Mai, à Douai, Louis XIV recevait de Colbert la note suivante :

« Paris, 12 May 1670.

» Je ne sçais si Vostre Majesté trouveroit à propos dans
» la réponse qu'elle voudra bien faire aux magistrats des villes
» conquises de leur parler de leurs commerces et de leurs
» manufactures, de toutes les grâces qu'elle leur fait et qu'elle
» veut leur continuer en tous rencontres et qu'elle leur dise
» de s'adresser à moy pour tout ce qui concerne cette matière.
» Je crois que Vostre Majesté leur feroit grand plaisir, d'au-
» tant que toute leur application et leur richesse ne consiste
» qu'en ces deux points... »

(1) Lettre citée par M. Arsène Houssaye : *Madame de Montespan, Études historiques sur la cour de Louis XIV*. 6e édition, H. Plon, Paris, 1865.

Et le roi répond en marge:

« Je leur parleray à propos dans le sens que vous dites. » (1)

Le but commun que Colbert et Louvois se proposaient fut atteint. Louis XIV, après être demeuré trois jours à Dunkerque, fut tellement satisfait des travaux entrepris qu'il se promit d'y revenir bientôt. Cette promesse vint encore augmenter l'activité des deux ministres. Pendant que, sous les ordres de Vauban, les remparts s'élevaient et que les dunes disparaissaient, Colbert ne cessait, pour sa part, d'inviter l'intendant Robert ou le commissaire général de la marine Gravier, l'un à favoriser le développement du commerce et de l'industrie, l'autre à améliorer continuellement le port et à installer l'arsenal dans de grandes porportions. Sur ces deux sujets les lettres du Secrétaire d'Etat de la Marine se multiplient à la fin de l'année 1670. Il s'agit de ne pas se laisser vaincre par Louvois, aussi ni soins ni recommandations ne sont épargnés. Tantôt Colbert s'occupe d'intérêts généraux à toute l'intendance, tantôt il traite des questions locales, mais toujours avec la même entente des besoins du pays. Par exemple, la missive suivante rentre, si nous pouvions ainsi parler, dans la première de ces deux catégories: le 30 Septembre il écrivait à Louis Robert:

« Le sieur Derieu, en s'en allant en Flandre pour rectifier
» les abus qui se pourroient estre glissés dans les nouveaux
» bureaux qui y ont esté establis et en mesme temps pour
» travailler à l'augmentation du commerce qui se fait au tra-
» vers du royaume, je vous prie de donner une créance entière
» à tout ce qu'il vous dira de ma part sur ce sujet et de conférer
» ensemble sur tout ce que vous estimerez avantageux pour la
» mesme fin. A quoy j'ajouteray seulement que les nouveaux
» sujets du Roy tirant beaucoup d'utilité des marchés francs
» de Furnes, Bergues, Reningues et Warneton qui a esté fait
» dans vostre département, il importe beaucoup que vous

(1) Cabinet du duc de Luynes, Mss n° 93, carton 2 ; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert.* Annexe III à la Section : *Industrie et Commerce.*

» teniez soigneusement la main à l'exécution des tarifs et » arrests en sorte que le commerce des pays cédés se puisse » fortifier et augmenter. » (1)

Faire « en sorte que le commerce se puisse fortifier et » augmenter, » c'est là la pensée persévérante qui dicte toute la conduite de Colbert, malheureusement pour atteindre ce but il avait à se débattre continuellement au milieu d'un inextricable réseau d'exceptions et de priviléges. Ici il lui fallait recommander de tenir « soigneu- » sement la main à l'exécution des tarifs et arrêts. » Là, au contraire, il lui arrivait d'être obligé d'exiger l'observation de priviléges accordés aux habitants de certaines villes et que ceux - ci se hâtaient d'enfreindre pour jouir d'un avantage immédiat sans penser à l'avenir. Il en était ainsi à Dunkerque où le Magistrat, dont la caisse était toujours vide, portait lui-même atteinte à la franchise du port en percevant sur des marchandises des droits illégaux. A plusieurs reprises le commissaire de la marine Gravier se fit l'interprête des plaintes des négociants et Colbert lui répondit le 26 Novembre :

« J'ay reçu vos lettres des 10, 12 et 14 de ce mois. A l'égard » de la requeste des marchands de Dunkerque contre le bailly, » croyez-moi, c'est un assez grand avantage pour le commerce » d'empescher qu'il ne continue de lever des droits sur les » vaisseaux et marchandises ; cela n'empesche pas, si les » marchands veulent poursuivre en justice la restitution, » qu'ils n'en ayent la voye ouverte, mais ce n'est pas une » affaire d'assez grande importance pour aller prendre l'affir- » mative contre M. d'Estrades. (2) Il faut se contenter en ce » monde de faire le bien sans le pousser jusqu'à l'extrême. Si

(1) Bibliothèque du Ministère de l'Intérieur. *Copie de Lettres de Colbert ;* document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Commerce*, pièce 137.

(2) Les marchands voulaient probablement rendre le gouverneur responsable des fautes du bailli ; Colbert cherchait à les en dissuader.

» les marchands ont assez de force pour se pourvoir en justice
» ils seront assurément protégés. » (1)

Plus on parcourt la correspondance de Colbert, plus on est émerveillé de l'activité qu'il déployait pour répondre ainsi à toutes les questions de ses nombreux agents, n'oubliant rien, traitant tout avec concision et clarté, prêtant la même attention aux questions les plus élevées ou à la discussion des petits intérêts d'une localité particulière. Les lettres échangées entre le commissaire de la marine et le ministre en fournissent des preuves surabondantes, mais il se préoccupait avant tout des travaux publics qui faisaient partie de ses attributions et des dépenses à faire à l'arsenal. La lettre suivante traite de ces diverses questions :

« Paris, 17 Octobre 1670.

« J'ay reçu la lettre que vous m'avez escrite le 9 de ce mois
» sur la proposition que vous me faites au sujet du bassin et
» du canal de l'Écluse Bleue. Je vous diray que je n'ay jamais
» guères bien vu réussir des ouvrages par corvées, particuliè-
» rement quand il faut observer des mesures dans un travail,
» et il vaut beaucoup mieux faire ce marché à la toise pour
» creuser et élargir ce bassin et ce canal.

« Comme les pays des chastellenies de Bergues, Furnes et
» Bourbourg sont fort pratiques de ces sortes d'ouvrages, je
» crois que pendant cet hyver vous pourriez faire ce marché
» avantageusement pour y travailler au printemps prochain,
» mais il faut prendre garde de ne nous pas charger de trop
» d'ouvrage. Envoyez-moy l'estat ainsy que je vous l'ay de-
» mandé de ce qui pourroit estre fait avec l'estimation de ce à
» quoy cela pourroit monter afin que je le puisse faire voir à
» Sa Majesté et qu'elle s'explique de ses intentions. (2)

(1) Archives de la Marine - *Dépêches concernant le commerce*, 1670, fol. 635 ; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Industrie et Commerce*, pièce 172.

(2) L'habileté des Flamands et des Hollandais pour les ouvrages hydrauliques était si connue que Colbert envoya un ingénieur les étudier. Le *Fonds des Cinq Cents* à la Bibliothèque

» A l'égard des canons qui sont à Dunkerque je vous diray
» que ceux que je fais faire dans le royaume ne coutent que 75
» ou 80 livres le millier. Si néanmoins vous en avez besoin, en
» m'envoyant un mémoire de ce à quoy pourra revenir cette
» marchandise, je donneray ordre de la faire payer. (1) »

On reconnaît bien ici Colbert. Lorsqu'il jugeait une dépense utile, il n'hésitait pas à l'ordonner, mais toujours il recommandait l'économie et le sage emploi des deniers publics. Il voulait surtout connaître le plus exactement possible à la fin d'une année le montant des sommes à dépenser l'année suivante. Ainsi, le 12 Décembre, il mandait à Dumas, le même qui avait été chargé précédemment d'une mission de confiance en Angleterre et en Hollande : « ..... Il est bien nécessaire
» que vous fassiez un estat de toute la dépense qui est à
» faire l'année prochaine à Dunkerque, dans lequel vous
» debvez indiquer toutes les marchandises qui sont né-
» cessaires pour la marine........ Je donneray tous les
» ordres nécessaires pour vous faire tenir tout ce qui sera
» contenu dans ledit estat quand il aura été réglé par le
» Roy. (2) » Cette prudence, qui est un des traits du caractére de Colbert, était surtout indispensable pour arrêter les dépenses de l'année 1671. Personne n'ignorait que Louis XIV espérait, à ce moment, réparer l'échec

nationale (vol. 448), contient un mémoire daté du 31 Janvier 1671 qu'il serait intéressant de publier. C'est le rapport de l'ingénieur ; il est intitulé ainsi : ***Remarques faites au voyage de Flandre et de Hollande en Octobre, Novembre et Décembre*** 1670 ***sur les canaux, constructions d'écluses, ponts, jetées, digues, moulins pour l'élévation des eaux, machines pour le nettoyement des canaux et des ports.***

(1) Archives de la Marine.—***Dépêches concernant le commerce***, 1670, fol. 539 ; document cité par P. Clément. ***Lettres*** etc. ***de Colbert***, Section : ***Routes, Canaux et Mines***, pièce 31.

(2) Archives de la Marine – ***Registres des Dépêches concernant le commerce;*** document donné par Depping. ***Ouvrage cité***, Section : ***Industrie***, pièce 44.

moral que la conclusion de la Triple Alliance lui avait fait subir en déclarant la guerre à la Hollande et Colbert, dans sa haîne contre les Etats-Généraux, ne se préparait pas à cette campagne avec moins de zèle que Louvois lui-même. Il tenait à ce que la marine jouât un rôle important et Dunkerque, par sa position géographique, par l'importance qu'elle avait acquise depuis quelques années, était un centre désigné d'avance comme port de refuge, d'armement et de ravitaillement. Ainsi s'explique le zèle que Louvois et Colbert, d'accord cette fois, mettaient à s'occuper de Dunkerque. Ils firent mieux, ils voulurent que Louis XIV leur donnât sa haute approbation ; un voyage du roi en Flandre fut donc décidé.

IX.

Les deux ministres du grand roi ne se soutenaient dans la faveur du maître qu'en flattant son orgueil et son amour de la pompe. Louvois surtout était habile dans cette manière de plaire à Louis XIV. Depuis longtemps il jugeait les ouvrages construits à Dunkerque par Vauban dignes d'être comparés aux plus grandioses que nous aient laissés les Romains, (1) et le grand ingénieur n'épargnait rien pour le confirmer dans cette idée. « Souvenez-vous, lui disait-il, souvenez-vous que les » plus belles places du monde sont celles que vous faites » bâtir, mais qu'elles ont encore besoin de quelque dé» pense pour être achevées. En un mot, Monseigneur, » tâchez de faire mentir ceux qui disent que les François » commencent tout et n'achèvent jamais rien. »

Louvois n'avait pas besoin d'être excité; mais comme des sommes considérables étaient nécessaires, il pensa les obtenir plus facilement en intéressant personnellement Louis XIV à l'achèvement des travaux. Il proposa donc au roi de visiter les places de Flandre. Serait-ce le premier pas d'une expédition militaire? On ne le savait

(1) Voir ci-dessus, p. 101.

pas encore ; mais comme la présence du roi dans le Nord paraissait opportune et à Louvois et à Colbert, comme cette promenade souriait au maître heureux de se montrer dans toute sa pompe sur le théâtre de ses premières victoires et d'éblouir à la fois ses nouveaux sujets et ses voisins, Louvois annonçait le voyage en ces termes au maréchal de Créqui, dès le 9 Décembre 1670 :

« Sa Majesté s'est déclarée il y a deux ou trois jours que » voulant par tous moyens parachever l'année qui vient la » fortification de ses places de Flandre, elle partiroit vers la » mi Avril pour se rendre à Dunkerque où trente mille hommes » de pied se trouveront pour, pendant un mois ou six semaines, » parachever l'excavation des fossés de cette place. De là le » roi marchera sur Tournay avec toutes les troupes et fera » travailler pendant un mois à achever les fortifications de la » ville ; le roi ira ensuite pendant un autre mois camper sous » Ath où il fera raser la hauteur qui incommode cette » place. » (1)

C'est là tout le programme ; mais un voyage de Louis XIV n'était pas facile à organiser et à régler, surtout lorsque, outre une armée de trente mille hommes, la reine et toute la cour devaient le suivre, car il fallait que, le cas échéant, cette marche triomphale pût se changer en expédition militaire. Aussi Louvois en fût-il préoccupé longtemps à l'avance. Il se rendit sur les lieux dès les premiers jours d'Avril ; il alla au-devant des troupes qui campaient en Lorraine et les amena jusqu'à leur destination, s'occupant en route de mille et mille détails, voyant si l'on avait bien exécuté tout ce qu'il avait prescrit (2) et cependant ne cessant pas de surveiller les

(1) *Dépôt de la Guerre*, vol. 252 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. IV, t. I, p. 310-311.

(2) Le 23 Mars, par exemple, il écrivait aux intendants de la région : « Le roi, ne voulant pas que le voyage qu'il va faire » en Flandre cause aucune dépense à ses peuples, désire être » reçu dans toutes les villes sans aucune cérémonie de la part » des magistrats ni aucune harangue de la part des compa-

affaires du service, récompensant ceux-ci, punissant ceux-là. Ainsi Louvois s'aperçut que le Commissaire des Guerres qui avait dans son inspection la place de Dunkerque, un nommé Aubert, laissait les officiers porter sur les états de solde des soldats fictifs, ce qui leur permettait, grâce à ces *passe-volants*, de percevoir indûment des sommes considérables. Il en prévint aussitôt le roi par une lettre envoyée de Tournai le 17 Avril :

« J'eus l'honneur de dire à Votre Majesté, peu de jours » avant que de prendre congé d'elle, écrivait-il, que j'avois de » graves soupçons de la conduite du commissaire Aubert qui » avoit le département de Dunkerque. Je reçus en partant de » Paris des lettres de tous les commissaires dans le département desquels les compagnies suisses qui sont sorties du » sien sont entrées qui m'y confirmèrent encore davantage. » Je mandai d'Hierge au capitaine Palavichiny qui étoit depuis » peu arrivé avec sa compagnie à Marienbourg de me venir » trouver à Philippeville et là, en le menaçant de lui faire son » décompte pour toute l'année sur le pied de cent soixante » hommes qu'il a présentement (1) et en lui promettant que, » s'il me disoit la vérité, Votre Majesté lui pardonneroit sa » faute, je tirai de lui la vérité de ce qui s'est passé à Dunkerque depuis six ans qui est que les compagnies suisses » n'avaient que cent cinquante-cinq à cent soixante hommes ; » qu'ils donnoient (2) par mois trois payes audit commissaire,

» gnies tant ecclésiastiques que séculières, et Sa Majesté m'a » commandé de vous faire savoir qu'elle souhaite que vous » les avertissiez de bonne heure de son intention afin que les » magistrats des villes de votre département ne fassent point » de dépenses à préparer des entrées, ni que ceux des compagnies qui seroient chargé de faire des harangues ne se donnent point la peine d'en composer, qu'ils auroient le déplaisir de ne pas prononcer. » [*Dépôt de la Guerre*, vol. 255 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. IV, t. I, p. 311-312].

(1) Les compagnies suisses devaient être de 200 hommes.

(2) Les capitaines.

» moyennant quoi il les avertissoit deux fois vingt-quatre
» heures devant qu'il dût faire la revue ; que, lorsque l'inten-
» dant étoit sur les lieux, ils envoyoient quérir des hommes à
» Bergues et à Furnes pour passer complets, et quand l'inten-
» dant étoit absent, ils ne faisoient point la dépense d'avoir
» des passe-volants et donnoient un rôle de malades que le
» commissaire se chargeoit de vérifier, quoiqu'il ne le fît pas,
» et qu'assurément tous les autres capitaines que je trouverois
» sur ma route me confirmeroient la même chose. Comme les
» principaux capitaines que je devois rencontrer dont les com-
» pagnies viennent de sortir de Dunkerque sont ceux qui ont
» négocié cette friponnerie et qui portoient les paroles aux
» capitaines suisses qui arrivoient dans la garnison pour les
» mettre sur ce pied-là, je dépêchai de Philippeville un cour-
» rier à Dunkerque pour faire arrêter ledit commissaire par
» le retour duquel je viens d'apprendre qu'il est dans la cita-
» delle de Dunkerque. Toutes les compagnies que j'ai trouvées
» à Ath et ici et le capitaine qui est à Oudenarde que j'ai en-
» voyé quérir m'ont confirmé la même chose et l'ont même
» déposé par devant le prévôt de l'armée. Je supplie humble-
» ment Votre Majesté de trouver bon qu'une friponnerie de
» cette nature ne demeure point impunie, et par l'exemple qui
» se fera en la personne de ce fripon-là, de se mettre en état de
» la faire servir fidèlement par tous et de faire voir aux autres
» qui ont de pareils emplois que, quand on vole Votre Majesté,
» on n'en est pas quitte pour cesser de voler et être révoqué. »(1)

On retrouve dans cette lettre tout l'esprit de justice de Louvois si ardent à poursuivre partout et toujours les coupables ou à extirper les abus; mais ici il voulait encore autre chose. A ce moment il espérait que le voyage de Flandre se terminerait par une déclaration de guerre à la Hollande, que les troupes réunies pour construire, sous les yeux de Louis XIV, les remparts des places fortes, laisseraient là, avant peu, la pelle et la pioche pour reprendre le mousquet et la pique: il se trompait. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires Étrangères de Lyonne, craignit que l'alliance conclue deux ans au-

(1) *Dépôt de la Guerre*, fol. 255 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. III, t. I, p. 199-200.

paravant contre la France par les puissances du Nord ne se renouât entre les Etats-Généraux, la Suède et certains pays allemands. La lutte fut donc retardée d'un an ; mais Louvois, quoique déçu dans ses espérances, voulut profiter de son séjour au milieu de l'armée pour se rendre compte de tout par lui-même. Le 24 Avril il était à Dunkerque et, deux jours après, il écrivait au roi :

« Je vis avant-hier arriver toutes les troupes qui venoient » sous la conduite de M. de Genlis. Elles marchoient en » bon ordre, mais pas comme celles que M. de Duras a con- » duites jusqu'ici. Je dirai à Votre Majesté pour lui en donner » quelque idée, que j'ai vu passer sur le pont de Steenestrate » qui n'avoit que vingt pieds de largeur, vingt mille hommes » en moins d'une heure trois-quarts et que les neuf mille » hommes qui étoient sous la conduite de M. de Genlis furent » plus de trois heures et demie à passer. » (1)

Quelques jours après la date de cette lettre Louis XIV partait pour le Nord avec toute la cour, accompagné de Marie-Thérèse et de ses deux favorites, Mademoiselle de La Vallière, Madame de Montespan. Il quitta Paris le 1er Mai et arriva à Dunkerque le 3 au milieu d'un grand concours de peuple désireux de contempler « *les trois reines,* » comme on disait alors, trois reines dont l'une, la vraie, était la plus négligée. Quant aux deux autres, Mademoiselle de La Vallière était pour le public la maîtresse en titre ; on ne lui épargnait encore aucune faveur et l'on en trouve dans des lettres patentes, datées de Dunkerque le 19 Mai 1671, une preuve significative qui est en même temps un signe caractéristique de l'époque. Ces lettres patentes portaient :

« Louis, etc. »

« A Nos amez et féaux les Gens tenans Nos Cours de Parlement, Grand Conseil, Cours des Aydes, Requestes de Nostre Hostel et de Nostre Palais, Baillages, Sénéchaux, leurs Lieutenants et à tous autres Justiciers qu'il appartiendra, Salut :

(1) *Dépôt de la Guerre,* vol. 255 : document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité,* 1re partie, chap. IV, t. I, p. 314.

Ayant ordonné à Nostre très-chère et bien aimée cousine la duchesse de La Vallière de Nous suivre dans Nostre voyage, et ne pouvant à cause de ce vacquer à ses affaires ;

A ces causes :

« Nous vous mandons et ordonnons par ces présentes signées
» de Nostre main que tous et chacuns des procez meus et à
» mouvoir que Nostre dite cousine a ou aura cy après par de-
» vant vous tant en demandant qu'en deffendant, vous ayez à
» tenir en estat et surséance durant le temps de six mois pen-
» dant lesquels Nous vous deffendons très-expressement d'en
» connoistre et aux parties d'en faire aucunes poursuites à
» peine de nullités, cessation de procédure et tous dépens, do-
» mages et intérest. Commandons au premier huissier ou ser-
» geant à ce requis de faire pour l'exécution des présentes tous
» exploits, commandemens, signiffications et autres actes de jus-
» tice nécessaires sans, pour ce, demander autre permission.(1) »

Mais cette faveur était plus apparente que réelle ; Madame de Montespan avec son esprit et sa beauté de « Junon triomphante » disputait le cœur du roi à Mademoiselle de La Vallière. Les courtisans ne l'ignoraient pas, et n'eût-on d'autre preuve des nouveaux sentiments de Louis XIV, une lettre de Louvois à l'intendant Robert suffirait pour les dévoiler. Le roi et sa maison devaient loger à l'Intendance ; le ministre qui s'efforçait de plaire au monarque dans les petites choses comme dans les grandes avait écrit à Robert dès le 7 Mars précédent en lui renvoyant un plan de l'hôtel :

« Il faut faire accommoder la chambre marquée V pour Ma-
» dame de Montespan, y faire percer une porte à l'endroit mar-
» qué 1 et faire une galerie pour qu'elle puisse entrer dans la
» chambre marquée 2 qui lui servira de garde-robe. Madame
» la duchesse de La Vallière logera dans la chambre marquée Y
» à laquelle il faut faire faire une porte dans l'endroit marqué
» 3 pour qu'elle puisse aller à couvert dans la chambre de Ma-

(1) Archives nationales. *Régistres du Secrétariat de la Maison du Roi E*, volumes 3345 à 3401 ; document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Lettres diverses*, pièce 33.

» dame de Montespan et une autre à celui marqué 4 qui lui
» servira de garde-robe » (1).

Quel supplice de tous les instants pour ces deux femmes se disputant le cœur du roi et obligées de vivre d'une vie commune ! La douce La Vallière fut enfin vaincue par l'altière Montespan. Dans ses *Mémoires*, Madame, mère du régent, raconte avec sa franchise, ou pour mieux dire, avec sa rudesse germanique, quelques scènes de cette triste rivalité.

« La Montespan qui avait plus d'esprit, dit Madame, se mo-
» quait d'elle publiquement, la traitait fort mal et obligeait le
» roi à en agir de même. Il fallait traverser la chambre de La
» Vallière pour se rendre chez la Montespan. Le roi avait un
» joli épagneul appelé *Malice*. A l'instigation de la Montespan,
» il prenait ce petit chien et le jetait à la duchesse de La Val-
» lière en lui disant : « Tenez, Madame, voilà votre compagnie,
» c'est assez. » Cela était d'autant plus dur qu'au lieu de rester
» chez elle, il ne faisait que passer pour aller chez la Mon-
» tespan. Cependant elle a tout souffert en patience » (2).

Les appartements de l'intendance de Dunkerque furent, à n'en pas douter, le théâtre de scènes semblables qui remplissaient d'orgueil Madame de Montespan et préparaient dans la souffrance Mademoiselle de La Vallière à embrasser la vie austère du cloître, mais qui rabaissent singulièrement le caractère de Louis XIV.

Tout ceci était ignoré du public. Les Dunkerquois acclamaient le souverain qu'ils voyaient s'occuper avec une attention particulière et une grande activité des travaux de leur ville. Dès le 4 Mai, Louvois mandait à son père : « Le Roi arriva hier ici, il fut agréablement sur-
» pris du bon état de ses troupes et de celui du tra-

(1) *Dépôt de la Guerre*, vol. 255 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, Ire partie, chap. IV, t. I, p. 311, note 1.

(2) Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, t. III, p. 459-460, article sur Madame de La Vallière (10 Mars 1851).

» vail. (1) » Il ne faut pas s'en étonner. Nous savons par le récit de Faulconnier comment la journée se passait pour Louis XIV et pour ses troupes. Trente mille hommes composaient ce que l'on a appelé l'*Armée de la Brouette*, et ces trente mille hommes, excités par la présence et les encouragements du Roi, firent des merveilles. Louvois avait donc lieu d'être satisfait, d'autant plus que son influence ne put être combattue aussi vite qu'il l'avait redouté.

Colbert avait eu l'intention de rejoindre le plus tôt possible Louis XIV à Dunkerque (2). Il partit, mais en route il tomba assez malade pour inquiéter ses amis et les admirateurs de son œuvre, ainsi que nous l'apprend la lettre suivante de Guy Patin à Falconnet le 2 Juin :

« Une colique bileuse a retenu pour quelques jours M. Col-
» bert comme il était en chemin d'aller trouver le roi à Dun-
» kerque. On en a demandé ici quelques consultes à quelques
» médecins, mais il n'a pas été nommé. Chaque médecin a eu
» un louis d'or. On dit que si M. Colbert vient à mourir il faut
» dire adieu à toutes les manufactures qu'il a fait établir en
» France, tant pour les tapisseries et bas de soies que pour
» ceux d'étame qui se font en plusieurs lieux de France, ce qui
» fait travailler beaucoup de petit peuple en diverses pro-
» vinces » (3).

Heureusement Colbert ne mourut pas, mais son éloignement momentané fut cause que la marine ne tira pas du voyage de Louis XIV tout le profit qu'on en avait

(1) *Dépôt de la Guerre*, vol. 255; donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1re partie, chapitre IV, t I, p. 314.

(2) Il écrivait le 1er Mai à Janson, évêque de Marseille : « Je
» ne manqueray de rendre compte au Roy [de certaines affaires]
» aussytost que je seray arrivé à Dunkerque, où je m'en vais
» incessamment. » Archives de la Marine. *Dépêches concernant le commerce, fol.* 170, 1671 ; document donné par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Marine et Galères*, pièce 209.

(3) P. Clément. *Histoire de Colbert et de son Administration*, t. I, chap. XII, p. 332, note 1.

d'abord espéré. Louvois, au contraire, n'eut qu'à se féliciter de cette expédition, mais son succès ne l'éblouit pas, car Vauban, enthousiasmé de l'accueil du Roi ayant proposé au Secrétaire d'État de la Guerre de faire attribuer à son département les travaux du port de Dunkerque, Louvois refusa. Le grand ingénieur s'engageait cependant à le « rendre avant deux ans et pour moins » de 200,000 écus plus grand et plus sûr qu'on ne le » feroit jamais avec plus de temps et d'argent » (1). La lutte engagée sur ce terrain eut été trop incertaine; mais pour qu'elle ne fût pas même possible, Colbert, dès le départ du Louis XIV, après un séjour de près d'un mois, résolut de pousser avec la plus grande activité les travaux maritimes dans les années suivantes. Laissons donc le roi poursuivre son voyage en triomphateur pacifique et accomplir de point en point le programme tracé par Louvois au mois de Décembre 1670; voyons maintenant ce que fit Colbert, afin de rendre le port de Dunkerque digne de la place forte.

X.

Louis XIV avait à peine quitté Dunkerque que, prévoyant déjà la guerre de Hollande, Colbert se préoccupait de munir l'arsenal de tous les approvisionnements qui pouvaient être nécessaires pour l'armement d'une flotte. Le 2 Juillet, pendant que le roi poursuivait son voyage, le ministre écrivait du camp d'Ath à Colbert de Terron, intendant de la marine à Rochefort, un mémoire où il lui indiquait la conduite à tenir pour se préparer aux éventualités qui s'annonçaient. Dans ce mémoire, rédigé sous forme d'une espèce de memento, on lisait: Il faut

« Faire travailler avec toute la diligence possible les forges » de grosses ancres, examiner la quantité que l'on pourra

(1) P. Clément. *Histoire de Colbert et de son Administration*, t. II, chap. XXIV, p. 176.

» [en] avoir dans la fin de cette année et combien, tous les
» vaisseaux fournis, il pourroit en rester pour envoyer au
» Havre et à Dunkerque ; faire travailler aux pattes, bras et
» verges d'ancres partout où il en faut. »

« Il faut faire la mesme chose à l'égard des cordages en
» l'un et l'autre port [Brest et Rochefort] et surtout voir la
» quantité que l'on pourra transporter au Havre et à Dun-
» kerque, estant très-important qu'il y ayt dans ces deux ports
» une quantité considérable d'ancres et de cordages. »

. . . .

« Examiner si des bois et des masts que la Compagnie du
» Nord doit fournir à Brest l'on ne peust en divertir un vais-
» seau chargé de bois et un de masts pour le Hâvre ou pour
» Dunkerque. »

« Examiner le nombre de boulets, de grenades qui sont en
» chacun de ces deux arsenaux [Brest et Rochefort] pour voir
» la quantité que l'on en pourroit envoyer au Hâvre et à Dun-
» kerque. »

« Et pour finir il faudra examiner toutes les marchandises
» et munitions qui peuvent estre nécessaires dans ces deux
» arsenaux, en faire des estats bien exacts et les envoyer pour
» aviser ensuite aux moyens de les recouvrer, donner les
» ordres pour les y faire voiturer et faire en sorte que dans le
» cours de cette année toutes lesdites marchandises y soyent
» rassemblées. »

« A l'esgard des retraites, Sa Majesté fait travailler au
» Hâvre et à Dunkerque, en sorte qu'elle a lieu d'espérer que
» les vaisseaux de 1,000 à 1,200 tonneaux pourront s'y retirer
» avec facilité et seureté. »

. . . .

« A l'esgard des marchandises qui sont nécessaires dans les
» magasins de Dunkerque et du Havre, Sa Majesté veut que
» le sieur de Terron en fasse faire un mémoire par estimation
» sur le pied de 30 vaisseaux qui doivent entrer dans la
» Manche. » (1)

Sous sa forme sèche et concise, ce mémoire contient un

(1) Bibliothèque nationale. ***Mss S F*** 3012, ***Colbert et Seignelay IV***, ***coté*** 16, ***pièce*** 2 ; document cité par P. Clément, ***Lettres***, etc., ***de Colbert***, Section : ***Marine et Galères***, pièce 250.

grand nombre d'indications précieuses. Il prouve que si Dunkerque n'avait pas encore acquis l'inportance de Brest et de Rochefort comme arsenal militaire, le ministre voulait néanmoins faire de notre port le centre le plus important d'armement et de ravitaillement pour les flottes qui devaient, l'année suivante, soutenir la lutte contre les escadres hollandaises ; mais tout ce que Colbert osait espérer, c'était que « les vaisseaux de 1,000 à 1,200 tonneaux » pussent « s'y retirer avec facilité et seureté. » Il est vrai que des navires de ce tonnage comptaient parmi les plus grands que l'on construisît alors.

Cependant, pour permettre au port de Dunkerque de jouer dans la prochaine guerre le rôle que le Secrétaire d'Etat de la Marine lui réservait, il était nécessaire de multiplier autant que possible les voies de communication intérieures entre cette ville et le reste du pays, car les Hollandais ne manqueraient pas d'empêcher, ou du moins de gêner considérablement, les communications par voie de mer, aussi lorsqu'en 1669 les Magistrats de Dunkerque et de Bourbourg avaient proposé de faire creuser, à frais communs, un canal reliant ces deux villes, Colbert avait saisi cette idée avec empressement ; le 28 Juillet de cette année parut un Édit permettant de faire construire et de rendre ce canal navigable depuis Dunkerque jusqu'à la rivière d'Aa ; cet arrêt du Conseil exemptait de tout droit ou péage les bateaux qui y passeraient, mais accordait aux administrations municipales les recettes produites par les barques destinées au transport des voyageurs.

On se mit aussitôt à l'œuvre, et Colbert, qui surveillait l'entreprise avec un soin attentif, écrivait de St-Germain, le 24 Juillet 1671, à l'intendant Robert :

« J'ay esté bien ayse d'apprendre que le Magistrat de Dun-
» kerque fait travailler fortement à la partie du canal de
» Bourbourg qui est du costé de cette première ville. Je vous
» prie de le pousser de s'appliquer tous les jours à l'avance-
» ment de cet ouvrage, estant fort important au service du
» roy d'avoir par les moyens de ces canaux le plus de retenue

» d'eau qu'il sera possible affin de pouvoir faire jouer les » écluses et approfondir le port. » (1)

On le voit, à ce moment Colbert subordonnait tout à une seule idée, approfondir le port; malheureusement on ne put, comme on l'avait espéré, creuser assez promptement le canal de Bourbourg; avant qu'il fût achevé la guerre avait été déclarée à la Hollande et à l'Espagne; les garnisons de St-Omer et du fort de Linck empêchèrent par leurs incursions de poursuivre les travaux.

Louis XIV avait lancé, le 28 Avril, son manifeste de guerre à la Hollande. Dès le 5 Mai suivant il se trouvait à Charleroi au milieu de l'armée dont Robert, nous le savons, avait été nommé intendant.

La campagne avait été préparée de longue main: les troupes présentaient un aspect magnifique; (2) toutes les places fortes avaient été abondamment pourvues de munitions de toutes sortes. (3)

(1) Archives de la Marine. *Registres des dépêches concernant le commerce;* document donné par Depping. *Ouvrage cité,* Section: *Travaux publics,* pièce, 23. — On lit ensuite dans cette lettre: « Puisque vous ne trouvez pas que la proposition qui vous a » esté faite d'establir une manufacture de savon à Dunkerque » soit advantageuse pour le service du roy, c'est une affaire » finie et de laquelle il ne sera point parlé. » On ne comprend guère comment Colbert, qui avait déjà établi sans succès des savonneries à Calais en 1665, put penser à recommencer en 1671 la même tentative à Dunkerque qui ne pouvait produire aucune des matières premières nécessaires, ni soude, ni huile, ni potasse.

(2) L'armée qui envahit la Hollande en 1672 comptait 90,000 fantassins et 27,000 cavaliers.

(3) Les préparatifs avaient lieu avec si peu de mystère que Vauban craignit qu'ils eussent donné l'éveil aux ennemis. « Il est malaisé, Monseigneur, écrivait-il d'Ath à Louvois, le » 25 Août 1671, que toute la terre sache que l'on jette ici » trente-quatre mille boulets de batterie et cent quarante-cinq » milliers de grenades sans que les ennemis, défiants comme » ils sont, ne s'imaginent là quelque chose pour eux. Il me

Le 12 Juin eut lieu le fameux passage du Rhin chanté par Boileau et célébré à l'envi par tous les contemporains. Dès lors rien ne résista plus aux Français. La panique des coalisés était si vive qu'un officier pouvait écrire à Turenne sans être accusé de forfanterie : « Si » vous voulez m'envoyer cinquante chevaux je pourrai » prendre avec cela deux ou trois places. » (1) En quelques jours les provinces d'Over-Yssel, de Gueldre et d'Utrecht se soumirent. La Hollande semblait perdue.

« Dans le péril où se trouvait la république, on appela à sa » défense les flots de l'Océan contre lesquels on luttait avec » tant de patience et d'industrie depuis plusieurs siècles et on » leur livra le riche territoire qu'on avait conquis sur eux. Les » bourgeois d'Amsterdam ouvrirent les écluses de Muyden et » la mer envahit et couvrit leurs belles prairies. Ce patriotique » exemple fut imité plus tard par les autres villes qui pou- » vaient se placer derrière ce redoutable abri. Entourées par » l'inondation, elles s'élevèrent au milieu des eaux comme des

» semble qu'il seroit bon de ne donner jalousie à Mons que » le moins que faire se pourroit. » Aussitôt Louvois répond sur un ton où l'on découvre facilement le peu de cas qu'il fait de ses futurs ennemis et la fierté qu'il éprouve lui-même à la vue de ses préparatifs. « Si nos voisins, dit-il, sont » d'humeur à s'alarmer, seize mille chevanx et quarante mille » hommes de pied qu'on lève présentement leur donneront » plus d'inquiétude que ne font les boulets et les munitions qui » arriveront incessamment de tous côtés dans les places du » roi. L'on y en fait aller une si grande quantité dans toutes » qu'ils ne pourroient pas croire que l'on ait d'objet particu- » lier sur aucune de leurs places, puisque, en même temps » que l'on voiturera à Ath tout ce que vous avez vu dans le » mémoire que M. de Nancré vous a communiqué, l'on en » voiturera à Tournai, à Charleroi, au Quesnoi, à Douai, à » Arras, à Dunkerque et à St-Quentin, des quantités quasi » aussi considérables qu'à Ath. » [*Dépôt de la Guerre*, vol. 261 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. V, t. I, p. 341.

(1) Cité par l'*Histoire populaire de la France*, t. III, chap. XLIX, parag. 4, p. 210, col. 1.

» îles et les vaisseaux vinrent majestueusement se ranger
» autour d'Amsterdam. » (1)

Sur mer les Hollandais ne montraient pas moins de patriotisme et déployaient le même acharnement, mais obtenaient plus de succès. Le 7 Juin, la flotte hollandaise composée de soixante-douze vaisseaux et d'environ soixante-dix frégates, sous les ordres de Ruyter, alla chercher les flottes anglaise et française fortes de quatre-vingt-trois bâtiments en vue de la baie de Southwold, entre Harwick et Yarmouth. Le combat, livré sur toute la ligne avec un acharnement égal, dura depuis sept heures du matin jusqu'au coucher du soleil, sans que la victoire se fût décidée pour l'un ou l'autre des deux partis. Ce fut par un patron de barque arrivé à Dunkerque que Colbert apprit la première nouvelle de la bataille. Les renseignements étaient incomplets. On comprend donc son inquiétude et l'impatience avec laquelle il écrit de Paris le 11 à Colbert de Croissy, ambassadeur français à Londres :

« J'ay reçu vostre lettre du 6 avec celle de M. le vice-amiral.
» Je vous avoue que je suis dans la plus grande impatience du
» monde. Vos avis, ceux de Calais, de Dunkerque et de toutes
» nos costes portent qu'il s'est donné un très-grand combat
» mardy dernier. Le maistre de la chaloupe qui en a apporté
» la dépesche à M. le vice-amiral dit qu'il a vu commencer le
» combat, qu'il a vu mesme deux vaisseaux en feu et trois
» bruslots attachés à trois autres vaisseaux ; il dit mesme
» qu'il lui a paru que les armées royales avaient l'avantage
» du vent. Cependant depuis ce jour de mardy jusqu'à jeudy
» au soir j'ay reçu deux courriers de Dunkerque et deux de
» Calais qui sont venus en vingt-quatre heures et depuis ce
» temps je n'ay aucunes nouvelles. Jugez vous-mesme quelle
» inquiétude cela peut donner. Je ne crois pas qu'elle puisse
» durer encore aujourd'hui vu qu'il est impossible que je n'en
» reçoivent des nouvelles. Mais en pareille occasion ne man-
» quez point de dépescher des courriers. »

(1) Mignet. *Ouvrage cité.*

Aussitôt Colbert pense à envoyer aux vaisseaux les approvisionnements de toutes sortes dont ils peuvent avoir besoin, à combler les vides qui se sont produits dans les équipages, et il ajoute :

« Je fais préparer des vivres au Hâvre et des bastiments » pour les porter aussytost que le vaisseau d'escorte que m'a » promis M. le vice-amiral arrivera. La levée de 600 matelots » se fait avec facilité. J'en feray passer autant que je pourray » par Dunkerque avec les doubles chaloupes et par le Hâvre » avec les vivres et je feray assembler le reste à Calais... » (1)

Cette question de ravitaillement préoccupait beaucoup Colbert ; le lendemain il écrivit encore à Croisy :

« Pour les munitions de guerre et les marchandises néces- » saires aux radoubs, j'ai donné ordre au Hâvre de charger » une fluste de masts, ancres, poudres, boulets, etc., et de la » faire partir avec la mesme escorte (2) et à Dunkerque d'en » charger deux pour porter encore cent milliers de poudre... »

« Pour les matelots il en a esté levé 200 en Bretagne qui » seront embarqués sur les vaisseaux du sieur de La Barre, » 300 en Basse et Haute Normandie qui seront embarqués sur » les vaisseaux du Hâvre, et 150 en Picardie jusqu'à Dun- » kerque qui seront embarqués sur les vaisseaux de Dun- » kerque. Tous ces ordres seront ponctuellement exécutés » en sorte que je ne crois pas qu'il puisse rien manquer. » (3)

Sur ces entrefaites les Hollandais cherchèrent à profiter de cette bataille navale dont l'issue restait indécise pour négocier. Ils étaient résignés aux plus grands sacrifices ; mais Louis XIV, excité par Louvois, mit à la paix des conditions si excessives que les vaincus se déci-

(1) Archives de la marine. *Dépêches concernant le commerce*, 1672, fol. 176 ; document donné par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Marine et Galères*, pièce 296.

(2) Un vaisseau.

(3) Archives de la Marine. *Dépêches concernant le commerce*, 1672, *fol.* 179 ; document donné par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Marine et Galères*, pièce 297.

dèrent à continuer la lutte, quoiqu'il leur en dût coûter. Jusqu'à un certain point, d'ailleurs, la situation de la Hollande s'améliorait. L'ambition de la France effrayait l'Europe entière ; le patriotisme de la république éveillait des sympathies qui allaient bientôt se traduire en secours effectifs. La lutte continuait donc avec acharnement sur terre et sur mer. Louvois et Colbert rivalisaient de zèle pour se mettre à la hauteur des circonstances, et cependant il leur arrivait souvent d'être distraits de leurs graves préoccupations par les plaintes et les récriminations de leurs agents trop fréquemment en discussion les uns envers les autres. C'est ce qui arriva à Dunkerque vers la fin de 1672.

Le commandant de la ville était alors M. de La Bourlie : tout puissant à la cour, ménagé par Louis XIV dont il avait été sous-gouverneur, c'était un personnage violent et entier envers lequel il fallait agir avec prudence. Le commissaire de la marine qui venait d'être nommé à Dunkerque, Hubert, eut le tort d'empiéter sur les attributions du gouverneur en faisant incarcérer quatre matelots faits prisonniers par des corsaires. M. de La Bourlie se plaignit vivement et Colbert vit qu'il était sage de céder, car ce n'était pas au moment où Louvois, à la suite de la campagne de Hollande, jouissait de la faveur de Louis XIV qu'il fallait exciter, même dans des choses de peu d'importance, le mécontentement du maître. Le Secrétaire d'Etat de la marine adressa donc à Hubert la lettre suivante :

« Versailles, 23 Septembre 1672.

» J'ay reçu vos lettres des 13 et 16 de ce mois, et j'ay rendu
» compte au roy de l'affaire qui vous est arrivée au sujet de
» quatres matelots faits prisonniers par des armateurs parti-
» culiers que vous avez fait mettre en prison. Sur quoy Sa Ma-
» jesté m'a ordonné de vous faire savoir qu'elle désire que
» vous évitiez absolument toutes ces sortes de contestations à
» l'avenir et que vous soyez bien persuadé que vous ne scauriez
» avoir raison toutes les fois que vous aurez quelque chose à
» desmeler avec le commandant d'une place aussy considérable
» que Dunkerque.

» Il faut donc que, aussitost que vous aurez reçu cette » lettre, vous alliez trouver M. de La Bourlie pour le prier » d'excuser ce qui s'est passé et luy dire que vous avez ordre » de luy remettre lesdits matelots entre les mains pour en faire » ce qu'il lui plaira et que vous les fassiez remettre en prison, » s'il le désire ainsy, et qu'ils soyent encore en vostre disposi- » tion, ensuite que vous fassiez ce qu'il vous dira sur ce sujet » et que vous luy disiez que vous en avez l'ordre.

» Afin de régler vostre conduite sur toutes les affaires qui » vous pourroient arriver à l'avenir, il faut que vous observiez » de vous adresser à M. de La Bourlie toutes les fois que vous » aurez besoin de son autorité et que vous luy présentiez ce que » vous estimerez estre du service de Sa Majesté. Et en cas qu'il » vous fasse ce que vous luy aurez demandé, vous en rendrez » compte aussytost; s'il le refuse, vous en rendrez compte tout » de mesme, sans pousser l'affaire plus loin.

» Vous scavez que je vous ay averty, lorsque le roy vous » nomma pour aller à Dunkerque, de bien prendre garde de ne » vous attirer aucune affaire. Je vous le recommande encore de » nouveau parce qu'il seroit impossible que vous demeurassiez » dans la place où vous estes si vous n'étiez en bonne intelli- » gence avec le gouverneur. » (1)

Colbert avait raison de prêcher la concorde à ses subordonnés. La position de la France devenait critique. A ce moment, le prince d'Orange, investi de la dictature en Hollande, cherchait partout des alliés, et Louvois, qui jugeait désormais inutile de rien ménager, donnait au duc de Luxembourg et à son intendant Louis Robert les instructions que nous connaissons. De leur côté, les puissances, effrayées par l'ambition de la France, se rapprochaient de la Hollande : le 17 Octobre l'Empire et les États-Généraux échangeaient les ratifications d'un traité d'alliance. Le danger, qui n'allait pas tarder à devenir plus grand encore, ne déconcerta ni Louvois ni Colbert. Pendant que le premier ordonnait de nouvelles levées de troupes, envoyait Turenne en Allemagne, le second mul-

(1) Archives de la Marine. *Dépêches concernant la Marine*, 1672, fol. 544; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Marine et Galères*, pièce 316.

tipliait les encouragements aux constructeurs de navires et aux marins. A sa demande, depuis quelques années déjà, Louis XIV avait décidé d'accorder des gratifications aux constructeurs. Malgré les difficultés financières du moment Colbert tint à les continuer et envoya le 26 Octobre 1672 une circulaire aux commissaires généraux de la marine à ce sujet. On y lisait :

« Le Roy voulant continuer les grattifications que Sa Majesté » a promis par les arrest de son conseil à ceux de ses sujets » qui feront construire des vaisseaux dans le royaume, Sa » Majesté désire que vous vous informiez soigneusement du » nombre et du port des vaisseaux qui ont esté construits de» puis le commencement de cette année à...., a qui ils appar» tiennent et en quel lieu les propriétaires les ont envoyez ou » les destinent et que vous me le fassiez scavoir incessamment, » l'intention de Sa Majesté estant de leur faire payer lesdittes » grattifficaiions en rapportant la preuve de la propriété des » dits vaisseaux et de convier par ce moyen tous ses sujets à » s'appliquer au commerce maritime.... (1) »

Pourtant dans les circonstances présentes, il s'agissait bien moins pour le roi de convier « tous ses sujets » s'appliquer au commerce maritime » que de les inviter à armer des corsaires. En effet, la situation, déjà difficile à l'instant où Colbert écrivait cette circulaire, devint bientôt plus critique encore. En dépit des succès qui inaugurèrent la campagne de 1673, en dépit du siége de Maestricht brillamment dirigé par Vauban en présence de Louis XIV, la perte de Naerden (12 Septembre) dont le prince d'Orange s'empara et et la déclaration de guerre de l'Espagne annoncée aux Parisiens le 20 Octobre, contraignirent les Français à abandonner la Hollande. La grande alliance de La Haye, comme on appela la coalition, se constituait donc et la lutte contre l'Espagne faisait prévoir que prochainement peut être les armées se

(1) Archives de la Marine. ***Registres des Dépêches concernant le commerce;*** document donné par Depping. ***Ouvrage cité***, Section : ***Commerce***, pièce 22.

rapprocheraient de Dunkerque. La conquête de la Franche-Comté porta, il est vrai, les hostilités sur un autre théâtre, mais, comme par suite de l'alliance conclue entre l'Espagne et la Hollande, la guerre allait prendre sur mer une importance plus grande que jamais, Colbert redoubla de soins pour augmenter le nombre des vaisseaux, améliorer les ports et accroître leurs défenses.

Malgré toute son activité, le ministre ne pouvait s'occuper avec l'attention désirable des détails multiples sur lesquels on demandait sans cesse son avis ; il avait donc sollicité et obtenu du roi de s'adjoindre son fils Seignelay, et le 23 Mars 1672 Louis XIV avait accordé au jeune homme la survivance de la charge de Secrétaire d'État de la Marine avec la signature.

Aussitôt Colbert envoya Seignelay en Angleterre achever son instruction maritime ; il lui fit ensuite visiter les ports du littoral français, moins, il est vrai, pour tenir compte de son avis que pour lui permettre d'acquérir quelque expérience. Si l'on s'en rapporte aux lignes suivantes où le jeune homme exprimait son impression générale, cette expérience était bien insuffisante. En effet, Seignelay écrivait à son père le 30 Septembre 1673 :
« De tout le Ponant, Brest est le port le mieux assis pour
» toutes les actions de marine et le plus en sûreté ; le
» Hâvre et Dunkerque sont inutiles par la difficulté de
» leurs ports et leur mauvaise rade. » (1)

Colbert était d'un sentiment tout autre où, du moins, si, à un moment donné, il partagea l'avis de son fils, comme pourraient le faire croire quelques mots de M. Pierre Clément, (2) cette impression fut peu durable, car

(1) P. Clément.—*Histoire de Colbert et de son Administration* Chap. XV, t. I, p. 418.

(2) Cette opinion, qui, vu le peu d'expérience de Seignelay
» alors à ses débuts, n'était sans doute qu'un écho de la pensée
» de Colbert, ne fit pas négliger les travaux du Hâvre et de
» Dunkerque, mais ceux de Brest l'emportèrent de beaucoup. «

non seulement il ne négligea pas les travaux entrepris à Dunkerque, mais encore ce fut dans les années suivantes surtout qu'il les poussa avec une très-grande activité. Bien plus, si Colbert n'avait pas eu pour Dunkerque la prédilection qu'il lui témoigna toujours, l'admirable position géographique de cette ville, le rôle important que son port devait nécessairement jouer dans toutes les guerres maritimes entre la France et les nations de l'Europe septentrionale auraient contraint le ministre de lui accorder une attention spéciale. D'ailleurs Colbert appréciait si bien Dunkerque que c'est là qu'il ordonna d'armer le plus grand nombre de vaisseaux, faisant même venir d'autres ports les choses nécessaires dont l'arsenal était encore dépourvu. Ainsi, le 12 Octobre 1674, il écrivait à M. de Vauvré, (1) intendant de la marine au Hâvre :

« Le Roy ayant résolu de faire armer à Dunkerque un vais-
» seau de 36 pièces de canon, Sa Majesté veut que vous en-
» voyiez audit lieu de Dunkerque sur la frégate de Champmar-
» tin, lorsqu'elle sera de retour, 34 pièces de canon, scavoir :
» 10 pièces de 12 livres de balles, 8 de 8, et 16 de 6.

» Vous ferez aussy embarquer sur ladite frégate 40 milliers
» de poudre, la quantité de boulets nécessaires à raison de 50
» coups par chaque pièce de canon et le nombre de pistolets et
» mousquetons qu'on a accoutumé de donner aux vaisseaux de
» cette grandeur, mais il faut que vous le prépariez avec dili-
» gence, et vous trouverez cy-joint l'ordre audit Champmartin
» dont vous vous servirez. (2) »

(1) Jean-Louis Girardin de Vauvré fut nommé enseigne en 1665 et commissaire de la marine à Rochefort en 1670, commissaire général à Toulon en 1673, puis intendant de la marine au Hâvre l'année suivante. Commissaire général de l'expédition de Sicile en 1677, Vauvré passa à Dunkerque en 1679, et à Toulon en 1680. Maître d'hôtel du roi en 1688, membre du conseil de marine en 1715, il mourut à Paris le 30 Septembre 1724, âgé de 77 ans.

(2) Archives de la Marine — *Dépêches concernant la Marine*, 1674, fol. 357 ; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Marine et Galères*, pièce 369.

Ces mesures habiles contribuèrent beaucoup à diriger vers la course le zèle des armateurs et des marins français. On sait déjà quelle gloire s'acquirent les corsaires dunkerquois ; nous ne reviendrions pas sur ce sujet si nous ne trouvions l'occasion de citer un témoignage de leur valeur et de leurs bonnes fortunes donné par le ministre lui-même. Le 30 Novembre 1674, Colbert écrivait à un sieur Eon, armateur à St-Malo, une lettre dans laquelle on lisait :

« A l'égard des simples frégates armées en course suivant » les commissions que j'ai expédiées, je dois vous dire qu'elles » ne feront jamais rien tant qu'elles demeureront dans la » Manche et si elles ne taschent d'approcher de la Hollande. » Les petits bastiments armés en course à Dunkerque ont » gagné cette année 500,000 écus, parce que les armateurs les » ont fait aller vers le Texel et le Vlieland et qu'ils n'ont fait » aucun voyage sans ramener un, deux, trois ou quatre vais- » seaux. Il faut que vous les envoyiez là et que vous examiniez » s'il n'y auroit pas quelque action considérable à faire en les » joignant avec onze vaisseaux que le Roy a à présent en mer » pour attendre entre le cap de Finistère et le cap de Clare ou » entre Ouessant et les Sorlingues, les vaisseaux hollandais » qui sont sous le commandement de Tromp et qui reviendront » chargés de l'argent du retour de la flotte pour porter en Hol- » lande...... » (1)

(1) Bibliothèque des Invalides. *Mss Correspondance de M. Colbert*, 1674, fol. 1000 ; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Commerce*, pièce 283. — Le chevalier de Rohan avait persuadé aux Hollandais que si une de leurs flottes s'approchait des côtes de Bretagne, de Saintonge, de Normandie ou de l'Aunis, et si un débarquement était tenté, il y aurait un soulèvement des religionnaires. L'expédition hollandaise mit à la voile au commencement de Juin sous les ordres de Tromp. « L'amiral, écrivait un correspondant de Hol- » lande au comte d'Estrades, le 5 de ce mois, l'amiral a plein » pouvoir de faire tout ce qu'il jugera à propos ; mais le prin- » cipal point de son instruction est de voir si, les peuples de » France étant oppressés par les grandes impositions et ceux » de la religion tourmentés dans leur exercice, ils veulent se » délivrer de l'oppression, de leur offrir l'assistance d'une » armée de terre et d'une armée navale et de mettre pied à terre

N'est-il pas curieux de voir Colbert rendre ainsi hommage au courage de nos ancêtres et engager les fameux corsaires malouins à imiter leurs émules dunkerquois. Colbert connaissait bien la nature humaine, il savait tout ce que l'on peut obtenir en excitant l'amour-propre et en stimulant les vanités locales. C'était un moyen qu'il ne fallait pas négliger alors que les navires français étaient seuls à lutter contre les flottes hollandaise et espagnole, car depuis le 19 Février 1674 Charles II, pressé par le Parlement, avait fait la paix avec les Etats-Généraux. Mais ce n'est pas tout ; pour pouvoir faire face aux nécessités de la guerre maritime, il ne suffisait pas que Colbert excitât le zèle des corsaires, il n'était pas moins important que les constructions navales fussent poussées avec activité. On n'en était plus réduit, il est vrai, à avoir recours comme jadis à des *charpentiers* étrangers (on appelait ainsi les ingénieurs - constructeurs de navires), cependant les *charpentiers* français étaient rares et comme les Dunkerquois, à qui, selon l'aveu d'un Anglais, « au » commencement du XVIIe siècle la marine britannique » dut ses meilleurs modèles de vaisseaux, » (1) étaient renommés pour leur habileté, on les employait souvent sur les chantiers du roi. (2) Les lignes suivantes d'une

» dans les endroits qu'ils souhaiteront. » [*Dépôt de la Guerre*, vol. 398; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. VII, t. II, p. 115-116.] Le complot du chevalier de Rohan fut découvert et il n'y eut pas de révolte. — Contrairement à ce que pensait Colbert, l'amiral Tromp ne remonta pas vers la Manche, il fit voile pour la Méditerranée.

(1) Fuller. ***Merveilles de l'Angleterre***, citées par le ***Magasin Pittoresque***, t. XXXI.

(2) Colbert trouvait déjà dans la qualité de charpentier dunkerquois une recommandation suffisante pour fixer son attention. A propos d'une invention dont nous ignorons l'objet, il avait écrit le 10 Décembre 1670 à Dumas : « Je seray bien ayse de voir la machine que le jeune charpentier de Dunkerque a inventée et, après que je l'auray examinée, je vous en diray mon sentiment. » [Archives de la Marine — ***Registre des dépêches concernant le commerce*** ; document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Commerce*, pièce 44.

lettre adressée par Colbert à M. de Vauvré le 11 Octobre 1675 le prouvent :

« Je vous recommande, lui disait-il, de tenir la main à ce » que le charpentier de Dunkerque remette le *Croissant* en » bon état et de ne le point renvoyer avant qu'il n'ayt basty les » deux barques longues qu'il a commencées ; surtout recom- » mandez-luy de faire en sorte qu'elles puissent tenir la mer » dans les gros temps sans toutefois estre trop chargées de » bois. » (1)

Ainsi donc les Dunkerquois, à quelque emploi que Colbert les destinât, servaient leur patrie nouvelle avec le dévouement du vieux Français ; leur ville était devenue entre les mains de Vauban, qui venait de terminer l'enceinte, une citadelle presqu'inexpugnable, mais le port, malgré les travaux déjà exécutés, n'était pas arrivé encore au degré de perfection que Colbert souhaitait ; Vauban, d'autre part, désirait que le hâvre fût à la hauteur de la forteresse. L'union de ces deux puissantes volontés eut pour résultat de créer, si l'on peut ainsi parler, le port de Dunkerque. Les grands travaux commencés en 1675 se poursuivirent sans interruption pendant les années suivantes.

Il est temps de voir Vauban à l'œuvre.

XI.

Les importants services que le port de Dunkerque avait rendus depuis le commencement de la guerre engagèrent Colbert à l'améliorer ; les travaux de fortifications touchant à leur fin, il pensa que Vauban aurait le temps de s'occuper du port et lui écrivait à ce sujet le 9 Mars 1675 :

« Je vous avoue que je seray bien ayse de scavoir vos pensées » sur les ports de Dunkerque et de Calais, et quoyque je

(1) Archives de la Marine. *Dépêches concernant le commerce*, 1675, *fol.* 356 ; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Marine et Galères*, pièce 401.

» scache bien que le Roy ne veut pas faire à présent une grande
» dépense pour rendre ces ports aussy bons et aussy considé-
» rables que vous espérez les pouvoir faire, ce seroit toujours
» un assez grand avantage d'estre assuré que Sa Majesté un
» jour aura en ces lieux deux ports considérables et l'on pour-
» roit mesme tous les ans entreprendre quelque chose qui
» avanceroit peut-estre les grands ouvrages que l'on y pour-
» roit faire pendant la paix. » (1)

Le ministre demandait seulement à Vauban des projets relativement peu importants : il savait qu'il ne pouvait pas, au moment où toutes les ressources financières étaient absorbées par la guerre, consacrer des sommes considérables aux travaux publics ; pour le moment il ne voulait que se mettre à l'œuvre, ébaucher l'entreprise, afin de pouvoir, dès la paix, la pousser avec activité. Cependant, comme Vauban tardait à lui envoyer les plans demandés, il revenait à la charge le 14 Septembre de la même année en lui écrivant :

« Vous me ferez le plaisir de m'envoyer vos plans et mé-
» moires pour rendre le port de Dunkerque meilleur qu'il
» n'est, parce qu'il seroit bien avantageux au service du Roy
» que Sa Majesté pust tenir dans la Manche une escadre de
» vaisseaux qui entrassent et sortissent facilement de ce
» port. (2) »

Colbert devenant plus pressant, Vauban ne tarda pas à lui envoyer ses projets. Ils n'étaient pas, à beaucoup près, aussi importants que le développement qu'ils prirent plus tard eût pu le faire croire.

A cette époque, le port de Dunkerque se composait d'un simple chenal débouchant à la mer, à la hauteur de la porte de l'Estran, aujourd'hui disparue depuis peu.

(1) *Dépôt des Fortifications*, *Mss* 215. 1675, fol. 25 ; document donné par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Fortifications*, pièce 115.

(2) *Dépôt des Fortifications*, *Mss* 215. — 1675, fol. 198 ; document cité par P. Clément : *Lettres*, etc., *de Colbert*, section : *Fortifications*, pièce 134.

En face de ce chenal se trouvait une passe étroite et profonde appelée Fosse de Mardyck où les vaisseaux du plus fort tonnage pouvaient venir chercher un abri sûr, protégés qu'ils étaient contre les coups de mer du large par le banc dit Schurken, situé à l'endroit où s'élevait l'ancien Casino et se prolongeant dans la direction du Phare. Pour l'instant Vauban devait se borner à approfondir le chenal par le judicieux emploi d'un système de chasses et à réparer les quais ou talus perreyés que des masses d'eau lancées ainsi à marée basse endommageaient souvent.

Ces travaux, tout incomplets qu'ils fussent, contribuèrent en améliorant le port, à augmenter le nombre des armements en course. Colbert, qui ne négligeait rien, demanda des renseignements sur les principaux capitaines à l'intendant de la marine Hubert, tout en contrôlant ses rapports par d'autres avis. Nous voyons que les corsaires les plus braves, les plus appréciés et les plus heureux étaient alors Charles Keyser, Pitre Lassie, Michel Small, Wacrenié, Pitre Vermulle, Josse Constant Nicolas Noux ; mais le plus illustre de tous était Jean Bart, qui, après avoir fait preuve, dans les années précédentes, d'un brillant courage et d'une grande habileté, reçut de Louis XIV une chaîne d'or et une lettre de félicitations en récompense de la capture de la frégate le *Neptune*. Saluons en passant le héros dunkerquois sans cependant rappeler davantage ses exploits bien connus et suivons plutôt Vauban dans l'exécution de ses plans sur Dunkerque.

En faisant exécuter les travaux précédemment indiqués on pensa que pour augmenter l'effet des chasses il serait utile de prolonger les jetées d'une certaine longueur dans la rade et l'on se mit immédiatement à l'œuvre. Colbert en donna en ces termes, le 11 Fvrier 1677, avis à Vauban :

« Je crois que vous estes informé que l'on a travaillé à faire
» une jetée de charpente à Dunkerque pour bonifier le port,
» qu'il y en a une assez grande quantité de posée et qu'on se
» prépare à poser le reste. Comme je ne scais si vos desseins

» et vos pensées s'accordent avec cette jetée, je vous prie de » me faire scavoir en réponse de celle-cy si elle peut et doit » estre continuée ou non afin que j'en puisse donner les » ordres; et mesme s'il estoit possible que je puisse estre in- » formé de vos pensées sur ce port, vous me ferez plaisir de » me les envoyer. » (1)

Vauban donna immédiatement son entière approbation. L'estacade fut donc continuée, mais le grand ingénieur ne put pas surveiller les travaux : des soins plus importants l'appelaient sur un autre théâtre.

La guerre durait toujours. En 1674, les troupes françaises avaient, sans coup férir, reconquis la Franche-Comté; mais, d'autre part, Turenne avait eu fort à faire et avait dû déployer la plus grande habileté pour se maintenir en Lorraine et protéger l'Alsace. La lutte n'avait pas été moins acharnée dans les Pays-Bas où Condé avait livré au prince d'Orange la sanglante bataille de Senef qui resta indécise. L'année suivante les armées s'étaient de nouveau trouvées en présence sur les frontières du Nord et de l'Est; Turenne poursuivait le cours de ses succès quand, dans une reconnaissance près du village de Salsbach, il fut tué par un boulet perdu. Sa mort fit perdre les fruits de la campagne; Créqui placé à la tête de l'armée fut vaincu et fait prisonnier; Montecuculli envahit l'Alsace que Condé eut peine à défendre. En Flandre, les hostilités avaient commencé sous de meilleurs auspices. Les troupes que Louis XIV avait rejointes s'emparèrent successivement de Dinant, (28 Mai) de Huy, (6 Juin) de Limbourg, (22 Juin) mais, à ce moment, le roi ayant quitté l'armée qu'il laissa sous les ordres de Luxembourg, ce maréchal ne maintint pas la discipline parmi les troupes et le reste de la campagne se passa sans que rien de sérieux n'eut été tenté.

Au commencement de l'année 1676, Louvois, d'après

(1) *Dépôt des Fortifications*, vol. 205, fol. 51; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, section : *Marine et Galères*, note 2 de la pièce 499.

les conseils de Vauban, se décida à restreindre le théâtre de la guerre en Flandre.

« Si nous voulons longtemps durer contre tant d'ennemis, » lui avait écrit le grand ingénieur, il faut songer à se resser- » rer; vous ne le pouvez bien faire que par la prise de Condé » qui vous assurera celle de Bouchain, et l'une et l'autre faci- » literont tellement celle de Valenciennes et de Cambrai qu'il » est presque impossible qu'elles en puissent échapper. Si le » roi étoit maître de ces places, il épargneroit je ne sais com- » bien de garnisons dans ses derrières, enfin leur prise assu- » reroit vos conquêtes et feroit ce *pré carré* tant désirable, » sans quoi le roi ne pourra jamais rien faire de considérable » ni de solide et que vingt années de guerre ne pourroient lui » arracher attendu la liaison que toutes ces places auroient » les unes avec les autres, les rivières, le pays et la facilité de » les secourir et de rendre inutiles tous les desseins des » ennemis. » (1)

Ce fut ce plan indiqué par Vauban que l'on mit à exécution et dans lequel une part si importante lui était réservée, puisque toute la campagne ne devait se passer qu'à faire des sièges.

La première forteresse attaquée fut Condé. Louis XIV, parti de St-Germain le 16 Avril, arriva pour assister à l'ouverture de la tranchée et, le 26, la garnison capitulait; de Condé on se porta sur Bouchain; cette place fut investie le 2 Mai par le corps de troupes que commandait Monsieur, frère du roi, tandis que le reste de l'armée couvrait les assiégeants; le 11 au soir elle ouvrit ses portes; enfin la campagne finit de ce côté par la prise d'Aire. Du reste, les hostilités ne subirent presqu'aucun temps d'arrêt. Dès les premiers jours de Mars 1677, en présence du roi, Valenciennes fut attaqué. Quand cette ville eût été emportée d'assaut à la suite « d'une action » la plus extraordinaire peut-être de nos annales si

(1) *Dépôt de la Guerre*, vol. 452 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, Ire partie, chap. IX, t. II, p. 203.

» riches en coups d'éclat, » (1) le 17 l'armée entreprit simultanément deux sièges. Monsieur, frère du roi, investit St-Omer, et Louis XIV vint s'établir devant Cambrai. La guerre se rapprochait de Dunkerque.

En apprenant que les Français s'étaient mis en compagne plus tôt qu'il ne l'avait prévu, le prince d'Orange partit en toute hâte du fond de la Hollande où il était encore. Avant qu'il eût réuni quelques troupes, Valenciennes était tombé, Cambrai et St-Omer étaient investis. Vers laquelle de ces deux places devait-il se diriger ? Après avoir hésité, il décida de se porter au secours de la seconde comme plus facile à délivrer. Heureusement Louvois veillait ; il avait pu faire parvenir d'importants renforts à Monsieur qui résolut de ne pas attendre l'ennemi dans ses lignes et se porta au-devant de lui. La rencontre eut lieu le 11 Avril 1677 sur les bords de la Peene, dans la plaine boisée qui s'étend au-dessous de Cassel; la bataille fut longue et acharnée; elle se termina par une victoire complète, mais non sans causer de part et d'autre des pertes cruelles, car les Hollandais eurent 3,000 morts, 4,000 à 5,000 blessés, 2,500 prisonniers ; les Français 1,200 morts et 2,000 blessés. La victoire de Cassel assurait, dans un court délai, la chute de Cambrai et celle de St-Omer; en effet la première de ces places se rendit le 17, après une vigoureuse résistance, et la seconde le 19.

Louis XIV renvoya alors les troupes prendre quelque repos dans leurs quartiers, et pour jouir lui-même de la gloire qu'il venait d'acquérir, il vint visiter les places fortes de Flandre afin de recevoir les acclamations de ses sujets. Le 27 il était depuis deux jours à Dunkerque d'où il écrivait au chancelier de Harlay qui l'avait félicité de ses victoires la lettre suivante :

« Dunkerque, le 27 d'Avril 1677. »

« Votre seconde lettre ne m'a pas été moins agréable que la

(1) M. Camille Rousset : *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. X, t. II, p. 289.

» première. (1) Je sais trop de choses qui vous distinguent
» pour vous confondre dans le commun ; mais votre zèle suffi-
» rait, étant sûr qu'il n'y en a pas de plus inviolable pour
» mon service et de plus empressé pour ma gloire. » (2)

Le même jour Vauban qui accompagnait le roi, après avoir rapidement inspecté les travaux en cours d'exécution à Dunkerque, écrivait à Louvois une lettre où il s'exprimait à leur sujet avec un véritable enthousiasme :

« Nous sommes ici dans la plus belle place de l'Europe ; le
» bruit court à Bruxelles que les Espagnols la veulent donner
» aux Anglois pour se déclarer contre nous. Pourvu qu'ils ne
» se déclarent qu'après qu'on la leur aura livrée, les deux
» nations ne sont pas en état de rompre de longtemps. » (3)

A ce moment, en effet, une rupture semblait imminente entre la France et l'Angleterre, car si le roi Charles II était fermement attaché par goût et par intérêt personnel à l'alliance de Louis XIV, l'opinion publique se prononçait contre nous avec une telle violence que, pour retarder l'explosion de la crise, le roi d'Angleterre se vit contraint de proroger le Parlement. Mais, on peut le croire, le prince d'Orange n'épargnait rien pour accroître les sympathies que la nation anglaise lui témoignait déjà ; il n'est donc pas étonnant qu'il ait fait courir le bruit que, en cas d'alliance, il se montrerait disposé à céder Dunkerque. C'était prendre les Anglais par leur faible. Aussi, Vauban, bien qu'il ne conçût aucune crainte, jugea prudent d'augmenter encore les défenses de la ville en poussant les travaux avec activité pendant que le ralentissement des hostilités lui laissait quelque

(1) Le chancelier avait déjà félicité le roi dans une lettre à laquelle celui-ci avait répondu du camp devant Cambrai, le 22 Mars 1677.

(2) Bibliothèque nationale. *Fonds St Germain* 317 *H;* document donné par Depping. *Ouvrage cité*, t. II. *Introduction.*

(3) *Dépôt de la Guerre*, vol. 532 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, Ire partie, chap. X, t. II, p. 308.

loisir. Quatre mois après il jetait un regard de complaisance sur l'œuvre à laquelle il donnait tous ses soins en écrivant à Louvois le 18 Juillet :

« Si dans très peu de temps je ne fais pas approfondir le
» chenal à y faire entrer des vaisseaux de quatre à cinq cents
» tonneaux, (1) je veux que le roi me fasse mettre la tête sur
» l'une des balises du hâvre, mais il faut à l'instant même tra-
» vailler aux fascinades et que le roi fasse état d'y dépenser
» 100,000 livres quatre ou cinq ans durant tant pour les entre-
» tiens que pour achever ce port dans la perfection tant de
» fois vantée et, en un mot, s'en assurer et l'approfondir tout
» à fait aussi bien que le canal de la Fosse. Le port est d'une
» telle conséquence que Dunkerque, qui le doit être plus au
» roi qu'une province entière, ne l'est nullement sans lui qui
» n'est rien du tout présentement. En un mot je suis persuadé
» que Sa Majesté doit tout mettre en usage pour le faire ac-
» commoder, en dut-il prendre le fonds sur ses menus plaisirs,
» voire en retrancher sa propre table. Quant à moi, j'offre de
» bon cœur mes soins et un voyage exprès, s'il le faut, eussé-je
» la mort entre les dents. Pour rendre un tel service il n'y a
» rien qu'on ne doive faire. » (2)

Une pareille lettre sous la plume de Vauban est le plus précieux témoignage que l'on puisse donner de l'importance attachée à Dunkerque par le gouvernement de Louis XIV. La commenter serait l'affaiblir. On comprend désormais quel vif intérêt Vauban portait à son œuvre. L'amour-propre et le patriotisme s'unissaient pour l'aiguillonner ; aussi demanda-t-il pour le seconder et le remplacer au besoin celui de ses lieutenants dans lequel il avait le plus de confiance, Benjamin de Combes. (3) Rien par conséquent de plus explicable que

(1) Remarquons en passant combien Vauban était peu exigeant en se bornant à vouloir faire entrer des navires de quatre à cinq cents tonneaux, et constatons les progrès obtenus.

(2) *Dépôt de la Guerre*, vol. 548 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, Ire partie, chap. X, t. II, p. 308, note 1.

(3) Benjamin de Combe servit en 1669 comme officier de marine au siège de Candie. Ingénieur en chef en 1671, il fut

son irritation lorsqu'il reçut la lettre suivante de Colbert, en date du 31 Juillet :

« Je vous diray que le Roy destine le sieur le Combes à un » autre employ et ainsy il faut que vous choisissiez de tous » ceux que nous avons dans les places et que vous connoissez » celui que vous estimerez qui seroit le plus capable de con- » duire ce travail, lequel demande un homme qui entende son » fait et qui puisse bien diriger des ouvrages sur quoy je vous » diray que le sieur Dupuy (1) estant nécessaire à Calais, je » n'en vois point qui me paraisse plus intelligent que le sieur » Richer (2) qui travaille à la place de La Fère et qu'ainsy, » à moins que vous n'en connoissiez quelque autre qui fust » plus propre pour la conduite de ce travail, je crois que c'est » le meilleur dont on puisse disposer pour le moment. » (3)

Il fallait bien que Vauban se contentât de l'agent qu'on lui proposait ; il n'avait pas le temps de discuter, car il était appelé à l'armée, mais il éprouva un vif méconte-ment dont nous verrons tout-à-l'heure des traces. Pour

quatre ans après nommé capitaine au régiment de Navarre ; il dirigea à cette époque les fortifications de différentes places et fut envoyé comme ingénieur au Canada en 1677. De Combes conduisit les travaux de Dunkerque et ceux du Hâvre. Il visita avec Seignelay les ports de Provence, prit part aux expéditions de Gênes et d'Alger et devint, en 1696, directeur général des fortifications en Normandie. En Mars 1685, Louis XIV lui accorda, ainsi qu'à son frère, Pierre de Combes, des lettres de noblesse. [*Aperçu historique sur les Fortifications*, par le colonel Augoyat, t. II, p. 127.]

(1) Dupuy de Mondragon dirigea en 1674 les travaux d'Ardres, puis en 1676 ceux de Arras, Hesdin, Bapaume, Béthune ; en 1688 il était ingénieur à Philisbourg.

(2) Membre de l'Académie des Sciences, connu par les observations astronomiques qu'il exécuta à Cayenne. Il fut ensuite chargé de diriger les travaux dans les places de Ham, La Fère, Guise, Ardres, Boulogne, Calais. Il mourut en 1696.

(3) *Dépôt des Fortifications*, 1677, fol. 182 ; document cité par P. Clément : *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Fortifications*, note 1 de la pièce 194.

le moment on demandait sur un autre point le secours de ses lumiéres.

Pour laisser reposer les troupes et pour ne pas amener une crise qui eût causé une rupture avec l'Angleterre, les généraux français, après la bataille de Cassel, étaient restés, en Flandre, sur la défensive. Cependant le prince d'Orange avait résolu de réparer ses échecs précédents par un coup d'éclat. Le 6 Août il investit Charleroi. Les Français manœuvrèrent aussitôt pour délivrer cette place et, le 13, l'approche du maréchal de Luxembourg, qui avait reçu de puissants renforts, contraignit le stathouder à battre précipitamment en retraite; toutefois il réussit à s'emparer encore une fois de Binche. Un instant on pensa à assiéger Dixmude par représailles ; mais le projet fut abandonné et Vauban, dont la présence était inutile à l'armée, revint visiter les travaux qu'il faisait exécuter dans diverses places du Nord. A la fin de Septembre (1), il écrivait à Louvois une lettre où il est question de Dunkerque et dans laquelle il exprimait tout son mécontentement au sujet des ennuis que Colbert et Seignelay lui faisaient subir : (2)

« J'ay reçu hier au soir seulement réponse de M. de Seignelay sur le hâvre de Dunkerque ; c'est ce qui s'appelle » nous avoir fait perdre quinze jours de temps qui vaudraient » mieux qu'un mois de l'arrière-saison si on avoit su en pro- » fiter. On me refuse Decombe qui est le seul dont je me pou- » vois aider ; jugez, Monseigneur, si cela m'accommode. » (3)

Vers ce moment il reçut de Colbert, à la date du 19 Septembre, une lettre dans laquelle on lisait :

(1) La date n'est pas indiquée.

(2) Cette année Colbert s'en remit à son fils du soin de la correspondance relative aux fortifications. Il ne s'en chargea plus que durant ses absences.

(3) *Dépôt de la Guerre*, vol. 538; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. X, t. II, p. 308, note 1.

« Comme il ira (1) ensuite (2) de Calais à Dunkerque pour
» en visiter le port et que je vois par vostre dernière lettre
» que vous pouvez vous y rendre au 8 ou 10 Octobre prochain
» qui est le temps auquel il pourra arriver, vous me ferez
» plaisir [de faire] en sorte que trois ou quatre jours de plus
» ou de moins ne l'empeschent pas de vous trouver et de faire
» cette visite avec lui. » (3)

Vauban, nous l'avons vu, venait d'être blessé dans son amour-propre par Colbert et son fils ; mais l'importance qu'il attachait à ses plans sur Dunkerque lui fit oublier cette légère blessure. Il tint par sa conduite en cette circonstance ce qu'il avait promis quelques mais auparavant lorsqu'il avait dit : « Quant à moi j'offre de bon cœur » mes soins et un voyage exprès, s'il le faut, eussé-je la » mort entre les dents. Pour rendre un tel service (4), il » n'y a rien qu'on ne doive faire. » Il fut exact au rendez-vous et il y arriva avec d'autant plus d'empressement qu'il caressait alors pour Dunkerque des projets grandioses, impossibles à exécuter sans l'assentiment et l'appui du Secrétaire d'État de la Marine.

Le grand ingénieur n'avait pas tardé à s'apercevoir que les travaux déjà exécutés seraient insuffisants pour « bonifier le port » ; par l'effet des courants et surtout celui des chasses qui poussaient dans la Fosse de Mardick une masse considérable de sable, cette Fosse se comblait. A quoi serviraient alors toutes les peines qu'on avait prises, toutes les sommes qu'on avait dépensées ? Il fallait immédiatement porter remède à cette situation. Vauban aborda la diffiiculté de front. Il proposa de percer le banc dit Schurken qui délimitait la Fosse de Mardick,

(1) Seignelay.

(2) Après avoir inspecté Metz, Toul, Verdun, ainsi que les places de Champagne et de Picardie.

(3) *Dépôt des Fortifications*, *Mss* 205, 1677, fol. 335 ; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Fortifications*, pièce 194.

(4) Accommoder le port.

et de porter au-delà l'entrée du chenal qui, vu sa grande étendue, serait défendu des deux côtés par une ligne de forts détachés.

Colbert aimait à faire grand et savait ne rien épargner pour exécuter un travail une fois qu'il en avait apprécié l'utilité. Seignelay avait encore trop peu d'expérience pour oser, quand même il en eût eu le désir, contredire le commissaire général des fortifications. Le projet de Vauban fut donc adopté, seulement on résolut d'attendre pour l'exécuter le commencement de l'année suivante, et, tandis que Seignelay continuait son inspection, Vauban allait rejoindre l'armée où l'on réclamait le concours de sa science militaire. Il vint, en plein hiver, assiéger et prendre Saint-Ghislain. C'était répondre par un coup d'éclat à Charles II, qui peu de temps auparavant s'était séparé de la France et venait de s'allier à la Hollande en donnant au prince d'Orange la main de sa nièce, fille du duc d'Yorck, plus tard Jacques II. Il n'y eut du reste entre la campagne de 1677 et celle de 1678 qu'un court espace de deux mois employés par Vauban à préparer en grand secret le siége de Gand.

Parti de St-Germain, le 7 Févrièr, avec la reine, Madame de Montespan et toute la cour, Louis XIV se dirigea sur Metz ; mais, tout à coup, il laisse sa suite, et, tandis que le cortège se rend lentement à Lille en passant par Cambrai et Arras, il va lui-même, à grandes journées, rejoindre avec ses officiers l'armée réunie sous les murs de Gand, où il arrive le 4 Mars. En même temps d'autres corps de troupes investissaient simultanément trois places, Ypres, Mons, Namur. Le 11 Gand capitulait ; le roi se portait aussitôt à Ypres qui, après une résistance plus longue, ouvrait à son tour ses portes le 25 ; puis, tandis que Louis XIV, ayant rejoint la cour à Lille, rentrait à St-Germain juste deux mois après son départ pour Metz, Vauban quittait l'armée et venait donner ses soins aux travaux en cours d'exécution à Dunkerque.

Dès que le temps l'avait permis on s'était mis à l'œuvre avec activité ; Vauban profita de son premier moment de

liberté pour se rendre sur les lieux; il se fit donner l'ordre par Louvois et par Colbert de passer à Dunkerque tout le mois de Mai, ainsi qu'on le voit par la lettre suivante du secrétaire d'État de la Marine.

« St-Germain, 10 Mai 1678.

» M. de Louvois m'a dit que vous pouvez donner le temps » d'un mois tout entier de vostre application aux travaux de » Dunkerque et le Roy m'a ordonné de vous escrire la mesme » chose en sorte que, le commencement de vos desseins ayant » aussy heureusement réussy par l'ouverture du banc qui » s'augmente tous les jours, je ne doute pas que vous ne con- » sidériez ce travail comme l'une des plus belles choses que » vous ayez faite jusqu'à présent puisque toutes les apparences » veulent que vous pourrez donner à Dunkerque un port qui le » rendra capable de recevoir des vaisseaux de 7 à 800 ton- » neaux (1) en sorte que le Roy y pourra tenir une escadre de » vaisseaux aussy forte qu'il lui plaira et par conséquent aug- » menter considérablement sa puissance maritime.

» Je vous prie donc, aussytôt que vous aurez reçu cette » lettre, de vous en aller à Dunkerque et de prendre vos me- » sures pour faire un grand effort pendant le temps que vous » y pourrez séjourner, sur quoy Sa Majesté m'ordonne de vous » dire que, pourvu que vous fassiez tous les préparatifs néces- » saires, elle fera commander tous les peuples des chastellenies » voisines pour y travailler une ou deux semaines afin de faire » tout d'un coup un très-grand travail qui puisse ouvrir en- » tièrement le banc. Vous pouvez estre assuré que pour une » dépense aussi considérable que celle-là le fonds ne manquera » pas pourvu qu'on m'informe de celui qu'il faudra. » (2)

Colbert ne refusait donc à Vauban aucun moyen de « faire tout d'un coup un très-grand travail. » Au désir

(1) Un an auparavant Vauban souhaitait seulement de faire entrer à Dunkerque des bâtiments de quatre à cinq cents tonneaux ; maintenant Colbert parlait de vaisseaux de sept à huit cents : les exigences croissaient avec le succès.

(2) *Dépôt des Fortifications, Mss* 205, 1678, fol. 123 ; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Fortifications*, pièce 203.

qu'il avait de voir l'exécution des projets du commissaire général des fortifications poussée avec activité s'ajoutait une raison plus sérieuse. A ce moment on craignait que Charles II ne fît rompre les négociations pacifiques engagées avec la Hollande en lui proposant son concours armé; si cette éventualité se réalisait, il était de la dernière importance que Dunkerque, nécessairement appelée à jouer un très-grand rôle dans la lutte, fût dans le meilleur état possible de défense. De là l'activité de Vauban, les soins de Colbert et le souci que Louis XIV luimême prenait de se tenir au courant des travaux.

A ce moment Louis XIV, pour obliger les États-Généraux à conclure rapidement la paix et à traiter séparément avec la France, chercha à les effrayer en faisant luimême en Flandre une démonstration militaire. L'armée était réunie autour de Courtrai avec une de ses aîles à Dunkerque, où se trouvaient quatre bataillons et six escadrons, l'autre à Saint-Ghislain. Le roi vint la rejoindre le 16 Mai, et du camp de Deinse envoya, le 18, ses dernières propositions aux États-Généraux. Pendant son séjour Colbert lui écrivait de Sceaux le 24 Mai une lettre où on lisait:

« J'espère que Vostre Majesté aura une grande satisfaction
» de l'application que M. de Vauban donnera à l'ouverture du
» banc de Dunkerque, et que si les vaisseaux de 50 pièces de
» canon peuvent entrer, comme il y a beaucoup d'apparence,
» il en résultera un très-grand avantage au service de Vostre
» Majesté.

Cette lettre parvint au roi au camp de Nucler: suivant sa coutume il y écrivit en marge sa réponse ainsi conçue:

Comme Vauban m'a parlé, je crois, que le travail du port
» de Dunkerque sera très-considérable et d'une grande utilité;
» il l'a déjà commencé et, outre les soldats qu'il y fait tra-
» vailler, il a demandé 400 paysans qu'on luy a donnés.
» Du camp de Nucler, le 28 May. » (1)

(1) Cabinet du duc de Luynes. *Mss* n° 93, *carton* 2; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Fortifications*, pièce 496.

Vauban avait hâte de profiter des ressources en argent et en hommes qu'on lui procurait avec tant de libéralité, aussi le travail avançait-il très-rapidement. Il était dans un enthousiasme qu'il parvenait à communiquer à Colbert, car, après avoir lu ses rapports, le ministre lui écrivait de Fontainebleau le 30 Mai :

« J'ay lu avec plaisir ce que vous m'escrivez par vostre mé-
» moire du 25 de ce mois sur le sujet du travail auquel vous
» estes à présent appliqué pour l'ouverture du banc de Dun-
» kerque et je ne puis m'empescher de vous tesmoigner ma joye
» de l'espérance que vous avez que ce travail réussira à la sa-
» tisfaction du Roy et au bien et à l'avantage de son service ;
» et quand je fais réflexion que Sa Majesté pourra tenir dans
» Dunkerque un bon nombre de vaisseaux pour en composer de
» fortes escadres et augmenter considérablement par ce moyen
» la gloire de ses armes maritimes, je ne scaurois assez vous
» louer d'avoir trouvé les expédiens de faire réussir le projet
» que vous en avez fait et de le mettre en pratique aussy heu-
» reusement. Vous me ferez un singulier plaisir de me faire
» scavoir, autant que vous le pourrez, l'estat auquel sera ce
» travail et, quoyque vous vous expliquiez bien clairement, je
» seray très-ayse que vous joigniez de petits plans à vos mé-
» moires ainsy que vous me le promettez. » (1)

Quinze jours après, Colbert revenait encore sur cet intéressant sujet. Le 15 Juin il écrivait de St-Germain à Vauban :

« Pour réponse de vostre lettre du 11 de ce mois il n'y a
» qu'à se réjouir avec vous du grand succès du canal de Dun-
» kerque et de la certitude que les vaisseaux de 800 tonneaux
» y pourront entrer puisque, sans avoir pu encore ouvrir les
» écluses, le canal a 21 toises de large et 7 pieds 1/2 de pro-
» fondeur. Quoiqu'il vous reste peut-estre le plus difficile qui
» consiste à assurer autant l'entrée du canal du costé de la
» mer que du costé de la terre parce que toutes les eaux (2)

(1) *Dépôt des Fortifications*, *Mss* 205, 1678, fol. 142 ; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Fortifications*, pièce 499.

(2) Provenant des chasses.

» dont vous pouvez vous servir ont perdu beaucoup de leur » force lorsqu'elles arrivent à cette extrémité, j'ay une si » grande confiance aux choses que vous entreprenez que je ne » fais aucun doute que vous ne surmontiez cette difficulté » quelque grande qu'elle soit. Je crois que vous aurez encore » beaucoup de difficulté à affermir assez les costés pour que » les grands courants d'eau ne les endommagent pas. » (1)

Nous devons ces nombreuses lettres de Colbert à Vauban au sujet de Dunkerque à cette circonstance que Seignelay, malade, avait dû aller prendre les eaux de Bourbon. Pendant son absence son père avait momentanément repris la surveillance des fortifications et des travaux maritimes, mais dès son retour Seignelay rentra dans ses fonctions et en donna avis à Vauban par la lettre suivante :

« St-Germain, 2 Juillet 1678.

» J'ay reçu, à mon retour de Bourbon où ma santé m'avoit » obligé d'aller, les lettres que vous avez escrites à mon père » dans le mois de Juin et j'ay esté extrêmement ayse de voir » partout le bon estat auquel est le travail de l'ouverture du » banc de Dunkerque et la certitude de réussir suivant que » nous en avons espéré. Le service que vous avez rendu au » Roy en cela est si grand et si considérable que rien ne peut » estre plus avantageux pour la marine.

» Vous scavez qu'il a esté remis le 27 du mois dernier 30,000 » livres pour la continuation des travaux et vous pouvez estre » certain que le fonds ne vous manquera pas, mais je voudrais » que vous fissiez, s'il est possible, un mémoire de la dépense » qu'il y aura à faire pendant le reste de cette année tant pour » la continuation desdits ouvrages que pour l'amas des maté- » riaux de l'année prochaine.

» Les Flamands que vous employez et avec lesquels vous » m'escrivez que vous ferez un marché à la toise (2), avance-

(1) *Dépôt des Fortifications*, *Mss* 205, 1678, fol. 164 ; document cité par P Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Marine et Galères*, pièce 502.

(1) Ce marché fut fort économique, car les Flamands enlevèrent les sables pour 30 sous par toise au lieu de 3 livres qu'on payait auparavant.

» ront assurément considérablement ce travail, étant certain
» que dans ces sortes de travaux dans l'eau cent hommes
» accoutumés à ces ouvrages les avancent plus que quatre
» cents autres.

» Je vous prie de m'envoyer avant vostre départ de Dun-
» kerque le plan que vous me promettez avec le mémoire
» général de toutes les choses qui peuvent augmenter l'esta-
» blissement de la marine à Dunkerque, car je vous avoue
» qu'outre la capacité par laquelle vous estes si fort au-dessus
» de tous les gens qui se meslent des mesmes choses que vous,
» il y a une si grande netteté dans vos mémoires et une si
» grande certitude dans tout ce que vous proposez qu'il y a
» beaucoup de plaisir à estre informé de vos sentiments et à
» faire travailler des ordres du Roy sur vos mémoires. » (1)

Cette lettre importante et si flatteuse pour le grand ingénieur se croisa avec un mémoire que Vauban, ignorant le retour de Seignelay, avait envoyé à Colbert. Il reçut en réponse la lettre suivante :

« St-Germain, 11 Juillet 1678.

» Je fais réponse à la lettre que vous avez escrite à mon père
» le 4 Juillet et je vous prieray présentement de m'adresser à
» l'avenir toutes les lettres qui regarderont les fortifications et
» les ouvrages de Dunkerque.

» J'ay esté bien ayse de voir la continuité du travail qui se
» fait pour l'ouverture du banc ; il est très-certain que puisqu'il
» a si bien réussi, quoique les bords du canal ne fussent pas
» encore en estat de pouvoir résister à la force de l'eau, on doit
» espérer tout quand l'eau des écluses n'agira plus que sur le
» fond et qu'elle n'emportera plus le sable des bords.

» J'écris au sieur Hubert (2) de faire travailler avec toute la
» diligence possible aux ouvrages desquels vous avez laissé des
» devis à Dunkerque et, à l'égard de la dépense, je donne ordre
» au Trésorier de la Marine pour remettre pendant le présent
» mois et le prochain, les fonds pour la continuation de ces

(1) *Dépôt des Fortifications*, *Mss* 205, 1678, fol. 176 ; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Fortifications*, pièce 209.

(2) Commissaire général de la Marine à Dunkerque.

» travaux à raison de 600 écus par jour ainsy que vous les
» avez demandés ; mais vous me ferez grand plaisir de m'en-
» voyer, le plus tost qu'il vous sera possible, une estimation
» aussy exacte que vous le pourrez de tous les ouvrages que
» vous avez proposés, non pas que je me persuade que cette
» estimation puisse être aussy juste que vous la feriez pour des
» travaux dans lesquels on n'auroit point à combattre les vents
» et les marées, mais au moins cela déterminera Sa Majesté à
» faire le fonds que vous demanderez, sauf à l'augmenter en-
» suite, s'il est nécessaire, Sa Majesté ayant résolu de ne rien
» épargner pour le succès de ce grand ouvrage.

» J'ay grande impatience de pouvoir aller à Dunkerque et je
» ne manqueray pas de vous le faire scavoir auparavant afin
» que vous vous y puissiez trouver alors que j'y seray ; mais
» je ne puis encore vous marquer précisément le temps où je
» feray ce voyage. » (1)

A l'instant où Colbert et Seignelay n'épargnaient à Vauban ni les éloges ni les moyens de pousser activement les travaux maritimes entrepris à Dunkerque, le grand ingénieur profitait de son séjour sur les lieux pour « par-» faire son chef-d'œuvre ; » il s'occupait aussi des fortifications du corps de place et des défenses accessoires, songeait déjà au camp retranché construit seulement en 1706 et soutenait une discussion fort chaude avec Louvois qui ne craignait pas de blâmer certains ouvrages prescrits par le commissaire-général des fortifications; par exemple, le 29 Juin 1678, le Secrétaire d'État de la Guerre lui écrivait :

« Je ne désire pas que l'on travaille à rehausser la digue
» du canal de Bergues vis-à-vis du fort (2) que je n'y aie été,
» à moins que ce ne soit une chose essentielle pour le port,
» auquel cas vous ne donnerez à ces rehaussements que l'épais-
» seur absolument nécessaire pour leur sûreté. » (3)

(1) *Dépôt des Fortifications*, *Mss* 205, 1678, fol. 190 ; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Fortifications*, pièce 211.

(2) Le fort Louis.

(3) *Dépôt de la Guerre*, vol. 616 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 2e partie, chap. V, t. III, p. 336, note 1.

Vauban protesta avec une grande vivacité en écrivant au ministre le 4 juillet suivant :

« Quand je serois un innocent qui n'auroit jamais vu de for-
» tifications ni d'attaque de place vous ne me traiteriez pas
» plus mal ni avec plus de méfiance que vous faites sur les
» digues à refaire le long du canal de Bergues. Tout ce que
» je puis vous dire c'est que je n'y toucherai assurément pas
» si vous ne me parlez autrement. Sur cela prenez telle mesure
» qu'il vous plaira. » (1)

Louvois comprit qu'il était allé trop loin : huit jours après, le 12 Juillet, il s'efforçait de calmer les justes susceptibilités de Vauban à qui il disait :

« Il faut que je me sois mal expliqué sur ce qui regarde le
» rehaussement des digues du canal de Bergues, vous ayant
» mandé positivement que vous y pouviez faire travailler,
» pourvu que vous ne fissiez ce rehaussement que sur la lar-
» geur absolument nécessaire. » (2)

Malgré cette sorte d'amende honorable, Louvois voulut probablement imposer encore ses idées à Vauban, car celui-ci lui répondit le 5 Septembre 1678 sur un ton sous lequel on sentait l'homme à la fois irrité et blessé :

« Souvenez-vous que voilà un an que vous objectez contre
» l'établissement de cet ouvrage à corne à même temps que
» vous insistez pour une redoute en faveur de laquelle il n'y a
» pas un mot de bon sens à dire, et cela contre qui ? Contre
» moi qui suis sur les lieux avec mes yeux et toutes les lumières
» qu'il a plu à Dieu de me départir, qui fait métier de bâtir
» des fortifications et d'en faire prendre et homme, en un mot,
» à qui, je crois, vous ne prétendez rien disputer sur cela.
» Décidez donc tout ce qu'il vous plaira d'autorité sur cet
» article et ne prétendez plus me convaincre par raison
» puisque je l'ai tout entière de mon côté et, au nom de Dieu,

(1) *Dépôt de la Guerre*, vol. 616 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 2e partie, chap. V, t. III, p. 336.

(2) *Dépôt de la Guerre*, vol. 616 ; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 2e partie, chap. V, t. III, p. 336, note 1.

» finissons la chicane puisque, ni plus ni moins, après celle-ci,
» je ne réponds plus sur la redoute ni sur la corne attendu que
» cela n'est bon qu'à m'avoir fait demeurer trois jours inutilement à Dunkerque plus que je n'aurois fait et à causer des
» absences et des retards très-fâcheux à nos ouvrages qui ne
» s'en accommodent nullement. » (1)

Vauban était, en effet, sur le point de partir de Dunkerque pour inspecter les places fortes du littoral, et Colbert, qui s'était, encore une fois, chargé de la correspondance relative aux travaux du port de Dunkerque pendant un nouveau séjour de son fils à Bourbon, envoya en hâte de Combes remplacer son chef pour que rien ne vint interrompre l'œuvre entreprise. Il en avisa Vauhan, le 26 Août, en ces termes :

« J'envoie en poste à Dunkerque le sieur de Combes, ingé-
» nieur, afin qu'il puisse arriver deux jours au moins avant
» vostre départ et que vous puissiez luy faire voir toutes vos
» pensées sur le sujet du port de Dunkerque et qu'il puisse
» faire exécuter pendant vostre absence avec le soin et l'appli-
» cation dont il est capable toutes vos pensées et vos
» desseins. » (2)

Quelque temps auparavant Colbert avait déclaré à Vauban que, durant l'absence de son fils, il répondrait à ses lettres « qu'il avoit grand plaisir à lire par la netteté
» des expressions et plus encore par les grands efforts
» que l'on voyoit de ses pensées. » (3) Ce n'était pas toujours l'avis de Louvois, car, se souvenant de la leçon qu'il s'était déjà attirée, il lui écrivit un jour :

(1) *Dépôt de la Guerre*, vol. 616; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 2e partie, chap. V, t. III, p. 336-337.

(2) Archives de la Marine. *Dépêches concernant la Marine*, 1678, fol. 42; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, section : *Marine et Galères*, note de la pièce, 499.

(3) *Dépôt des Fortifications*, *Mss* 205, 1678, fol. 135 ; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Fortifications*, note de la pièce 211.

« C'est assez que je remarque les défauts et que je vous fasse
» part de mes scrupules, vous me les lèverez, s'il vous plait,
» par un discours assez clair pour que je le puisse comprendre
» car je ne m'accommode en façon du monde des décisions qui
» ne sont pas accompagnées de raisonnements qui éclairent
» mon ignorance. » (1)

Du reste, il était inutile de pousser désormais aussi activement les travaux de Dunkerque; la paix était faite, ou sur le point de se conclure, entre la France et tous ses ennemis. La Hollande avait traité la première (10 Août 1678) et l'Espagne ne tarda pas à l'imiter, quoiqu'elle dût payer les frais de la guerre (17 Septembre). La paix de Nimègue marque le moment où Louis XIV était arrivé à l'apogée de sa gloire. On tint compte des conseils donnés par Vauban, et si le roi n'avait pas plus tard obéi aux suggestions d'une ambition désastreuse, la France eût pu jouir longtemps d'un calme que rien n'aurait troublé.

« Au contraire du traité d'Aix-la-Chapelle qui n'avait jamais
» eu que l'instabilité d'une trêve, dit, avec raison, M. Camille
» Rousset, (2) le traité de Nimègue avait toute la solidité
» d'une paix définitive; le second s'appliquait à corriger les
» fantaisies du premier, à régler par une délimitation raison-
» nable la frontière entre la France et les Pays-Bas espagnols.
» Ainsi plus d'enclaves ni de ces places avancées, menace
» perpétuelle et tentation de guerre, ainsi Courtrai, Oude-
» narde, Ath, Charleroi, que le traité d'Aix-la-Chapelle avait
» attribués à la France étaient restitués à l'Espagne par le
» traité de Nimègue; ainsi Louis XIV lui rendait encore
» quelques-unes de ses récentes conquêtes, Binche, Saint-
» Ghislain à plus forte raison Gand, Leeuw, Limbourg et
» Puycerda en Catalogne. De son côté l'Espagne cédait irrévo-
» cablement à la France Saint-Omer. Cassel, Aire, Bailleul,
» Poperinghe, Ypres, Werwick et Warneton, Cambrai, Bou-

(1) Octobre 1679. *Dépôt de la Guerre*, vol. 625; document donné par C. Rousset. *Ouvrage cité*, 2e partie, chap. V, t. III, p. 338.

(2) *Ouvrage cité*, 1re partie, chap. XII, t. II, p. 537-538.

» chain, Valenciennes, Condé, Bavai, Maubeuge et toute la
» Franche-Comté. De plus Louis XIV voulant fermer la trouée
» que la vallée de la Meuse ouvrait dans sa frontière, les
» Espagnols s'engageaient à obtenir de l'évêque de Liége la
» cession de Dinant à la France, ou, si cette cession n'était
» pas obtenue dans le délai d'un an, à céder directement au
» roi la ville de Charlemont. » (1)

L'année 1679 s'écoula paisiblement à Dunkerque: la ville avait besoin de repos, car si elle avait acquis une gloire éclatante grâce aux exploits de ses corsaires, elle avait payé bien cher ses succès maritimes. Dans la guerre précédente elle avait eu, en effet, à déplorer la perte de trente-deux capitaines et de trois mille matelots. La victoire ne console pas de pareils deuils !

Pendant ce temps, il est vrai, Louvois excitait l'ambition de Louis XIV en opérant, grâce aux Chambres de Réunions, des conquêtes d'autant plus glorieuses qu'elles ne coûtaient pas une goutte de sang et annexait ainsi à la France, par exemple, cette noble ville de Strasbourg que nous pleurons aujourd hui. De son côté Colbert, heureux de déployer pacifiquement son activité, s'occupait surtout de développer le commerce dans nos nouvelles provinces et d'y introduire l'administration française. C'était aussi le plus grave souci du chancellier Le Tellier qui écrivait le 20 Septembre 1679 à l'Intendant de Flandre, de Souzy:

« Depuis la lettre par laquelle je vous ai mandé que j'at-
» tendrois plus particulièrement vos sentiments sur le règle-
» ment que je me propose de faire concernant le jugement de
» la compétence du Prévost Général de Flandre et de Hayl-

(1) On sait comment se termina cette affaire de Charlemont. L'évêque de Liége refusant de céder Dinant et le gouverneur des Pays-Bas espagnols ne consentant pas à livrer Charlemont, Louvois envoya des troupes vivre pendant six semaines aux dépens des Espagnols, puis, quand, de guerre lasse, le gouverneur eût ouvert les portes de la ville, il apprit que Dinant avait été également remis entre les mains des Français, en vertu d'un traité particulier.

» nault et le jugement des procès qu'il fera, je me suis oublié
» de vous faire observer qu'il n'est pas du bien de la justice
» que des gens non graduez ou les magistrats des villes qui
» jugent les affaires criminelles en ces païs-là puissent servir
» à cet effect et j'ay esté bien ayse de vous faire cette observa-
» tion afin que. lorsque vous travaillerez aux mémoires que
» vous m'avez promis de faire sur cela, vous preniez un autre
» plan, car il n'est pas bon que ces villes puissent croire
» qu'en se servant de leurs magistrats on approuve qu'ils
» jugent, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, les affaires cri-
» minelles sans estre sujettes à appel. » (1)

(1) Bibliothèque nationale. *Fonds Mortemart*, *n*os 60 *et* 61. *Lettres de Pontchartrain ;* document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Justice*, pièce 77.—Il faut ajouter que l'on eut beau coup de peine à introduire en Flandre les règles de la justice française. Ainsi, le 10 Août 1710, le chancelier de Pontchartrain, répondant à une étrange prétention de Croix d'Ardiffelle [de Dadizeele?] seigneur de Moorselede, près d'Ypres, s'exprimait en ces termes : « Quelque bien fondée que puisse estre la crainte
» que vous avés que le nommé Guillaume Ameel, condamné
» par sentence du juge de Morselède ne puisse estre traduit
» sûrement des prisons de ce lieu en celles de Cambray, ce
» n'est pas une raison suffisante pour oster au Parlement de
» Flandre la connaissance de l'appel de cette sentence pour
» l'attribuer à M. Le Blanc, intendant de Dunkerque. Il n'y a
» pas d'exemple qu'on ait accordé à aucun intendant une pareille
» attribution. Ainsi il faut nécessairement courre le risque de
» la translation de ce prisonnier et tascher de prendre toutes
» les précautions nécessaires pour empescher qu'on ne l'enlève
» en chemin. » [*Bibliothèque nationale. Fonds Mortemart*, *n*os 60 *et* 61. *Lettres de Pontchartrain;* document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Justice*, pièce 282.] — Six semaines après, au sujet d'une affaire analogue, le même chancelier écrivait encore (28 Septembre) aux magistrats de la ville de Furnes : « Messieurs, je ne doute pas, comme vous me le
» mandés, qu'il n'y eust beaucoup de danger à transférer pré-
» sentement à Cambray le nommé de Mon que vous avés con-
» damné à quinze ans de galères et à d'autres peines portées
» par vostre sentence dont vous m'avés envoyé une copie. Mais
» ce ne peut estre une considération assés puissante pour attri-
» buer au Parlement de Flandres le droit de juger cet accusé
» sur appel de vostre sentence sans qu'il soit transféré à Cam-

On remarque ici la persistance avec laquelle le gouvernement de Louis XIV cherchait à établir quelque uniformité dans la législation afin d'assurer les progrès de la centralisation administrative. Mais quand il s'agissait de faire cesser des abus ou de réagir contre de vieilles coutumes, les ministres ne se faisaient plus obéir aussi facilement que lorsqu'ils donnaient des ordres à leurs agents directs. A Dunkerque l'esprit local n'était pas en contradiction avec leurs volontés, c'est pour cela que Colbert et Louvois, avec le précieux concours de Vauban, purent faire exécuter, sans opposition, les travaux considérables qui la transformèrent.

En 1679, avons-nous dit, ces travaux ne furent pas poussés avec autant d'activité que les années précédentes, pourtant deux lettres, l'une de Seignelay, l'autre de Colbert, nous prouvent qu'on avait l'intention de s'occuper sérieusement, en 1680, des forts qui devaient

» bray, estant inouy qu'on ayt jamais condamné contradictoi-
» rement un accusé sans l'entendre auparavant, comme il est
» porté expressément par les articles 6 et 15 du titre XXVI de
» l'ordonnance de 1670 qui veulent que, dans ce cas, l'accusé
» soit envoié dans les cours où ressortissent les juges qui l'ont
» jugé en première instance et qu'il y soit interrogé sur la
» selette lors du jugement. Il ne suffit pas que toute la procé-
» dure faite contre luy soit apportée parce qu'on peut appren-
» dre par ce nouvel interrogatoire de l'accusé des circonstances
» qui peuvent servir à l'absoudre ou à le condamner à des pei-
» nes plus ou moins fortes que celles qui ont esté prononcées
» par les premiers juges ; ainsy il faut garder de Mon dans
» vos prisons jusqu'à ce qu'il puisse estre conduit sûrement a
» Cambray, ou qu'il ait plu au Roy de pouvoir comme il trou-
» vera plus à propos aux jugemens des appellations des procès
» criminels qui se jugent dans les siéges de Flandres, dont on
» ne peut tausférer sans danger les accusés dans les cours où
» ils doivent estre jugés sur appel, comme vous dites que M.
» Le Blanc vous l'a fait espérer et vous avés bien fait de luy
» en escrire. [Bibliothèque nationale. *Fonds Mortemart*, nos 60 et 61. *Lettres de Pontchartrain*; document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Justice*, pièce 286.

défendre le chenal de Dunkerque. Au moment de partir pour une tournée d'inspection en Provence, Seignelay écrivant à M. de Vauvré, qui avait été nommé commissaire général de la marine à Dunkerque, en remplacement de Hubert, lui disait, le 14 Octobre 1679 :

« Comme le Roy n'a rien de plus à cœur que ce qui regarde
» le risban à faire l'année prochaine à Dunkerque, pour par-
» venir à donner sur ce sujet à Sa Majesté la satisfaction qu'elle
» désire, il faut continuellement travailler à l'amas des maté-
» riaux suivant ce que je vous ay cy-devant escrit..... » (1)

Colbert se chargea, pendant l'absence de Seignelay, de la correspondance relative aux fortifications, mais le plus souvent, il se borna à accuser réception des lettres ou mémoires qui lui étaient envoyés. Ainsi le 11 Novembre il écrivait à Vauban :

« J'ay reçu les plans, devis et mémoires concernant le
» chasteau du Risban de Dunkerque, mais comme mon fils
» sera icy dans sept à huit jours je m'en remets à luy de vous
» faire scavoir tous les ordres que le Roy aura donnés pour
» l'exécution de tout ce que vous avez résolu sur un aussy
» grand ouvrage que celuy-là..... » (2)

Colbert, désireux de laisser à son fils la plupart de ses charges, le formait aux détails de l'administration en lui confiant le soin de régler un grand nombre d'affaires, néanmoins il conservait toujours la haute direction du service et exerçait une surveillance générale. On en a une preuve dans une lettre adressée le 7 Décembre à de Combes dont la présence à Dunkerque indiqne qu'on s'était remis à travailler activement aux ouvrages maritimes. Le ministre lui disait :

(1) *Dépôt des Fortifications, Mss* 205, 1679, fol. 230 ; document donné par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Fortifications*, pièce 219.

(2) *Dépôt des Fortifications, Mss* 205, 1679, fol. 251 ; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert* ; Section : *Fortifications*, pièce 221.

« Il est nécessaire que vous vous informiez du nombre d'ins-
» pecteurs qui sont employés aux travaux du port de Dun-
» kerque dont vous prenez le soin et qu'en mesme temps vous
» me fassiez scavoir s'il n'y en a point parmy eux qui se soit
» rendu capable et qu'on puisse tirer pour le faire servir
» d'ingénieur.
» En cas qu'il y'en ayt quelqu'un ne manquez pas de me
» l'escrire, de m'envoyer son nom et les plans qu'il dessine.
» Il faut aussy scavoir l'application qu'il a au travail. » (1)

La sollicitude de Colbert s'étendait à tout, et il n'est pas douteux qu'il reprit personnellement la correspondance relative aux ouvrages de Dunkerque quand le roi, peu après ce moment se décida à visiter les places de Flandre. Malheureusement lorsque les lettres du secrétaire d'État de la Marine auraient pour nous un si grand intérêt, lorsque la construction des ouvrages destinés à défendre le port attirait tous ses soins, les documents nous font défaut, le registre relatif à l'année 1680 manque à la collection du Dépôt des Fortifications. (2) Toutefois on est en droit de supposer que l'annonce d'un prochain voyage de Louis XIV à Dunkerque vint aiguillonner ingénieurs et ouvriers en même temps que rendre plus active la correspondance de Colbert.

XII.

Dans la paix comme dans la guerre, le principal moyen qu'employaient les ministres de Louis XIV pour se maintenir dans la faveur du roi était de flatter son penchant pour la gloire et le faste. C'est un art dans lequel Louvois était passé maître. Par son habileté à organiser de nom-

(1) *Dépôt des Fortifications*, *Mss* 205, fol. 279, 1679 ; document donné par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Fortifications*, pièce 221.

(2) Peut-être ne serait-il pas impossible de combler, au moins en partie, cette lacune au moyen des documents qui se trouvent aux archives de l'administration du génie.

breuses armées, par les victoires que ces armées remportaient pour servir une politique peu scrupuleuse et parfois hardie jusqu'à la témérité, il avait su, en augmentant à l'extérieur le prestige du roi, en caressant ses goûts militaires se rendre indispensable. Pour Colbert la situation était toute différente. Le roi n'avait pas cessé de l'apprécier, mais, du jour où le grand ministre eût rétabli de l'ordre dans les finances, du jour où, par son habileté et par un labeur infatigable, il parvint à créer les ressources nécessaires à la satisfaction des exigences du maître, les services immenses qu'il avait rendus parurent moins précieux et les difficultés moins grandes parcequ'elles avaient été vaincues. Tandis que la faveur de Louvois augmentait, celle de Colbert baissait rapidement ; car Colbert, en développant le commerce et l'industrie, en creusant des canaux, en perçant ces belles routes qui faisaient l'admiration de Madame de Sévigné ne frappait ni les yeux ni l'orgueil du maître. Il le savait si bien que, pendant tout le temps qu'il fut aux affaires, il s'attacha à la pensée de séduire Louis XIV en lui donnant une haute idée de sa puissance. Ce projet était de montrer au roi des navires de guerre, de lui faire connaître cette marine qui était son œuvre et l'objet de ses soins constants.

On comprend donc que Colbert aît de bonne heure inspiré à Louis XIV le désir de visiter un arsenal maritime, mais toujours des obstacles imprévus vinrent se mettre à la traverse. Lorsqu'il fut question d'un voyage de la cour à Marseille pour l'année 1671, Colbert pensa, afin de produire sur l'esprit du roi une forte impression, à faire monter une galère sous ses yeux en vingt-quatre heures et de toutes pièces. Le Secrétaire d'État donna, le 17 Octobre 1670 et le 2 Janvier suivant, des ordres en conséquence. Soins inutiles ! le voyage n'eut pas lieu. Plus tard, en 1678, le projet ayant été repris, le ministre répéta ses instructions ; elles se trouvèrent encore sans objet. Enfin Louis XIV ayant décidé de se rendre à Brest en 1679, Colbert prescrit aussitôt d'armer un vaisseau de cinquante canons, le *Rubis* ou le *Maure*, pour que le roi puisse le visiter. A ce sujet il existe une lettre de lui en

date du 10 Janvier, où il entre dans les détails les plus circonstanciés et les plus minutieux sur l'armement, le choix des hommes d'équipage, leur uniforme, etc. Si l'on compare cette lettre à la description de la visite du roi à Dunkerque en 1680, (1) on voit que Colbert se contenta de répéter pour l'*Entreprenant* les instructions qu'il avait inutilement données pour le *Rubis* et le *Maure*.

En effet, ce fut à Dunkerque, en 1680, que Louis XIV visita pour la première fois un vaisseau armé en guerre. A cette époque, le chevalier de Lhéry avait reçu l'ordre d'amener daus notre port l'*Entreprenant*, de cinquante canons, qu'il commandait. Jamais aussi grand navire n'avait encore pénétré à Dunkerque. Le chevalier se faisait fort de le faire entrer. Sur les assurances qu'il en donna à Colbert, celui-ci annonça cette bonne nouvelle à Louis XIV qui avait déjà manifesté le désir de visiter les places de Flandre, et qui arrêta tout-à-fait son voyage quand il sut qu'il aurait, en même temps, l'occasion de voir un vaisseau armé. Malheureusement le chevalier de Lhéry s'était vanté à tort ; il s'était trompé, le tirant d'eau du navire était trop fort ; les pilotes consultés déclarèrent que si l'on tentait l'aventure l'*Entreprenant* courrait risque de s'échouer. On comprend quel fut le désappointement du ministre. Depuis bien des années il voulait montrer un navire au roi, il comptait sur ce spectacle pour raffermir son crédit ébranlé et, au dernier moment, quand Louis XIV prévenu se complaisait à l'idée de visiter un bâtiment, il fallait faire un aveu d'impuissance. C'était impossible. Mieux valait affronter toutes les chances, si contraires qu'elles fussent. Colbert écrivit donc au chevalier de Lhéry la lettre suivante :

« Fontainebleau, 30 Juin 1680.

» J'ay appris avec un extrême desplaisir que vous estes
» encore dans la rade de Dunkerque et que vous n'avez pu
» entrer dans le port, et je vous avoue que j'aurais une dou-
» leur bien grande si je n'espérais pas que vous rémédierez à

(1) Faulconnier, t. II, p. 90.

» cet inconvénient par vostre application et vostre industrie.
» Je vous le demande comme la chose qui pourroit donner le
» plus de plaisir au Roy et pour vous expliquer en quoy cela
» consiste, vous debvez scavoir que, sur les lettres qui m'ont
» esté escrites de Dunkerque, j'ay assuré Sa Majesté que le
» vaisseau l'*Entreprenant* pourroit entrer et sortir du port,
» qu'elle s'est fait un plaisir fort grand de le voir et qu'elle a
» résolu sur cela son voyage de Dunkerque.

» De plus, ce vaisseau estant présentement à la rade, il est
» extrêmement à craindre que les Anglois n'envoyent des vais-
» seaux de guerre pour l'obliger à saluer, ce qui seroit le plus
» grand desplaisir qui pust arriver à Sa Majesté. En sorte que,
» si vous ne trouvez le moyen d'entrer avec ce vaisseau, le Roy
» vous enverra ordre de partir de Dunkerque et vous aurez le
» desplaisir de ne vous pas faire voir à Sa Majesté et moy de
» luy avoir proposé une chose qui s'est trouvée impossible par
» la suite. Ne vous arrestez donc pas à ce que disent les pilotes
» qu'il faut que la marée ayt perdu d'un pied avant que de faire
» entrer ce vaisseau, prenez vos précautions par le moyen de
» chaloupes que vous pourrez mettre à droite et à gauche et au
» devant dudit vaisseau pour sonder le canal, (1) et renvoyez-
» moy promptement mon courrier afin que je puisse scavoir
» précisément ce que je puis espérer. Je vous avoue que j'at-
» tends avec bien de l'impatience et de la crainte que vous me
» mandiez si ce que je vous demande est possible. » (2)

« Si par impossible, disait ailleurs le ministre, vous rencon-
» triez les Anglois, nonobstant toutes les précautions prises
» pour les éviter, Sa Majesté connaist assez vostre courage
» pour estre assurée que vous en viendriez plutost aux der-
» nières extrémités que de rendre le salut (3). »

(1) Relevons ici une erreur commise, sur la foi de Frazer, par presque tous les historiens de Dunkerque; ils s'accordent à dire que les vaisseaux de 64 canons entraient dans le port. S'il en avait été ainsi toutes ces précautions pour y faire arriver l'*Entreprenant* auraient été inutiles.

(2) Archives de la Marine. *Dépêches concernant la Marine*, 1680, fol. 328 ; document donné par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert* , Section : *Marine et Galères*, pièce 563.

(3) Archives de la Marine. *Dépêches concernant la Marine*, 1680, folio 326; document donné par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert* , Section : *Marine et Galères*, note 2 de la pièce 563.

Le chevalier de Lhéry n'eut pas besoin de recourir au canon, et Colbert fut délivré d'une terrible inquiétude, car on réussit à faire arriver le navire dans le port.

Il est d'ailleurs inutile de s'étendre ici davantage sur le nouveau séjour de Louis XIV à Dunkerque, Faulconnier est entré à ce sujet dans les détails les plus circonstanciés, et son récit constate la vive satisfaction que le roi éprouva de sa visite à bord de l'*Entreprenant*. Cependant un témoignage plus précieux encore que le dire de l'historien dunkerquois est contenu dans une lettre du grand roi à Colbert : cette lettre est ainsi conçue :

Dunkerque, 29 Juillet 1680.

« J'ay voulu attendre que j'eusse tout vu devant que de vous » escrire. J'ay esté très content des travaux du port et du » vaisseau que j'ay examiné de toutes manières. Le chevalier de » Lhéry a honneur à l'ordre qui y est. (1) J'ay dit à vostre fils » de vous mander le détail de toutes choses (2).

» J'entendray bien mieux présentement les lettres de marine » que je ne faisois, car j'ay vu le vaisseau de toutes manières » et faire toutes les manœuvres tant pour le combat que pour

(1) En témoignage de satisfaction le roi donna au capitaine et a l'équipage environ 30,000 livres de gratification ; mais le mécontentement de Colbert contre les pilotes subsista, car, le 3 Août, il écrivait à l'intendant de marine Hubert : « Je seray » bien ayse d'avoir vostre avis sur ce qui peust estre donné » aux particuliers qui ont servy pour assurer l'entrée du vais- » seau l'*Entreprenant* et ensuite je proposeray au Roy de leur » accorder quelque dédommagement ; Sa Majesté ne veut rien » accorder aux deux pilotes qui ont entré le vaisseau dans le » port de Dunkerque. Ils ont fait de grandes difficultés mal » fondées et ne méritent aucune gratification. » [Archives de la Marine. *Dépêches concernant la Marine*, 1680, fol. 369 ; document donné par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Marine et Galères*, note 3 de la pièce 563.]

(2) Il serait du plus haut intérêt de publier ces lettres de Seignelay ; avec elles on pourrait, pièces officielles en main, tracer un curieux récit de la visite de Louis XIV à Dunkerque en 1680.

» faire route. Je n'ay jamais vu d'hommes si bien faits que
» sont les soldats et les matelots ; si je vois jamais beaucoup
» de mes vaisseaux ensemble, ils me feront grand plaisir (1).

« Les travaux de la marine sont surprenans et je ne m'ima-
» ginois pas les choses comme elles sont, enfin je suis très
» satisfait. Mon voyage me coustera quelque chose, mais mon
» argent sera bien employé, car j'auray plus de pièces qui ver-
» ront la rade et les attaques à revers ; vostre fils vous expli-
» quera le détail. J'ay vu comment on fermera l'arsenal. Je
» crois que tout ira à merveille et, qu'après cela, Dunkerque
» sera le plus beau lieu du monde, c'est ce que je suis bien
» ayse de vous dire aujourd'hui (2). »

XIII.

En recevant cette lettre, témoignage exprès de la satisfaction royale, Colbert dut y voir la récompense de ses efforts, il dut éprouver un légitime sentiment de fierté et d'orgueil, il put se croire enfin pleinement rentré dans la faveur de Louis XIV. Malheureusement il se trompait ; une scène inattendue, un coup de foudre dont le voyage de Flandre fut l'occasion, vint ruiner toutes ses espérances.

A quelque temps de là Louvois découvrit que les dépenses faites pour les bâtiments royaux et ordonnées par Colbert étaient trop élevées. Il en prévint Louis XIV qui exprima son mécontentement au ministre. Le roi, « après
» plusieurs choses désagréables dit : « Il y a là de la fripon-
» nerie. » M. Colbert répondit : « Sire, je me flatte au
» moins que ce mot là ne s'étend pas jusqu'à moi. »— Non,
» dit le roi, mais il fallait y avoir plus d'attention ». Et il
» ajouta : « Si vous voulez savoir ce que c'est que l'écono-
» mie, allez en Flandre, vous verrez combien les fortifica-

(1) Ce vœu ne devait pas se réaliser.

(2) Cabinet du duc de Luynes. *Mss n° 93, carton 2 ;* document donné par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Marine et Galères*, pièce 564.

» tions des places conquises ont peu coûté. » (1) Ce reproche immérité, cette comparaison avec Louvois blessèrent Colbert au cœur. On a dit, sans preuve, qu'il mourut du coup qu'il reçut alors. C'est la une allégation exagérée ; mais il est certain qu'il fut aigri et que ses subordonnés eurent à subir désormais des reproches auxquels ils n'étaient pas accoutumés ; Colbert reporta sur eux les plaintes qu'il avait reçues. Aucun ne fut moins ménagé que Vauban, coupable d'être l'homme de confiance de Louvois, l'ingénieur qui avait construit ou réparé les places de Flandre. Ainsi le 30 Janvier 1681, le ministre écrivait à Le Blanc, intendant de Rouen :

« Ce sera un avantaige que M. de Vauban ayt visité les ports » de la province, mais comme il est accoustumé à des dépenses » prodigieuses dans les fortifications des places, ce qui ne » convient nullement pour ce qui se passe au dedans du » royaume, je doute fort que la visite soit fort utile ni que » l'on puisse exécuter les vastes desseins qu'il embrassera. Il » faut seulement examiner ses pensées et les réduire autant » qu'il se pourra à la dépense que nous voulons faire. S'il » vous a laissé quelques mémoires, envoyez les moy, afin que » je les puisse voir et vous en faire scavoir mes sentiments. » (2)

Peu après Colbert ayant pris connaissance des mémoires demandés écrivait au même intendant, le 13 Février :

« J'ay reçu les mémoires que vous m'avez envoyés concer- » nant les sentiments de M. de Vauban sur les réparations à

(1) Montyon. *Particularités sur les Ministres des Finances célèbres*, p. 78 note. Montyon place cette scène en 1683, Perrault, qui la raconte également, ne précise pas de date ; nous croyons pouvoir la mettre vers la fin de 1680, à la suite du voyage de Louis XIV en Flandre. Cette opinion est fortifiée par deux lettres dans lesquelles Colbert se sert, à propos de Vauban, des termes qui témoignent d'un redoublement de froideur entre eux.

(2) Bibliothèque nationale. *Mélanges Clairambault*, vol. 429, fol. 51 ; document donné par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Routes, Canaux et Mines*, pièce 105.

» faire aux ports de St-Valery, Fécamp et Honfleur : mon fils
» vous fera scavoir les résolutions du Roy sur ces ouvrages,
» mais cependant vous devez observer que ledit sieur Vauban
» est accoustumé à de grands desseins et à ne s'arrester
» jamais quelque dépense qu'il y ayt à faire, ainsy vous règle-
» rez toutes ces dépenses sur le pied de 40,000 livres de fonds
» que le Roy a résolues, scavoir : 20,000 livres sur la ville et
» 20,000 par Sa Majesté. » (1)

Quelques années auparavant Colbert eut été heureux d'accepter sans contrôle toutes les demandes de Vauban, mais les temps étaient changés ; cependant, s'il faisait des difficultés pour accorder les sommes jugées nécessaires aux autres ports, le ministre donnait sans compter l'argent réclamé par le grand ingénieur pour les travaux de Dunkerque. En effet le roi avait parlé. Lorsque, dans sa lettre à Colbert du 29 Juillet 1680, Louis XIV avait écrit « Mon voyage me coustera quelque chose, mais mon » argent sera bien employé, car j'auray plus de pièces » qui verront la rade et les attaques à revers... Je crois » que tout ira à merveille et qu'après cela Dunkerque » sera le plus beau lieu du monde, » il faisait allusion aux forts complétant la défense de la rade et du port dont il avait, sur les lieux et d'après les projets de Vauban, décidé la construction. On se mit immédiatement et activement à l'œuvre. Le fort Vert et le fort Bonne-Espérance avaient été élevés en 1680, le château Gaillard et le Risban furent construits en 1681, le fort Revers en 1682, enfin, cette même année, s'ouvrait le Bassin de la Marine capable de contenir quarante frégates. (2)

Il est facile d'expliquer pourquoi tous ces travaux

(1) Bibliothèque nationale. *Mélanges Clairambault*, S G F 5,351, *Lettres de M. Colbert*, fol. 380; document cité par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Routes, Canaux et Mines*, note à la pièce 105.

(2) Les défenses de la place furent plus tard complétées par la construction du Fort-Blanc en 1701 et en 1706 d'un vaste camp retranché compris entre les canaux des Moëres, de Bernards Leet et de Bourbourg.

furent entrepris et exécutés aussi rapidement. Depuis que Colbert, en disgrâce, ne pouvait plus contenir Louis XIV, l'orgueil et l'ambition du grand roi, encore excités par Louvois, menaçaient, à tout instant, d'engager la France dans une lutte terrible contre l'Europe coalisée. Les ministres français ne l'ignoraient pas ; comme Dunkerque avait toujours été un objet de convoitise pour nos ennemis et que, d'ailleurs, un rôle important lui était réservé dans une guerre maritime, ils n'épargnèrent rien pour faire de la place une citadelle inexpugnable ; selon l'expression d'une médaille du temps elle devait être *l'honneur et la sécurité de la marine française*. Son arsenal devint également un des plus importants du littoral, et lorsque le roi prit la résolution, à la fin de 1681, de tirer vengeance des pirates barbaresques, une partie des galiotes à bombes que Duquesne devait, l'année suivante, conduire devant Alger, furent construites sur les chantiers dunkerquois. Le 21 Novembre 1681, Seignelay écrivait, en effet, au commissaire général de la marine Hubert Champy-Desclouseau : (1)

« Je vous envoye ce courrier pour vous dire en secret et » sans que vous vous en ouvriez à personne que le Roy a » résolu d'envoyer au commencement du mois de May pro- » chain une puissante escadre de ses vaisseaux devant Alger » avec des bombes et mortiers pour brusler la ville, mais comme » on ne scait pas encore comment une batterie de mortiers » pourra réussir sur des vaisseaux, Sa Majesté veut en faire » différentes épreuves. Pour cet effet il faut que vous prépariez » le vaisseau *l'Adroit* qui est à Dunkerque et que vous le met- » tiez en estat de sortir en rade le plus tost qu'il se pourra ; » il faut aussy que vous fassiez contruire avec diligence un » ponton pour faire dessus l'épreuve desdits mortiers, mon » intention estant de partir aussytost que ce ponton sera prest

(I) Commissaire de la marine en 1654, commissaire général à Rochefort en 1670, au Hâvre en 1676, à Dunkerque en 1680, accompagna l'escadre de M. de Preuilly en Danemark comme intendant, fut au retour nommé à Brest et mourut le 6 Mai 1701.

» pour m'en aller moy-mesme faire faire l'épreuve de ces mor-
» tiers à Dunkerque. Observez seulement qu'il faut fortifier
» extrêmement les ponts de *l'Adroit* et du ponton, parce que,
» comme on veut se servir des mortiers qui portent 12 livres
» de poudre, l'effort qu'ils font sur le vaisseau est tel que,
» s'il n'est extraordinairement fortifié, tant par des pontilles et
» des croix de St-André par dessous que par un bon et fort
» assemblage de charpente par dessus, il serait à craindre que
» le mortier n'enfonçast le pont. » (1)

L'expédition contre Alger fut la dernière entreprise importante exécutée par la marine sous les yeux de Colbert. En effet, ce grand ministre mourut, jeune encore, le 6 Septembre 1683, disgracié par le roi, épuisé par un labeur incessant, irrité de se voir méconnu et de n'obtenir qu'une indifférence dédaigneuse pour prix de ses immenses services. La postérité a été plus juste que les contemporains ; en voyant à l'œuvre les successeurs de Colbert elle a mieux apprécié ses titres à la reconnaissance de tous. Moins que qui que ce soit les Dunkerquois peuvent oublier ce qu'ils doivent au protecteur de leur ville et au défenseur de leurs intérêts.

A la mort de Colbert, Seignelay fut investi des fonctions de Secrétaire d'Etat de la Marine, charge dont il avait la survivance; mais, bien qu'il s'efforçât de maintenir dans le service les traditions paternelles, il fut bientôt facile de voir que le grand ministre n'était plus là. On s'en aperçut dès la première affaire importante que Seignelay eut à traiter avec les négociants dunkerquois. Ceux-ci se proposaient de fonder une compagnie spécialement adonnée à la pêche et à la préparation du hareng et de la morue ; mais les armateurs de Dieppe, depuis longtemps livrés à cette industrie, protestèrent avec énergie ; il fallut de longues négociations pour obtenir un résultat négatif. Plusieurs lettres du ministre de la marine nous fournissent à cet égard de curieux

(1) Archives de la Marine. *Dépêches concernant la Marine*, 1681, fol. 434; document donné par P. Clément. *Lettres*, etc., *de Colbert*, Section : *Marine et Galères*, note à la pièce 574.

détails. Le 10 Novembre 1684, Seignelay écrivait à son agent à Dieppe, M. de Montmor :

« Plusieurs particuliers de Dunkerque ont formé le dessein » de faire une compagnie pour la pesche du hareng et de la » molue en la manière que les Hollandais la font. Ils se pro- » posent par ce moyen d'empescher les estrangers d'apporter » de cette espèce de poisson en France, ce qui seroit un grand » bien parce qu'outre qu'il se formeroit par là beaucoup de » matelots et que beaucoup d'ouvriers et de manœuvres » seroient employez pour la construction des vaisseaux, l'or et » l'argent du royaume n'en sortiroient point pour aller chez » les estrangers et les sujets du Roy feroient ce commerce qui » est grand et considérable. Ces pescheurs de Dunkerque » demandent entr'autres choses qu'il soit imposé 6# par baril » de hareng et de molue outre les anciens droicts et que le » Roy leur laisse rendre ces 6# par le fermier afin que, les » estrangers les payant, ils ne puissent concourir avec eux » pour ce commerce ; mais on a trouvé que cela préjudicierait » à ceux de Dieppe qui font la mesme pesche et qui, estant » desjà establis, doivent estre conservez et considérez préfé- » rablement à des personnes qui font de nouvelles proposi- » tions. (1) Ceux de Dunkerque, de leur part, ayant prétendu

(1) Une lettre de Voysin de la Noiraye datée de Rouen le 9 Novembre 1664 donne à Colbert de curieux détails statistiques sur les pêcheries de Dieppe. Il nous a paru intéressant de la citer ici ; elle est ainsi conçue :

« Je me suis informé, suivant l'ordre que vous m'avés fait » l'honneur de me donner, de l'estat des pescheries de la ville » de Dieppe et du Hâvre et trouve à l'esgart de la ville de » Dieppe qu'au mois de Janvier on y commence la pesche du » poisson frais ditte des cordes qui dure toutte l'année et qu'il » y a 20 batteaux du faubourg du Pollet. Au mois de May il y » a 8 autres batteaux de la ville de Dieppe qui vont à la pesche » des turbots et rays et cette pesche s'appelle communément » pesche des folles. Au mois de Juillet commence la saison au » nort d'Escosse. Il y a 42 batteaux du nombre desquels sont » ceux qui ont esté à la pesche des folles. Ces mesmes pes- » cheurs du hareng du nort d'Escosse vont ensuitte faire la » mesme pesche du hareng à Germue, coste d'Angleterre, et » retournent encor après au mois d'Octobre pour faire la

» que, si le poisson estranger estoit exclu, ceux de Dieppe en » tireroient de grands avantages, ont demandé d'entrer en » Société avec les pescheurs de Dieppe ou qu'on ne leur » restituast pas en entier les nouveaux droicts de 6# qui » seroient imposez sur chaque baril de poisson Cela n'a pas » encore esté trouvé raisonnable. On a creu que la condition » devoit estre égale entre tous les sujets du Roy. Enfin la chose » s'est réduite au point de dire que, ceux de Dunkerque faisant » un nouvel establissement pour destruire le commerce de » poisson que les Hollandois font en France, en considération » duquel establissement le Roy fera l'imposition des 6#, de la » remise desquelles ceux de Dieppe proffiteront autant que » ceux de Dunkerque, il n'est pas juste que les derniers

» mesme pesche des harengs aux costes de Picardie et de Normandie. Il y a de plus 50 autres batteaux qui vont dans la » saison du maquereau le pescher et en faire achapt à la coste » d'Angleterre et de Picardie, et 7 à 8 autres vont en la coste » de Bretagne pescher aussy et saller des maquereaux. Il y a » aussi 7 navires qui vont à la pesche des molues à Terre-Neufve et à l'Acadie, de sorte que l'on peut compter 120 batteaux outre les 7 navires qui s'occupent à ces différentes » sortes de pesches. Du nombre de ces 120 batteaux, il y en a » 9 qui peschent à la drège par permission pour la fourniture » des tables des maisons royales et ce nombre a esté augmenté » cette année de 9 autres par la connivence et tolérance des » officiers comme j'ay eu l'honneur de vous l'escrire cy-devant.

» Pour ce qui est du Hâvre de Grâces, j'aprens qu'il y a » 96 navires du port de 70, 80, 90 et jusques à 150 tonneaux » qui vont à la pesche des molues ; 36 heux, grands et petits, » pour la voiture des marchandises qui arrivent au Hâvre, à » Rouen et autres lieux ; 10 barques de 12, 15, jusques à 30 » tonneaux ; 12 batteaux, servant à porter bois, pommes, » cidre et autres choses, du port de 12 à 30 tonneaux ; 12 » barques servant à aborder les navires qui arrivent à la mer » et auxquels elles baillent des pilotes pour leur faciliter » l'entrée du port, lesquelles barques vont à la pesche du » poisson à deux et trois lieues de la mer sans porter aucuns » filets, mais seulement des lignes avec l'hameçon qui sert à » prendre le merlan, plyes et autre poisson de cette nature, » [Bibliothèque nationale. *Volumes verts de Colbert;* document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Industrie*, pièce 5].

» fissent tous les frais et les dépenses des establissemens pour
» procurer un si grand avantage à ceux de Dieppe. Cela a esté
» discuté entre les députez de cette ville et ceux de Dunkerque,
» et on est convenu que les pescheurs de Dieppe et ceux de la
» coste contribueront pour moitié aux frais extraordinaires
» de l'establissement et que ceux de Dunkerque en porteront
» l'autre moitié. On a même fixé ces frais à 80,000# et pour la
» moitié des pescheurs de la coste à 40,000#. »

» Après cette convention, les députez de Dieppe se sont re-
» tirez chez eux pour faire approuver par ceux qui les avaient
» envoyez ce dont on estoit convenu, mais comme depuis je
» n'en ay point de nouvelles et que le temps et les pescheurs
» de Dunkerque pressent de donner les ordres nécessaires
» pour cet establissement, le Roy m'a ordonné de vous faire
» scavoir que Sa Majesté désire que vous fassiez assembler les
» pescheurs de Dieppe avec les deux députez qu'ils ont envoyez
» à la cour et que vous leur fassiez prendre une dernière dé-
» cision sur cette affaire qu'elle a fort à cœur. Vous pouvez les
» asseurer de la protection de Sa Majesté en cette affaire, et il
» faut que vous fassiez tout ce que vous pourrez pour les per-
» suader de contribuer de leur part à cet établissement qui
» seroit fort advantageux à l'Etat, si on peut parvenir à la fin
» qu'on se propose. » (1)

Cette lettre donnerait lieu de croire que Seignelay avait l'intention bien arrêtée de vaincre la résistance des habitants de Dieppe. Ceux-ci le crurent, ils cédèrent tout en protestant, mais ils se trompaient, car, après avoir montré en apparence une grande énergie, le ministre abandonna tout à coup son projet, ainsi qu'en témoigne une lettre à M. de Montmor du 21 Décembre, où il disait :

« J'ay reçu avec vostre lettre la soumission que les mar-
» chands de Dieppe ont faite de payer 40,000# pour contribuer
» aux frais de la pesche du hareng et de la molue que ceux de
» Dunkerque avaient proposée d'establir en cette ville. Sur
» quoy je n'ay rien à vous faire scavoir à présent, Sa Majesté

(1) Archives de la Marine. *Registres des Dépêches concernant le commerce;* document donné par Depping. *Ouvrage cité,* Section : *Industrie,* pièce 57.

» ayant, pour des considérations importantes à son service, » différé de travailler à cet establissement.

» J'ay rendu compte à Sa Majesté de l'obstination et de la » désobéissance dans lesquelles vous avez trouvé lesdits mar- » chands de Dieppe lorsque vous leur avez expliqué les inten- » tions de Sa Majesté sur cet establissement. Elle veut que » vous me fassiez scavoir en détail ce qui s'est passé dans les » conférences que vous avez eues avec eux, parce que, s'il y » avoit quelqu'un desdits marchands qui se fust distingué à » montrer plus d'opiniastreté que les autres dans cette occa- » sion, il mériteroit d'estres puny sans difficulté. » (1)

M. de Montmor envoya aussitôt les rapports demandés et reçut en réponse une lettre que nous voudrions ne pas citer, car elle montre que Seignelay obéissait parfois à des sentiments de rancune indignes d'un ministre. On lisait dans cette lettre :

« J'ay rendu compte au Roy de ce qui s'est passé dans les » conférences que vous avez eues avec les marchandz pescheurs » de Dieppe sur l'establissement de la pesche de Dunkerque, » et, comme il a paru à Sa Majesté que le nommé Yvart, l'un » desdits marchands, s'est plus opiniastré que les autres à ne » point obéir à ses intentions, qu'il a mesme porté quelques- » unes des desdits marchands à ne point s'y soumettre et qu'il a » fait des réponses peu respectueuses à toutes les propositions » que vous luy avez faites de la part de Sa Majesté, vous trou- » verez cy-joint un ordre par lequel vous verrez que son inten- » tion est que ledit Yvart vienne à la suite de la cour rendre » compte de sa conduite. Ne manquez pas de tenir la main à » son exécution. » (2)

Yvart paya pour ses compatriotes, et un assez long temps s'écoula avant qu'il lui fût permis de retourner chez lui.

(1) Archives de la Marine. *Registres des Dépêches concernant le commerce ;* document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Industrie*, pièce 57.

(2) Archives de la Marine. *Dépêches concernant le commerce ;* document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Industrie*, pièce, 57.

Toute cette négociation avec les pêcheurs de Dieppe, négociatiou qui se termina au détriment des Dunkerquois, nous montre déjà que, un an après la mort de Colbert, il n'y avait plus au ministère une main assez ferme, un caractère assez énergique pour dominer la rivalité des passions, le conflit des intérêts locaux et pour imposer à tous une impulsion commune. Pourtant Seignelay s'efforçait de continuer les traditions de son père; il aimait le commerce et cherchait à le développer en proposant des mesures bonnes en elles-mêmes, mais qui n'étaient pas ou qui étaient mal appliquées. Une des institutions sur laquelle il fonda le plus d'espérances fut un *Conseil de Commerce* créé en 1684 et composé de délégués des principales villes parmis lesquelles on compte Dunkerque. Le circulaire par laquelle on donnait avis de cette fondation était ainsi conçue :

« Paris, le 27e Mars 1684.

« Le Roy voulant renouveller l'application que Sa Majesté a » donnée jusques à présent à l'augmentation du commerce du » royaume et travailler avec soin à rechercher tous les moyens » de le faire fleurir en suivant, autant qu'il est convenable, » les lumières que les principaux marchands trafiquans par » mer se sont acquises dans les différents commerces qu'ils » exercent, Sa Majesté a estimé que le meilleur moyen qui » pust estre mis en usage pour y parvenir estoit d'examiner » avec les marchands mesmes ce que peut contribuer au com- » merce, ce qui luy a fait prendre résolution de faire assem- » bler, deux fois l'année, en chacune des villes maritimes du » royaume tous les marchands qui font commerce par mer et » de leur ordonner de faire des mémoires de leurs pensées, les- » quels seront rédigés par deux ou trois des principaux mar- » chands qui composeront lesdites assemblées pour estre » ensuite, lesdits mémoires, remis à deux députez qui seront » choisis entre les plus intelligens desdits marchands qui vien- » dront à la suitte de Sa Majesté pour estre eux mesmes » entendus sur ce qui sera contenu dans lesdits mémoires par » ceux qu'elle commettra à cet effet. C'est en exécution de » cette pensée que Sa Majesté m'ordonne de vous escrire que » vous ayez à faire assembler tous les marchands de la ville » de... pour travailler aux susdits mémoires et pour députer » deux d'entre eux qu'ils doivent envoyer incessamment pour

» me remettre entre mes mains lesdits mémoires pour en
» rendre compte à Sa Majesté, son intention estant que le
» voyage desdits marchands soit payé aux dépens du com-
» merce général de ladite ville (1) en la manière dont lesdits
» marchands doivent convenir entre eux. » (2)

Un *Conseil du Commerce* bien dirigé pouvait être fort utile, il ne produisit cependant pas les résultats espérés. Il n'y a pas lieu d'en être surpris, car chacun des députés arriva à Paris avec la mission de défendre exclusivement les intérêts de ses commettants. Comment le délégué de Rouen, par exemple, qui soutenait le régime protecteur, pouvait-il, lors de la réunion de 1687, s'entendre avec celui de Dunkerque qui avait appris dans un port franc à apprécier les avantages de la liberté commerciale et qui disait :

« Si nous n'avions en France que des manufactures, il seroit
» avantageux à l'Etat d'interdire l'entrée de celles des étran-
» gers, mais nous avons un nombre infini de denrées super-
» flues que nous ne pouvons consommer sans le secours des
» étrangers, comme du vin, de l'eau-de-vie, etc. » (3)

D'ailleurs, à cette époque, toutes les mesures prises pour ranimer le commerce étaient presque frappées de stérilité. En révoquant l'Edit de Nantes (22 Septembre 1685), Louis XIV lui avait porté un coup dont il ne devait pas se relever de sitôt En effet les Protestants, déjà exclus des services publics, se consacraient à l'industrie et au négoce; quand on les frappa dans leurs croyances, ils émigrèrent en masse et allèrent mettre au service de l'étranger leur habileté et leur intelligence. Cette émigration avait commencé même avant la révocation ; on avait cherché alors à l'arrêter et la circulaire

(1) On leur alloua une somme de 10# par jour.

(2) Archives de la Marine. *Registres des Dépêches concernant le commerce;* document donné par Depping. *Ouvrage cité,* Section : *Commerce,* pièce 77.

(3) P. Clément. *Histoire de Colbert et de son Administration,* chap. XII, t. I, p. 330.

suivante avait été adressée à l'amirauté de Dunkerque comme aux autres tribunaux maritimes.

« A Versailles, le 30e Juin 1685.

» Le Roy estant informé que plusieurs de ses sujets de la
» R. P. R. passent dans les pays estrangers au préjudice des
» deffenses portées par les édits soubs prétexte d'estre domes-
» tiques des princes, ambassadeurs et autres estrangers, Sa
» Majesté m'ordonne de vous escrire de tenir la main à ce que
» les estrangers ne fassent passer avec eux aucuns domesti-
» ques françois faisant profession de la R. P. R. » (1)

Mais toutes les mesures répressives n'arrêtèrent pas l'émigration de ces infortunés qui fuyaient leur patrie plutôt que de renoncer à leur foi. Alors on eut recours à des mesures violentes, on envoya aux galères avec les plus vils criminels ceux dont on put s'emparer. Ecoutons ici ce que raconte M. Pierre Clément, (2) d'après les *Mémoires d'un gentilhomme protestant condamné aux galères pour cause de religion*, par Jean Marteilhe de Bergerac. (3)

« Un protestant qui, dit-il, pour avoir voulu quitter la
» France, passa treize ans aux galères, a laissé le récit em-
» preint d'une grande modération des souffrances qu'il y avait
» endurées. Il était à Dunkerque et le capitaine de la galère
» où il servait, M. de Langeron, reçut la visite du duc d'Aumont
» qu'il voulut régaler d'une promenade en mer. Comme le duc
» d'Aumont s'étonnait que les galériens pussent dormir, serrés
» comme ils l'étaient, le capitaine lui répondit que rien n'était
» plus simple et qu'il le lui prouverait. A dix lieues de Bou-
» logne, par un vent et une marée contraires, il fit ramer vers
» cette ville en doublant la cadence. C'était le mode de ramer
» le plus pénible et l'on savait qu'une heure de *passe vogue*

(1) Archives nationales E, vol. 3345 à 3401. *Registres du Secrétariat de la Maison du Roi ;* document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section : *Protestants*, pièce 52.

(2) *Histoire de Colbert et de son administration*, chap. XVII, t. 1, p. 456 et 457.

(3) Nouvelle édition, 1865, p. 441 et suiv.

» fatiguait plus que quatre heures de vogue ordinaire. On
» arriva pourtant et on fit coucher la chiourme. Les officiers
» qui s'étaient mis à table menèrent après le repas le duc
» d'Aumont voir les galériens. Laissons parler l'infortuné
» qui était là. — Quel horrible spectacle ! six malheureux sur
» chaque banc accroupis et amoncelés les uns sur les autres,
» tout nus, car personne n'avoit eu la force de vêtir sa chemise,
» la plupart ensanglantés des coups de corde qu'ils avoient
» reçus. — Vous voyez, Monsieur, dit le capitaine au duc, si
» je n'ai pas le secret de faire dormir ces gens là. Je vais vous
» faire voir que je sais les éveiller comme je sais les endormir.
» Sur cela il donna ses ordres aux comites qui sifflèrent le
» réveil. C'étoit alors la plus grande pitié du monde. Presque
» personne ne pouvoit se lever tant leurs jambes et tout leur
» corps étoient roides, et ce ne fut qu'à grands coups de corde
» qu'on les fit tous lever, leur faisant faire mille postures
» ridicules et très-douloureuses. »

Détournons les yeux de cet horrible tableau qui prouve combien, sous sa splendeur apparente, le règne de Louis XIV cachait de douleurs et de misères profondes ; nous arrivons en effet au déclin d'une grande époque, les signes de décadence apparaissaient un à un, mais les gens clairvoyants pouvaient seuls les apercevoir ; la grandeur de la France éblouissait encore et nulle ville autant que Dunkerque n'offrait alors un spectacle digne de l'admiration des étrangers.

Dunkerque était l'objet de la prédilection de Louis XIV et de l'affection de Vauban. Par suite des longs séjours que le grand ingénieur y avait faits, il avait appris à en connaître les habitants, à les estimer et à les aimer ; les Dunkerquois n'avaient pas de protecteur plus zélé et plus influent. Un exemple le prouvera. Jadis l'appui de Vauban n'avait pas été inutile à Jean Bart pour entrer dans la marine royale et dans la suite cet appui ne lui manqua pas ; ainsi, le 27 Septembre 1685, Vauban écrivait à Seignelay de Barcelone : « Veuillez, Monsieur,
» vous souvenir du sieur Bart de Dunkerque ; c'est un
» très-bon sujet à qui il est temps que vous fassiez faire

» un *cran.* » (1) La recommandation ne tarda pas à être suivie d'effet car, le 14 Août suivant, Jean Bart était nommé capitaine de frégate.

De son côté, le roi avait conservé un tel souvenir de Dunkerque que, lorsqu'il voulut frapper l'imagination des ambassadeurs siamois venus pour lui rendre hommage, il les envoya dans cette ville où ils passèrent trois jours à visiter les fortifications de la place, l'arsenal et les magasins (27, 28, 29 Octobre 1686). Mais bientôt les Dunkerquois allaient avoir mieux à faire qu'à recevoir des ambassadeurs asiatiques, à les complimenter et à leur offrir des vins d'honneur.

L'Europe alarmée par l'ambition et les succès de Louis XIV s'était coalisée contre lui. L'Empire, la Hollande, l'Espagne, la Suède, puis, peu après, l'Angleterre (ligue d'Augsbourg), se réunirent pour accabler la France. Devant tous ces ennemis, Louvois s'était résolu à une guerre défensive ; Seignelay et lui veillèrent avec un soin particulier à la défense des côtes. « Vauban fut » désigné pour commander à Dunkerque et aux environs; » le maréchal d'Estrées, soldat et marin, gardait la Bre- » tagne ; le maréchal de Lorges étendait sa surveillance » de la Loire à l'Adour ; » (2) les précautions étaient donc bien prises; elles furent efficaces, mais ni Seignelay, qui mourut d'une maladie de langueur en 1690, ni Louvois, qui le suivit dans la tombe bientôt après, ne virent l'insuccès de toutes les tentatives des ennemis sur les côtes de France.

Aussitôt après la déclaration de guerre les flottes royales et une nuée de corsaires, parmi lesquels les Dunkerquois n'étaient ni les moins hardis, ni les moins heureux (3),

(1) *Mémoires de la Société Dunkerquoise*, t. XV, p. 159. *Jean Bart, son influence, son époque*, par M. le Dr Adolphe Lebleu.

(2) C. Rousset, *Ouvrage cité*, 2e partie, chap. X, t. IV, p. 157-158.

(3) De 1688 à la paix de Riswick en 1697 les Dunkerquois firent 6,436 prisonniers et leurs prises produisirent 22,167,000 livres.

avaient mis à la voile. Les Anglais et les Hollandais subirent des pertes énormes, aussi résolurent-ils, par représailles, de bombarder les ports français.

« La première tentative faite contre Saint-Malo, du 26
» au 30 Novembre 1693, ne fut pas heureuse, dit M. C.
» Rousset (1). L'année suivante les Anglais n'essayèrent
» rien de moins que de s'attaquer à Brest, mais Vauban
» avait tout disposé pour les bien recevoir, ceux qui
» prirent terre, le 18 Juin, dans l'anse de Camaret, ne
» retournèrent pas à leur bord. Dieppe, le Hâvre, Dunker-
» que, Calais en 1694, Saint-Malo, Granville, Dunkerque
» et Calais de nouveau en 1695, Saint-Martin de Ré, les
» Sables d'Olonne, Calais pour la troisième fois en 1696,
» furent canonnés et bombardés avec des dommages plus
» ou moins considérables mais sans résultat décisif pour
» les agresseurs. »

On sait quel fut l'insuccès des deux bombardements de Dunkerque et de quelle gloire se couvrirent les habitants qui prouvèrent alors que leur ville était bien véritablement inexpugnable. On sait également quel service Jean Bart rendit à la France en aidant ses compatriotes à repousser la seconde attaque ; mais, peu auparavant, ce vaillant marin lui en avait rendu un bien plus grand encore, lorsqu'il avait repris sur les Hollandais, en 1694, une flotte de 96 voiles chargée de blé. Les documents contemporains, la correspondance de Pontchartrain, par exemple, nous révèlent l'état critique de la France en ce moment. La disette régnait partout, les grandes villes s'approvisionnaient difficilement et l'émeute était menaçante. La brillante capture faite par Jean Bart avait donc une importance considérable, aussi, est-ce avec un véritable sentiment de soulagement et de joie que le chancelier écrit de Paris, le 5 Juillet 1694, à de Harlay :

« Voicy les bleds en abondance arrivés à Dunkerque, au
» Hâvre et en plusieurs autres ports par l'heureuse et bril-
» lante action de M. Barth. Mettés, s'il vous plaist, en cette

(1) *Ouvrage cité*, 2e partie, chap. XIV, t. III, p. 529.

» occasion tous les ressorts qui sont sous vous, en mouvement
» ou pour en faire venir de ces endroits-là, ou pour faire que
» pour les prévenir par une émulation de marchands, de débit et
» de lucre on en fasse venir de lieux encore plus proches. » (1)

« L'heureuse et brillante action de M. Barth » méritait une haute récompense. Louis XIV lui accorda la plus éclatante de celles qu'il pouvait envier : il lui accorda des lettres de noblesse. C'était justice, cependant il est permis de regretter que la gloire du célébre marin ait fait trop négliger l'histoire des hardis corsaires, ses compatriotes, qui, à son exemple ou sous ses ordres, promenaient si fièrement sur les mers le pavillon français et qui portaient si haut la renommée de leur ville natale. Il y a là, ce nous semble, une lacune à combler et une injustice à réparer, car ces corsaires méritent mieux que l'oubli dans lequel ils sont tombés. Mais les succès s'étaient payés cher et il n'était pas trop tôt que la paix de Riswick vînt mettre fin aux hostilités (1697).

A partir de la mort de Louvois, en 1691, la décadence arriva à grands pas. Aux deux ministres qui avaient porté la France à un si haut point de splendeur succédèrent des hommes médiocres, souvent incapables ; on eut la monnaie de Colbert et de Louvois comme on avait eu jadis, selon une expression célèbre, *la monnaie de M. de Turenne*, et cela au moment où la France avait à lutter seule contre une coalition terrible. Les sources de l'industrie et du commerce se tarirent et comme les dépenses, au lieu de diminuer, ne faisaient que s'accroître, les peuples écrasés d'impôts étaient en proie à une misère horrible. La paix vint donc à propos car, ni les succès ni la gloire ne compensaient les pertes subies.

Quoique plus ménagées, peut être, que les autres parties du territoire, la Flandre et Dunkerque n'avaient pu échapper aux souffrances générales. Pour faire face aux nécessités financières, on avait été, à plusieurs reprises,

(1) Bibliothèque nationale. *Fonds St-Germain* H 367. *Papiers de Harlay*, document donné par Depping. *Ouvrage cité*, Section *Affaires de Police*, pièce 68.

contraint de porter atteinte à la franchise du port en imposant des droits sur divers marchandises. Le commerce, déjà presque nul, en avait subi le contre-coup, puis une circonstance nouvelle, l'abandon et le défaut d'entretien des routes vint l'arrêter tout-à-fait : qu'on en juge plutôt en lisant la lettre suivante adressée par l'intendant de Barentin au ministre Barbezieux :

« Dunkerque, 28 mai 1699.

» Monsieur Barbezieux, l'état où sont les chaussées pavées » qui conduisent de Lille à Dunkerque les rend tout-à-fait im- » praticables depuis Varneton jusques à Ypres et depuis Ypres » jusques à Poperinghe. Ce qui ruine entièrement le commerce » parce que les marchands sont obligés de faire conduire par » eau jusques à Ypres leurs marchandises, et pour aller de là » à Lille ils sont obligés de mettre quatre chevaux à leurs » chariots au lieu de deux. J'en ai reçu des plaintes de tous » côtés. Je ne puis vous cacher, monsieur, que ce désordre est » venu en partie de l'artillerie qui a rompu ces chaussées pen- » dant la guerre et depuis parce qu'on n'avoit pas soin d'at- » tendre le beau temps pour tirer de Dunkerque les provisions » qu'on mène à l'arsenal de Douai.

» La chaussée de Poperinghe à Bergues est en fort bon état : » on l'a faite en 1682. Le roi nous a ordonné d'élargir et de » rétablir celle de Bergues à Dunkerque, à quoi il a voulu con- » tribuer pour une partie parce que cet ouvrage entre dans le » dessein des fortifications de cette place. (1) Il ne reste donc, » monsieur, qu'à raccommoder les quatre lieues de chemin qui » sont de Poperinghe à Varneton pour augmenter considéra- » blement le commerce et diminuer de beaucoup le prix des » marchandises qu'il coûte présentement bien de l'argent à » voiturer.

» En arrivant ici, monsieur, plusieurs particuliers m'avoient » fait des propositions que j'ai trouvées exorbitantes par les » droits qu'ils demandoient de lever sur les voitures moyen- » nant quoi ils offroient de faire une belle chaussée. J'ai cru, » monsieur, qu'il étoit du bien du service de ne pas négliger » ce travail, mais qu'il étoit plus avantageux de le faire faire » par [les] chatellenies qui en connoissent la nécessité et qui le

(1) La route devait traverser le camp retranché.

» feront volontiers sans que Sa Majesté y contribue. Ils la » supplient très-humblement de leur permettre de lever certains droits sur les marchandises qui passeront, conformément à des tarifs que je prendrai la liberté de vous envoyer » pour les faire examiner et faire expédier un arrêt qui en » accorde l'octroi........... Je ne puis assez vous exprimer la » nécessité de cet ouvrage sans quoi la grâce qu'on espère que » le roi voudra bien confirmer à la ville de Dunkerque de la » franchise de son port deviendroit inutile par la difficulté des » chemins qui empêcheroit le transport des marchandises. » Il en coûtera trois cent mille livres pour rendre ce chemin » parfaitement beau et, si Sa Majesté veut bien nous le permettre, j'aurai l'honneur de vous envoyer les devis que j'ai » fait faire avec les tarifs des droits. A quelque point qu'ils se » montent les marchandises diminueront de prix parce que la » cherté des voitures les augmente infiniment davantage. Enfin, » monsieur, la chose est si nécessaire que je prendrai la liberté » de vous dire que, quand le roi ne voudroit pas permettre la » levée des droits pour l'entretien du pavé comme il fit en » 1682, on ne pourroit pas se dispenser d'obliger le pays de » faire cet ouvrage sans lequel il n'est pas possible d'aller de » Bergues à Ypres et d'Ypres à Lille pendant l'hiver. En cas » que Sa Majesté approuve ce dessein, je vous supplie, monsieur, de ne pas le retarder parce que le temps est propre » pour y travailler. » (1)

La lettre précédente annonce une mesure réparatrice qu'allait prendre Louis XIV. Depuis environ dix ans la détresse financière de l'Etat avait contraint de porter, à diverses reprises, de sérieuses atteintes à la franchise du port et aux autres privilèges de la ville ; un arrêt du 16 Février 1700 rétablit dans leur intégralité toutes les exemptions et immunités accordées précédemment par la Déclaration de 1662 et, de plus, créa à Dunkerque une *Chambre de Commerce* telle qu'il n'en existait encore qu'une à Marseille. Malheureusement la paix ne fut pas d'assez longue durée pour permettre à la faveur royale de produire l'effet qu'on était en droit d'en attendre. Peu

(1) *Bibliothèque du Louvre Mss L* nº 348 ; document donné par Chéruel. *Ouvrage cité*, t. II, chap. XIV, p. 409-411.

après l'ambition de Louis XIV engageait, en effet, la France dans cette guerre de la succession d'Espagne qui eut des conséquences désastreuses pour le pays tout entier, mais dont aucune ville n'eut plus à souffrir que Dunkerque. Ce sont là des faits trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ; d'ailleurs, au moment où nous sommes parvenus, Colbert, Louvois, Seignelay sont morts, Vauban est disgrâcié ou sur le point de l'être, Louis XIV reste seul, privé des lumières de tous les grands hommes qui l'entouraient et lui faisaient cortège durant les beaux jours de son règne ; poursuivre davantage serait sortir du cadre que nous nous étions tracé. Jetons plutôt, en terminant, un regard en arrière pour rappeler une dernière fois ce que Colbert, Louvois et Vauban réunis avaient fait de Dunkerque.

En 1662, Dunkerque n'offrait pour abriter les navires qu'un mauvais chenal, sans profondeur, envahi par les sables ; trente ans après ce chenal approfondi, prolongé jusques dans la rade, protégé par une ligne de forts détachés permettait aux navires du plus fort tonnage d'arriver majestueusement dans un vaste bassin qu'entouraient les magasins d'un arsenal important. Pendant la guerre Dunkerque, était devenue un asile assuré pour les flottes royales, un nid de valeureux et hardis corsaires ; pendant la paix elle était l'entrepôt animé du commerce de la France avec les pays du Nord. En 1662, Dunkerque était enceinte d'une mauvaise ligne de fortifications à demi ruinées ; trente ans plus tard l'œuvre de Vauban était presque achevéee. Du côté de la terre comme du côté de la mer la ville était bien réellement inexpugnable et l'on pouvait dire avec Louis XIV que Dunkerque était alors « le plus beau lieu du monde. » Malheureusement presque tous les résultats obtenus par les efforts de Colbert, de Louvois et de Vauban n'allaient pas tarder à être perdus. La haine de nos ennemis, lors de la paix d'Utrecht, exigea de Louis XIV vaincu la démolition des ouvrages qui, peu de temps auparavant excitaient son admiration et son orgueil. Dunkerque fut sacrifiée au salut de la France et de longues années

s'écoulèrent avant que le port pût être rétabli dans l'état où il se trouvait pendant les premières années du XVIIIe siècle.

Quand ce résultat fut enfin obtenu, il ne tarda pas à se trouver insuffisant. Par sa situation géographique Dunkerque est, en effet, l'entrepôt naturel pour la France des produits de l'Europe septentrionale ; son commerce a pris un développement considérable et s'accroit tous les jours. Pour répondre aux besoins de ce commerce, de grands travaux ont été entrepris ; à peine achevés, ils en appellent de nouveaux ; aujourd'hui cependant certains pessimistes conçoivent des craintes pour l'avenir, ils semblent redouter qu'on ne puisse maintenir le port en état de satisfaire à des exigences de plus en plus impérieuses. Nous ne partageons aucunement leurs inquiétudes, car lorsqu'on considère les importants résultats obtenus par les ingénieurs de Louis XIV avec les ressources restreintes dont ils disposaient, lorsqu'on connaît les moyens infiniment plus variés et plus puissants que la science met aujourd'hui entre les mains des hommes de l'art, il n'est pas téméraire de croire que toutes les difficultés seront vaincues. On peut donc espérer que la période de travaux inaugurée il y a trente ans n'est pas arrivée à son terme et, qu'avant la fin du siècle, le port de Dunkerque rivalisera avec ceux du Hâvre et de Marseille.

ESSAI SUR LE CLASSEMENT
DES ANIMAUX
QUI VIVENT SUR LA PLAGE
ET DANS LES ENVIRONS
DE DUNKERQUE,

PAR M. O. TERQUEM,

ANCIEN PHARMACIEN,

PARIS, 1875.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

CHAPITRE Ier.

La Société Dunkerquoise a mis, dans le temps, au concours la question suivante :

« *Faire la description des animaux qui habitent la plage de Dunkerque.* »

Cette question d'un haut intérêt pour le pays et la science demandait à recevoir un complément pour atteindre pleinement son but : les échantillons qui auront servi à établir la liste devront être déposés dans le Musée de la ville.

Il devenait facile ainsi, d'une part, de faire le contrôle des déterminations et de compléter successivement les séries ; d'autre part, les échantillons devraient servir à l'étude autant aux étrangers qu'aux étudiants du Collége, qui viennent visiter le Musée.

Il convient en effet qu'un Musée puisse représenter non-seulement les richesses de la plage, mais encore un ensemble de toutes les productions propres à l'arrondissement; la collection comprendrait donc toute la faune, mammifères, oiseaux, poissons, aussi bien que les mollusques et les flores terrestre et marine. Un complément non moins important serait la collection de tous les articles importés ou exportés par le commerce, quelle que soit la nature des produits, minerais, matières textiles, goudron, résine, huile, etc.

Une exposition de cette nature demandant un certain développement, ne pouvait recevoir son exécution dans les salles actuellement affectées au Musée. Mais la ville ayant acquis un autre bâtiment et le Musée devant incessamment y être transféré, il appartient à la Société Dunkerquoise de prendre l'initiative et d'agir près du Conseil municipal à l'effet d'obtenir une salle spécialement destinée à renfermer cette nouvelle collection qui, pour être réellement instructive, devra recevoir un grand développement et être aussi complète que possible.

Les idées que je viens d'exposer ne sont pas nouvelles et ont déjà reçu un commencement d'exécution. M. Gaspard a eu soin de marquer d'un signe particulier les coquilles qui appartiennent au pays et qui se trouvent rangées dans la grande collection. M. de Forcade, de son côté, a commencé une collection, que nous croyons destinée à servir de base à celle que l'on établirait au Musée. De mon côté, j'ai fait quelques recherches, et avec le concours bienveillant de M. Debacker, conducteur des Ponts-et-Chaussées, j'ai pu réunir un assez grand nombre de coquilles exactement classées, que je me propose de donner au Musée.

J'ai été assez heureux pour pouvoir recueillir un grand nombre de coquilles plus ou moins microscopiques, dont le Musée ne possède aucun représentant; pour celles-ci j'ai cru devoir non-seulement les classer, mais encore en faire des dessins agrandis qui devront accompagner ces coquilles et permettre de les distinguer sans le secours d'instrument grossissant.

L'étude de ces petites coquilles comprend principalement deux séries : les Foraminifères et les Crustacés entomostracés dont les espèces sont les unes nouvelles pour la science et les autres peu connues. En tout cas, aucun Musée, jusqu'à ce jour, n'a encore fait l'exhibition d'une semblable collection, où chaque objet est exposé avec les dessins montrant tous les détails sous un grossissement convenable.

Dans le chapitre qui suit, je me contenterai de donner la liste des grandes coquilles ; quant aux microscopiques, je serai dans l'obligation de faire la description pour les espèces qui sont nouvelles et encore d'y joindre les observations particulières que leur étude a fait naître.

Je puis me permettre d'exprimer le vœu que la Société Dunkerquoise veuille bien insérer dans ses Mémoires le travail que je lui soumets. N'ayant recueilli que les coquilles que le flot rejette sur la plage, je sais que les listes sont incomplètes, mais il sera loisible chaque année de publier une liste complémentaire, tant pour les nouvelles espèces propres au littoral que pour celles que pourraient fournir les sondages que je me propose de pratiquer dans toute l'étendue de la rade, sous la direction de M. Debacker. On comprend qu'un travail de cette nature ne peut être accompli d'un seul jet, il faut beaucoup de temps pour l'exécution des recherches, pour l'étude et le classement de ce petit monde. Aussi convient-il d'adopter le moyen de publications successives, correspondantes aux augmentations que les collections auront reçues. Peut-être encore serait-il convenable de joindre au texte quelques planches contenant les dessins des espèces les plus remarquables. La science certainenement en retirerait un grand avantage, en même temps que le public serait frappé d'admiration en voyant les richesses extraordinaires que présente la plage de Dunkerque.

CHAPITRE II.

La plage de Dunkerque présente, dans sa constitution, deux facies bien distincts : l'un, du côté du Risban ou de l'Ouest, est principalement formé d'argile ; on y remarque une grande quantité de *salicorne* (vulgairement Salade de mer) ; le côté de l'Estran ou de l'Est est uniquement formé de grès sableux, dont les grains sont blancs, cristallins, plus ou moins tenus. Aucune végétation ne couvre le rivage, et on comprend qu'il ne saurait s'y trouver ni salicorne ni varech, la marée changeant chaque jour la surface du sol.

De cette disposition il résulte que très-peu d'animaux vivent sur la plage et qu'on n'y peut trouver que des mollusques que les flots ont roulés, le courant les rejettant le long de la rive de l'est.

La rade comprend une série concentrique de hauts et bas-fonds, où vivent des mollusques réunis en famille ; lorsqu'une tempête agit sur une de ces parties et remue profondément les sables, elle rejette sur le rivage les coquilles déterrées, renfermant les animaux encore vivants.

Pour pouvoir classer cette faune et en dresser un inventaire aussi exact que possible, il convient de connaître, comme terme de comparaison, les travaux qui ont été publiés et qui traitent de localités analogues à celle de Dunkerque, quant à la température de la côte et à sa constitution ; cette mention peut être faite très sommairement :

En réponse à la question posée par la Société Dunkerquoise, un mémoire lui a été adressé, donnant une liste comprenant quatre-vingt-deux espèces et se décomposant de la sorte :

Crrhipèdes	4
Annelides.	5
Echinodermes	6
Mollusques	51
Bryozoaires	3

Zoophites Sextulaires	5
Protozoaires	3
Foraminifères	5
Total	82

L'auteur fait observer qu'il n'a pas trouvé de Foraminifères, bien qu'il en mentionne 5 ; mais il suppose que le rivage doit en contenir, et il cite ceux qu'on trouve au Blanc-Nez dans des circonstances semblables ; la constitution minérale des rivages, se montrant identique, doit en effet conduire à admettre une similitude dans leurs habitants.

Le rivage sableux commence un peu avant Boulogne, pour se continuer tout le long de la Mer du Nord, en Belgique et en Hollande.

Parmi tous les ouvrages qui traitent des habitants de la mer, nous n'en connaissons qu'un seul qui donne un inventaire assez complet pour une plage française et analogue à celle de Dunkerque : M. Bouchard-Chantraux a publié une étude de Boulogne dans une série de brochures (années 1833-35 et 38) où il donne les listes des mollusques marins, d'eau douce et terrestres, plus celle des crustacés ; il convient toutefois de faire observer que l'auteur n'a pas mentionné les foraminifères et ne cite que quatre entomostracés d'eau douce. Les autres publcations ne mentionnent, au contraire, que des Foraminifères, parfois sous forme de simple liste, parfois avec un texte explicatif accompagné de planches.

M. Van den Broeck a publié une liste de Foraminifères (103 espèces) pour le golfe de Gascogne ; le même et M. Miller ont donné une liste de foraminifères recueillis en Belgique en 1871 et 72 dans les localités de Nieuport, Ostende, etc. ; ces auteurs ont déterminé ces coquilles d'après Parker et, pour la classification, ont adopté la méthode de Carpenter ; ils signalent la présence de 63 espèces et 10 variétés, total 73.

Williamson a publié, pour les côtes de l'Angleterre et pour des sondages qui vont jusqu'à 80 brasses, une liste de foraminifères (103 espèces) avec texte et planches.

Enfin Parker, Rupert Jones et Brady ont fait connaître les résultats de leurs explorations dans le nord de l'Atlantique et dans les mers Arctiques. Leur travail renferme des tableaux très-intéressants, donnant des inventaires pour la station des Foraminifères à diverses profondeurs, qui atteignent jusqu'à 1,200 mètres.

Ces auteurs indiquent pour la Mer Arctique 80 espèces de Foraminifères et pour l'Atlantique 67 espèces seulement. Les stations principalement explorées ont été : l'Irlande, la Norvége, l'Islande, Terre-Neuve et la baie de Bafin.

Telles sont les publications qui pourront nous servir de guide pour une partie de notre travail ; quant à la classification des Foraminifères nous suivrons la méthode de d'Orbigny qui nous a paru la seule rationnelle.

L'étude des animaux de la plage et de la rade de Dunkerque doit, d'après cet énoncé, comprendre deux parties bien distinctes : l'une devra traiter des coquilles rejetées par les flots ; l'autre contiendra les animaux ramenés par les sondages ; je ne m'occuperai dans ce travail que de la première partie.

En regardant la plage de Dunkerque, les yeux sont frappés de la stérilité qui semble régner partout ; mais en s'appliquant à une recherche continue, on trouve bientôt de nombreux éléments d'étude. En interrogeant l'estomac et les intestins des différents animaux, poissons, crustacés, etc., on trouve une série de petites coquilles, dont les habitants leur servaient de nourriture. Ainsi le Cabillaud se nourrit de petits oursins, le poisson-Soleil dévore de petites sèches et son estomac renferme les becs et les yeux qu'il n'a pu digérer. Les crabes se nourrissent de foraminifères et d'actinies, dont on retrouve les spicules ; enfin j'ai pu recueillir un grand nombre de petites Coquilles, de nombreux Foraminifères, des Entomostracés non moins abondantes, sur *l'enveloppe testacée des* TEREBELLES.

De ces recherches il résulte que la liste que nous avons pu établir renferme un ensemble de plus de 300 espèces,

c'est-à-dire plus que le triple de ce qu'on en connaissait jusqu'à ce jour.

Tel est le résultat d'un premier travail, qui déjà vient démontrer que la plage de Dunkerque, malgré sa stérilité apparente, se montre plus riche que les plages de Belgique et d'Angleterre, où cependant on a pratiqué de nombreux sondages.

En continuant les recherches sur le rivage et en pratiquant des sondages dans toute l'étendue de la rade, on peut admettre que la liste sera encore doublée, en raison de l'extension que chaque famille sera à même de recevoir et qu'il est facile de prévoir dès à présent.

1° Les Amorphozaires seront augmentés des espèces parasites que fourniront les huîtres et les varechs ;

2° Nous n'avons mentionné que les Foraminifères, pour ainsi dire, stationnaires près du rivage et il nous reste à connaître les espèces voyageuses, que le filet pourra recueillir ;

3° La famille des Anthozoaires, qui comprend les Actinies et les Anémones, ne peut figurer dans une collection et doit être représentée par des DESSINS COLORIÉS ; ces animaux mous, ne pouvant être conservés que dans l'alcool, se contractent au point qu'on ne peut plus rien y reconnaître ;

4° Les Bryozoaires ont été très-superficiellement recherchés et une étude plus approfondie viendra en doubler le nombre ;

5° Les Echinodermes de la plage, à peu près au complet, recevront quelques augmentations des pêcheries de la rade, qui fourniront plusieurs espèces de rayonnés ;

6° Les coquilles (1) terrestres et fluviatiles demandent

(1) Les mollusques marins n'ont pas fourni d'observation particulière, soit sur leur abondance ou leur taille, soit sur l'époque où les flots les amènent sur le littoral.

Toutefois nous ferons remarquer que les *Littorines* et les *Pourpres* se trouvent à l'extrémité de la jetée du Risban, vivant

des recherches plus étendues que nous n'avons pu les faire et leur nombre doit être porté au triple de ce que nous en indiquons ;

7° Le nombre des vers sera augmenté par la recherche des parasites sur les coquilles et des vers que recèle le sable ;

8° Les crustacés Isopodes ne sont mentionnés pour aucune espèce et les Décapodes doivent également fournir de nombreuses espèces.

Parmi les coquilles que roulent les flots et même sur les Terebelles, on trouve fréquemment le long de la côte de l'Est, des coquilles terrestres et d'eau douce ; les unes ont été entraînées par les eaux sauvages qui descendent des dunes, les autres ont été amenées par les canaux qui sillonnent le pays.

Parmi les coquilles agglutinées par les Terebelles, nous avons constaté la présence de deux fossiles : l'un, *Entroque de Pentacrine*, appartient aux terrains secondaires et a été amené par un courant longeant la côte et venant probablement de Boulogne ; l'autre, *Alveolina*, est un fossile tertiaire dont la provenance nous paraît incertaine.

De l'ensemble de ces faits la Géologie peut tirer un utile enseignement : d'une part, il vient justifier la présence de coquilles terrestres ou lacustres dans les terrains anciens, le Lias, p. ex. où l'on est en droit d'y reconnaître des *Ampullaires* et des *Mélanies*, aussi bien qu'on y trouve des frondes de Fougères et des feuilles de Cycadées. D'autre part, il reste démontré qu'un terrain

au milieu des moules ; les ***Paludestrina Barleyi*** se tiennent sur les Salicornes ; les ***Mactra solida*** et ***subtruncata*** se trouvent à l'extrémité de la jetée de l'Estran ; à marée basse, on les voit faire saillie, en soulevant la faible couche de sable qui les recouvre ; les ***Mya arenaria*** et les ***Scrobicularia*** ne se trouvent exclusivement que dans le Bassin des Chasses ; soit que ces animaux préfèrent le fond vaseux au grès - sableux du rivage ; soit qu'ils aiment à vivre loin de l'agitation des flots.

peut contenir des coquilles appartenant à un terrain plus ancien : ainsi les débris de *Belemnitelles* que renferme le terrain éocène, ne lui sont pas propres et proviennent d'un transport de fossiles crétacés.

Nous devons faire observer que nous avons porté sur la listes plusieurs espèces de CIRRHIPÈDES, qui sont complètement étrangères à ces parages: les unes ont été amenées par des épaves, qui sont parties des régions équatoriales (*Lepas anatifera*) ; (1) les autres se sont attachées à la coque des navires qui ont stationné sur les côtes du Gabon ou du Sénégal (*Balane Tulipe*) ou encore sur celles du Brésil (*Lepas Hilli*).

Nous étant jusqu'à ce jour livré plus spécialement aux recherches paléontologiques, nous aurions rencontré de grandes difficultés dans le classement et la détermination des coquilles vivantes, si nous n'avions eu recours à la bienveillance des professeurs du Muséum, qui ont bien voulu nous prêter leurs lumières et nous diriger dans nos études ; nous avons ainsi pu établir une liste dont les déterminations sont exactes et se trouvent au courant de la science.

(1) En 1873, deux membrures de navire sont venues échouer sur les rives de l'Est et étaient littéralement couvertes du *Lepas anatifera*; un fragment de bouteille, échoué à la même époque, a donné les trois autres espèces d'Anatife.

CATALOGUE DES ANIMAUX RECUEILLIS SUR LA PLAGE DE DUNKERQUE, EN 1875.

AMORPHOZOAIRES.

1	1	Halicondria palmata, Jonston.
2	2	— cervicornis »
		Spicules du H. cervicornis.
3	3	— oculata, Jonston.
4	4	Dysidea fragilis »
5	5	Clionia celata, Grant.
6	6	Geodia.

FORAMINIFÈRES.

7	1	Proteonina lævigata, Terq.
8	2	— rugosa,
9	3	Lagena vulgaris, Will.
10	4	— alternans, Terq.
11	5	Spirillina perforata, Sch.
12	6	— lateseptata, Terq.
13	7	Dentalina jugosa, Will.
14	8	Rhabdogonium pygmæum, Reus.
15	9	Marginulina cylindrica, Terq.
16	10	Frondicularia splendens, »
17	11	Cristellaria rotulata, Lmk. sp.
18	12	— crepidula, Ficht. et Mol.
19	13	— subarcuatula, Walk. sp.
20	14	— calcar, Linn.
21	15	Robulina spirata, Terq.
22	16	Nonionina communis, d'Orb.
23	17	— crassula, Walk.
24	18	— stelligera, d'Orb.
25	19	Polystomella crispa, Linn.
26	20	— umbilicata, Walk.
27	21	— arctica, Park. et Jon.
28	22	— excavata, Terq.

29	23	Nummulina planulata, Lmk.
30	24	— — var. —
31	25	Rotalina Beccarii, Linn.
32	26	— fusca, Will.
33	27	— Soldani, d'Orb.
34	28	— — var. »
35	29	— Dutemplei »
36	30	— nitida, Will.
37	31	— Menardi, d'Orb.
38	32	— mamilla, Will.
39	33	— stellata, Terq.
40	34	— inflata, »
41	35	— exilis, »
42	35	— nucleata, »
43	37	— nuda, »
44	38	— angulifera, »
45	39	— obscura, »
46	40	— radiata, »
47	41	— ovigera, »
48	42	— anomala, »
49	43	Planorbulina vulgaris, d'Orb.
50	44	Truncatulina lobata, »
51	45	Patellina corrugata, Will.
52	46	Globigerina detrita, Terq.
53	47	— bulloides, d'Orb.
54	48	Anomalina hemispherica, Terq.
55	49	— limbata, »
56	50	— simplex, »
57	51	— scutellata, »
58	52	— nodulosa, »
59	53	— tuberculata, »
60	54	Rosalina anomala, »
61	55	— punctulata, »
62	56	— truncata, »
63	57	— trifida, »
64	58	— ambigua, »
65	59	Bulimina fusiformis, Will.
66	60	— pupoides, d'Orb.
67	61	Amphistegina vulgaris, d'Orb.

68	62	Asterigerina dubia, Terq.
69	63	— geometrica, »
70	64	Polymorphina oblonga, Will.
71	62	— lactea, Walk.
72	66	— communis, Will.
73	67	Guttulina communis, d'Orb.
74	68	Globulina gibba, »
75	69	Biloculina carinata, »
76	70	Spiroloculina excavata, »
77	71	— depressa, »
78	72	Triloculina oblonga, »
79	73	Sphæroidina bulloides, »
80	74	Quinqueloculina alata, Terq.
81	75	— subrotunda, Mont.
82	76	— Hauerina, d'Orb.
83	77	— Haidengeri, »
84	78	— — var. »
85	79	— semi-lunum, Linn.
86	80	— bicornis, Walk.
87	81	— var. elegans, Will.
88	82	— oblonga, Mont.
89	83	— Mariæ, d'Orb.
90	84	— Juleana, »
91	85	— pauperata, »
92	86	— angulata, Will.
93	87	Adelosina rotundata, Terq.
94		

POLYPIERS.

95	1	Plumularia falcata, Lmk.
96	2	Sertularia abietina, »
97	3	Antenularia induria, »
98	4	Alcyonium digitatum, Linn.
99	5	Bugula flabellata, Bufk.
100	6	? indéterminé.
101	7	? »

BRYOZOAIRES.

102	1	Cellaria fistulosa, Linn.
103	2	Hydractinia echinata, Lmk.
104	3	Flustra foliacea, Linn.
105	4	Berenicea prominens, Lmk.
106	5	Electra pilosa, Linn.
107	9	Membranipora Flemmingii, Busk.
108	10	Discoporella hispida, Flem.
109	11	— crassiuscula, Schm.
110	12	Spathipora certum, Fisch.
111	13	Cellepora tuberosa, Linn.
112	14	Membranipora pilosa, Linn.
113	15	— reticulum, Bl.
114	16	— lineata, Linn.

ECHINODERMES.

115	1	Ophioglypha texturata, Lmk.
116	2	— fragilis, Mül.
117	3	Asterias rubens, Linn.
118	4	Pedicellaires de l'Asterias, Pér.
119	5	Asterias violaceus, Gmel.
120	6	Echinus sphæra, Mül.
121	7	Psammechinus miliaris, Gmel.
122	8	Pedicellaires, Per.
123	9	Amphidetus cordatus, Penn.
124	10	Pieces buccales et anales.
125	11	Echinocyamus pusillus, Mül.

MOLLUSQUES (Marins).

126	1	Teredo navalis, Linn.
127	2	Ensis magnus, Schum.
128	3	Solen vagina, Linn.
129	4	Pholas crispata, »
130	5	— candida, »
131	6	Mya arenaria, Lmk.
132	7	— truncata, Linn.
133	8	Sphenia Binghami, Turt.

134	9	Mactra stultorum, Lmk.
135	10	— solida, Linn.
136	11	— subtruncata, Mont.
137	12	Saxicava rugosa, Lmk.
138	13	Syndosmya intermedia, Wood.
139	14	— alba, »
140	15	Tapes pullastra, Lmk.
141	16	Tellina solidula, Mont.
142	17	— inornata ? »
143	18	— proxima ? Lmk.
144	19	Donax anatinum, »
145	20	Scrobicularia compressa, Putly.
146	21	Montaguta bidentata.
147	22	Cardium Norvegicum, Spingl.
148	23	— edule, Linn.
149	24	— echinatum, Linn.
150	25	Astarte triangularis, Mont.
151	26	Pectunculus glycimeris, Lmk.
152	27	Limopsis, d'Orb.
153	28	Nucula margaritacea, Lmk.
154	29	Arca lactea, Lmk.
155	30	Modiolaria marmorata, Forbes.
156	31	Mytilus edulis, Linn.
157	32	— Gallo-provincialis, Lmk.
158	33	Pecten opercularis, Sow.
159	34	— varius, Linn.
160	35	— maximus, »
161	36	Ostrea hippopus, »
162	37	Anomia ephippium, »
163	38	Sepia officinalis, Linn.
164	39	Chiton albus, Linn.
165	40	Patella pellucida, »
166	41	— vulgata, Lmk.
167	42	— virginea, Mül.
168	43	Fissurella græca, Brug.
169	44	Pileopsis Hungaricus, Lmk.
170	45	Bullæa aperta, Lmk.
171	46	Œufs de Bullée.
172	47	Natica nitida, Lmk.

173	48	Natica monilifera, Lmk.
174	49	Scalaria communis, »
175	50	Trochus cinerarius, »
176	51	— zizyphinus, »
177	52	— tumidus, Mont.
178	53	Triforis adversus, Montf.
179	54	Littorina rudis, Fer.
180	55	— obtusa, Chem.
181	56	— castanea,
182	57	Purpura lapillus, Brug.
183	58	Murex erinaceus, Lmk.
184	59	Buccinum undatum, »
185	60	Œufs de Buccin.
186	61	Nassa reticulata, Lmk.
187	62	— pygmæa, »
188	63	Paludestrina Barleyi, Fisch.
189	64	— subumbilicata, Flem.
190	65	Adeorbis subcarinatus, Wood.
191	66	Rissoa parva, Frém.
192	67	— castanea? »
193	68	— eximia? »
194	69	Cœcum trachœa, Wood.
195	70	— glabrm »
196	71	— cornuoides, Brown.
197	72	Cyprea Europæa, Mont.

MOLLUSQUES TERRESTRES & FLUVIATILES.

198	1	Helix pulchella, Mül.
199	2	— variabilis, Drap.
200	3	— — var. lineata.
201	4	— aspersa, Lmk.
202	5	Neritina fluviatilis, Linn.
203	6	Bithinia tentaculata, Gray.
204	7	Valvata piscinalis, Fer.
205	8	Lymnea palustris, Drap.
206	9	— intermedia, »
207	10	— auricularis, Drap.
208	11	Physa fontinalis, Drap.

209	12	Planorbis corneus, Linn.
210	13	— complanatus, Linn.
211	14	— cristatus, »
212	15	Unio pictorum, Lmk.
213	16	Anodonta anatina. »
214	17	Dreissena polymorpha.

VERS.

215	1	Spirorbis communis, Lmk.
216	2	Vermilia triquetra, Linn.
217	3	Serpula
218	4	Sabellaria crassissima, Gmeb.
219	5	Pectinaria Belgica, Lmk.
220	6	Terebella conchileza, Cuv.
221	7	Arenicola piscatorum, Lmk.
222	8	Aphrodite aculeata, Gmel.

CRUSTACÉS.

1° CIRRHIPÈDES.

223	1	Balanus improvisus, Darw.
224	2	— balanoides, Linn.
225	3	— fistulosus, Darw.
226	4	Œufs du B. balanoides.
227	5	Verruca stromia, Mül.
228	6	punctata, Terq.
229	7	Lepas anatifera, Linn.
230	8	— Hilli, Leach.
231	9	— ansifera (striata Lmk.), Linn.
232	10	— vitrea, Lmk.

2° ENTOMOSTRACÉS — OSTRACODES.

233	1	Cypris.
234	2	Bairdia.
235	3	Cythere.
236	4	Cypridina.
237	5	Cytheridea.

(Environ 60 espèces à dessiner et à classer.)

3° DÉCAPODES.

238	1	Pinnotheres pisum, Desm.
239	2	— — —
240	3	Porcellana longicornis, Pen.
241	4	Portunus puber, Latr.
242	5	Cancer pagurus, Gml.
243	6	Carcinus mœnas, Desm.
244	7	Pagurus Bernhardus, »
245	8	Crangon vulgaris, »
246	9	Palœmon serratus, »
247	10	Cerolanus chancrii, Leach.
248	11	Mysis spinulosus, Desm.

CHAPITRE III.

FORAMINIFÈRES.

Dans les Foraminifères, il y a des espèces qui se présentent avec une grande abondance, tandis que d'autres sont d'une rareté extrême : ainsi les coquilles à disposition droite, les *Dentalina*, les *Marginulina*, les *Frondicularia* sont fort rares; quand les coquilles enroulées, les *Rotalina*, les *Polystomella* sont à l'inverse très-communes.

Parmi les mollusques, les Gastropodes sont en grande majorité *dextres*, et lorsque par exception une coquille est *senestre,* on remarque qu'elle se présente comme déformée, et pour ainsi dire dans un état qui semble contraire à sa nature.

Il n'en est pas de même pour les Foraminifères: dans les coquilles enroulées de l'ordre des Hélicostègues et de la division des Turbinoïdes, les coquilles d'une même espèce sont indifféremment dextres ou senestres, sans que l'enroulement perde rien de sa régularité.

Cette disposition se montre également dans les coquilles simplement pelotonnées, qui constituent l'ordre des Agathistègues, et s'observe principalement dans les Quinqueloculines, c'est-à-dire que l'ouverture se trouve indifféremment dirigée à droite ou à gauche, selon la direction initiale que l'animal a prise.

Comme dans les mollusques acéphales, les Foraminifères sont libres ou attachés; dans ce dernier cas, les coquilles se montrent parfois plus ou moins déformées, selon la nature de leur support : ainsi le *Quinqueloculina Haidengeri* produit plusieurs variétés de formes, en raison de son attache sur les Géodies, eux-mêmes parasites sur huîtres pied-de-cheval.

Dans chacun des cinq premiers ordres il nous manque un certain nombre de genres ou d'espèces indiquées par

les auteurs, pour les mers du Nord. Il se peut que ces lacunes soient comblées par les recherches ultérieures sur les Terebelles ou par les sondages; il se peut encore que quelques-uns de ce genre fassent entièrement défaut dans la rade et sur la plage de Dunkerque. Les sondages exercés dans d'autres parages ayant pu être pratiqués dans un des courants du *Gulf-Stream*, il peut en résulter que la faune présente alors un caractère exceptionnellement méridional. Ainsi, dans les mentions faites par Williamson, nous voyons que les nombreuses espèces de *Lagena* et de *Textilaria*, les *Bulimines* et les *Uvigérines*, que nous n'avons pas encore trouvées sur la plage de Dunkerque, se montrent, au contraire, très-abondantes sur les rivages de l'Algérie et de la Syrie, et près des Iles de l'Archipel grec.

De là nous concluons que l'étude comparative des Terebelles et des coquilles qu'elles agglutinent donneront des indications suffisantes pour établir les rapports et les différences qui existent entre les divers rivages, quelle que soit leur position ou degré de latitude.

Observation. Pour les dimensions des coquilles, le millimètre a été pris pour unité.

DEUXIÈME PARTIE.

DESCRIPTION DES ESPÈCES.

1er Ordre. MONOSTÈGUES.

Genre PROTEONINA, Williamson.

Williamson, *Foraminifères des côtes de l'Angleterre*, p. 1.

Williamson a établi ce genre pour des coquilles libres, comprimées et douées d'une simple loge ; dans le jeune âge, elles montrent une disposition à l'enroulement, puis elles sont droites dans l'adulte ; le test est arénacé ou agglutinant, l'ouverture terminale et en fente.

Les deux coquilles que nous rapportons à ce genre sont calcaires ; l'une est rugueuse et l'autre lisse.

Proteonina rugosa, Terq., pl. I, fig. 1, a, b.

P. testa elongata, compressa, rugosa, infra subspirata, supra irregulari, apertura antica, lineari.

Dimensions : long. 0,70 ; larg. 0,38 ; X 30 fois.

Coquille allongée, comprimée, rugueuse, arrondie et comme spirale en arrière, irrégulière en avant ; ouverture terminale, en fente de la largeur de la coquille.

Cette coquille, par sa forme, se rapproche du *P. pseudospiralis*, Will (L. C. pl. I, fig. 1), et en diffère par sa surface qui est simplement rugueuse et non agglutinante.

Proteonina lævigata, Terq., pl. I, fig. 2, a, b.

P. testa compressa, lœvigata, una facie leniter convexa, altera plana, perlucida, infrà rotundata, suprà bifurcata, apertura lineari.

Dimensions : long. 0,84 ; larg. 0,60 ; X 30 fois.

Coquille très-comprimée, lisse, légèrement convexe d'un côté, aplatie sur l'autre, translucide, arrondie en

arrière et bifurquée en avant, ouverture en fente à lèvres arrondies et de la largeur de la coquille.

LAGENA VULGARIS, Will., Pl. 1, fig. 3.

Lagena vulgaris, Williamson, *For. des côtes d'Angl.* p. 3, pl. I, fig. 5.

Dimensions : long. 0,35 ; larg. 0,20 ; X 60 fois.

LAGENA ALTERNANS, Terq., Pl. I, fig. 4.

L. testa globulari, costulis elatis, alternatim longioribus et minoribus ornata.

Dimensions : long. 0,52 ; larg. 0,42 ; X 40 fois.

Coquille globuleuse, vitreuse, ornée de côtes élevées, alternativement grandes et petites.

SPIRILLINA PERFORATA, Schul., Pl. I, fig. 5.

Spirillina perforata, Schultze, *Sur l'organisation de Foraminifères,* p. 41, pl. II, fig. 22.

Dimensions : diam. 0,80 ; X 30 fois.

SPIRILLINA LATESEPTATA, Terq., Pl. I, fig. 6.

S. testa spirata, septis excavatis, tubo multo latioribus apertura rotundata.

Dimensions : haut. 0,80 ; long. 0,84 ; X 40 fois.

Coquille enroulée, formée de quatre tours de spire, tube arrondi, étroit, intervalles excavés et très-larges, ouverture ronde.

2me ORDRE. STICHOSTÈGUES.

DENTALINA JUGOSA, Will., Pl. I, fig. 7.

Dentalina subarcuata, var. *jugosa,* Williamson. *For. des côtes d'Angl.,* p. 20, pl. II, fig. 42.

Dimensions : long. 2,»» ; larg. 0,26 ; X 15 fois.

RHABDOGONIUM PYGMÆUM, Reus. Pl. I, fig. 8, a, b.

Rhabdogonium pygmœum, Reuss, *For. Bryoz. des Ter. tert. de l'Alm.* p. 22, pl. II, fig. 32.

Coquille formée de deux loges verticales, la première sphérique, la deuxième triangulaire, à angles obtus; ouverture terminale, ronde.

Dimensions : haut. 0,62 ; larg. 0,42 ; X 30 fois.

Cette espèce se montre à très peu près identique à celle indiquée pour les terrains tertiaires; elle n'en diffère que par la 1re loge, un peu plus grosse que la 2me et la débordant, différence qui ne nous a pas paru assez importante pour permettre la création d'une nouvelle espèce.

MARGINULINA CYLINDRICA, Terq., Pl. I, fig. 9, a, b.

M. testa elongata, rotundata, conica, loculis irregularibus, primo sphœrico, secundo triangulari, quatuor aliis obliquis, planis, septis vix perspiquis.

Dimensions : long. 0,80 ; larg. 0,34 ; X 30 fois.

Coquille allongée, droite, lisse, arrondie, conique, formée de loges irrégulières, la 1re sphérique, la 2me triangulaire, les quatre dernières obliques, non saillantes, cloisons peu visibles.

3me ORDRE. HÉLICOSTÈGUES.

FRONDICULARIA SPLENDENS, Terq., Pl. I, fig. 10.

F. testa elongata, compressa, ovata, utrinque angustata, albida, perlucida, mucronata, loculis numerosis, regularibus, angulatis, prominentibus, costulis tenuibus, rectis, interruptis ornata.

Dimensions : long. 1,20 ; larg. 0,41 ; X 20 fois.

Coquille allongée, comprimée, ovale, rétrécie à ses extrémités, mucronée en arrière, vitreuse, brillante, ornée de fines côtes verticales, interrompues, formée de loges nombreuses, régulières, en chevron et saillantes.

MM. Parker et R. Jones n'indiquent aucune espèce de ce genre pour les nombreux sondages qu'ils ont faits dans les mers du Nord. M. Williamson, pour les côtes de l'Angleterre, mentionne deux espèces, qu'il considère, l'une comme l'analogue et l'autre comme l'identique à des espèces crétacées et publiées par d'Orbigny.

CRISTELLARIA CREPIDULA, Fich. et Moll, sp., pl. I, fig. 11.

Cristellaria crepidula, Fichtel et Moll, sp. Parker et Rupert Jones, *For. des mers Arctiques*, p. 344, pl. XIII, fig. 15-16.

Dimensions : haut. 0,80 ; larg. 0,47 ; X 30 fois.

CRISTELLARIA CALCAR, Linn., pl. I, fig. 12.

Cristellaria calcar, Linné. Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 27, pl. II, fig. 52.

Dimensions : haut. 0,45 ; larg. 0,40 ; X 50 fois.

CRISTELLARIA SUBARCUATULA, Walk., sp., pl. I, fig. 13,a,b,c.

Cristellaria subarcuatula, Walker, sp. Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 29, pl. II, fig. 58.

Dimensions : haut. 0,75 ; larg. 0,29 ; X 40 fois.

Cette espèce fournit plusieurs variétés qui montrent que la position de la loge initiale n'est pas toujours constante : de centrale elle devient latérale et même postérieure, selon le développement que prend la dernière loge.

CRISTELLARIA ROTULATA, Lmk sp., pl. I, fig. 14, a, b.

Cristellaria rotulata, Lamark, sp. Parker et Rupert Jones, *For. des mers Arctiques*, p. 345, pl. XIII, fig. 19, a, b.

Dimensions : haut. 0,50 ; larg. 0,33 ; X 50 fois.

ROBULINA SPIRATA, Terq. pl. I, fig. 15, a, b.

R. testa orbiculari, inflata, lævigata, margine obtusa, centro depressa, s irata, loculis planis, numerosis.

Dimensions : haut. 0,50 ; larg. 0,42 ; X 40 fois.

Coquille orbiculaire, renflée, lisse, obtuse sur le pourtour, déprimée dans le centre, spire formée de quatre tours, à loges planes et nombreuses.

Ce genre, qui se présente avec une certaine abondance dans plusieurs parages de la Méditerranée et de l'Adriatique, ainsi que dans les régions équatoriales, n'a pas encore été signalé dans les mers du Nord ni sur les côtes de l'Angleterre.

NONIONINA STELLIGERA, d'Orb., pl. I, fig. 16.

Nonionina stelligera, d'Orbigny, *For. des îles Canaries,* p. 123, pl. III, fig. 1-2. Parker et Rupert Jones, *For. des mers Arctiques*, p. 404, pl. XIV, fig. 40-41.

Dimensions : haut. 0,62; long. 0,47 ; X 40 fois.

NONIONINA COMMUNIS, d'Orb., pl. I, fig. 17, a, b.

Nonionina communis, d'Orbigny, *For. tert. de Vienne,* p. 106, pl. V, fig. 7-8.

Dimensions : haut. 0,64 ; larg. 0,28 ; X 40 fois.

NONIONINA CRASSULA, Walk. sp., pl. I, fig. 18, a, b.

Nonionina crassula, Walker, sp. Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 33, pl. III, fig. 70-71.

Dimensions : haut. 0,50; larg. 0,42; X 40 fois.

POLYSTOMELLA CRISPA, Linn., p. I, fig. 19, a, b.

Polystomella crispa, Linné. Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 40, pl. III, fig. 78. Parker et Rupert Jones, *For. des mers Arctiques*, p. 399, pl. XIV, fig. 24.

Dimensions : haut. 0,60; larg. 0,51 ; X 40 fois.

POLYSTOMELLA ARCTICA, Park. et Jon., pl. II, fig. 1, a, b.

Polystomella arctica, Parker et Rupert Jones, *For. des mers Arctiques,* p. 401, pl. XIV, fig. 25-30.

Dimensions : haut. 0,40 ; larg. 35 X 60 fois.

POLYSTOMELLA EXCAVATA, Terq., pl. II, fig. 2, a,b,c,d,e,f.

P. testa compressa, lævigata, plus minusve profunde umbilicata, circiter rotundata, loculis 7-10 prominentibus, fossiculis denticulatis, dentibus 5-7 instructis, septis plus minusve excavatis.

Dimensions: haut. 0,35 ; larg. 0,32 ; X 60 fois.
haut. 0,55 ; larg. 0,42 ; X 40 fois.
haut. 0,48 ; larg. 0,36 ; X 50 fois.

Coquille comprimée, lisse, arrondie et renflée sur le pourtour, plus ou moins largement et profondément ombiliquée, formée de 7 à 10 loges saillantes, munies de 5 à 7 fossettes denticulées, cloisons plus ou moins excavées.

Une variété s'est montrée déformée et beaucoup plus haute que large ; le centre, au lieu d'être ombiliqué, se trouve muni d'un nucléus, complètement isolé des loges.

Dimensions : haut. 0,48 ; larg. 0,36 ; X 50.

POLYSTOMELLA UMBILICATULA, Walk., pl. II, fig. 3, a, b.

Polystomella unbilicatula, Walker, Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 42, p. III, fig. 81.

Dimensions : haut. et larg. 0,50 ; X 40 fois.

NUMMULINA PLANULATA, Lmk., pl. II, fig. 4, a, b, c, d.

Nummulina planulata, Lamarck, Parker et Rupert Jones, *For. des mers Arctiques*, p. 398, pl. XIV, fig. 45. Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 37, pl. III fig. 76-77.

Dimensions : haut. 0,60 ; larg. 0,56 ; X 30 fois.
haut. 0,52 ; larg. 0,50 ; X 40 fois.

Cette espèce est représentée différemment par ces auteurs et nous avons cru devoir figurer chacune ; l'une est munie d'un nucléus et les loges sont à peine indiquées ; l'autre est ombiliquée et a ses loges plus marquées ; l'ouverture de la dernière loge ne se prolonge pas jusqu'au centre de la coquille.

Rotalina Beccarii, Linn., pl. II, fig. 5, a. b.

Rotalina Beccarii, Linné, Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 48, pl. IV, fig. 90-92.

Dimensions : haut. 1,»»; long. 0,95 ; X 20 fois.

Rotalina Fusca, Will., pl. II, fig. 6, a. b.

Rotalina fusca, Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 55, pl. V, fig. 114-115.

Dimensions: haut. 0,58; larg. 0,52; X 40 fois.

Rotalina Dutemplei, d'Orb., pl. II, fig. 7, a. b.

Rotalina Dutemplei, d'Orbigny, *For. tert. de Vienne*, p. 157; pl. VIII, fig. 19-21.

Dimensions : diam. 0,52; X 40 fois.

Cette coquille diffère légèrement du type par ses loges un peu moins saillantes sur la face inférieure.

Rotalina Soldanii, d'Orb., pl. II, fig. 8, a. b. c. d.

Rotalina Soldanii, d'Orbigny, *For. tert. de Vienne*, p. 155, pl. VIII, fig. 10-12.

Dimensions : haut. 0,58 ; larg. 0,45 ; X 40 fois.

Une variété (c. d.) a les loges moins saillantes et la coquille est plus renflée.

Dimensions : haut. 0,50 ; larg. 0,50 X 40 fois.

Rotalina nitida, Will., Pl. II, fig. 9, a, b, c, d, e.

Rotalina nitida, Williamson, *For. des côtes de l'Angl.* p. 54, pl. III, fig. 106-108.

Dimensions : haut. 0,65 ; larg. 0,66 ; X 30 fois.

Cette espèce indifféremment dextre on senestre, montre quelques variations dans chacune de ses faces, tout en conservant les caractères principaux de l'espèce : les tours de la spire sont de 3 à 5 ; les loges sont bordées ou simples et les cloisons plus ou moins indiquées ; la surface inférieure est plus ou moins plane ou concave, et le centre muni d'un ombilic plus ou moins large.

ROTALINA MENARDI, d'Orb., Pl. III, fig. 1, a, b.

Rotalina menardi, d'Orbigny. ***Tableau méth. An. des Sc. nat.*** **107.**

Dimension : haut. et larg. 0,50 ; X 40 fois.

ROTALINA MAMILLA, Will., Pl. III, fig. 2, a, b.

Rotalina Mamilla, Williamson, ***For. des côtes de l'Angl.*** p. 54, pl. III, fig. 109-111.

Dimensions : haut. 0,35 ; larg. 0,42 ; X 50 fois.

ROTALINA STELLATA, Terq., pl. III, fig. 3, a. b. 0.

R. Testa orbiculari, lœvigata, circiter rotundata, supra planulata, spira depressa, anfractibus tribus, loculis numerobis, planis, quadrangularibus, septis dissectis, excavatis, infra convexa, nucleata, loculis (8) planis, triangularibus, septis costulatis, sicut in stella dispositis.

Dimensions: haut. 0,36; larg. 0,30; X 60 fois.

Coquille orbiculaire, lisse, arrondie sur le pourtour, aplatie en dessus, formée d'une spire déprimée, à trois tours, à loges nombreuses, planes, quadrangulaires, à cloisons déchiquetées et excavées; conique en dessous et munie d'un petit nucléus, loges (8) triangulaires, planes, à cloisons munies d'une côte élevée et disposées en forme d'étoile.

ROTALINA INFLATA, Terq., pl. III, fig. 4, a, b.

R. testa orbiculari, lœvigata, circiter rotundata, supra planulata, idque nucleata, spira depressa, anfractibus tribus, loculis planis, quadrangularibus, infra convexa, anguste umbilicata, loculis planis, triangularibus, ultimo inflato, amplo.

Dimensions : haut. 0,58; larg. 0,46; X 40 fois.

Coquille orbiculaire, lisse, arrondie sur le pourtour, aplatie en dessus et munie d'un nucléus, formée d'une spire déprimée à trois tours, loges (7) planes, quadrangulaires; convexe en dessous et étroitement ombiliquée, loges planes, triangulaires, la dernière très-développée, ouverture ronde.

ROTALINA EXILIS, Terq., pl. III, fig. 5, a, b, c.

R. testa orbiculari, lœvigata, circiter obtusa, supra convexa, late umbilicata, anfractu uno, loculis planis, quadrangularibus, infra convexa, angustissime umbilicata, loculis (7) triangularibus.

Dimensions : haut. 0,32 ; larg. 0,27 ; X 70 fois.

Coquille orbiculaire, lisse, obtuse sur le pourtour, convexe en dessus et largement ombiliquée, formée d'un tour de spire, à loges planes, quadrangulaires ; convexe en dessous, très-étroitement ombiliquée, loges planes, triangulaires.

ROTALINA NUCLEATA, Terq., pl. III, fig. 6, a, b, c.

R. testa orbiculari, lœvigata, circiter rotundata, supra convexa, idque arcuata, late nucleata, spira depressa, anfractibus duobus, loculis numerosis, planis, quadrangularibus, infra leniter concava, late umbilicata, loculis planis, apertura trilabiata.

Dimensions : haut. 0,35 ; larg. 0,29 ; X 60 fois.

Coquille orbiculaire, lisse, arrondie sur le pourtour, convexe en dessus et même arquée, munie d'un large nucléus, formée d'une spire déprimée à deux tours, loges nombreuses, planes, quadrangulaires ; légèrement convexe en dessous, largement ombiliquée, loges planes, ouverture à trois lèvres.

ROTALINA NUDA, Terq., Pl. III, fig. 7, a, b.

R. testa orbiculari, lœvigata, circiter obtusa, suprà planulata, spira lineari, anfractibus tribus, loculis vix perspicuis, infrà convexa, tenue nucleata, loculis planis.

Dimensions : haut. 0,34 ; lorg. 0,30 ; X 60 fois.

Coquille orbiculaire, lisse, obtuse sur le pourtour, aplatie en dessus, formée d'une spire linéaire, à trois tours, loges à peine marquées ; convexe en dessous, munie d'un étroit nucléus, loges planes.

ROTALINA ANGULIFERA, Terq., Pl. III, fig. 8, a, b.

R. testa suborbiculari, lœvigata, circiter angulata, lim-

bata, suprà planulata, spira compressa, anfractibus tribus, ultimo loculis angulosis, tribus anticis rotundatis, infrà conica, centro trinucleato, loculis tribus triangularibus, tribus aliis rotundatis, teretibus.

Dimensions : haut. 0,37 ; larg. 0,33 ; X 60 fois.

Coquille suborbiculaire, lisse, anguleuse et bordée sur le pourtour, aplatie en dessus, formée d'une spire déprimée, à trois tours, le dernier formé de trois loges postérieures anguleuses et de trois antérieures arrondies, peu saillantes; conique en dessous, munie dans le centre de trois granulations, les trois loges postérieures triangulaires, les trois antérieures renflées et arrondies.

Cette espèce diffère du *R. ornata* d'Orb. qui a sa surface supérieure convexe, sans indication de spire, et dont toutes les loges sont anguleuses.

ROTALINA OBSCURA, Terq., Pl. III, fig. 9, a, b.

R. testa orbiculari, lœvigata, circiter rotundata, suprà spira obscura, loculis non perspicuis, circiter plana, deindè tuberculo minuta; infra inflata, late nucleata, loculis leniter prominentibus, subquadrangularibus.

Dimensions : haut. 0,37 ; larg. 0,33 ; X 60 fois.

Coquille orbiculaire, lisse, arrondie sur le pourtour, aplatie sur le bord en dessus et marquée en bordure de quelques lignes arquées, puis munie d'un large tubercule excentrique, loges non visibles ; arrondie en dessous, munie d'un large nucléus central, loges légèrement saillantes, quadrangulaires.

ROTALINA RADIATA, Terq., Pl. III, fig. 10, a, b.

R. testa orbiculari, conica, omninò punctata, circiter angulata, supra convexiuscula, mamillata, spira elata, anfractibus tribus, loculis orbicularibus, striato-limbatis, infra conica, septis radiatim punctatis.

Dimensions : haut. 0,35 ; larg. 0,41 ; X 50 fois.

Coquille orbiculaire, conique, entièrement couverte de fines ponctuations, anguleuse sur le pourtour ; convexe en dessus, formée d'une spire élevée, à trois tours et à loges orbiculaires, bordées d'une carène striée ; conique

en dessous, à loges anguleuses, renflées, cloisons marquées de ponctuations disposées en lignes rayonnantes.

ROTALINA OVIGERA, Terq., Pl. III, fig. 11, a, b.

R. testa orbiculari, trochiformi, lævigata, circiter rotundata, supra convexiuscula, spira elata, anfractibus quatuor, loculis prominentibus, obliquis, ultimo amplo, infra planulata, circiter annulata, in medio excavata, sex prominentibus sphæris.

Dimensions : haut. 0,50 ; larg. 0,56 ; X 40 fois.

Coquille orbiculaire, turbinée, lisse, arrondie sur le pourtour, convexe en dessus, formée d'une spire élevée, à quatre tours et à loges saillantes, obliques, la dernière très-peu developpée ; aplatie en dessous et formée d'un anneau externe, excavée dans le milieu et munie de six sphères élevées.

ROTALINA ANOMALA, Terq., Pl. III, fig. 12, a, b.

R. testa orbiculari, depressa, supra planulata, porosa, spira brevi, anfractu uno, loculis planis, duobus medianis, infra loculis teretibus, sex externis, uno interno.

Dimensions : haut. 0,78 ; larg. 0,70 ; X 30 fois.

Coquille orbiculaire, déprimée, aplatie en dessus et munie de pores, formée d'une spire très-courte à un tour, à loges planes, dont six sur le pourtour et deux dans le centre ; en dessous, loges lisses, renflées, hémisphériques, dont six externes et une interne.

PLANORBULINA VULGARIS, d'Orb., Pl. IV, fig. 1.

Planorbulina mediterranensis, d'Orbigny, *For. tert. de Vienne*, p. 166, pl. IX, fig. 15-17.

Dimensions : haut. 0,65 ; larg. 0,58 ; X 40 fois.

TRUNCATULINA LOBATULA, d'Orb., Pl. IV, fig. 2, a, b, c.

Truncatulina lobatula, d'Orbigny, *For. tert. de Vienne*, p. 168, pl. IX, fig. 18-23.

Dimensions : haut. 0,40 ; larg. 0,30 ; X 60 fois.

Figure C, variété dextre, vue en dessous.

PATELLINA CORRUGATA, Will. Pl. IV, fig. 3, a, b.

Patellina corrugata, Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 47, pl. III, fig. 86-89.

Dimensions : haut. et larg. 0,51 ; X 40 fois.

GLOBIGERINA DETRITA, Terq. Pl., IV, fig. 4, a, b, c.

G. testa orbiculari, planulata, lævigata, supra paululùm convexa, spira depressa, anfractibus quatuor planis, loculis numerosis, regulariter crescentibus, externis 5-6 *magnis, internis* 8-10 *parvis, infrà concava vel late umbilicata, loculis plus minusve globosis.*

Dimensions : haut. 0,38 ; larg. 0,38 ; X 60 fois.
haut. 0,39 ; larg. 0,36 ; X 50 fois.

Coquille orbiculaire, comprimée, lisse, légèrement convexe en dessus, formée d'une spire non saillante à quatre tours, loges nombreuses, croissant régulièrement dont 5-6 grandes externes et 8-10 internes petites; concave en dessous ou largement ombiliquée, loges plus ou moins globuleuses.

Figures c et d, variété à loges moins nombreuses, tours légèrement saillants, surface inférieure déprimée.

GLOBIGERINA BULLOIDES, d'Orb., Pl. IV, fig. 5, a, b.

Globigerina bulloides, d'Orbigny, *For. tert. de Vienne* p. 163, pl. IX, fig. 4-6.

Dimensions: haut. 0,33; larg. 0,37; X 60 fois.

GENRE ANOMALINA, d'Orbigny. (1)

D'Orbigny rapproche ce genre des *Rosalines*, dont il ne doit différer que par « *la spire qui, au lieu d'être trochoïde, élevée, toujours apparente en dessus, est, au contraire, embrassante comme celle du Nautile.* »

(1) D'Orbigny. Foraminifères des terrains tertiaires de Vienne (Autriche), p. 169.

Nous croyons, d'une part, que ce caractère est insuffisant pour justifier la création d'un genre et, d'autre part, que les Anomalines se rapprochent davantage des ***Truncatulines,*** dont elles ont le même mode d'enroulement : ***spire visible seulement en dessous;*** elles en diffèrent par ***l'ouverture*** qui est ***semi-lunaire*** ou ***en fente,*** à cheval sur l'angle carénal et ***ne s'étend pas aux autres loges.***

Un caractère est commun à ces deux genres et appartient également aux Rosalines : les coquilles sont constamment adhérentes à des corps mous et s'en détachent facilement; les coquilles n'en sont pas autrement déformées que par la surface inférieure qui est aplatie ou même concave.

Les Planorbulines s'attachent de la même manière, mais de préférence sur des corps durs, tels que des polypiers ; il en résulte que les coquilles sont souvent déformées.

ANOMALINA HEMISPHÆRICA, Terq., Pl. IV, fig. 6, a, b, c.

A. testa orbiculari, lœvigata, circiter subacuta, suprà nucleata, subhemisphœrica, loculis 7 planis, infrà planulata, spirata, anfractibus tribus, loculis numerosis.

Dimension : diamètre, 0,36 ; X 60 fois.

Coquille orbiculaire, lisse, subaiguë sur le pourtour, subhémisphérique en dessus et munie d'un nucléus, à 7 loges planes ; aplatie en dessous, à spire formée de trois tours, loges nombreuses.

ANOMALINA LIMBATA, Terq., Pl. IV, fig. 7, a. b. c.

A testa irregulariter suborbiculari, circiter obtusa, lœvigata, supra convexiuscula, loculis vix conspicuis, infra planulata, spirata, anfractibus tribus, scalaribus, loculis limbatis.

Dimensions : haut. 0,49; larg. 0,40; X 40 fois.

Coquille irrégulièrement orbiculaire, lisse, obtuse sur le pourtour, convexe en dessus, à loges peu distinctes; aplatie en dessous, à spire un peu scalaire, formée de trois tours, à loges nombreuses, entourées d'une étroite carène.

ANOMALINA SIMPLEX, Terq., Pl. IV, fig. 8, a. b.

A. testa suborbiculari, lævigata, circiter obtusa, supra convexa, loculis novem, subprominentibus, infra planulata, late umbilicata, anfractibus duobus, loculis obscuris.

Dimensions: haut. 0,55; larg. 0,55; X 40 fois.

Coquille suborbiculaire, lisse, obtuse sur le pourtour, convexe en dessus, à 9 loges, peu saillantes; aplatie en dessous et largement ombiliquée, spire formée de deux tours, à loges peu distinctes.

ANOMALINA SCUTELLATA, Terq., Pl. IV, fig. 9, a. b. c.

A. testa suborbiculari, scutellata, circiter obtusa, carinata, supra convexiuscula, loculis subprominentibus, infra concava, anfractu uno, loculis arcuatis, planis, duobus ultimis limbatis.

Dimensions: haut. 0,44; larg. 0,39; X 50 fois.

Coquille suborbiculaire, en forme de coupe, munie d'une carène arrondie sur le pourtour, convexe en dessus, à loges peu saillantes; concave en dessous, spire formée d'un tour, à loges planes, arquées, les deux dernières carénées.

ANOMALINA NODULOSA, Terq., Pl. IV, fig. 10, a. b.

A, testa orbiculari, lævigata, circiter obtusa, nodulosa, supra convexa, nucleata, loculis triangularibus, prominentibus; infra concava, anfractibus quatuor, loculis numerosis, convexis, subquadrangularibus.

Dimensions: haut. 0,41; larg. 0,35; X 50 fois.

Coquille orbiculaire, lisse, obtuse et noduleuse sur le pourtour, convexe en dessus et munie d'un petit nucléus, loges triangulaires et saillantes; concave en dessous, spire formée de quatre tours, à loges saillantes et subquadrangulaires.

ANONIALINA TUBERCULATA, Terq., pl. IV, fig. 11, a, b, c.

A. testa orbiculari, lævigata, circiter subacuta, supra

convexiuscula, nucleata, loculis prominentibus, triangularibus, angulo obtuso, infra planulata, late umbilicata, tuberculata, anfractu uno, loculis planis, tribus ultimis septo excavato.

Dimensions : haut. 0,31 ; larg. 0,27 ; X 70 fois.

Coquille orbiculaire, lisse, subaiguë sur le pourtour, convexe en dessus et munie d'un large nucléus, à loges saillantes, triangulaires, l'angle intérieur arrondi; aplatie en dessous, munie d'un large ombilic couvert de granulations, spire formée d'un tour, à loges planes, les trois dernières à cloison excavée.

Rosalina anomala, Terq., pl. V, fig. 1, a, b.

R. testa anomala, irregulariter orbiculari supra subconvexa, porosa, spira compressa, anfractibus tribus, loculis irregularibus, prominentibus, duobus ultimis elongatis, infra concava, longe et anguste umbilicata, circiter limbata, loculis planis, irregularibus.

Dimensions : haut. 0,54 ; larg. 0,43 ; X 40 fois.

Coquille irrégulière, orbiculaire, subconvexe en dessus et couverte de grands pores, formée d'une spire comprimée à trois tours et à loges saillantes, irrégulières, les deux dernières allongées ; concave en dessous et munie d'un ombilic étroit et allongé, bordée sur toute sa circonférence, loges irrégulières et planes.

Rosalina punctulata, Terq., pl. V, fig. 2, a, b.

R. testa orbiculari, punctulata, circiter obtusa, supra conica, mamillata, anfractibus quatuor, loculis planis, septis obliquis, infra convexa, centro nucleato, circiter arcuatim excavato, loculis non perspicuis.

Dimensions : haut. et larg. 0,38 ; X 60 fois.

Coquille orbiculaire, couverte de pores très-fins, comme ponctuée, obtuse sur le pourtour, conique en dessus et mamelonée, spire formée de quatre tours, à loges planes et cloisons obliques ; convexe en dessous, munie d'un disque central, entouré d'excavations arquées, loges non visibles.

ROSALINA TRUNCATA, Terq., pl. V, fig. 3, a, b.

R. testa ovata, antice truncata, circiter subacuta, supra conica, mamillata, anfractibus quinque, loculis obliquis, planis, lævigatis, infra circiter limbata, concava, centro lineis irregularibus excavatis munito, loculis non perspicuis.

Dimensions : haut. 0,60; larg. 0,70; X 30 fois.

Coquille ovale, tronquée en avant, subaiguë sur le pourtour, conique en dessus et mamelonée, spire formée de cinq tours, à loges obliques, planes et lisses; concave en dessous et bordée, à loges non distinctes, munie dans le centre de plusieurs excavations linéaires et irrégulières.

ROSALINA TRIFIDA, Terq , pl. V, fig. 4, a, b.

R. testa orbiculari, punctulata, circiter subacuta, supra convexiuscula, anfractibus quinque, loculis magnis, arcuatis, prominentibus, infra subconcava, limbata, loculis tribus, ultimo maximo, irregulariter excavato.

Dimensions : haut. 0,55; larg. 0,53; X 40 fois.

Coquille orbiculaire, finement ponctuée, subaiguë sur le pourtour, conique en dessus, spire formée de cinq tours, à loges très-grandes, arquées et saillantes; subconcave en dessous et bordée, à trois loges, la dernière très-grande, à bord interne irrégulièrement découpé.

ROSALINA AMBIGUA, Terq., pl. V, fig. 5, a, b.

R. testa suborbiculari, lævigata, circiter angulosa idque carinata, spira subcompressa, anfractibus quatuor subplanis, loculis convexiusculis, infra late umbilicata, loculis sex teretibus, apertura subcentrali, lineari.

Dimensions : haut. et larg. 0,48; X 50 fois.

Coquille suborbiculaire, lisse, anguleuse et carénée sur le pourtour, formée d'une spire déprimée, à quatre tours aplatis, à loges légèrement convexes; convexe en dessous, largement ombiliquée, à six loges renflées; ouverture subcentrale, en fente recourbée.

ASTERIGERINA GEOMETRICA, Terq., pl. V, fig. 6, a, b.

A. testa orbiculari, lævigata, circiter rotundata, supra convexa, spira depressa, anfractibus tribus, loculis subprominentibus, septis costatis, infra convexa, late umbilicata, loculis externis angulatis, internis rotundatis, septis radiantibus, costatis.

Dimensions : haut. 0,44 ; larg. 0,40 ; X 50 fois.

Coquille orbiculaire, lisse, arrondie sur le pourtour, convexe en dessus, formée d'une spire peu élevée, à trois tours, à loges arrondies, cloisons munies d'une côte élevée et arrondie ; convexe en dessous et ombiliquée, loges externes triangulaires, loges internes arrondies, cloisons costellées ; ouverture non visible.

Nous avons avec doute classé cette coquille dans ce genre, en raison de l'ouverture dont nous ne connaissons pas la position et de la convexité de la face inférieure ; mais la présence des loges doubles a, en partie, résolu la question.

ASTERIGERINA DUBIA, Terq., Pl. V, fig. 7, a. b.

A. testa irregulariter orbiculari, trochiformi, spira convexa, anfractibus tribus, loculis numerosis, carinatis, carina lineata, infra planulata, nucleata, stellata, radiis sex brevibus, loculis sex majoribus.

Dimensions : haut. 0,35 ; long. 0,29 ; X 60 fois.

Coquille irrégulièrement orbiculaire, trochiforme, formée d'une spire conique, à trois tours, à loges nombreuses, planes, arquées et bordées, bordure striée ; aplatie en dessous et bordée, munie d'un nucléus élevé, entourée d'une étoile à six rayons courts et étroits, et de six loges plus grandes.

AMPHISTEGINA VULGARIS, d'Orb., Pl. V, fig. 8, a. b.

Amphistegina vulgaris, d'Orbigny, *Tabl. méth. An. des Sc. nat.* 139.

Dimensions : haut. 1,00, larg. 0,70, X 20 fois.

BULIMINA PUPOIDES, d'Orb., Pl. V, fig. 9.

Bulimina pupoides, d'Orbigny, *For. tert. de Vienne*, p. 166, Pl. XI, f. 11-12.

Dimensions : long. 0,42 ; larg. 0,10 X 50 fois.

Cette coquille possède un plus grand nombre de loges que le type de d'Orbigny.

BULIMINA FUSIFORMIS, Will., Pl. V, fig. 10.

Bulimina pupoides, var. *fusiformis*, Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 63, Pl. VI, fig. 129-130.

Dimensions : long. 0,35; larg. 0,21 ; X 60 fois.

5e ORDRE ENALLOSTÈGUES.

POLYMORPHINA OBLONGA, Will., Pl. V, fig. 11.

Polymorphina lactea, var. *oblonga*, Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 71, Pl. VI, fig. 149-149, a.

Dimensions : haut. 0,90 ; larg. 0,34 ; X 30 fois.

POLYMORPHINA LACTEA, Walk., Pl. V, fig. 12.

Polymorphina lactea, Walker, sp. Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 70, Pl. VI, fig. 147.

Dimensions : haut. 0,62 ; larg. 0,28 ; X 40 fois.

POLYMORPHINA COMMUNIS, Will., Pl. V, fig. 13.

Polymorphina lactea, var. *communis*, Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 72, Pl. VI, fig. 154.

Dimensions : haut. 0,70 ; lar. 0,50 ; X 30 fois.

GUTTULINA COMMUNIS, d'Orb., pl. V, fig. 14.

Guttulina communis, d'Orbigny, *For. tert. de Vienne*, p. 224, pl. XIII, fig. 6-8.

Dimensions : haut. 0,60 ; larg. 0,43 ; X 40 fois.

GLOBULINA GIBBA, d'Orb., pl. V, fig. 15.

Globulina gibba, d'Orbigny, *For. tert. de Vienne*, p. 227, pl. XIII, fig. 13-14.
Dimensions : haut. 0,40; larg. 0,36; X 50 fois.

6e ORDRE. AGATHISTÈGUES.

BILOCULINA CARINATA, d'Orb., pl. V, fig. 16, a, b.

Biloculina carinata, d'Orbigny, *For. de l'île de Cuba*, p. 164, pl. IX, fig. 12.
Dimensions: haut. 0,77; larg. 0,64; X 30 fois.

SPIROLOCULINA EXCAVATA, d'Orb., pl. V, fig. 17, a, b.

Spiroloculina excavata, d'Orbigny, *For. tert. de Vienne*, p. 271, pl. XVI, fig. 19-21.
Dimensions : haut. 0,53 ; larg. 0,35 ; X 40 fois.

SPIROLOCULINA DEPRESSA, d'Orb., pl. V, fig. 18.

Spiroloculina depressa, d'Orbigny, *Tabl. méth. An. des Sc. nat.* 132.
Dimensions : haut. 0,74 ; larg. 0,50 ; X 30 fois.

TRILOCULINA OBLONGA, d'Orb., pl. V, fig. 19, a, b.

Triloculina oblonga, d'Orbigny, *Tabl. méth. An. des Sc. nat.* 134. *Miliolina semilunum*, var. *oblonga*, Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 86, pl. VII, fig. 186-187.
Dimensions : haut. 1,00 ; larg. 0,24 ; X 25 fois.

SPHÆROIDINA BULLOIDES, d'Orb., pl. VI, fig. 1.

Sphœroidina bulloides, d'Orbigny, *Tabl. méth. An. des Sc. nat.* 101.
Dimensions: haut. 0,42 ; larg. 0,34 ; X 25 fois.

QUINQUELOCULINA ALATA, Térq., pl. VI, fig. 2, a, b, c.

Q. testa elongata, subquadrangulari, una parte triangu-

lari, altera planulata, aut paululum concava, loculis planis, alâ circumdatis, apertura ovata, indentata.

Dimensions : haut. 0,64 ; larg. 0,40 ; X 30 fois.

Coquille allongée, subquadrangulaire, sur une face triangulaire, sur l'autre plane ou parfois concave, loges planes ou onduleuses, munies sur tout leur pourtour d'une lame mince et élevée, ouverture ovale, sans dent.

QUINQUELOCULINA HAIDENGERI, d'Orb., Pl. VI, fig. 3.

Quinqueloculina Haidengeri, d'Orbigny, *For. tert. de Vienne,* p. 289, pl. XVIII, fig. 13-15.

Dimensions : haut. 0,50 ; larg. 0,51 ; X 40 fois.

QUINQUELOCULINA SUBROTUNDA, Mont. pl. VI, fig. 4.

Quinqueloculina subrotunda, Montagu, Parker et R. Jones, *For. des mers du Nord de l'Atl.*, p. 411, pl. XV, fig. 38 ; *Mer Art.*

Dimensions : haut. 0,60 ; larg. 0,55 ; X 35 fois.

QUINQUELOCULINA HAUERINA, d'Orb., pl. VI, fig. 5,a,b,c,d,e.

Quinqueloculina Hauerina, d'Orbigny, *For. tert. de Vienne,* p. 286, pl. XVI, fig. 25-27. *Miliolina semilunum*, Linné, var. *disciformis*, Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 88, pl. VII, fig. 188-189.

Dimensions : haut. 0,44 ; larg. 0,37 ; X 50 fois.

La coquille est opaline, translucide, très-variable dans sa forme, aplatie ou arrondie ; les loges sont plus ou moins renflées, de 2 à 5 sur l'une ou sur l'autre face.

QUINQUELOCULINA BICORNIS, Walk., Pl. VI, fig. 6, a, b, c.

Miliolina bicornis, Walker, *typica*, Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 88, pl. VII, fig. 190-192.

Dimensions : haut. 0,74 ; larg. 0,60 ; X 30 fois.

QUINQUELOCULINA BICORNIS, Walk., Pl. VI, fig. 7, a, b.
var. *elegans*, Will.

Miliolina bicornis, var. *elegans*, Williamson, *For. des côtes de l'Angl.*, p. 88, pl. VII, fig. 195.

Dimensions : haut. 0,50 ; larg. 0,24 X 10 fois.

QUINQUELOCULINA SEMILUNUM, Linn., Pl. VI, fig. 8, a, b.

Miliola semilunum, Linné, Williamson, *For. des côtes de l'Angl.* p. 86, pl. VII, fig. 183-185.
Dimensions : haut. 1,30; larg. 0,80; X 20 fois.

QUINQUELOCULINA JULEANA, d'Orb. Pl. VI, fig, 9, a, b, c.

Quinqueloculina Juleana, d'Orbigny, *For. tert. de Vienne*, p. 298, pl. XX, fig. 1-3.
Dimensions : haut. 0,41 ; larg. 0,34; X 50 fois.

QUINQUELOCULINA OBLONGA, Mont. Sp. Pl. VI, fig. 10, a, b.

Miliola oblonga, Montagu, Parker et Rupert Jones, *For. du nord de l'Atl.* et de *l'Océan Arct.* p. 411, pl. XV, fig. 34-41 (*Art.*) pl. XVII, fig. 85-86 (*nord Atl.*)
Dimensions: haut. 0,80; larg. 0,50; X 30 fois.

QUINQUELOCULINA PAUPERATA, d'Orb., Pl. VI, fig. 11, a, b, c.

Quinqueloculina pauperata, d'Orbigny, *For. tert. de Vienne*, p. 286, pl. XVII, fig. 22-24.
Dimensions : haut. 0,39; larg. 0,33; X 60 fois.

QUINQUELOCULINA MARIÆ, d'Orb., Pl. VI, fig. 12, a, b.

Quinqueloculina Mariæ, d'Orbigny, *For. tert. de Vienne*, p. 300, pl. XX, fig. 13-15.
Dimensions: haut. 0,70; larg. 0,37 ; X 30 fois.

QUINQUELOCULINA ANGULATA, Will., Pl. VI, fig. 13, a, b, c.

Miliolina bicornis, var. *angulata*, Williamson, *For. des côtes d'Angl.*, p. 88, pl. VII, fig. 196.
Dimensions: haut. 0,86; larg. 0,48; X 30 fois.

ADELOSINA ROTUNDATA, Terq., Pl. VI, fig. 14, a, b.

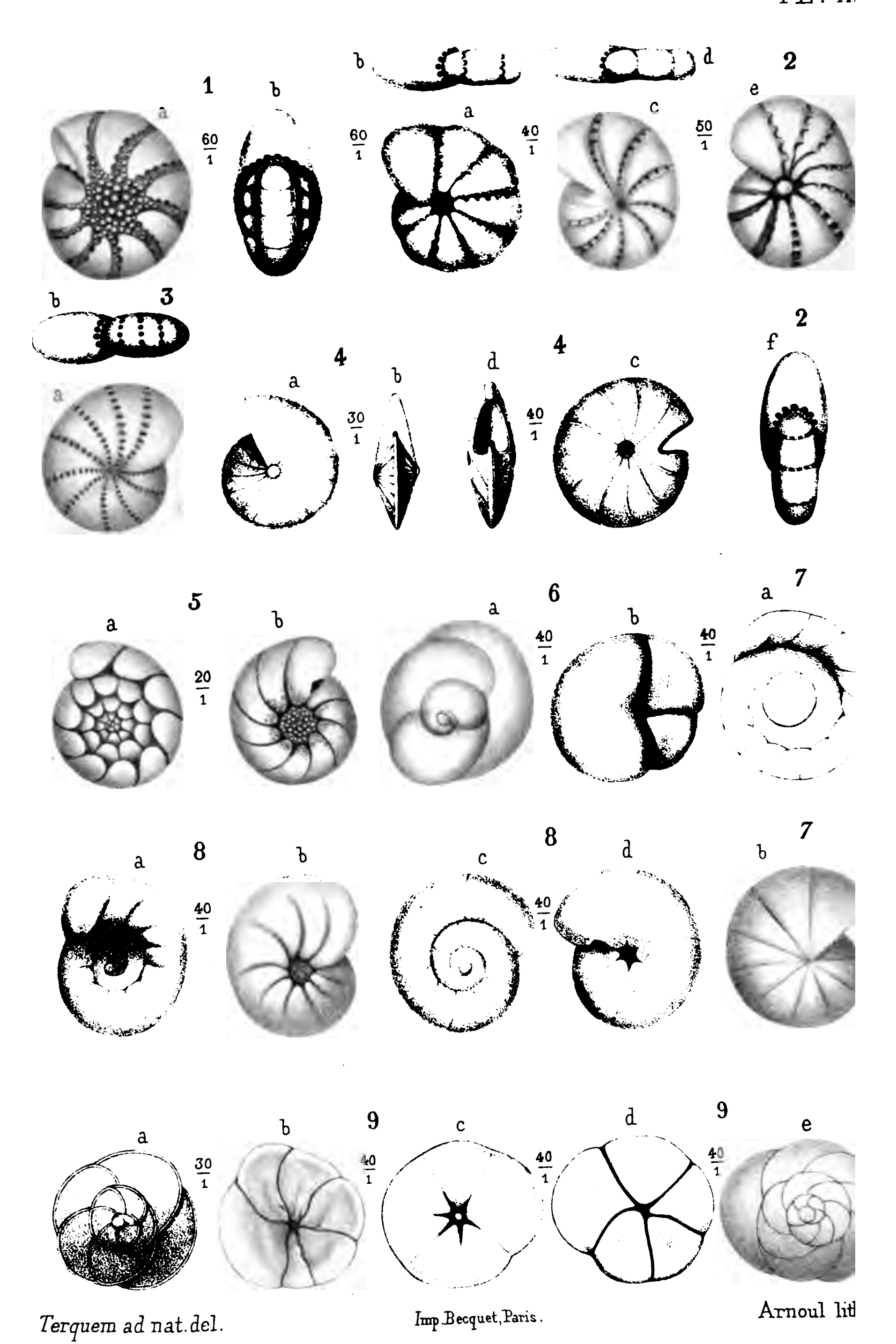
A. testa ovata, rotundata, lateribus planulata, loculis duobus, primo discoidali, alio elongato, arcuato, apertura rotundata, indentata.
Dimensions: haut. 0,38; larg. 0,21; X 60 fois.

Coquille ovale, arrondie sur le dos, comprimée sur les côtés, formée de deux loges, la première en forme de disque, la seconde allongée, arquée, ouverture ronde, étroite, sans dent.

Cette espèce, fort rare à Dunkerqne, est au contraire très-abondante dans les mers du Nord, attendu que nous en avons trouvé un grand nombre dans le *Spatangus purpureus*, pêché dans ces parages.

Planche I.

Figures.		
1 a, b.	Proteonina rugosa, Terq.	p. 424.
2 a, b.	— lævigata, Terq.	»
3	Lagena vulgaris, Will.	425.
4	— alternans, Terq.	»
5	Spirillina perforata, Schul.	»
6	— lateseptata, Terq.	»
7	Dentalina jugosa, Will.	»
8 a, b.	Rhabdogonium pygmæum, Reus.	426.
9 a, b.	Marginulina cylindrica, Terq.	»
10	Frondicularia splendens, Terq.	»
11	Cristellaria crepidula, Fich. et Moll. sp.	427.
12	— calcar, Linn.	»
13 a, b, c.	— subarcuatula, Walk. sp.	»
14 1. b.	— rotulata, Lmk. sp.	»
15 a, b.	Robulina spirata, Terq.	»
16	Nonionina stelligera, d'Orb.	428.
17 a, b.	— communis, d'Orb.	»
18 a, b.	— crassula, Walk. sp.	»
19 a, b.	Polystomella crispa, Linn.	»



Terquem ad nat. del.

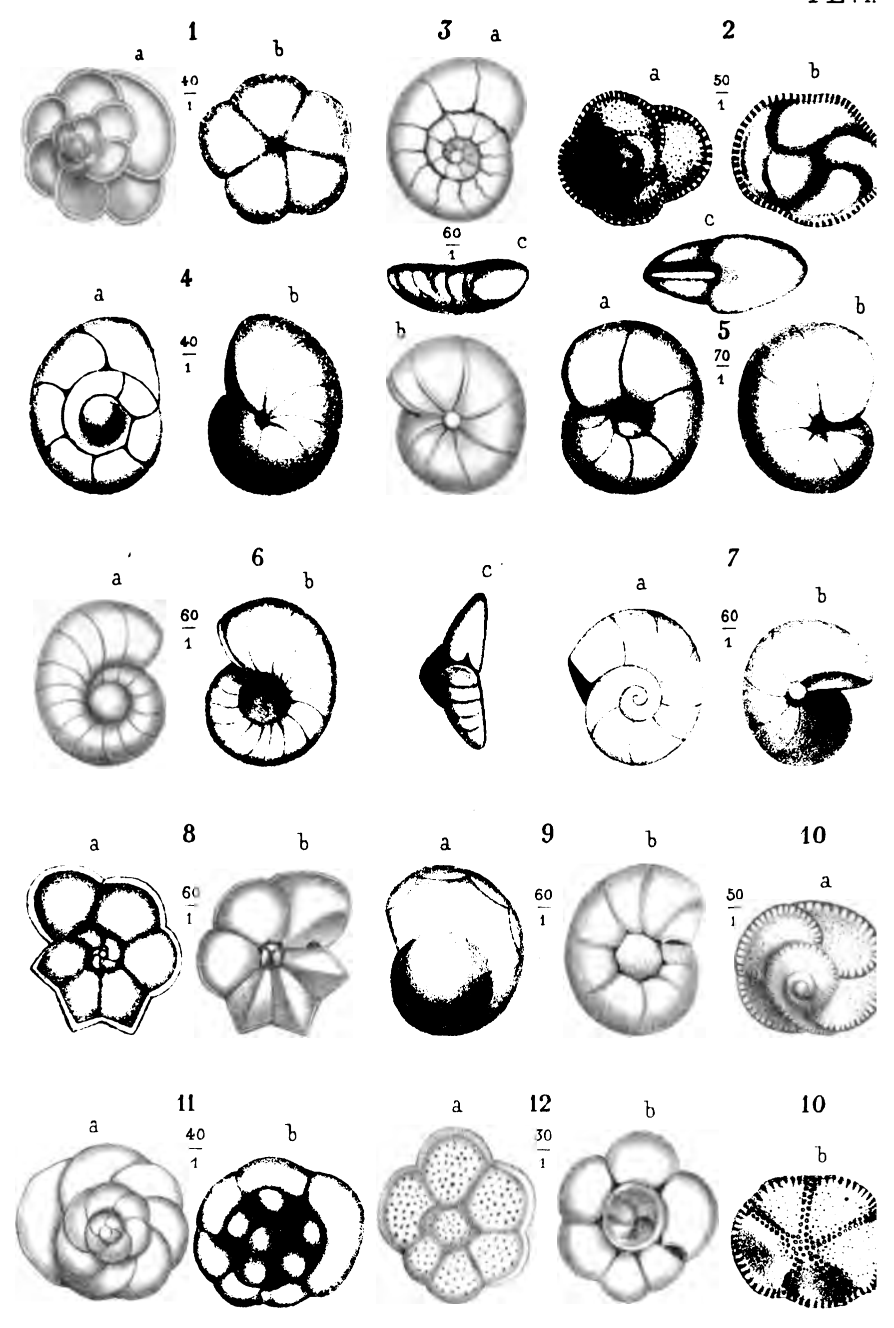
Imp. Becquet, Paris.

Arnoul lith

Planche II.

Figures.		
1 a, b.	Polystomella arctica, Park. et Jon.	p. 428.
2 a, b.	— excavata, Terq.	429.
c, d, e, f.	— — var. Terq.	»
3 a, b.	umbilicatula, Walk.	»
4 a, b.	Nummulina planulata, Lmk.	»
c, d.	— — var.	»
5 a, b.	Rotalina Beccarii, Linn.	430.
6 a, b.	— fusca, Will.	»
7 a, b.	— Dutemplei, d'Orb.	»
8 a, b.	— Soldanii, d'Orb.	»
c, d.	— — var.	»
9 a, b.	— nitida, Will.	»
c, d, e.	— — var.	»

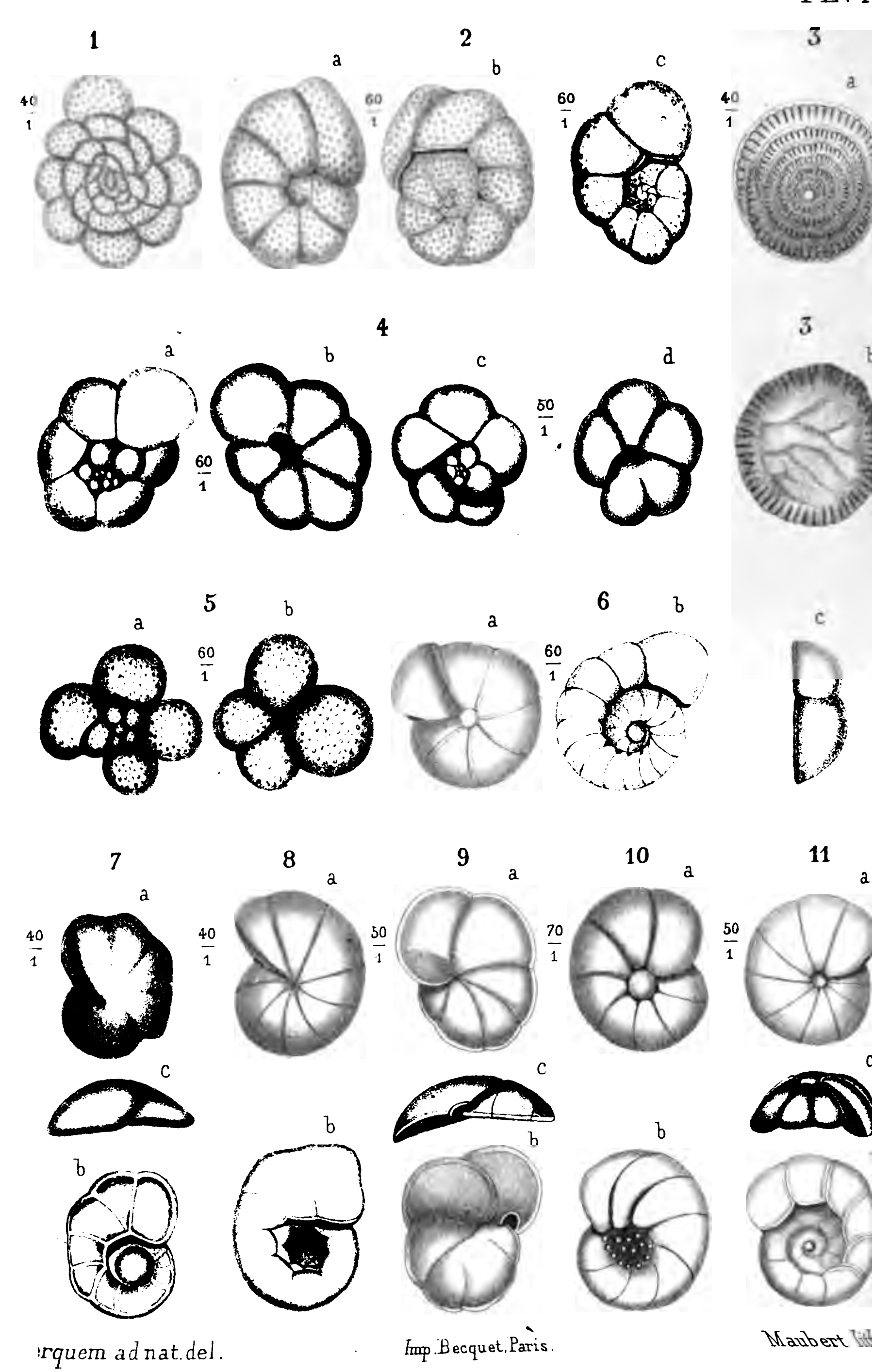
PL. II



Terquem ad nat. del. *Imp. Becquet, Paris.* Maubert lith

Planche III.

Figures.			
1 a, b.	Rotalina	Menardi, d'Orb.	p. 431.
2 a, b.	—	mamilla, Will.	»
3 a, b, c.	—	stellata, Terq.	»
4 a, b.	—	inflata, Terq.	»
5 a, b, c.	—	exilis, Terq.	432.
6 a, b, c.	—	nucleata, Terq.	»
7 a, b.	—	nuda, Terq.	»
8 a, b.	—	angulifera, Terq.	»
9 a, b.	—	obscura, Terq.	433.
10 a, b.	—	radiata, Terq.	»
11 a, b.	—	ovigera, Terq.	434.
12 a, b.	—	anomala, Terq.	»



·rquem ad nat. del. Imp. Becquet, Paris. Maubert lith

Planche IV.

Figures.		
1	Planorbulina vulgaris, d'Orb.	p. 434.
2 a, b, c.	Truncatulina lobatula, d'Orb.	»
3 a, b.	Patellina corrugata, Will.	435.
4 a, b, c, d.	Globigerina detrita, Terq.	»
5 a, b.	— bulloides, d'Orb,	»
6 a, b, c.	Anomalina hemisphærica, Terq.	436.
7 a, b, c.	— limbata, Terq.	»
8 a, b,	— simplex, Terq.	437.
9 a, b, c.	— scutellata, Terq.	»
10 a, b.	— nodulosa, Terq.	»
11 a, b, c.	— tuberculata, Terq.	»

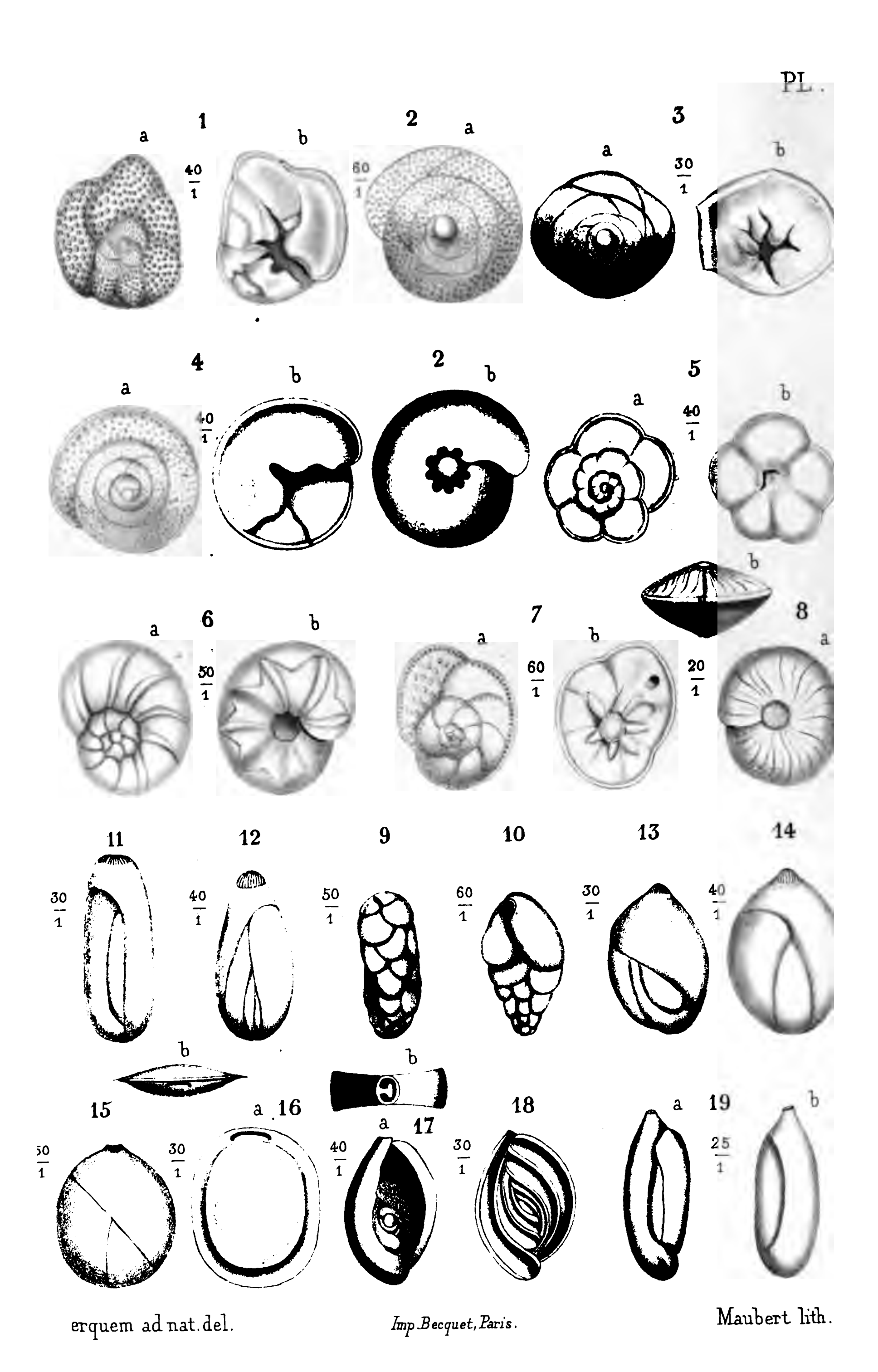

PL.
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
erquem ad nat. del.
Imp. Becquet, Paris.
Maubert lith.

Planche V.

Figures.		
1 a, b.	Rosalina anomala, Terq.	p. 438.
2 a, b.	— punctulata, Terq.	»
3 a, b.	— truncata, Terq.	439.
4 a, b.	— trifida, Terq.	»
5 a, b.	— ambigua, Terq.	»
6 a, b.	Asterigerina geometrica, Terq.	440.
7 a, b.	— dubia, Terq.	»
8 a, b.	Amphistegina vulgaris, d'Orb.	»
9	Bulimina, pupoides, d'Orb.	441.
10	— fusiformis, Will.	»
11	Polymorphina oblonga, Will.	»
12	— lactea, Walk.	»
13	— communis, Will.	»
14	Guttulina communis, d'Orb.	»
15	Globulina gibba, d'Orb.	442.
16 a, b.	Biloculina carinata, d'Orb.	»
17 a, b.	Spiroloculina excavata, d'Orb.	»
18	— depressa, d'Orb.	»
19 a, b.	Triloculina oblonga, d'Orb.	»

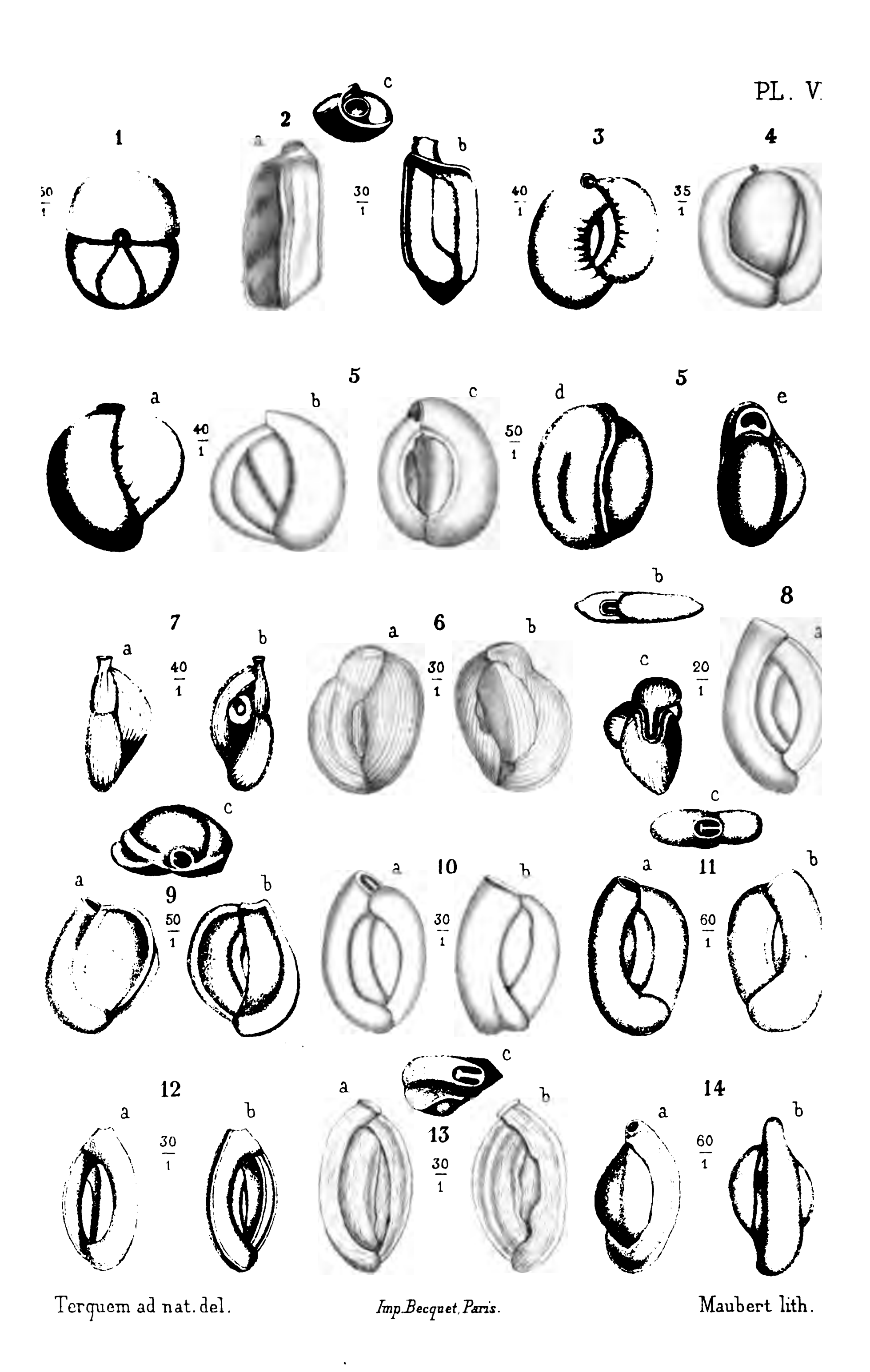

PL. V.
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
30/1
40/1
35/1
50/1
20/1
60/1
Terquem ad nat. del.
Imp. Becquet, Paris.
Maubert lith.

Planche VI.

Figures.		
1	Sphæroidina bulloides, d'Orb.	p. 442.
2 a, b, c.	Quinqueloculina alata, Terq.	»
3	— Haidengeri, d'Orb.	443.
4	— subrotunda mont.	»
5 a, b, c.	— Hauerina, d'Orb.	»
6 a, b, c.	— bicornis, Walk.	»
7 a, b.	— — var. elegans, Will.	»
8 a, b.	— semilunum, Linn.	444.
9 a, b, c.	— Juleana, d'Orb.	»
10 a, b.	— oblonga, Mont. sp.	»
11 a, b, c.	— pauperata, d'Orb.	»
12 a, b.	— Mariæ, d'Orb.	»
13 a, b, c.	— angulata, Will.	»
14 a, b.	Adelosina rotundata, Terq.	»

POÉSIES DIVERSES,

Par M. Julien Pieters, membre résidant.

Hoc erat in votis.

Oh ! qu'il fait bon l'été, loin du bruit, loin des villes,
De passer dans les champs de longs jours inutiles,
De fuir le macadam, le gaz et la chaleur
Pour respirer en paix cette douce senteur
Qui s'exhale partout au milieu des campagnes,
Dans le lit des vallons, sur le front des montagnes,
Parfum des fleurs ouvrant leurs calices vermeils
Aux rayons amoureux et féconds des soleils,
Souffle frais de ce vaste océan de verdure
Dont s'épand en tous sens la riante ceinture !
Quand, fatigué d'entendre au loin gronder les vents,
Je vois l'hiver brumeux fuir devant le printemps,
Je revis à revoir la moisson grandissante,
Et des grands bois déserts la nef refleurissante,
Et la jeune nature aux baisers du matin,
Lumineuse et parée, offrant son front divin.
Tel est mon rêve alors : sous un toit qu'à l'automne
L'humble lierre ou la vigne en ses écarts festonne,
Vivre seul et caché dans un pli du vallon,
Enfouir ses amours dans l'obscure maison
Sous un rideau discret de vieux saules voilée,
Et là, quand le soleil darde sur la vallée,
Couché nonchalamment au bord d'un frais ruisseau,
Les regards enfoncés dans le vague de l'eau,
Écouter bourdonner l'abeille qui butine
Et le chant de l'oiseau qui par les airs chemine ;
Oublieux de la vie et des soins importuns,
Caressé par la brise amie aux longs parfums,

Tiède encor de l'haleine odorante des roses,
Laisser son âme au loin s'en aller dans les choses,
S'exhaler et se perdre au sein d'un océan,
Et retourner aux jours antiques du grand Pan....
Mais la ville aux murs noirs tient ma vie enchaînée,
Et j'y vois jour par jour se dérouler l'année,
Et je ne puis quitter ces briques et ces toits
Pour m'enfuir sous l'asile embaumé des vieux bois,
Qui promettent à ma fatigue un lit de mousse
Et des libres loisirs la volupté si douce.

Dunkerque, Mai 18...

Paris.

O confuse Babel où fourmille la vie,
Où tous viennent chercher l'énigme du destin,
Et de qui la magique et menteuse féerie
Entr'ouvre à tous les yeux des horizons sans fin !

Dans l'air qui t'enveloppe un démon invisible
De son souffle de feu pénètre notre cœur,
Et sur tous étendant sa puissance invincible,
Verse dans notre sang sa triomphante ardeur.

Le plus triste, dans ton atmosphère fiévreuse,
S'est senti sous le choc électrique vibrer,
Et pris par ton courant, ô mer tumultueuse !
Il ne perd plus ses nuits et ses jours à pleurer.

O foyer où le cœur s'exalte et se consume !...
Quand, dans les soirs d'hiver, dérobant sous la brume
Tes temples, tes palais, ta rivière et tes tours
Et tes longs boulevards que la nuit illumine,
Et tes jardins déserts et tes noirs carrefours,
Ta figure, dans l'ombre, en silence s'incline,

O Paris ! — un vertige arrive jusqu'à moi,
Et je ferme les yeux, pris d'un soudain effroi,
Comme l'on fait au bord d'un gouffre où l'on recule.
Il semble qu'en ton sein un monde est contenu :
Gloire, beauté, vertu, vice, tout s'accumule
Dans la fournaise où bout un métal inconnu.

Et parfois, regardant ondoyer cette foule
D'où monte une éternelle et terrible rumeur,
Et qui, comme un torrent, avec fracas s'écoule,
Je sens se reployer en silence mon cœur.

Car tu ne crois pas là, fleur d'or, ô Poésie,
Qui, pour t'épanouir, veux le calme des bois,
La brise tiède avec l'atmosphère choisie,
Le silence, qui fait chanter l'intime voix;

Non, ta place n'est pas sur la rive bruyante,
Hôtesse du plaisir, où la folle gaîté,
Comme la grappe au sein du tonneau qui fermente,
Sans crainte et sans souci, déborde en liberté.

Loin d'ici celui qui fait son bonheur suprême
De recueillir en lui, pour lui seul, ses pensers,
Et, pareil au mineur, toujours plonge en lui-même,
O foule aux mille voix! loin de tes rangs pressés;

Celui qui va, songeur, sur la terre où nous sommes,
Comme en sa tour d'ivoire, en son deuil enfermé,
Et ne se mêle pas au tourbillon des hommes,
Sachant que celui qui pleure n'est pas aimé!

Pourtant l'étude austère a chez toi des asiles,
Pendant la nuit sereine ouverts au travailleur,
Où, pensif, accoudé sous les lampes tranquilles,
D'un vieux livre on apprend à devenir meilleur;

Les Arts ont sur tes bords élu leur sanctuaire,
Et souvent j'ai passé des heures, contemplant
Les Raphaëls pieux, entourés de lumière
Où la Vierge sourit, les yeux sur son enfant.

A loisir mon cœur s'est enivré d'un pur rêve
Devant l'eau jaillissante où descend les pieds nus,
A l'heure où le matin à l'horizon se lève,
La baigneuse pudique aux regards ingénus (1).

(1) La Source, de M. Ingres.

Sur la fatale barque où les damnés s'accrochent
J'ai vu Dante tremblant et Virgile attendri,
Jetant un long regards aux vaincus qui s'approchent
Et dont la chair se tord avec un sombre cri.

J'ai vu ces deux enfants dont l'un portait couronne,
Que la naissance unit et qu'unira la mort,
Qui paîront de leur sang les droits que Dieu leur donne,
Victimes d'un tyran, frêle jouet du sort.

Là sont, dans le concile universel des âges,
A l'entour de ta gloire en silence rangés,
O vieil et saint Homère au front plein de nuages!
Tous les fronts de génie et de gloire ombragés.

Oh! revenez en foule, ô visions magiques!
Et sur ma lèvre encor faites vibrer des chants,
Doux trésors enfouis, purs songes extatiques,
Qui, dans mes souvenirs, vous réveillez vivants!

Et dans l'ombre où je suis, ô ville souveraine!
Lorsque je vais courbé sous mon isolement,
Apparais-moi, couronne au front, comme une reine,
Et que je te salue avec des cris d'amant!

Car c'est toi, malgré tout, que j'appelle et désire,
C'est ton souffle vivant vers lequel je soupire,
Quand, rêveur, je m'en vais, lorsque tombe le soir
Et qu'une nuit sans lune envahit le ciel noir,
Par ma ville déserte, au hasard, sans personne
Qui me suive, et qu'à mes pensers je m'abandonne.

Dunkerque, 18...

Strophes alternées.

Enfin j'ai dépassé la rue étroite et sombre
Qu'attriste la froideur éternelle de l'ombre,
Et j'aperçois les champs de lumière baignés,
Le bleu sans fin là-haut, à mes pieds la verdure :
Au loin, l'espace est plein d'un vague et doux murmure,
Et d'un parfum divin les airs sont imprégnés.

Sous ce ciel pur laissons-nous vivre;
Là-bas des jours le chapelet
Toujours morne se déroulait :
Voici la brise qui délivre !

Dômes où les oiseaux ont caché leur logis,
Comme un vert éventail sur ma tête élargis,
Je ne viens pas troubler, arbres, votre silence :
J'ai souvent envié votre sérénité,
Et j'aimerais sentir dans mon cœur agité
Quelque chose de votre immuable existence.

Oh ! sous l'ombrage asseyons-nous :
Dans l'arbre la vie est, muette ;
Ici l'âme humaine inquiète
Sent se calmer ses rêves fous.

Des troncs bruns et moussus l'antique colonnade
Se dresse vers le ciel, et dans la haute arcade
Du feuillage l'on voit filtrer les rayons d'or ;
La lumière sourit, par l'arbre tamisée,
Et tombe sur le sol, adoucie et brisée,
Avec un vert reflet qui l'embellit encor.

D'amour caché, mon cœur, tu rêve ;
Tandis que se prennent les yeux,
Le doux songe mystérieux
Au fond de toi-même se lève.

A peine un vol d'insecte autour de moi bruit;
L'heure d'un pas léger après l'heure s'enfuit;
Il me semble entrevoir des lueurs fugitives;
Je ne sais quelle attente emplit l'air frémissant:
Pour qui ce bois muet, cet azur transparent?
Où s'en vont dans les airs ces visions furtives?

Idéal qui brûles mon cœur,
Toi que j'attends, toi que j'implore,
Toi que j'espère, à chaque aurore,
Enlacer de mon bras vainqueur,
Et qui t'évanouis sans cesse,
O fantôme de la jeunesse,
O joie, espérance, bonheur!
A mes yeux charmés vas-tu luire?
Et dois-je en croire ce délire?
L'azur du ciel est-il menteur?

Rien. — Une aile invisible a passé dans l'espace,
En effleurant mon front, mais sans laisser de trace.

Ah! regagnons la ville et son bruit odieux;
Fuyons ce calme pur, ces bois délicieux:
L'âme s'énerve au sein de la nature immense.
Recommençons là-bas notre aride destin,
Et traînons notre chaîne en ce banal chemin,
Sans rêve, sans regret, sans peur, sans espérance.

Charleville, 1869.

« Ma soeur n'est pas à la maison, »

Pastorale de M. Hamon.

(Salon de 1853).

Un bel adolescent, mais d'un âge encor tendre,
Porte à la grande sœur un nid de tourtereaux
Qu'il éleva lui-même, et, pour la mieux suprendre,
Il tient derrière lui la cage et les oiseaux.

De la main droite il offre un plant de laurier rose,
Mais elle, se cachant derrière les petits,
Disparaît, et debout, tout près, dans une pose
Ravissante, les deux petits sont réunis.

L'aîné, levant la tête et d'une voix sonnante
Semble dire: « Ma sœur n'est pas à la maison »
Mais la petite fille, à côté, moins prudente,
Le trahit par l'excès de sa précaution.

L'œil fixé sur le brun visiteur, inquiète,
Sérieuse, et bien loin des airs fiers et hautains,
Elle penche le corps en avant, et, muette,
Comme un voile, elle tend sa robe des deux mains.

Et lui, devinant bien, mais riant du manége,
Pour les voir plus longtemps, fait semblant d'être pris;
Attendant que, lassés eux-mêmes de leur piège,
Ils s'écartent enfin avec de joyeux cris...

II.

Enfants, charmants enfants, vous nous prenez nos cœurs
Avec un baiser, un sourire;
Car vos beaux yeux sont pleins de muettes douceurs,
La grâce en vos gestes respire.

Vous faites dans notre âme, en proie au doute noir,
Se lever des clartés meilleures,
Et nous ne pleurons pas, quand vient l'ombre et le soir,
Si vous riez dans nos demeures.

En vous brille un reflet des pays inconnus
Où brûle la vivante flamme;
De l'ineffable Eden d'où vous êtes venus
Vous nous rapportez un dictame.

En attendant qu'un jour l'âge à vos traits mûris
Mette sa sévérité sombre,
Emplissez la maison de vos pas, de vos cris,
De vos jeux sans fin et sans nombre.

Car vous êtes du ciel ce qui nous reste, hélas!
A nous qu'absorbe et prend la vie;
Seul votre souffle frais passant sur nos fronts las,
D'aller plus loin nous donne envie.

Dunkerque, juillet 1870.

Si je vous le disais, pourtant, que je vous aime.
Alfred de Musset. [illegible].

Je ne le dirai pas, de peur vous déplaire
Et de voir vos regards se détourner de moi,
Et sans savoir, hélas ! ce tendre et doux mystère,
Vous tiendrez en vos mains et mon cœur et ma foi.

Non, vous n'en saurez rien.— Mais, si parfois la brise
Apporte à votre oreille un soupir indistinct,
Que croirez-vous alors que ce soupir vous dise ?
C'est le gémissement d'un amour qui se plaint.

Mais vous n'entendrez pas cette plainte timide.
Il est pourtant des voix qui chantent dans les airs,
Lorsque le ciel est bleu, l'air pur, la mer limpide;
Prêterez-vous l'oreille à ces divins concerts ?

Ce que chantent ces voix, je n'oserais le dire;
Dans votre cœur sans doute un écho leur répond,
Hymne de la nature et qu'on ne peut traduire,
Et que les plus doux chants jamais n'égaleront !

Là-haut, dans l'éther pur, quand le ciel est sans voiles,
Lorsque se sont éteints les derniers feux du jour,
Que brillent par milliers les lointaines étoiles,
N'entends-tu pas frémir les ailes de l'Amour ?

C'est Lui qui sait unir les mondes dans l'espace,
Lui qui préside à tout, lui qui dans l'univers
Répand à pleines mains et la vie et la grâce...
C'est Lui qui de mon cœur a fait jaillir ces vers.

Bientôt vous partirez vers de lointains rivages.
Comme un nom sur le sable effacé par les vents,
Vous oublîrez mon nom.—Et moi, seul sur ces plages,
Vous oublîrai-je ?... hélas ! le printemps tous les ans
Au nid qui l'abrita ramène l'hirondelle :
Au souffle du printemps reviendrez-vous comme elle ?

Dunkerque, octobre 18...

A Horace,

A L'OCCASION D'UNE ÉDITION NOUVELLE.

(Imité d'Ange POLITIEN).

O poëte plus doux que le chantre de Thrace,
Toi qui suspends le cours de l'onde qui s'enfuit,
Dont les tigres cruels, ravis, suivent la trace ;
Toi par qui le rocher insensible est séduit ;

Maître en l'art d'accorder la lyre d'Eolie,
Osant ce qu'avant toi pas un n'avait tenté,
Prompt à flétrir d'un mot le crime ou la folie
Du coupable trop fier de son impunité ;

Des ans assez longtemps tu subis les outrages,
Mais, tout nuage enfin s'écartant de ton front,
De ton nom obscurci par la rouille des âges
A jamais la jeunesse et l'éclat brilleront.

Qui donc t'a délivré d'une barbare entrave ?
Qui rend aux chœurs légers tes aimables accents,
Et du sein de la nuit, que ton front vainqueur brave,
Te fait renaître aux yeux des tiens reconnaissants ?

Tel, après les frimas qui glaçaient la nature,
Déposant sa dépouille, aux soleils du printemps
Le serpent ranimé, joyeux, sur la verdure
Déroule en longs replis ses anneaux éclatants.

Avignon, novembre 1873.

A Barine.

Si le ciel punissait, Barine, tes parjures,
En ôtant à tes dents d'ivoire leur blancheur
Ou leur frais incarnat à tes lèvres si pures,
Je te croirais. Mais quoi? par un serment menteur
A peine as-tu lié cette tête adorée,
Plus belle et plus charmante et d'amants entourée,
Tu marches au milieu d'un murmure flatteur.

Il te va d'attester les cendres de ta mère
Et les astres errant au ciel silencieux,
Et les dieux immortels. Vénus est peu sévère
Au mensonge; elle en rit, et le chœur grâcieux
Des Nymphes, et l'enfant farouche, sur la pierre
Aiguisant sans pitié sa flèche meurtrière,
Cupidon, le tyran des hommes et des dieux.

Pour toi grandit notre jeunesse,
Esclaves prêts à t'adorer;
Et ne peuvent quitter leur perfide maîtresse
Ceux qui juraient hier qu'ils allaient l'abhorrer.

Les mères pour leurs fils redoutent ta puissance,
Et l'avare vieillard se retient de t'aimer;
Quand les flambeaux d'hymen viennent de s'allumer,
Si tu passes, la vierge a perdu l'espérance
Et craint de voir son époux s'enflammer.

(HORACE, *Odes*, II, 8.)

———

Plaintes d'Andromaque.

(Imité d'EURIPIDE).

Ilion, citadelle imposante de Troie,
Pâris sur ses vaisseaux n'apporta pas la joie
Lorsqu'au lit nuptial, fugitif ravisseur,
Il ramena de Sparte Hélène. Arès vengeur,
Du fer et de la flamme armé, dans la Troade
Bientôt, sur mille nefs, des rivages d'Hellade
Accourut. Il t'a prise, il m'a pris mon époux.
Oui, le vaillant de Troie est tombé sous leurs coups;
Autour de nos remparts j'ai vu, dans la poussière,
Malheureuse, traîner cette dépouille chère,
Et d'un sillon de sang il marquait le chemin,
Pendant au bord du char d'un vainqueur inhumain.
Puis du lit conjugal, prisonnière, au rivage
A mon tour emmenée, hélas! sous l'esclavage
Il m'a fallu courber ma tête. De mes yeux
Lentement déroulaient des pleurs silencieux,
Lorsque j'abandonnai ma ville et ma demeure,
Et les restes chéris d'Hector. Depuis cette heure,
Que de fois, pleine encor de ce passé flétri,
Mon cœur d'un souvenir acéré fut meurtri!
Cieux, qu'ai-je encor besoin de voir votre lumière?
Eh! que me fait ce jour, ce soleil qui m'éclaire?
C'est une esclave, hélas! qui parle et qui gémit:
D'Hermione sur moi pèse le joug maudit.
Ses persécutions ont usé ma misère;
Chaque jour qui se lève, avive sa colère.
Au pied de cet autel qu'enlacent mes deux mains,
Suppliant sans espoir les Immortels divins,
Seule, je me consume immobile et pleurante;
Comme au creux du rocher la source murmurante,
Coulez de mon visage et de mon sein navré
Coulez, ô tristes pleurs, sur le marbre sacré

(*Andromaque*)

Boulogne, 1873.

Le calme et la science, souverain bien du sage.

(Imitation de LUCRÈCE).

Suave mari magno, turbantibus æquora ventis....
De natura rerum. livre II, v. 1-19.

Quand le souffle orageux du vent trouble la mer
Et fait pencher la barque au fond du gouffre amer,
Il est doux d'être assis en paix sur le rivage,
Non que mon œil se plaise à l'aspect d'un naufrage,
Mais c'est qu'avec bonheur on se sent abrité
Des maux dont un autre est, sous nos yeux, tourmenté.
Il est doux de voir, dans une vaste tûrie,
De deux camps ennemis se heurter la furie,
Sans avoir du danger sa part. Mais la douceur
Suprême, et qui remplit tous les désirs du cœur,
C'est d'arriver enfin, après un long voyage,
Sur la hauteur sereine où contemple le sage,
Loin des pas des humains sur la terre égarés,
Qui, par des buts trompeurs en tous sens attirés,
Cherchant, sans la trouver, la route de la vie,
Se disputent entre eux la palme du génie.
Ou d'un nom, vain hochet, les frivoles honneurs,
Consumant nuits et jours en d'incessants labeurs
Pour posséder enfin le pouvoir, les richesses,
Et du faîte envié savourer les ivresses.
O pauvres cœurs mortels! ô triste aveuglement!
Quelle pitié de voir votre ardeur qui s'égare,
Dans l'ombre, dépenser ce rapide moment
Que nous a mesuré la main d'un maître avare!
Ce que vous poursuivez au travers des dangers,
La nature le donne à nos vœux corrigés.
Posséder dans un corps exempt de la souffrance
Une âme en équilibre, et que ni l'espérance,
Ni la crainte ne trouble, en soi-même jouir:
Tel est le vrai bonheur qu'il nous faut conquérir.

Imitation libre de Virgile.

Scilicet et tempus veniet quum finibus illis.
Géorgiques, Ier livre.

O retour imprévu des fortunes mauvaises !
Un jour aussi viendra, dans les plaines françaises,
Où l'humble laboureur qui sème sa moisson,
Du soc de la charrue entr'ouvrant le sillon,
Heurtera des fusils consumés par la rouille,
Ou du hoyau pesant tandis que son bras fouille
Le sol, un casque vide à ses pieds sonnera,
Et, dans leur long sommeil, pâle, il admirera
Les os de ces géants qu'il rend à la lumière,
Violant le secret du tombeau séculaire.
O dieux de la Patrie, ô vous qu'en ces malheurs
La Muse de Virgile invoquait avec pleurs,
N'existez-vous donc plus, ou votre âme divine
N'a-t-elle aucun souci de ce siècle en ruine?
Quel recours reste-t-il à nos cœurs ébranlés ?
Vers qui tourner encor nos regards désolés?
Ne sachant plus quel nom implorer, le poëte
Doit-il clore sa lèvre impuissante et muette?
Nous aussi, nous payons d'assez de sang versé,
Avec usure, hélas ! les fautes du passé.
Nous avons vu le Sort trahir notre courage,
Et la guerre pour nous prendre un nouveau visage ;
Partout, sur notre sol bien-aimé, Mars vainqueur
Déchaîne en liberté sa maudite fureur ;
Comme ce char lancé qui vole, hors d'haleine,
Et qui, d'un seul élan, a dévoré l'arène,
Chevaux et conducteur s'emportent à la fois,
Et nul de la raison ne connaît plus la voix.

Dunkerque, décembre 1870.

A la nouvelle des incendies de Paris.

Ainsi donc, ô Paris, ce n'était pas assez
Du sang qui sous tes murs coulait à flots pressés ;
Ce n'était pas assez que la guerre civile
De ses tristes fureurs eût ravagé la Ville,
Et des pas étrangers qu'à peine encor lavé,
De cadavres français se jonchât le pavé.
Non, ce que n'ont point fait l'obus ni la mitraille,
Ce que n'a point osé l'Allemand qui nous raille,
L'incendie arboré comme un drapeau fumant, (1)
La flamme s'acharnant auxfl ancs du monument
Où sans doute avec eux doit dormir l'espérance,
Voilà quel est l'adieu qu'ils te laissent, ô France,
France qui fus jadis reine des nations !
Quand vous viendrez un jour, ô générations,
Demander quelle main a consommé ce crime,
Et si, comme aux champs où fut Carthage ou Solyme,
La charrue a passé sur le sol dévasté,
Que pourrons-nous te dire alors, Postérité ?...
O droit, progrès, honneur, fraternité, lumière,
Que d'outrages sanglants faits à votre bannière,
Sous laquelle aujourd'hui nous devions nous unir !
Quel odieux mensonge à ton nom, Avenir,
Qui sur nous tous étends ton aile palpitante
Et vers qui tous les yeux, dans la suprême attente,
Se tournent en tremblant d'une indicible horreur !
Oh ! oui, l'effroi nous prend devant cette fureur
Qui leur fit allumer la torche incendiaire
Et sur nos murs sacrés assouvir leur colère !

(1) Mais le bon Canaris, dont un ardent sillon
Suit la barque hardie,
Sur les vaisseaux qu'il prend, comme son pavillon,
Arbore l'incendie.
Victor Hugo. *Orientales* II.

Le passé se levait pour leur dire : Insensés !
Respectez le sillon des siècles effacés.
Sous cette pierre une âme est là, qui vous implore,
Une âme au droit nouveau toute prête d'éclore,
Dont vos pères ont fait la puissante unité,
Qui, pour se relever, t'attendait, Liberté !
— N'ont-ils pas entendu cette voix séculaire
Qui sortait du pavé, des briques, de la pierre,
Et senti, quand encore ils pouvaient reculer,
Leur parricide main d'elle-même trembler.

25 Mai 1871.

O Révolutions ! j'ignore.
oi, le moindre des matelots,
Ce que Dieu dans l'ombre élabore
Sous le tumulte de vos flots.

VICTOR HUGO. *Chants du crépuscule.*

O navire exposé sur la mer orageuse
Et de tous les côtés par la vague outrageuse
Incessamment battu,
Où des vents opposés viennent enfler les voiles,
Où le regard en vain consulte les étoiles,
Vers quels bords t'en vas-tu?

Depuis un siècle, hélas! ta course aventureuse
N'a jamais posé l'ancre en une rive heureuse,
Asile permanent
A tes mâts tour à tour, flottantes banderolles,
Les noms rivaux ont fait briller leurs auréoles :
Où sont-ils maintenant?

Quoi donc? marcher toujours, lutter, à perdre haleine,
Sur ce désert mouvant, l'âme de doute pleine,
Sans avancer jamais!
Ne pouvoir dire encore, au bout de tant d'années :
Tel jour nous toucherons aux plaines fortunées
Qu'appellent nos souhaits!

Liberté! Liberté! n'es-tu qu'une chimère,
Qu'un leurre qui nous fuit, qu'un mensonge éphémère?
N'est-tu qu'un mot aussi?
Sous l'assaut des partis qui veulent ta ruine,
Nous croyons voir parfois, ô lumière divine!
Ton soleil obscurci.

Mais non, malgré les cris de l'ignorance humaine,
Tu sais bien vers quel but la main d'en haut nous mène,
Tu sais où nous allons,

Et tu nous y conduis, à travers nos disputes,
Nos stériles combats, nos éternelles luttes,
Nos pas à reculons.

Seulement, pour léguer, après tant d'aventures,
Un avenir meilleur à ces races futures
Pour qui nous travaillons,
Non, ce n'est point assez de notre patience :
Il faut qu'un plus Puissant, de qui vient l'espérance,
Bénisse nos sillons.

Que ce grand nom de Dieu, que parfois l'on oublie,
Rayonne dans nos cœurs, que l'épreuve humilie,
Qu'il s'inscrive à nos fronts !
C'est lui qui fait le sort favorable ou contraire ;
C'est par lui que, sortis de ces jours de misère,
Nous nous relèverons.

O navire chargé de hautes destinées !
Toi sur qui, sans vieillir, ont passé tant d'années,
Un port secret t'attend ;
Tu verras le rivage un jour, mais, dans la marche,
Pour ne pas t'égarer, ô mystérieuse arche !
Songe au pilote absent.

Paris, mars 1872.

Les champs sous le soleil se couvrent de moissons ;
Avril a ramené le printemps et les roses,
Et des oiseaux jaseurs gazouillent les chansons ;
Il monte un doux parfum d'aubépines écloses.

Le sol cache ses morts ; et de son manteau vert,
Sur le théâtre des meurtrières batailles,
Français et Prussiens, l'herbe a tout recouvert :
Ils dorment, les vaincus fauchés par les mitrailles !

O France ! souviens-toi, nous le disons encor,
Ne laisse pas durer l'amère flétrissure,
Et tandis qu'ils sont là, gorgés de sang et d'or,
A ton sein mutilé regarde la blessure !

Avril 1872.

Stances à Corneille,

Prologue pour la représentation d'HORACE.

En ces jours où le deuil est encore à nos fronts,
Où la France voilée, après tant de souffrance,
Sent tressaillir pourtant l'invincible espérance,
Comme un secours d'en haut, Maître, nous t'implorons.

O Corneille, dis-nous dans ta mâle harmonie,
Dans ces accents sacrés que tu sus découvrir,
Aux siècles que pour nous ranima ton génie,
Comme on savait aimer, comme on savait mourir ;

Ressuscite à nos yeux Rome antiqne, immortelle,
Que l'univers encor contemple à deux genoux ;
Dis-nous comment ses fils luttaient, vivaient pour elle,
Et la foi qu'ils avaient, poëte, rends-la nous.

Ils ont connu les jours de deuil et de défaite ;
Mais l'honneur survivait dans leur cœur invaincu,
Et quand du Capitole ils regardaient le faîte,
Ils savaient que les dieux protégeaient leur vertu ;

Qu'un peuple se retrempe au milieu de l'épreuve ;
Que jamais du destin le dernier mot n'est dit ;
Qu'en vain de ses lauriers leur patrie était veuve,
Au temps marqué toujours vient le vengeur prédit.

O poëte inspiré ! ta parole puissante
Fait courir dans nos cœurs des frissons inconnus;
Nous sentons dans notre âme, à ta voix frémissante,
Se réveiller l'amour des austères vertus.

Car tes vers sont un chant sublime de victoire ;
Car deux siècles en vain sur ta Muse ont passé ;
On les dirait d'hier, tant l'appel de la gloire
Y fait battre le cœur par la honte oppressé.

O dévoûment sacré ! beauté du sacrifice !
Héroïsme immolant l'amour même au devoir,
Et qui se rend un jour la Fortune complice,
Et force le destin d'accomplir son espoir !

Où donc as-tu trouvé cet idéal sublime ?
Ces Romains qu'à nos yeux tu présentes si grands,
Tu les peignis d'après ton âme magnanime :
Français, tu leur prêtas tes propres sentiments.

O Maître, aïeul divin, viens, dans ces jours d'attente,
Fais entendre à nos cœurs tes accents triomphants ;
Le Sort nous a trahis, mais notre âme est vivante,
Et tu retrouveras parmi nous tes enfants.

Dunkerque, 3 asût 1876.

Platon au cap Sunium.

Lorsque, songeant encore à ton maître immolé,
Sur le cap Sunium, entouré de l'école
Des jeunes gens pensifs qui suivaient ta parole,
Tu leur soufflais l'esprit de Socrate envolé ;

Quand, de ton cœur ému jusqu'à leur cœur troublé,
Mot par mot, descendait ta voix qui les console,
Et qu'ils sentaient d'un Dieu lentement dévoilé
Briller en tes discours la lointaine auréole ;

Devant cette mer calme et devant ce ciel pur,
Quand le soleil, allant de l'un à l'autre azur,
Sur ton grand front rêveur allumait une flamme ;

Dans tes yeux, mieux encor, que dans la vaste mer,
Que dans le ciel profond ou le limpide éther,
Vivante, à leurs regards se révélait une âme.

———

Le deux novembre.

Loin des tombeaux aimés, loin des foyers connus,
Triste est le *Jour des Morts* sur la terre étrangère ;
Nous y cherchons en vain leur trace familière :
Nos souvenirs s'en vont au hasard éperdus.

Ah! mieux vaut le passer sur la natale terre,
Où tout nous parle encor de ceux qui ne sont plus ;
Nous y sentons du moins flotter dans l'atmosphère
Leur souffle, et l'on croirait qu'ils sont là, revenus.

La vague au loin répand sa tristesse infinie :
Mystère de profonde et navrante harmonie,
Qui pour l'âme n'est pas sans intime douceur !

Brume sur l'Océan, brume aussi dans son cœur :
Je pense à tous les miens, rentés dans la patrie,
Et sens, pauvre exilé, revenir ma douleur.

Vous verrez triompher l'impie, et sur le trône
L'iniquité s'asseoir, fière et le front serein ;
Le juste, qu'on dépouille, ira vivant d'aumône,
Et de la charité réclamera son pain.

Et, tandis que la foule au succès s'abandonne,
Suivant aveuglément la marche du destin,
Dans son isolement vous ne verrez personne
A la vertu proscrite oser tendre la main.

Au cours de la fortune, hélas ! la multitude,
Du plaisir seulement se faisant une étude,
Va, flattant tour à tour les peuples et les rois ;

Car de l'âpre vertu le sentier est trop rude,
Et peu de nobles cœurs ont gardé l'habitude
De suivre de l'honneur les inflexibles lois.

André Chénier.

Sur la pierre des morts croît l'arbre de grandeur.
ALFRED DE VIGNY. *Poésies Posthumes.*

Lorsque la fatale charrette
Conduisait Chénier à la mort,
Quelque ami plaignait-il son sort
Dans la foule sourde et muette?

Non, le soleil de thermidor,
Seul, d'un rayon ceignait sa tête,
Ainsi qu'on voit, dans la tempête,
Briller parfois un sillon d'or.

Cependant, après tant de crimes,
Tout tombe, bourreaux et victimes,
Au gouffre commun du trépas.

Mais la postérité se lève,
Qui revient un jour sur leurs pas,
Et ton marbre, ô Chénier! s'achève.

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

SÉANCE MENSUELLE DU 9 JANVIER 1876.

La séance est ouverte à midi.

Sont présents : MM. Zandyck, président ; Bonvarlet, vice-président ; Édouard Hovelt, trésorier ; Neudin, archiviste ; Bertin, Blanckaert, Bollaert, Coorens, Desmit, Dodanthun, Flahault, Habar, Landron, de Maindreville, Ribeire, Terquem, Vitse et Paulmier, secrétaire-adjoint.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Mordacq, secrétaire général, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance et décline toute candidature en raison de ses occupations multipliées, il consacrera comme simple membre, les moments de loisir qui pourraient lui rester à des travaux pour la Société. M. le Président espère que M. Mordacq voudra bien revenir sur sa décision, il propose à l'Assemblée de le nommer malgré son refus, Secrétaire Général, et demande au bureau de se transporter chez lui pour lui exprimer le désir unanime des membres de la Société de le voir occuper un poste qu'il a rempli pendant trois ans avec tant de zèle et de dévouement.

La Société adopte la proposition de M. le Président.

ÉLECTIONS.

L'ordre du jour appelle les élections pour le renouvellement du bureau pour 1876 ; sont nommés :

Président . . . . MM.	BONVARLET.
Vice-Président	TERQUEM.
Secrétaire Général	MORDACQ.
Secrétaire adjoint.	PAULMIER.
Trésorier	HOVELT.
Archiviste.	NEUDIN.
Archiviste adjoint	COORENS.

COMMISSION D'IMPRESSION.

MM. Bertein.
Blanckaert.
Everhaert.
Landron.
Doé de Maindreville.

M. le Président annonce ensuite que par décision de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts, en date du 5 Janvier dernier, M. Bollaert, maître de chapelle de l'église St-Eloi, a été nommé Officier d'Académie.

M. le Ministre lui a conféré cette distinction pour les services rendus par l'éminent professeur dans les classes musicales qu'il a dirigées à Paris avec autant de zèle que de talent. La Société est fière du succès d'un de ses membres et elle espère que M. Bollaert contribuera à faire renaître le goût de la musique.

SÉANCE MENSUELLE DU VENDREDI 4 FÉVRIER 1876.

Ouverture de la séance à 7 heures 1/2 du soir.

Présidence de Mr. Zandyck.

Présents : MM. Zandyck, président, Bonvarlet, vice-président, Mordacq, secrétaire-général, Neudin, archiviste, Bertein, Blanckaert, Choquet, Coorens, Desmit, Everhaert, Flahault, Landron, Terquem, Paulmier, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Installation du Bureau. — Avant de céder la place à M. Bonvarlet, M. Zandyck tient à remercier la Société du concours bienveillant qu'elle lui a prêté. Il est plein de confiance pour l'avenir, en raison de la composition du nouveau bureau. Il rappelle les difficultés qui se sont

présentées en 1875 et constate avec regret que s'il n'y a pas eu de démissions, pas un nouveau membre n'a été reçu sous sa présidence et que la Société a perdu son vénérable trésorier, M. Alard. M. Zandyck laisse en toute sécurité à son successeur la direction de nos travaux.

Les membres élus à la dernière séance prennent place au bureau.

PRÉSIDENCE DE M. BONVARLET.

M. Bonvarlet remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui font en lui donnant pour la seconde fois un si grand témoignage de confiance et de sympathie; il espère que tous l'aideront dans la tâche qu'il entreprend, et rappelle que l'amour de l'étude est indispensable. Un article du Règlement donne au président le droit de parler au nom de la Société tout entière. M. Bonvarlet est heureux d'en profiter immédiatement pour remercier M. le docteur Zandyck des services qu'il a rendus à la Société sous sa présidence; il est vrai qu'il n'y a pas eu en 1875 de réception de membres nouveaux, mais le rapport présenté le 20 décembre dernier par M. Mordacq à la séance solennelle constate quelle vigoureuse impulsion M. Zandyck a su imprimer à nos travaux.

M. Mordacq demande la parole pour remercier la Société de sa persistance à le nommer secrétaire général, il essaie de prouver que la fonction qu'il occupe devrait être comme toutes les autres, soumise à la réélection annuelle et exprime le désir de céder au plus tôt sa place au secrétaire adjoint, lequel n'est nullement de cet avis.

LECTURE DE M. BONVARLET. — M. Bonvarlet donne lecture du discours qu'il a prononcé au nom de la Société aux funérailles de M. Edmond de Coussemaker, membre correspondant. Il veut bien offrir à chacun de ses collègues un exemplaire de ce discours, qui résume en quelques mots la vie toute de travail et de dévouement de ce savant distingué.

LECTURE DE M. MORDACQ. — M. Mordacq, après

avoir présenté quelques observations sur l'impression en cours du XIX° volume des Mémoires qui devait paraître en décembre 1875 et sur l'envoi des programmes du concours, continue la lectnre de son « Histoire de la Société Dunkerquoise. » Cet intéressant travail, qui prouvera l'utilité de la Société et les services qu'elle a rendus est divisé en autant de chapitres qu'elle compte d'années d'existence : chaque chapitre donne la composition du bureau, une notice biographique sur chacun de ses membres ; le compte-rendu de la séance solennelle et la liste des ouvrages lus en séances ordinaires. La Société écoute avec le plus vif plaisir son histoire pendant les années 1852 à 1854. La suite est remise à la prochaine séance, laquelle est fixée au 4 mars.

M. Bonvarlet invite les membres à se faire inscrire pour des lectures.

MM. Zandyck, Bertein, Terquem et Blanckaert promettent des travaux pour le mois prochain.

La séance est levée à neuf heures.

SÉANCE MENSUELLE DU VENDREDI 4 MARS 1876.

Présidence de M. Bonvarlet.

Présents : MM. Bonvarlet, président, Terquem, vice-président, Mordacq, secrétaire-général, Neudin, archiviste, Bertein, Blanckaert, Bollaert, Choquet, Desmidt, Everhaert, Flahault, Habar, de Maindreville, J. Pieters, Vitse, F. Paulmier, secrétaire-adjoint.

Absences motivées : MM. Edouard Hovelt et Zandyck.

M. le secrétaire général donne lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, relative à la réunion des délégués des Sociétés savantes de province qui se tiendra à la Sorbonne en avril prochain, et d'une lettre du même, priant la Société Dunkerquoise de lui envoyer tous les

documents qu'elle pourrait avoir en sa possession, relatifs aux réunions des Etats généraux.

M. Bonvarlet croit savoir que ni la Société, ni la bibliothèque communale ne possèdent de documents de ce genre : Dunkerque n'a été représenté qu'aux Etats généraux qui se sont tenus à Tours en 1484, et il ne reste pas de détails à ce sujet. La Société se voit forcée de répondre à M. le Ministre par un procès-verbal de carence.

M. Edouard Hovelt remet le compte des recettes et dépenses de l'année 1876. Le bureau délibèrera sur le budget et le compte de M. le trésorier et présentera à la Société, dans la prochaine séance, une proposition à ce sujet.

Lectures. — M. l'abbé Bertein continue la lecture de son savant compte-rendu du travail du P. Liberatore sur le *Composé humain*. Il examine les végétaux, leur constitution, leurs caractères, se demande si l'éponge est plutôt végétale qu'animale et prouve que les végétaux n'ont que des sensations. Il passe ensuite aux animaux, qu'il divise en quatre catégories, il reconnaît aux animaux la sensibilité, l'intelligence et la volonté, réfute la théorie cartésienne de l'animal automate, critique sur plusieurs points la doctrine de M. Milne-Edwars, en s'appuyant sur les travaux de Cuvier. Puis il arrive à l'homme : — Aristote n'en veut faire qu'un animal raisonnable ; M. Bertein critique cette définition. Il marque nettement la différence de l'âme et du corps par la comparaison de leurs qualités respectives, il donne les principales définitions qu'on a présentées de l'âme « intelligence . servie par des corps, » disait de Bonald, il expose brillamment la théorie des facultés de l'âme et de ses opérations, depuis le plus simple, l'idée, jusqu'à la plus complète, le raisonnement.

M. Bertein réserve pour une prochaine séance les conclusions pratiques à tirer de son exposé et termine en faisant ressortir les charmes du travail de l'esprit qui repose du travail des affaires.

Cette lecture est vivement applaudie.

M. Terquem avait annoncé dans une précédente séance son intention de présenter quelques observations sur le travail de M. Bertein, il croyait, d'après la lecture de la première partie de cette analyse, que M. Bertein désirait faire renaître non-seulement la méthode, mais encore la doctrine de l'école scolastique ; il a vu, par ce qui vient d'être communiqué, que ce travail admettait sans restriction toutes les données de la science moderne. En conséquence il déclare renoncer pour le moment à présenter des observations sur la lecture de M. l'abbé Bertein.

Ce dernier fait remarquer à M. Terquem, qu'évidemment la science a fait des progrès depuis Saint-Thomas, qu'il admet toutes les découvertes et que celles-ci, comme il l'a prouvé, ne viennent que corroborer le dire des grands écrivains qu'il a cités.

M. Julien Pieters donne lecture de plusieurs pièces de verss ayant pour titres :

1° *Hoc erat in votis*, imitation de Virgile.

2° *Paris.*

3° *Le Calme et la Science, souverain bien du sage*, imitation du passage de Lucrèce :

« Suave mari magno turbantibus æquora ventis,

» E terra magnum alterius spectare laborem. »

4° Imitation du passage de Virgile :

» Scilicet et tempus veniet, quum finibus illis... »

5° Diverses pièces composées par lui en 1871-1872, etc.

Toutes ces pièces, qui sont très-applaudies, sont renvoyées à la Commission d'impression.

La prochaine séance est fixée au 7 avril.

SÉANCE MENSUELLE DU 7 AVRIL 1876.

Présidence de M. Bonvarlet, président.

Présents : MM. Bonvarlet, président, Terquem, vice-président, Mordacq, secrétaire général, Neudin, archi-

viste, Coorens, archiviste adjoint, Blanckaert, Landron, Zandyck, F. Paulmier, secrétaire adjoint.

Excusés : MM. Bertein et Edouard Hovelt.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

CORRESPONDANCE. — M. le secrétaire général donne lecture d'une lettre de M. Chocqueel, notaire à Bergues, annonçant la mort de son prédécesseur, M. De Laroière, notaire honoraire et membre de la Société Dunkerquoise.

LECTURES. — M. le président donne lecture du discours suivant qu'il a prononcé à Bergues, le premier avril, sur la tombe de M. De Laroière :

« A peine les cendres d'Edmond de Coussemaker sont-» elles refroidies, que je suis appelé à représenter mes » collègues aux funérailles de Charles De Laroière. Si je » tiens à rappeler ici une circonstance douloureuse à » mon cœur, c'est que le décès de l'un aura peut-être » contribué à hâter la fin de l'autre, c'est qu'ils étaient » amis, qu'ils ont concouru à la même œuvre, partagé » les mêmes travaux et tendu à un but commun, l'étude » de notre passé et la reconstitution de notre histoire.

» Celui que nous pleurons aujourd'hui avait des titres » nombreux à l'estime et à la sympathie de ses compa-» triotes. Il ne m'appartient pas de les rappeler tous. » Bien que De Laroière ait rempli pendant de longues » années avec une délicatesse et un tact infinis l'office de » notaire et qu'il ait en quelque sorte élevé son mandat » à la hauteur d'un sacerdoce, vous me permettrez de ne » point m'arrêter sur les rares qualités qu'il a déployées. » Il ne me revient pas davantage de vous entretenir des » mérites de l'administrateur et de l'homme public : » Maire de la ville de Bergues à une époque difficile, il » s'est pourtant acquis les droits les plus sérieux à la gra-» titude de ses concitoyens et il s'est concilié l'estime de » tous les gens de bien, le sincère respect de ses adver-» saires politiques. Président de l'administration des » Moëres, il a montré dans l'accomplissement de ses » fonctions des aptitudes que chacun s'est plu à recon-» naître, mais je passe rapidement, Messieurs, car j'ai

» hâte de vous parler de l'écrivain et de me constituer
» auprès de vous l'organe du Comité flamand de France
» et de la Société Dunkerquoise.

» Si l'honorable défunt n'a pas été pour les associa-
» tions, que je représente ici, un ouvrier de la première
» heure, s'il n'a pas comme d'autres morts également
» chers à nos cœurs, de Coussemaker, Derode, Cousin
» et De Bertrand, concouru à leur établissement, il est
» promptement devenu pour elles un collaborateur zélé.
» *Les Mémoires de la Société Dunkerquoise*, *les Annales et*
» *le Bulletin du Comité flamand*, rediront éloquemment à
» ceux qui viendront après nous, toute la part qu'il n'a
» cessé de prendre à leurs travaux.

» Vice-président du Comité flamand, de Laroière était
» l'une des colonnes de cette Compagnie dans laquelle sa
» mort occasionnera un grand vide que la Société Dun-
» kerquoise ressentira de son côté. En effet il a abordé
» tour à tour les sujets les plus divers et il a su éclairer
» d'un jour absolument neuf bien des points obscurs ou
» controversés.

» Si un grand ouvrage encore inédit consacré aux
» troubles religieux de la Flandre maritime est appelé à
» enlever au livre de Charles De Laroière, couronné par
» la Société Dunkerquoise, l'attrait de la nouveauté,
» notre compatriote n'en gardera pas moins le mérite
» d'avoir largement ouvert une voie à peu près inexplo-
» rée avant lui et d'avoir montré tout le parti qu'un
» écrivain de talent peut tirer de cette époque si peu
» connue, quoique si importante de notre histoire.

» Sortant des sentiers battus depuis des siècles par les
» savants et envisageant d'une façon aussi judicieuse
» qu'inattendue la question du *Sinus Itius*, il aura sin-
» gulièrement contribué à provoquer de nouvelles re-
» cherches et à hâter la solution de cette difficulté histo-
» rique, l'une des plus épineuses qui puissent s'offrir à
» la sagacité de nos érudits.

» Parmi les sujets que notre ancienne législation cou-
» tumière, offrait à l'attention des esprits sérieux, le
» *Droit d'issue* devait naturellement frapper un praticien

» de la trempe de Charles De Laroière, aussi, aidé de ses » connaissances professionnelles qui, à beaucoup » d'égards, en avaient fait un éminent jurisconsulte, » notre collègue lui a-t-il consacré un mémoire lumineux » et en quelque sorte définitif. Les mêmes qualités » solides qu'il a montrées dans l'étude du droit d'issue » se retrouvent dans ses recherches sur l'auteur d'une » *Chronique manuscrite de Bergues*, conservée à la biblio- » thèque royale de Bruxelles ; s'il n'est point parvenu à » désigner nominativement le chroniqueur, il a du moins » groupé avec talent les détails propres à nous le faire » connaître d'aussi près que possible. Ses travaux, — sur » *Bergues port de mer*, objet d'une intéressante contro- » verse avec J.-J. Carlier, autre ami qui ne vit plus » pour nous que par le culte du souvenir, — sur la *Limite* » *de la Flandre et de l'Artois*, tiennent une place hono- » rable dans les volumes du Comité flamand et il me » serait facile, Messieurs, d'allonger cette énumération » si je ne craignais d'abuser de la patience de mon bien- » veillant auditoire. Je ne puis cependant m'empêcher » de vous rappeler que parallèlement aux questions » d'histoire locale, d'archéologie et de jurisprudence. » De Laroière n'a pas hésité à aborder à l'occasion les » hautes spéculations de la philosophie et de l'esthétique, » les problêmes de l'éducation populaire et de l'économie » sociale.

» Ceux d'entre vous qui sont familiarisés avec nos » publications n'ont pas oublié l'étude qu'il a consacrée » à *l'influence de l'art sur l'intelligence et le moral des* » *nations*, non plus que celle relative à la *Dignité de la* » *Femme*. Sa démonstration de la nécessité de maintenir » l'enseignement de la langue flamande dans l'arron- » dissement de Dunkerque et d'Hazebrouck a été en » haut lieu l'objet de récriminations passionnées. Pré- » sentées par l'auteur sous une forme un peu saisissante » peut-être, mais dans tous les cas avec l'accent d'une » conviction profonde et avec le sentiment du devoir » accompli, elles n'ont encore acteullement rien perdu » de leur valeur. Depuis plusieurs années déjà le débat

» est clos, mais comme, à d'autres titres que le défunt,
» j'ai été enveloppé dans la discussion, comme j'ai été
» accusé de tendances analogues, j'ai plus que personne
» le droit de profiter de cette funèbre cérémonie pour
» rendre au patriotisme de Charles De Laroière un der-
» nier et suprême hommage.

» La question ouvrière s'impose plus que jamais au-
» jourd'hui à l'attention des penseurs et des économistes.
» Le défunt a voulu apporter sa part de travail et de
» matériaux à la solution de ce formidable *desideratum*
» de l'époque actuelle. Son mémoire à ce sujet, gros de
» chiffres et de renseignements, est le dernier qui soit
» sorti de sa plume; il n'est même pas encore livré à la
» publicité, et De Laroière qui suivait d'un regard
» anxieux la discussion de tous les problèmes sociaux,
» est mort sans avoir pu juger de l'effet produit par son
» œuvre.

» Esprit droit et cœur ferme, Charles De Laroière
» représentait bien à mes yeux le *justum ac tenacem pro-*
» *positi virum* du poète. Catholique fervent et convaincu,
» Français dévoué à son pays en même temps que
» Flamand profondément attaché à son sol et à sa vieille
» langue, il demeurera pour ses concitoyens comme pour
» ses amis au nombre desquels je m'honorerai toujours
» d'avoir figuré, un exemple à suivre, un modèle à
» imiter. »

Sur la proposition de M. Zandyck, la Société décide que ce discours sera imprimé dans le compte-rendu de la séance de ce jour destiné aux journaux et dans le prochain volume des Mémoires en même temps que le procès-verbal.

M. Mordacq continue la lecture de son intéressante histoire de la Société Dunkerquoise (années 1854-1855-1856).

M. Bonvarlet lit ensuite un extrait de la « Revue des Sociétés savantes des départements, » (série VI, tom 2, Juillet-Août 1875, qui donne un compte-rendu sommaire des tomes 15 et 16 des Mémoires de la Société Dunkerquoise. M. Charles Marty-Laveaux, auteur de

cet article, y fait particulièrement l'éloge de l'*Histoire de Dunkerque racontée à la jeunesse des écoles primaires*, par M. Mordacq; du travail très-neuf et très-approfondi de M. le docteur Lebleu, intitulé *Jean-Bart, son influence, son époque;* il mentionne aussi la notice de MM. J.-J. Carlier et Bonvarlet sur la famille Tugghe, et enfin les mémoires topographiques de M. Louis Cousin.

Budget. — M. le président rend compte de l'examen fait ce jour par le bureau du compte de M. le trésorier. La Société en donne décharge à ce dernier, et approuve son projet de budget pour 1876, avis en sera donné à M. Edouard Hovelt.

M. Terquem promet une étude sur la distinction entre les trois règnes de la nature, pour la prochaine séance, qui est fixé au 5 mai.

SÉANCE DU 5 MAI 1876.

La séance s'ouvre à sept heures et demie du soir.

Présents : MM. Bonvarlet, président; Terquem, vice-président, Mordacq, secrétaire général, Coorens, archiviste adjoint, Everhaert, Habar, Landron, Doé de Maindreville, Fernand Paulmier, secrétaire adjoint.

Excusés : MM. Zandyck et Bertein.

Correspondance. — M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Edouard Hovelt faisant hommage de l'éloge funèbre de M. De Laroière qu'il a prononcé hier à l'assemblée générale des notaires de l'arrondissement ; ce discours sera déposé aux archives.

Lectures. — M. Terquem commence la lecture d'une étude sur la distinction entre les trois règnes de la nature : il fait d'abord l'éloge de la méthode expérimentale, et cite un astronome semblant surprendre Dieu créant les nébuleuses ; il montre l'idée de l'unité de matière semblant entrer dans le domaine des sciences par l'étude de l'analyse spectrale et l'unité de force par l'équivalence mécanique de la chaleur ; ces découvertes nou-

velles et fondamentales montrent l'inanité des efforts de ceux qui veulent faire reculer la science. En avant est la lumière.

La distinction entre les trois règnes de la nature est difficile à établir dans les epèces inférieures, Le minéral croit par des forces externes ; l'animal et la plante ont l'absorption et l'exhalation ; les observations microscopiques ont fait tomber la théorie de Cuvier. Huxley dit que les plantes se nourrissent de matériaux simples et les animaux de matières déjà organisées ; Darwin a trouvé des exceptions ; chez certaines plantes. un véritable suc gastrique se distille, elles absorbent des mouches et du blanc d'œuf. D'autres philosophes pensent, et avec raison, dit M. Terquem, que la distinction découle de la sensation, laquelle n'existe que chez l'animal on a prétendu que la sensibilité existe chez le végétal, mais on l'a confondue avec l'irritabilité, ce qui le prouve, c'est l'influence du fluide galvanique sur un cadavre, c'est l'anesthésie, c'est une attention profonde, c'est ce fait incontestable de la sensation survivant à l'amputation d'un membre.

Entre l'animal et l'homme, la distinction ne naît pas de l'instinct et de l'intelligence : il n'y a, d'après M. Terquem, qu'une faculté déterminative, c'est la conception de l'infini dans le temps comme dans l'espace, d'où découlent l'immortalité de l'âme, l'idée du beau et du laid, du bien et du mal et du premier auteur, Dieu.

M. le président remercie M. Terquem de son intéressant travail, dont la suite est remise à une prochaine séance.

M. Bonvarlet lit quelques passages d'un important ouvrage de M. Emile Bouchet, membre correspondant intitulé : « *Colbert*, *Louvois et Vauban à Dunkerque.* » C'est, dit-il, un travail de valeur, habile compilation de matériaux fournis par de patientes recherches.

M. Bonvarlet, à propos de cet ouvrage, fait remarquer une connexité possible entre Dunkerque et le Masque de fer et donne quelques détails sur les travaux publiés sur cette question par M. Marius Topin et par le capitaine

Yung : en 1669, on arrêta à Dunkerque un personnage politique que l'on dirigea sur Pignerol et depuis cette époque quatre ou cinq commandants militaires qui se sont suivis à Dunkerque ont été successivement envoyés à Pignerol en la même qualité. Peut-être y a-t-il dans ce fait, au moins singulier, un indice à signaler aux écrivains qui cherchent la solution de ce problême historique.

La Société décide, sur le rapport de la commission d'impression, l'insertion au prochain volume des Mémoires de « l'Histoire de la Société Dunkerquoise, » par M. Mordacq.

La prochaine séance est fixée au vendredi 2 juin.

SÉANCE DU 2 JUIN 1876.

Présidence de M. Bonvarlet.

Sont présents : MM. Bonvarlet, président, Mordacq, secrétaire général, Neudin, archiviste, Coorens, archiviste adjoint, Habar, Landron et Paulmier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Sur la proposition de M. Bonvarlet, la Société décide que désormais les membres qui donneront lecture d'un travail traitant d'une question technique, seront tenus d'en remettre à M. le président un extrait rédigé par eux, et destiné à être inséré tant au procès-verbal qu'au compte-rendu sommaire destiné aux journaux.

M. Paulmier fait observer que le procès-verbal de la dernière séance a été rédigé sur une note de M. Terquem.

Correspondance. M. le secrétaire général dépouille la correspondance.

1° Lettre de M. Decroos, avocat à Béthune, sollicitant le titre de membre correspondant de la Société. Le secrétaire adjoint est chargé de lui demander ses nom et prénoms, la date et le lieu de sa naissance et la liste de ses ouvrages.

2° Lettre de M. Julien Pieters, membre correspondant. M. Pieters annonce son intention de publier les poésies de M. Constant Pieters, son père, et propose à la Société de souscrire à cette publication.

Après quelques observations de M. le président, qui accueille avec sympathie l'idée de M. Pieters, la Société, vu l'absence totale de renseignements, décide qu'il lui est impossible de s'engager soit comme Société, soit au nom de ses membres pris individuellement.

LECTURES. — M. Mordacq, avant de remettre à l'imprimerie le manuscrit de son « Histoire de la Société Dunkerquoise, » donne lecture de quelques passages épineux qui auraient peut-être soulevé des difficultés ou éveillé la susceptibilité de quelques membres. Après lecture, ces passages sont approuvés sous le bénéfice de plusieurs remarques de MM. Bonvarlet et Landron.

Il est ensuite procédé à la distribution du XVIIIe volume des Mémoires. Le bureau se réunira le 9 juin prochain, à 7 heures 1/2, pour dresser la liste des membres à qui ce volume doit être envoyé.

La prochaine séance est fixée au 14 juillet.

SÉANCE DU 14 JUILLET 1876.

Présidence de M. Bonvarlet.

Présents : MM. Bonvarlet, président, Terquem, vice-président, Mordacq, secrétaire général, Bertein, Coorens, Everhaert, Vitse, Paulmier, secrétaire adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Blanckaert a prié M. le président de l'excuser de ne pouvoir assister à la séance de ce jour, il a demandé à représenter la Société au Congrès hygiénique qui doit s'ouvrir prochainement à Bruxelles.

M. l'abbé Bertein propose de ne faire insérer dans les journaux le compte-rendu sommaire des séances qu'après l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, ainsi que cela se pratique à la Chambre de commerce, de cette

façon, la responsabilité du secrétaire serait complètement dégagée, M. le président fait observer que cette mesure aurait pour résultat d'enlever au compte-rendu sommaire son principal intérêt, le cachet de la nouveauté; M. Bertein retire sa proposition.

Correspondance. — M. le secrétaire-général donne lecture d'une lettre annonçant la mort de M. Herwyn, décédé à Bergues, membre titulaire non résidant.

Lettre de M. Decroos, avocat à Béthune, indiquant ses noms, profession, âge, etc., et la liste de ses ouvrages; M. Decroos est présenté comme membre correspondant. Il sera statué sur son admission à la prochaine séance.

5° Lettre de Son Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, qui demand sur la Société Dunkerquoise les renseignements nécessaires pour la publication de l'annuaire des sociétés savantes. M. le secrétaire-général a bien voulu se charger de répondre à cette lettre.

MM. Terquem et Landron espèrent pouvoir promettre des lectures pour la prochaine séance.

Après quelques observations de MM. Bonvarlet, Terquem et Mordacq, la Société décide qu'une somme de 40 à 50 francs sera inscrite annuellement au budget pour brochage des mémoires et publications des sociétés correspondantes.

La prochaine séance est fixée au 4 août.

SÉANCE DU 4 AOUT 1876.

Présidence de M. Bonvarlet.

Sont présents: M. Périn, Sous-Préfet, MM. Bonvarlet, président; Terquem, vice-président; Neudin, archiviste; Blanckaert, Bollaert, Coorens, Everhaert, Habar, Paulmier, secrétaire adjoint; excusé, M. Mordacq.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Correspondance. — M. Le secrétaire adjoint donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, informant la Société que par son arrêté du 29 juillet, il lui a attribué une somme de 300 fr., et d'une circulaire du même, relative à l'échange de publications entre sociétés savantes.

Lectures. — M. Terquem donne lecture, d'un travail de M. O. Terquem, son beau-père, intitulé *Essai sur le classement des animaux qui vivent sur la plage et dans les environs de Dunkerque.*

La Société Dunkerquoise avait mis au concours, il y a quelques années, la question suivante : *Faire la description des animaux qui habitent la plage de Dunkerque*, M. Terquem montre l'utilité qu'il y aurait pour Dunkerque à posséder au Musée la collection complète de la faune, mammifères, oiseaux, poissons, ainsi que les mollusques et les flores terrestre et marine. Il a fait quelques recherches, et il a pu réunir un assez grand nombre de coquilles exactement classées, qu'il se propose de donner au Musée. L'étude de ces coquilles comprend principalement deux séries, les foraminifères et les crustacées entomostracées, dont les espèces sont, les unes nouvelles pour la science et les autres peu connues.

M. O. Terquem, en terminant l'exposé de son travail, exprime le vœu que la Société Dunkerquoise insère dans ses Mémoires l'essai qu'il lui soumet.

Sur la proposition de M. le président, il est fait droit à ce désir et des remerciements sont votés à M. O. Terquem : la Société Dunkerquoise est fière de pouvoir le compter parmi ses membres.

M. Julien Pieters donne à la Société quelques détails sur la proposition qu'il lui avait faite à une précédente séance, relativement à la publication des poësies de M. Constant Pieters, son père, il a seulement demandé une souscription personnelle à chaque membre, le volume qu'il compte publier aura à peu près le format du dernier volume de nos Mémoires

M. le président ne met pas en doute que chacun s'empressera de souscrire à cette publication.

M. Everhaert demande que le chœur récemment envoyé par M. d'Ingrande, membre correspondant, ayant pour titre : *l'Etoile du Marin* soit exécuté à la prochaine séance solennelle de la société. Le chœur est renvoyé à l'examen de M. Bollaert.

M. P. Decroos, avocat à Béthune, est à l'unanimité reçu membre correspondant.

La prochaine séance est fixée au 6 octobre.

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 1876.

Présidence de M. Bonvarlet.

Sont présents : MM. Bonvarlet, président, Terquem, vice-président, Mordacq, secrétaire général, Bollaert, Coorens, Desmit, Everhaert, Landron, Pieters, Zandyck, Paulmier, secrétaire adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne offrant l'échange de ses publications et annonçant l'envoi d'un certain nombre de brochures. Le secrétaire adjoint est chargé de répondre que la Société est disposée à accepter cette échange, mais qu'elle n'a pas encore reçu les brochures annoncées.

D'une lettre du président de l'Académie Christophe-Colomb de Marseille, offrant à la Société l'échange de ses publications, et à deux membres du bureau des diplômes d'académiciens. La Société passe à l'ordre du jour.

4° Lettre de la Société des Sciences naturelles de Toulouse, sollicitant l'envoi des Mémoires parus depuis 1871.

Hommages. — M. Zandyck dispose sur le bureau les brochures suivantes, offertes à la Société par M. le marquis Dequeux de St-Hilaire, membre correspondant.

1° Notice sur les principales publications grecques faites en Orient pendant les années 1874-75.

2° Notice sur la vie et les ouvrages de M. Louis-Marie Normand, graveur.

3° Notice sur M. Brunet de Presles, membre de l'Institut.

4° Alexandre Soutzos, le poète national de la Grèce moderne, sa vie et ses œuvres.

M. Paulmier est chargé de remercier M. de St-Hilaire au nom de la Société.

CONCOURS DE 1876. — M. le secrétaire général a reçu, pour le concours de 1876, 23 tableaux, plusieurs poésies, et l'histoire de la commune de Cappelle.

Il est décidé que ces tableaux seront provisoirement déposés dans une salle voisine de celle de nos séances.

Sont nommés membres de la Commission de peinture :

MM. Terquem.
Everhaert.
de Maindreville.
Bollaert.
Desmit.

Membres de la Commission d'histoire et de poésie :

MM. Leclercq.
Pieters.
Paulmier.

La Société décide que l'ordre du jour de la prochaine séance portera les rapports des Commissions de peinture, d'histoire et de poésie, et les programmes des concours pour 1877.

QUESTIONS DE LINGUISTIQUE. — M. Mordacq soumet à la Société les questions suivantes qui lui ont été posées récemment :

1. — Après la conquête de la Morinie et de la Ménapie par les Romains, la langue latine est-elle devenue la langue du pays, comme cela a eu lieu dans les autres contrées soumises à la domination romaine ?

2. — Si oui, à quelle époque et comment le latin a-t-il disparu pour faire place à l'idiôme germanique, qu'on parle aujourd'hui dans les Flandres?

3. — Le Flamand existait-il avant l'invasion des Francs, ou bien est-ce la langue que parlaient les bandes

de Clovis, langue qui aurait été imposée violemment à la contrée par les hordes innombrables arrivant du Nord, et qui auraient absorbé la population clair-semée qui existait alors sur le sol ?

4. — Le Flamand paraît avoir été en usage dans une grande partie de l'arrondissement de Lille et du département du Pas-de-Calais. A quelle époque et comment a-t-il reculé jusque derrière les côteaux autrefois boisés qui forment une ligne semi-circulaire depuis Armentières jusqu'à Gravelines, en longeant d'abord la rive gauche de la Lys, puis la rive droite de l'Aa ?

5. — Cette substitution du Français au Flamand n'aurait-elle pas été obtenue par la patriotique influence et la coopération active du clergé catholique ?

M. le président fait observer que ces questions sont plutôt du ressort du *Comité flamand* que de la Société Dunkerquoise, qui s'est peu occupée de linguistique, et cite, comme donnant de très-grands détails sur ces différents points, un ouvrage de feu M. Courtois, avocat à S[t]-Omer.

PRÉSENTATION D'UN MEMBRE. — M. Mordacq, au nom de plusieurs de ses collègues, dépose une proposition tendant à l'admission de M. Lenancker, ancien instituteur à Grande-Synthe, comme membre titulaire résidant.

Cette proposition sera affichée dans la salle des séances, conformément au Règlement, et il sera statué à la prochaine séance.

ENVOI DE M. DECROOS. — M. le président donne lecture d'une lettre de M. Decroos, avocat à Béthune, qui remercie la Société, d'avoir bien voulu lui conférer le titre de membre correspondant et lui fait hommage d'un travail composé pour elle et intitulé : *Le droit civil au XVII[e] siècle dans l'arrondissement de Dunkerque*. M. Paulmier est chargé de présenter à l'une des prochaines séances un rapport sur cette étude.

QUESTION DU LOCAL DES SÉANCES. — M. Zandyck annonce que la municipalité vient de décider le remaniement complet de l'affectation de l'Hôtel de Ville aux

divers services communaux et que toutes les salles de la Mairie ont déjà reçu leur désignation, sans qu'aucun local ait été réservé pour nos séances. Il pense qu'il y aurait lieu de faire des démarches à ce sujet auprès de M. le Maire, que la question est urgente et qu'elle doit être mise à l'étude sans retard.

M. Terquem fait observer d'une part que la Société reçoit chaque année une allocation du Conseil municipal, ce qui fait supposer qu'un local nous est dû; que, d'autre part, notre bibliothèque est inaccessible non-seulement aux membres, mais surtout au public, à qui elle est, pour ainsi dire, spécialement destinée, puisque nous avons pour but d'encourager les sciences, les lettres et les arts, les richesses scientifiques et littéraires qu'elle renferme sont inutiles, personne n'est à même d'en profiter. Dès lors, ne pourrait-on pas demander qu'une salle de la nouvelle bibliothèque communale nous soit réservée? nous y mettrions notre bibliothèque; nous aurions un catalogue spécial; et cette salle serait ouverte au public, excepté le jour de nos séances, soit une fois par mois. De cette façon, cette question du local serait tranchée par une solution utile à tous.

La Société, comprenant toute la justesse de ces observations, décide que M. le président fera le plus tôt possible une démarche officieuse dans ce sens auprès de M. le Maire, et qu'ensuite il convoquera le bureau, s'il y a lieu, pour présenter à ce magistrat une demande officielle.

La prochaine séance est fixée au 24 novembre.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1876.

Présidence de M. Bonvarlet.

Sont présents : MM. Bonvarlet, président, Terquem, vice-président, Mordacq, secrétaire général, Neudin, archiviste, Bertein, Blanckaert, Bollaert, Cavrois, Coorens,

Desmit, Everhaert, Lenancker, Vitse, Paulmier, secrétaire adjoint.

Excusés, MM. Pieters et Landron.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

CORRESPONDANCE. — 1° Lettre de M. le Sous-Préfet de Dunkerque, annonçant que le Conseil général a accordé à la Société une subvention de 500 francs pour l'année 1877.

2° Lettre de M. Lenancker, remerciant la Société d'avoir bien voulu le recevoir membre titulaire.

CONCOURS DE 1876. — M. Terquem présente un rapport verbal sur le concours de peinture, qui a été très-satisfaisant cette année. La Société adopte les conclusions de M. Terquem et décide qu'il sera accordé une médaille d'or, deux médailles de vermeil, trois médailles d'argent et 6 médailles de bronze. M. le président ouvre les billets contenant les noms des lauréats.

La Société décerne :

La médaille d'or à M. Everardus Koster. Tableau n° 16 (Paysage hollandais).

La 1re médaille de vermeil à M. Navlet. Tableau n° 11 (Le Golgotha).

La 2e médaille de vermeil à M. Jules Lhôte. Tableau n° 8 bis (La fin de l'Hiver).

La 1re médaille d'argent à M. Théodore Gérard. Tableau n° 18 (Effet d'hiver).

La 2e idem à M. Jacques Carabain. Tableau n° 15 (Cériana).

La 3e idem à M. Victor Vervloet. Tableau n° 74 (Portail de l'église St-Pierre et St-Paul de Malines.

La 1re médaille de bronze à M. Jules Lhôte. Tableau n° 8 (Pêcheuses de Boulogne).

La 2e à M. X... Tableau n° 5 (Paysage flamand). — Le nom de l'auteur de ce tableau n'a pu être découvert.

La 3e à M. Auguste Dewilde. Tableau n° 9 bis (Embarras).

La 4e à M. Auguste Dewilde. Tableau n° 9 (Religieuse et Soldat).

La 5e à M. Vervloet. Tableau n° 7 bis (Intérieur de l'église St-Jean de Malines).

La 6e à M. Doze. Tableau n° 4 (aquarium).

La Société décerne ensuite une médaille d'argent au tableau envoyé hors concours par M. Carabain et convertit en une seule médaille de vermeil les deux médailles d'argent qui lui ont été accordées.

Le secrétaire adjoint est chargé d'informer les lauréats de ces diverses décisions et de leur offrir 100 fr. par tableau couronné.

M. Everhaert demande qu'en raison de l'importance de ce concours, il soit nommé un rapporteur spécial pour la peinture, et un autre pour la poésie. M. Julien Pieters ayant déjà terminé son projet de rapport sur le concours de poésie, M. le président pense qu'on pourrait le charger du rapport général. Après quelques observations de MM. Bonvarlet, Terquem et Desmit, cet avis est adopté.

La Société décide ensuite qu'une dernière exposition des tableaux aura lieu dimanche prochain 26 novembre, de midi à trois heures, et que la loterie sera organisée par les soins de la commission de peinture.

Concours de 1877. — L'ordre du jour appelle le règlement de l'importante question du concours de 1877. La Société arrête le programme suivant :

I. CONCOURS GÉNÉRAL.

§ 1. SCIENCES.

1° Etude sur la faune de la Flandre maritime. L'auteur pourra, à son choix, traiter de la faune ornithologique, ou de la faune entomologique, ou de la description conchyliologique. (Sujet maintenu).

2° Faire l'histoire des dessèchements de l'arrondissement de Dunkerque ; exposer l'état actuel des voies d'écoulement qui le traversent, et indiquer les améliora-

tions dont elles seraient susceptibles. Le mémoire devra, autant que possible, être accompagné de cotes de nivellement. (Sujet maintenu).

§ 2. LETTRES.

1° Etude sur les travaux de l'économiste Charles Coquelin, de Dunkerque.

2° Les lettres et les arts dans la Flandre maritime, depuis son annexion à la France; en faire l'historique avec quelques développements. (Sujet maintenu).

§ 3. ARTS.

MUSIQUE.

Le sujet sera indiqué à la prochaine séance.

II. CONCOURS D'ARRONDISSEMENT.

§ 1. SCIENCES.

Une question d'histoire naturelle concernant l'arrondissement de Dunkerque. (Sujet maintenu).

§ 2. LETTRES.

Faire l'histoire d'une commune de l'arrondissement de Dunkerque. (La Société a déjà récompensé des travaux sur Wylder, Wormhout, Saint-Pierrebrouck, Petite-Synthe et Volckerinckhove.

§ 3. ARTS.

Un bas relief pouvant servir à orner l'une des faces du socle de la statue de Jean-Bart. (Sujet maintenu).

En 1689, Jean-Bart, montant la frégate la *Railleuse*, rencontra un corsaire hollandais, auquel il donna la chasse. Voyant son fils, âgé de dix ans, pâlir aux premiers coups de canon, il le fit attacher au grand mât, où il resta pendant tout le combat. Les concurrents rappelleront cet épisode, et choisiront le moment de l'abordage pour l'exécution du bas-relief.

Les conditions du concours seront réglées ultérieure ment.

La prochaine séance est fixée au 8 décembre.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1876.

Présidence de M. Bonvarlet.

Sont présents : MM. Bonvarlet, président, Terquem, vice-président, Mordacq, secrétaire général, Neudin, archiviste, Coorens, archiviste adjoint, Bertein, Blanckaert, Bollaert, Desmit, Everhaert, Habar, Lenancker, de Maindreville, Pieters, Vitse, Zandyck, Paulmier, secrétaire adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire général donne lecture 1° d'une lettre de M. Liévin, propriétaire à Gand, priant la Société de lui faire savoir si elle a décerné une médaille à un tableau envoyé par un de ses amis et portant pour épigraphe : *Flandre*. Ce tableau est précisément celui dont la Société n'a pu découvrir l'auteur. M. Paulmier demandera à M. Liévin de lui faire connaître le nom du peintre, et l'informera que ce tableau a obtenu la deuxième médaille de bronze.

2° D'une lettre de M. le président du sous-comité de l'arrondissement de Dunkerque, du comité départemental de l'Exposition universelle de 1878, relative à cette exposition. M. le secrétaire adjoint est chargé d'informer M. le président du sous-comité que la Société Dunkerquoise est toute disposée à lui prêter son concours pour tout ce qu'il fera en vue de l'Exposition, mais elle le prie de vouloir bien préciser de quelle façon ce concours pourrait être utilisé.

M. Julien Pieters donne lecture de son rapport sur le concours de poésie. Ce rapport est vivement applaudi, et les conclusions sont adoptées. En conséquence, la Société décerne à M. Souillard, instituteur à Ames, une médaille de bronze pour sa poésie portant pour devise :

Mortuis disce mori, et à M. Mercier, une médaille d'argent pour sa poésie intitulé : *La Noël aux Oiseaux.*

La Société entend successivement et accepte ponr la séance publique :

1° De M. Bonvarlet, son allocution pour l'ouverture de la séance.

2° De M. Mordacq, le compte-rendu des travaux de la Société en 1876.

3° De M. Julien Pieters, son rapport sur le concours de peinture.

M. Bollaert propose et la Société accepte la question suivante pour le concours de 1877 (musique) : Sonate pour piano et violoncelle.

La prochaine séance est fixée au 31 décembre.

Ordre du jour : Renouvellement du bureau.

SÉANCE DU 31 DÉCEMBRE 1876.

Présidence de M. Bonvarlet.

Sont présents : MM. Bonvarlet, président ; Terquem, vice-président ; Mordacq, secrétaire général ; Neudin, archiviste ; Coorens, archiviste adjoint ; Hovelt, trésorier ; Bollaere, Desmit, Landron, Lenancker, Pieters, Paulmier, secrétaire adjoint.

Excusé, M. Périn.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

M. le secrétaire général donne lecture de la correspondance.

M. le président dépose sur le bureau un ouvrage de M. Régniez-Malherbe, membre correspondant. Le secrétaire adjoint est chargé d'accuser réception de cet envoi.

Un volume de poësies intitulé : *Revers de Médaille*, adressé à la Société par M. Alphonse Baudouin, est renvoyé à l'examen de M. Julien Pieters. Il sera également accusé réception de cet envoi.

M. le président exprime ensuite, au nom de la société, ses remerciement à M. Bollaert, du concours qu'il a bien voulu prêter à la séance solennelle et des deux chœurs qu'il y a fait exécuter avec un véritable talent. Il charge le secrétaire adjoint d'adresser une lettre de remerciements à M. Néerman père, directeur de la musique communale.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du bureau.

Sont nommés au scrutin :

Président : M. Terquem.
Vice-président : M. Zandyck.

Sont réélus par acclamation :

Trésorier : M. Hovelt.
Secrétaire général : M. Mordacq.
Archiviste : M. Neudin.
Archiviste adjoint : M. Coorens.
Secrétaire adjoint : M. Paulmier.

La nomination de la commission d'impression est remise à la prochaine séance qui est fixée au 5 janvier 1877.

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

BUREAU POUR 1876.

Président,	MM. A. BONVARLET, ✻.
Vice-Président,	TERQUEM, ✻.
Secrétaire-général,	MORDACQ.
Secrétaire-adjoint,	F. PAULMIER.
Archiviste,	NEUDIN.
Trésorier,	E. HOVELT.

Président honoraire, M. d'ARRAS, Maire de Dunkerque.

COMMISSION D'IMPRESSION POUR 1876.

Membres élus,	MM. DOË DE MAINDREVILLE, Président. BERTEIN (l'abbé). BLANCKAERT. EVERHAERT. LANDRON.
Membres de droit,	MM. le Président de la Société. le Vice-Président. le Secrétaire-Général.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS EN 1876.

Date de la réception.

MM.

1852 BERNAERT (Hippolyte-Eugène-Laurent), négociant, ancien professeur.

1872 BERTEIN (l'abbé), professeur de philosophie au collége libre Notre-Dame-des-Dunes.

1875 Bollaert (Amand), officier d'Académie, professeur de musique et maître de chapelle de l'église St-Éloi.

1869 Blanckaert (Édouard-Clément-Edmond-Louis), docteur en médecine.

1855 Bonvarlet (Alexandre), ✻, consul de Sa Majesté le roi de Danemark, président du Comité Flamand de France.

1874 Cavrois (Georges), avocat.

1867 Charlier (François-Louis), professeur de physique et de chimie au collége communal, officier d'Académie.

1874 Choquet (Émile), négociant.

1874 Coorens, secrétaire du conseil des prud'hommes.

1870 d'Anglebert (Joseph-Clément), docteur en droit, propriétaire-gérant du *Journal de Dunkerque*.

1866 Delelis (Jules), ✻, ancien maire de la vllle.

1874 Deman (Jules), notaire.

1851 Desmit (Alexandre), directeur de l'école communale de peinture. *Fondateur*.

1872 Dodanthun (Alfred-Charles), conservateur de la bibliothèque communale, professeur de rhétorique au collége libre Notre-Dame-des-Dunes.

1869 Doë de Maindreville (Marie-Adrien-Antoine), président du tribunal civil de première instance.

1852 Everhaert (Auguste-François-Charles), avocat.

1874 Flahault (l'abbé Réné), trésorier du Comité Flamand de France.

1866 Habar (Honoré), rédacteur-gérant du journal l'*Autorité*.

1852 Hovelt (Édouard-Louis), notaire, ancien juge suppléant au tribunal civil.

1872 Ingelet (André), capitaine du génie.

1872 Landron (Jérémie), pharmacien-chimiste.

1874 Leclercq (Gustave), secrétaire adjoint de la Mairie.

1876 Lenancker, instituteur public en retraite.

1874 METZGER, docteur en droit, professeur au collége communal.

1867 MORDACQ (Louis), inspecteur de l'instruction primaire, officier de l'Instruction publique.

1870 NEUDIN (Joseph-Napoléon), propriétaire, ancien pharmacien.

1874 PAULMIER (Fernand), avocat.

1875 PÉRIN, ✻, sous-préfet de Dunkerque, officier d'Académie.

1870 PIETERS (Julien), licencié ès-lettres, ancien professeur de rhétorique.

1855 PLOCQ (Alexandre-Alfred), ✻✻, ingénieur en chef des ports du Nord.

1851 TERQUEM (Paul), ✻, officier d'Académie, professeur d'hydrographie. *Fondateur*.

1859 VANDERCOLME (Alexandre), ✻, vice-président de la Société d'Agriculture de Dunkerque.

1869 VANDERCOLME (Émile-Marie), archiviste du Comité Flamand de France.

1873 VITSE (Désiré-Alphonse), doyen-curé de la paroisse St-Éloi.

1858 ZANDYCK (Henri-Charles), docteur en médecine.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

MM.

1851 BERGEROT (Louis-Ferdinand-Alphonse), membre du Conseil général et maire, à Esquelbecq.

1867 DANTU-DAMBRICOURT, ✻, industriel, ancien proviseur du lycée du Hâvre, à Steene.

1872 GALLOO (François), propriétaire, à Bergues.

1866 OUTTERS (Auguste-Victor), architecte, membre de la Commission historique du département du Nord, à Bergues.

MEMBRES HONORAIRES.

MM.

Baruffi (le chevalier G. F.), ancien professeur de physique à l'Université royale, à Turin.

Bauchart (Théodore-Alfred), ✻, ancien sous-préfet de l'arrondissement de Dunkerque.

Besson (le comte), G. G. ✻, ancien conseiller d'Etat, à Paris.

Blanquart de Bailleul, ✻, ancien sous-préfet de l'arrondissement de Dunkerque et ancien préfet de la Sarthe.

Bonnassieux, membre de l'Académie des Beaux-Arts, à Paris.

Castellanos de Losada (Basilio-Sébastian), directeur de l'Académie espagnole d'Archéologie, commandeur et chevaliers de divers ordres, à Madrid.

d'Etchegoyen (Amand), ✻, ancien sous-préfet de Dunkerque.

de Godefroy-Menilglaise (le marquis Charles), membre de l'Institut des Provinces, à Paris.

de Jessaint (le vicomte), ✻, ancien préfet du département du Lot, et ancien sous-préfet de Dunkerque.

de Kerckhove (le vicomte Eugène), ancien ambassadeur, à Malines.

de Ripalda (le comte Aquillo-Jose-Joachim), membre de l'Académie espagnole d'Archéologie, président de l'Académie royale des Arts de San Carlos, à Valence (Espagne).

Deschamps de Pas (Louis), ✻, correspondant de l'Institut de France, à St-Omer.

Egger (Émile), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à Paris.

Epinay (Jules), ancien secrétaire-général de la Société, professeur au lycée, à St-Brieuc.

Fleury (Jules-Auguste), O. ✻, recteur de l'Académie, à Douai.

GACHARD, membre de l'Académie royale de Belgique, directeur des archives, à Bruxelles.

GENS (Eugène), professeur à l'Athénée, à Anvers.

GOJARD (Louis) O. ✻, ancien président de la Société, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Orléans.

GOSSELET (Jules-Alexandre), professeur de géologie à la faculté des sciences, à Lille.

GUILLEMIN, O. ✻, ancien recteur de l'Académie de Douai.

GÜTHLIN (Philippe), ancien secrétaire-perpétuel de la Société, professeur au lycée, à Rouen.

JUSTE (Théodore), conservateur du Musée royal d'Antiquités d'armures et d'artillerie, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

KERVYN DE LETTENHOVE (le baron), ancien ministre, correspondant de l'Institut de France, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

KÜHLMANN (Frédéric), C. ✻, correspondant de l'Institut, ancien président de la Chambre de Commerce, à Lille.

L'HÔTE (Edouard), O. ✻, ancien vice-président de la Société, receveur principal des douanes, à Toulon.

MAURY (Alfred), ✻, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur au collège de France, à Paris.

NEGRI (le commandeur Cristoforo), ancien professeur à l'Université de Padoue, président de l'Université de Turin et de la Société Italienne de géographie.

PAILLARD DE ST-AIGLAND (Alphonse), O. ✻ ✻, ancien sous-préfet de Dunkerque et ancien préfet du département du Pas-de-Calais.

PARENTY (l'abbé), vicaire-général, ancien président de l'Académie d'Arras, à Arras.

PÉTIET (le baron Victor-Augustin), ✻, ancien sous-préfet de l'arrondissement de Dunkerque.

PLICHON (Ignace), O. ✻, député à l'Assemblée nationale, membre du Conseil général du Nord, ancien ministre, à Bailleul.

QUENSON (François-Norbert-Joseph), O. ✻, président de la Société des Antiquaires de la Morinie, ancien député, à St-Omer.

QUIQUET (Pierre-François), ancien membre résidant de la Société, officier d'Académie, à Hazebrouck.

SCHAEPKENS (Alexandre), archéologue, à Maestricht.

SENCIER (L.), ancien préfet du Nord.

SMITH (Charles-Roach), esq. membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Strood, comté de Kent (Angleterre).

TAILLIAR, ✻, président honoraire de chambre à la Cour d'appel, à Douai.

TAYLOR (le baron), C. ✻, membre de l'Institut, à Paris.

TRESCA (Henri), membre de l'Institut, ancien élève de l'École Polytechnique, professeur à l'Ecole Centrale, sous-directeur du Conservatoire des Arts et Métiers, etc., à Paris.

VILLARCEAU (Yvon), ✻, astronome à l'Observatoire de Paris, secrétaire du Bureau des longitudes, membre de l'Institut, à Paris.

WYKEHAM-MARTIN (Charles), esq , f. S. A., vice-président de la Société Archéologique du comté de Kent, membre honoraire de la Société française d'Archéologie, au château de Leed, près Maidstone, (Angleterre).

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

AMÉ (Émile), architecte attaché à la commission des monuments historiques, à Avallon.

AQUILO, littérateur, à Palma.

ARMAND (Alfred), ancien membre résidant de la Société, ancien magistrat, à Valenciennes.

ARNOULD-DETOURNAY (Henri), membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Merville.

BACHY (Charles), membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Lille, à Fives-Lille.

BARBEDIENNE, avoué, à Douai.

BARTHE, professeur de philosophie au lycée, à St-Étienne.

BARWOLF, compositeur de musique et chef d'orchestre au grand théâtre, à Lille

BAUMAN (C.), compositeur de musique, à Lille.

BAZY (Jean-Pierre-Antoine), ancien professeur de philosophie, de littérature latine et d'histoire à la Faculté des Lettres de Clermont, à Watten.

BELLAGUET, chef de division au ministère de l'Instruction publique, à Paris.

BÉNARD, compositeur de musique, à Lille.

BERCKER, professeur de dessin, à Armentières.

BERNARD (Paul), négociant, à Lille.

BÉZIERS, ancien professeur de philosophie au lycée, au Hâvre.

BIDART (Léon), ancien membre résidant de la Société, docteur en droit, procureur de la République, à Saint-Pol.

BLANCHARD (Jules), bibliothécaire à l'école des langues orientales, à Paris.

BLIER (Paul), professeur, à Argentan (Orne).

BODART (Amédée-Louis-Joseph), ancien membre résidant, employé au bureau central du chemin de fer, à Bordeaux.

BOUCHÉ (Auguste-Philips), principal du collége, à Béthune.

BOUCHET (Emile), membre titulaire de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans, correspondant de la Société académique de la Loire-Inférieure, à Orléans.

BOURDON (Hercule), ancien magistrat, à Bailleul.

CARNEL (l'abbé), membre de plusieurs sociétés savantes, curé à Sequedin.

CAUMONT (Aldrick), ✻, avocat, membre de plusieurs sociétés savantes, au Hâvre.

CAVERNE (Eliacin), vice-président de la Société d'Archéologie, ancien maire, à Avesnes.

Charles (Émile-Auguste-Édouard), ✻, ancien membre résidant de la Société, recteur de l'Académie, à Montpellier.

Chervin aîné (Claudius), directeur de l'Instutution des bègues de Paris, officier d'Académie, à Paris.

Conscience (Henri), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Corblet (l'abbé Jules), ✻, chanoine honoraire, historiographe du diocèse d'Amiens, directeur de *la Revue de l'Art chrétien*, correspondant de la Société des Antiquaires de France, à Versailles.

Corenwinder (Benjamin-Norbert), ✻, chimiste, membre de diverses sociétés savantes, à Lille.

Cox (Charles-James), vice-président de la Société d'Histoire naturelle et membre de la Société Archéologique du comté de Kent, à Fordwich'house, comté de Kent (Angleterre).

Cuisinier (Victor), docteur en médecine, à St-Pierre-lès-Calais.

Cuvillon (Philémon de), violoniste, à Paris.

Dancla (Charles), professeur au Conservatoire de musique, à Paris.

Dancoisne, numismate, à Hennin-Liétard.

Daniels, membre du collége des précepteurs, à Londres.

Dansette (Hubert), ✻, docteur en médecine, membre du Conseil général du Nord, ancien maire, à Armentières.

David (Samuel), compositeur de musique, à Paris.

De Baecker (Louis), ✻ ✻, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Nordpeene (Nord).

De Bertrand (Raymond), ✻, compositeur de musique, à Brest.

De Busscher (Edmond), ✻, membre de l'Académie royale de Belgique, secrétaire de la Société royale des Beaux-Arts et de la littérature, à Gand.

de Cardevacque (Adolphe), membre de la Commission

des monuments historiques du Pas-de-Calais, à Arras.

DECROOS (P.), avocat, à Béthune.

DE COUSSEMAKER (Ignace), propriétaire, vice-président du Comité Flamand de France, à Bailleul.

DE JOLAND (le comte Aimé), secrétaire de la Société Linnéenne, à Angers.

DE LAET (Jean-Alfred), littérateur, membre de la Chambre des Représentants, à Anvers.

DELACROIX, homme de lettres, ancien chef d'escadron d'état-major, à Antes, près de Ste-Ménehould (Marne).

DE LA LANDELLE (Guillaume), ✻, ancien officier de marine, homme de lettres, à Paris.

DELANNOY (Victor), compositeur de musique, chef de la musique municipale de Roubaix, professeur d'harmonie au Conservatoire de Lille.

DELEFLIE (Étienne-Nicolas-Joseph), ✻, docteur en médecine, ancien maire, à Watten.

DELÈGUE (Jules-Césaire-Honoré), ancien membre résidant de la Société, professeur de philosophie au lycée, à la Rochelle.

DE LEITE (Luis-Felipe), directeur de l'École normale primaire, à Lisbonne.

DE LINAS (Charles), membre non résidant du Comité de la langue, de l'histoire et des arts du ministère de l'Instruction publique, à Arras.

DELPIT (Jules), secrétaire de l'Académie des Sciences, à Bordeaux.

DEMEUNINCK (Louis), ✻, docteur en médecine, ancien maire de Bourbourg, membre du Conseil général, à Lille.

DE MONTESSUY (Hippolyte), membre de plusieurs sociétés savantes, à Rennes.

DEQUEUX DE SAINT-HILAIRE (le marquis Auguste-Henri-Édouard), avocat à la Cour d'appel, à Paris.

DE RATTIER DE SUSVALLON, rédacteur en chef du journal *l'Étincelle*, à Bordeaux.

Derheims (Joseph-Henri-François), *, membre de plusieurs sociétés savantes, bibliothécaire de la ville, à Calais.

De Rive, membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts du Hainaut, à Douai.

Deschamps de Pas (Auguste), membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, à St-Omer.

de Sède (Gabriel-Paul-Gustave), baron de Liéoux, rédacteur en chef du *Courrier du Pas-de-Calais*, membre de l'Académie, à Arras.

De Smyttere, officier de l'Instruction publique, médecin en chef honoraire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Lille.

De Smyttere (Aimé), *, avocat et maire de Cassel.

Dickson (David), agriculteur, à Clairmarais.

Diegerick, secrétaire général de la Société Littéraire, directeur des archives, à Ypres (Belgique).

d'Ingrande (Edmond), compositeur de musique, à Paris.

d'Otreppe de Bouvette (Albert), président de l'Institut archéologique liégeois et membre de l'Institutut des provinces de France, à Liége (Belgique).

Dubos, propriétaire, membre de la Société hâvraise d'études diverses, au Hâvre.

Dumas (Pierre), libraire, à Paris.

Dumortier (Barthélemy), membre de la Chambre des représentants, à Tournai (Belgique).

Forgeais (Arthur), directeur de la Société de Sphragistique, à Paris.

Galleau (Henri), hommes de lettres, à Esbly (Seine-et-Marne).

Gervoson (Jules), *, ancien secrétaire-adjoint de la Société, contrôleur des douanes, à Caen.

Gomart (Charles-Marie-Gabriel), *, membre de l'Institut des provinces et inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie, à St-Quentin.

Grünert, professeur à l'Université de Greiffswald (Prusse).

GUILLAUME (le général), ancien ministre de la guerre de Belgique, à Bruxelles.

GUILLEBERT, membre de diverses Sociétés savantes.

GÜTHLIN (l'abbé Aloïs), professeur de philosophie, à Colmar.

HAIGNERÉ (l'abbé Daniel), ancien directeur des archives de Boulogne-sur-Mer.

HELLAND, ancien magistrat, à Mortain (Manche).

HENNEQUIN, conservateur des forêts, à Nice.

HERMAND (Octave), avocat, membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, au château de Nuisement, près Illiers, (Eure-et-Loire).

HURAULT (Jean-Baptiste), chanoine honoraire, membre de la Société Nivernoise, curé de St-Pierre, à Nevers.

IWEINS D'EECKOUTTE (le R. P. Adolphe), de l'Ordre des Frères prêcheurs, membre de la Société littéraire de Louvain, à Ypres (Belgique).

LABBÉ (Ernest), ancien membre résidant de la Société, professeur de philosophie au lycée, au Hâvre.

LAVAINE (Ferdinand), ✻, compositeur de musique, à Lille.

LEBEAU (Auguste), avocat, à Avesnes.

LEBLEU (Adolphe), ancien membre résidant de la Société, docteur en médecine, à Paris.

LE CESNE (Édouard), avocat, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Arras.

LEFEBVRE (Alphonse), conducteur dee ponts-et-chaussées, à Boulogne-sur-Mer.

LEGRAND (Albert), vice-président de la Société des Antiquaires de la Morinie, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à St-Omer.

LE GRAND DE REULANDT (Simon-Edouard-Victor), secrétaire perpétuel de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.

LE MERCIER (Edmond), docteur en droit, juge suppléant à Dunkerque.

LEPREUX (Jules), archiviste de la ville, à Douai.

LE SERGENT DE MONNECOVE (Félix), ✻✻, ancien député au Corps législatif, etc., membre de diverses sociétés savantes, à Paris.

LION (Jules), conducteur des ponts-et-chaussées, à Paris.

LIOT DE NORTBÉCOURT (Edmond-Louis-Marie), membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, à St-Omer.

LOUISE (Théophile), ancien membre résidant de la Société, principal du Collége, à Château-Thierry.

LOYER, professeur de mathématiques, à Avranches.

MANCEL (Georges), bibliothécaire de la ville de Caen.

MANNIER (Eugène), membre de la Société des Antiquaires de France, à Paris.

MARTIN (Nicolas), ✻, homme de lettres, receveur principal des douanes, à Calais.

MEUREIN (Victor - Séraphin - Joseph), pharmacien de l'École spéciale de Paris, membre de plusieurs sociétés savantes, à Lille.

MEYNDERS (l'abbé Jean-Népomucène), à Bruxelles.

MIGNARD, membre de plusieurs Académies, à Dijon.

MILLE (César), homme de lettres, à Douai.

MILLIEN (Achille), homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

MOUGENET (L.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Nancy (Meurthe).

MOUTONNIER, chef de gare, à Erquelines.

NŒGGERATH (Jacques), professeur de géologie à l'Université, à Bonn (Prusse-Rhénane).

OTTMANN (François-Antoine-Jean-Jacques), receveur des douanes.

PAILLARD (Charles, notaire, à Valenciennes.

PEROT (Jean-Marie-Albert), ancien membre résidant de la Société, banquier, à Lille.

PEROT fils, à Lille.

PIGAULT DE BEAUPRÉ (Louis-Antoine-Gaspard), ✱, ancien membre résidant de la Société, ancien ingénieur des ponts-et-chaussées, à Paris.

PINCHARD (Alexandre), chef de section aux archives de de l'État, à Bruxelles.

PONCHARD, ancien inspecteur de la librairie, à Boulogne-sur-mer.

RENIER MALHERBE, ingénieur, à Liége.

RIBEYRE (Félix), rédacteur en chef du *Journal de Maine-et-Loire,* à Angers.

RICHAUD (L.), licencié ès-lettres, agrégé de l'Université, officier de l'instruction publique, proviseur du lycié, à Cahors.

RICOUR (Auguste-François-Bernard), ancien membre résidant de la Société, censeur au Lycée, à Lille.

ROBERT (Joseph), curé à Fouquières-lez-Lens (Pas-de-Calais).

SAINT-QUENTIN (Auguste), inspecteur des douanes, à Montmédy (Meuse).

SERVAUX, chef du bureau des Sociétés savantes au ministère de l'Instruction publique, à Paris.

SMYTH (John-Frédéric), littérateur, à Windsor (Angleterre)

SOLERNON-Y-CASTELLANOS (Isidoro), membre de l'Académie royal d'histoire, à Madrid (Espagne).

TERRIEN-PONCEL (Alfred), secrétaire de la Société hâvraise d'Études diverses, au Hâvre.

TOLLITE (Auguste), avocat, membre du Cercle archéologique de Mons, province du Hainaut, à Mons.

VAN DE PUTTE (Ferdinand), vice-président de la Société d'Émulation de Bruges, doyen-curé, à Courtrai.

VAN DE WALLE (le comte Alphonse-Philippe-Ghislain), membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruges.

VAN DRIVAL (l'abbé Eugène-François), chanoine, secrétaire général de l'Académie d'Arras.

VARGAS (Don Manoël-Rafaël de), commandeur et cheva-

lier de plusieurs ordres, ancien chef de l'administration civile des Iles Canaries, à Ste-Croix de Ténérife.

VERCIER, professeur au collége, à Dôle (Jura).

VERCOUSTRE (Frédéric-Auguste), conseiller d'arrondissement, secrétaire de la Société d'Agriculture, à Bourbourg.

VERLY (Hippolyte), homme de lettres, à Lille.

VUILLEMIN (Émile-Alexandre), ingénieur en chef des mines d'Aniches, à Auberchicourt.

WACKERNIE (Alphonse), constructeur de machines, à Lille.

WINDRIF (Adolphe), docteur en médecine, membre de la Société de médecine du département du Nord, à Cassel.

WOESTYN (Alphonse), fabricant de sucre, à Paris.

WOETS (Joseph-Bernard), compositeur de musique, à Tours.

ASSOCIÉS LIBRES.

MM.

BACQUET (Louis), libraire, à Dunkerque.

DAWINT, vérificateur des poids et mesures de l'arrondissement de Dunkerque.

DELBEKE (Ernest), secrétaire de la Chambre de Commerce de Dunkerque.

FOORT (Pierre-François-Théophile), négociant, consul d'Italie, etc., à Dunkerque.

HERREBRECHT (Pierre), opticien, à Dunkerque.

ZIEGLER, ingénieur mécanicien, à Dunkerque

SOCIÉTÉS AVEC LESQUELLES CORRESPOND LA SOCIETÉ DUNKERQUOISE.

1° EN FRANCE.

Abbeville (Somme), Société d'Émulation.

Aix (Bouches-du-Rhône), Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres.

Amiens (Somme), Société des Antiquaires de la Picardie.
— Société industrielle.
Angers (Maine-et-Loire), Société Linnéenne de Maine-et-Loire.
— Société Académique de Maine-et-Loire.
Angoulême (Charente), Société Historique et Archéologique de la Charente.
Annecy (Haute-Savoie), Association Florimontane.
Arras (Pas-de-Calais), Académie.
— Société Centrale d'Agriculture du Pas-de-Calais.
Auxerre (Yonne), Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne.
Avesnes (Nord), Société Archéologique de l'arrondissement.
Avranches (Manche), Société d'Archéologie, Littérature, Sciences et Arts.
Béziers (Hérault), Société Archéologique.
Blois (Loir-et-Cher), Société des Sciences et Lettres.
Bordeaux (Gironde), Académie, des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
— Commission Historique de la Gironde.
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), Société Académique.
— Société d'Agriculture, des Sciences et Arts.
Brest (Finistère), Société Académique.
Caen (Calvados), Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
— Institut des Provinces de France.
— Société française d'Archéologie.
— Société des Antiquaires de Normandie.
Cambrai (Nord), Société d'Émulation.
Châlons (Marne), Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du départements de la Marne.
Chambéry (Savoie), Ssciété d'Histoire naturelle de Savoie.
Chartres (Eure-et-Loire), Société Archéologique du département d'Eure-et-Loir.

Cherbourg (Manche), Société Académique.

Dijon (Côte-d'Or), Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

Douai (Nord), Société Centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord.

— Société des Amis des Arts.

Épinal (Vosges), Société d'Émulation du département des Vosges.

Évreux (Eure), Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure.

Grenoble (Isère), Académie Delphinale.

Hâvre (Seine-Inférieure), Société hâvraise d'études diverses.

Lille (Nord), Commission historique du département du Nord.

— Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.

— Société industrielle du Nord de la France.

— Société des Amis des Arts.

— Société géologique du Nord.

— Société linnéenne du Nord de la France.

Lille et Dunkerque, Comité Flamand de France.

Limoges (Haute-Vienne), Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de la Haute-Vienne.

— Société Archéologique et Historique du Limousin.

Mâcon (Saône-et-Loire), Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres et d'Agriculture.

Mans (Sarthe), Société d'Agriculture, Sciences, Arts.

Marseille (Bouches-du-Rhône), Société de Statistique.

Mende (Lozère), Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Lozère.

Montauban (Tar-et-Garonne), Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

— Société Archéologique de Tarn-et-Garonne.

Moulins (Allier), Société d'Émulation de l'Allier.

Nancy (Meurthe), Académie de Stanislas.

Nantes (Loire-Inférieure), Société Académique de la Loire-Inférieure.

Nîmes, Académie du Gard.

Niort (Deux-Sèvres), Société centrale d'Agriculture des Deux-Sèvres.

Paris (Seine), Académie des Sciences.

— Société des Antiquaires de France.

— Association Scientifique de France.

— Société de l'Histoire de France.

— Observatoire.

— Société Française de Numismatique et d'Archéologie.

— Société Géologique de France.

Poligny (Jura), Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

Pont-à-Mousson, Société Philotechique.

Reims (Marne), Académie Nationale.

Rhodez (Aveyron), Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.

Rouen (Seine-Inférieure), Société libre d'Émulation, de Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.

— Société industaielle.

Saint-Omer (Pas-de-Calais), Société des Antiquaires de la Morinie.

Saint-Quentin (Aisne), Société d'Agriculture des Sciences et des Arts.

Sens (Yonne), Société Archéologique.

Soissons (Aisne), Société Archéologique, Historique et Scientifique.

Toulon (Var), Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du département du Var.

Toulouse (Haute-Garonne), Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres.

— Société des Sciences naturelles.

Tours (Indre-et-Loire), Société d'Agriculture, Sciences,

Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire.

Troyes (Aube), Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.

Valenciennes (Nord), Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

Vannes (Morbihan), Société Archéologique du Morbihan.

Versailles (Seine-et-Oise), Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise.

Vesoul (Haute-Saône), Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône.

2° EN ALSACE-LORRAINE.

Colmar, Société d'Histoire naturelle.

— Société départementale d'Agriculture.

Metz, Académie.

Mulhouse, Société Industrielle.

Strasbourg, Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace.

3° A L'ÉTRANGER.

Amsterdam (Pays-Bas), Académie des Sciences.

Anvers (Belgique), Académie d'Archéologie de Belgique.

Bruxelles (Belgique), Académie Royale de Belgique.

Christiania (Norwége), Université Royale.

Gand (Belgique), Société Royale des Beaux-Arts et de Littérature.

— Messager des Sciences historiques de Belgique.

Kent (Angleterre), Société Archéologique du comté de Kent.

Leyde (Pays-Bas), Société Néerlandaise des Lettres.

Liége (Belgique), Société Liégeoise de Littérature wallonne.

— Société Libre d'Émulation.

— Institut Archéologique liégeois.

Luxembourg (Grand-Duché), Institut Luxembourgeois.
Madrid (Espagne), Académie Royale d'Histoire.
— Académie Espagnole d'Archéologie.
Manchester (Angleterre), Société Philosophique et littéraire.
Namur (Belgique), Société Archéologique.
Nuremberg (Bavière), Musée Germanique.
Tournai (Belgique), Société Historique et Littéraire.
Vienne (Autriche), Institut Impérial et Royal de Géologie.
Washington (États-Unis), Institut Smithsonien.

TABLE DES MATIÈRES.

La Société Dunkerquoise laisse à chacun des auteurs des travaux insérés dans le présent volume, la responsabilité de ses œuvres, tant pour le fond que pour la forme.






UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05966 1994

